

## ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL.

SOMMAIRE. — Avis aux zélateurs et aux zélatrices. — École apostolique : le 31 décembre. — Le château Saint-Ange (*gravure*). — Année archangélique : saint Joseph. — Ordre de Saint-Michel : chapitres et cérémonies. — Bibliographie (*gravure*). — Faveurs obtenues par l'intercession de Saint Michel.

## AVIS AUX ZÉLATEURS &amp; AUX ZÉLATRICES

Une grande inquiétude s'était manifestée parmi nos Zélateurs et nos Zélatrices, lors de la publication du décret pontifical qui interdisait l'inscription des *absents* dans les Confréries. Un indult spécial, accordé à l'Archiconfrérie de Saint-Michel, permit de continuer ces inscriptions comme auparavant. Aujourd'hui nous publions une *déclaration explicative* de ce décret donnée, avec l'approbation du Saint-Père, par la S. Congrégation des Indulgences.

Nous engageons tous nos abonnés, aussi bien que nos Zélateurs et nos Zélatrices, à lire jusqu'au bout ce document important. Le mal fait au milieu de notre malheureuse société des progrès et des ravages effrayants. Ce n'est pas le temps du repos ou du travail isolé. Tous les efforts doivent se concentrer dans une action commune pour opposer des digues au mal et propager le bien. C'est pourquoi nous revenons si souvent sur ce point dans nos relations avec nos Zélateurs et nos Zélatrices.

Nous avons tort de croire qu'une âme de plus, associée à notre prière et aux prières de laquelle nous participons, est de peu d'importance dans les desseins de Dieu sur nous. C'est pourquoi aussi nous renouvelons à tous, Zélateurs, abonnés et associés, le conseil pressant de faire la guerre aux mauvais livres, mauvaises publications de toutes sortes, qui empoisonnent la société. Rien n'est inutile, rien n'est peu de chose dans cette guerre entre Saint Michel et Satan, et nous devons nous rappeler que le verre d'eau froide donné au nom de Notre-Seigneur aura sa récompense, et que celui qui a sauvé l'âme de son frère a prédestiné la sienne.

Multiplions donc autour de nous l'Association, selon le conseil du Saint-Père; multiplions les œuvres; travaillons à l'œuvre des mauvais livres, à l'extension des vocations sacerdotales, à la prospérité de l'École apostolique.

Nous donnons ci-dessous en lettres italiques ce qui concerne spécialement l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

DÉCLARATION (urbis et orbis)

Concernant le décret du 13 avril 1878 relatif à l'obligation de ne pas agréger aux Confréries des absents.

Comme l'agrégation des fidèles aux Confréries est par elle-même un acte de religion et de piété, à tel point que le jour même où le fidèle est inscrit comme membre de quelque Confrérie est, la plupart du temps, enrichi d'indulgences par le Saint-Siège, il est de toute convenance que cette inscription se fasse d'une façon sérieuse, avec piété et dans la forme voulue. Bien que pour cela la *présence personnelle* ne soit pas nécessairement requise, puisque les plus importantes affaires peuvent se conclure entre *personnes absentes* par lettres ou par mandataires, cependant la présence personnelle est exigée en règle générale, afin que l'inscription soit utile plutôt à la dévotion des associés qu'à l'accroissement de leur nombre, et que la voie soit fermée à plusieurs abus.

Mais cette règle conservant sa force d'une façon générale, il est certain que plusieurs exceptions peuvent avoir lieu en vertu ou de la constitution particulière de certaines Confréries dont la nature semble réclamer cette exception.

Bien que, généralement parlant, des lois communes à toute Société aient été portées, relativement à la participation aux Indulgences, particulièrement dans la Constitution de Clément VIII *Quæcumque*; cependant, relativement à la loi qui défend d'agréger *les absents* et aux exceptions qui s'y rapportent, il est juste de distinguer entre les Confréries qui peuvent être appelées Sociétés (*Collegia*) au sens strict du mot, telles que la plupart des Confréries proprement dites qui sont constituées à la façon d'un corps organique, et la plupart des pieuses Associations, Congrégations, Agrégations, Unions et Œuvres pies, comme elles sont appelées. Entre plusieurs différences qui ne viennent pas à notre but et qu'il n'est pas facile de préciser, il importe surtout de remarquer que les Sociétés (*Collegia*) au sens strict, ou les Confréries proprement dites et les Associations qui s'en rapprochent le plus par leur constitution organique, ont coutume d'avoir, d'après leurs propres lois, pour l'inscription des agrégés, une certaine forme déterminée avec certaines cérémonies et solennité, telles que la demande et la présentation publique des postulants, une sorte d'épreuve et de noviciat, ou au moins l'imposition d'un habit, d'un scapulaire, d'une ceinture, toutes choses qui de leur nature requièrent la présence personnelle. Pour les Confréries de ce genre, quel qu'en soit le nom, la présente Déclaration ne permet aucune exception générale et ordinaire à la loi qui défend d'agréger *les absents*: il est concédé seulement aux directeurs et à leurs délégués de

pouvoir dispenser, dans certains cas particuliers, de la forme prescrite les postulants présents, et aussi d'agrèger légitimement *les absents* par une exception spéciale et extraordinaire.

Pour les *Confréries, pieuses Unions, Œuvres pies et Sociétés de tout nom qui n'ont aucune forme particulière ou cérémonie pour l'agrégation des associés présents*, on doit aussi observer, autant que faire se peut, le décret relatif aux *absents*; qu'on rende de préférence l'agrégation plus facile pour les personnes *présentes*, et qu'on la développe autant que possible, en multipliant canoniquement les centres d'associations et *en augmentant, selon qu'il conviendra, le nombre des Zélateurs, Zélatrices, Promoteurs ou de tous ceux, quel que soit leur nom, qui, d'après les lois approuvées de la Confrérie, auront non seulement la charge de procurer, sous quelque forme que ce soit, les inscriptions, mais encore, par sous-délégation, le pouvoir d'agrèger*. Mais comme cela ne peut se faire ni toujours, ni partout, et ne suffit pas entièrement, il paraît devoir être concédé par la bénignité Apostolique, que ceux qui ne peuvent *se présenter* commodément ne soient pas entièrement exclus, mais que par lettres ou par mandataires ils puissent, quoique *absents*, être agrégés avec discernement, en évitant en même temps les abus contre lesquels la présence des postulants est surtout exigée. C'est pourquoi, la force et l'utilité de plusieurs Confréries diversement nommées et de plusieurs Œuvres pies consistant principalement dans *le nombre des fidèles qui s'associent pour diverses œuvres de piété et de charité; afin que la condition de présence ne soit pas un obstacle à l'heureux développement de ces Sociétés, et qu'un certain nombre de fidèles de bonne volonté ne soient pas,*

contre l'esprit du décret, privés du bienfait de l'inscription, la Sacrée Congrégation, tenant compte des demandes de plusieurs Confréries et surtout de plusieurs évêques, faisant ample exception à la lettre de la loi, *déclare*, en vertu de l'autorité Apostolique, par la *présente Déclaration dispositive, que les absents mêmes peuvent être agrégés aux pieuses associations de ce genre*, en respectant néanmoins la pensée, l'esprit, et le but du décret, ce qui consiste en ce que le nombre seul ne soit pas accru, mais qu'on veille aussi à l'intérêt spirituel des postulants, recueillant les noms, non pas en masse, avec imprudence et légèreté, mais avec discernement, de façon à n'inscrire, autant que possible, que ceux qui, absents de corps, sont présents d'esprit, et entendent, avec pleine connaissance et volonté, se faire agrèger, accomplir les œuvres prescrites et gagner les indulgences.

---

## ÉCOLE APOSTOLIQUE

Le 31 Décembre

Nous demandons aux bienfaiteurs et bienfaitrices de l'École la permission de les ramener à cette époque déjà éloignée, et dont cependant la dernière livraison des *Annales* ne pouvait les entretenir... 31 décembre! Premières vêpres de la *bonne année*. Ce jour déjà ne ressemble point aux autres. Quelle ardeur au travail pendant les études! Les plumes courent sans relâche sur le papier; gare aux dictionnaires; ils ne sont pas habitués à être si vivement agités... Vite aux leçons! Pour savoir plus tôt, on récite à mi-voix, au risque de distraire ses

voisins. D'où vient cet empressement extraordinaire même pour ceux qui toujours sont empressés? C'est qu'on cherche à gagner du temps. Devoirs achevés et leçons apprises, on court à une lettre commencée depuis deux jours et dans laquelle nos jeunes gens tournent le plus élégamment et surtout le plus affectueusement qu'ils peuvent la fameuse *lettre de bonne année* aux *Chers Parents*. Chacun compose de son mieux. Trois ou quatre brouillons préparent la copie, celle qui aura l'honneur du voyage. Plus de soins encore à la lettre destinée à la bienfaitrice; car les bons parents excuseront les imperfections en faveur du sentiment; mais ici il faut du *style épistolaire*. Nous avons vu de ces lettres charmantes, toutes de cœur et d'affectueuse reconnaissance, qui, même au point de vue littéraire, témoignaient d'un goût et d'une délicatesse remarquables...

En récréation, même animation aux jeux; mais il y a un mystère; on le devine à quelques chuchotements discrets, en passant, lorsque le Père Directeur ne regarde pas ou ne regarde plus. On va lui jouer un bon tour, vraie vengeance de chrétien; on va lui souhaiter une bonne année, et cela de bon cœur. Ne semble-t-il pas, ce jour-là, qu'il a été moins sévère dans le passé qu'on ne l'en accusait? Mais surtout, il ne faut pas qu'il s'en doute! On lui ménage la surprise; et, point de surprise, point de plaisir!

Nous avons parlé jusqu'ici de la *coutume*. L'École apostolique, cette année, nous ménageait des surprises et surtout une surprise. Chaque classe avait fourni dans sa langue spéciale ses vœux de bonne année. La sixième avait adopté la prose française qui a bien sa valeur; la quatrième parlait comme Cicéron, sans préjudice des prétentions du grand orateur romain; la troisième scandait des vers latins. Le jeune poète ajoutait timidement qu'il nous offrait les prémices de sa poésie, *primordia musæ*, en se plaignant des infidélités de Phoebus, le dieu de l'inspiration,

Ast ego quem Phoebus linquit sine divite vena,

des écarts de Pégase et de la nécessité d'emprunter à gros intérêts au *Gradus ad Parnassum*. Seconde et rhétorique s'étaient

coalisées pour rendre des points à feu Virgile et avaient versifié comme lui de leur mieux.

Nous croyions la joute terminée, et le Père Directeur allait répondre, lorsqu'un mouvement se produit dans l'assistance. Un rhétoricien s'avance d'un air à demi confus, à demi souriant au milieu de ces condisciples aussi étonnés que leurs maîtres. Il déploie un large papier, fait un profond salut et parle... en français; oui, en français! Mais Corneille, Racine, défunt Lamartine et quelques autres parlaient aussi en français, mais non pas comme tout le monde: notre L. P. non plus. Le premier essai de l'un de nos enfants sera agréable aux bienfaiteurs de l'École. Nous le leur offrons tel qu'il est sorti de sa plume. Si les critiques austères y trouvent quelque chose à corriger, cela ne nous surprendra pas. A l'âge de seize ans, le théâtre classique en main, nous n'épargnions pas nos observations au grand Corneille, et dans sa tragédie des *Horaces*, après lui avoir donné un bon point pour son: « *Qu'il mourût*, » nous ajoutions sagement: le vers suivant

Ou qu'un beau désespoir alors le secourût,

est un peu faible; et le professeur disait: C'est vrai. Ce n'est point une pièce de Corneille que nous présentons au lecteur, mais l'œuvre d'un enfant affectueux et reconnaissant.

#### MON RÉVÉREND PÈRE,

Le premier jour de l'an, ce jour plein d'espérance,  
Qui comble les désirs de la naïve enfance,  
Ce jour que la jeunesse accueille avec bonheur,  
N'est pas pour vos enfants dépourvu de douceur.  
De ce jour désiré quand l'aurore attendue  
A dissipé la nuit sur la terre épandue,  
Le Plaisir enchanteur, le Sourire joyeux  
Et la charmante Grâce abandonnent les cieux.

La Paix les accompagne ; et la douce Espérance  
Hâtant son vol léger, la première s'avance.  
La terre les reçoit ; leurs gracieux attraits  
Charment tous les mortels avides des bienfaits  
De la félicité (car vient-elle à paraître,  
Sans trêve on la poursuit). Heureux qui peut connaître  
En ce jour les douceurs du foyer paternel !  
Heureux qui peut cueillir un baiser maternel !  
Notre esprit aujourd'hui se porte avec tendresse  
Aux lieux où nous avons passé notre jeunesse.  
Nous voudrions les voir ; mais l'appel du Seigneur  
Qui nous retient ici console notre cœur.  
Aux yeux d'un monde vain, corrupteur et perfide,  
Nous n'avons plus la paix. Mais choisir Dieu pour guide  
C'est là notre bonheur. Ce monde vicieux  
N'a pour nous rien de beau : ses charmes à nos yeux  
Sont de trompeurs appâts ; notre unique héritage  
C'est le Dieu de nos cœurs. Nous en avons le gage  
En son appel secret. Nous marcherons sans peur  
Dans le sentier étroit qui conduit au bonheur,  
Gardant de la vertu le dépôt si fragile.  
L'homme a besoin d'aimer, mais son amour débile  
Change souvent, hélas ! Instable, cet amour  
Sur un objet nouveau s'envole chaque jour.  
Faible est qui se repose en une créature ;  
Il n'aura du bonheur que la vaine figure.  
Aimer Dieu seul d'abord, puis aimer et servir  
Ses Bienfaiteurs pour lui, voilà le vrai plaisir  
Que peut goûter sur terre une âme religieuse  
Qui des biens d'ici-bas n'est point ambitieuse.  
La Fontaine a dit vrai : « Dieu prodigue ses biens  
En abondance à ceux qui font vœu d'être siens. »  
Que craignons-nous ici ? Que faut-il davantage  
Pour compléter la joie et la paix à notre âge ?  
Enfants chéris du ciel, les cruels embarras,

Les soucis, les chagrins ne nous tourmentent pas.  
D'un tel bonheur à qui sommes-nous redevables ?  
C'est à Dieu ; mais aussi c'est aux bienfaits aimables  
Que déversent sur nous d'un zèle affectueux  
Nos Protecteurs actifs. Pour faire des heureux,  
Ils ne ménagent rien, ne craignent point la peine.  
Ils travaillent pour Dieu, leur œuvre n'est pas vaine :  
Si nous vivons en paix sous l'aile du Seigneur,  
Protégés par Marie et l'Archange vainqueur,  
Nous le devons à vous ; votre sollicitude  
Veille toujours sur nous ; mais notre inquiétude  
Est de ne pas pouvoir égaler par nos vœux  
Vos conseils, votre amour et vos soins généreux.  
Mais Dieu ne sera pas sourd à notre prière :  
Nous sommes ses enfants. Pour vous, vénéré Père,  
Vivez longtemps, c'est là le souhait de nos cœurs.  
Que Dieu veille sur vous, que les tristes douleurs  
N'altèrent point vos jours, et que dans la Patrie  
Nous nous retrouvions tous au sortir de la vie !

---

## LE CHATEAU SAINT-ANGE

Au mois de novembre 589, le Tibre s'enfla si prodigieusement qu'il inonda plusieurs quartiers de la ville de Rome, renversa plusieurs édifices considérables, entre autres les greniers publics, ce qui entraîna la perte de plusieurs muids de blé qui y étaient en réserve et occasionna la famine. L'inondation fut suivie d'une autre calamité plus grande encore : ce fut l'apparition d'un grand nombre de serpents d'une grosseur énorme qui vinrent se jeter dans le fleuve et dont les cadavres rejetés sur le rivage se corrompirent. L'air en fut infecté, et une horrible peste ravagea la ville à ce point qu'on ne trouvait plus personne pour ensevelir les morts.

\*

On était au mois de février 590. Le pape Gélase fut attaqué des premiers par le terrible fléau et succomba en peu de jours. Il fut remplacé sur la chaire de Saint-Pierre par le diacre Grégoire, qui devint saint Grégoire 1<sup>er</sup>.

Le nouveau pape ne se contenta pas de prendre les moyens naturels de mettre fin à cette désolante calamité, et nous avons encore les paroles qu'il prononça devant le peuple à cette occasion : « Il faut, bien-aimés frères, disait-il, craindre au moins les fléaux de Dieu quand nous les subissons, puisque nous n'avons pas su les prévenir. Vous voyez que tout le peuple est frappé du glaive de sa colère ; la mort n'attend pas la maladie et enlève le pécheur avant qu'il songe à faire pénitence. Considérez en quel état il paraît devant le Juge terrible. Ce n'est pas une partie des habitants qui périt, tout tombe à la fois : les maisons demeurent vides et les pères voient mourir leurs enfants. Rappelons donc le souvenir de nos fautes et expions-les par nos larmes. Que personne ne désespère pour l'énormité de ses crimes : les Ninivites effacèrent les leurs par une pénitence de trois jours, et le larron à l'heure même de la mort. Celui qui nous avertit de l'invoquer montre bien qu'il veut pardonner à ceux qui l'invoquent. »

Grégoire ordonna une procession solennelle qui se renouvelerait pendant trois jours consécutifs. Les fidèles, divisés en sept chœurs, devaient sortir au point du jour de sept églises différentes, pour se rendre tous à Sainte-Marie-Majeure. Le premier chœur était composé du clergé, le second des abbés avec leurs moines, le troisième des abbesses avec leurs religieuses, le quatrième des enfants, le cinquième des hommes laïques, le sixième des veuves, le septième des femmes mariées. Chacun des chœurs était conduit par les prêtres de l'église d'où il sortait : ils chantaient les litanies en se rendant à la grande basilique. Pendant une de ces processions, il mourut en une heure quatre-vingts personnes (1).

(1) Rohrbacher.



APPARITION DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL SUR LE MÔLE D'ADRIEN  
SOUS LE PONTIFICAT DE GRÉGOIRE I

(Saint Michel et le Mont-Saint-Michel)

Enfin Dieu se laissa fléchir et voulut donner de son pardon une marque sensible. Au retour de la dernière de ces processions, lorsque le pape saint Grégoire allait franchir le pont du Tibre, Saint Michel apparut tout environné de lumière au-dessus du môle d'Adrien. Il remettait son épée au fourreau et annonçait par là que le courroux céleste était apaisé, et Rome allait être délivrée du terrible fléau. Ce qui arriva en effet.

C'est en mémoire de cette apparition que Boniface III, qui succéda à saint Grégoire en 607, fit élever une église dans la partie supérieure du tombeau d'Adrien. Cette église, dédiée à Saint Michel, s'appelait, à cause de son élévation, *Inter nubes* (au milieu des nuages), et le môle porta dès lors le nom de *Château-Saint-Ange*. Quand il fut érigé en forteresse et par conséquent interdit aux fidèles, le pape Alexandre VI fit construire une autre église tout près de Sainte-Marie au delà du Tibre, et lui donna le nom d'*Église Saint-Ange in Borgo*.

---

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

---

### SAINT JOSEPH (19 mars)

---

Indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Si l'archange Saint Michel est reconnu et honoré comme l'Ange de la bonne mort, le saint patriarche que Dieu préposa à la garde de sa famille terrestre en est regardé à bon droit comme le modèle et le protecteur. L'iconographie religieuse n'a guère d'autre type pour représenter la fin douce et heureuse de l'homme juste que le trépas de ce saint vieillard. Son dernier soupir va s'échapper de ses lèvres sans qu'une seule contraction du visage trahisse la douleur de l'agonie. Autour de sa couche, deux êtres bien-aimés consolent ses derniers moments : Marie en larmes soutient sa tête fatiguée, et Jésus, le Fils de Dieu,

tenant entre ses mains les mains du mourant, lui parle du ciel, de ses joies sans fin où lui-même l'introduira bientôt avec les patriarches et les prophètes qu'il va rejoindre dans les limbes.

L'archange Saint Michel est là, comme nous l'avons dit ailleurs, attendant l'ordre de son Maître pour recueillir cette sainte âme et la transporter dans le lieu de son repos.

Qui donc ne désirerait une mort aussi sainte et aussi prédestinée? A quel prix ne voudrions-nous pas éloigner de nos derniers moments l'agonie, cet avant-goût de la dissolution corporelle, la crainte de l'avenir, ou, ce qui est plus terrible encore, la léthargie de l'âme, son insouciance, marque presque certaine de réprobation! Telle vie, telle mort. La paix et la confiance dont saint Joseph jouit à ses derniers moments sont les fruits de sa sainte existence. Julien l'Apostat expire en maudissant le Christ, dont il proclame la victoire; Voltaire meurt, l'écume aux lèvres, en marchandant la Miséricorde qu'il avait bafouée toute sa vie. Joseph avait aimé et servi Jésus pendant sa vie; au moment de mourir, il reçoit la récompense anticipée de son amour et de sa fidélité. Saint Michel est moins l'ange de son jugement que le messager divin honorant, par sa présence sur la terre et dans l'éternité, l'âme du grand serviteur de Dieu.

Qu'importe donc l'éclat de la vie, la célébrité, la gloire terrestre, puisque tout ce bruit vient s'éteindre dans la tombe! Est-il rien de plus incohérent qu'une manifestation autour d'un cadavre? Criez, hurlez! vous ne réveillerez pas son insensibilité. L'Église, du moins, honore le corps qui a été un instrument de bien et prie pour l'âme qui en eut le mérite. Mais, les cris de l'impiété ne sont-ils même pas une dérision? Qu'ils vivent, disent-ils, lui et le mal qu'il a servi! Dieu fasse qu'il ne soit pas mort en même temps et à la terre et au ciel! Mais le monde fait ce qu'il peut. Il agite jusqu'à la tombe le flambeau de sa gloire; mais l'homme de ses faveurs n'en est plus éclairé. Ses œuvres lui ont déjà fait devant la Justice incorruptible une autre destinée.

O saint Joseph, apprenez-nous à vivre comme vous, humbles, ignorés, mais dévoués serviteurs de Jésus et de Marie! Nous

désirons et nous demandons pour l'heure de notre trépas leur présence, l'intercession de la Mère et le tout-puissant secours du Fils. Obtenez-nous de vivre comme vous dans leur sainte compagnie, et l'archange Saint Michel, envoyé par Jésus, conduira notre âme, comme il conduisit la vôtre, au sein de l'indéfectible lumière, dont jouissent vos imitateurs et vos protégés.

---

## ORDRE DE SAINT-MICHEL

---

### Chapitres et Cérémonies

---

L'Ordre de Saint-Michel ne fut pas seulement destiné, dans la pensée de son fondateur, à honorer des personnages de distinction, ou à récompenser ce que notre langage contemporain appelle complaisamment mais vaguement des « services exceptionnels. » Louis XI se proposait surtout de fortifier dans les cœurs des puissants seigneurs du royaume l'attachement à la foi catholique, l'amour de la France et le dévouement au roi qui était regardé comme l'incarnation vivante de la patrie. Qu'il ait voulu en faire un moyen de gouvernement, nous ne le discuterons pas; nous n'oserions même pas l'en blâmer. Car à cette époque si difficile du XV<sup>e</sup> siècle où la France épuisait ses forces dans des luttes permanentes de seigneur à seigneur, sans gloire ni profit pour le pays, ce fut l'honneur de ce prince, dont on a ridiculisé la mémoire en exagérant ses défauts, d'avoir revê la force dans la paix, la paix dans l'union, l'union dans la soumission de tous à une autorité paternelle, mais respectée. Ce but, vraiment digne d'un grand roi, fut l'objet constant de tous ses efforts. Pendant que, d'un côté, il contre-balançait par l'organisation et les privilèges des communes la puissance des seigneurs, il attirait ceux-ci et les attachait par les dignités, les honneurs et surtout par les préséances hiérarchiques, à la personne du roi. Il donnait ainsi le branle à ce mouvement ascensionnel des masses dont le principe est écrit en toutes lettres dans l'Évangile, et qui ne serait effrayant ni pour le présent, ni pour l'avenir, si ce n'est que les masses cessent d'être chré-

tiennes. Sous l'influence salutaire de la loi du Christ, la fraternité abaisse le puissant, élève le faible et produit entre eux l'égalité devant la loi humaine, comme elle existe déjà devant Dieu. Mais pour tous, grands et petits, ce n'est pas trop du respect de la loi divine pour maintenir dans la soumission aux lois humaines ce torrent d'autant plus impatient qu'il se sent plus fort et plus redouté.

Au milieu d'abus nombreux, le moyen âge n'avait point à craindre celui-là. La foi avait mis son empreinte dans les mœurs; l'autorité était chose sacrée pour les peuples, et je doute qu'on pût faire accepter à un grand nombre de nos légionnaires les conditions ci-dessous indiquées dans les *Statuts de l'Ordre de Saint-Michel*. Nous trouvons même téméraires, en nous reportant aux relations de Louis XI avec sa noblesse, ces exigences d'un roi qui n'était alors que le premier seigneur de son royaume. Et cependant dès que l'Ordre fut institué, il fut l'objet de toutes les ambitions.

Voyons maintenant, avant de nous occuper de l'élection et de la réception des chevaliers, ce que les Statuts appellent le Chapitre et les Corrections.

Le Chapitre général de l'Ordre se tenait le lendemain de la fête de Saint-Michel, au lieu où avait été célébré le service pour les chevaliers trépassés et l'office de Notre-Dame, ou en tel lieu qu'il plaisait au Souverain. Le secret était de rigueur, et on le comprendra aisément par la teneur de l'article trentesixième des Statuts :

« XXXVI.— En iceluy Chapitre entre autres choses, par ledict Chancelier, sera en général touché ce que lui semblera être à remonstrer et persuader pour la correction et extirpation des vices, et persévérance et accroissement des vertus pour tous ceulx de l'Ordre, afin qu'ils travaillent à vivre vertueusement et donnent exemple de vie louable et vertueuse à tous autres chevaliers et nobles, qui de ce pourraient avoir congnoissance. Et ce fait, là mesmement par iceluy Chancelier, au nom dudict Ordre, sera dit et enjoint au dernier en siège desdicts frères, qu'il isse (sorte) dudict Chapitre, et attende au dehors jusques à ce qu'on l'appellera pour y entrer : lequel chevalier ainsi party, et estant dehors dudict Chapitre, ledict Souverain ou son commis, ou ledict Chancelier au nom d'iceluy Souverain demandera par serment solennel et grand à tous lesdicts frères,



et mesmement audict Souverain de l'Ordre, et à chacun d'eulx particulièrement, en procédant du dernier siège jusques au premier, qu'ils dient s'ils savent ou ont ouy dire à personne digne de foy que leur dict frère et compaignon issu dudict Chapitre ait dict, fait ou commis chose qui soit contre l'honneur, renommée, estat et devoir de Chevalerie, mesmement contre les Statuts, poincts et ordonnances de l'Ordre, et dont iceluy Ordre peut estre diffamé ou mesprisé aucunement. »

L'article suivant apporte la sanction de cette ordonnance. La dégradation et privation de l'Ordre n'étaient infligées que rarement et pour raison d'hérésie, de trahison ou de lâcheté. Nous en avons vu un exemple précédemment dans le jugement du connétable de Saint-Pol. La correction, pour être plus bénigne, est cependant encore d'une sévérité peu connue de nos jours.

« XXXVII. — S'il est trouvé par le rapport et dict des frères et compaignons de l'Ordre ou de suffisante partie d'eulx que leurdict frère et compaignon ait commis aucun vice ou ait offensé contre l'honneur, devoir et estat de Chevalerie et noblesse, mesmement contre les statuts et ordonnances d'iceluy Ordre en autre cas que ceulx qui emportent privation; il luy sera par ledict souverain ou sondict commis, ou par ledict chancelier, remonstré bien et à point en l'admonestant de soy corriger et vivre en telle manière que tous blames et paroles diffamatoires et mal sonnans sur personne de telle et si noble Compagnie doyvent cesser, et que doresnavant les compaignons dudict Ordre ayent de luy meilleur rapport. Et quant aux peines lesdicts souverain et frères de l'Ordre en appoincteront ainsi qu'ils verront estre à faire par raison selon le cas; à quoy devra obéir ledict chevalier, et les corrections sur luy mises sera tenu d'endurer, porter et accomplir. — Et après subséquemment sera fait de tous lesdicts chevaliers l'un après l'autre, ensemble des procureurs des absents en montant jusques au chef et Souverain dudict Ordre. »

Nous ne rappelons qu'en passant l'article qui concerne les fautes plus graves et qui entraînaient la dégradation :

\* XLI. — Item s'il était trouvé que ledict Chevalier eust commis cas reprochable et digne de privation de l'Ordre, il, par le Souverain, frères et Compaignons d'iceluy Ordre, ou de la plus grande partie d'iceulx, en sera osté, privé et débouté. Et pour eschever tout scandale, blâme et diffame de l'Ordre,

par sa coulpe et en sa personne, luy sera interdit et défendu de porter jamais Collier dudict Ordre, ne autre semblable; et lui sera en outre enjoinct sur les serments par luy faicts à l'entrer en l'Ordre, que ledict Collier incontinent il rende en mains du Souverain, ou du Thrésorier de l'Ordre : Et si ledict Chevalier n'estoit présent à ce, luy seront envoyées lettres patentes, seellées du seel de l'Ordre, contenant la privation, sentence, condamnation, défense, interdit, inhibitions, commandemens et choses dessusdictes. Et si ledict Chevalier ainsi souffisamment sommé estoit refusant de rendre ou envoyer ledict Collier, ledict Souverain, s'il estoit son subject, procédera par voye de justice et le contraindra à ce; Et s'il n'estoit subject audict Souverain, il y procédera selon raison, et que trouvera par l'avis et conseil des frères et Compaignons de l'Ordre. »

Quel que soit l'usage qui ait été fait de l'article trente-huitième dans la pratique, nous le recommandons néanmoins à l'attention du lecteur :

« XXXVIII. — Item et pour les raisons dessus touchées, et afin que ladicte Compagnie amiable et fraternité se puisse mieux entretenir et garder en égalité, pour ce que des plus grans doibt par raison procéder le meilleur exemple, voulons que l'issue (la sortie) et examen se fasse dudict Souverain comme des autres, et la correction, peine et punition à l'avis des frères de l'Ordre, si le cas y eschet. »

Il est plus que probable que ce point ne fut point observé, car en le lisant on se rappelle instinctivement l'accueil que Louis XI, à l'assemblée de Tours (1465), avait fait aux remontrances du duc d'Orléans, père de Louis XII. Celui-ci s'étant permis de signaler quelques abus dans le gouvernement, fut si vertement rudoyé par le roi qu'il en mourut de chagrin deux jours après.

A côté de peines aussi sévères, Louis XI avait placé le contre-poids, l'encouragement aux grandes et belles actions; c'est l'objet des articles suivants :

« XXXIX. — Item, si le chevalier issu dudict chapitre estoit par le témoignage des autres frères réputé de louable renommée et vie vertueuse, entendant à haults faicts de Chevalerie et noblesse, il en sera à l'avis dudict Souverain et desdicts frères, en la présence d'iceluy chevalier et par la bouche dudict chancelier, fait récitation congratulatoire à l'honneur de sa per-

sonne, l'exhortant à persévérer de bien en mieux, pour avoir dignes mérites de louenge et estre bon exemple aux autres de bien faire : Et semblablement sera dict des autres chevaliers, dont bon et loyal rapport sera illec fait. »

« LXXXIII. — Item, à celle fin que les haults faicts de *Nous* et desdicts Chevaliers noz frères se puissent au plus près de la vérité rediger en vraye escripture, sans aucune dissimulation, le Prevost fera diligence de mettre en escript tout ce qu'il pourra veoir, sçavoir et entendre de ce qu'il appartient estre fait mémoire à l'honneur de l'Ordre, de *Nous* et de nosdicts frères et Compaignons, au plus seur et veritable que faire se pourra : Et à cette cause le Hérault dudict Ordre sera tenu préalablement faire son rapport audict Prévost, de tout ce qu'il sçaura, aura veu et entendu, voyageant, séjournant et autrement, touchant les hauts faicts de *Nous* et de nosdicts frères et Compaignons, pour accorder leurs mémoires et escriptures, sans les trouver en variation, pour icelles mettre au Thrésor, comme dict est. »

« LXXXIV. — Item sera tenu ledict Prévost *mettre en un petit livre* tout ce qu'aura esté fait touchant ledict Ordre le long de l'année, en bonne et deue forme veritable le rediger, et le *Nous bailler* à la fin de ladicte année; pour y estre par nous pourveu à tout ce que besoing sera chacun an, pour l'entier entretement dudict Ordre. »

On était alors au plus beau temps de la chevalerie, et c'était merveille de voir allier ensemble à un si haut degré la foi, le courage, la loyauté, l'honneur. C'était l'époque où se réalisait l'idéal décrit par Eustache Deschamps dans sa *Morale du chevalier* :

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,  
Il vous convient mener nouvelle vie,  
Dévotement en oraison veiller,  
Peschié fuyr, orgueil et villenie;  
L'Église devez défendre,  
La vefve aussi, l'orphelin entreprendre,  
Estre hardys et le peuple garder,  
Prodons loyaulx, sans rien de l'anlruy prendre;  
Ainsi se doit chevalier gouverner.

(Extrait des MERVEILLES DU MONT-SAINT-MICHEL)



## BIBLIOGRAPHIE

### LES MERVEILLES DU MONT-SAINT-MICHEL

Par PAUL FÉVAL

Un beau volume in-8°, orné d'un grand nombre de gravures sur bois. — Prix : broché, 8 fr.; riche reliure toile, à biseau, tranches dorées, 10 fr.; riche reliure demi-chagrin avec plaque, tranches dorées, 12 fr. — La même librairie met en vente en même temps une nouvelle édition (la huitième) du même livre, format in-12, à 3 fr. On y a joint de charmantes vignettes.

Ce n'est point un nouvel ouvrage que nous présentons à nos lecteurs. Tout le monde connaît déjà et l'écrivain et son livre : l'écrivain dont le nom seul est déjà un gage

de succès; le livre qui a substitué au charmant récit de la *Fée des Grèves* et de l'*Homme de Fer* l'histoire vraie et non moins intéressante des *Merveilles du Mont-Saint-Michel*. Nous félicitons vivement M. Paul Féval de la belle illustration qu'il vient de donner à la 7<sup>e</sup> édition de son livre et c'est peut-être un tort de dire que ce n'est pas une nouvelle œuvre pour le public. L'édition illustrée a l'avantage de paraître plus vivante, ou ce qui rend mieux notre pensée, plus gaie et plus éveillée. Le crayon artistique de M. Mathieu et d'un grand nombre d'autres peintres et graveurs de renom, nous fait assister *de visu* aux scènes brillamment décrites par M. Paul Féval. On lit volontiers la narration en jetant au passage un coup d'œil à la gravure; mais la description terminée, on revient à la gravure et l'œil s'y repose avec plaisir.

Les journaux se sont empressés de rendre compte de cette belle publication. Nous allons reproduire l'article que M. Roussel lui a consacré dans *l'Univers* :

« Faire l'éloge de M. Paul Féval, est assurément superflu. Personne n'ignore qu'il est un écrivain de race, pour qui la langue n'a point de secrets. De ce don merveilleux il a, pour ainsi dire, prodigué les trésors dans cette série d'ouvrages qui ont popularisé son nom et où l'on admire une fécondité d'imagination si prodigieuse avec une si étonnante originalité.

» Mais cela, c'est ce qu'on pourrait appeler le Féval de la première manière, et, si brillant qu'il soit, le romancier nous semble bien dépassé par l'auteur de ces livres autrement graves émouvants qui se nomment les *Jésuites*, la *Conversion de Jean* et finalement les *Merveilles du Mont-Saint-Michel*. C'est à ce dernier-né de sa plume que Paul Féval paraît s'être donné avec un plus puissant enthousiasme. Mais aussi quel sujet! En est-il de plus grand que celui dont nous parle cette sublime forteresse du Mont-Saint-Michel, dressée comme au sein de la mer, pour attester, à la face des flots et de la terre, la grande mission de la France et le noble patronage sous lequel, dès l'abord, elle fut placée? Dans nos merveilleuses annales, la page remplie par le Mont-Saint-Michel est elle-même si merveilleuse qu'on ne s'étonnera pas si l'auteur en a voulu témoigner jusque dans le titre qu'il donnait à son livre.

» Et ce titre ne ment pas à l'ouvrage. Ayant à se faire l'historien d'une épopée devant la réalité de laquelle pâlisent toutes les conceptions poétiques des anciens âges, M. Paul Féval a voulu tellement se pénétrer de son sujet qu'il pût se rendre témoignage de l'avoir vécu pour ainsi dire. A le lire, il semble, en vérité, qu'on entend pour chaque époque un contemporain des faits qu'il rapporte, et l'émotion dont on le sent enflammé, se communique d'elle-même au lecteur, emporté à sa suite dans les cloîtres de l'abbaye, y interrogeant avec lui chaque pierre, pour remonter à travers ces témoignages jusqu'à l'origine même d'un monument qui n'a pas d'égal.

» Faut-il se défier de cet enthousiasme, et, parce que le livre semble écrit d'un bout à l'autre avec l'épée de l'Archange inscrivant lui-même ses hauts faits pour la postérité, dira-t-on que l'exactitude historique s'en trouve entamée en quelque endroit? Rien ne serait plus téméraire qu'une pareille appréciation. A la vérité, M. Paul Féval est enthousiaste de son sujet, et c'est ce qui fait qu'un souffle lyrique anime d'un bout à l'autre cette grande histoire; mais en même temps, il a, peut-on dire, la passion de l'exactitude, et l'on serait étonné de l'abondance et de la patience des recherches qu'ont dû lui coûter certains faits, qui paraîtront minutieux à noter, mais qu'il ne s'est pas cru le devoir de négliger.

» Donc la science ici est à l'égal des ardeurs du style. Elle ne les tempère pas; c'est elle-même qui s'en échauffe, et certes nous ne sachions pas que personne puisse songer à s'en plaindre. Ajoutons qu'un attrait s'ajoute à ce double attrait. Une illustration sobre, mais parfaitement adaptée au caractère du merveilleux monument qui est le centre du livre, jette un ornement de plus sur une œuvre qui pouvait s'en passer, mais qui en devient plus aimable encore. En un mot, c'est un beau livre d'étrennes et un excellent livre de bibliothèque. Les curieux et les érudits y trouveront un régal. Mais ce sont les chrétiens qui, surtout, en jouiront. »  
A. R.

Et parlant spécialement du côté artistique du livre, la *France nouvelle* disait :

« La librairie PALMÉ possède avec des illustrations superbes le livre qui sera le grand succès de cette année pour les étrennes. C'est l'heure de *saint Michel*, c'est l'heure de l'héroïque bataille.

Les *Merveilles illustrées du Mont-Saint-Michel*, dont la réussite a été si vive l'an dernier, avaient besoin de voir la chaude éloquence de leurs pages traduite aux yeux par l'art du pinceau. Jamais œuvre ne fut mieux faite pour rehausser les jeunes âmes chrétiennes, pour les élever aux grandes idées de vaillance, de dévouement et de liberté. C'est un sonore et magnifique *Sursum corda*, entonné par la France elle-même, par toutes les voix de notre histoire nationale !

» Nous n'avons point à faire l'éloge du livre, immense drame patriotique où l'érudition le dispute à l'éclat; c'est comme une gerbe formée de toutes nos gloires royales, et dont chaque fleur rayonne sous le volumineux de l'ange de la patrie, versant l'eau du baptême français sur le front de Clovis, déployant l'étendard de Charlemagne, embrasant le cœur de saint Louis, soutenant les bras de Philippe-Auguste, dégainant l'épée de Jeanne d'Arc.

» C'est l'heure où chacun de nous a besoin de tout son courage. Il nous faut écouter cette admirable *Marseillaise* de la foi, de l'espérance et de l'amour. Nous souffrons persécution, il faut que nos regards montent vers Dieu. Le malheur de nos temps a fait de ce poème grandiose un vrai livre de circonstance.

» On ne saurait trop louer l'éditeur habile et fidèle qui a mis les ressources de sa puissante maison au service d'une œuvre à la fois si belle et si véritablement *actuelle*, où toutes les angoisses des jours de châtement passent sous les yeux du lecteur, suivies des miraculeuses compensations dont la miséricorde infinie paye toujours la prière, le repentir et la pénitence. C'est notre livre, le livre de nos épreuves, le livre de nos victoires, le livre surtout de nos prophéties. »

## FAVEURS OBTENUES

### *par l'intercession de Saint Michel*

**Eure.** — J'ai obtenu la dernière grâce que j'avais demandée au bon Saint Michel, j'en remercie de tout mon cœur le bon Dieu et son Archange. Aujourd'hui je viens vous prier de faire brûler au sanctuaire de Saint Michel une lampe pendant neuf jours, en le suppliant d'intervenir pour moi, afin que le bon Dieu m'enlève un souci mortel, d'où dépend la tranquillité de mon mari et la mienne. Ci-joint un mandat de 2 fr. M. G.

**Pas-de-Calais.** — Monsieur le Directeur, je m'empresse de vous remercier du petit envoi que vous m'avez fait et qui, je l'espère, sera tout à la gloire de Saint Michel. Ci-inclus, vous trouverez la somme de 14 fr. 30 dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de faire connaître par l'organe de vos très intéressantes *Annales*, la protection particulière et incontestable de Saint Michel, que j'ai éprouvée en ma faveur, en cinq circonstances très difficiles, depuis quelques mois que j'ai eu le bonheur d'être reçu zéléateur des œuvres du Mont-Saint-Michel. H. D.

**Nord.** — Comptant sur les promesses de plusieurs personnes, j'avais pris l'engagement de payer une somme assez considérable relativement à mes petites ressources. Par malheur, quand vint l'époque de payer, les personnes s'excusèrent de n'être plus en mesure d'exécuter leurs promesses, et je me suis trouvé dans le plus grand embarras. Je me suis mis en campagne afin de trouver la somme dont j'avais besoin, mais je revenais sous le poids d'une grande peine, je n'avais pas trouvé ce qui m'était nécessaire; alors j'invoquai Saint Michel et je me recommandai particulièrement à sa puissante protection. Je fus exaucé sur-le-champ. Une personne que je n'avais jamais vue me fit demander, et d'elle-même me remit la somme dont j'étais en peine. J'ai promis au grand Archange de publier ce fait, et rien n'est plus propice que la voix de vos *Annales* toujours lues avec un nouveau plaisir. S. M. F.

**Saône-et-Loire.** — Monsieur le Directeur, il y a quelques semaines je me trouvais devant une commission d'examineurs, et après avoir dit quelques mots, je perdis le fil de mes idées, et fus réduit à un silence assez prolongé. Déjà le jury perdait patience, quand soudain j'invoquai Saint Michel. A l'instant je continuai mon sujet et j'obtins le nombre de points exigés.

Soyez assez bon, Monsieur, pour porter ce fait à la connaissance de vos nombreux abonnés, afin qu'ils recourent au puissant Archange avec confiance. R. D.

**X...** — Monsieur le Directeur, je suis heureux d'être auprès de vous l'interprète d'une associée qui a reçu de l'archange Saint Michel une

grâce qu'elle sollicitait avec ferveur; en reconnaissance, elle vous envoie ce mandat de 5 fr. dont vous disposerez à votre gré. Elle compte aussi sur les prières qui se font à l'abbaye, pour lui aider à remercier son puissant protecteur.

Veuillez recommander aux prières des Apostoliques toutes mes intentions, en particulier trois faveurs temporelles et quatre grâces de conversion. Faites aussi demander à Saint Michel qu'il me protège en plusieurs circonstances où bientôt j'aurai spécialement besoin de son secours.

J. G.

**Calvados.** — Je suis bien en retard pour des motifs qu'il est inutile de raconter, mais je tiens à prouver ma reconnaissance à Saint Michel.

J'étais fort inquiet de l'état de ma santé, et je m'étais adressé au couvent des Carmélites, pour faire prier pour moi. M<sup>me</sup> la Supérieure me répondit une lettre commençant par ces mots :

*Saint Michel, à notre secours!*

Je confesse que je crois que cette invocation a été entendue, car un accident qui pouvait être très grave n'a eu aucune suite fâcheuse pour ma santé.

Je viens aujourd'hui lui en témoigner ma reconnaissance, en vous envoyant un mandat-poste de 10 fr., sur lesquels vous prendrez 2 fr. pour une messe d'action de grâces, et 8 fr. pour les Apostoliques, qui devront toujours se souvenir du grand Saint Michel et propager son culte sur la terre.

A.

**Calvados.** — J'ai eu recours à l'intercession de Saint Michel, à l'occasion d'une grave maladie; j'ai promis de faire connaître par les *Annales* si j'étais exaucé; et secourue, je vous adresse l'expression de ma reconnaissance en me recommandant à vos prières.

A. de M.

**X...** — Je viens vous prier de faire dire une messe d'action de grâces à Saint Michel, pour ma petite fille qui a été guérie hier, jour de Saint-Michel, pour laquelle vous aviez prié.

Ma petite fille a été vouée à Saint Michel, priez pour qu'il la protège toujours.

C<sup>on</sup>st d'A.

**Drôme.** — Je suis redevable à Saint Michel d'une faveur signalée qu'il m'a accordée le jour même de sa fête, contrairement à toute espérance humaine. Veuillez faire célébrer à mon intention une messe d'action de grâces, et signalez, si vous le jugez à propos, cet éclatant bienfait obtenu par son intercession. Ce n'est pas la première fois que j'expérimente la puissante protection du glorieux Archange; la reconnaissance, la confiance, l'amour et la dévotion envers lui, le zèle pour son honneur et pour son culte seront désormais profondément gravés dans mon cœur. Si Dieu m'en fait la grâce, j'irai à son béni sanctuaire, le remercier de ses bienfaits et me placer de nouveau et d'une manière plus spéciale sous sa toute-puissante protection.

Ci-joint 2 fr. en timbres-poste.

L'abbé G. F.

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — A nos abonnés. — Les œuvres du Mont-Saint-Michel. — L'année archangélique : l'Ascension. — Extension du culte de Saint Michel : couvent de Marie-Anxillatrice à Paris. — Saint Michel dans l'Ancien Testament : le châtement d'Héliodore (*gravure*). — Gilles de Bretagne (*fin*). — Culte de Saint Michel en France : diocèse du Mans. — Abbaye de Saint-Michel-de-Tonnerre (*suite*). — Correspondance.

### A NOS ABONNÉS

*Il est plus important que jamais cette année que nos abonnés mettent une grande bonne volonté à nous faire parvenir par nos Zélateurs et nos Zélatrices ou à nous envoyer directement leur petite redevance à l'École apostolique. Le prix de l'abonnement et les dons particuliers de nos bienfaiteurs forment désormais la SEULE ressource avec laquelle nous puissions soutenir notre œuvre, et nous pensons que ce n'est pas le moment de l'abandonner. Nous avons confiance que cet appel sera compris et que les souscriptions plus abondantes nous permettront de continuer notre entreprise pour Dieu, l'Église et la France. Nos Zélateurs et nos Zélatrices recueilleront aussi de quelque main qu'ils viennent les VIEUX et les MAUVAIS LIVRES inutiles ou nuisibles.*

## LES ŒUVRES DU MONT-SAINT-MICHEL

Nous commençons avec cette livraison la huitième année de nos *Annales*. Le but que nous nous sommes proposé dès le premier jour, nous ne cessons de le poursuivre, sans nous laisser détourner ou arrêter par aucun obstacle. Il n'est permis à personne de se faire illusion sur la difficulté des temps que nous traversons. La foi chrétienne subit un de ces nombreux assauts prédits par l'Homme-Dieu, qui n'ont jamais manqué de venir, sous une forme ou sous une autre, éprouver et affermir à chaque siècle son indestructible solidité. Nous sommes toujours disposés à croire qu'à aucune époque la lutte ne fut plus acharnée et le péril plus imminent. Le marin, lui aussi, compte pour rien auprès de la tourmente qui l'emporte, les tempêtes auxquelles résistèrent ceux qui bravaient avant lui les fureurs de l'Océan. Le passé eut ses combats et l'histoire est là pour nous en attester l'acharnement. Il y eut des âmes faibles qui, après maints prétextes, maintes concessions, pactisèrent et firent de déplorables chutes. Il y eut aussi des âmes fortes : au milieu du désarroi général, fortes de leur droit et de leur foi, elles portèrent bien haut le drapeau de leur croyance et surent tenir tête au torrent dévastateur. Aujourd'hui comme hier la victoire est aux âmes fortes. Les conditions de la lutte sont changées ; ce ne sont plus les mêmes armes, le même terrain. Le mal, alors même qu'il était réduit à se cacher et à frapper dans l'ombre, faisait encore de nombreuses victimes : la nature pervertie du genre humain lui ménage toujours de nombreuses intelligences dans la société. Que dire alors de ses ravages lorsque son action se développe au grand jour et achalande publiquement ses honteuses productions ? Que dire surtout lorsque ce n'est pas seulement au cœur que la presse vient s'attaquer par ses élucubrations malsaines, mais lorsqu'elle se fait un

jeu et un calcul de pervertir l'esprit public par de monstrueuses doctrines ? Tout le reste, tout ce qui est événement extérieur, crimes, attentats, dissensions publiques et privées, dérivent comme une conséquence logique de cette source inépuisable de calamités. Si l'attaque est formidable, la résistance est fière et ne cède pas. Les rangs se serrent autour de la croix, il y a des victimes ; mais elles n'ont point forfait à l'honneur.

En dehors de cette lutte bruyante, où la discussion, le heurt du mensonge contre la vérité, de la calomnie contre la loyauté, de la presse contre l'Évangile, de la Loge contre l'Église, ont comme de fauves reflets des poignards dans l'ombre ; en dehors même de la franche et loyale réponse de la science à la science, de la raison au système, des faits aux utopies, où la joute devrait se terminer à l'avantage des deux combattants, en dehors, disons-nous, de cette levée de boucliers qui remplit le monde du bruit de ses exploits, il est un rôle plus modeste, mais qui a son utilité.

Au fameux siège d'Orléans, que les Anglais durent lever à l'arrivée de Jeanne d'Arc, pendant que l'ennemi battait les remparts, fuyait devant les sorties des assiégés et revenait à la charge, la population ne restait pas inactive. Sous les coups de canon la muraille se trouait, et l'ennemi s'élançait dans la brèche. Peine inutile ! Une autre muraille s'était élevée comme par enchantement derrière le rempart ruiné, tout était à recommencer ; les faibles avaient prêté la main aux vaillants. On donnait au secours le temps d'arriver.

C'est là ce que demandent de nous tant d'âmes auxquelles s'adressent nos *Annales*. La lutte partielle aujourd'hui peut être universelle demain, et nous avons besoin d'être *fortifiés* pour l'heure du combat. Aussi, sans nous jeter dans aucune polémique irritante, nous avons voulu avant tout *édifier* le culte de celui qui, le premier, victorieusement battait pour la querelle de Dieu. Le faire connaître, aimer, honorer et imiter, c'est là une tâche dont le but, si nous pouvions l'atteindre, rendrait un service éminent à la grande cause du bien. Le

connaître, ce n'est pas seulement savoir son existence; c'est aussi apprendre, *par sa vie*, à quel prix l'être libre conserve sa dignité, grandit en valeur, acquiert la rémunération impérissable; c'est apprendre que la victoire est aux cœurs humbles devant Dieu, fermes contre le scandale, inflexibles dans la ligne du devoir. Connaître Saint Michel, c'est le voir dans le rôle que la Providence lui assigne au milieu de l'humanité, auprès des nations, auprès de chaque homme en particulier; c'est le voir, l'histoire en main, apporter à la terre les bienfaits de Dieu, protéger les bons, châtier les méchants, montrer le doigt du souverain Maître du monde dans les événements de la vie des peuples et des individus; c'est le voir à l'œuvre, même dans le gouvernement matériel du monde. Et, certes, ce ne serait pas là une innovation. Nos pères le connaissaient ainsi.

L'année dernière nous n'avons point communiqué à nos lecteurs, pour ne pas être accusés de crédulité, une note découverte par un ami dévoué de Saint Michel dans un ouvrage de l'abbé Trithème, ouvrage publié en 1613. Voici la substance de cette note : En étudiant les livres scientifiques des Arabes et des Juifs l'auteur a découvert que les planètes du monde sublunaire ont toutes un ange ou un archange pour les gouverner pendant une période de 354 ans environ, puis le monde est confié à la garde de Saint Michel. Il ajoute : La liberté ne sera pas rendue aux Juifs avant la troisième révolution des astres accomplie sous l'ordre de Michel, et cela arrivera l'an 1880, au huitième mois après la naissance du Christ, c'est-à-dire au huitième mois de l'an du monde 7170 : *Nec restituetur Judæis libertas ante tertiam revolutionem Michaelis spiritus; hocque fiet post Christi nativitatem anno 1880, mense 8; hoc est anno mundi 7170, mense 8*. Nous ne voulons rien conclure de là, si ce n'est que l'Archange tenait une place éminente dans le cœur et l'esprit de nos aïeux et que nous devons lui rendre cet honneur qu'un siècle impie lui a enlevé. Cette vénération de la vieille France est écrite en page de granit sur notre sol chrétien, et nous sommes loin d'avoir épuisé l'énumération de tous les

monuments élevés par nos pères à l'Angé protecteur de notre pays. Que serait-ce s'il nous était donné de découvrir les racines profondes qu'avait jetées dans les familles, au moyen âge, l'amour de celui dont le nom est inséparable de nos gloires les plus pures, comme de nos événements les plus heureux? Nous venons de soulever une partie du voile qui recouvre ce mystère pour un diocèse seulement, par le relevé des *fondations* faites aux chapelles, autels de Saint Michel en ses jours de fête. Cette mention si souvent répétée « le jour Saint Michel, » « à la fête Saint Michel, » « le service de l'apparition de Saint Michel, » lors même que Saint Michel n'est le patron ni de l'Église ni du défunt, indique un culte qui se perpétuait jusque dans la mort.

Nous avons l'espoir qu'un jour viendra où le nom de l'Archange aura repris sa popularité. Depuis quinze ans nous jetons ce nom béni aux quatre vents du ciel et nous pouvons dire qu'il n'est point tombé sur un sol stérile. Trop de prières et d'actions de grâces s'élèvent chaque jour comme un parfum d'amour de son encensoir d'or vers le trône de Dieu. Nous avons dû renoncer à en publier le détail quoique nous sachions bien que ce soit là une partie essentielle des *Annales* du culte de Saint Michel.

La prière ne s'adresse pas à l'Archange seulement au foyer de la famille. Le vœu de faire le pèlerinage au Mont-Saint-Michel devient de plus en plus fréquent, et s'il nous était possible d'enregistrer tous les *viages* individuels qui se font au sanctuaire vénéré, les chiffres seraient éloquents et feraient toucher du doigt la confiance inspirée aux *malheureux* par notre saint protecteur. Les grands pèlerinages viennent aussi rendre à Saint Michel l'hommage public de la vénération qu'il inspire. Outre les *Œuvres* de jeunes gens et de jeunes personnes qui accourent placer sous ses auspices leur foi et leur prospérité, collèges, pensions, ouvriers, cercles catholiques, orphelinats, nous voyons se presser dans le sanctuaire de notre basilique des paroisses entières, guidées par leurs pasteurs. Le Parisien du pèlerinage national croise sur les grèves le Breton de Dinan et

le pieux fidèle de Lille fait succéder sa ferveur calme et recueillie aux cantiques enthousiastes du martial Vendéen.

Saint Michel est donc plus connu, plus honoré. Et cependant l'œuvre n'est qu'à son début. Lorsque l'ennemi est partout, dans la rue, dans l'atelier et jusque dans le sanctuaire de la famille; lorsque ses écrits sont empoisonnés, ses paroles immondes, ses conseils perfides, ses exemples impudents, nous avons besoin d'un nom qui, sur nos lèvres, soit synonyme de générosité dans la lutte pour Dieu. Satan, dont l'orgueil râle sous le pied de l'Archange, connaît et redoute ce nom comme il connaît et redoute le nom de l'Immaculée Marie; il sait aussi qu'il ne vaincra pas ceux qui, à l'exemple de Michel, n'ont pour lui ni une concession ni une faiblesse. Il s'agit donc de ranger autour de l'Archange tous les cœurs qui veulent rester forts dans la foi.

C'est à ce travail que nous avons appelé nos *zélateurs* et nos *zélatrices*. Leur part est grande dans le résultat obtenu. Elle est d'autant plus grande que nous savons toutes les difficultés qu'ils rencontrent sur leur chemin. Les circonstances présentes ne sont pas de nature à rendre plus aisée leur tâche ingrate et difficile. Dieu seul peut connaître tous les sacrifices que chaque jour ramène aux âmes qui ont entrepris la dure mission de faire le bien. Que de fois nous avons regretté de ne pouvoir parler par le moyen de ces petites *Annales* aux associés si nombreux que leur zèle enrôle sous la bannière de l'Archange! Que de fois aussi nous nous sommes réjouis ou attristés des joies ou des tristesses que leur apportait notre commune entreprise. Que de fois, en voyant grandir à l'ombre du sanctuaire les futurs apôtres de l'Archange, nous avons prié pour les âmes disséminées partout auxquelles ils sont redevables du succès de leur vocation. Pieuse et ardente au travail, notre chère phalange se prépare aux luttes de l'apostolat. Un jour viendra, nous en avons l'espoir, où elle achèvera l'œuvre que nous commençons. Notre France aura peut-être, hélas! plus besoin d'apôtres que les rivages infidèles où elle envoya si longtemps ses mission-

naires, et Saint Michel aura les siens, et ce seront ceux-là auxquels nous distribuons en votre nom le pain du corps et de l'âme, et ces enfants, devenus hommes, planteront sur les ruines de l'impiété confondue l'étendard sur lequel est inscrit la devise des forts : Qui est comme Dieu!

---

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

### L'ASCENSION

---

Lorsque le pèlerin sort de Jérusalem par la porte de l'Orient, il traverse la vallée de Josaphat, passe le Cédron et gravit la montagne des Oliviers. Il arrive à une petite plate-forme pavée de dalles, supportant deux tronçons de colonnes et un petit bloc sur la surface desquels on a entaillé des croix fleuronées. Ce lieu porte le nom des *Viri Galilæi*. Un peu plus haut, quelques pans de mur, les ruines d'un double rang de colonnes sur un pavé assez bien conservé, sont tout ce qui reste de la *basilique de l'Ascension*. Saint Jérôme et plusieurs autres Pères nous apprennent qu'on n'a pu fermer la coupole au lieu où Notre-Seigneur s'est élevé à travers les airs et que le sol sur lequel se trouvaient les vestiges de ses pieds n'a pu être couvert de marbre (Mgr Mislin).

Tel est aujourd'hui le lieu qui fut le témoin de l'Ascension du Sauveur. Quarante jours s'étaient écoulés depuis la Résurrection, et Jésus avait, par de nombreuses apparitions, par de fréquents entretiens, montré à ses apôtres la réalité de ce miracle suprême qui confirmait tous les miracles de sa vie mortelle, et affermi cette base de toute la prédication évangélique.

Une dernière fois il réunit tous ses disciples et suit avec eux la voie douloureuse qu'il avait parcourue dans les heures lugubres de sa Passion. Le chemin du sacrifice conduit à la gloire. Jésus parle, et il aisé de pressentir le sujet de ce suprême entretien. Le royaume de Dieu souffre violence. Son apostolat sur la terre sera en butte aux persécutions, aux travaux longs et pénibles, aux souffrances de toute sorte. Mais aussi le mérite



en sera immense et la récompense éternelle. Cette récompense il va lui-même en prendre possession au nom de tous ses frères adoptifs et ouvrir à l'humanité la porte du ciel fermée par le péché du premier Adam.

« Je m'en vais, dit-il, et vous ne pouvez me suivre maintenant. Pour vous, c'est l'heure du travail. Vous êtes faibles, mais l'Esprit-Saint viendra en vous et vous porterez témoignage de moi à Jérusalem et dans toute la Judée, à Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » En disant ces mots, Jésus jette sur sa famille de la terre un regard attendri et s'élève dans les airs. Les yeux de tous ceux qu'il laisse ici-bas le suivent dans sa miraculeuse ascension, et longtemps après qu'un nuage s'est interposé entre le Sauveur et la terre, les disciples regardent encore le point de l'atmosphère où il a disparu. La dernière séparation sur la terre est consommée. Tous ces cœurs si ardemment attachés à la personne du Seigneur n'y peuvent croire. Vivre et travailler à son œuvre sans lui, est-ce possible ?

Tout à coup une voix s'élève du milieu de l'assemblée : *Viri Galilæi, quid aspicitis in cælum ?* Deux jeunes gens sont là debout, enveloppés dans leurs blancs vêtements : « Hommes de Galilée, disent-ils, pourquoi restez-vous les yeux ainsi attachés au ciel ? Ce Jésus qui s'est éloigné de vous reviendra un jour comme vous l'avez vu monter au ciel. »

Une révélation faite à sainte Françoise Romaine lui déclara que ces deux anges étaient Saint Michel et saint Gabriel : le premier comme protecteur de l'Église naissante ; le second comme ange gardien de la sainte Vierge, présente à l'ascension de son divin Fils.

Recueillons de la bouche de Saint Michel sa parole aux disciples et profitons-en pour nos âmes.

Il nous est agréable et facile de nous tenir dans la contemplation du ciel et de ses récompenses dont la plus douce sera la possession de ce Jésus qui est le centre de la gloire des élus. L'intelligence s'illumine dans l'oraison, le cœur cherche dans l'amour sensible du Sauveur une joie et un bonheur qui font verser des larmes de tendresse et éclater les transports de la reconnaissance. Volontiers nous parlerions de dresser notre tente à l'ombre de l'autel et de passer là, dans la paix et le repos, les jours de notre vie. Heureux si les consolations sont abondantes, attristés et les yeux pleins de larmes si un nuage

nous dérobe la vue du Seigneur, nous oublions qu'avant d'être le témoin de la gloire de Jésus, le mont des Oliviers avait reçu le sang de son sacrifice librement répandu pour le rachat de l'humanité. « Ne saviez-vous pas, avait dit le Maître, qu'il fallait que le Christ souffrit et entrât ainsi dans sa gloire ! » Le ciel est une récompense et il s'achète au prix du travail et du sacrifice. Nous avons besoin de puiser des forces pour les luttes de la vie dans la prière et la contemplation, dans la réception des sacrements et surtout de la sainte communion ; mais ces forces nous les devons dépenser à notre tour au service de Dieu et du prochain. Que cette parole de Saint Michel est énergique et à combien d'âmes ne peut-elle pas s'appliquer de nos jours ? Il ne dit pas : « Pourquoi regardez-vous le ciel ? » Non ; mais bien : « Pourquoi restez-vous, les yeux attachés au ciel ? » Là-bas, semble-t-il leur dire, il y a des âmes qui vous attendent, des travaux qui vous sollicitent, des souffrances, des sacrifices à subir : c'est votre partage sur la terre. Suivez le Christ dans sa voie douloureuse et vous partagerez sa gloire. O âmes chrétiennes ! lorsque le mal envahit le monde, lorsque ses apôtres déploient, à la répandre, une activité satanique, priez et agissez ! Vous pouvez égaler leur zèle et ce zèle soutenu par la grâce peut être une digue au torrent dévastateur.

#### FÊTE DE SAINT MICHEL (8 mai).

**Avis.** — Comme les années précédentes, nous nous préparons par un *triduum* de prières à cette fête du 8 mai. Nous invitons nos associés et surtout nos zéloteurs à s'unir à nous d'esprit et de cœur pour recommander au saint Archange les besoins si pressants de l'Église et de la France. Voici l'ordre des cérémonies qui auront lieu dans le sanctuaire de Saint Michel pendant le *triduum* et le jour de la fête :

À 7 heures 1/2, messe du pèlerinage qui sera pour le 8 mai la messe de communion.

À 1 heure 1/2, récitation du chapelet de Saint Michel, procession à la crypte du Mont-Tombe, et salut du Très Saint Sacrement.

Le 8 mai, à 10 heures, grand-messe ; à 6 heures 1/2, salut solennel du T. S. Sacrement.

## EXTENSION DU CULTE DE SAINT MICHEL

La lettre que nous publions nous a été adressée du convent de Marie-Auxiliatrice, à Paris. Nous sommes heureux de voir placée sous la protection de Saint Michel cette Œuvre si intéressante destinée à donner à Paris un asile aux jeunes filles pauvres, atteintes de maladies de poitrine.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Voudriez-vous donner dans vos *Annales* une place à cette lettre qui n'est pas autre chose qu'un témoignage de notre vénération pour le grand Archange dont vous propagez le culte parmi nous? L'asile Sainte-Marie est avant tout, sans doute, confié à la tutelle de la Mère de Dieu, et il se glorifie de porter son nom béni. Mais, depuis sa fondation, il a toujours considéré Saint Michel comme son protecteur spécial. Nous lui recommandons nos œuvres : l'enseignement, le soin des malades, l'instruction des pauvres et surtout cet asile des pauvres poitrinaires que nous ouvrons à de malheureuses jeunes filles au moment où, incapables de demander des ressources à un travail suivi, elles sont exposées à tomber dans la misère, le découragement ou de plus grands malheurs encore. La Providence, du reste, a semblé nous le donner sensiblement comme notre ange gardien. C'est, en effet, le 29 septembre 1854 que notre société a pris naissance, et cette circonstance, jointe à la dévotion que nous portons à Saint Michel comme protecteur de la France, nous le fait considérer comme notre patron. Aussi sa statue est-elle placée à l'entrée du chœur de notre petite chapelle et il semble vraiment s'en montrer le gardien.

Étant placée sous le vocable de la sainte Vierge, il n'est pas étonnant qu'Elle ait commencé l'œuvre de son Fils au jour de la fête du chef de sa milice. Dieu a vraiment fait des miracles pour notre famille religieuse et nous ne doutons pas qu'il les ait accordés à la puissante intervention de Saint Michel.

Plus que jamais nous allons faire nos efforts pour propager sa dévotion parmi nos chères malades; car ce grand saint est bien certainement le patron qu'elles doivent invoquer avec la

bienheureuse Marie. Pour un grand nombre il sera l'ange des prédestinées, pour les autres il sera l'ange du combat, pour toutes l'ange de la force et de la vertu.

Recommandez cette maison, mon révérend Père, aux prières de vos associés, afin que Saint Michel attire sur nous et sur nos malades la bénédiction du ciel.

Agrérez, etc.

## LE CHATIMENT D'HÉLIODORE

La ville de Jérusalem jouissait d'une profonde paix sous le pontificat du grand prêtre Onias et la stricte observation des lois, la haine que le mal inspirait à tous les esprits semblaient garantir à cette paix une longue durée. Comme toujours, une grande prospérité publique était la conséquence de l'union qui existait entre tous les citoyens à l'intérieur, et de la bonne harmonie dans les relations avec les peuples voisins. Il suffit de l'ambition insatiable d'un homme pour jeter le trouble et la désolation dans la cité.

Les affaires temporelles du Temple étaient gérées par un nommé Simon, de la tribu de Benjamin, homme peu scrupuleux lorsqu'il s'agissait des intérêts d'autrui. Plusieurs fois il avait essayé d'obtenir pour ses prétentions injustes l'assentiment d'Onias; mais celui-ci s'y était toujours énergiquement opposé. Cette résistance irrita vivement Simon, qui résolut de s'en venger. La délation est une arme toujours prête et toujours sûre lorsqu'elle met en jeu le démon de la cupidité. Un jour, le lieutenant du roi Séleucus en Célé-Syrie, Apollonius, reçut la visite du traître et apprit de lui que le temple de Jérusalem renfermait des richesses immenses inutiles à son entretien et dont le roi pourrait facilement s'emparer. Aussitôt informé, le roi fait venir son intendant Héliodore, lui ordonne d'aller enlever le trésor du Temple. Habile en stratégie, l'intendant, pour ne pas éveiller les soupçons, simule un voyage dans les villes de Phénicie et de Célé-Syrie et arrive à

Jérusalem plein de confiance dans le succès de sa démarche. D'ailleurs il a une escorte armée et Jérusalem n'a personne à lui opposer. Sûr de son fait, il va trouver le grand prêtre qui le reçoit avec bienveillance, et lui déclare brusquement le motif qui l'amène : il y a des sommes considérables entassées dans le Temple; cet argent, il a l'ordre de l'enlever et de le porter à Séleucus. « Le trésor, répond Onias, renferme deux cents talents d'or et quatre cents talents d'argent; mais cette somme n'appartient ni au Temple, ni à la cité, ni aux prêtres. Ce sont des dépôts confiés par des particuliers à la garde du Dieu de nos pères dans l'inviolable majesté de son sanctuaire; c'est le patrimoine des veuves et des orphelins, personne ne peut vous donner le droit d'y toucher; accomplir cet ordre serait un sacrilège. » Le droit! un sacrilège! Héliodore sourit en entendant ces mots déjà usés sous les pieds des détenteurs de la force. Le droit pour lui c'était l'ordre de son maître, il le mettrait à exécution le lendemain.

La nouvelle se répandit dans la ville comme un coup de foudre et jeta la consternation dans tous les cœurs. De grand matin la foule se porta en masse vers le Temple, et lorsque Héliodore parut, entouré de ses shires, de violents murmures l'accueillirent sur son passage. Mais que lui importaient ces murmures? Que lui importaient les cris des pauvres, les gémissements des vierges que la faim va chasser du sanctuaire où leur vertu trouvait un abri? Que lui importaient les prières de tous les prêtres prosternés sur le pavé du temple et jurant Dieu de sauvegarder l'honneur et la sainteté de sa maison? Il faudrait des épées et des soldats pour lui résister, et il n'y a là que des prêtres avec leurs prières, des hommes avec leurs murmures et des femmes en pleurs; rien de tout cela ne troublait l'audace du mécréant. Il fend la foule et monte jusqu'au Saint des Saints. Les larmes et la voix altérée du grand prêtre qui le conjure de ne pas commettre ce sacrilège ne font qu'exciter sa colère. L'iniquité se consomme, mais la vengeance divine apparaît : c'était Saint Michel. L'Archange porte une armure d'or parsemée de diamants; il monte un coursier fougueux qui se jette sur l'intendant et l'étend sur le sol. Eu même temps, la flamme terrible qui brille dans son regard irrité épouvante les satellites qui jettent là leur fardeau sacrilège et s'enfuient. Deux jeunes hommes d'une beauté remarquable apparaissent : ils se tiennent aux côtés d'Héliodore et

leurs mains armées de verges frappent sans relâche le malheureux qui se tord sous leurs coups. Une nuée ténébreuse envahit subitement le sanctuaire, et lorsqu'elle se dissipe, l'intendant était soul, étendu sur le pavé, sans voix et presque sans vie. On le place à la hâte sur une chaise et on le jette hors du temple.



LE CHATIMENT D'HÉLIODORE

Fragment de la peinture à fresque de Raphaël dans une des salles du Vatican  
(XVI<sup>e</sup> siècle)

(Extrait de l'ouvrage : *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*)

Les amis d'Héliodore se rendirent auprès d'Onias et le conjurèrent d'intercéder auprès de Dieu pour obtenir la guérison de l'intendant. Le pontife se met en prière. Presque aussitôt les deux jeunes hommes reparaisent tout brillants de lumière près d'Héliodore et l'un d'eux lui adresse la parole : « Rendez grâces au grand prêtre, lui dit-il, car c'est à ses supplications que vous devez la vie, allez maintenant et annoncez partout la puissance de Dieu. » La guérison fut aussi complète que le châtement avait été terrible.

De retour au palais du roi, Héliodore rendit compte de sa mission; et comme Séleucus lui demandait s'il ne connaissait personne qu'on pût envoyer à sa place à Jérusalem : « Si vous avez, répondit l'intendant, quelque ennemi ou quelque rival à punir, envoyez-le remplir la mission que vous m'avez confiée; il vous reviendra rudement flagellé, s'il vous revient; il y a là une force à laquelle on ne s'expose pas impunément. »

## GILLES DE BRETAGNE

*(suite et fin.)* (1)

Au moment où Gilles de Bretagne expirait au fond des cachots de la Hardouinaye, le duc, son frère, acquittait envers le roi de France sa promesse de lui prêter main-forte contre les Anglais. Ceux-ci occupaient encore toute la Basse-Normandie, sauf le Mont-Saint-Michel, et avaient pris Avranches comme centre de leurs opérations militaires. François II, au lieu de disperser ses forces et de fatiguer ses troupes dans des combats partiels, voulut débiter par un coup d'éclat. Avec toute son armée il vint mettre le siège devant la ville d'Avranches. Les premiers assauts furent repoussés avec vigueur. Le gouverneur de la place, Jean Lampet, persuadé que cette position était la clef de la domination du roi d'Angleterre en Normandie, la défendait avec l'énergie du désespoir.

(1) Voir les livraisons précédentes.

Mais la situation était bien difficile. Les remparts battus sans relâche n'étaient pas en état de résister longtemps aux Bretons; la complicité latente mais réelle des bourgeois de la ville avec les assiégeants, la crainte de se voir la retraite coupée par les Français agissaient vivement sur l'esprit du gouverneur qui songea dès lors à capituler.

Le bruit en courut par toute la ville et jusque dans l'armée des assiégeants. Le duc, croyant trop légèrement la rumeur publique, et comptant sur peu de résistance, ordonne un assaut général pour le lendemain. Mais grande fut sa surprise en voyant les défenseurs plus nombreux et plus acharnés que jamais dans la lutte. Que s'était-il donc passé ?

En apprenant la résolution de se rendre adoptée par le gouverneur, sa femme, jeune et belle, déposant la cornette pour revêtir le chaperon et l'habit masculin, s'était rendue au milieu des soldats. Par ses paroles ardentes elle avait enflammé leur courage et leur avait fait jurer de mourir plutôt que de se rendre. De là elle avait couru chez les bourgeois auxquels elle avait rappelé les vexations, les incendies, les massacres opérés par ces Bretons qui voulaient prendre et piller la ville. Puis, réunissant soldats et bourgeois, le bâton de commandement à la main, elle les avait elle-même conduits au combat. Les assiégeants furent repoussés, mais après avoir infligé aux assiégés des pertes si considérables que la capitulation fut tout à fait arrêtée dans l'esprit du gouverneur.

C'est à ce moment que François II apprenait la mort de son frère Gilles. Le secret n'en fut pas longtemps gardé. La nouvelle répandue dans le camp y souleva les plus violents murmures. On nommait tout haut le fratricide, et les chevaliers menaçaient de se retirer. Le duc était dans la plus vive anxiété. Aussi accueillit-il avec empressement les envoyés de Jean Lampet qui lui demandaient ses conditions. Il accorda au gouverneur la permission de se retirer avec sa femme sur les terres anglaises sans que personne pût les inquiéter; la garnison était prisonnière et la ville livrée à Charles VII, roi de France.

François II, précédé de ses troupes et entouré de ses chevaliers fit son entrée dans la ville aux acclamations d'une foule innombrable qui le proclamait son libérateur.

Mais le succès ne fit pas oublier le crime, et cette victoire remportée au profit du roi de France apparaissait à tous les

yeux comme le payement de la complicité ou tout au moins du silence de celui-ci. D'un autre côté le remords parlait haut dans l'âme du prince; il parlait plus haut que les acclamations de la foule, les flatteries des courtisans et les suggestions de l'orgueil satisfait. François était religieux de cette foi profonde qui gouvernait au moyen âge les rois comme les sujets. Il espéra fléchir Dieu, calmer l'irritation de ses sujets et donner la paix à sa conscience par un acte public de religion. Il ordonna un service solennel pour le repos de l'âme de feu Monsieur Gilles de Bretagne et demanda aux religieux du Mont-Saint-Michel de le célébrer dans l'église de l'abbaye.

Le 31 mai 1450, il se rendait lui-même, accompagné de ses chevaliers au célèbre monastère pour assister à cette sorte de réparation faite à la mémoire du défunt, de celui qu'on appelait le *martyr* en faisant allusion à une parole dite à la duchesse de Bretagne alors qu'elle le portait dans son sein. Saint Vincent Ferrier venait souvent la visiter et solliciter sa charité pour les pauvres. Elle le suppliait un jour de lui révéler l'avenir de son enfant et le saint lui avait répondu : « Bonne dame, vous portez un martyr (1). »

François demeura au couvent huit jours entiers pendant lesquels il fit dire des messes (2) pour son malheureux frère; puis il songea à regagner ses États.

Les œuvres extérieures ont l'avantage, en frappant nos sens, de distraire nos âmes et de favoriser un certain calme intérieur que nous prenons volontiers pour une paix profonde; illusion qui s'évanouit dès que nous rentrons en nous-mêmes. Mais elle suffit au bonheur du moment.

Le duc était sous le charme de cette illusion. Au sortir du Mont-Saint-Michel, le crime lui semble moins lourd à porter; le remords est moins acéré, le ciel moins menaçant. Arthur de Montauban, le principal instigateur du crime, travaille à faire disparaître les derniers nuages de son esprit lorsqu'un incident imprévu rappelle François à la triste réalité.

Le prince avait franchi la porte de la herse; il allait sortir de la ville et mettre le pied sur la grève, lorsqu'une voix s'éleva du milieu de la foule : « Arrêtez, duc, j'ai une communication à vous faire. » — « Que désirez-vous? » dit le prince pâle comme

(1) Vie de la B. Françoise d'Amboise.

(2) Dom Haynes.

la mort, en voyant s'approcher de lui un moine cordelier soigneusement enveloppé dans sa bure. — « Rien pour moi, monseigneur, dit le religieux en rejetant en arrière le capuchon qui cachait ses traits. Mais je viens vous apporter la dernière parole d'un mourant et je vous prie de l'entendre. » — Puis il reprit d'un ton plus élevé : « François, duc de Bretagne, j'ai oui en confession monseigneur Gilles, votre frère, peu d'heures avant son trépas; lequel m'a enjoint de vous annoncer que de par lui, comme appelant de vous, de défaut de droit, des cruels traitements et injustices dont il n'a pu demander raison, et de la mort horrible dont vous l'avez fait mourir, ou souffert qu'il mourût par faute de justice, j'eusse à vous assigner du jour de lui en quarante jours, à comparaitre en personne devant le Dieu Créateur, pour voir réparer en sa terrible justice les torts et griefs que j'ai dits. Et pour ce, mon redouté seigneur, je vous signifie la charge que le bon trépassé m'a baillée, laquelle j'ai dû accepter comme ministre de Dieu et vous avertir et conseiller de penser à cette affaire et prier Dieu assidûment qu'il lui plaise avoir pitié et merci de vous. Au nom de Gilles, votre frère, lâchement assassiné, François, duc de Bretagne, au tribunal de Dieu je vous appelle, je vous appelle, je vous appelle (1). »

Le moine rabattit son capuchon et se retira sans que personne songeât à l'inquiéter. Le duc resta comme anéanti...

Le soir même il fut pris d'une maladie soudaine, mystérieuse; le terrible ajournement marchait à sa réalisation.

Le terme fatal approcha. François, miné par la fièvre, rongé par le remords, brisé par la malédiction qui retentissait toujours à son oreille, restait sous une impression de terreur impossible à dépeindre. Délaissé de ses chevaliers, abandonné de ses serviteurs, seul au fond de son château où il refusait de voir même sa femme et ses enfants, il ne dut la consolation et la confiance de ses derniers moments qu'à une sainte femme, sa belle-sœur. Françoise d'Amboise, épouse du prince Pierre de Bretagne, ne quitta plus le malheureux duc. Elle lui montra le repentir, chemin providentiel qui conduit au pardon miséricordieux; et lorsque au jour fixé François II se sentit mourir, il fit venir autour de son lit sa femme, ses deux filles et ses serviteurs, reçut en leur présence le saint viatique : « Je vais paraître

(1) Histoire des ducs de Bretagne.

devant mon juge, dit-il, mais j'ai confiance. Mes fautes ont été pardonnées et j'espère que Dieu a ratifié la sentence du prêtre. J'espère aussi que mon frère m'a pardonné. J'expie par ma mort ce qu'il a souffert par ma faute. » En disant ces mots, il retomba sur son lit, et peu de temps après il expirait en répétant ces mots : Mon Dieu, pardon ! Mon frère Gilles, pardon !...

## LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

### DIOCÈSE DU MANS

(suite et fin) (1)

2° *Saint-Michel-du-Tertre*. — Ancien prieuré du monastère de Tyron, au Perche, fondé vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle dans la paroisse d'Ancinnes. En 1335, le prieuré avait pour titulaire dom Boquillon, bénédictin.

3° *Saint-Michel-de-la-Chartre*, prieuré. — L'historien Morand parle d'un monastère de Saint-Michel dans la ville de la Chartre, fondé par Geoffroy de Mayenne.

4° A *Douillet*, commune du canton de Fresnay. — Il existe, au hameau de la Petite-Courbe, à 3 kilomètres du bourg, sur le bord de la Sarthe (rivière), une chapelle dédiée à Saint Michel, où se rendent en voyage de dévotion un grand nombre de personnes. Détruite en partie depuis la Révolution, le propriétaire a permis aux fidèles de la réédifier.

5° *Saint-Michel-la-Bouchardière*, dans la paroisse de Juigné. — Il n'y a pas de détails.

6° Il y a aussi une chapelle de Saint-Michel en l'Hôtel-Dieu du Mans.

7° Une autre chapelle de Saint-Michel se trouve encore à la Suze.

8° Une templerie ou petite commanderie de l'Ordre du Temple, qui existait à Ballon sous le nom de Saint-Michel, fut réunie à celle du Mans, transférée à Guéliant.

(1) Voir la livraison précédente.

9° *Saint-Michel-du-Cloître*, de l'église du Mans. — Oratoire que fit bâtir l'évêque saint Bertrand à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, à gauche et tout près du chœur de sa cathédrale, remplacé, dans le IX<sup>e</sup> siècle, par une chapelle que fit construire saint Aldric. Reconstituée plus tard dans le style gothique, elle fut érigée en église paroissiale; puis, en 1404, convertie de nouveau en chapelle, sans charge d'âmes, à la requête de Jean Goupil. Richard des Ferrières y annexa une fondation à la présentation du chapitre de la cathédrale. L'évêque Jean de Craon (1350-1355), trouvant que l'office que célébrait la confrérie du Bas-Chœur, à la chapelle de Saint-Pierre dont elle portait le nom, troublait l'office cathédral, la transféra dans la chapelle de Saint-Michel.

Une station avait lieu anciennement à cette chapelle de la part des chapitres de Saint-Julien et de Saint-Pierre, le mercredi de la Quinquagésime, après la bénédiction des Cendres à la cathédrale.

Les armes du sceau de la confrérie de Saint-Michel étaient : d'azur, à un Saint Michel d'or terrassant un diable de même.

Il existait entre la chapelle de Saint-Michel détruite en 1808, et remplacée par la Psalette actuelle, et la place qui porte son nom, un petit cimetière à l'usage des confrères, borné par des pierres fichées debout, placées à distances égales, lequel s'étendait à partir d'un bâtiment adossé à l'aile de l'église Saint-Julien jusqu'à la première maison de la rue du Doyenné.

À l'assemblée de l'Ordre du clergé, tenue au Mans le 2 août 1614 pour l'envoi de députés aux États de Sens, les chapelains et clercs de la confrérie de Saint-Michel-du-Cloître font déclarer par M. Jacques Meulnier, l'un des curés du Prê, qu'ils n'ont point été convoqués. Il est ordonné qu'ils s'assembleront le lundi suivant, et qu'ils recevront mandat à cet effet.

La confrérie de Saint-Michel est admise à prendre place, par un de ses membres probablement, à l'assemblée de l'Ordre du clergé, tenue au Mans pour l'élection aux États-Généraux (1789).

Au mois d'août 1585, à l'occasion des mouvements de la part des Réformés, le chapitre de la cathédrale s'étant chargé de la garde du château du Mans, l'Hôtel-de-Ville dispense les chapelains de Saint-Michel de faire la garde aux portes de la ville, « attendu qu'ils la font sur la tour de Saint-Julien. »

## SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

### ABBAYE DE SAINT-MICHEL, A TONNERRE

(suite) (1)

A cette époque, un différend assez sérieux s'éleva entre les religieux de Saint-Michel et ceux de Molesme, relativement au droit de sépulture.

Vers 1097, Guillaume, comte de Tonnerre, avait donné l'église de Saint-Aignan à saint Robert, premier abbé de Molesme. On ne sait pourquoi l'acte fait mention du droit de sépulture, quoiqu'il n'existât aucun cimetière dans ses dépendances. Quelques années après, les religieux de Molesme réclament, à titre de curé, ce droit sur tous les paroissiens; ceux de Saint-Michel s'y opposent et prouvent que ce droit a toujours été le privilège exclusif de leur abbaye, et les débats leur donnent gain de cause. En 1147, nous les voyons accorder, du consentement du pape Eugène III, deux charniers aux lépreux, en leur maintenant l'obligation de venir assister à l'office des morts à Saint-Michel, avant de se séparer du monde, comme le prescrivaient les lois ecclésiastiques et civiles.

Vers 1172, les religieux de Molesme reviennent à la charge; ils s'adressent au Souverain-Pontife, qui les autorise à établir un cimetière auprès de l'église Saint-Aignan. Mais des réclamations ayant été faites en faveur de l'abbaye de Saint-Michel, le Pape charge Galterius, évêque de Langres, de faire une information conjointement avec les évêques de Troyes et d'Autun. Beaucoup de personnes sont entendues, et les religieux de Molesme n'ayant pu fournir aucun titre, ceux de Saint-Michel sont confirmés dans leur droit. L'évêque prescrit qu'aucun habitant de Tonnerre, du castrum et de Saint-Michel ne soit enterré, si ce n'est à Saint-Michel et après que l'office aura été fait dans l'église de l'abbaye.

Les religieux ne jouirent pas longtemps en paix du droit qu'on venait de leur reconnaître; ils se virent attaqués bien des fois à ce sujet: en 1224, ce fut par les chanoines; en 1423, par les frères et les sœurs de l'hôpital du Saint-Esprit; en 1480, par Guillaume Poussié, qui avait fait bénir un cimetière à une heure après minuit. Enfin le Parlement, appelé à rendre un arrêt solennel, débouta tous les prétendants et confirma le privilège des religieux.

L'église de Saint-Michel, comme la plus ancienne de Tonnerre, avait toujours eu la suprématie et joui de certains privilèges: ainsi, l'abbé était de droit chanoine de l'église Notre-Dame. En 1222, le chapitre

(1) Voir la livraison de décembre 1880.

refusa de reconnaître cet usage, et l'affaire fut portée devant Hugo, évêque de Langres. Le jour saint Clément, 1224, il détermina ainsi, d'un commun accord et par acte authentique, les droits de chacun: Etienne, abbé de Saint-Michel et ses successeurs auront voix au chapitre et une stalle au chœur de Notre-Dame; ils percevront les fruits de la prébende sans être tenus à résidence. L'abbé de Saint-Michel devra fonder une prébende au prix de cinquante livres, monnaie de Tonnerre, ou cent sous de rente, et prêter serment de fidélité au chapitre. Les chanoines s'engagent à ne pas demander de cimetière et à ne pas se servir de celui qui aurait été obtenu par d'autres. Les chanoines feront pour un religieux défunt les mêmes prières et suffrages que pour un chanoine défunt, et de même les religieux feront pour un chanoine défunt les mêmes offices que pour un de leurs religieux.

Pendant le XIV<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de Saint-Michel fut soumise à de rudes épreuves. La guerre avec les Anglais, qui nous firent subir les deux terribles défaites de Crécy et de Poitiers, mit la France à deux doigts de sa ruine. Édouard III, roi d'Angleterre, descendait par les femmes de Philippe le Hardi et était proche parent de Philippe de Valois, roi de France. Des contestations ayant eu lieu entre les deux souverains pour l'hommage de la Guyenne, Robert, comte d'Artois, beau-frère du roi de France, justement exilé, en profita pour exciter le roi d'Angleterre à déclarer la guerre et à faire valoir ses prétendus droits d'héritage au trône de France. La Normandie est envahie, Caen et Louviers sont livrés au pillage. La bravoure irrédéchée des Français fait perdre la bataille de Crécy, où succombe la fleur de la noblesse, et les Anglais vainqueurs se répandent en Bourgogne et en Champagne. La ville basse de Tonnerre est soumise aux horreurs d'un siège et prise; la ville haute et le château résistent. Les religieux, que le malheur des temps avait réduits au nombre de treize, et les habitants de Saint-Michel, qui n'étaient même pas protégés par une muraille, sont la proie des soldats, qui livrent au pillage le monastère et les maisons particulières. Les religieux et les habitants sont chassés, les provisions sont dévorées ou perdues, les chartres, cartulaires et autres titres précieux, dont l'abbé de Gissey venait de faire une nouvelle copie, sont en partie disséminés, brûlés ou perdus. Le pillage et l'incendie rendent les bâtiments inhabitables.

Tout semble se réunir pour détruire le genre humain. A peine les deux rois ont-ils signé la paix, que des bandes de brigands se forment pour continuer le pillage et la dévastation, et il survient une épidémie si terrible qu'on n'en avait jamais vu de semblable. Elle est désignée dans les annales du moyen âge sous le nom de *mort noire* ou de *peste de Florence*.

(A suivre.)

## CORRESPONDANCE

**Haute-Savoie.** — Monsieur le Directeur, j'avais promis à Saint-Michel de faire brûler devant sa statue vénérée au Mont-Saint-Michel, une lampe pendant neuf jours, si j'obtenais une grâce importante que je réclamais de son intercession. Il m'a exaucée. Je joins une modeste offrande afin que vous disiez à son autel une messe d'action de grâces et que vous fassiez brûler une lampe pendant la neuvaine de prières à laquelle je m'associerai.

M. T.

**Manche.** — Monsieur le Supérieur, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un billet de cent francs afin d'aider à l'entretien des orphelins. Je ne suis en cela que le mandataire d'une personne décédée sur la paroisse *Notre-Dame de Granville*. Je vous serai reconnaissant d'en faire mention dans les *Annales*.

P. F.

**Loire-Inférieure.** — Je vous prie de consacrer ma nièce à Saint-Michel et à Notre-Dame-des-Anges. Le jeune F. de St-E. qui avait été consacré en octobre dernier vient d'être guéri par l'intercession du saint Archange et je désire que cette faveur soit mentionnée dans les *Annales*. La paroisse de Saint-E. a reçu des grâces vraiment insignes de Saint-Michel. Cinq enfants consacrés ont été guéris l'an dernier par sa puissante intercession.

F.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, veuillez faire dire trois messes d'action de grâces et insérer dans les *Annales*, à la gloire de Saint-Michel, trois faveurs insignes pour lesquelles nous tenons à lui témoigner notre reconnaissance. Là où la science humaine était impuissante, la prière à l'Archange a été subitement efficace. — Que Saint-Michel soit béni et glorifié!

F. P., zél.

**X...** — Mon R. Père, c'est avec une grande joie que je viens vous remercier de vos prières, Saint-Michel nous a pleinement exaucés dans l'affaire importante dont je vous avais parlé. Veuillez nous aider à lui témoigner notre reconnaissance, et dire une messe d'action de grâces à cette intention. Nous sommes très heureux de cette victoire qui concerne aussi la gloire de Dieu et le bien des âmes.

C. de C.

**Eure.** — Je vous envoie 2 fr. pour mon abonnement aux *Annales*, et avec vos Apostoliques, je remercie Saint-Michel de la grâce qu'il m'a accordée par la neuvaine que je leur ai demandée en leur envoyant 2 fr. à cet effet. Le bienheureux Archange m'a exaucée; qu'il en soit mille fois béni!

H. M.

**Seine-Inférieure.** — J'ai promis à Saint-Michel, pour deux grâces concernant mon état, que si j'étais exaucée, je vous prierais de le faire insérer dans vos *Annales*. Soyez assez bon pour le faire, mon R. Père, ayant comme toujours éprouvé les effets de la protection de Saint-Michel.

Je vous remets ci-joint l'honoraire d'une messe d'action de grâces.

M. F.

**Manche.** — On me charge de vous écrire pour vous prier de bien vouloir relater dans vos *Annales* plusieurs grâces obtenues par l'intercession de Saint-Michel. Cette personne avait promis de faire publier ces faveurs si elle était exaucée. Saint-Michel n'a pas été sourd à ses demandes; elle vient donc accomplir ses promesses.

A. C.

**Paris.** — Monsieur le Directeur, je vous serai fort obligée de vouloir bien faire insérer dans les *Annales du Mont-Saint-Michel* mes remerciements pour la grâce d'un examen très heureusement passé. Après vous avoir demandé des prières à cette intention, je dois reconnaître que c'est à la protection de l'auguste Archange que j'en suis redevable.

V. R.

**Deux-Sèvres.** — Veuillez, mon Révérend Père, donner dans vos *Annales* une place au témoignage de ma reconnaissance envers Saint-Michel. Par sa puissante intercession, une petite fille a été guérie.

Je joins un faible don pour l'École apostolique.

La petite fille dont je vous parle est la petite M. P. que vous avez consacrée dernièrement à Notre-Dame-des-Anges et à Saint-Michel. Merci à Saint-Michel de nous l'avoir conservée.

Recevez, etc.

J. N.

**Vosges.** — Mon Révérend Père, une grâce très importante pour une paroisse entière a été demandée par l'intercession de Saint-Michel et du Sacré-Coeur de Jésus, avec promesse de la faire connaître si elle était obtenue, par vos *Annales* et dans le *Messager*. Trois neuvaines successivement ont été faites; à plusieurs reprises tout espoir avait disparu, mais, ô bonté du Sacré-Coeur et de Saint-Michel, la veille du dernier jour de la troisième neuvaine, la grâce était obtenue, et on termina la neuvaine en action de grâces. Je viens accomplir cette promesse et vous prier de la faire insérer dans vos *Annales* le plus tôt possible.

J. S.

**Ardennes.** — Mon Révérend Père, sorti heureusement, mes parents et moi, grâce à Dieu et au glorieux Saint-Michel Archange, d'une malheureuse affaire d'intérêt pécuniaire dont l'insuccès nous eût plongés dans la misère, je viens vous prier de vouloir bien accepter pour votre béni sanctuaire et en reconnaissance au glorieux Saint-Michel une petite offrande proportionnée à nos faibles moyens, soit 10 fr. plus 2 fr. pour une autre grâce et faveur obtenues.

Je vous autorise à reproduire sur vos *Annales*, à la gloire de Dieu et du Saint-Archange, cette faveur que nous avons reçue par sa puissante protection.

Agrérez, etc.

C. F.

**Manche.** — Je vous prie d'insérer dans les *Annales* le témoignage de ma reconnaissance pour la grâce que nous venons d'obtenir de Saint-Michel. Ma petite fille malade était à la dernière extrémité quand nous avons eu l'idée de promettre un pèlerinage au Mont de l'Archange, si ma chère enfant échappait au danger. A partir de ce moment-là, un changement complet s'est fait sentir, et quelques jours après mon enfant était guérie. Merci à Saint-Michel.

E. F.



**Nord.** — Témoignage d'actions de grâces, pour une faveur temporelle de santé obtenue par l'intercession de Saint Michel.

Honoraire d'une messe d'action de grâces, 5 fr.

Lille, 24 février 1881.

**Côtes-du-Nord.** — Mon Révérend Père, nous avions promis à notre bien-aimé protecteur Saint Michel Archange de vous envoyer 3 fr. pour une messe et un cierge, si une de nos anciennes élèves réussissait dans ses examens d'institutrice. Ayant été exaucées, je viens avec bonheur acquitter notre promesse, et je serais bien aise que vous voulussiez bien insérer ce fait dans vos *Annales*. Oui, actions de grâces, amour et reconnaissance au puissant prince de la milice céleste et à tous les saints anges!

**X...** — Un nouveau succès encore plus inespéré que le premier nous a été accordé, et nous ne pouvons douter qu'il ne nous ait aussi été obtenu par l'intercession de Saint Michel.

Veillez donc faire dire une messe d'action de grâces et accepter la petite offrande que je joins à ma lettre. Merci mille fois de vos bonnes prières auxquelles j'attribue la faveur que le glorieux Archange nous a faite.

E. de C.

**Angleterre.** — Mon R. Père, voulez-vous avoir la bonté de faire insérer dans les prochaines *Annales* du Mont-Saint-Michel, ce qui suit : Gloire! Amour! Reconnaissance au glorieux Archange Saint Michel, pour plusieurs grâces obtenues par son intercession?

Je vous serai aussi très obligée de vouloir bien aussi m'envoyer une demi-douzaine de petites brochures semblables à celle que vous m'avez adressée, intitulée : *An account of Mount-Saint-Michel*.

Je vous prie d'agréer, etc., etc.

M. A.

**Eure.** — M. R. Père, la jeune mère pour laquelle je vous avais demandé une neuvaine de prière en l'honneur du glorieux Archange Saint Michel dans le commencement d'octobre a été visiblement protégée et se trouve hors de danger contre toute attente.

Actions de grâces à Saint Michel! La famille vous prie d'inscrire cette insigne faveur dans vos *Annales*.

Ci-joint une petite offrande pour les Apostoliques comme témoignage de notre reconnaissance.

Veillez agréer, etc.

A. L.

**X...** — Nous venons d'obtenir, par l'intercession de Saint Michel, une grâce que ma famille sollicitait depuis longtemps, et je viens vous prier, ainsi que je l'avais promis, d'insérer le témoignage de ma reconnaissance dans vos *Annales*.

Je joins à cette lettre un mandat de 10 fr. que je vous prie de vouloir bien attribuer à l'École apostolique. J'espère que vos chers élèves prieront à notre intention et redoubleront leurs supplications pour obtenir du saint Archange une nouvelle faveur que je sollicite de toutes mes forces.

Veillez agréer, etc.

M. C.

---

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

---

SOMMAIRE. — Anniversaire du Couronnement de Saint Michel. — *Indicateur* pour les Pèlerins. — Au Mont-Saint-Michel! par P. Féval. — Chronique du Mont-Saint-Michel. — Ordre de Saint-Michel : élections (*gravures*). — Saint Michel dans les arts (*suite*). — Faveurs obtenues. — Bibliographie.

---

# ANNIVERSAIRE

DU

## COURONNEMENT DE S<sup>T</sup> MICHEL

---

*Cet Anniversaire sera célébré*

LE DIMANCHE 17 JUILLET PROCHAIN

---

## TRIDUUM PRÉPARATOIRE

Le jeudi 14 juillet commenceront, dans la Basilique, les exercices du Triduum préparatoire à la solennité de l'anniversaire du Couronnement.

Chaque jour il y aura :

Une messe à 5 h. 1/2 et à 6 h. 1/2.

A 7 h. 1/2, messe chantée par les *Apostoliques*.

Le soir, à 6 heures, procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe et Salut du Saint Sacrement.

## JOUR DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Dimanche, 17 juillet

A 5 heures, commenceront les messes aux autels préparés dans la Basilique et dans la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe.

— A 7 h. 1/2, messe de communion au sanctuaire de Saint Michel.

— A 10 heures, messe Pontificale par Mgr l'Évêque de Coutances.

— A 2 heures, récitation du Chapelet de Saint Michel, bénédiction des objets de piété et procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe.

— A 3 heures, Vêpres solennelles; et, après le *Magnificat*, Discours par Mgr l'Évêque de Coutances.

Salut solennel et bénédiction du T. S. Sacrement.

## OCTAVE DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Les huit jours qui suivront la Fête de l'anniversaire du Couronnement, la Basilique du Mont-Saint-Michel conservera ses décorations.

Les messes auront lieu aux heures indiquées plus haut pour le Triduum.

Les pèlerins remplissant les conditions ordinaires pourront gagner l'indulgence plénière.

Chaque soir, à 6 heures, procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe et Salut du Saint Sacrement.

## AVIS AUX PÈLERINS

En vertu d'un indult accordé par le Souverain-Pontife, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, chaque mois, en faisant la sainte communion dans le vénéré sanctuaire de Saint Michel.

VU ET APPROUVÉ :

† ABEL,

Évêque de Coutances et Avranches.

INDICATEUR

A L'USAGE DES PÈLERINS DU MONT-SAINT-MICHEL

Contenant les heures de départ et d'arrivée, ainsi que les réductions de prix accordées par la compagnie de l'Ouest pour les billets d'aller et retour, depuis le 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 1881. Ces billets ne sont valables que pour les voyageurs de ou pour Pontorson.

Aux deux gares de Moidrey et de Pontorson, la correspondance et le courrier des dépêches font le service à tous les trains.

	MAYIN		SOIR		1 <sup>re</sup> CLASSE		2 <sup>e</sup> CLASSE	
	7 30	9 30	5 30	8	28 <sup>fr</sup>	19 50	13 <sup>fr</sup> 50	
Départ de Paris (gare Montparnasse)								
Arrivée à Pontorson	7 28		7 13					
Départ de Cherbourg (par Saint-Lô)	5 55		12					
Arrivée à Pontorson	5 39		2 13					
Départ de Caen (par Fiers)	4		11 44					
Arrivée à Pontorson	10 36		5 39					
Départ de Nantes	6 10	9 30						
Arrivée à Pontorson			4 01	7 13				
Départ de Brest	7		2		28 50	29	21	
Arrivée à Pontorson	7 28		7 28		6 50	5	3 50	
Départ de Saint-Malo	5 47	11 50	5 08					
Arrivée à Pontorson	7 28		2 08	7 13				
Départ de Saint-Brieuc	6 37	11 51			16 50	12 50	9	
Arrivée à Pontorson			2 08	7 13				
Dép. de Vitré (Ligne Vitré-Fougères)	4 20		12 10	4 45				
Arrivée à Moidrey	7 53		3 35	8 13				
Départ de Fougères	6		1 46	6 22				
Arrivée à Moidrey	7 53		3 35	8 13				
Départ de Coutances	7 35	11 22	5 55					
Arrivée à Pontorson			2 13		10	7 50	5 50	
Départ de Granville	8 40		5 50					
Arrivée à Pontorson	10 36	5 39			7	5 50	4	
Départ d'Avranches	4 55	9	3 45					
Arrivée à Pontorson	5 39	10 36	4 37		4	3 20	2 45	
Départ de Dol	6 46		5 19	6				
Arrivée à Pontorson	7 28		4 01	7 13				

AU MONT-SAINT-MICHEL !

Nous recevons de M. Paul Féval, le vaillant écrivain dont tout le monde lit en ce moment dans son beau livre : *le Coup de grâce*, dernière *Étape de sa conversion*, la vie littéraire indifférentiste puis catholicisée, une lettre magnifique que nous allons reproduire en son entier. Elle exprime trop bien notre désir ardent de voir les foules accourir aux pieds de Saint Michel dans son sanctuaire privilégié, pour que nous omettions de nous associer de tout cœur à cet *Appel* fait sans exception, à tous les cœurs catholiques.

Paris, 8 mai 1881  
(Fête de l'Apparition de Saint Michel).

CHER RÉVÉREND PÈRE,

Voici le soleil qui monte et l'heure des pèlerinages a sonné à l'horloge de l'Église. Aux derniers jours d'avril, le jeudi de Pâques, notre saint Cardinal, archevêque de Paris, a consacré solennellement la basilique du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus en célébrant la messe dans la première chapelle achevée de la Crypte. Le lendemain même de cette belle cérémonie qui est un fait considérable et qui aura sa place marquée dans l'histoire de notre temps, les pèlerinages commençaient par la procession de l'Église Saint-Pierre de Montmartre, une des plus illustres paroisses de Paris et la plus voisine du Sacré-Cœur. Elle avait droit à ouvrir cette voie salutaire que toutes les autres paroisses de la capitale vont suivre l'une après l'autre, selon la coutume, sans qu'une seule manque à son devoir. Il y a encore des chrétiens sachant combattre par la prière; leur nombre augmente en proportion des efforts impies qui sont faits pour les écraser; beaucoup de curés de Paris sont assez bien entourés pour amener deux fois la foule fidèle au sommet de la montagne des Martyrs, d'autres y viennent jusqu'à trois fois; j'en sais un qui, l'année dernière, a pu y conduire cinq fois son admirable troupeau.

Cher révérend Père, sera-ce bientôt le tour de notre *Mont des miracles*? Saint Michel archange, pressant du pied la gorge de Satan, est debout à droite de l'autel, dans la sainte chapelle provisoire de Montmartre, parce que l'Écriture nous le montre premier fidèle, avant la naissance des jours, au Cœur du Verbe fait chair; il est honoré là du matin au soir par les foules incessamment renouvelées, mais cela suffit-il à nos besoins? Cela surtout suffit-il à sa gloire et ne faut-il pas que le culte, dû à « l'Ange de la Patrie » lui soit rendu chez lui, dans sa propre maison souveraine au péril de la mer *qui résume en soi*, merveilleux poème de granit, tous les chants de notre épopée nationale, *tous les hauts faits de la protection divine et de la vaillance française*?

J'ai souligné les mots qui précèdent parce qu'ils ne sont pas de moi; je les copie avec un pieux respect dans le bref (1) que N. T. S. P. le pape Léon XIII a daigné me décerner récemment au sujet de mon livre que vous aimez : *Les merveilles du Mont-Saint-Michel*. Dans ce bref, Sa Sainteté, après avoir approuvé et loué le culte ardent que mon livre rend au chevalier ailé de l'Immaculée-Conception, protecteur et gardien de l'Église, m'encourage en termes magnifiques, comme si ma plume était une lance ou une épée, à combattre sans cesse et de plus en plus généreusement chaque jour *pour la religion et la patrie*.

Comment combattre, cependant, puisque nous sommes désarmés? Ah! vous le savez bien, cher Père, vous qui êtes au premier rang dans la mêlée sous le regard du prince des guerriers célestes. Assurément, quand il parle de combattre, le vicaire du Dieu d'amour sur la terre ne songe ni à l'épée, ni à la lance; il n'ignore point, pour parler un langage plus *pratique*, que nous n'avons ni mousquets ni canons, et que ces engins de la guerre qui tue ne font pas besoin à notre vivifiante bataille. Notre arme, c'est l'œuvre charitable et c'est surtout la prière.

(1) Nous félicitons vivement M. P. Féval de cette faveur du S. Père et nous espérons pouvoir publier dans une prochaine livraison ce bref si bien mérité par l'auteur des *Merveilles du Mont-Saint-Michel*.

Nous ne séparons jamais la religion de la patrie et notre but suprême est de guérir la maladie mortelle de la patrie à l'aide de la religion, remède unique et tout-puissant.

Pour cela justement, appelons de tous nos vœux les pèlerinages nombreux, les pèlerinages fréquents parce que les pèlerinages sont la grande vendange des prières. L'histoire de notre pays nous les conseille à chaque page énergiquement; je dis toutes nos histoires de France, car celles-là même qui sont menties par des ennemis déclarés de la foi chrétienne, c'est-à-dire de la bonne foi, nous montrent à travers les âges, aux époques troublées comme la nôtre et menacées de grandes catastrophes, le pays tout entier, précipité par une fièvre providentielle vers les lieux de haute dévotion, vers les sanctuaires élus par la vénération populaire, vers le Mont-Saint-Michel surtout et son église jaillie du roc comme la source que fit naître la verge de Moïse dans le désert. Lors de la guerre de Cent-Ans qui mit la France au bord du tombeau, lors des luttes atroces et si longues suscitées par le protestantisme, cet aïeul malfaisant de toutes nos révolutions, de toutes nos hontes et de tous nos malheurs, les pieds nus de la France catholique avaient battu mille routes qui, des points les plus extrêmes du territoire, du nord, du midi, de l'orient, convergeaient toutes vers la grève normande où le vainqueur éternel de l'ennemi des hommes a bâti sa prodigieuse citadelle.

Ce n'était pas par milliers qu'ils venaient alors, c'était par millions, ces pèlerins héroïques sans vivres, sans argent, sans armes, sans moyens aucuns de transport, obligés de se frayer passage à la pointe de leur espérance aiguë comme un glaive et plus dure que le diamant, au travers de cette impénétrable forêt de dangers, de rapines, de massacres, d'horreurs de tout nom et de toute sorte qui était la France de Calvin, la France déshonorée, ravagée et vautrée dans la mortelle ivrognerie du blasphème.

Combien tombaient en chemin, assassinés par la faim, par la fatigue ou par les huguenots sanguinaires? Combien innom-

brables devaient-ils être au départ pour rester encore si nombreux en atteignant le terme de leur effrayante traversée?

Nous parlions de millions de pèlerins; vous savez, mon Père, si ce chiffre est exagéré. Les chroniqueurs entassent dans les sables entre Avranches et Pontorson des foules si énormes qu'on hésite à les croire. Et tous ou presque tous arrivaient de très loin, en caravanes ou plutôt en troupeaux, incapables de se défendre contre la rage des loups. Ils avaient vécu Dieu sait comme, en perçant eux-mêmes leur route inconnue. Il y avait parmi eux des hommes valides, mais ce n'était pas la majorité; il y avait surtout des femmes et des vieillards, et des enfants en plus grand nombre encore. La multitude des enfants, pèlerins au Mont-Saint-Michel, a suscité les éloquents étonnements des chroniqueurs et des historiens de siècle en siècle, et j'ai souvenir de cette anecdote où votre dom Huynes nous montre un maître d'école de Lorraine essayant de calmer l'enthousiasme de ses bambins qui veulent à toute force aller vers l'Archange et qui s'échappent malgré lui. Il court après eux, il les rejoint à grande peine et veut les arrêter de force, mais, au contraire, ils le gagnent, ils l'entraînent, et voilà que, loin de ramener personne au bercail lorrain, le digne magister devient le chef et le guide, le mieux souffrant, le plus fervent de tout le pèlerinage!

Et l'Archange a pitié de toutes ces faiblesses qui s'efforcent, de toutes ces indicibles misères qui rampent au long de la route interminable patiemment, vaillamment, écrasées par des montagnes d'agonies, capables de les tuer, mais non point de les dompter. Il regarde, il écoute, il réunit entre ses bras puissants ces immenses gerbes de prières et d'expiations pour les porter jusqu'au cœur de Jésus qui toujours entend et toujours pardonne.

Et la France terrassée se relève, et la France condamnée trouve grâce, et la France morte, plus que morte, si c'est possible, et déjà putréfiée dans sa tombe comme Lazare, ressuscite, non pas une fois, mais dix fois au cours de ce poème

épique en quinze chants d'un siècle chacun qui dit sa gloire et son néant, ses grandeurs et ses ignominies.

Où chercher le présage de l'avenir sinon dans la prophétie du passé? L'histoire a beau frelater le vrai, le vrai demeure indestructible au fond de ces fermentations impures que la chimie des écrivains libres menteurs brasse et mélange pour obscurcir la lumière comme Caïphe cherchait en vain des faux témoins contre Jésus-Dieu. L'histoire, même déloyale, a chanté malgré elle le pouvoir inouï de l'ange qui servit Dieu dès le commencement et gagna son nom flamboyant à crier : MICHAEL? *Quis ut Deus?* QUI EST COMME DIEU? au plein centre de l'émeute formidable des esprits célestes, dégradés jusqu'à la révolte contre le mystère de l'Incarnation. L'histoire, même ennemie, a proclamé en essayant de la nier la puissance miraculeuse du chef de l'armée du ciel qui adora le premier le cœur du Christ dès le chaos et défendit la gloire de Marie immaculée avant la naissance des jours. L'histoire, même vendue à la plus lâche calomnie, a laissé voir la bannière nationale flottant toujours au sommet de ce roc angélique aux heures les plus funestes de notre avilissement comme peuple, et alors que le regard des vaincus n'eût point trouvé un seul autre étendard français flottant librement au vent sur toute la surface de la France. L'histoire, même en goguette ou idiote philosophiquement, a constaté de mauvaise grâce la vertu des pèlerinages qu'elle affecte de dédaigner et qu'elle accompagne d'imbéciles haussements d'épaules.

Les dates sont là, l'histoire ne peut les supprimer pour le besoin de sa haine; les dates parlent haut dans sa bouche qui voudrait rester muette ou maudire; les dates crient montrant le rayon de salut qui pénètre au plus profond des abîmes politiques chaque fois que la nation chrétienne se dresse en soulevant le poids de son malheur et porte le faix de ses épouvantes jusqu'au seuil des sanctuaires. Cela ne manque jamais : les dates le proclament d'un bout à l'autre de nos annales. On dirait que la toute-puissance divine paye fidèlement sa dette au repentir

et à la prière en commun selon des échéances fixes. Plus la misère a été grande, plus la situation désespérée, à ne regarder que les apparences, plus, par conséquent, l'élan du peuple croyant et pénitent s'est montré ardent, large, unanime et confiant, plus la réponse de la divine miséricorde est prompte, plus le remède concédé vigoureux, plus la guérison éclatante !

Dieu, c'est certain, ne résiste point au concert des âmes et il y a aussi un suffrage universel pour forcer les clémences célestes.

Mon Père, vous dont la voix porte si loin dans les cœurs puisqu'elle descend d'une chaire assise au faite même des merveilles, parlez, je vous en supplie, ce langage d'espérance à ceux qui vous écoutent ; dites-leur qu'il est temps et que chaque heure ajoute aux cruelles angoisses de la foi, aux sinistres victoires de la haine ; il est temps que la France chrétienne d'aujourd'hui, plus opprimée peut-être et surtout plus menacée que la France chrétienne d'autrefois, pousse au dedans d'elle-même la clameur silencieuse de son oraison et ensanglante ses pieds aux ronces des sentiers qui montent à la pénitence ; il est temps qu'elle invoque à deux genoux ses patrons et ses saints. Ce conseil suprême nous vient de la Ville éternelle comme l'écho d'un commandement auquel il n'est pas permis de désobéir. Là, « la lumière dans le ciel, » *lumen in caelo*, éclaire notre route assombrie, et c'est l'autorité même de Léon XIII qui nous crie : « Catholiques français, courez à vos immortels protecteurs ! »

A notre époque de « trains de plaisir » et dans notre pays où les voies ferrées vont et viennent de toutes parts, entrelaçant leurs rails comme les lignes treillagées d'un immense parafe, les cailloux ni les épines de la route ne mettent plus beaucoup de sang à la plante des pieds du pèlerin, mais il y a d'autres dangers et d'autres difficultés à vaincre. Toutefois, ce n'est pas une raison pour que la prière s'arrête, bien au contraire, la croisade pacifique de la prière s'impose avec une autorité que nul ne peut méconnaître, et le Père commun de tous

les catholiques a donné lui-même de sa très sainte main le premier signal de cet *oremus* universel qui doit s'élever comme un soupir immense du sein blessé de la chrétienté. Le Souverain-Pontife ne l'a demandé ni bruyant, ni provoquant ce concert gigantesque qui doit porter jusqu'au cœur de Jésus nos vœux, nos louanges et nos larmes ; il nous a dit : « Allez tous à vos saints, agenouillez-vous aux pieds des célestes protecteurs de votre patrie. » Dans sa pensée ce sont ceux-là mêmes, ce sont les bienheureux patrons de la chère France qui élèveront la voix pour entonner à notre place le cantique trop sonore, interdit à nos lèvres bâillonnées, et le chant de ceux-là ne gênera point les ébats de la Liberté festoyant sur la terre, car il ne sera entendu que dans le ciel.

Demain, et pour obéir autant qu'il est en ma faiblesse à l'ordre du Vicaire de Jésus, je commencerai à écrire un livre intitulé DIEU PROTÈGE LA FRANCE, qui montrera d'après l'histoire de quelle façon providentielle et admirable la France a été faite, nourrie, défendue et illustrée par ses glorieux patrons, Saint Michel, saint Denis, saint Martin, sainte Geneviève, saint Rémy, saint Benoit et saint Louis, sous la splendeur tutélaire de la très sainte Vierge Mère du Christ. Si le titre semble trop long il se pourra abréger, et mon livre sera tout simplement *la Vraie France*, en sous-entendant le reste.

Mais aujourd'hui, nous sommes à Saint Michel et c'est vous, cher R. Père, qui avez la parole sur cet angélique sujet. Appelez le monde catholique entier à Saint Michel, s'il se peut, sonnez la cloche vénérable qui sauva tant de fois les pèlerins égarés dans les grèves, suivez la suprême indication du *lumen in caelo*, appelez les ouvriers au Patron, les malades au Médecin, les faibles au Protecteur !

Faites la gerbe des gémissements qui implorent, afin que tous ces cœurs meurtris viennent en foule et obtiennent ce qui s'est toujours obtenu chez vous, la vertu d'agir, le courage de joindre l'œuvre à la prière. Le *sursum corda* vibre dans votre air, dans l'air de votre sacrée basilique dont le chœur rayonnant

laisse tomber du haut des beautés de sa voûte le cri éternel du vainqueur de Lucifer, le « *qui est comme Dieu?* » présage et promesse du salut de la France fidèle. Michel Archange, chevalier de l'Église, n'a été commis à la garde de la France que pour conserver à l'Église, c'est-à-dire à Jésus, l'ainée de son Cœur adorable, la glorieuse et vaillante fille qui est son bras droit sur la terre.

Appelez, mon Père, il faut appeler à grande voix ! Qu'ils viennent tous, ceux qui souffrent dans leur amour, ceux qui pleurent et ceux qui espèrent ! Qu'ils viennent par groupes, par familles, par paroisses ; qu'ils viennent isolés s'ils craignent l'obstacle, en se donnant rendez-vous pour l'heure des supplications en commun, mais qu'ils viennent, la miséricorde attend la prière ; Michel est la justice de Dieu, il tient la balance en même temps que le glaive.

Qu'ils viennent et que personne ne reste en arrière, car tout absent a tort, surtout à l'heure suprême ; qui sait si la prière de tel attardé en chemin ne suffirait pas à combler la mesure fixée par la clémence divine ? Qu'ils viennent tous, les hommes, les femmes, les enfants ; que nul ne fasse la sourde oreille à votre appel qui est le cri de notre Très-Saint-Père et l'appel même de l'ANGE DE LA PATRIE !

Paul FÉVAL.

## CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL

Les vacances de Pâques ont vu se renouer pour l'année 1881 la chaîne des pèlerinages. Une Œuvre de jeunes gens dirigée par M. l'abbé Bourdon et la paroisse de Segré se succédaient à peu de jours de distance au sanctuaire de l'Archange. Mais surtout l'affluence des familles venant isolément prier et communier a été beaucoup plus considérable que les années précédentes, sans parler de la fête du 8 mai qui a été particulièrement édifiante. Les demandes de neuvaines et de recommandations, de lampes à brûler, de messes à célébrer, sont assez multipliées pour nous faire constater que, à côté de vagues appréhensions,

de douloureuses incertitudes, il y a pour fortifier les volontés un immense besoin de se réfugier sous la tutelle du vainqueur de Satan. Plus nombreux aussi sont les témoignages de reconnaissance, les actions de grâces dont nous ne pouvons publier qu'une partie dans les *Annales*. Nous remercions Dieu de cet accroissement qu'il accorde au culte de Saint Michel en le priant de le développer encore pour sa plus grande gloire et le bien des âmes.

Le 19 mars dernier, l'autel Saint-Joseph s'est enrichi d'une belle garniture de chandeliers, grâce à plusieurs dons offerts à cette intention. Nous sollicitons, pour notre autel du Sacré-Cœur, la charité des âmes pieuses. La pénurie de cette petite chapelle contraste péniblement avec sa beauté architecturale et la magnifique statue qu'elle renferme.

Les travaux de restauration, interrompus pendant l'hiver, vont être repris à la chapelle Saint-Étienne et au Dortoir des religieux. On nous fait espérer que, dans quelques jours, le Cloître, complètement terminé, sera ouvert au public. Il ne nous appartient pas d'étudier et d'apprécier dans ses détails la restauration de ce *palais des anges*. Nous laissons aux artistes ce travail qui sera tout à l'honneur du savant architecte qui en a fait son œuvre de prédilection.

Les bas-reliefs n'ont point encore repris la place que leur avaient assignée nos aïeux. Pour y suppléer, M. Corroyer a fait placer dans les baies de la galerie ouest du Cloître un vitrail représentant S. François d'Assise avec l'inscription qui entourait la statue primitive : *S. Franciscus canonisatus fuit anno Domini 1228, quo claustrum istud perfectum fuit* (1).

Par une heureuse coïncidence, la société des Antiquaires de Normandie vient de publier dans son *Bulletin* (1879-1880, 4<sup>e</sup> fasc.), une série de pièces importantes sur les *objets de décoration intérieure au Mont-Saint-Michel*. Parmi ces documents réunis par l'éminent secrétaire de la Société, M. Robillard de Beaurepaire, il en est un qui concerne spécialement cette statue de S. François d'Assise.

(1) Saint François fut canonisé l'an du Seigneur 1228, année de l'achèvement de ce cloître.

C'est une lettre adressée par M. de la Benserie, le 29 août 1704, à l'Intendant de la Généralité de Caen.

« MONSEIGNEUR,

» Nous sommes allés M. de Rochemont et moy au Mont-St-Michel, nous y avons exécuté vos ordres du mieux que nous avons pu. Nous y avons remarqué tous les escussons qui se pouvoient voir et recognoistre : nous en avons fait un détail fort exact. Nous n'avons pas oublié saint François. M. de Rochemont l'a dessiné et le mettra dans l'ordre qui convient pour vous le présenter. Ce que je vous en puis dire par avance, c'est qu'il avoit de la barbe moins longue que n'ont les Capucins, mais beaucoup plus que les Cordeliers et qu'il est visible qu'il ne la rasoit pas comme font ces derniers. Son habit paroist semblable à celui des Capucins, excepté que les manches sont beaucoup plus larges et semblables à celles des Cordeliers. A l'égard du capuchon on ne peut le remarquer ne luy en ayant pas été fait. Il est représenté le dos tourné contre la muraille, une gloire derrière la teste, ainsi l'on ne peut rien dire à l'égard du capuchon... Je pran la liberté de vous dire qu'au-dessus de la figure de saint François il y a une inscription en ces termes : *S. Franciscus canonisatus fuit anno Domini 1228, quo claustrum istud perfectum fuit.* »

.....  
Nous pouvons, grâce à l'obligeance de M. de Beaurepaire, reproduire le croquis de cette petite statue d'après un dessin communiqué à la Société des Antiquaires par M. l'abbé Pigeon. M. de Rochemont l'avait donné sur une feuille de parchemin jointe au texte avec cette note explicative portée au revers : « Cette figure a été copiée après une petite statue de carreau de Caen qui est au cloître du Mont-Saint-Michel. »



## ORDRE DE SAINT-MICHEL

### Chapitres et Cérémonies

ÉLECTIONS. — Louis XI eut soin de choisir pour composer le premier noyau de son Ordre des hommes de haute réputation, de « bonne et vraie loyauté, » mais surtout les hommes qui entraient le plus dans ses idées de gouvernement. Il ne peut être étonnant que les statuts de l'Ordre soient ensuite fort larges pour ce qui concerne les élections dans lesquelles le Souverain ne garde que le privilège de faire compter sa voix pour deux, pour trois dans des cas extraordinaires. Il est curieux de lire les éloges pompeux que contiennent les lettres expédiées aux élus, entre autres celles adressées à Claude de Montagu : « Nostre amé et feal, pour les grans sens, vaillance, prudence et autres louables vertus que nous savons estre en votre personne, confians pour ce et plain de votre grande et entière loyauté, et esperant la continuation et persévérance d'iceux de bien en mieulx, et que les augmenterez en toutes autres dignes et vertueuses œuvres à l'honneur dudict Ordre et recommandation et louenge de vous, etc. » Si ce ne sont pas là des qualités acquises, elles sont à acquérir, comme le disent les derniers mots du préambule.

Nous donnons sans autre commentaire la suite des articles qui, dans les statuts, concernent l'élection. Quoique la lecture de ce vieux style français soit un peu fatigante, et malgré l'observation qui nous en a été faite, nous croyons devoir conserver au texte sa forme originale :

XLIV. — Quand aucun lieu vacquera par le trespas d'aucuns des frères d'iceluy Ordre, ou autrement, election sera faicte d'un autre Chevalier, des conditions devant touchées, par le plus grand nombre des voix des Souverain et freres de l'Ordre; lesquels bailleront leurs cedules closes, qui seront reçues audict Chapitre par le Chancelier en un bassin d'argent : En laquelle election et toutes autres choses, conclusions et délibérations touchant ledict Ordre, la voix du Souverain aura lieu et sera comptée pour deux, et non plus, sinon qu'ils fussent deux esleus, qui eussent autant de voix l'un que l'autre; auquel cas, quand le Chancelier, qui recueilly aura par les cedules les elisans ledict nombre de voix, aura dict au Souverain que lesdicts deux Chevaliers esleus ont nombre de voix egal, lors



ledict Souverain d'abondant auctorité pourra prononcer et donner sa tierce voix à celui des deux esleus que bon lui semblera : ou s'il ne le veult ainsi faire, on renoncera à ladicte election, et nouvelles cedulaes seront baillées comme paravant, afin que ladicte election soit plus juste et moins scrupuleuse que faire se pourra; les cedulaes des absens toutesfois demeureront en leur vertu. De laquelle election faire loyalement et justement, lesdicts Souverain et Chevaliers à l'entrée dudict Chapitre seront tenus de faire serment solennel, sans avoir regard à haine, amitié, faveur, lignaige, ny autre occasion qui peult desmouvoir le jugement de l'homme de bon et loyal conseil, et de véritable et non suspecte election : lesquels serments se feront es mains dudict Souverain par lesdicts Chevaliers l'un après l'autre, à commencer du dernier siège au premier.

XLV. — Item pour procéder au fait de ladite election, après ce que ledict Herault *Mont Saint Michel* aura signifié audict Souverain le trespas d'aucuns desdicts Chevaliers, ainsi que par le devoir de son Ordre tenu y est; ledict Souverain le signifiera à tous lesdicts Compaignons, en les advisant qu'ils viennent au prochain Chapitre tous disposés d'eslire un autre Chevalier pour estre mis au lieu du defunct : Et si le temps estoit trop bref, par l'advis et ordonnance du Souverain ladicte election pourra estre remise à l'autre subsequent Chapitre. Et si par accident ou essoine raisonnable, aucuns desdicts Chevaliers de l'Ordre mandés n'y pavoient estre, ils seront pour cette fois receus par procureur portant leurs cedulaes electives, closes et scellées de leurs seaulx.

XLVI. — Item est à scavoir que on procede à faire ladicte election (laquelle se fera en temps et lieu du Chapitre ordinaire, et non autrement) par ledict Greffier de l'Ordre sera leu ce qui luy aura esté rapporté par ledict Herault des haults faits et merites du Chevalier trespasé, à sa louange et recommandation.

XLVII. — Item toutes ces cedulaes et voix receues, et faite comparaison du nombre d'icelles voix par ledict Chancelier, il prononcera ledict nombre : lors ledict Souverain ou son commis reprendra le plus de voix, et prononcera et nommera celui qui les a, en disant : *Tel, par la plus grande partie des voix des electeurs, en ce présent Chapitre estans presens, ou par les cedulaes des absens, est esleu nostre frère et Compaignon en ce présent ordre.* Laquelle election ainsi faite sera par ledict Greffier enregistrée en un livre servant à ce expressément.

XLVIII. — Item si le Chevalier esleu n'estoit au lieu, ledict Souverain luy écrira lettres seellées du seel de l'Ordre, par ledict Herault Roy d'armes ou autre, lui signifiant ladite election, en le requérant d'agréablement recevoir icelle, et accepter

amiablement son entrée et vocation à l'Ordre; des Statuts et Ordonnances duquel avec lesdictes lettres lui sera envoyé le double, pour sur ce prendre son advis; en luy faisant scavoir que si ladicte election et compaignement à l'Ordre luy est agréable, il vienne devers le Souverain au jour contenu



Comme le Roy donne l'accolade et fait les Chevaliers de S<sup>t</sup> Michel le jour qui precede la Cereimonie de l'ordre du S<sup>t</sup> Esprit.

(Extrait de l'ouvrage *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*.)

esdictes lettres, pour faire les sermens, recevoir le collier de l'Ordre, et pour toutes autres choses à ce pertinentes; et que le Chevalier ainsi esleu vueille sur ce déclarer son intention audict porteur, et par ses lettres en certifier ledict Souverain.

## SAINT MICHEL DANS LES ARTS<sup>1</sup>

### CHAPITRE PREMIER

SAINT MICHEL, ANGE DES BATAILLES

(Suite) (1)

Dans sa chute lamentable, disent les saints livres, « la queue du Dragon entraîna la troisième partie des étoiles du ciel. » Cette allégorie est frappante. L'Archange révolté s'efforce de jeter le trouble dans l'armée des esprits bienheureux et de leur inoculer son venin; ceux qui prêtent l'oreille à sa voix sont détachés du ciel comme les étoiles du firmament. Quel affreux désordre! Quelle sombre poésie dans cette scène! Quel thème pour l'imagination et le génie d'un artiste!

Le disciple du Poussin et de Vouet, Charles Lebrun, avait là un sujet en rapport avec son talent; il s'en est emparé et il l'a rendu dans le tableau que possède aujourd'hui la ville de Munich.

Nous y trouvons toutes les qualités et tous les défauts du grand artiste.

Au sommet, c'est l'Archange Saint Michel, l'affirmation vivante de la vérité; son noble front est surmonté d'une croix; d'une main il porte un bouclier et de l'autre il lance la foudre; à ses côtés, deux anges sonnent de la trompette et font retentir les airs d'un chant de triomphe. Au-dessous, c'est le dragon avec ses sept têtes, toutes plus monstrueuses les unes que les autres; son horrible queue armée d'un dard se dresse avec force et se dirige vers Saint Michel pour le blesser, mais impuissante contre un tel adversaire, elle se replie sur elle-même et enlace tous les anges qui n'ont pas eu la prudence de se garantir de ses atteintes; elle les entraîne dans sa chute et les précipite

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880.

dans l'abîme. En bas, c'est l'enfer creusé par la justice du Tout-Puissant; les malheureuses victimes tremblent à l'approche de ce séjour ténébreux, mais une force irrésistible les pousse au milieu des flammes; encore un instant et ils auront disparu.

Rien de plus désolant que ce spectacle! Ces démons représentés sous des formes humaines, ont la rage et le désespoir peints sur le visage: les uns s'arrachent les cheveux, les autres lèvent une dernière fois les yeux vers le ciel qu'ils ont perdu pour jamais; quelques-uns regardent avec effroi l'étang de feu où ils vont être ensevelis; plusieurs s'efforcent de prendre la fuite, mais un ange armé d'un bouclier les arrête, la foudre les terrasse et le dragon les saisit dans sa gueule ou les retient dans les plis de ses ailes.

Les tons de la lumière ajoutent à cette scène un aspect lugubre. Tandis que Saint Michel plane dans un ciel sans nuage, la foudre projette une lueur sinistre sur les régions où s'accomplit la chute des mauvais anges. Ici les défauts habituels de Charles Lebrun sont presque des qualités. La lumière est lourde, mais elle fait mieux ressortir toute l'horreur d'une catastrophe sans exemple dans l'histoire. L'affectation semble devenir naturelle quand elle exprime la haine et la douleur des démons. La confusion, toujours regrettable dans une composition ordinaire, n'est pas choquante dans un tableau destiné à reproduire le désordre lui-même (1).

L'art chrétien a raconté dans son langage toutes les phases de la lutte que Saint Michel et ses anges ont soutenue, à l'origine, aux pieds du trône de l'Éternel. Mais le chef des légions rebelles n'a pas été anéanti dans sa défaite. Il vit toujours, et son cri de guerre n'a point cessé de retentir depuis le jour de sa révolte. Il est le génie du mal. De son côté, le Prince de la milice céleste est toujours le défenseur des droits de Dieu. Il est l'antagoniste de Satan. C'est la pensée que la peinture, la

(1) Voir l'ouvrage intitulé *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, p. 17. Cet ouvrage est en vente au Mont-Saint-Michel.

sculpture, la poésie, la musique ont exprimée sous mille formes diverses.

Saint Michel a presque toujours la physionomie d'un adolescent qui n'a rien perdu des grâces de la jeunesse et possède toute la force, toute la sagesse de l'âge mûr. Quelques plombs de pèlerinages du XV<sup>e</sup> siècle le représentent avec la barbe et les traits d'un vieux guerrier, mais de pareils exemples sont rares dans l'iconographie chrétienne. Le beau visage de l'Archange est calme et les passions ne l'ont jamais altéré; cependant il est sérieux, même un peu sévère, son regard, accoutumé à voir Dieu face à face, conserve la limpidité du cristal, mais il est vigilant, il observe l'ennemi. Tel doit être l'Ange des batailles. Raphaël, l'ami de l'homme voyageur est le type de la bonté; la joie convient à Gabriel, l'ambassadeur de Dieu auprès de Marie; l'attitude d'un guerrier distingue Saint Michel.

Quel costume fallait-il donner à ce soldat mystérieux, dont la nature est toute céleste, la force toute divine? Une tunique, un bouclier, une lance. Ainsi l'ont compris les artistes qui se sont inspirés aux sources des plus pures traditions. Saint Michel a reçu de Dieu une mission analogue à celle du prêtre, et nous aimons mieux le voir revêtu de la blanche tunique du lévite que de l'armure pesante du combattant; il affirme et il défend la vérité, mais il ne prend pas l'initiative de l'attaque; son bouclier et sa lance lui suffisent pour tenir son ennemi à distance et repousser ses traits empoisonnés. Parmi les types les plus remarquables en ce genre, nous citerons une miniature d'un psautier du X<sup>e</sup> siècle appartenant au British Muséum, un dessin au trait colorié du XI<sup>e</sup> siècle conservé à la bibliothèque d'Avranches, une miniature d'une *Apocalypse* du XIV<sup>e</sup> siècle faisant partie de la collection Firmin-Didot (1).

Quelquefois la lance est remplacée par une flèche. Il en existe un exemple dans une statue du VII<sup>e</sup> siècle, placée sur le portail de la cathédrale de Cortone. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, un certain

(1) Voir *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*, pp. 25, 49 et 192.

nombre de miniatures ou de dessins à la plume représentent l'Archange avec un casque sur la tête et une épée à la main. Nous en trouvons la preuve dans un manuscrit du Mont-Saint-Michel transporté à Avranches depuis la Révolution. Enfin vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et surtout au XV<sup>e</sup>, l'armure complète des chevaliers remplace l'ancien costume, ou plutôt la fantaisie devient la seule règle des artistes, et le prince de la milice céleste est affublé des accoutrements les plus bizarres. Sans ses ailes toujours déployées pour l'action, sans le monstre terrassé à ses pieds, nous ne pourrions plus le reconnaître. Comme il était plus beau, plus poétique, sous ce vêtement si simple que les vrais amis de l'art chrétien lui avaient donné!

Lucifer lui-même n'a pas échappé à la mutilation. Ce serpent infernal, ce dragon si terrible, que les livres saints nous décrivent sous les couleurs les plus sombres, est devenu avec le temps un brigand vulgaire, digne à peine d'attirer l'attention du dernier des hommes. Le Guide lui-même, comme nous le verrons n'a pas évité ce défaut. En vérité, on pourrait faire à plusieurs artistes ce reproche que dom Hugues adressait aux pèlerins du XVII<sup>e</sup> siècle: « Il y en a lesquels s'imaginent, incontinent qu'ils » entendent parler de cet escusson et poignard de Saint Michel, » qu'on veuille dire que cet archange a chassé le diable du paradis » avec ses armes. Mais ceux-là se forment des chimères en leurs » esprits. Car qui ne sçait que le combat qui se fit au ciel entre les » bons et les mauvais anges se vuïda non par le cliquetis des » armes mais par la desunion et dissention de leurs volontés(1)? »

(1) *Hist. génér. de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.*

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

**Pas-de-Calais.** — Hier je vous écrivais pour mon abonnement, aujourd'hui je le fais pour vous dire qu'ayant obtenu une marque toute spéciale de la protection de Saint Michel, je viens vous prier de m'aider à remplir ma promesse d'insérer dans les *Annales* cette éclatante preuve de sa bonté, de faire dire deux messes d'action de grâces et de faire brûler un cierge de 2 fr. devant son autel. A cette intention, mon R. Père, je vous envoie un mandat de 12 fr.

Je fais en outre la promesse que si je suis huit jours sans souffrir de mes terribles névralgies, je vous adresserai la somme de 50 fr. pour vos Apostoliques, aux prières desquels je me recommande.

Amour et reconnaissance à Saint Michel!

B<sup>m</sup> DE C.

**X...** — Mon R. Père, la modeste somme que je vous envoie est l'acquiescement d'une promesse faite à Saint Michel pour obtenir son secours dans une faveur temporelle.

Vous pouvez, si vous le voulez, inscrire dans vos *Annales* cette nouvelle preuve de la protection de l'Archange pour ceux qui ont confiance en lui.

M. DE K.

**Loire.** — Je viens avec joie m'acquitter de la promesse que j'avais faite à Notre-Dame-des-Anges et à Saint Michel, de venir les remercier publiquement dans les *Annales* de m'avoir guéri ma bonne mère deux fois cette année, dans un danger imminent.

Amour et reconnaissance à la Reine du ciel et au Prince de la cour céleste!

C. C.

J'ai obtenu par l'intercession de Notre-Dame-des-Anges, de Saint Michel et des Anges, trois grâces insignes, après en avoir promis l'insertion dans les *Annales*. Aidez-moi, bon Père, à les remercier et à obtenir encore de leur puissante intercession le retour à Dieu de trois pécheurs et le succès de deux affaires temporelles bien importantes.

A. C.

**Somme.** — Mon R. Père, il y a quelque temps, je vous priais de vouloir bien demander pour moi au saint Archange de me protéger dans une affaire importante qui allait décider de mon avenir. Saint Michel m'a exaucé pleinement; veuillez faire insérer ce fait dans vos *Annales*, comme je l'ai promis, et demandez au glorieux Archange protection pour moi pendant tout le cours de ma vie.

Veuillez faire célébrer une messe d'action de grâces et faire brûler une lampe pendant neuf jours devant l'autel de Saint Michel.

Je me recommande aux prières de vos Apostoliques pour de nouvelles grâces à obtenir; disposez pour eux de la somme de 5 fr. sur le mandat-poste de 10 fr. que je vous envoie.

M. FL.

**Seine-et-Oise.** — Veuillez insérer dans les *Annales du Mont-Saint-Michel* que ma communauté de servites de Marie, au Raincy, vient d'obtenir une faveur signalée par l'intercession de Saint Michel. Ci-inclus 2 fr. de timbres pour les honoraires d'une messe que je vous prie de faire dire en l'honneur de Saint Michel, en action de grâces.

S. M.-TH.

**Seine-Inférieure.** — L'année dernière, ayant sur les bras une affaire difficile, je fis vœu que si je réussissais dans cette affaire par l'entremise de Saint Michel, j'enverrais 20 fr. pour l'École apostolique. J'ai réussi: je ne fais donc qu'exécuter ma promesse en vous priant d'accepter ce mandat sur la poste pour l'École apostolique.

P., curé de V.

**X...** — En reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de Saint Michel, je vous adresse 10 fr. en timbres-poste pour votre École apostolique.

X...

**Seine-et-Oise.** — Je vous envoie un mandat de 7 fr. dont voici la destination: 5 fr. promis en action de grâces au grand Archange, s'il daignait faire obtenir à un jeune homme une place qu'il cherchait en vain, et 2 fr. promis à la très sainte Vierge pour une messe d'action de grâces.

L. B.

**Meurthe-et-Moselle.** — Une personne qui m'est bien chère étant tombée sérieusement malade, je me suis adressée à la sainte Vierge, par l'entremise du grand archange Saint Michel, pour obtenir sa guérison; la faveur que je sollicitais m'ayant été accordée, je viens, mon R. Père, vous prier de vouloir bien, selon les promesses que j'ai faites, me faire dire une messe d'action de grâces, mettre deux cierges, l'un à Notre-Dame-des-Anges, l'autre à Saint Michel, faire brûler une lampe pendant neuf jours, et à cela je vous prierais de vouloir bien ajouter l'insertion de cette petite note dans vos *Annales*.

H. D.

**X...** — Mon R. Père, voulez-vous avoir l'obligeance de faire dire une messe d'action de grâces à Saint Michel pour le remercier de la protection qu'il nous a accordée? L'épreuve que devait subir mon fils le 21 de ce mois lui a été favorable; j'en remercie Dieu de tout mon cœur, ainsi que l'archange Saint Michel. Je vous remercie aussi, mon R. Père, pour les prières que vous avez bien voulu faire à cette intention. Je joins ici mon offrande que j'avais promise à Saint Michel si mes vœux étaient exaucés.

A. L.

**Paris.** — Une associée de l'Archiconfrérie ayant recommandé à l'intercession de Saint Michel le succès de l'examen de son fils, a été exaucée.

Elle vous prie de bien vouloir célébrer une messe en action de grâces et faire insérer dans les *Annales* la faveur qu'elle a obtenue.

**Finistère.** — Une des affaires qui nous peinaient le plus vivement vient d'avoir une solution heureuse et des plus inattendues grâce à l'intervention puissante de l'archange Saint Michel. Selon la promesse que je lui ai faite dans ces moments difficiles, je viens vous prier, Monsieur le Directeur, d'avoir la bonté de publier dans les *Annales* cette faveur signalée à la gloire de Saint Michel. Qu'il daigne recevoir ici l'hommage de notre vive et profonde reconnaissance!

L. L.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES EN VENTE AU MONT-SAINT-MICHEL

<i>Histoire du Mont-Saint-Michel</i> , 1 vol. in-12.....	2 <sup>f</sup> »
<i>Saint Michel et le Mont-Saint-Michel</i> , par Mgr Germain, M. l'abbé Brin et M. Corroyer, architecte, 1 vol. in-4 <sup>e</sup> illustré, broché.....	20 »
Le même ouvrage, magnifiquement relié.....	30 »
<i>Description du Mont-Saint-Michel</i> , par M. Corroyer, 1 vol. in-8 <sup>e</sup> illustré.....	9 »
Le même ouvrage, sur papier de Hollande.....	15 »
<i>Les Merveilles du Mont-Saint-Michel</i> , par P. Féval, 1 in-12.....	3 »
Le même ouvrage, illustré, 1 grand in-8 <sup>e</sup> , broché...	8 »
<i>Saint Michel et les saints Anges</i> , par M. l'abbé Soyer, 1 fort in-18.....	2 50
<i>Saint Michel Archange</i> , par le même, 1 in-12.....	3 »
<i>Vade-Mecum des pèlerins du Mont-Saint-Michel</i> ....	» 50
<i>Le Mont-Saint-Michel en poche</i> , par M. Jacques.....	1 25
<i>Recueil de prières et de cantiques à Saint Michel</i> ....	» 30
<i>Quis ut Deus!</i> paroles et musique, 0 <sup>f</sup> 15; avec accom- pagnement d'orgue.....	4 »
<i>Description of the abbey of Mount-Saint-Michael and the visitors' guide</i> .....	» 50
<i>An account of Mount-Saint-Michael</i> , gratis.	
<i>Notice sur le Mont-Saint-Michel et ses œuvres</i> , gratis.	
Par la poste, le port en plus.	
<i>Annales du Mont-Saint-Michel</i> , 2 fr. par an; étranger, 3 fr.	
S'adresser directement à l'abbaye du Mont-Saint-Michel.	

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Les fêtes du Mont-Saint-Michel. — L'année archangélique : fête de Saint Michel (29 septembre). — Bon emploi des mauvais livres. — Saint Michel, ange du jugement (*gracure*). — La tentative de Montgommery (1591). — Le culte de Saint Michel en France : diocèse de Nancy. — Correspondance : 1<sup>o</sup> Place que Saint Michel doit occuper dans chaque famille; 2<sup>o</sup> le Mont-Saint-Michel au XVI<sup>e</sup> siècle. — Faveurs obtenues.

LES FÊTES DU MONT-SAINT-MICHEL

Nous donnons plus loin le programme de nos fêtes de la Portioncule (2 août) et de Saint Michel (29 septembre). C'est une réponse aux inquiétudes qui se sont manifestées parmi nos associés et les amis de nos Œuvres au Mont-Saint-Michel. Notre situation matérielle dans l'abbaye a subi quelques modifications, mais le pèlerinage subsiste dans les mêmes conditions que par le passé.

Le mouvement des pèlerins ne s'est pas d'ailleurs ralenti depuis l'ouverture de la saison. Après les cinq cents Dinannais qui sont venus renouveler leur pieuse visite de l'année dernière, nous avons vu se presser aux pieds de l'Archange les populations de Plouër, Miniac-Morvan, Lillemer, presque tout le canton de Châteauneuf, l'ouvrier de Cancale, la psallette de Saint-Malo, la Société philharmonique de Fougères, et surtout la paroisse de Notre-Dame-des-Champs d'Avranches dont la piété, l'entrain, l'ordre parfait nous ont profondément édifiés.

La fête du 17 juillet a été digne de tous ces antécédents. Ce nous est une grande consolation de voir ainsi chaque année la piété accourir autour de notre saint Archange, assiéger son sanctuaire, faire comme une sainte violence au ciel en faveur des malheureux pécheurs. Nous ne sommes les ennemis de personne; mais personne n'échappe à nos prières. On pourrait s'en convaincre aisément à la lecture des recommandations si nombreuses et si variées que nous renouvelons chaque jour et qui avaient encore augmenté pendant ces trois jours des 14, 15 et 16 juillet.

Le samedi 16, au soir, la grosse cloche de l'abbaye annonça l'arrivée de Mgr Germain, l'éminent évêque que la Providence a placé à la tête du diocèse de Coutances. Malgré sa fatigue, Sa Grandeur voulut présider à la procession dans la crypte et assister au Salut qui terminait la cérémonie.

Le dimanche 17, la messe de communion fut célébrée par M. le Curé de Saint-Gilles, de Caen. Avant de distribuer aux nombreux fidèles qui se pressaient à la sainte table le pain eucharistique, il leur adressa une touchante allocution sur le bienfait du sacrement qu'ils allaient recevoir et le moyen d'en profiter. — Les pèlerins qui arrivaient à chaque instant obligèrent un des prêtres de l'abbaye à donner presque constamment la sainte communion dans la matinée, et rien ne peut donner une idée exacte du recueillement qui, dans ce perpétuel va-et-vient, ne cessa de régner dans la basilique.

La messe pontificale réunit dans la basilique tous ces pèlerins que nous avons vus dispersés. Mgr Germain fait son entrée solennelle au milieu des flots pressés de cette foule qui s'agenouille sur son passage; l'École apostolique est rangée autour de l'orgue que tient M. le V<sup>e</sup> Le Mintier. Nous avons tenu cette année à n'avoir d'autres musiciens que nos petits chœurs de Saint-Michel. Il est inutile d'insister sur la beauté des cérémonies de cette messe solennelle que tout le monde connaît et qui ne revêt un cachet particulier sur notre montagne que par la magnificence de l'édifice qui l'abrite.

Aux décorations ordinaires qui, chaque année, ornent le sanctuaire de l'Archange nous avons pu ajouter le diadème que la France déposa sur le front de sa statue au jour de son couronnement. *Nous pouvons même annoncer que, désormais,*

*cette magnifique couronne sera exposée dans le Trésor de l'abbaye avec l'ostensoir, le calice donné par Pie IX, et les autres joyaux de Saint Michel, et montrée par nos guides après la visite de l'église et de la crypte de Notre-Dame-du-Mont-Tombe.*

La procession qui suivit le chapelet fut magnifique. Depuis 1873, nous n'avions plus suivi ce long parcours qui permet aux fidèles de se déployer sur deux longues files ininterrompues dans le grand escalier abbatial, la salle des Montgommeries, la salle des Chevaliers, la crypte de Notre-Dame et le cloître. Après le chant des vêpres, Mgr Germain monta en chaire, et avec cette parole vive et imagée qu'on lui connaît, nous traça nos devoirs en même temps qu'il redisait nos espérances. S'emparant des paroles du cantique de Saint Michel que nous venions de répéter sous les voûtes de l'antique sanctuaire, il en commenta, avec un rare bonheur d'idées et d'expressions, les trois principales strophes. Après avoir, d'un revers de main, écarté les agiotages de la politique, auxquels il ferme la porte du temple, il nous montra que les efforts du mal tendaient : 1<sup>o</sup> à s'élever au-dessus de Dieu et à l'anéantir;

Avec Dieu, disent les impies,  
Il faut en finir à jamais!...

2<sup>o</sup> à détruire l'Église, son œuvre de prédilection et dont il a confié la garde à Saint Michel;

Vous êtes patron de l'Église  
Contre la fureur des méchants...

3<sup>o</sup> à séparer de cette Église, sa mère, la France qui dut à cette alliance ses glorieuses destinées;

Souvenez-vous que notre France  
De l'Église fut le soutien...

Ces trois grandes causes de Dieu, de l'Église et de la France religieuse, qui font battre nos cœurs, l'éloquent prélat nous montra comment nous devons les soutenir : d'abord, en nous y attachant du fond du cœur; puis en appelant à leur secours Saint Michel, leur champion divinement prédestiné.

Qu'il monte jusqu'au ciel  
Ce vieux cri de la France :  
Saint Michel à notre secours!

Après le salut solennel du T.-S.-Sacrement, qui terminait cette belle journée, la foule s'empressa une dernière fois autour de la statue de l'Archange, puis s'écoula lentement en emportant, avec une bonne pensée, la résolution de revenir encore.

#### FÊTE DE SAINT MICHEL (29 septembre)

Dans la basilique, il y a TOUS LES JOURS, DU 1<sup>er</sup> JUILLET AU 16 OCTOBRE :

A 7 heures 1/2, messe de communion.

TOUS LES DIMANCHES ET JOURS DE FÊTE :

A 11 heures, messe des pèlerins.

A 1 heure 1/2, procession à la crypte du Mont-Tombe et salut solennel du T.-S.-Sacrement.

— La neuvaine préparatoire à la fête de Saint Michel commencera le *mercredi* 21 septembre. Il y aura chaque jour plusieurs messes, depuis 5 heures 1/2 jusqu'à 7 heures 1/2, et procession à 1 heure 1/2.

— Le mercredi 28, à 5 heures 1/2, premières vêpres solennelles, suivies de la *procession aux flambeaux* et du Salut du T.-S.-Sacrement.

— Jeudi 29 septembre, à 7 h. 1/2, messe de communion ;  
à 10 h. 1/2, grand'messe solennelle ;  
à 1 h. 1/2, procession à la crypte du Mont-Tombe, suivie des vêpres solennelles.

— Sermon après le *Magnificat*, puis Bénédiction et Salut du T.-S.-Sacrement.

Nous invitons tous nos associés à faire la sainte communion le 29 septembre, jour de la fête, et à recommander au grand Archange les pressants besoins de l'Église et de la France.

#### FÊTE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES (2 août)

La basilique du Mont-Saint-Michel possède, par un indult de Pie IX, l'insigne faveur de la PORTIONCULE. Chaque année, un grand nombre de fidèles viennent profiter des indulgences si nombreuses obtenues par saint François d'Assise. Nous exhortons nos associés qui le peuvent à ne point négliger une si

heureuse occasion de purifier complètement leur âme et de payer, par une peine légère, les dettes que nous contractons presque inévitablement envers la justice de Dieu.

Les indulgences de la Portioncule pourront être gagnées depuis le dimanche 1<sup>er</sup> août, aux premières vêpres de la fête, jusqu'au soir du lendemain.

### ÉCOLE APOSTOLIQUE

*Nous avons la joie d'apprendre aux Bienfaiteurs de l'École que nous avons présenté quatre élèves aux premières épreuves du baccalauréat et que tous les quatre ont été reçus.*

### L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

#### FÊTE DE SAINT MICHEL (29 sept.)

#### ÉLÉVATION DE BOSSUET

*Il y eut un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon ; le dragon et ses anges combattaient contre lui, et la force leur manqua ; ils tombèrent du ciel, et leur place ne s'y trouva plus.*

Quel est ce combat ? Quelles sont les armes des puissances spirituelles ? *Nous n'avons point à combattre contre la chair et le sang, mais contre des malices spirituelles qui sont dans les cieux... et dans cet air ténébreux qui nous environne.*

Il ne faut donc point s'imaginer dans ce combat ni des bras de chair, ni des armes matérielles, ni du sang répandu comme parmi nous ; c'est un conflit de pensées et de sentiments. L'ange d'orgueil, qui est appelé le dragon, soulevait les anges et disait : Nous serons heureux en nous-mêmes, et nous ferons comme Dieu notre volonté. Et Michel disait au contraire : *Qui est comme Dieu ? Qui se peut égaler à lui ? D'où lui est venu le nom de MICHEL, c'est-à-dire : Qui est comme Dieu ? mais, qui*

doute, dans ce combat, que le nom de Dieu ne l'emporte? Que pouvez-vous, faibles esprits, faibles, dis-je, par votre orgueil? Que pouvez-vous contre l'humble armée du Seigneur qui se rallie à ce mot : *Qui est comme Dieu?* Vous tombez du ciel comme un éclair, et votre place, qui était si grande, y demeure vide. O quel ravage y a fait votre désertion! Quels vastes espaces demeurent vacants! Ils ne le seront pas toujours, et Dieu créera l'homme pour remplir ces places que votre désertion a laissées vacantes. Fuyez, troupe malheureuse, *Qui est comme Dieu?* Fuyez devant Michel et devant ses anges.

Voilà donc le ciel purifié; les esprits hautains en sont bannis à jamais; il n'y aura plus de révolte; il n'y aura plus d'orgueil, ni de dissension; c'est une Jérusalem; c'est une ville de paix où les *saints anges*, unis à Dieu et entre eux, *voient éternellement la face du Père*, et, assurés de leur félicité, attendent avec soumission le supplément de leurs ordres qui leur viendront de la terre.

Saints et bienheureux esprits, qui vous a donné de la force contre cet esprit superbe qui était un de vos premiers princes, et peut-être le premier de tous? Qui ne voit que c'est le nom de Dieu que vous avez mis à votre tête en disant avec Saint Michel : *Qui est comme Dieu?* Mais qui vous a inspiré cet amour victorieux pour le nom de Dieu? Ne nous est-il pas permis de penser que Dieu même vous a inspiré, comme il a fait aux saints hommes, cette dilection invincible et victorieuse qui vous a fait persévérer dans le bien, et de chanter en action de grâce de votre victoire ce que dit à Dieu un de ses saints : *C'est à vous qu'ils doivent leur être; c'est à vous qu'ils doivent leur vie; c'est à vous qu'ils doivent de vivre justes; c'est à vous qu'ils doivent de vivre heureux?* Ils ne se sont pas faits eux-mêmes meilleurs et plus excellents que vous ne les avez faits; ce degré de bien qu'ils ont acquis en persévérant leur vient de vous. Et comme dit un autre de vos saints : *La même grâce qui a relevé l'homme tombé a opéré dans les anges le bonheur de ne tomber pas; elle n'a pas délaissé l'homme dans sa chute; mais elle n'a pas permis que les anges bienheureux tombassent.*

J'adore donc la miséricorde qui les a faits heureux en les faisant persévérants, et appelé par votre apôtre au témoignage

des *anges élus*, je reconnais en eux comme en nous votre élection en laquelle seule ils se glorifient. Car, si je disais qu'ils se glorifient, pour peu que ce fût, en eux-mêmes, je craindrais, Seigneur, et pardonnez-moi si je l'ose dire, je craindrais en les rangeant avec les déserteurs, de leur en donner le partage.

Mais, quoi donc! a-t-il manqué quelque chose aux mauvais anges du côté de Dieu? Loin de nous cette pensée; ils sont tombés par leur libre arbitre. Et quand on demandera pourquoi Satan s'est-il soulevé contre Dieu, la réponse est prête; c'est parce qu'il l'a voulu. Car il n'avait point, comme nous, à combattre une mauvaise concupiscence qui l'entraînât au mal comme par force; ainsi, sa volonté était parfaitement libre, et sa désertion est le pur ouvrage de son libre arbitre. Et les saints anges, comment ont-ils persévéré dans le bien? Par leur libre arbitre sans doute et parce qu'ils l'ont voulu. Car n'ayant point cette maladie de la concupiscence, ni cette inclination indélébile vers le mal dont nous sommes tyrannisés, ils n'avaient pas besoin de la prévention de cet attrait indélébile qui nous incline vers le bien, et qui est dans les hommes enclins à mal faire, le secours médicinal du Sauveur. Au contraire, dans un parfait équilibre, la volonté des saints anges donnait seule, pour ainsi parler, le coup de l'élection, et leur choix que la grâce aidait, mais qu'elle ne déterminait pas, sortait, comme de lui-même par sa propre et seule détermination. Il est ainsi, mon Dieu; et il me semble que vous me faites voir cette liberté dans la notion que vous me donnez du libre arbitre, lorsqu'il a été parfaitement sain.

Il était tel dans tous les anges; mais, cependant, ce bon usage de leur libre arbitre, qui est un grand bien, et en attire un plus grand encore, qui est la félicité éternelle, peut-il ne pas venir de Dieu? Je ne le puis croire; et je crois, si je l'ose dire, faire plaisir aux saints anges, en reconnaissant que celui qui leur a donné l'être comme à nous, la liberté comme à nous, par une action particulière de sa puissance et de sa bonté, leur a donné comme à nous encore, par une action de sa bonté particulière, le bon usage du bien, c'est-à-dire, le bon usage de leur libre arbitre, qui était un bien, mais ambigu, dont on pouvait bien et mal user, que Dieu néanmoins leur avait donné; et combien plus leur a-t-il donné de bien dont on ne peut pas mal user,



puisqu'il n'est autre chose que le bon usage? Tout vient de Dieu, et l'ange, non plus que l'homme, n'a point à se glorifier en lui-même, par quelque endroit que ce soit, mais toute sa gloire est en Dieu. Il lui a donné la justice commencée, et à plus forte raison la justice persévérante qui est plus parfaite comme plus heureuse, puisqu'elle a pour sa récompense cet immuable affermissement de la volonté dans le bien, qui fait la félicité éternelle des justes.

Oui, saints anges, je me joins à vous, pour dire à Dieu que vous lui devez tout, et que vous voulez lui tout devoir, et que c'est par là que vous avez triomphé de vos malheureux compagnons; parce que vous avez voulu tout devoir à celui à qui vous deviez l'être, la vie et la justice, pendant que ces orgueilleux, oubliant ce qu'ils lui devaient, ont voulu se devoir à eux-mêmes leur perfection, leur gloire, leur félicité.

Soyez heureux, saints anges. Venez à notre secours. Périrent en une nuit, par la main d'un seul de vous, les innombrables armées de nos ennemis, périrent en une nuit, par une semblable nuit, par une semblable main, tous les premiers-nés de l'Égypte, persécutrice du peuple de Dieu!

Saint ange, qui que vous soyez, que Dieu a commis à sa garde, repoussez ces superbes tentateurs, qui pour continuer leur combat contre Dieu, lui disputent encore l'homme qui est sa conquête, et vous le veulent enlever. O saint ange, puissant protecteur du peuple saint dont vous offrez à Dieu les prières comme un encens agréable! ô Saint Michel, que je puisse dire sans fin avec vous : *Qui est comme Dieu?* ô saint Gabriel, qui êtes appelé la *force de Dieu!* vous qui avez annoncé à Marie la venue actuelle du Christ, dont vous aviez prédit à Daniel l'arrivée future; inspirez-nous la sainte pensée de profiter de vos prédictions. O saint Raphaël, dont le nom est interprété la *médecine de Dieu*, guérissez mon âme d'un aveuglement plus dangereux que celui du saint homme Tobie; liez le démon d'impudicité qui attaque les enfants d'Adam, même dans la sainteté du mariage; liez-le, car vous êtes plus puissant que lui, et Dieu même est votre force. Saints anges, tous tant que vous êtes, *qui voyez la face de Dieu*, et à qui il a recommandé de nous garder dans toutes nos voies, développez sur notre faiblesse les secours de toutes les sortes que Dieu nous a mis en main pour le salut de

ses élus; pour lesquels il a daigné vous établir des esprits administrateurs.

O Dieu, envoyez-nous vos saints anges : ceux qui ont servi Jésus-Christ après son jeûne; ceux qui ont gardé son sépulcre et annoncé sa résurrection; celui qui l'a fortifié dans son agonie; car Jésus-Christ n'avait pas besoin de son secours pour lui-même, mais seulement parce qu'il s'était revêtu de notre faiblesse; et ce sont les membres infirmes que cet ange consolateur est venu fortifier en la personne de leur chef.

---

## BON EMPLOI DES MAUVAIS LIVRES

---

Tout le monde connaît la spirituelle réponse du vieil Ésope. On lui demandait un jour : Qu'y a-t-il ici-bas de meilleur et de pire? — *C'est la langue*, répondit-il avec beaucoup de raison. En présence des bienfaits et des ravages de l'imprimerie, on pourrait dire aujourd'hui : *Ce qu'il y a de meilleur et de pire à la fois, c'est le livre.*

En effet, la parole avec sa magique éloquence, ne dépasse pas l'enceinte d'une église, d'un salon, d'une assemblée politique : mais le livre pénètre partout, à l'insu même et en dépit de ceux qui devraient l'arrêter. La parole ne peut tout dire, elle est subordonnée aux temps, aux convenances, aux dispositions actuelles de l'orateur et de son auditoire; elle ne peut dire tout le bien qu'imagine son auteur, mais elle ne peut, non plus, en bonne compagnie, aller jusqu'aux dernières limites de l'impiété et de l'immoralité. Le livre, au contraire, trouve dans l'infamie de ses intrigues ou de ses enseignements, un appât et une recommandation de plus. C'est un corrupteur discret qu'on peut écouter sans rougir, qu'on peut consulter à loisir sans révéler au dehors de coupables instincts. Ou bien, c'est un ami patient qui donne ses conseils à l'heure la plus favorable, et les répète autant de fois qu'on veut le consulter. Tandis que la parole se refroidit au sortir des lèvres même les plus brûlantes et s'efface bientôt de la mémoire des auditeurs, le livre est toujours là pour servir une nouvelle pâture aux intelligences

\*

et aux âmes. C'est l'ami du soir qu'on retrouve après les bruyantes occupations de la journée, c'est lui qui obtient nos derniers regards, qui nous inspire nos dernières pensées; c'est lui, enfin, qui nous familiarise et nous endort avec la vérité ou le mensonge, avec le vice ou la vertu. Et ce que le livre fait aujourd'hui pour nous, il le fera demain, dans dix ans, dans vingt ans pour tous les membres de notre famille qui le liront après nous. Ceux-ci jugeront par ce livre de nos goûts et de nos sentiments, et ils s'autoriseront de notre exemple pour satisfaire leurs coupables penchants.

Toutes ces considérations justifient pleinement l'appel que nous adressons aujourd'hui aux zélés et aux associés de notre Archiconfrérie. Nous leur proposons une nouvelle *croisade* contre les mauvaises publications, *ce ver rongeur de notre société moderne*. Plusieurs fois déjà nous les avons invités, au nom de Saint-Michel, à cette œuvre de sainte et salutaire destruction. Notre voix a été entendue; bien des envois nous ont été faits, et déjà nous avons pu livrer au pilon des milliers d'écrits malsains, dont la matière première, transformée par l'industrie, servira à propager la vérité comme elle servit d'abord à propager l'immoralité et l'erreur. Voilà ce que nous appelons le BON EMPLOI DES MAUVAIS LIVRES.

Nous voudrions, aujourd'hui, donner à notre œuvre un nouvel et vigoureux essor. Il n'y a plus d'illusion à se faire, les ravages des mauvaises publications sont effrayants, palpables, universels. Il est urgent de résister avec une infatigable énergie à ce torrent dévastateur; il est urgent de former, autour des maisons chrétiennes, un *cordon sanitaire* pour en bannir impitoyablement les mauvais journaux, les romans contraires à la morale et à la foi, et jusqu'à ces revues d'une moralité douteuse qui distillent à dose imperceptible, mais continue, le poison de l'indifférence et de la corruption.

Mais ce n'est pas assez; il est inutile de défendre une citadelle quand l'ennemi a pénétré dans le cœur de la place. Il ne suffit pas de fermer l'entrée de nos maisons aux publications dangereuses, il faut en rejeter tous les livres mauvais qui y sont renfermés peut-être à notre insu. Que de fois aléchés par un *titre séduisant*, avons-nous cédé à la curiosité, au désir de connaître tel roman fameux, telle publication à la mode, tel

livre recommandé par notre journal et par le scandaleux succès qu'il avait obtenu! Puis, dégoûtés bientôt de ces infamies, nous avons jeté le livre dans un coin de notre bibliothèque où nous le croyions voué pour jamais à la poussière et à l'oubli. Mais nous comptions sans la curiosité des enfants, des valets ou des femmes de chambre, héritiers comme nous de la curiosité originelle; ils ont voulu lire à leur tour, ils sont allés plus loin que nous, et ils ont trouvé, peut-être, dans ces lectures les éléments d'une perversion dont nous sommes plus ou moins responsables.

Faisons donc une rigoureuse perquisition dans nos bibliothèques; arrachons-en sans pitié tous les livres mauvais et envoyons-les en holocauste à Saint Michel pour qu'il fasse servir, une fois encore, les œuvres de Satan à la gloire du Créateur.

Et pour compléter votre envoi, chers associés, placez à côté de ces livres toutes les vieilles collections de journaux, de revues périodiques qui encombrant vos placards; exhumez les ouvrages classiques, les textes et traductions d'auteurs latins et grecs, les ouvrages littéraires, scientifiques et historiques qui ont jadis nourri vos jeunes intelligences, et que vous avez condamnés depuis lors à la plus ingrate obscurité. Nous les accueillerons volontiers, ces vieux compagnons de la jeunesse: ils contribueront à l'instruction des enfants pauvres qui se préparent, dans nos écoles catholiques, au sacerdoce ou aux autres carrières libérales. Vous ferez ainsi, à bon marché, une œuvre de charité excellente et agréable au saint Archange, le propagateur de la science et de la vérité.

---

### SAINT MICHEL, ANGE DU JUGEMENT

---

Le ciel et la terre passeront. Mais au jour dernier, lorsque, selon l'immuable parole de Dieu même, les cieux se seront repliés comme un livre, alors aura lieu la solennelle manifestation des consciences. En présence des inégalités du sort réservé sur la terre à tous les hommes, indépendamment de leur valeur morale, la raison s'unit à la fois pour réclamer une distribution des biens et des maux en rapport avec le mérite acquis des individus: le bonheur immuable à la vertu; la douleur au crime; à chacun la rémunération de ses œuvres, sans acception

de personne. Ce sera le triomphe de la vérité, la ruine du mensonge et de la dissimulation, la réalisation de cette espérance des malheureux, des pauvres, des méprisés de ce monde, qui leur fait supporter leurs maux en vue du règne de la justice incorruptible et éternelle.

Dieu, dans son infinie bonté, n'a pas voulu nous laisser ignorer les détails de cette réhabilitation suprême, et le rôle de Saint Michel est nettement dessiné dans les paroles de nos saints livres. Lorsque la terre est devenue comme un immense cimetière, c'est la voix de l'Archange qui se fait entendre au milieu du silence des tombeaux; c'est sous ses ordres que les anges font retentir la trompette du jugement aux quatre coins du ciel et appellent au tribunal du Christ les amis et les ennemis de sa croix rédemptrice. L'homme sera là tout entier, corps et âme, et le corps ne sera plus un voile derrière lequel disparaîtra la difformité de l'âme ou sa beauté; il reproduira dans son intégrité, aux yeux de toute l'humanité réunie, les secrets de notre cœur. Ce que nous appelons honneurs et dignités, n'étant devant le juge suprême que des responsabilités, les distinctions sociales auront disparu et les anges n'auront plus qu'à séparer les boucs des brebis, les damnés des élus, les ennemis de Dieu de ses amis, sans qu'aucune voix puisse s'élever et plaider une cause à jamais gagnée ou perdue. L'apôtre en donne une raison péremptoire quand il nous dit que ce seront nos œuvres qui parleront en notre faveur ou contre nous. Aussi mieux vaut-il faire, selon un adage bien connu, ce qu'alors on sera bien aise d'avoir fait que ce qui plaît au moment où on le fait.

Dans ses révélations, la sœur de la Nativité raconte, ainsi qu'il suit, la scène terrible du jugement que reproduit notre gravure :

« Lorsque l'Antéchrist, triomphant de ses victoires dans la guerre qu'il déclarera à l'Église, s'armera pour l'écraser et l'abolir, à ce qu'il croira, Dieu enverra le grand Archange Saint Michel à la tête de son Église avec des troupes d'anges qui l'environneront. . . Dieu m'a fait connaître les intentions superbes et diaboliques de Satan et de ses satellites. Ils s'élèveront vers le ciel avec une grande joie et un grand triomphe, à dessein d'aller faire la guerre à l'Être éternel, d'élever leur trône au-dessus du sien et de l'anéantir, s'ils le pouvaient, ambitionnant



SAINT MICHEL, L'ANGE DU JUGEMENT

Fragment du *Jugement dernier*, peint à fresque par Orcagna dans le cloître du Campo-Santo de Pise, quatorzième siècle. — Dans cette composition, Saint Michel est l'ange placé immédiatement au-dessous du Christ et de la Vierge.

(Extrait de l'ouvrage : *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*.)

une gloire pareille à celle de Lucifer. C'est dans ce moment que Dieu enverra le grand Archange Saint Michel, revêtu de la force et de la justice d'en haut, qui viendra du ciel au-devant d'eux avec un air menaçant et qui portera la terreur parmi les esprits infernaux. »

« Notre-Seigneur fera entendre sa voix par le souffle de l'Archange Saint Michel et dira : Allez, maudits, descendez au plus profond des abîmes de l'enfer. A l'instant, la terre s'ouvrira et présentera un gouffre effroyable de feu et de flammes où tombera pêle-mêle cette cohorte inébranlable... et, tous iront jusqu'au fond de l'abîme pour toujours. »

Puisque l'éternité doit être heureuse ou malheureuse selon les œuvres que nous accomplissons dans le temps, dans la lutte que nous soutenons chaque jour contre le mal et les tentations, adressons à Saint Michel la prière que l'Église met sur nos lèvres : *Saint Michel, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour terrible du jugement.*

---

## FEUILLETS D'HISTOIRE

### LA TENTATIVE DE MONTGOMMERY

(29 septembre 1591)

Dom Huynes, le spirituel historien de l'abbaye raconte en ces termes une des tentatives de Montgomery : « Les Huguenots, tenant une grande partie de cette province de Normandie sous leur puissance et particulièrement les villes et châteaux des environs de ce Mont, dressaient tous les jours des embûches pour envahir ce saint lieu. Et dès aussy tost qu'ils pouvoient attrapper quelqu'un de cette place le tuoient sur le champ ou le réservoient pour le mener au gibet. Il arriva un jour, entre autres, qu'ils prirent un des soldats et luy ayant déjà mis la corde au col luy dirent que s'il vouloit sauver sa vie qu'il leur promit de leur livrer cette abbaye, et que, de plus, ils luy donneroient une bonne somme de deniers. Cet homme, bien content de ne finir sitost ses jours, et alléché de

l'argent qu'ils lui promettoient, dit qu'il le feroit et convint avec eux des moyens de mettre cette promesse à exécution, qui furent que le soldat reviendrait en ce Mont, espieroit sans faire semblant de rien la commodité de les introduire secrettement en cette abbaye et leur assigneroit le jour qu'il jugeroit plus commode pour cet effect. Le soldat leur ayant promis de n'y manquer ils luy donnèrent cent escus et, bien résolus de jouer son coup, revint où il fut receu du capitaine de ce Mont et des soldats, sans aucun soupçon, puis se mit en devoir d'exécuter sa promesse. Pour donc la mettre à chef il advertit quelques jours après ces Huguenots de venir le vingt-neufiesme de septembre, à huit heures du soir, jour de dimanche et de la dédicace des Esglises de Saint Michel, qu'ils montassent le long des degrez de la fontaine de Saint Aubert; qu'estant là au pied de l'édifice il se trouveroit en la plus basse salle de dessous le cloistre, où se mettant dans la roue il en esleveroit quelques uns des leurs qui par après luy aysderoit en grand silence à monter les autres. Ainsi, par cet artifice ce Mont estoit vendu. Mais ce soldat, considérant le mal dont il alloit estre cause, fut marry de sa lascheté et advertit le capitaine de tout ce qui se passoit. Iceluy luy pardonna et se résolut avec tous ses soldats et autres aydes de passer tous ses ennemys par le fil de l'espée. Quant à eux, ne sçachant le changement de volonté de cet homme et se réjouissans de ce que le temps sembloit favoriser leur dessein, tout l'air estant ce jour là remply d'espaisves vapeurs (comme nous voyons arriver souvent), qui empeschoient qu'on les put voir venans de Courteil jusques sur ce rocher, ne manquèrent de se trouver au lieu assigné à l'heure prescrite. Alors le soldat faisant semblant qu'il estoit encore pour eux, se mit dans la roue et commença de les enlever l'un après l'autre, puis deux soldats de cette place les recevoient à bras ouverts, les conduisant jusques en la sale qui est dessous le réfectoire où ils leur faisoient boire plain un verre de vin pour leur donner bon courage, mais les menant par après dans le corps de garde, ils les transperçoient à jour, se comportans ainsy consécutivement envers tous. Sourdeval, Montgomery et Chaseguy, conducteurs de cette canaille s'esmerveillans de ce qu'ils n'entendoient aucun tumulte, y en ayant desjà tant de montés demandoient impatiemment qu'on leur jetast un religieux par par les fenestres afin de connoistre par ce signe si tout allait

bien pour eux, ce qui poussa les soldats de céans déjà tout acharnez de tuer un prisonnier de guerre qu'ils avoient depuis quelques jours, lequel ils revestirent d'un habit de religieux, puis luy firent une couronne et le jetèrent à ses ennemys. Mais entrant en soupçon si c'était un religieux, Montgommery voulant sçavoir la vérité donna le mot du gué à un de ses plus fidèles soldats et le fit monter devant lui; estant monté au haut et ne voyant personne des siens il ne manqua de s'écrier : Trahison ! Trahison ! Et de ce cry les ennemys prenans l'espouvante descendirent au plus fort du rocher, se sauvèrent le mieux qu'ils purent, laissant quatre vingt dix huit soldats de leur compagnie lesquels on enterra dans les grèves à quinze pas des poulins (1). »

## LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

### DIOCÈSE DE NANCY

ÉGLISE SAINT-MICHEL, A NANCY. — Cette Église doit sa fondation et première dotation à Jean de Nancey, Chevalier, fils de Jacques de Nancey, aussi Chevalier, qui la fit construire sous le titre d'une chapelle vis-à-vis de sa maison avant l'an 1350. Elle a donné son nom à la rue où elle est située. Il ne paraît pas qu'avant de la faire construire, ce seigneur en ait obtenu de l'autorité Ecclésiastique aucune permission. Car le Prieur de Notre-Dame, le Chapitre de Saint-Georges et le Curé de Saint-Epvre s'y opposèrent, dès qu'ils en virent élever les fondements. Jean de Nancey la fit néanmoins achever, et au moment qu'il se disposait à la faire bénir ou consacrer, et qu'il avait déjà nommé quatre chapelains pour la desservir, les opposans insistèrent pour la faire démolir comme portant préjudice à leurs intérêts. Le fondateur faisant résistance pour maintenir son entreprise, on nomma des arbitres avec promesse de s'en rapporter à leur jugement. On leur avait accordé jusqu'à la Saint-Rémy de l'an 1351 pour se consulter et se décider. Mais par l'impa-

(1) *Histoire générale de l'Abbaye*, pp. 133-136. En mémoire de ce fait d'armes, les cryptes de la Merveille portent le nom de Montgommeries.

tience qu'avait le fondateur de voir cette affaire terminée, il les engagea à travailler promptement aux articles de règlement; et dès le 16 novembre suivant, ils en firent la lecture aux parties qui en furent si satisfaites, que le même jour elles les approuvèrent et les signèrent.

Ce règlement contient quatorze articles dont les principaux sont : 1<sup>o</sup> La dite chapelle érigée à l'honneur de Saint Michel subsistera sans être démolie, et le dit Sieur Jean de Nancey son fondateur ou ses ayans cause fourniront tout ce qui est nécessaire pour y faire décentement le service divin.

2<sup>o</sup> Ledit fondateur, ou ses successeurs auront droit de nommer les Chapelains sans le consentement des Prévôts et le Chapitre de Saint-Georges, du Prieur de Notre-Dame, ni du Curé de Saint-Epvre.

3<sup>o</sup> Les Chapelains, pour les Messes hautes des Dimanches et fêtes, feront en sorte qu'elles soient achevées avant le commencement de celles du Chapitre, excepté le jour de Saint-Michel, qu'ils chanteront la Messe à quelle heure ils le jugeront à propos, ainsi que les Messes basses qu'ils diront selon leur volonté.

4<sup>o</sup> Par respect pour les Églises-mères, les Chapelains se rendront processionnellement aux premières Vêpres et à la grand'Messe au Prieuré, à l'Assomption, à la Collégiale, à la Saint-Georges, et à Saint-Epvre, à la fête du Patron, et cela tous les ans, pour aider à chanter ces offices.

5<sup>o</sup> A toutes les Processions générales qui se feront dans la ville, lesdits Chapelains y assisteront en habit décent et convenable.

6<sup>o</sup> Toutes les offrandes qui se feront à ladite chapelle appartiendront pour moitié au Prieur, et l'autre moitié au Chapitre de Saint-Georges et au Curé de la Paroisse, excepté celles des fêtes de Saint-Michel dont moitié appartiendra aux dits Chapelains et l'autre au Prieur, Chapitre et Curé.

7<sup>o</sup> Le Sacristain sera chargé ou tout autre agréé des Parties de lever lesdites offrandes et d'en rendre compte.

8<sup>o</sup> Toute donation entre vifs faite à ladite Chapelle ou aux Chapelains leur sera et demeurera appliquée.

9<sup>o</sup> Mais dans les legs et donations par testament, qui seront faits à ladite Chapelle, par droit de la Mère-Église, les Prieur, Chapitre et Curé en partageront entre eux la troisième partie, comme des autres offrandes.

10<sup>e</sup> Les Chapelains sont exempts de payer les droits que payent tous les autres Paroissiens.

11<sup>e</sup> Lesdits Chapelains ne pourront avoir de Cimetièrre que du consentement des Chapitre, Prieur et Curé susdits, avec liberté au fondateur d'élire sa sépulture en ladite Chapelle, en satisfaisant aux droits paroissiaux, et de faire entre vifs tous legs de meuble ou d'immeuble à sa dite Chapelle, sans que lesdits Chapitre, Prieur et Curé puissent en rien exiger.

On ne peut nier que, selon cet acte, l'intention du fondateur n'ait été d'établir une simple Chapellenie. Cependant peu après, sans qu'on en voie la raison, les Chapelains de Saint-Michel, traitent même avec le Chapitre de Saint-Georges, M. Drouyn Prêtre, Chanoine et Procureur de l'église de Saint-Michel de Nancy, et les Abbé et Couvent de Notre-Dame de Clairlieu, d'une maison séant audit Nancy, en la rue qu'on dit en la rue Symonin, moyennant 8 f. au Chapitre de Saint-Georges, 6 f. au Procureur de Saint-Michel, auxdits Abbé et Couvent 2 f.

Depuis ce temps, dans tous les actes, lesdits Chapelains ont toujours pris cette qualité de Chanoines, même devant le Souverain. Dans les nominations on leur donne conjointement le titre de Chapelains ou Chanoines, et pareillement leur bénéfice est appelé Chanoinie ou Chapellenie.

Dans un acte du 9 août 1549, passé devant Rouyer, tabellion à Nancy, M. Geoffroy Gaugun, et M. Jehan Toullais Prêtres Chanoines de l'église Saint-Michel de Nancy, révoquent Gérard Bourellier leur Procureur, et établissent pour leurs Procureurs généraux : honoré Seigneur Henri de Laval, Écuyer, Seigneur de Gironcourt, fondateur et collateur de ladite église Saint-Michel, et honnête homme Quentin demeurant à Gironcourt (etc.).

Dans une Requête présentée par Guérard de Paffenhoffen, Erard de Lavaulx et Humbert Dun fondateurs et collateurs de l'église de Saint-Michel, et décrétée au Conseil du duc Antoine le 6 février 1537, ils exposent que feu M. Vincent Chrétien l'un des Chapelains ou Chanoines dudit Saint-Michel de Nancy, et aucuns ses Confrères avaient vendu plusieurs héritages appartenans à l'église dudit Saint-Michel, et délivré les lettres sans le sceau desdits Collateurs, demandans que les Chapelains ou Chanoines puissent rentrer dans lesdits héritages; ce qui leur est accordé par ce Prince.

(A suivre.)

## CORRESPONDANCE

### PLACE QUE S<sup>T</sup> MICHEL DOIT OCCUPER DANS CHAQUE FAMILLE

Nous recevons la lettre suivante, que nous publions sans commentaires :

*Bruxelles, le... 1881.*

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

En lisant vos *Annales*, on sent naturellement un désir ardent de voir Saint Michel entouré de tous les hommages dus à sa sublime dignité. De même que le glorieux archange Saint Michel est à la tête des Esprits bienheureux, de même qu'il est le protecteur de l'Église militante, de même, qu'à l'heure qu'il est il domine en quelque sorte la France du haut du Mont qui porte son nom, ne devrait-il pas être le chef, ou en d'autres termes le protecteur particulier des familles? Nous vivons dans un siècle de luttes; il faut combattre le mal et lutter à outrance. L'esprit du mal, comme un poison subtil, menace de s'infiltrer dans les familles; toutes les puissances de l'enfer sont déchaînées contre tout ce qui a le caractère du bien. N'est-il pas vrai que, plus que jamais, l'Église, les États et les Familles ont besoin de la protection de Saint Michel? Déjà la dévotion envers Saint Michel se réveille avec force, déjà cette dévotion passe dans les cœurs, déjà un noble élan pousse les âmes vers le glorieux combattant de la milice céleste. Puissent tous les yeux porter leurs regards vers la sainte Montagne, puissent tous les cœurs recueillir avec une sainte avidité les grâces attachées aux bénédictions qui semblent s'échapper de cette sainte Montagne, par les images, par les médailles, par tous les moyens pieux propres à faire connaître, louer et honorer le glorieux Saint Michel!

Mais au milieu de cet élan qui pousse les cœurs vers Saint Michel, et dirige nos pas vers la Montagne sainte, au milieu de tous les efforts déployés par les pieux apôtres qui, marchant sur les traces de leurs devanciers, embrasent les cœurs des mêmes

ardeurs dont ils sont pénétrés eux-mêmes, il me semble, Monsieur le Rédacteur, qu'il manque une chose que voici :

Autrefois, alors qu'on attachait une importance toute spéciale à l'esprit qu'on voulait inculquer au fils aîné de chaque famille, on lui donnait un nom qui devait lui rappeler, toute sa vie, les pieuses traditions de ses ancêtres.

A l'heure qu'il est, où tant de parents craignent pour leurs enfants, ne devrait-on pas donner à chaque fils aîné des familles le nom de Saint Michel ou au moins ajouter ce nom béni aux autres noms qu'on voudrait lui donner? Ne devrait-on pas consacrer cet enfant à Saint Michel dans son sanctuaire par excellence? Ne devrait-il pas y avoir là un *ex-voto* qui plus tard rappellerait à l'enfant cette consécration? Ne serait-ce pas là un moyen d'attacher en quelque sorte chaque famille à Saint Michel, au sanctuaire de la sainte Montagne?

Ne devrait-on pas relever la signification qui naturellement est attachée et à ce vocable et à cette consécration? N'est-ce pas au fils aîné de chaque famille à donner l'exemple de ce courage surhumain avec lequel il faut combattre les combats du Seigneur? Les parents ne devraient-ils pas imprimer dans le cœur de chaque fils aîné toute la portée qu'ils attachent à cette dénomination et à cette consécration? Les parents ne devraient-ils pas souvent répéter à l'enfant appelé Michel : Nous vous avons donné le nom de Michel pour que toujours vous vous rappeliez que vous devez combattre pour Dieu, pour l'Église, pour la Foi; pour que toujours, en toute circonstance, vous mainteniez dans la famille l'attachement le plus profond à la religion et à l'Église? Allez à l'abbaye de Saint-Michel, là vous trouverez suspendu un *ex-voto* portant votre nom, attestant que nous vous avons consacré au glorieux Saint Michel.

Si de tels moyens avaient été employés, verrait-on aujourd'hui tant de familles tombées dans l'indifférence en matière de religion? Verrait-on tant d'enfants égarés? Et Saint Michel ne les couvrirait-il pas d'une protection toute spéciale?

Pour résumer en deux mots la pensée que je viens vous soumettre, mon Révérend Père, je voudrais voir pénétrer dans la famille et s'y perpétuer l'élan qui nous pousse vers Saint Michel et son sanctuaire. Le moyen, je vous l'ai indiqué, serait que le fils aîné de chaque famille fût consacré à l'Archange, portât son nom, et qu'un *ex-voto* suspendu aux murailles de

votre Basilique en fût le témoignage authentique. Devenu grand, l'enfant ira renouveler cette consécration, retremper sa vertu et puiser un nouveau courage sur la sainte Montagne qui lui sera doublement chère. Là, on est si bien pour prier, pour réfléchir, pour prendre d'énergiques résolutions!...

Voilà, Monsieur le Rédacteur, la pensée que je voulais vous soumettre. Je crois que ce serait un bien de la communiquer à vos lecteurs; j'espère qu'elle germera et contribuera à développer le culte de Saint Michel.

Recevez, etc.

Michel A...

### LE MONT-SAINT-MICHEL AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Nous recevons d'un ami du Mont-Saint-Michel la communication suivante :

#### MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous envoie un extrait des mémoires de l'historien J.-A. de Thou. Ce fragment, écrit en 1581, m'a paru intéressant pour vous et pour vos *Annales*. Je vous ferai observer que, dans ses Mémoires, de Thou parle toujours de lui-même à la troisième personne :

« Le lendemain, il alla voir une abbaye fameuse qu'on nomme le Mont-Saint-Michel, au péril de la mer.

» C'est un rocher escarpé de tous côtés qu'on croit avoir été autrefois attaché à la terre; il en est à présent séparé de deux lieues (1) que l'on passe à cheval quand la mer est basse. Sa figure conique est enfermée tout autour d'un mur fort élevé; on y monte par des degrés taillés dans le roc sans aucun repos. Cet escalier forme une rue bordée des deux côtés de boutiques où l'on vend aux pèlerins des chapelets, des images de plomb et autres choses pareilles, il y a aussi quelques hôtelleries pour les loger. Au haut du rocher qui aboutit en cône, comme je viens de le dire, il y a une citadelle où est l'abbaye aussi grande et aussi spacieuse que le rocher a de tour par bas. Le bâtiment est

(1) Il y a là évidemment une erreur de mots : c'est deux milles qu'il devait y avoir dans le texte primitif.

soutenu par des arcs-boutants de pierre qui servent aussi à élever avec des poutres toutes les grosses provisions de la maison.

» L'église, magnifiquement bâtie, a une tour fort élevée qui soutient une figure de Saint Michel dorée et éclatante au soleil; il y a deux cloîtres voutés l'un sur l'autre et des réfectoires de même, des offices, des citernes et une bibliothèque où il y avait autrefois de bons manuscrits. On voit dans la maison de l'Abbé une grande galerie fort bien percée; enfin tout est au haut de ce roc si grand et si spacieux, qu'il semble qu'on se promène en terre ferme.

» A côté de la maison abbatiale, on trouve entre le midi et le couchant un petit jardin de terre rapportée, où, malgré le froid du climat, il vient de fort bons fruits.

» Ce lieu qui doit faire l'admiration de toute la France et de toute l'Europe, fut antérieurement bâti avec beaucoup de dépenses. On doit être surpris que d'un désert stérile, éloigné de tout commerce, d'ailleurs d'un abord si difficile que, lorsqu'il est baigné par la mer, à peine y peut-on aborder avec des chaloupes, la religion de nos ancêtres ait fait un lieu si merveilleux et qu'elle ait surmonté tant d'obstacles et de difficultés. J'espère que le lecteur ne trouvera pas ces remarques inutiles. »

H. B.

(Collection Michaud et Poujoulat, t. XI, p. 294.)

## FAVEURS OBTENUES

### *par l'intercession de Saint Michel*

**Manche.** — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous écrire pour vous remercier à l'avance, en attendant que je puisse avoir le bonheur de le faire de vive voix, et vous témoigner la vive gratitude que je vous dois pour la bonté que vous avez eue pour moi, en adressant à Notre-Seigneur vos vœux et vos prières. Depuis le 31 août, jour de mon dernier pèlerinage à Saint-Michel, je suis heureuse : je ne souffre plus. Saint Michel m'a obtenu ma guérison. Avant cette époque, je ne pouvais marcher, à cause d'une faiblesse qui m'était tombée dans les jambes. Si j'eusse fait seulement un kilomètre à pied, elles enflaient tellement que je ne pouvais mettre aucune de mes chaussures, et depuis le 31 août elles n'ont pas enflé, je n'ai ressenti aucune douleur et je fais bien quatre kilomètres

à pied. Depuis cette époque aussi, j'ai repris mes fonctions et je fais ma classe tous les jours sans en être gênée. Gloire et reconnaissance en soient rendues à l'intercession de Saint Michel!

J'ai promis à Saint Michel de faire insérer ma guérison dans les *Annales*; je viens accomplir ma promesse, en vous priant d'être assez bon de le faire si vous le jugez à propos; je vous envoie 2 fr. S<sup>r</sup> C.

**Côtes-du-Nord.** — L'année dernière, lorsque mon fils est parti pour faire son année de volontariat, je le mis sous la protection du glorieux Archange, lui promettant de faire brûler une lampe en son honneur s'il préservait mon fils d'accident et s'il lui obtenait de Dieu la santé de l'âme et du corps.

Mon fils est de retour; son année s'est passée au 7<sup>e</sup> d'artillerie; il n'a pas eu le moindre accident et il a obtenu la note *très bien* pour la durée de son service. Je vous envoie 2 fr. en timbres-poste pour remplir ma promesse, jusqu'à ce que nous allions visiter votre sanctuaire vénéré.

D. B.

**X...** — Je viens tardivement vous remercier ou plutôt remercier Saint Michel et la Sainte Vierge de la visible protection qu'il ont accordée à mon petit Joseph.

En vous écrivant jeudi soir, je n'avais plus d'espoir qu'en Dieu; cette espérance me fit vous écrire. Aussitôt ma lettre partie, le médecin nous laissa une lueur d'espoir. Le vendredi soir, alors que vous commenciez la neuvaine, le mieux s'accroît tellement que le dimanche matin le médecin le trouva assez bien pour ne plus revenir; et, en effet, depuis ce moment, le mieux a continué, le médecin n'est pas revenu.

Grâces soient rendues à Saint Michel, à Marie, reine des anges, et aussi à saint Joseph, son patron. Je serai heureux si vous jugez bon de faire insérer dans vos *Annales* nos actions de grâces. A. P.

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, j'ai beaucoup tardé à accomplir ma promesse et à venir remercier Saint Michel de la protection qu'il a accordée au jeune homme dont je vous avais parlé; il a passé de brillants examens. En témoignage de sa reconnaissance, il vous envoie 10 fr. en vous priant de faire brûler pendant neuf jours, une lampe devant l'autel de Saint Michel, en vous demandant une neuvaine de prières pour la réussite de ses entreprises nouvelles, enfin pour attirer sur sa mère et sur sa sœur la protection spéciale de Saint Michel. Le reste de la somme est destiné à l'École apostolique et à l'Orphelinat.

Je vous serai bien reconnaissante si vous voulez bien faire inscrire cette faveur dans vos *Annales*. A. M.

**Indre-et-Loire.** — 26 janvier. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous remercier de la petite brochure et de la belle image que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

Les prières que vous avez eu la charité d'adresser pour le salut de la personne à qui je m'intéresse, ont été en partie exaucées dès que je vous ai écrit. Toutefois, le plus essentiel reste à faire, je veux dire de s'approcher des sacrements, dont la personne a grand besoin pour vaincre de



funestes habitudes. Elle a fixé elle-même le jour où elle s'approcherait des sacrements : je ne sais si c'est bien décidé. J'espère que Saint Michel lèvera les grands obstacles qui s'élèvent en ce moment contre ce pieux dessein ; j'en ai le ferme espoir, car il m'a déjà accordé cette grâce l'année dernière à Noël.

Je viens donc vous demander le plus tôt possible une messe d'action de grâces à cette intention par l'intercession de Saint Michel ; je joins ci-inclus 2 fr. en timbres-poste pour cette messe.

19 février. — Vos prières au grand Saint Michel ont été pleinement exaucées pour la grâce demandée particulièrement, à savoir que la personne s'approchât des sacrements pour le jour de la Chandeleur. Merci au saint Archange !

Je viens vous demander immédiatement, s'il est possible, une messe pour un malheureux moribond, qui refuse obstinément le ministère du prêtre, et lui dit mille injures ; c'est un vieillard de 85 ou 86 ans qui semble vouloir mourir impénitent. Il faut que cette âme échappe au démon et revienne à Dieu après de longues années passées dans l'impiété.

Je vous envoie 2 fr. pour faire brûler pendant neuf jours une lampe en action de grâces de la faveur obtenue.

Il y a encore deux autres francs pour ce malheureux moribond, en faveur duquel je vous prie de faire dire une messe et d'unir vos prières aux miennes.

A. A.

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, je vous avais écrit, il y a quelques semaines, pour vous prier de recommander un jeune homme passant des examens.

Veillez, je vous prie, mon R. Père, employer le moyen des *Annales* pour faire savoir une fois de plus qu'on n'invoque pas en vain le grand Archange Saint Michel.

Veillez agréer, mon R. Père, l'expression de mes sentiments respectueux.

C. H., *collatrice.*

**Vendée.** — Mon R. Père, les parents d'un enfant tiennent beaucoup à faire publier la bonté de Saint Michel par le moyen de vos intéressantes *Annales*. Une petite fille était atteinte d'une fluxion de poitrine et d'une bronchite ; le médecin ne laissait plus d'espoir à sa famille, qui, désormais, n'attendait que son dernier soupir, lorsqu'une abonnée vint voir la petite malade et proposa à ses parents de la consacrer à Saint Michel. Les parents l'ont promis et, de plus, de donner une petite somme pour les Apostoliques ; aussitôt, le mieux s'est fait sentir, et aujourd'hui, au grand étonnement de tout le monde, l'enfant est très bien. Grâces soient rendues à Saint Michel.

A. M.

**Aube.** — Monsieur le Directeur, veuillez, je vous prie, faire brûler une lampe pendant neuf jours à la chapelle Saint-Michel, comme remerciement.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

C. DE C.

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Le Mont-Saint-Michel. — L'année archangélique : Apparition de Saint Michel à Saint Aubert (*gravure*). — Impression d'un pèlerin (*poésie*). — La basilique du Mont-Saint-Michel (*gravures*). — Correspondances : Sanctuaires de Saint Michel. — Le voyage de la confrérie de Caen au Mont-Saint-Michel. — Faveurs obtenues.

## LE MONT-SAINT-MICHEL

Si le Mont-Saint-Michel est une merveille, il est avant tout une merveille religieuse. Un éminent archéologue l'appelle « un entassement étrange, dans un site merveilleux, de bâtiments d'un jet audacieux et d'un pittoresque extraordinaire ; » il aurait pu ajouter que cet entassement a été édifié pour l'église et n'a eu qu'un but, celui d'élever au point culminant du rocher et comme au milieu des airs ce temple à la gloire de Dieu et de Saint Michel. Le plan général exécuté pendant dix siècles, dans tous les styles, au milieu des difficultés de tout genre que nous rapporte l'histoire, se trouve là tout entier. C'était la réalisation de la volonté de Saint Michel lorsqu'il commandait à saint Aubert « de luy bastir un temple sur ce mont de Tombe pour y estre honoré et estre le patron et special protecteur de la patrie. » Le culte particulier de Saint Michel prenait alors possession de

la montagne ; mais il y trouvait la foi catholique déjà représentée. Deux petites chapelles, « l'une en l'honneur de saint Estienne, premier martyr et l'autre de saint Symphorien » avaient été bâties par les ermites « lesquels s'y étaient retirés pour, là esloignez de tous les tracas et commerces du monde, contempler à loisir les perfections immenses du Créateur de toutes choses. » La foi catholique avait donc, de bonne heure, pris possession du Mont-Tombe, et cependant elle ne plantait la croix que sur un sol déjà consacré par l'esprit religieux aux fausses divinités du paganisme. Les Romains, si nous en croyons la tradition et le nom de *Mont-Jou* souvent attribué à notre rocher, y avaient élevé un temple à Jupiter, persuadés qu'ils n'auraient une possession incontestée du sol si leurs dieux protecteurs n'y prenaient la place des dieux de la nation vaincue. Il paraît hors de doute, en effet, que, au milieu de cette forêt de Scissy « si affreuse et propre plutôt pour l'habitation des bestes que des hommes, » les druidesses avaient établi leur sanctuaire dans les excavations mystérieuses du mont « *Ocrinum*. » Nous remontons ainsi jusqu'aux dernières limites de l'histoire de notre pays ; et aussi loin que nos regards peuvent pénétrer nous voyons le Mont-Tombe réservé comme un domaine naturel au culte religieux.

Son nom dans l'histoire est synonyme de Foi et Patrie, et peut-être plus encore d'amour religieux de la patrie. Saint Michel est l'Ange gardien de la fille aînée de l'Église, et c'est lui que la France vient prier ou remercier dans son sanctuaire choisi. Le monastère lui-même n'est qu'un appendice du temple et ses religieux n'ont d'autre fonction que d'être au pied de l'autel les représentants de la patrie suppliante. C'est bien la pensée de tous les bienfaiteurs de la célèbre abbaye depuis saint Aubert, qui fonde avec la collégiale, la prière perpétuelle au sanctuaire de l'Archange, jusqu'aux ducs de Normandie et de Bretagne, aux rois de France et aux grands seigneurs du royaume. Tous, par leurs dotations, subvenant aux besoins matériels des moines, réclamaient en compensation cet inappréciable bienfait

dont un célèbre écrivain de nos jours disait : « Le premier de tous les services que conféraient les moines à la société chrétienne c'était de prier, de prier beaucoup, de prier toujours pour ceux qui ne prient pas ou pour ceux qui prient mal... Aux yeux de nos pères, ce qui maintenait le monde dans son assiette, c'était cet équilibre entre la prière et l'action, entre la voix suppliante de l'humanité craintive ou reconnaissante et le bruit incessant de ses travaux ; c'est le maintien de cet équilibre qui a fait la force et la vie au moyen âge. » D'ailleurs, cherchons dans le mouvement qui entraînait peuples et rois au Mont-Saint-Michel une autre impulsion que le sentiment religieux, la trouverons-nous ? Aujourd'hui, l'homme en quête de distractions visite le Mont-Saint-Michel ; il regarde, admire et passe. Il a vu ; mais il n'a certainement pas compris. Il n'a vu qu'un monument, l'entassement dont nous parlions plus haut, il n'a pas compris l'édifice religieux, le Mont-Saint-Michel. Le moyen âge comprenait ; ses générations ne visitaient pas, elles priaient. Dans l'Église où elles avaient supplié à l'ombre favorable du sanctuaire, elles comprenaient l'amour qui en avait élevé les magnifiques splendeurs, et dans le monastère qui déroulait sous son regard ses colonnades, ses voûtes et ses rosaces, le pèlerin pressentait l'âme de ce corps merveilleux, je veux dire la Foi. A cette époque, les peuples n'allaient pas aux ruines, ils cherchaient la vie ; ils ne se contentaient pas de la satisfaction des yeux, ils demandaient la joie du cœur, et la multitude ne se précipitait, malgré les difficultés du chemin, vers le Mont-Saint-Michel que pour y vénérer, y pleurer quelquefois, y prier toujours.

Il est tellement dans la nature de cette sainte montagne d'être une maison de prière, qu'aux jours lamentables où elle était devenue la caverne des voleurs, non seulement le peuple chrétien ne vint plus ni visiter ni prier, ce qu'on pourrait expliquer par l'obstacle insurmontable des *verrous* ; mais son nom disparut de la mémoire de ce peuple français pour lequel il n'existait plus, puisqu'il avait cessé d'être son sanctuaire national.

Aujourd'hui les foules reviennent et la vieille montagne retrouve son animation d'autrefois. Mais il a été facile de le remarquer, sa résurrection date du jour où le sanctuaire retentit de nouveau des chants religieux, de cette année mémorable où la France apprit que la basilique de son ange tutélaire était rendue au culte des anciens jours, que la prière publique et privée veillait nuit et jour aux pieds de l'Archange.

Les pèlerins ont précédé les touristes et leur ont montré le chemin; ils nous édifient encore tous les jours par leur piété sérieuse et fidèle, et souvent nous voyons le touriste lui-même, après avoir admiré les pierres du monument, trouver dans l'église ce que son cœur désirait en secret, et alors on les voit obéir au conseil de dom Thomas Le Roy lorsqu'il disait : « Mais » entrons à l'église et pour ne plus obéir à la curiosité cessez » de contempler cette nef, belle, longue et spacieuse, jetez-vous » droit à deux genoux devant le grand autel et là, d'un cœur » dévot et amoureux, adorez humblement le Fils de Dieu au » Très Saint Sacrement de l'autel et ne manquez à lui faire » offre des plus tendres affections de votre âme, priant le très » glorieux Archange Saint Michel qu'il lui plaise les lui présenter. »

#### LE 16 OCTOBRE AU MONT-SAINT-MICHEL

Le 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel à saint Aubert, une indulgence plénière est accordée à nos associés aux conditions ordinaires.

Il sera célébré au Mont-Saint-Michel, selon la coutume, le *Triduum* préparatoire à cette fête.

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

### APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT (16 oct.)

Cette fête de Saint-Michel, la dernière de l'année 1881, réunira plus nombreux encore que de coutume les associés de l'Archiconfrérie. L'hésitation et le découragement ne peuvent entrer dans les âmes qui méditent sérieusement les circonstances de l'apparition angélique. Dieu, pour les grâces qu'il est disposé à nous accorder, exige de nous une foi ferme et une confiance absolue. La persévérance si difficile et parfois si douloureuse n'est-elle pas en même temps la condition du succès et le châtiment de notre incrédulité? Prions bien et nous serons plus vite exaucés. Mais pour soutenir notre prière, nous devons lui donner comme bases la foi et l'obéissance. Nous demandons à Dieu et nous oublions ce qu'il nous demande. Nous voulons que tout nous soit soumis, même Dieu, et nous ne croyons pas assez à son autorité pour lui rendre les hommages qui lui sont dus. Aubert du moins avait une excuse pour son incrédulité : il voulait éprouver si c'était l'esprit de Dieu qui lui parlait. Et cependant l'Ange est irrité : « Voicy, disait l'évêque, voicy que je vis cet Archange qui me reprenait très aigrement de mon incrédulité, et me blasant d'être trop tardif à croire me donna un coup de doigt sur la teste dont vous en voyez la marque. » — Nous avons sans doute tout lieu de nous réjouir pour nous-mêmes de cette faute qui nous a valu la preuve matérielle de l'intervention angélique, *felix culpa*, mais le châtiment n'en est pas moins une leçon adressée à notre scepticisme. Qui donc nous donnera la foi de nos pères, leur simplicité qui arrachait pour ainsi dire des mains de Dieu, le miracle qu'ils demandaient, leur reconnaissance qui sacrifiait à leur bienfaiteur tout ce qu'ils avaient obtenu de sa libéralité!

La volonté de l'Archange une fois connue, Aubert se met à

l'œuvre. Il fait à son peuple un appel qui est entendu et sans plus tarder il se rend à la montagne :

« Le clergé commença à marcher, chantant le long du chemin des hymnes et cantiques, le peuple le suivait avec une singulière dévotion, et le saint évêque au milieu de tous était ravi en Dieu et le bénissait incessamment d'avoir donné un tel défenseur à toute la France et particulièrement à son pays de Neustrie. Ayant ainsi cheminé allègrement trois lieues par des chemins âpres et raboteux (car il faut ici remarquer en passant que la mer n'approchait encore près le rocher de Tombé, et n'avait encore réduit en grèves tout ce grand espace qu'on voit entre le rocher de Tombelaine et Avranches, mais seulement avait renversé tout ce qui était entre Tombelaine et la mer qui était déjà l'espace de deux lieues pour le moins), ils arrivèrent au pied de la montagne où le clergé s'arrêtant, le peuple regardait et personne n'avait la hardiesse de monter le premier au sommet d'icelle, tous firent voye à saint Aubert, lequel monta le premier et trouva tout disposé selon que le glorieux Archange lui avait spécifié. »

#### LE CHEF DE SAINT AUBERT

Le 17 mai 1865, il y avait grande fête au Mont-Saint-Michel. Les trois paroisses d'Avranches étaient venues en pèlerinage et avaient apporté les reliques échappées aux profanations de 1793. Mais parmi ces reliques, la paroisse Saint-Gervais a conservé la plus précieuse, le chef de saint Aubert qu'elle a placé dans un autel de son église. Ces reliques avaient été enlevées à l'abbaye le 12 octobre 1791, si nous en croyons le procès-verbal du *Livre-blanc* de la commune du Mont-Saint-Michel : « Le 12 octobre 1791, le district d'Avranches est venu avec une voiture chercher le trésor, les diamants et rubis et une partie des ossements de plusieurs saints et saintes qui étoient au Mont-Saint-Michel, ont été conduits à Avranches. » C'est dans ce sens qu'il faut corriger la date du procès-verbal suivant :

« Dans l'an 1797, comme on détruisait l'église d'une superbe abbaye de bénédictins qui existait au Mont-Saint-Michel, tant renommé par la grande quantité de pèlerins qui y arrivaient de toutes parts en grande dévotion, il y existait un reliquaire considérable, dont les précieuses reliques furent déposées dans un grand coffre, dans la crainte qu'elles ne fussent profanées. Le commandant qui s'y trouvait alors, homme très catholique, prit quatre de ces os, qui étaient assez considérables, et les enveloppa avec

toute la vénération possible dans un *amiet* (petit ornement dont on se sert pour dire la messe), croyant bien qu'ils faisaient partie des ossements des différents saints qu'on avait anciennement déposés dans cette abbaye. Il les porta à Avranches, chez un proche parent qu'il y avait bien connu sous le nom de Père Hilarion, de l'ordre de saint François, recommandable par son mérite, ses talents et sa conduite, tant dans les différentes communautés où il a été chef, dans son voyage de Rome en députation de son ordre, que hors de la communauté, ayant été forcé d'en sortir. Ce zélé solitaire était alors réfugié chez une demoiselle de Percy, digne par sa



Chef de saint Aubert conservé dans l'église Saint-Gervais d'Avranches.

(Extrait de l'ouvrage : *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*.)

vertu de la confiance de ce révérend Père Capucin, où il est mort, et qui lui avait confié cet inappréciable dépôt.

» Cette demoiselle de Percy étant actuellement avancée en âge et atteinte de paralysie, craignant qu'à sa mort ce dépôt fût profané, elle a cru ne pouvoir mieux faire que de le confier, le douze de ce mois, à la sœur Barrière, dame et supérieure de la Charité d'Avranches, qu'elle croit digne de le conserver en grande vénération, bien persuadée qu'il fait partie des vraies reliques qui ont autrefois existé dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

» Avranches, le 21 juin 1828. »

La défilé des troupes turques est totale. Elles |

1797

C'est ainsi que cette relique insigne a été conservée jusqu'à nos jours à travers mille péripéties diverses. On se souvient en effet du rapt qu'en avait fait le chanoine Bernier, le dernier des chanoines du saint évêque, lors de l'arrivée en cette abbaye des religieux bénédictins. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler par quelles circonstances merveilleuses il fut retrouvé. Dom Huynes les a rapportées en détail :

« L'abbé Hildebert ayant succédé aux deux premiers abbés de ce monastère en la charge pastorale leur succéda quant et quant à la charge de sonner l'office divin. Pour cet effet, afin de s'acquitter plus aisément de cet exercice, il se logeoit la nuit dans une chambre proche de l'église (ainsy que plusieurs autres abbés faisoient dans leurs abbayes), dans laquelle il prenoit son repos avec quelques-uns de ses religieux, ne se servant du logis du chanoine Bernier qui estoit joignant le logis où il demouroit comme avoyent fait ses deux prédécesseurs, mais l'ayant destiné pour estre la thresorerie si bien que nous pouvons dire que Dieu permit cela à cause du thresor qui y estoit caché, jaçoit que cet abbé n'y pensast. Souventes fois à la vérité on y avoit entendu une très douce et mélodieuse harmonie qui delectoit grandement les oreilles des auditeurs, mais comme on ne sçavoit qu'il y eut là un si grand thresor on n'y faisoit point tant de reflexions, et s'il faut ainsy dire, on la negligeoit jusques à ce qu'une nuit, tous estant bien endormys, il se fit un si grand tintamarre dans cette nouvelle thresorerie comme si quelqu'un eut voulu sortir par le toict, dont tous furent esveillez et se leverent hastivement pensans que ce fussent quelques larrons qui y eussent entré et en voulussent sortir les mains garnies. S'armans donc au plus tost de ce qu'ils parent rencontrer ils y entrerent pour se saisir de ces voleurs, mais n'y trouvant personne après avoir chercher par tous les coins et recoins, après avoir veu qu'il n'y avoit aucune fracture au toict ny aux murailles ils ne sçavoient tous que penser, de sorte que, bien estonnez d'un tel accident, ils s'en retournerent concher chacun sur son lit pour pouvoir reposer jusques à l'heure des matines. Mais ce fut en vain car ils avoient esté trop bien esveillez et de plus chacun d'eux ressentoit en soy une certaine inquiétude d'esprit qui les travailla grandement toute la nuit. Le matin venu, l'abbé fit assembler tous les religieux auxquels il dit ce qui estoit advenu la nuit précédente et leur demanda advis de ce qu'il seroit à propos de faire, et ayans tous meurement considéré l'affaire ils delibrerent avec l'abbé qu'on jeunerait trois jours et que durant ce temps là on implorerait la misericorde de Dieu afin que si c'estoit quelque revelation provenant de luy il luy plût la manifester par quelque signe plus evident, ou, si ce n'estoit qu'une illusion de l'ennemy du genre humain il luy plust faire cesser tout ce bruit.

» Or, d'autant que depuis l'introduction des religieux en ce Mont il s'estoit coulé un certain bruit parmy le peuple que le chanoine Bernier avoit caché le corps de saint Aubert, quelques uns d'entre eux dirent qu'ils doutoient sçavoir non si ce tintamarre ne provenoit point de là, ce qui donna à douter à tous les autres. Pour donc s'esclaircir sur ce doute, ils envoyerent querir Fulcold, neveu dudit chanoine, daquel ils avoient gaigné les bonnes grâces dès longtemps, les affectionnant plus que son oncle ne les avoit hay, auquel estant venu ils demanderent s'il ne se souvenoit point que son oncle luy est parlé autrefois du corps de saint Aubert; ou si, comme le bruit en estoit, il sçavoit qu'il l'eut porté en quelque lieu pour le cacher. Iceuluy respondit qu'il sçavoit certainement, comme ayant esté tesmoin oculaire, que son oncle avoit déterré et transporté les ossements de saint Aubert autre part et qu'il les avoit caché en quelque lieu de ce Mont, mais qu'il ne sçavoit pas l'endroit. Et pour me servir de ses propres termes : *Eadem ossa*, dit-il, *ab eo inclusa cado recolo me puerum propria humeris noctanter in hoc isto detulisse cubiculo, sed ubi ea reposuerit omnimodis incognitum habeo, postea autem sub trabibus domus novum laquear scio eum fecisse construi robustissimi ligni tabulis*, et le reste. Les religieux ayant entendu ces propos, quoique douteux, en furent fort resjouys et s'encouragerent à jeusner les trois jours consecutifs afin qu'il plust à Dieu leur donner une claire connoissance de toutes ces choses. Ce qu'ils obtindrent; car la nuit suivante on entendit au mesme endroit le mesme bruit beaucoup plus vehement que la premiere fois et finalement la troisieme nuit non comme les deux premieres, mais comme si le bastiment s'en fut allé par terre; ce qui fit croire à un chacun qu'indubitablement il y avoit quelque chose là dedans qui vouloit se manifester. Partant le troisieme jour du jeusne, le susdit abbé et ses religieux trouverent bon de fouiller et chercher parmy cette maison, mesme de la renverser du tout si besoin estoit pour voir ce que c'estoit. Y estans donc entrez, chantans hymnes et louanges à nostre Seigneur, on deffit deux ou trois des planches qui estoient clouées au dessous des poultres et l'abbé fit monter quelques uns de ses religieux pour regarder diligemment s'il y auroit quelque chose lesquels estans montez et voyans que ces poultres estoient toutes couvertes de plusieurs petits coffrets tous fermez à clef, ils commencerent de tâcher à les ouvrir; mais comme ils passoient le temps à cela, voicy qu'en un instant, comme ceux qui y estoient assurerent depuis, la serrure où estoient les reliques de saint Aubert se detacha et s'envola, s'il faut ainsy dire, d'un autre costé, aussy viste que si elle eut esté poussée par la foudre : ce que voyans ils quitterent aussy tost les petits coffres qu'ils avoyent en main et se tournerent vers cely-là duquel ayant levé le couvercle ils apperceurent aussy tost le corps du saint et s'escrierent soudain de joye, appellant Foulcaud lequel, estant monté,

dit que ce vaisseau estoit celui dont il leur avoit parlé, et qu'il le reconnoissoit à certaines marques. Ceux qui estoient en bas et qui entendoient ce qui se disoit en haut eussent déjà voulu voir ce précieux trésor, et demandèrent instamment à ceux d'en haut qu'ils le descendissent, lesquels obeirent, et iceux le receurent entre leurs bras et l'envelopperent dans un beau et riche drap, puis le mirent sur un brancart pour le porter processionnellement dans l'église, ce qu'ils firent, chantans à qui mieux mieux avec une joye et allegresse non pareille. »

Nous donnons ci-dessous une étude faite par le D<sup>r</sup> Houssard, d'Avranches, sur le chef de saint Aubert. M<sup>r</sup> Bravard en exprimait à l'auteur sa satisfaction en ces termes : « Je vous » remercie de tout mon cœur de votre lettre et de votre étude » sur la tête de saint Aubert. Je conserverai précieusement » votre écrit : il est d'un grand poids. Le témoignage d'un » homme aussi renommé que vous pour la science médicale, » pèse considérablement dans la balance. Il est impossible de » croire au trépan ou à une autre cause naturelle, quand vous » ne voyez aucun moyen d'expliquer par là la singularité du » trou fait à la tête du grand créateur du Mont-Saint-Michel. »

#### ÉTUDE ANATOMIQUE DE LA TÊTE DE SAINT AUBERT

DOUZIÈME ÉVÊQUE D'AVRANCHES ET FONDATEUR DE LA COLLÉGIALE  
AU MONT-SAINT-MICHEL

Cette tête, cette relique, conservée jusqu'en 1791 à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, d'où elle fut apportée à Avranches, soustraite à la profanation par des mains pieuses, fut déposée à l'église Saint-Gervais d'Avranches et y est encore aujourd'hui renfermée dans une châsse ou reliquaire. C'est là que nous l'avons vue la première fois, il y a plus de cinquante ans, et que dernièrement nous l'avons examinée scrupuleusement et avec le plus grand soin.

Les os du crâne et de la face y sont tous attenants les uns aux autres. Il n'y manque que l'os maxillaire inférieur et des dents à la mâchoire supérieure.

A la première inspection on remarque, vers le milieu ou

centre de l'os pariétal droit, une ouverture oblongue d'arrière en avant, assez grande pour qu'on puisse y introduire le pouce. Les bords de cette ouverture sont un peu amincis, lisses au dehors comme au dedans. Rien dans le pourtour de cette ouverture ni dans toute l'étendue de l'os où elle se remarque ne peut faire présumer qu'elle soit due à aucune cause traumatique, ni à l'action d'aucun instrument, d'aucune application caustique ou corrosive. Tout est lisse comme si cette ouverture y avait été faite sans violence et depuis assez longtemps avant la mort du sujet. On ne peut supposer davantage que cette ouverture soit le résultat de l'application du trépan, dont elle ne présente point la forme.

Pour résoudre cette question, nous nous sommes livré tout particulièrement à l'observation et à l'examen de cette ouverture qui, comme nous l'avons dit déjà, ne laisse les traces d'aucune opération chirurgicale, ni d'aucune application chimique.

Nous avons fait ensuite les recherches bibliographiques et historiques les plus minutieuses et les plus exactes, et nous avons acquis la certitude qu'elle n'était pas le résultat de l'application du trépan ou d'une opération analogue.

Voici en effet le résultat de nos recherches qui ont motivé nos conclusions :

Hippocrate, le premier, a parlé du trépan et l'a pratiqué à sa manière, mais tout autrement qu'aujourd'hui.

Celse, après Hippocrate, en parle, mais sans lui faire faire de progrès.

Galien n'en parle pas.

Les médecins arabes n'y apportèrent aucune modification.

Avenzoar, au temps où il vivait (XII<sup>e</sup> siècle), avoue qu'aucun médecin de sa nation n'était en état de pratiquer le trépan.

Albucasis, mort au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, paraît être le seul qui ait osé trépaner.

Roger de Parme, professeur à Montpellier et restaurateur de la chirurgie au moyen âge, remit le trépan en usage.

Lanfranc de Milan, fondateur de l'ancien collège de chirurgie de Paris, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'employait peu et ne se servait que du trépan perforatif.

Ce ne fut qu'au XIV<sup>e</sup> siècle que Guy de Chauliac employa le trépan hardiment et à peu près comme il est employé aujourd'hui.

Gabriel Fallope et Mariano Santo, au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, en furent grands partisans et même en généralisèrent trop l'emploi.

André Delacroix, au XVI<sup>e</sup> siècle, en usa et fit graver les figures de tous les trépan.

Fabrice d'Aquapendente, au XVI<sup>e</sup> siècle aussi, lui fit subir des modifications et régla l'opération.

Ambroise Paré, au XVI<sup>e</sup> siècle encore, la perfectionna.

Dionis, au XVIII<sup>e</sup> siècle, y apporta quelques modifications.

Mauquet de Lamotte ensuite en fut trop partisan.

Garengot, Heister, Ledran, J.-L. Petit, Scultet, Sharp, Pott, Desault enfin, au XVIII<sup>e</sup> siècle, y apportèrent des modifications, la louèrent, en restreignirent l'usage tel qu'il est suivi aujourd'hui.

De ces recherches et de ces considérations prises aux meilleures sources, il résulte évidemment qu'au VIII<sup>e</sup> siècle, le trépan n'était point employé en décident, et que même auparavant, il n'avait point été ailleurs mis en usage de la manière qui est suivie dans nos contrées depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.

Le D<sup>r</sup> HOUSSARD.

## LE MONT-SAINT-MICHEL

IMPRESSIONS D'UN PÈLERIN

Solitaire rocher sur une plage immense,  
Les pieds au sein des flots et le front dans le ciel,  
Ouvrage où de la foi resplendit la puissance,  
Saluez-le... c'est lui le grand Mont-Saint-Michel!

Je l'ai vu quand le vent pleurait dans ses tourelles,  
Quand la lune argentait leurs gracieux contours,  
Et j'ai cru que les vents m'apportaient sur leurs ailes,  
Comme un écho lointain du chant des troubadours.

Sous les arceaux légers de la salle gothique,  
Vous m'êtes apparus, valeureux chevaliers;  
Aux douteuses clartés d'un jour mélancolique  
J'ai vu luire l'acier et l'or de vos cimiers.

Devant la cheminée énorme où le feu brille,  
Vous devisiez d'amours, de guerres, de tournois,  
Et vous disiez, levant la coupe qui pétille :  
« Mort aux Anglais ! Rendons notre France à nos Rois ! »

La France!.. elle semblait morte alors. Pauvre France!  
Épuisée, aux abois, on allait l'égorger,  
Mais l'Archange vainqueur s'arme pour sa défense :  
« A moi, mes preux, dit-il, et chassons l'étranger ! »

Que de rudes assauts ont subi ces murailles  
Que teignirent de sang maints combats meurtriers,  
Alors que se mêlaient, en ces jours de batailles,  
Les prières du moine aux clameurs des guerriers !

O lugubre passé ! plus d'une sombre histoire  
Est écrite en ces murs, dans ces caveaux profonds,  
Et plus d'un mort, dit-on, quand règne la nuit noire,  
Se promène sanglant dans les obscurs donjons.

Revenez, revenez, ô temps purs, héroïques,  
Où les guerriers mouraient en regardant le ciel;  
Où la foi triomphante inspirait les cantiques  
Des pèlerins venant saluer Saint Michel.

Du pays des Normands, de la terre fleurie  
De Bretagne ils venaient, et jusque d'outre-mer;  
Pour longtemps ils quittaient leur foyer, leur patrie,  
Car plus que leur pays, le ciel leur était cher.

Foi sainte, de tes yeux les lueurs immortelles  
Dorent tout ici-bas d'un reflet plus joyeux ;  
A l'homme, ange déchu, tu peux rendre des ailes,  
Pour lui permettre encor de voler vers les cieus.

Tu parles... de ta voix le tout-puissant empire  
Fait jaillir un palais sur l'aride rocher.  
Ainsi Thèbes jadis, vit aux sons de la lyre  
Les pierres se mouvoir et ses murs s'élever.

Moines, grands ouvriers dont l'antique génie  
Fut d'aimer l'homme et Dieu du plus saint des amours,  
En tous lieux, qu'on vous raille et qu'on vous calomnie,  
Sur ce Mont, l'on viendra vous admirer toujours.

Sur le souffle des vents envolez-vous, mes rêves,  
Vers ces temps d'autrefois où tout parle du ciel!...  
Mais assez... tout bruit meurt, la nuit couvre les grèves,  
Endormons-nous en paix, en priant Saint Michel.

M. J. P.

### LA BASILIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL

Nous allons continuer de reproduire pour nos lecteurs les notes publiées par M. de Beaufort dans le *Bulletin des Antiquaires de Normandie* sur les décorations intérieures de notre basilique.

Des études sérieuses ont permis de déterminer d'une manière très probable les chapelles dont il est question dans ces notes. Nous allons rappeler brièvement et sans aucune discussion celles dont nous croyons l'authenticité suffisamment établie.

1<sup>o</sup> CHAPELLE DE LA VIERGE. — Cette chapelle est aujourd'hui dédiée au Sacré-Cœur depuis l'établissement de l'autel Notre-Dame-des-Anges dans le transept sud, à la place autrefois occupée par la statue de l'abbé Jean de la Porte. Il ne reste plus rien des deux tombeaux dont il est question dans la note suivante :

« Et dans cette dite chapelle il y a aussi deux tombeaux ou mausolées de carreau de Caen, un couché du côté de l'Évangile, l'autre à genoux sur un petit piedestal, élevé de la hauteur de sept pieds de roi.

» Ce pilastre et la figure sont contre la muraille, du côté de l'Épître. Cette dite figure est de Jean de Lamps, dernier abbé religieux, mort le 11 décembre 1522, frère de Guillaume de Lamps, que nous avons trouvé couché du côté de l'Évangile, dont nous parlerons cy-après.

» Ledit Jean de Lamps fit parachever tout le chœur, savoir depuis les vitres du circuit jusqu'à la dernière ardoise de la couverture. A la voûte, il y fit mettre les armes de France, celles de cette abbaye et les siennes, il fit aussi faire les beaux vitraux du chœur. Il receut François I<sup>er</sup> Roy de France dans son abbaye en 1518, allant processionnellement au devant de luy en habits pontificaux. »

La colonnette au-dessus de laquelle Jean est représenté à genoux, mains jointes, la mitre à ses pieds, affecte la forme hexagonale et est décorée de têtes d'anges, de fleurs et de feuillages du travail le plus délicat.

A la partie supérieure, deux anges en pied supportent l'écusson.

« La figure 37 est de carreau de Caen, représentant le tombeau de Guillaume de Lamps, abbé dudit lieu, natif au Dauphiné, placé du côté de l'Évangile, avec ses habits pontificaux, la mitre en tête, la crosse entre les bras, un oreiller sous la tête, un ange qui le soutient et un livre à ses pieds. Autour dudit tombeau, il y a sept petites figures pleurantes de dix-sept pouces de hauteur et contre la muraille, il y a un pilastre qui s'élève au-dessus dudit tombeau de la hauteur de quatre pieds ou viron, au-dessus duquel il y a deux anges debout qui tiennent un escusson parti d'argent et de gueules, au lion de l'un dans l'autre, et au-dessus est une crosse d'or. »

Les mausolées dont on vient de lire la description avaient un mérite incontestable que suffisent à attester les dessins du manuscrit de la Bibliothèque Nationale, si bien reproduits récemment par M. Corroyer (1). Le mausolée de Guillaume, érigé aux frais et par les soins de son frère, était un monument considérable qui, par les détails et les dispositions générales, rappelait les plus riches sépultures de la Renaissance. Le corps du défunt, figuré étendu, suivant l'usage, était traité avec un soin scrupuleux; il en était de même des ornements ecclésiastiques, depuis la mitre et la crosse jusqu'à l'anneau et aux gants pontificaux. Les pleureuses, parfaitement drapées, encadrées dans des niches élégantes, se faisaient remarquer par leurs attitudes variées, naturelles et expressives.

(1) *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*, pp. 312 et 313.

La décaite des troupes turques est totale. Elles | battues.



Le mausolée de Jean de Lamps, plus simple, moins achevé peut-être comme œuvre d'art, était en revanche plus original. Le sculpteur avait placé son personnage à genoux, mains jointes, la mitre aux pieds, sur le haut d'une colonnette hexagonale ornée d'un écusson avec supports, de têtes d'anges, de fleurs, de fruits et de feuillages du travail le plus délicat. La tête du saint abbé, qui s'éloignait absolument des types classiques, visait manifestement à l'exactitude d'un portrait.

Ces sculptures qui faisaient honneur à l'art normand étaient détruites depuis bien longtemps, lorsqu'en 1863, le 14 janvier, en faisant exécuter des excavations dans la chapelle de la Vierge, M. Marquet, directeur de la maison centrale, mit à découvert les cercueils de Guillaume et de Jean de Lamps, le premier du côté de l'Évangile, le second du côté de l'Épître.

« Tous deux avaient la tête du côté du chœur et le fond de leur bière était garni d'un lit de paille ou de jonc semé de feuilles de laurier. On trouva des débris des ornements sacerdotaux et des habits monastiques dont ils avaient été revêtus ; mais on ne découvrit aucun vestige d'objets religieux en métal, tels que croix ou médailles (1). »

Le procès-verbal descriptif publié par M. Deschamps du Manoir et dont nous venons de citer la partie substantielle n'est pas d'une entière exactitude. Indépendamment de fragments de chasuble, d'une étole, de bandes de dentelles, de sandales chevillées en bois (2), on put encore extraire du cercueil de Jean de Lamps une plaque en cuivre carrée de onze centimètres. Elle représente, dans un cercle, un aigle nimbé, ailes éployées, du bec duquel s'échappe un phylactère portant les mots : *S. Johannes* ; un trèfle de feuillages placé aux angles de la plaque complète la décoration. L'image de l'oiseau symbolique, attribut de l'évangéliste, avait été déposée dans la tombe de l'abbé Jean de Lamps comme une invocation dernière du religieux à son saint patron. Grâce au fac-simile que M. l'abbé Pigeon a bien voulu mettre à notre disposition avec sa bonne grâce habituelle, nous pouvons donner un dessin de ce curieux objet ; nous y joignons un croquis du grand orfroi en fils et torsades d'or

(1) *Histoire du Mont-Saint-Michel*, par l'abbé Deschamps du Manoir, p. 153. — Cf. *Curieuses Recherches*, de Thomas Le Roy, t. II, p. 37.

(2) Renseignements fournis par M. l'abbé Pigeon.

sur soie rouge, provenant d'une étole trouvée aux côtés de Guillaume de Lamps.

Tous les annalistes du Mont-Saint-Michel sont remplis des détails les plus circonstanciés sur l'administration de ces deux



frères, « qui ont éclairé comme des lampes lumineuses en leur » vie par l'odeur de leur honnêteté, et ont rendu à jamais leur » mémoire éclatante par l'objet journalier de leurs entreprises » héroïques (1). »

(1) Dom Huynes, addition de Louis de Camps, t. I, p. 265.

Les moines s'y étaient attachés d'autant plus qu'après Jean commença la série désormais ininterrompue des commendataires ; aussi, s'il faut en croire un de nos chroniqueurs, l'érection de son tombeau aux frais de la communauté eut aux yeux des religieux presque la valeur d'une protestation.



Grand effet en fils et tirades des ses ses emp. l'œuvre dans le tombeau de Coult de Lempy, et provenant d'une église.

« Bref nostre abbé, désirant ensevelir avec honneur la majesté et splendeur de la dignité abbatiale de ce Mont-Saint-Michel, et laisser des objets dignes d'admiration à la postérité fit plusieurs autres choses pour le bien de son abbaye et n'obtint rien qui pût servir à l'avantage et décoration intérieure et extérieure du monastère, les religieux pouvant dire à sa mort : Adieu les lois canoniques et la Pragmatic-Sanction de Saint Louys et de Bourges ; adieu nos privilèges ; adieu honneurs et prérogatives inséparables des abbez réguliers et incommunicables aux commendataires. L'an 1523, le 4 décembre, Dieu l'ayant rappelé à luy, les moynes enterrèrent son corps dans la chapelle de Nostre-Dame, auprès de ses deux prédécesseurs et, pour tesmoigner leur reconnaissance en son endroit, et en conserver plus longtemps la mémoire, ils firent poser son effigie sur un pilier, comme on voit encore à présent. Ce qui n'a été accordé à d'austre qu'à luy et, à la vérité est une chose assez remarquable. Car si, après luy, nous n'avons eu aucun abbé

qui ait porté l'habit de Saint-Benoist, au moins nous pouvons dire qu'iceluy nous est resté qui le porte jour et nuist en peinture (1). »

(A suivre.)

(1) Dom Huynes, addition de de Camps, t. I, p. 207.

## CORRESPONDANCE

### SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL

Erquy, le... 1881.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Il vous sera peut-être agréable, d'apprendre que la paroisse d'Erquy, au diocèse de Saint-Brieuc, possède, de temps immémorial, un oratoire dédié à Saint Michel, situé dans une petite île où l'on peut arriver à pied, à mer basse.

D'après la tradition constante du pays, cet oratoire a été bâti, à une époque que personne ne peut préciser, par un naufragé qui, s'étant recommandé à Saint Michel, échappa au péril par la protection du glorieux Archange.

On voit cette tradition exprimée dans un petit tableau qui sert de devant d'autel et représente un naufragé luttant contre les flots d'une mer en furie et cherchant à aborder sur l'ilot qui a porté depuis le nom de Saint-Michel. Au-dessus du rocher, paraît le saint Archange foulant aux pieds qui perce de sa lance le dragon infernal et encourage le pauvre naufragé.

C'est grâce sans doute à la présence de cet antique sanctuaire que les habitants d'alentour professent une dévotion spéciale envers Saint Michel. Les marins, surtout, quand ils passent en vue de l'île, ne manquent jamais de dire le *Pater* et l'*Ave* en son honneur, pour obtenir une bonne pêche ou un heureux retour.

Mais quoique restauré à différentes époques, l'oratoire de Saint-Michel se ressentait des ravages du temps ; une reconstruction était jugée nécessaire. A l'appel fait à leur piété les paroissiens d'Erquy ont généreusement répondu en s'imposant les sacrifices nécessaires à l'exécution des travaux de la nouvelle chapelle qui sera comme l'ancienne bien modeste, quoique dans une meilleure forme.

C'est dimanche prochain qu'aura lieu la bénédiction de la première pierre.

Puisse ce témoignage de notre dévotion envers Saint Michel nous mériter la protection constante de ce puissant défenseur de l'Église et de la France !

Agréez, etc.

J.-M. R.

La défaite des troupes turques est totale. Elles sont battues.

est

Mantilly, le... 1881.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous pouvez ajouter à la liste des sanctuaires dédiés à Saint Michel dans le diocèse du Mans : 1<sup>o</sup> celui de Mézangon, canton d'Évron (Mayenne), sur le Montaigu; 2<sup>o</sup> la chapelle dédiée à Saint Michel, à Dompierre, en Mantilly, aujourd'hui du diocèse de Sées, mais du diocèse du Mans avant la Révolution de 1793. Cette chapelle existe encore, elle est bâtie près de la rivière de l'Almont. Ce lieu était une forêt, lorsque l'illustre saint Vital de Mortain y bâtit quelques cellules avant de fonder l'abbaye de Savigny. La fête Saint-Michel y attirait un très grand nombre de pèlerins. Depuis ce ne fut qu'une assemblée profane.

Aujourd'hui cette assemblée n'existe plus à Dompierre. Tant il est vrai que tout disparaît avec la religion!

J'aime à visiter ces lieux sanctifiés par tant de pieux ermites, ces lieux où mourut saint Vital lui-même.

Comme le cœur se sent oppressé lorsqu'on entre dans cet antique prieuré, aujourd'hui une ferme! On se rend par un corridor dans la chapelle; à gauche est le réfectoire des religieux, aujourd'hui, ô honte! une étable. Passons, voilà encore le bénitier; voici un autel et sur cet autel la statue de Saint Michel mutilée. Le chœur des religieux sert de cave, la nef de grenier à foin!

O Saint Michel, venez à notre secours!

Agréez, etc.

L'Abbé LE R.

**LE VOYAGE FAIT AU MONT-SAINT-MICHEL**

PAR LA CONFRAIRIE DE SAINT-PIERRE DE CAEN (1)

(Suite et fin)

Le dimanche 13 septembre, nous allâmes en ordre à l'église cathédrale, où notre Roy dit la messe à l'autel principal, dont la compagnie se tint d'autant plus obligée, que ce chapitre est composé de plusieurs docteurs, de gentilshommes et autres personnes de considération. Notre capitaine fut visité par le baron de Saint-Gilles, gouverneur du chasteau, par le sieur des Isles l'un des juges de la ville, et autres personnes consi-

(1) Voir les livraisons de juin et octobre 1880.

derables, et comme nous sortions de la ville, une troupe de mousquetaires fit sa décharge, et poursuivimes le chemin de Caen avec l'allegresse que l'on ressent quand on approche de son terme : le Roy se rendit avec quelques cavaliers au premier faux-bourg de Caen, qui estoit le rendez-vous, et y attendit notre capitaine qui se donnoit la peine de faire avancer les pèlerins. Nous rencontrâmes sur le chemin M. de Beauvais second fils de M. de Chamboy qui conduisoit trois cent cinquante mousquetaires : notre Roy l'ayant apperceu, il fit sonner la trompette et le va saluer. Aussitost son enseigne joïa de son drapeau, et les dits mousquetaires firent leur décharge, puis mon dit sieur fit l'allocution au Roy, qui retourna avec lui sur ses pas au-devant de notre capitaine, qui parut bientost après, et fut salué de tous les mousquetaires, puis il donna ses ordres pour la marche, qui estoient qu'une troupe des dits mousquetaires precederait les pèlerins, et l'autre suivrait en queue, ce qui fut aussitost exécuté. Nostre Roy ayant appris que la coutume estoit de donner des rubans aux pèlerins, il pria MM. de Rosivignan et de Beauvais d'agréer des rubans d'argent de diverses couleurs, dont il donna aussi à leurs officiers, aux prestres de blancs et bleus, et aux pèlerins de couleur de feu, ce qui estoit agreable à voir au bout de leurs javelots, d'autant que le ruban n'estoit point saly. Plusieurs cavaliers estoient montés à cheval pour venir au-devant de notre capitaine, mais la pluye qui tomboit par intervalle les obligea d'aller voir passer la compagnie à des fenêtrés, les quelles estoient pleines de monde ainsi que les rues. L'on sonna les cloches de l'abbaye de Saint-Etienne à nostre arrivée, et nous avions fait dessein de faire chanter nostre agreable musique dans leur belle église, mais le temps ne le permit pas. Le Roy regardoit à droite et à gauche ceux qui nous voyoient passer, et salüoit d'une inclination de teste ceux qu'il estoit à propos de saluer. Les trompettes sonnoient souvent, et aussi devant les images en relief qu'il a fait ériger sur des piés d'estail dans les places de Caen au contentement et ornement de la ville, qui void continuellement les pèlerins du Mont-Saint-Michel se prosterner aux pieds de la belle image de ce saint, qu'il a fait placer dans sa maison et y chanter des choses saintes. Estans arrivés à la place Saint-Pierre, M. de Beauvais donna ordre à son major de mettre en ordre les mousquetaires qu'il conduisoit,

La décade des troupes turques est locale. Elles sont paratées.

est  
an

puis il se mit à leur teste prenant sa pique avec une grâce qui le faisoit admirer. Ils firent leur décharge lors que la compagnie entra dans l'Église S.-Pierre, où l'orgue sonna, et les musiciens chantèrent l'hymne *Te Deum laudamus*, accoustumé d'estre chanté aux actions de réjouissance. L'on passa ensuite devant la barrière du chasteau, où nous trouvâmes Monsieur le Gouverneur accompagné de plusieurs gentilshommes et de sa garnison en haye. Le Roy en s'approchant de mondit sieur hasta le pas, luy fit une profonde reverence, luy témoigna les obligations qu'il avoit à Monsieur son fils, et l'on tira quatre pièces de canon de la place. Il fut conduit en sa maison les tambours battans et trompette sonnante, remercia les pelerins de la satisfaction qu'il en avoit receüe et prirent jour et heure pour dire la messe d'action de grâces de leur pelerinage, qui fut célébrée le jedy ensuivant par le Roy, dans sa chapelle de S.-Michel et de S.-Martin située aux Cordeliers; les musiciens y réussirent aussi bien qu'ils avoient fait durant leur voyage. Le Roy laissa sa couronne et sa bandolière de coquille d'argent sur le dôme de ladite chapelle, et invita la compagnie d'avoir toujours recours à S. Michel, de se souvenir des sujets de dévotion qu'elle avoit veus dans le Mont, et remercia particulièrement nostre capitaine de tous ses bons offices en son endroit, puis les pelerins; lesquels pour un témoignage perpétuel de leur bienveillance, ont fait mettre ses armes dans leur drapeau avec un chapeau, comme estant protonotaire du S. Siège.

Nous ne doutons point qu'encore que les religieux les plus reformez écrivent continuellement de leurs voyages et des honneurs qu'ils y reçoivent, qu'il ne se trouve des esprits qui dient qu'il n'estoit point besoin d'écrire celuy-cy, et mesme il s'en est déjà trouvé lesquels couvrent leurs habits de toile avec des soutanes, mais il vaut mieux leur faire envie que pitié. En faisant ce pelerinage nous avons imité S. Louys et autres Roys de France, qui sont allez en faire en la Terre Sainte et ailleurs; nous serons aussi bien aises d'estre imités et de voir mettre en pratique les agréables idées qu'on se forme en cette ville de faire un beau voyage au Mont-Saint-Michel l'année prochaine. Je les exhorte à y séjourner au moins deux jours, car le lieu le mérite, estant une des merveilles du monde.

FAVEURS OBTENUES  
*par l'intercession de Saint Michel*

**Loire-Inférieure.** — Mon R. Père, je vous envoie 12 fr., dont deux sont destinés au payement de l'abonnement aux *Annales* pour 1881 et dix pour l'École, en actions de grâces à Saint Michel. D.

**Calvados.** — Mon R. Père, je vous prie d'accepter la modeste somme de 3 fr. pour l'École apostolique, en signe de reconnaissance pour une grâce obtenue par l'intercession de Saint Michel. C. L.

**Allier.** — Mon R. Père, veuillez avoir la bonté de nous adresser les *Annales du Mont-Saint-Michel* pendant cette année, en reconnaissance du succès de nos élèves dans leurs examens, et je recommande à vos prières les besoins spirituels de la communauté, et en particulier deux faibles santés.

Daignez agréer, etc.

Sœur E.

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel de faire inscrire dans les *Annales* deux grâces que je sollicitais: le succès d'un examen et la conservation de mon enfant. Ayant été exaucé, je viens tenir ma promesse et je vous prie de vouloir bien être mon intermédiaire pour remercier notre protecteur Saint Michel par la voie de votre excellente publication. Je vous prie de dire une messe, promise aux intentions ci-dessus, et de faire brûler une lampe pendant trois jours à Notre-Dame-des-Anges. D. S.

**Paris.** — Mon R. Père, j'avais promis de faire insérer dans vos *Annales* une grâce toute particulière que j'implorais de Saint Michel; il s'agissait de la réussite dans mes examens. J'ai été reçu. Gloire soit rendue au Saint Archange.

Veuillez agréer, etc.

M. P.

**Indre-et-Loire.** — Je viens remplir ma promesse, Je vous envoie 8 fr. pour votre École apostolique, pour deux grâces obtenues pour mon fils par l'intercession du glorieux Archange Saint Michel. Je recommande toujours mon fils aux prières de vos jeunes Apostoliques. R.

**Savoie.** — Mon R. Père, je vous ai écrit vers la fin du mois d'avril pour vous prier de dire deux messes, le 7 mai, à l'autel de Saint-Michel, pour une grâce particulière. L'ayant obtenue le jour même où nous avons fait dire les messes, je vous prie de l'insérer dans vos *Annales*, et je vous remercie des ferventes prières que vous avez faites à mon intention. J'envoie une petite offrande aux Apostoliques, comme témoignage de ma reconnaissance au saint Archange. Deux dames très vertueuses ayant eu connaissance des grâces accordées par l'intermédiaire de Saint Michel, vous demandent chacune une messe, qui seront dites à son autel. V. B.

**Loire-Inférieure.** — Mon R. Père, ma petite fille étant malade, je l'ai recommandée à Saint Michel et aussitôt un mieux s'est opéré. Quelques jours ont suffi pour la rendre à la santé. Daignez, mon R. Père, insérer cette grâce dans vos *Annales*.  
E. L.

**Finistère.** — Mon R. Père, une pauvre femme ayant été exaucée par le saint Archange à la suite d'une neuvaine qu'elle a faite, me charge de vous envoyer une offrande de 1 fr. avec la prière de publier cette faveur dans vos *Annales*.  
X.

**Manche.** — Je ne veux pas attendre, mon R. Père, que l'occasion se présente de vous envoyer mes remerciements pour Saint Michel. Mon petit neveu est sauvé. Mon frère m'écrit qu'il n'y a plus de trace de maladie, que l'enfant mange et dort bien et que le médecin, heureusement très sévère, exige des précautions par prudence. Dieu soit béni mille fois et Saint Michel aussi ! Qu'il achève son œuvre, et que cette terrible maladie n'atteigne pas ceux qui ont soigné l'enfant. Nous avons passé de vilaines heures... maintenant, c'est celle de la reconnaissance. Voici donc 20 fr. pour payer ma dette matérielle : une lampe et neuf messes. Vous voudrez bien faire insérer mon action de grâces au prochain numéro des *Annales*.  
L. de la B.

**X...** — Mon R. Père, j'ai promis de faire insérer dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance si j'obtenais de la sainte Vierge et de Saint Michel la guérison de ma petite nièce. Je viens remplir cette promesse avec d'autant plus de joie que nous espérons moins l'heureux changement qui s'est opéré dans la santé de notre chère petite malade. A. P.

**X...** — Mon R. Père, voulez-vous avoir la bonté de faire insérer dans les *Annales* ce témoignage d'action de grâce :

« Les deux frères pour lesquels je vous demandais dernièrement deux neuvaines de lampes ont passé avec succès leurs examens de baccalauréat ès lettres. Grâces soient rendues à Saint Michel de sa protection manifeste ! »  
M. B.

**Calvados.** — Mon R. Père, je vous prie d'accepter la modeste offrande de 3 fr. pour l'École apostolique, en signe de reconnaissance pour une grâce corporelle obtenue par l'intercession de Saint Michel. C. B.

**Eure.** — Mon R. Père, je viens vous demander encore vos bonnes prières pour la réussite d'une affaire bien embrouillée et bien pressante, de laquelle, sans le secours de Dieu, il sera impossible de sortir. Pour cela je vous envoie un mandat... afin de dire le plus tôt possible une messe à cette intention et de mettre un cierge à l'autel de Notre-Dame du Mont-Tombe et de Saint-Michel. La petite fille si malade que je vous avais recommandée, est guérie. Gloire et reconnaissance à Dieu et à Saint Michel !  
B. D.

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Le Mont-Saint-Michel : Sanctuaire national. — L'année archangélique : La Circoncision et le Nom de Jésus. — Saint-Michel dans les arts. — Bref accordé par S. S. Léon XIII à M. Paul Féval. — Saint Louis au Mont-Saint-Michel (*gravure*). — Feuilles d'histoire : Les incendies du Mont-Saint-Michel. — La basilique du Mont-Saint-Michel. — Correspondance.

## LE MONT-SAINT-MICHEL

SANCTUAIRE NATIONAL

Nous avons dit que le Mont-Saint-Michel est avant tout un monument religieux ; il est au même titre un SANCTUAIRE NATIONAL. Tout se réunit pour le prouver : son origine, sa situation, son histoire. Non seulement le Mont-Saint-Michel est incompréhensible sans une église livrée au culte ; mais supprimer sa basilique ou la rendre muette ; lui ravir la louange perpétuelle à l'Ange de la Patrie, à Saint Michel, ou donner à ses nombreux pèlerins un autre but que celui de la prière, c'est dénaturer la vérité, l'histoire, et profaner un lieu vénéré entre tous par nos pères. Il fut forteresse et tint aussi ferme le drapeau que la croix ; mais encore cette destination ne fut qu'accidentelle, et si nous ne trouvons pas un roi de France venant

s'abriter derrière ses imprenables remparts, nous les trouvons tous dans le sanctuaire, humbles dévots de Saint Michel.

Avant de demander à la terre de France un abri et un temple en son honneur, l'Archange a montré par des faits éclatants sa mission providentielle au milieu de nous. Oserons-nous démentir les historiens qui nous le représentent apportant au roi Clovis l'ampoule pleine d'huile qui servit à son baptême et mettant en fuite l'armée ennemie à Tolbiac? Il est déjà en si grande vénération que Wulfoald fonde des monastères sous son vocable, tandis qu'au fond de la Germanie, Boniface place sous sa protection son œuvre civilisatrice et sanctifiante. On dirait que l'Occident et ses Barbares cherchent à fixer parmi eux le siège du défenseur officiel de la nation privilégiée. Le lieu est choisi et consacré par l'Archange lui-même, et ce lieu, c'est le Mont Tombe. Saint Michel apparaît à saint Aubert et le temple s'élève au milieu de cette arène immense formée par les collines de ces deux pays toujours fidèles à la foi, la France, la Normandie et la Bretagne. Viennent les Northmans! le sanctuaire sera, comme celui de Saint-Martin de Tours, préservé de leur contact sacrilège jusqu'au jour où baptisé chrétien et nationalisé Français, Rollon en deviendra le bienfaiteur et le défenseur.

Le sanctuaire du Mont-Saint-Michel avait déjà un caractère national. Dès l'année 709, Childebert vient « faire ses dévotions à Monseigneur Saint Michel » et semble par là consacrer solennellement son royaume au prince de la milice céleste. Charlemagne s'en souvient, et ses étendards portent l'image de l'Archange. Nous ne pouvons rappeler en détail chacun des pèlerinages royaux qui gravirent la Montagne sainte et renouvelèrent cette consécration première de la nation à Saint Michel. Et la nation elle-même, confirmant l'hommage de ses souverains, couvre les *chemins montois* de ses foules pieuses, dans lesquelles hommes, femmes et enfants rivalisent de courage et de ferveur dans l'amour qu'elles ont voué à l'Archange. L'ennemi approche; il faudra bientôt élever des palissades, créneler les murs, percer les meurtrières, glisser dans leurs

rainures les herbes de fer, donner au moulin la puissance d'une forteresse. Mais on dirait précisément, à voir l'énergique défense des assiégés et l'acharnement implacable des assaillants, qu'il s'agit là non d'une place ordinaire à emporter d'assaut, mais du *Palladium* de la nation à ruiner pour toujours. Philippe-Auguste n'a pas d'autre pensée lorsqu'il gémit sur les ruines de l'église incendiée par Gui de Thouars, son allié :

*Compatitur prius Ecclesie rerumque ruinis,*

et qu'il multiplie ses largesses pour renouveler le sanctuaire. C'est encore pour protéger le sanctuaire national que saint Louis augmente les fortifications de la place; et, pour conserver à ce lieu son caractère de religion et de piété, il en éloigne les assemblées tumultueuses. Philippe le Hardi, au retour de la croisade, vient remercier l'Ange de la France qui l'a conservé sain et sauf au milieu d'une armée décimée par la peste, alors que son auguste père tombait sous les coups du terrible fléau (1271). Il n'est pas jusqu'au faux monnayeur Philippe-le-Bel, le *souffleteur* du pape, qui, ennemi de l'autorité ecclésiastique et avide des biens du clergé, témoigne sa crainte de voir périr le sanctuaire national. Après l'incendie de 1300, il multiplie ses dons à l'Abbaye, comme s'il trouvait une relation nécessaire entre la prospérité du culte de l'Archange et la sienne propre.

Nous ne nous arrêterons pas à la défense du Mont-Saint-Michel à la guerre de Cent-Ans. Saint Michel était devenu *français*, il ne permit pas que son sanctuaire cessât de l'être. Le roi légitime était bien éloigné, bien pauvre, bien coupable; il perdait en s'amusant son honneur et son royaume. Mais il représentait la France, et Saint Michel était pour la France; il envoya Jeanne d'Arc lui rendre Orléans et Reims et lui-même garde le Mont-Saint-Michel. La couronne de France était à Reims, l'épée à Orléans, le sanctuaire au Mont-Saint-Michel; les Anglais se brisèrent contre le sanctuaire imprenable, s'enfuirent devant l'épée et rendirent la couronne : Saint Michel était pour

Charles VII. C'était, du reste, l'intime conviction de ce roi qui disait : « *Fugat Angelus Anglos*, » l'Ange met les Anglais en fuite :

« L'Ange vous bat, que tardez-vous, Anglois ?  
» Fuyez bien loin des murs Orléanois, »

Et à ce fameux siège du 17 juin 1434, les soldats anglais dirent qu'ils avaient aperçu dans les airs, à la tête des assiégés, Saint Michel armé d'un glaive étincelant. La forteresse préservait le sanctuaire, et le sanctuaire était la demeure officielle, nationale du protecteur de la France. Il nous serait facile de multiplier nos preuves à l'appui de cette vérité. Louis XI institue l'Ordre de Saint Michel et renouvelle ses visites à la sainte Montagne et semble vouloir exprimer la pensée de ses prédécesseurs et celle que nous développons en ce moment. Il unit ensemble sur un même blason les armes de France et les armes de l'abbaye de Saint Michel, pour montrer que leurs destinées sont inséparables.

Les guerres de religion s'abattirent sur la France : le Mont-Saint-Michel ne pouvait pas n'être pas catholique. Il se rit des efforts des protestants comme il a brisé les flots écumants des Anglais. La Moricière de Vicques chassa Montgommery comme Louis d'Estouteville avait chassé Thomas Scales.

Les représentants officiels de la nation cessent après Charles IX de visiter le sanctuaire national, mais ils se font un devoir de favoriser la dévotion à l'Archange et concèdent des privilèges considérables aux pèlerins qui viennent en foule vénérer le sanctuaire de Saint Michel. Citons Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. On sait assez que la reine mère Anne d'Autriche se consacra, elle, son fils et son royaume à l'Archange, *défenseur particulier* de la France.

Ce que nous n'avons pas encore dit, c'est le mouvement religieux qui entraîne au Mont-Saint-Michel les peuples en même temps que les rois. Mais nous dépasserions les limites que nous nous sommes imposées. Qu'il nous soit permis de résumer en un mot ce que nous ne pouvons développer selon notre désir :

le sanctuaire de Saint Michel ne cessa pas un instant, même pendant les guerres, d'être le rendez-vous de toute la France catholique.

Il avait donc raison celui qui dernièrement disait : « Lorsque les pèlerinages ont repris cours, le Mont-Saint-Michel était un lieu tout naturellement désigné aux pieux voyageurs. » Oui, c'est vrai, le Mont est un lieu religieux et français ; il est un sanctuaire et il n'est que cela. De magnifiques choses entourent ce lieu de prière ; mais, si ce sont de belles pierres muettes, de splendides demeures païennes destinées à la curiosité, et si elles ne sont pas autre chose, le Mont-Saint-Michel a perdu son plus beau titre de gloire. Il n'est et ne peut être qu'un SANCTUAIRE NATIONAL.

---

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

---

### LA CIRCONCISION ET LE NOM DE JÉSUS

---

Cette fête, célébrée le jour où elle tombe, n'obtient pas des chrétiens, et en particulier des Français, l'honneur auquel elle a droit. En plaçant au jour de Noël (*Christmas*) le renouvellement de l'année, les pays protestants se montrent plus que nous respectueux de la foi, et suivent davantage son impulsion. Pour nous, plus savants que chrétiens, nous demandons au soleil un anniversaire scientifique ; cela suffit à notre esprit et à notre cœur!!!

Nous tous qui avons encore le culte des choses de Dieu, souvenons-nous que cette date du premier janvier nous rappelle le jour mille fois béni où le Fils de Dieu, incarné pour nous, reçut dans la souffrance le Nom de Jésus devant lequel tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. — Ne

nous laissons pas emporter par la dissipation trop naturelle que semblent réclamer de nous, et les devoirs de la vie sociale, et les exigences de notre cœur. Songeons que nous devons écrire sur la première page de notre année ce Nom aimé dont nous allons dire quelques mots.

L'Archange avait dit à Marie : « Vous donnerez à Celui qui naîtra de vous le Nom de Jésus. » Le moment où l'on devait imposer au Fils de Dieu fait homme ce Nom à jamais béni, qui fait fléchir tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers, était enfin arrivé. Écoutons Marie d'Agréda :

« Le jour de la Circoncision, des troupes innombrables d'anges descendirent du ciel; ils étaient revêtus de vêtements d'une blancheur éclatante, rehaussés par des ornements incarnats d'une richesse admirable. Ils portaient des palmes en leurs mains et des couronnes si brillantes sur leurs têtes que chacune envoyait plus de lumière que plusieurs soleils ensemble, et en comparaison de la beauté de ces princes tout ce qu'il y a de visible et de beau dans la nature ne paraît que laideur. Mais ce qui frappait davantage dans leur aspect, c'était une devise comme gravée sous un cristal sur leur poitrine, où le très doux nom de Jésus était marqué. Et la splendeur qui en rejaillissait surpassait celle de tous les anges ensemble... Les deux grands princes saint Michel et saint Gabriel étaient comme les chefs de cette milice céleste; ils avaient aussi un plus grand éclat que les autres anges : et outre cet avantage, ils portaient en leurs mains le très saint Nom de Jésus, écrit en plus gros caractères sur des espèces de médaillons d'une beauté et d'une richesse extraordinaires.

» Les deux princes célestes se présentèrent à part à leur Reine et lui dirent : Illustre Dame, voici le nom de votre Fils, qui est écrit de toute éternité dans l'entendement de Dieu; la très sainte Trinité l'a donné à votre Fils unique Notre-Seigneur avec puissance de sauver le genre humain; elle l'assied sur le trône de David; il y régnera; il châtie ses ennemis; il en triomphera et les humiliera jusqu'à s'en servir de marchepied,

et jugeant avec équité, il élèvera ses amis et les placera dans la gloire de sa droite.

» Mais tout cela doit arriver au prix de ses peines et de son sang, qu'il doit maintenant verser en prenant ce nom, parce que c'est un nom de Sauveur et de Rédempteur; et ce seront les prémices de ce qu'il doit souffrir pour obéir au Père-Éternel. Nous tous, ministres et esprits du Très-Haut, qui nous présentons ici, avons été envoyés par la très sainte Trinité pour servir le Fils unique du Père et le vôtre, assister à tous les mystères et sacrements de la loi de grâce, et l'accompagner comme serviteurs jusqu'à ce qu'il monte triomphant à la Jérusalem céleste, et qu'il en ait ouvert les portes au genre humain; après quoi nous en jouirons avec une gloire accidentelle qui nous sera particulière, et au-dessus des autres bienheureux qui n'auront pas reçu cette mission privilégiée. »

Ainsi parlèrent saint Michel et saint Gabriel, d'après Marie d'Agréda (1).

Nous donnons rendez-vous aux pieds des autels à tous nos Associés en cette fête de la Circoncision. C'est là que par des prières et de ferventes communions nous demanderons pour chacun et pour tous une année sainte et forte, sainte dans le cœur et forte dans la conduite, nous souvenant de cette parole du Seigneur : « Celui qui aura confessé mon Nom devant les hommes, je le reconnaitrai devant mon Père. Mais celui qui aura renié mon Nom devant les hommes, je le renierai devant mon Père. »

---

#### ÉCOLE APOSTOLIQUE

---

*Nous avons le plaisir d'apprendre aux Bienfaiteurs de l'École apostolique que quatre de nos Enfants viennent de subir avec succès les premières épreuves du baccalauréat ès lettres.*

(1) Citation prise au *Vade mecum des pèlerins*, par M. l'abbé Soyot.



## SAINT MICHEL DANS LES ARTS<sup>1</sup>

Depuis que l'art est sorti des voies traditionnelles, les types de Saint Michel, ange des batailles, se sont multipliés à l'infini. Tantôt le prince de la milice céleste semble rejeter tout secours naturel; comme David, il est gêné sous le poids d'une armure. Sa vaillante épée, son cri de guerre et la flamme qui jaillit de ses yeux, n'est-ce pas assez pour vaincre son ennemi? Tantôt, plus défiant, il se protège derrière un rempart de casques, de cuirasses, de boucliers. Ainsi, le Saint Michel du presbytère de Monlhuchon, au diocèse de Coutances, est à peine vêtu d'une légère tunique; celui de la tour Saint-Jacques, à Paris, est bardé de fer des pieds à la tête.

Au milieu de ces variétés sans nombre, deux chefs-d'œuvre fixent l'attention et servent de modèles aux artistes qui, depuis la Renaissance ont travaillé à la gloire de Saint Michel: nous voulons parler des tableaux de Raphaël et du Guide. Le premier fait partie de la collection du Louvre; le deuxième est conservé à Rome, dans l'église des Capucins.

Raphaël, le roi de la peinture, avait dans le combat de l'Archange un sujet digne d'exercer la puissance de son génie. Il était à peine âgé de vingt ans lorsqu'il essaya de traduire sur la toile le type qu'il avait conçu. Il représenta Saint Michel avec un bouclier chargé d'une croix rouge, tenant l'épée haute et foulant du pied un monstre hideux. Des fantômes bizarres, semblables à ceux qui apparaissent au milieu d'un rêve, voltigent dans l'espace, tandis que des hypocrites et des voleurs se tiennent à l'écart, et attendent la sentence qui doit les condamner à d'éternelles douleurs, déjà la cité des flammes se laisse entrevoir dans le lointain. Ce tableau qui rappelle une scène de la *Divine Comédie* est digne de figurer au Louvre avec le chef-d'œuvre dont nous voulons parler; mais c'est une composition précoce: l'imagination y a plus de part que le génie; les personnages sont plus curieux que poétiques.

(1) Voir les livraisons d'août, de décembre 1880, et de juin 1881.

Nous avons fixé un instant nos regards sur l'ébauche du jeune homme; arrêtons-nous à contempler avec ravissement l'œuvre du grand maître.

On rapporte que François I<sup>er</sup> fut excité par une fine allusion de Raphaël à recourir au belliqueux Archange afin d'arrêter le progrès de l'hérésie. Comme on faisait des tentatives pour attirer le grand artiste à la Cour de France, celui-ci refusa, mais il envoya au souverain le tableau qui représente la victoire de Saint Michel sur le dragon infernal, ou le triomphe du défenseur de la vérité sur le prince de l'erreur (1).

Cette conception est à la fois simple et grandiose. Deux personnages sont en lutte: d'une part, c'est l'Archange dans tout l'éclat de la force et de la beauté; d'autre part, c'est le monstre de l'hérésie avec sa malice, sa haine et son audace. Le guerrier céleste soutenu sur ses grandes ailes déployées, tenant une lance de ses deux mains, touche à peine du pied l'épaule de son terrible adversaire; son regard tout divin s'abaisse avec calme et gravité; son beau visage n'est ni agité par la colère, ni assombri par la vengeance, ni contracté par le dédain; son attitude est naturelle, son corps majestueux; sa chevelure relevée flotte autour de sa tête; ses ailes pourprées sont semées d'azur et d'or; il est revêtu d'une armure étincelante; une épée est suspendue à sa ceinture, et un voile bleu flotte avec grâce sur ses épaules.

Quel contraste! Le démon terrassé se tord avec rage et essaye de redresser la tête contre son vainqueur; sa forme est humaine, comme il convient au chef de l'hérésie; sa couleur d'un rouge noirâtre, accuse l'action de la flamme; ses griffes, sa queue de serpent, ses ailes de chauve-souris, ses cornes, son regard de feu, tous ses traits lui donnent un aspect horrible; mais il est tellement rapetissé, ramassé, anéanti sous l'action puissante de l'Archange qu'il n'inspire ni frayeur, ni dégoût.

A travers les fissures d'un sol rocailleux s'échappent de la fumée et des flammes; c'est l'enfer qui s'entr'ouvre pour engloutir sa victime.

En présence de ce chef-d'œuvre où le plus beau des archanges est en regard avec le plus monstrueux de tous les

(1) *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, p. 320.

démons, où la clarté du ciel s'étend, pour ainsi dire, sur les ténèbres de l'enfer afin d'en montrer l'épaisseur, les pensées se succèdent et se pressent dans l'esprit, l'âme est pénétrée dans toutes ses facultés, et l'admiration, après s'être arrêtée sur l'ange des batailles, se porte d'elle-même vers l'artiste italien. A peine oserions-nous lui reprocher de s'être trop affranchi des traditions du moyen âge, si pour nous l'art n'était pas l'auxiliaire du vrai (1).

Dans le tableau du Guide, Saint Michel tient une épée d'une main, et de l'autre une chaîne pour attacher le démon au fond de l'abîme, ou empêcher son action malfaisante; cette idée empruntée à l'*Apocalypse* a été souvent reproduite. Il en existe un exemple remarquable dans une faïence de Rouen, à la date de 1730.

Il nous serait difficile de traduire l'impression que nous avons ressentie, lorsque dans le pieux sanctuaire des Capucins de Rome, nous avons pu admirer à loisir ce guerrier céleste au visage si ravissant de beauté, à l'armure si brillante. La correction du dessin, la richesse et la grâce de l'expression, la distribution harmonieuse de la lumière, la fraîcheur du coloris; en un mot, toutes les qualités du Guide sont réunies dans ce chef-d'œuvre.

Cependant nous ne trouvons pas ici la perfection de Raphaël. La grâce de cet Archange est maniérée, sa pose a je ne sais quoi de théâtral, et son visage pourtant si noble, manifeste une légère impression de dédain. De plus, comme on l'a dit avec raison, le diable a la figure dégradée d'un brigand italien. « Un sourire d'incrédulité effleure les lèvres à la pensée qu'un ange est descendu du ciel pour combattre une si vile créature. Dans Raphaël, le démon a aussi une forme humaine, mais sa tête présente une laideur où il y a encore des traits divins, en même temps que la malignité d'un satyre; le démon du Guide n'est que stupide et vulgaire (*Jamson*). »

(1) *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*, Irontispice.

## BREF

ACCORDÉ PAR S. S. LÉON XIII A M. PAUL FÉVAL, AUTEUR  
DES MERVEILLES DU MONT-SAINT-MICHEL

Nous avons déjà, dans une de nos livraisons précédentes, annoncé la faveur insigne accordée au savant et pieux auteur des *Merveilles du Mont-Saint-Michel*. Nous publions aujourd'hui le Bref lui-même et nous ajouterons une belle page extraite de l'ouvrage qui l'a mérité :

A NOTRE CHER FILS PAUL FÉVAL, A PARIS

LEO P. P. XIII

Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Nous avons eu pour agréable votre lettre d'envoi et l'hommage que vous Nous faites de votre livre intitulé : LES MERVEILLES DU MONT-SAINT-MICHEL. Vous avez voulu, cher fils, dans cette œuvre, glorifier l'illustre et pieux monument qui résume en soi les hauts faits de la protection divine et de la vaillance française; vous avez voulu ainsi raviver l'antique piété de la France envers le prince des armées du ciel et ressusciter le culte national de la France pour rendre à votre patrie le plus puissant de ses immortels protecteurs.

Nous sommes certain que la lecture de ce livre tant par la grandeur du sujet que par l'éminente supériorité de l'écrivain doit fortement plaire à tous, et Nous présageons ce résultat à votre œuvre qui a pour but principal l'accroissement de la religion et le bien des lecteurs. Aussi payons-Nous Notre dette de louanges à l'ardeur de votre zèle et rendons-Nous reconnaissante justice à votre dévouement filial envers Nous, tenant pour certain que Notre applaudissement vous encouragera à consacrer aux intérêts de la religion et de la patrie des écrits plus profitables encore de jour en jour. Cher fils, comme gage des grâces célestes, Nous vous octroyons très tendrement, dans le Seigneur, Notre bénédiction apostolique, ainsi qu'à M. V. Jacques dont les documents historiques, comme vous le déclarez, vous ont servi pour votre travail.

DONNÉ A ROME, PRÈS SAINT-PIERRE, LE 19<sup>e</sup> JOUR  
D'AVRIL 1881.

De notre Pontificat la 4<sup>e</sup> année.

LEO P. P. XIII.

### SAINT LOUIS AU MONT-SAINT-MICHEL

A cette époque (1258) eut lieu le premier pèlerinage de Louis IX au Mont-Saint-Michel. Le roi revenait de la croisade, « et se croyait coupable parce qu'il avait été malheureux : » il voulut mettre la pénitence des crimes qu'il n'avait pas commis sous la protection de Saint Michel, envers qui sa mère, filleule d'un gardien « du bouclier et de l'épée, » lui avait inspiré une profonde dévotion. Ce roi qui « portait en son âme un pur idéal de paix, de justice et de charité ; » cet esprit si haut, ce cœur si près de Dieu, devait pressentir mieux et plus tôt que tous les autres le dessein de Dieu sur la France.

De ceci peut-être faut-il voir une preuve de la destination que saint Louis donna à son aumône, quand il vint s'agenouiller au sanctuaire du Mont. Il était bien pauvre et pourtant il déposa une somme d'argent au pied de l'autel *pour les fortifications de la place*. Nous allons arriver si vite désormais au moment où la France aura besoin de saint Michel comme bouclier et comme épée, que ce soin de fortifier en pleine paix européenne la maison de l'Archange, paraîtra providentiel.

Lors du second pèlerinage de saint Louis, sous le successeur de Richard Turstin, Nicolas Alexandre, on avait acheté déjà des pierres de taille avec l'aumône royale, car l'enceinte crénelée qui couvre la Merveille au nord, et la tour Morillon offrent tous les caractères de cette époque. On était en 1264 : la splendeur de ce règne, traversé par de si dures épreuves, était à son apogée, les lettres et les arts développés comme par enchantement fleurissaient la couronne que le saint roi eût voulu être d'épines.

Il est bon de remarquer, après Michelet, que ce dévot affolé d'amour pour le cœur de Jésus, ce pieux enfant tout éperdu de la divine tendresse fit fleurir en notre terre de France la richesse des moissons de l'esprit avec une abondance jusqu'à lui inconnue. Il eut Villehardouin, un des pères de notre belle langue; Joinville, qui en avait deviné la finesse et le génie; Guillaume de Lorris, l'épique troubadour; il eut surtout les moines mendiants, si grands dans leur guerre sainte contre



SAINT LOUIS AU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL.

(Extr. des *Merveilles du Mont-Saint-Michel* — Palmé, Paris.)

l'Université, à peine née et déjà païenne. « Depuis Abélard et saint Bernard, dit M. Henri Martin, on n'avait rien vu de comparable au mouvement intellectuel qui jaillit de ces ardents foyers... Deux hommes de génie, le dominicain Thomas d'Aquin et le franciscain Bonaventure, semblèrent se partager les deux grands éléments de l'âme humaine, le sentiment et l'intelligence... »

Quant à saint Louis lui-même, l'historien libre-penseur ajoute, après avoir cité quelques chères bonnes lignes de Joinville : « Il fut, dans sa vie publique, le roi juste de l'Écriture; dans sa vie privée, le chevalier ascète, le héros chrétien, tel que l'avaient rêvé les romanciers du Saint-Graal... »

Peu après avoir quitté le Mont-Saint-Michel, où il laissa des marques de sa munificence, saint Louis partit pour le voyage d'où il ne devait pas revenir. Dans sa première croisade, il avait failli périr sur les plages de l'Égypte; dans la seconde, il trouva la mort près des ruines de Carthage.

Au dernier moment, il appela ses enfants et dit à sa fille en la baisant : « *Chère fille, la mesure par laquelle nous devons Dieu aimer, est aimer-le sans mesure.* » Puis il se tourna vers Philippe, héritier de la couronne de France, et lui dit : Beau-fils... aie le cœur doux aux pauvres. Garde-toi de trop grand convoitise, et ne bute pas trop grand's tailles sur ton peuple, si ce n'est par nécessité pour ton royaume défendre... Garde-toi d'émouvoir guerre contre homme chrétien, sans grand conseil et nécessité... Et te supplie, mon enfant, que tu aies de moi souvenance ainsi que de ma pauvre âme..., et je te donne toute bénédiction que jamais père puisse donner à son enfant. »

« Voilà de belles et touchantes paroles, ajoute Michelet. Il est difficile de les lire sans être ému ! »

La France a souvent et cruellement tenté Dieu. Le plateau de la balance où sont nos crimes est lourd jusqu'à épouvanter l'espérance même; mais le *Credo* proclame la communion des saints parmi ses articles, qui sont la base certaine de la foi catholique, et saint Michel, notre défenseur, qui tient justement la balance des âmes, a pu placer dans l'autre plateau, dans celui où est la réparation, un riche trésor de suffrages; nous vivons encore du martyre de nos saints rois, quoique d'autres rois aient écrasé le trône sous la pesanteur de leur indignité.

## FEUILLETS D'HISTOIRE

### LES INCENDIES DU MONT-SAINT-MICHEL

Pour avoir une idée complète des efforts soutenus qui ont légué à notre siècle l'abbaye du Mont-Saint-Michel, il ne suffit pas de considérer en lui-même l'édifice actuel avec ses vastes proportions, ses richesses d'architecture ou de sculpture, et de comparer le résultat obtenu avec les difficultés ordinaires inséparables d'une aussi gigantesque entreprise. Seules, il est vrai, ces difficultés premières auraient aisément découragé nos industriels modernes, fabricants d'usines de briques et de palais de carton. Ce n'était ni aisé, ni avantageux d'élever un monument sur ce rocher abrupt, isolé dans les sables, loin des matériaux premiers qui devront constituer la masse de l'édifice. Si nous ajoutons à ces obstacles matériels d'autres obstacles non moins considérables issus du malheur des temps, des vexations extérieures, des guerres incessantes, nous n'aurons encore qu'en partie la vérité sur la persévérante énergie de ses MOINES *architectes et bâtisseurs*. La lenteur presque nécessaire de la restauration actuelle et les frais énormes qu'elle entraîne nous donneront quelque idée de cette admirable persévérance, si nous voulons, l'histoire en main, nombrer les catastrophes qu'il fallut réparer, les ruines qu'il fallut relever sans jamais se décourager, bien qu'il fût toujours aisé de prévoir de nouvelles catastrophes et de nouvelles ruines.

Près de cinquante années se sont écoulées depuis le dernier incendie qui mit la vieille abbaye à deux doigts de sa perte; et la couche de plâtre que l'administration de la prison imposa aux voûtes et aux murailles de la basilique dissimule encore, sans les guérir, les blessures faites à sa séculaire beauté. — Ce n'est pas le temps, c'est le feu qui est le grand démolisseur du Mont-Saint-Michel. On dirait en vérité que Satan, impuissant contre l'Archange lui-même, ait voulu exercer contre son sanctuaire la rage incendiaire qui le dévore lui-même.

On compte jusqu'à treize le nombre des désastres qui accumulèrent sur notre rocher la dévastation et la ruine.

En 992, la flamme monte d'un groupe de maisons bâties sur le versant du rocher vers le monastère qu'elle réduit en cendres. Elle respecte cependant une des cellules des religieux, celle qu'occupait Maynard I<sup>er</sup> quelques années auparavant. Ce n'est que plus tard, sous la prélature d'Hildebert, que l'on découvrit la cause du prodige. L'élément destructeur s'était arrêté devant la châsse qui contenait les reliques de saint Aubert et avait été cachée par le chanoine Bernier, comme nous l'avons dit dans la livraison précédente. Ce premier désastre fut promptement réparé et quelques années après, Hildebert II commençait les travaux de la basilique.

Le 25 avril 1143, la foudre frappe le clocher pendant l'office des matines, et réduit en cendres l'édifice élevé par Hildebert. Il ne reste debout que les murailles calcinées et les voûtes. « Dans la chapelle de la Sainte-Vierge, dite des *trente cierges*, l'image de Notre-Dame qui était de bois, demeura au milieu de l'embrasement sans que son couvre-chef ni un rameau de plume qu'elle tenait en la main fût autrement endommagée du feu » (Dom Huynes). C'est à partir de cette époque qu'on vénéra cette statue comme miraculeuse.

En 1148 commencent les tentatives criminelles de ruiner la « maison de l'Archange. » Ce sont les habitants ou plutôt la populace d'Avranches qui, ameutée par un certain Roger, vient mettre le feu à sa ville. Un vent violent projeta les flammes contre le monastère et elles le réduisirent en cendres, sauf l'Église et la Merveille. Mais Robert de Thorigny allait en 1154 monter sur le siège abbatial et réparer par la sagesse de son gouvernement les désastres accumulés sur le monastère.

Toutefois, il était dans la destinée de cette montagne de voir aussitôt abattus que relevés les murs de son sanctuaire. Après le meurtre d'Arthur de Bretagne par son oncle, le cruel Jean-sans-Terre, Philippe-Auguste déclara celui-ci félon et confisqua ses terres, entre autres le duché de Normandie. Guy de Thouars, beau-père d'Arthur et allié du roi de France, se jeta sur la Basse-Normandie et profitant d'une « morte-eau » assiéga le Mont-Saint-Michel. « Les Bretons qui connaissaient bien les marées, dit un manuscrit cité par M. P. Féval, profitèrent de ce temps pour assiéger le Mont, brisèrent la seule porte par où l'on accédait à la ville, et mirent le feu aux maisons. La flamme, s'élevant en haut, d'après sa nature, consuma logis des habitants, forteresse,

officine des moines et jusqu'à l'Église... » Philippe-Auguste fut vivement contristé de ce malheur et contribua largement à la restauration du sanctuaire entreprise immédiatement par l'abbé Jourdain (1203).

Le temps des règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi fut pour l'abbaye un temps de prospérité, et il nous faut passer un siècle sans que nous ayons une nouvelle catastrophe à signaler. Mais, le 13 juillet 1300, le feu du ciel tomba sur la basilique et réduisit en cendres les toits de l'église, du dortoir et d'autres logis ; du monastère, le feu tomba sur les maisons de la ville et en dévora la plus grande partie. A ce propos, Dom Huynes fait une observation qui se rapporte bien à notre sujet : « Il semblait, » dit-il, qu'on ne devait plus penser à rebastir si magnifiquement ce monastère ayant été brûlé déjà jusqu'à cinq fois, » et que c'était un signe manifeste que Dieu n'agréait pas ces » superbes édifices ; mais le bon abbé Guillaume, à l'exemple » de ses prédécesseurs, eut des sentiments tout contraires, » comme firent aussi ses successeurs. Il crut, et les autres avec » lui, que le Ciel ne lui envoyait ces disgrâces que pour exercer » sa vertu et signaler son zèle à rebastir la maison du Seigneur, » à quoi il s'occupa fort généreusement toute sa vie » (Dom Huynes). Six ans après ces désastres, l'église était restaurée et Guillaume fit ensuite reconstruire les maisons de la ville.

A peine le monastère était-il sorti de ses ruines que la foudre vint mettre de nouveau à l'épreuve la persévérance des moines. C'était au milieu de la guerre de Cent-Ans, en 1350, que se produisit cette nouvelle catastrophe que le malheur des temps pouvait faire croire irréparable. Le zèle des religieux fit des prodiges d'activité et de sacrifices et releva en peu de temps ces nouvelles ruines. Bien plus, ils ne cessaient d'élever de nouvelles constructions. C'est ainsi qu'après le septième incendie allumé par la foudre, le 8 juillet 1374, à une époque où les Anglais étaient fortifiés à Tombelaine et infestaient le pays, « Geoffroy de Servon, » dit Dom Huynes, suivant les traces de ses prédécesseurs, fit » travailler jour et nuit aux réparations de ces ruines, se com- » portant en ceci comme les soldats de l'Ancien Testament, » tenant toujours la truelle d'une main et l'épée de l'autre. » Ce qu'ayant parachevé, il fit faire une petite chapelle en » l'honneur de sainte Catherine, au lieu où est maintenant le » logis abbatial. »

Nous ne trouvons d'exception à cette règle qu'en 1421, lorsqu'un huitième incendie eut dévoré tout le chœur de l'église.

L'impossibilité de se ravitailler à cause des lignes anglaises qui enserraient le Mont, obligea Jean Gonault à élever une muraille à la place de l'ancien jubé et à y adosser le maître autel. Il fallait avant tout veiller à la défense, et les ressources n'étaient pas considérables. Les chevaliers accouraient défendre la citadelle de Saint Michel, le dernier boulevard de la résistance française. Jeanne d'Arc venait de reconforter Charles VII et marchait sous la garde de Saint Michel au couronnement à Reims, un nouveau désastre fut le point de départ du salut au Mont. Laissons parler Dom Huynes : « La ville du Mont-Saint-Michel se vit par un cas inopiné en un instant presque toute » réduite en cendres, et ce fut le neuvième incendie de ce » Mont, le lundi de Quasimodo, l'an 1433. Les Anglais » conçurent une si bonne espérance de ce malheur qu'ils se » préparèrent à bon escient à mettre fin à leur dessein et à » jouer de leur reste. C'est pourquoy l'année suivante, le » 17<sup>e</sup> jour de juin, veille de Saint-Aubert, premier fondateur » de cette église, ils vinrent plus de 20,000 hommes, sous la » conduite du sieur d'Escalles, tous bien armez, avec plusieurs » machines épouvantables et divers engins de guerre. » Nous raconterons ailleurs ce siège mémorable dans lequel Louis d'Estouteville châtia si rudement les Anglais et leur prit ces deux bombardes en fer qui ornent l'entrée de la ville.

En 1509, sous l'active et intelligente direction de Guillaume de Lamps, le Mont-Saint-Michel étendait ses constructions et voyait construire les magnificences du chœur, lorsque la foudre tomba sur le clocher et le ruina en même temps qu'il ébranlait les piliers du transept. L'abbé ne se contenta pas de le relever, il le fit surmonter d'une flèche aiguë et à jour et plaça sur le sommet une grande statue dorée qui, d'après M<sup>me</sup> de Créquy, représentait l'Archange, et tournait sur un pivot, d'après la direction des vents. « On nous dit, ajoute-t-elle, que le mouvement et l'agitation de cette image, dont l'épée flamboyante a l'air de défier et d'écarter la foudre, avait quelque chose de prodigieux pendant l'orage. On nous a montré le manuscrit d'une prophétie de l'abbé Richard de Toustain qui prédisait la ruine de son abbaye, lorsque la même statue serait renversée. »

Nous arrivons aux abbés commendataires, et désormais les

ruines s'accumulèrent. Il fallait un procès pour contraindre le cardinal de Joyeuse à réparer les dommages causés par la foudre en 1564 et 1594. Il est même un désastre qui en entraîna un autre plus déplorable encore. Nous voulons parler de l'incendie du 16 août 1776.

« Le portail de l'église, dit M. Deschamps du Manoir, lézardé par la foudre, menaçait doublement de s'écrouler, parce que le roc de la plate-forme sur lequel il reposait semblait s'affaisser sous son poids. Pour éviter ce malheur, on détruisit quatre des huit travées de la nef et on remplaça le portail roman de Robert du Mont par un portail grec, dont le seul mérite est de rendre complet le cours d'architecture qu'on peut suivre au Mont-Saint-Michel, où l'on trouve un spécimen de tous les styles. »

Nous croyons, avec M. Corroyer, que ce fut vers 1780 que cet affreux portail fut bâti et non en 1790, époque où, selon son expression, « on songeait bien plus à doubler les portes et les grilles qu'à restaurer les bâtiments et surtout l'église (1). »

Le plan de restauration renferme l'idée de rendre à l'église ses trois travées perdues et son portail. Nous disons *ses trois travées*, relevant ainsi dans la citation précédente une erreur qui a disparu depuis les fouilles faites sur la grande plate-forme, et qui ont mis à nu les bases des piliers, les fondations du portail et des deux tours qui l'encadraient.

Notre siècle devait avoir aussi pour le Mont-Saint-Michel sa torche incendiaire. Nous allons transcrire intégralement le procès-verbal du Livre blanc de la commune :

« Aujourd'hui, 23 octobre 1834, le feu a pris dans les ateliers de la maison centrale, situés dans la nef de l'église, à minuit et quart. Les sentinelles ont aperçu le commencement de l'incendie; bientôt tout le monde s'est empressé de porter des secours; la troupe de ligne et la garde nationale ont pris les armes; le château a été cerné, et sans perdre un instant on s'est porté au foyer de l'incendie. Le feu avait pris d'abord dans l'atelier des chapeaux de paille, on ignore comment; en peu d'instant il avait embrasé la toiture et les planchers. M. Martin Deslandes, directeur de cet établissement, aidé de M. Le Court, aumônier, de M. Chappus, inspecteur, a parcouru tous les ateliers de la maison centrale et a fait des efforts inouïs pour se

(1) *Description de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.*

rendre maître du feu. Le sieur Tencé, serrurier d'Avranches, et les frères Poirier, de cette ville, ont donné vingt fois pendant cet incendie des preuves de dévouement et de courage. M. le docteur Hedou et M. Dufour, commandant de la garde nationale, ont aussi, pendant cette malheureuse nuit, donné des preuves continuelles de leur dévouement. M. Ledos, commandant de place, et M. Leforestier, curé de cette commune, se sont multipliés pour établir l'ordre, faire monter l'eau et établir la chaîne. Les gardes nationales des communes voisines sont arrivées à deux heures du matin; elles ont été employées à monter l'eau. Le feu a été terrible pendant cinq heures; à huit heures du matin on en était maître. Les neuf ateliers établis dans la nef ont été détruits entièrement, mais on a eu le bonheur de sauver tous les dortoirs, les magasins et tout le côté nord du château. Plusieurs détenus politiques se sont empressés d'aider pendant le désastre; des détenus civils ont aussi donné des marques de courage et de dévouement. En général, presque tous ont montré de la bonne volonté dans cette triste occasion. La communication du feu a été coupée et interceptée par l'habileté, le sang-froid et le courage de M. Le Court, aumônier, de Tencé, et des frères Poirier. Pendant tout le temps qu'a duré l'incendie, le vent était violent, il poussait les flammèches sur la ville et dans la grève; partout il a fallu de grandes précautions pour empêcher le feu de se propager. A six heures et demie du soir, le feu avait encore repris près le télégraphe, mais avec beaucoup moins de violence. La générale a battu de nouveau, la chaîne s'est reformée, on a monté l'eau et bientôt tout danger a disparu.»

« Des restaurations, lisons-nous dans la Notice historique de M. Corroyer, furent entreprises de 1838 à 1860; on reprit trois piliers du bas côté sud, lesquels, s'ils paraissent être solides, n'ont pas absolument le caractère *roman* des autres piliers de la nef qu'on a essayé d'imiter. Quant aux autres parties incendiées, on s'est borné à les déguiser; les colonnes, les murs et les arcs calcinés ont été couverts d'un enduit sur lequel on a projeté une poussière grenue pour lui donner l'apparence du granit; on a refait des chapiteaux de haute fantaisie en plâtre simulant le granit. . .

» ... En 1865, l'abbaye avec ses dépendances fut louée pour neuf ans à Mgr l'Évêque de Coutances. Il fit enlever les cloisons et les planchers qui divisaient en ateliers et en cellules les trois

étages de la Merveille, divers bâtiments du logis abbatial et l'église qu'il rendit entièrement au culte en attendant qu'elle reprit son aspect ancien. Il nettoya et assainit tous les édifices; il les entretint et fit faire quelques réparations avec ses ressources personnelles et surtout à l'aide d'un secours annuel que ce prélat obtint sur la cassette de Napoléon III. »

Nous sommes heureux d'opposer le témoignage impartial d'un homme compétent aux accusations que l'ignorance ou la mauvaise foi osent porter contre le vénérable restaurateur du Mont-Saint-Michel, en opposant ses travaux aux travaux de la Commission des monuments historiques.

Nous terminerons cette trop courte étude par une belle pensée de l'éminent architecte qui est chargé de la restauration du monument : « En aucun temps nous n'avons eu plus besoin d'implorer l'assistance du séculaire Protecteur de la France, afin que son intervention victorieuse ramène le calme dans les esprits troublés, la droiture dans les idées perverses et nous préserve des dangers qui nous menacent. . . Puisse-t-il entendre les supplications des nouveaux pèlerins qui l'invoquent dans son sanctuaire rendu à leur vénération en disant et répétant cette ancienne prière toujours nouvelle et plus que jamais nécessaire : *Michael archangele, veni in adiutorium populi. Beaté archangele in conspectu angelorum* (1)!

## LA BASILIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL

(Suite)

2<sup>e</sup> LA CHAPELLE DES RELIQUES était comprise dans le transept sud où sont placés les autels de Notre-Dame-des-Anges et, provisoirement, l'autel et la statue de Saint Michel. Sur la muraille de l'ouest, une plaque de cuivre porte les noms des défenseurs du Mont contre les Anglais et supplée à l'absence de la fameuse LISTRE D'ARMES qui couvrait cette muraille.

Note du Bulletin : Un peu plus avant sur la même muraille de ladite chapelle est une épitaphe en cuivre ou bronze au haut de laquelle est un écartelé au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> au lion de gueules, au 2<sup>e</sup> et

(1) Description du Mont-Saint-Michel. — Pèlerinages.

3<sup>e</sup> au lion issant à la fasce chargée de trois fleurs de lys de... et au-dessous est escript :

« Cy-git noble et puissant seigneur Gabriel du Puy, Sr de Viennois et Dauphiné, lieutenant pour le Roy en cette place sous M... lequel trépassa le 12 octobre l'an 1524 et a fondé à perpétuité deux messes chaque semaine à estre dites par les Religieux de séans dans cette chapelle au mercredi et vendredi et, au bout de l'an et jour de son trépas, une grande messe, et a donné la closture de cette chapelle. Dieu luy face pardon de l'âme. Amen. »

Dans la même chapelle, sous le vitre d'en bas, paraît une vieille statue d'abbé, de carreau de Caen, toute brisée et rompue, sans aucune écriture.

Thomas le Roy a consacré tout un paragraphe de ses *Curieuses Recherches* à Gabriel du Puy et à ses pieuses fondations, en ajoutant en manière de conclusion les lignes suivantes :

« Toutefois il donna fort peu pour cette fondation et non point la moitié de ce qu'il eût fallu. Il fit plusieurs choses dans cette place pour la fortification de la ville, et particulièrement de bien donner de la peine aux moynes de lad. abbaye, durant qu'il vécut lieutenant en ce lieu... Notre Seigneur le lui veuille pardonner et tous ses péchez et à nous aussi » (*Curieuses Recherches*, t. II, p. 44).

3<sup>e</sup> CHAPELLE SAINTE-ANNE. — Cette chapelle est la troisième à droite entre la chapelle Saint-Martin, d'où part l'escalier qui conduit sur l'abside, et la chapelle du Chevet. Dans cette chapelle reposait aussi Louis de la Moricière, l'intrépide défenseur du Mont contre les protestants.

« Dans la chapelle Sainte-Anne il y a une épitaphe de cuivre contre la muraille, du côté de l'Évangile, au haut de laquelle il y a un écusson qui est bendé de six traits, trois échiquetés de gueules à trois traits chacun et les trois autres bendes sont d'azur; sur la première il y a un lion d'or.

Voici les propres termes de ladite épitaphe :

« Noble homme Guillaume du Sollier, du Dauphiné, en son vivant lieutenant pour le Roy en cette place, sous la charge de Monsieur de Molans, lieutenant-général de hault et puissant seigneur M. le conte de Tende, capitaine en chef, a fondé à perpétuité une messe à notte à estre dite et célébrée en cette

abbaye, par Messieurs les religieux de ce lieu chacun an à tel jour qu'il décéda le 10<sup>e</sup> jour de décembre, pour la fondation de laquelle il a nombré auxdits Religieux six vingts livres tournois pour estre employées en rentes et distribuées par chacun an, par l'infirmier aux religieux assistant à ladite messe. Dieu luy face pardon à l'âme. »

Dom Huynes avait négligé de lire cette inscription qui lui eût révélé le nom du 11<sup>e</sup> capitaine du Mont-Saint-Michel, mais elle n'avait échappé ni à Thomas le Roy, ni à Dom Louis du Camps. Le premier l'a résumée fort exactement en blasonnant ainsi les armes de Du Sollier. Porte échiquetée d'or et de gueules à trois bandes d'azur, sur la 1<sup>re</sup> vers le chef est un lion de gueules (1) : le second s'est contenté d'y faire allusion en ces termes :

« Il appert par une plaque de cuivre affichée en la muraille de la chapelle sainte Anne, que le seigneur prince de Tende estait capitaine du Mont-Saint-Michel, en l'an 1535. Nous ne trouvons rien de celui-ci (non plus que de ses prédécesseurs) en quoi il ait signalé sa mémoire (2). »

« En bas sur le pavé de ladite chapelle est un petit carreau de Caen, de longueur d'un pied huit poulces et de largeur d'un pied trois poulces sur lequel il paraît encore quelques lignes qui représentent un religieux avec quelques ornements mortuaires, avec deux colonnes sur lesquelles environ le milieu il paraît deux écussons d'hermines; sur l'un desdits écussons il y a quelques traits perpendiculaires ou de gueules et est escript au-dessous un épitaphe en ces termes :

» Cy-gist frère Jean d'Anville, aumônier, archidiacre de cette abbaye, prieur de Pontorson, qui décéda le 10<sup>e</sup> jour de janvier. Dieu luy face pardon à l'âme. »

Aucun des annalistes du Mont ne nous a renseigné sur les faits et gestes de cet archidiacre.

(1) *Curieuses Recherches*, 2<sup>e</sup> vol., p. 49.

(2) Dom Huynes (additions de du Camps), t. II, p. 127, à la note.



## CORRESPONDANCE

**X...** — Mon R. Père, je vous envoie ci-inclus un mandat-poste de 22 fr., dont 2 fr. pour mon abonnement aux *Annales* pour 1881 et 20 fr. pour vos Apostoliques.

Cette offrande est l'expression de ma reconnaissance envers le grand Archange que j'ai beaucoup prié et qui m'a exaucé.

Vous pouvez, si vous le voulez, inscrire dans vos *Annales* cette nouvelle preuve de la protection de Saint Michel pour ceux qui s'adressent à lui.

*Une vraie Bretonne.*

**Haute-Savoie.** — Il y a quelques jours je vous ai prié de faire brûler des lampes devant les statues de Saint Michel et de Notre-Dame-des-Anges pour l'heureux succès de mon premier examen du baccalauréat ès lettres. Aujourd'hui j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai été reçu.

J'ai l'honneur de vous prier d'insérer cette grâce dans vos *Annales* et de dire une messe d'action de grâces en l'honneur de la sainte Vierge et de Saint Michel auxquels je dois tout mon succès. Du B. de L.

**Manche.** — Mon R. Père, une personne vous prie de vouloir bien insérer dans les *Annales* le témoignage d'une reconnaissance pour une grâce qu'elle vient d'obtenir de Saint Michel; elle avait promis de faire dire une messe et de faire brûler une lampe pendant neuf jours en l'honneur de Saint Michel, voilà 5 fr. qu'elle vous envoie pour cela. M. L.

**X...** — Mon R. Père, je viens, le cœur tout rempli de reconnaissance envers Saint Michel, pour une grâce que je sollicitais et qu'il m'a obtenue en partie. Je vous prie de continuer vos bonnes prières et je vous envoie 5 fr. pour une messe et une neuvaine, afin de voir achever ce que Saint Michel a si heureusement commencé. D. G.

**Calvados.** — Mon R. Père, la petite fille que vous avez consacrée à Saint Michel et qui était malade a été guérie par l'intercession du grand Archange. En reconnaissance, je vous envoie 2 fr. pour dire une messe d'action de grâces, et je vous prie de l'insérer dans vos *Annales*. G. J., zélatrice.

**Eure.** — Mon R. Père, je viens m'acquitter d'une dette envers Saint Michel. Une pauvre fille était atteinte d'un cancer et se désolait en pensant que le traitement qu'elle suivait ne lui apportait aucun soulagement. Après avoir invoqué Saint Michel, je lui promis, si cette pauvre fille guérissait, d'envoyer 10 fr. à son sanctuaire et de faire connaître sa guérison afin d'encourager les personnes affligées à s'adresser à Saint Michel. G. P.

**Finistère.** — Mon R. Père, j'avais promis, en demandant une grâce à l'Archange, d'envoyer 2 fr. pour les Apostoliques. J'ai été exaucé, j'envoie ma modeste offrande en remerciant le grand Archange Saint Michel. B. S.

## ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — A nos Abonnés. — A nos Bienfaiteurs. — L'année archangélique : Fête de l'Annonciation. — École apostolique. — Ordre de Saint-Michel : le Chancelier (*gravure*). — Feuillet d'histoire : Anglais et Protestants au Mont-Saint-Michel. — Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nancy. — Le matelot pèlerin (*poésie*). — Sanctuaires de Saint Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre. — Correspondance.

### A NOS ABONNÉS

*Bien que nous considérions comme réabonnées de droit les personnes qui ne nous préviennent pas de faire cesser l'envoi des ANNALES, cependant nous rappelons que les cotisations si minimes de l'abonnement sont nos SEULES ressources pour l'École apostolique. C'est donc faire en même temps un acte de justice et de charité que de nous faire parvenir le plus tôt possible ces cotisations. Nous prions nos Zélateurs et nos Zélatrices de recueillir dès qu'elles le pourront, le montant des abonnements. Nous prévenons en même temps que nous recevons avec reconnaissance pour les Apostoliques tous les livres ou vêtements qu'on voudra bien nous envoyer.*

## A NOS BIENFAITEURS

En terminant cette huitième année de nos *Annales*, nous remercions la Providence qui nous a permis de poursuivre nos Œuvres au milieu des mille difficultés du temps présent. Nous témoignons aussi toute notre reconnaissance aux âmes dévouées que ne découragent jamais ni les répugnances naturelles, ni les insuccès, ni les prévisions peu rassurantes de l'avenir. Grâce à ce double appui rigoureusement indispensable, notre petite famille spirituelle grandit et prospère sous le regard de Saint Michel; et, c'est notre plus douce espérance, pour la gloire de l'Église et la joie de ses Bienfaiteurs. Pendant qu'autour de nous tout s'agite et se trouble, remettant à Dieu le soin de disposer à son gré des hommes et des événements, nous travaillons à lui préparer des cœurs forts et généreux. N'est-ce pas là une œuvre capitale? Il faut partout et toujours des champions de la vérité et de la justice; partout et toujours aussi il faut des âmes pures et saintes qui offrent en don à Dieu et en exemple aux hommes l'immolation de soi. En notre temps d'égoïsme universel et de matérialisme éhonté, ce qui effraye le plus peut-être les esprits sérieux, c'est l'insouciance avec laquelle nous assistons à la destruction des bases fondamentales de notre société. Ouvriers de malheur, les pionniers d'une presse délirante arrachent du cœur de la nation les vérités religieuses et morales, sans vouloir songer qu'ils creusent un abîme insondable que rien ne pourra combler. Mais coupables aussi sont ces hommes qui, en spectateurs désintéressés et égoïstes, se font les complices de cette œuvre néfaste. En regardant autour de soi, on est effrayé des aberrations qui ont envahi l'esprit public. Les notions les plus élémentaires du vrai et du bien, les obligations morales, les devoirs religieux innés au cœur de l'homme et jusqu'aux termes qui déterminent

ces véritables principes de la vie privée et publique sont tombés dans une confusion telle que les convictions les plus fermes en sont ébranlées. Et c'est là le grand désastre de notre temps. La vérité et la justice même sur la terre ne périssent pas. Elles surnagent toujours au-dessus du gouffre où périssent les générations sans Dieu. Mais qui pourra compter les victimes du mensonge et de la calomnie? Au prix de quels efforts et de quels sacrifices pourra-t-on réintégrer dans l'esprit du peuple comme dans leur domaine naturel le bon sens et la foi? Non, il n'est pas de crime égal au crime si commun de corrompre les intelligences. Le cœur gâté a parfois de ces retours subits qui font succéder aux grands désordres les plus héroïques vertus; mais quand la claire vision de la vérité a disparu, quand le devoir et le sacrifice ne sont plus que de vains mots propres à la faiblesse de la femme et de l'enfant; quand les notions les plus élémentaires de la morale naturelle et religieuse sont altérées ou détruites, l'esprit ne sait plus où diriger sa marche, l'homme périt infailliblement et la société avec lui.

C'est au milieu de cette confusion que nous pouvons apprécier l'immense bienfait de la foi, l'heureuse impossibilité de nous tromper, tant que nous marcherons les yeux fixés sur cette infaillible lumière. Quel service ne rendrait-il pas à ses frères et au peuple tout entier, celui dont la parole lumineuse dissiperait ces ténèbres épaisses de l'erreur! Ne viendra-t-il pas bientôt ce jour où le peuple fatigué de ses flatteurs et des mensonges dont ils le nourrissent appellera à lui les apôtres de la Vérité, les prêtres de Jésus-Christ? Ce jour-là, nos Bienfaiteurs se réjouiront d'avoir été pour quelque chose dans la régénération de notre pays.

---

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

FÊTE DE L'ANNONCIATION (25 mars)

En ce jour béni où le Verbe s'incarnait, et, par son abaissement volontaire, devenait en même temps notre frère et notre Sauveur, ce fut un archange, Gabriel, qui vint recevoir le consentement libre de l'humble Marie et lui annoncer l'accomplissement du mystère. Par son adhésion à la volonté du Très-Haut la Mère de Dieu établissait d'admirables rapports entre le ciel et la terre. Sans doute d'abord entre Dieu et l'humanité, puisque Jésus devenait le trait d'union entre l'infinie Majesté et notre bassesse, et divinisait pour ainsi dire notre nature ; mais encore, si nous considérons que le cœur de Jésus est pour les anges comme pour nous la source de la grâce et de la gloire surnaturelles, nous devons reconnaître que Marie est pour les anges comme pour nous la Mère de la divine grâce (*Mater divina gratiæ*). En présence de cette maternité divine qui s'étend sur toutes les créatures raisonnables, les Esprits célestes deviennent nos frères et les enfants de Marie. La tradition catholique enseigne que l'adoration du Verbe incarné fut le sujet de l'épreuve proposé aux Esprits angéliques au premier jour du monde. L'obéissance au Dieu-Homme, roi des siècles, mais issu de la femme mortelle, révolta l'orgueil du prince des anges qui tomba dans le cachot des rebelles vaincus ; mais cette même obéissance fait aujourd'hui la joie du ciel et tous ceux qui, forts contre l'orgueil, surent se confier à Dieu, à l'exemple et à la suite de Saint-Michel. Aussi sont-ils représentés devant Marie par celui qui porte le nom significatif de Force de Dieu (*Fortitudo Dei*). Gabriel s'incline devant la Vierge prédestinée qui tout à l'heure sera sa Reine, la Mère de son Dieu, comme elle sera notre reine et la mère de notre Dieu.

Comme il est touchant ce rapprochement des anges et des

hommes aux pieds de Marie ! Comme cette fête de l'Annonciation élève nos pensées et fortifie nos cœurs en nous montrant l'unité de toute la création se consommant dans cette chaumière de Nazareth où une jeune vierge émue reçoit Dieu dans son sein et assure aux anges et aux hommes de bonne volonté le salut, la grâce et la gloire ! Aussi l'Église a-t-elle voulu rappeler sans cesse à nos cœurs cette heure bénie ; et, unissant le récit de la visite angélique à la louange divine tombée des lèvres de Gabriel, elle nous invite à redire trois fois le jour cet *Angelus* si simple et tout à la fois si sublime qu'un chrétien ne peut pas ignorer. Il fut proposé pour la première fois aux fidèles afin qu'une prière continuelle soutint les croisés partis pour arracher Jérusalem et les Lieux-Saints aux mains des infidèles. Offrons-en aujourd'hui la récitation pieuse et recueillie afin que Dieu soutienne d'une grâce plus abondante les champions de la vérité et de la Foi, qu'il ouvre les yeux des infidèles d'un nouveau genre qui nous entourent, et qu'il accorde à tous le triomphe de l'Église, notre Mère.

## ÉCOLE APOSTOLIQUE

Les Bienfaiteurs de l'École apostolique savent déjà que la Providence accordant à nos efforts une première bénédiction temporelle, a fait réussir, aux premiers examens du baccalauréat tous ceux de nos enfants qui ont fait leur rhétorique l'année dernière. Nous n'avons pas à montrer l'importance des diplômes exigés aujourd'hui avec tant de rigueur. Mais ce nous est une joie de prouver à nos Bienfaiteurs, que leurs sacrifices déjà si méritoires devant Dieu, seront encore pour eux un sujet de consolation, puisque les fruits en sont si abondants. Malgré la difficulté des temps, nous les supplions de ne point se décourager dans une œuvre si utile et de nous aider, par de nouvelles ressources, à poursuivre notre but qui est de donner à l'Église de bons ouvriers et de vaillants apôtres.

A l'occasion de ces examens, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant la lettre suivante écrite par un de nos heureux candidats :

CHER AMI,

Le baccalauréat! Avec quel cortège d'ennuis, d'angoisses même, cette seule idée se présente à l'esprit des jeunes humanistes! Le baccalauréat! C'est là une de ces singulières inventions que le progrès moderne n'a point encore fait disparaître. Lorsque je traduisais Justin ou Quinte-Curce, la perspective lointaine de l'examen m'effrayait peu. Telle, la distance arrondit les angles abrupts d'une haute montagne; mais, quand on est proche, on mesure toute la difficulté.

Que de travaux, que de veilles me suis-je imposés en vue de cet examen dont chaque jour écoulé rapprochait la date fatale!

Tu connais le fameux proverbe : *Aide-toi, le ciel t'aidera*. Cette vieille maxime, que les professeurs de tout temps savent si bien opposer aux plaintes de leurs élèves, je l'ai mise en pratique de mon mieux; mais, peu confiant dans les ressources de mon génie transcendant (tu me connais!), je faisais neuvaine sur neuvaine afin que Notre-Seigneur accordât à ma pieuse importunité un succès que je n'osais attendre de mes pauvres talents.

Je m'adressais surtout à Saint Michel. — Comment aurait-il oublié que c'est pour sa gloire que je travaille depuis six ans? — J'étais partagé entre la crainte et l'espérance.

Enfin, il faut partir. C'est à R... que je dois passer mon examen. Un autre apostolique va comme moi affronter l'épreuve tant redoutée. Nous voilà en chemin de fer. Hélas! *quantum mutatus ab illo!* Quel voyage différent de celui que nous faisons naguère, en chantant et en considérant la beauté du paysage! Nous vois-tu tous deux pensifs et rêveurs dans un coin du wagon! Je me crois déjà dans la salle d'examen; on m'interroge: je me trouble, je réponds une drôlerie, et me voilà *collé* sans rémission. Mais, mon compagnon me tire de mon rêve en me

demandant brusquement : Et la date du traité de Nimègue!.. Impatiente, je réponds : Laissez-moi tranquille! et je retombe dans mes méditations. Je compte tous les auteurs de la pléiade : Ronsard, Pontus de Thiard, Amadis Jamyn, etc., les connais-tu ceux-là? Mon confrère s'embrouille dans les dates de la guerre de Cent-Ans, il m'interrompt et me fait tromper. Ainsi, nous arrivons à R...; il faut descendre.

Le bon Père qui nous accompagne, pour diminuer nos craintes *préliminaires*, nous conduit à l'Académie. Nous sommes un peu rassurés sur la sévérité proverbiale des examinateurs, mais c'est tout...

La nuit était arrivée. Figure-toi me voir accoudé sur une petite table, la tête dans les mains, repassant mes auteurs. J'aurais bien voulu dormir, mais pour ne point paraître le moins laborieux, je n'osais hasarder le conseil de se coucher. Mon pauvre H... était infatigable : tant que nous eûmes de la lumière, il veilla. Moi, je me fis un peu philosophe et je me dis : Après tout, dormons, il y en a eu *six* de reçus, nous pouvons bien l'être aussi. Et pourtant, malgré tous mes raisonnements, je ne pouvais dormir. Quelle nuit que cette nuit-là! Je pensais involontairement aux onze chapitres de l'*Économique* que j'embrouillais avec la *Poétique* d'Aristote; j'entendais à côté de moi analyser tant bien que mal *Britannicus* et le *Misanthrope*; j'avertissais l'importun de parler moins fort, et quand j'étais sur le point de m'endormir, je l'entendais me crier : Quelle heure est-il?... En vérité, nous ne ressemblions ni l'un ni l'autre à cet Alexandre et à ce Condé qui dormaient si bien à la veille de la bataille!

Mais tout n'est pas pour rire. Le jour fatidique était venu : nous n'avions guère l'esprit dispos, nous comptions plus sur l'assistance de Saint Michel et de nos bons anges que sur notre intelligence. Nous nous rendimes à l'église, et là nous reçûmes dans la sainte communion les lumières de cet Esprit qui délia la langue des Apôtres, éclaira leur intelligence et fortifia leur cœur.

A huit heures, nous entrons dans la salle d'examen pour composer notre *dissertation française*. Je ne pus me défendre d'une certaine émotion quand j'entendis dicter les premiers mots. Mais, quel bonheur! c'était un sujet connu; il fallait voir comme la plume courait sur le papier... A onze heures, je remettais ma copie entre les mains du professeur.

Je commençais ma version latine à deux heures de l'après-midi. Quelle joie encore! il me semblait que je n'avais jamais si bien compris.

C'était là une espérance passagère que le jour vit s'éteindre avec lui. Tu crois peut-être que nous allions dormir pendant cette seconde nuit. Eh bien, non! Énée, en parcourant les sombres gouffres de l'Averne ne roula point de plus tristes pensers. J'étais devenu pessimiste; je calculais les mauvaises chances de mes deux compositions, et je me faisais l'écho fidèle des plaintes que proférait de son côté mon infortuné compagnon. Le jour en ramenant la lumière ne dissipa point les vagues appréhensions dont j'étais obsédé. Quand huit heures furent passées, et qu'il me fallut remettre mon thème anglais au professeur, je n'étais plus du tout satisfait de moi-même.

Voilà la période la plus ennuyeuse de mon séjour à R... Était-ce un effet de la température froide et brumeuse? Était-ce une suite de mes préoccupations? Je tombais dans une espèce de mélancolie qui n'était point de nature à épanouir mon visage.

Si tu m'avais vu dans les galeries de l'Académie à deux heures de l'après-midi, que tu aurais ri de bon cœur! Pour moi, je n'étais point disposé à rire! Je me mêlais à la foule des étudiants qui, anxieux et impatients, attendaient la fin de la délibération.

Soudain, la porte s'ouvre, le silence se fait, une voix dit : Sont admissibles : Messieurs... Ah, j'y suis! je me figure que tout est fini déjà et c'est à peine si la joie de ce premier succès me laisse penser à l'épineux examen oral qui m'attend.

On m'appelle... Je m'avance tranquillement et je m'assieds

sans façon devant le professeur qui devait m'interroger. D'abord, je n'osais le regarder, puis j'essayais timidement, puis je baissais les yeux et je répondais lentement, en retournant la question en tous sens, pour laisser à mes idées le temps de se débrouiller. Cette tactique ne me réussit pas trop mal : *Fit fabricando faber*. A la fin, je gagnais une assurance et un aplomb sur lesquels je ne pouvais guère compter une heure auparavant.

Mon examen oral était fini; M. le Doyen de la Faculté me dit gravement : « Vous êtes admis. » Quelle parole, mon cher! Comme mon cœur battait fort! Quelle grande chose que la victoire! Je sortais, étonné moi-même de mon succès. Mon compagnon m'attendait. Moi aussi! me crie-t-il, avant que je lui aie rien dit. C'était à ne pas y croire. Mon bon Saint Michel, merci! Nous voilà philosophes. Oui, mon cher ami, nous sommes philosophes. Faisons nos adieux à la rhétorique (jusqu'à ce que nous la mettions tout de bon en pratique) et à ses patrons pour toujours. Homère et Sophocle, allez en paix; Virgile et Horace, bonsoir. Tite-Live et les autres, adieu, vous n'êtes plus rien pour nous. *Sumus philosophos*. Ah mon Dieu! Déjà oublier mon latin. *Sumus philosophi*. Oui, oui!!

Voilà dans nos études une étape terminée. Encore un bon coup de collier comme on dit, et c'est fini. Quelle joie j'aurai à dire adieu au banc de la classe pour devenir théologien et scolastique. Le terme approche enfin, terme tant désiré. Oh, fasse le ciel qu'il ne nous échappe point! Prions, espérons et disons avec confiance : *Le Seigneur me conduit et rien ne pourra me manquer, il établira mon âme dans ses divins pâturages. Dominus regit me, et nihil deerit; in loco pascuae ibi me collocavit.*

C'est là le côté sérieux de l'épreuve dont nous venons, grâce à Dieu, de sortir si heureusement.

Tout à toi.

P.

## ORDRE DE SAINT-MICHEL

### LE CHANCELIER

Nous donnons ici la reproduction du Sceau de l'Ordre de Saint-Michel; mais, comme on le voit par l'inscription qui l'entoure, il appartient beaucoup plus au Souverain de l'Ordre qu'à l'Ordre lui-même. Cette disposition avait l'inconvénient de nécessiter un changement à chaque nouveau règne.

Le Recueil des Statuts de l'Ordre nous donne la description du Sceau en cire blanche du roi Charles IX: il représente, dit-il, un Saint Michel armé, excepté la teste, ayant sur le devant de son corcelet les armes de France, tenant de la main droite l'épée haute et de la gauche un bouclier sur lequel paraît une Croix cantonnée de quatre besons ou tourteaux. Il foule aux pieds le dragon. Autour du Sceau est le collier de l'Ordre de Saint-Michel et pour légende: *S. Domini Caroli Noni Francorum regis, ad honorem Sancti Michaelis Archangeli invincibilis* (1).

A la mort de Henri III, les Sceaux ne furent pas renouvelés d'abord à cause du désordre dans lequel se trouvait le royaume; de plus, lisons-nous dans l'ouvrage désigné plus haut, parce que le roi Henri IV n'étant pas réuni à l'Église catholique, il ne faisait aucune fonction, ny de Chevalerie de Saint-Michel, ny de celle du Saint-Esprit. Il donna seulement pouvoir de tenir des Chapitres, de recevoir des Chevaliers et Officiers; pour l'exécution de quoy on continua de se servir du Sceau et Contre-Sceau de l'Ordre du Saint-Esprit de Henri III. Après la réunion de Henri IV à l'Église, on conserva pour l'Ordre du Saint-Esprit l'usage de se servir du même Sceau de Henri III... Pour l'Ordre de Saint-Michel, Louis XIV ayant voulu le rétablir en 1664, et ne s'étant point trouvé de Sceau, il en fit faire un qui s'est aussi perdu; ce qui obligea en 1701 M. le marquis de Torcy, chancelier des Ordres, de proposer au roi plusieurs dessins pour en refaire un autre; Sa Majesté choisit celui qui avait été fait

(1) Sceau du Seigneur Charles IX, roi de France, en l'honneur de Saint Michel, archange invincible.

d'après le fameux tableau de Raphaël. C'est celui que nous reproduisons.

Le scel était commis à la garde du chancelier de l'Ordre qui ne devait « sceler aucunes lettres touchant l'honneur d'aucun chevalier, sinon par l'ordonnance expresse du souverain et de ses compagnons dudit Ordre qui seront présents et souscrits en la signature desdictes lettres. »

Louis XI attachait à cette charge la plus grande importance; et nous verrons pourquoi, à cause de la grandeur de l'office qui doit avoir « notable personne, » il ordonne que « nul ne soit à iceluy pourveu, s'il n'est constitué en prélatrice ecclésiastique, comme Archevesque, Evesque ou dignité notable en cathedral, ou collegial Eglise, et s'il n'est Docteur en Théologie ou en décret, ou, à tout le moins Licencié en l'une desdictes facultez. »

Le Chancelier avait, dans l'Ordre, la première dignité après le Souverain, et la charge la plus difficile et la plus délicate à remplir. C'est lui qui recueille les informations touchant la vie publique et privée des Chevaliers, porte au Chapitre le résultat de ses enquêtes et tient, pour ainsi dire, entre ses mains, l'honneur ou le déshonneur des membres de l'Ordre. Toutes les affaires, tous les intérêts de l'Institution passent sous ses yeux, il donne la validité aux travaux du Greffier et du Trésorier, règle la distribution des Bénéficiers de la Chapelle, reçoit et enregistre les lettres patentes, reçoit le serment du Hérault, et enfin rend compte au roi des délibérations des chevaliers. Aussi les Provisions ont-elles soin d'énumérer les qualités et les privilèges des nouveaux élus. Comme on le voit dans celles du Cardinal de Lorraine « que les grandes et louables vertus et sçavoir qui sont en sa personne avec ses recommandables services et mérites... rendaient dignes d'estre appelé audit Estat: Sçavoir faisons, ajoute le Roi, que Nous, en ensuivant ladite eslection, et pour la parfaite confiance que nous avons de nostredit cousin l'Archevêque, Duc de Rheims, et de ses sens, intégrité, fidélité et bonne diligence; à iceluy nous avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes ledit Estat de Chancelier dudit Ordre Monseigneur Saint Michel, duquel présentement nous lui avons baillé et mis entre les mains le Scel, en pleine congrégation et assemblée de nosdits frères Chevaliers pour en avoir la garde, et ledit Estat de Chancelier avoir, tenir

et dorénavant exercer aux honneurs, autoritez, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, droits et esmoluments qui y appartiennent, et tout ainsy qu'il est porté par l'institution de l'Ordre. »

Il doit être le porte-voix du Souverain dans les Chapitres, et, si le roi est absent, il doit lui rendre un compte exact de tout ce qui s'y est passé. « Pour amour, crainte, haine, faveur ou affection aucune, il ne laissera de loyaulment et deuement à son pouvoir dire et proposer esdicts Chapitre et assemblées de l'Ordre toutes les choses qui lui seront chargées par le Souverain : Et que les conclusions prises ez Chapitres, touchant les corrections d'aucuns Chevaliers ou autrement, il dira où il appartiendra et ainsi qu'ordonné lui sera. »

Lorsque le Vidame de Chartres, François de Vendôme, fut arrêté en 1560 sous l'inculpation d'intelligences avec le prince de Condé et renfermé à la Bastille, il adressa à l'Ordre réuni le 29 septembre, une requête dans laquelle il demandait, comme Chevalier de Saint-Michel, à n'être jugé que par ses Pairs, les Chevaliers. Ce fut le Cardinal de Lorraine qui, en qualité de Chancelier, dut faire et présenter le rapport de cette affaire. La discussion traîna en longueur lorsqu'on apprit que le Vidame était mort aux Tournelles où il avait été transféré de la Bastille pour cause de santé. Les amis du Vidame firent retomber l'odieux de cette mort sur le Chancelier et firent peindre un tableau du défunt avec cette inscription : François de Vendôme, Vidame de Chartres, prince de Chabanois, d'aussy ancienne noblesse que gentilhomme de la chrestienté, aussi bien apparenté et aussi grand terrien, sans nul bienfait du roi, que Seigneur qui fust en France, mourut en l'âge de 38 ans, avec un extrême regret de toute la Noblesse française. Dieu pardoint à celui qui en fut cause, car les hommes ne lui pardonneront, ne à sa postérité.

Dans les cérémonies de l'Ordre, le Chancelier prenait place avant tous les Chevaliers. Il portait un grand manteau doublé de satin blanc « garni de treillis tout à l'entour, attaché sur l'épaule droite et rebrassé sur l'autre; un chaperon de velours cramoisi rouge, une soutane de serge de Florence; des mules de velours blanc, etc. »

On jugera enfin de l'importance qui était attachée à cette

dignité par les noms des hommes qui en furent investis. Nous ne citerons que le cardinal d'Amboise, Étienne Poncher et le



cardinal Antoine du Prat, tous les deux archevêques de Sens, le cardinal de Lorraine-Guise, le cardinal de Créqui, etc.

## FEUILLETS D'HISTOIRE

### ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

Le Mont-Saint-Michel est catholique et français. Cet apanage glorieux de fidélité envers l'Église et la patrie, il l'avait reçu de Saint Michel, l'Ange de la France, le chevalier de la Fille aînée de l'Église; il le conserva intact et le défendit avec une énergie indomptable contre les deux ennemis jurés de sa gloire, les Anglais et les protestants. Le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle furent témoins de la lutte gigantesque qui mit la France à deux doigts de sa perte et il fallut l'intervention directe et personnelle de son Ange pour la sauver. Saint Michel ne se montra pas seulement « bon Français » en « boutant les Anglais hors de France » par la main de Jeanne d'Arc; mais ne le vit-on pas assister « en façon d'un jeune enfant » à côté de Henri IV, au *Te Deum* de Notre-Dame, dans cette journée du 22 mars 1594 qui donnait le Roi par la France à l'Église!

Pendant que l'Ange guidait Jeanne d'Arc à la victoire, il veillait à la garde de son sanctuaire, donnant ainsi à la même heure une force surnaturelle à la jeune fille de Lorraine et à la forteresse petite et isolée de la Normandie. Ce fut là tout le secret de la résistance victorieuse du XV<sup>e</sup> siècle, résistance d'autant plus remarquable que l'abbaye, au moment décisif, était abandonnée par son chef, Robert Jolivet. Cet abbé-capitaine dont la conduite à double face a justement intrigué la sagacité des historiens, avait, en 1415, élevé autour du Mont les magnifiques remparts que nous voyons encore aujourd'hui. L'invasion du roi Henri V d'Angleterre l'avait ainsi trouvé à son poste, élevant sous les yeux de l'ennemi établi à Tombelaine la ceinture de murailles que celui-ci ne devait franchir qu'au prix de pertes énormes, et toujours inutilement. Son zèle ne s'était pas arrêté là. Prévoyant bien l'investissement de la place, il la fournit de nombreuses provisions de bouche et c'est après avoir mis son moulin en état de défense qu'il l'abandonna pour se faire l'homme lige des Anglais.

Cette désertion au moment du danger pouvait avoir les consé-

quences les plus déplorables en jetant le désarroi dans le bataillon sacré des défenseurs. Mais Saint Michel était avec ses fidèles. Son sanctuaire avait reçu quelques années auparavant, pour décorer la chapelle de Saint-Michel-du-Circuit, une belle statue d'argent du poids de 76 marcs, d'une famille aussi remarquable par sa piété que par sa bravoure. Or, ce fut dans cette famille que le dauphin Charles fut inspiré de prendre le successeur de Robert Jolivet. Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, vint immédiatement prendre possession de son commandement; et il était temps, car les Anglais enserraient déjà le Mont dans une ceinture de fer par les bastilles établies le long de la côte et la flotille qui, appuyant la garnison de Tombelaine, achevait le blocus de la noble citadelle.

A l'aide des munitions de guerre que le grand-maître de l'artillerie française lui avait envoyées, la place pouvait résister à l'ennemi; mais, pour aller chercher des vivres, il devenait difficile de se faire jour à travers les 15,000 soldats de lord Thomas Scale. Enfin, l'artillerie formidable des Anglais allait achever, en foudroyant les remparts, l'œuvre de la destruction qui s'appelait capitulation ou ruine.

Jean d'Harcourt se mit à l'œuvre, et d'un commun accord avec Jean Gonault, prieur élu à la place de Robert Jolivet, il fit occuper à sa garnison le Châtelet, la tour Perrine, et les Fenils, aujourd'hui l'Orphelinat. Chaque jour désormais il harcèle l'ennemi, lui fait essayer des pertes considérables et sait profiter pour le succès de ses fréquentes escarmouches du flux et du reflux de la mer qui ne laisse qu'un court moment aux combattants et protège la retraite des assiégés. La garnison se composait alors de 3 chevaliers bannerets, 7 chevaliers bacheliers, 22 écuyers, 22 archers, en tout 54 combattants, sans compter les moines. C'est avec cette poignée d'hommes que le comte d'Aumale s'était renfermé dans la place, bien décidé, disait-il, « moyennant la grâce de Notre-Seigneur Dieu, à y maintenir la bonne obéissance. »

On était au mois de mai 1420 lorsque le blocus fut fermé; l'enfer sembla vouloir unir sa rage à celle des ennemis. Un incendie, en 1421, dévora le chœur de l'église et les chapelles rayonnantes du chavet.

Mais l'Archange veillait. De longs mois s'étaient écoulés dans



des combats continuels, et le secours n'arrivait pas, et Scallé ne lâchait pas sa proie. De temps en temps, espérant surprendre la vigilance des gardiens, l'armée des Anglais se précipitait comme un avalanche sur la citadelle dont la faiblesse semblait se jouer de leur force. Les cinquante-quatre héros se battaient, les moines priaient, et Saint Michel donnait la victoire.

Un jour, c'était en avril 1424, du haut des plates-formes du couvent, les moines, regardant du côté de la haute mer, aperçurent une flotille qui, de l'ouest, cinglait vers le Mont. Presque aussitôt les navires anglais se portèrent à sa rencontre et bientôt le combat s'engagea. La lutte dura longtemps; les vaisseaux s'abordaient, et les marins s'élançant sur les navires ennemis, la hache à la main, combattaient corps à corps et sans pitié massacraient tout ce qui tombait sous leur main. C'était l'amiral de Beaufort, Montfort, l'évêque de Saint-Malo, et nombre de chevaliers bretons qui accouraient au secours du Mont-Saint-Michel en détresse. La flotte anglaise dispersée, les Malouins purent aborder, débarquer vivres et munitions et ravitailler la place. Devant ces braves chevaliers qui s'appelaient Combourg, Montauban, Coëtquen, Querhoënt, Tinténiac, l'ennemi s'enfuit et l'on put croire un instant que le siège allait être définitivement levé.

Mais « il y avait toujours grand pitié au royaume de France. » Henri de Lancastre avait été proclamé roi à Paris et Charles VII, le petit roi de Bourges, n'était guère en état de reconquérir son royaume. Il n'y eut à lui rester fidèles que les cœurs héroïques qui avaient foi dans la vocation de notre France et confiance en Saint Michel. De plus, Jean d'Harcourt qui avait profité de l'éloignement momentané des Anglais pour rejoindre l'armée royale fut tué au combat de Verneuil, le 17 août 1424.

Il fallait donc bien s'y attendre : les Anglais réparèrent, renforcèrent leur garnison de Tombelaine, leurs bastilles de la côte et se préparèrent à emporter d'assaut cette fois la petite forteresse rebelle.

Charles VII comprit qu'il fallait à cette place un habile capitaine pour la défendre. Il en chargea d'abord le célèbre Dunois; mais celui-ci ne pouvant s'y rendre en personne et se trouvant contraint de s'y faire représenter par son lieutenant, Nicolas Paisnel, le roi lui donna pour successeur Louis d'Estouteville, qui avait sacrifié son patrimoine pour rester fidèle à la France

et à son roi légitime. Lorsqu'il arriva au Mont, il trouva les défenseurs à leur poste, les Anglais fortifiés dans leurs bastilles et prêts à en venir aux mains. Les religieux avaient engagé leur argenterie à Dinan pour subvenir à l'entretien de la garnison. La grande lutte commençait.

(A suivre).

## LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

—  
DIOCÈSE DE NANCY (suite) (1)  
—

On ignore quels ont été les biens légués par le fondateur à ladite Église pour sa dotation. Mais il y a longtemps que les Chanoines ou Chapelains, à défaut de revenus suffisants, ne sont plus obligés à résidence, et n'y font d'autre office que celui de la fête de Saint-Michel. Le moulin de l'Asné, qui formait le ruisseau qui sépare avec l'Étang Saint-Jean les Paroisses de Saint-Fiacre et de Saint-Pierre, lui a appartenu jusqu'en 1682, époque à laquelle les Chanoines, du consentement des Collateurs, le vendirent au sieur Moictrier par acte du 14 septembre pour 4000 francs. Cet argent fut remis par ordre du Procureur général, entre les mains de M. de Mitry de Fauconcourt, collateur à cause de la Dame de La Vaulx son épouse, pour laquelle somme il engagea une maison à Nancy, et un gavage à Einville au Jard.

Cette Église de Saint-Michel bâtie en 1350, démolie en 1793, n'avait rien de frappant dans son extérieur ni dans son intérieur. Une porte fort simple au-dessus de laquelle était placée une petite figure de Saint Michel d'un demi-mètre de hauteur, d'une vieille sculpture en bas-relief, avec un vitrail circulaire, faisait tout l'ornement de sa façade. L'église entière n'était composée que de deux voûtes peu élevées, de quatre arcs égaux avec nerfs saillants et arêtes en diagonale. L'une forme le sanctuaire, l'autre la nef.

La nomination aux quatre canonicats de cette église appartenait depuis un temps immémorial aux seigneurs de Gironcourt, ainsi que celle de la Cure dudit Gironcourt.

En 1633, Antoine de Lénoncourt, Primat de Lorraine, établit

(1) Voir la livraison d'août 1881.

à Nancy la Congrégation des Pénitens, composée de séculiers qui s'assemblaient, les Dimanches et les Fêtes, pour faire des prières en commun, et assistent les criminels à la mort, en leur donnant la sépulture. Comme les Chanoines de Saint-Michel, qui, selon D. Calmet, n'avaient alors que douze écus de rente chacun, ne pouvaient plus continuer le service et fournir aux frais des bâtimens, cette Congrégation établit ses exercices dans leur église et les y a toujours continués depuis. On voyait dans leur salle d'assemblée sur la cheminée, le portrait de ce Prêlat assis dans un fauteuil, avec son rochet et son camail, la tête couverte d'une grande calotte, dans un cadre de 4 pieds de hauteur sur 3 pieds de largeur. Le tableau qui paraissait être du temps de la fondation était d'un bon pinceau. Au haut on avait inscrit ces mots : Antoine de Lénoncourt Primat, Abbé de Beaupré, Prieur de Lay en 1612, Instituteur et Recteur de la Congrégation en 1633. Le sieur Curé de Notre-Dame est le Directeur-né de la Congrégation.

Les Pénitens entretenaient très proprement cette église. Le Sanctuaire était entièrement lambrissé et mis en couleur. La Nef était séparée dans sa hauteur en deux parties par une tribune qui formait le chœur de la Congrégation. Ce chœur était orné de plusieurs tableaux de piété, et au côté de l'Évangile étaient placés tous les instrumens de la Passion que les Congréganistes portaient aux Processions de la Croix. Les quatre fourches ou pendentifs de la voûte étaient ornés en peinture des diverses espèces de Pénitens de grandeur naturelle, agenouillés devant la Croix. Il y en avait de blancs, de noirs, de rouges et de bleus.

Au côté de l'Épître, et dans la partie inférieure de la Nef il y avait l'Autel sur lequel ils exposaient une Croix très proprement ornée en argent, et dans laquelle était un morceau de la Croix de Notre-Seigneur, et sur un marbre noir ils avaient fait graver cette Inscription :

*Anno Domini 1732, die 3 Maii, partem insignem SS. Crucis Roma allatam authenticis munitam testimoniis Congregationi Pœnitentium in hoc sacello piis exercitationibus deministrantium dono dedit nobilis Eleon de Bussy, ut precum recteque factorum particeps fieret.*

Le 3 mai 1732, Eleon de Bussy désirant participer aux prières et aux bonnes œuvres de la congrégation des Pénitents qui vaquent dans cette chapelle à de pieux exercices, leur a donné une partie insigne de la vraie Croix apportée de Rome et munie de son *authentique*.

(A suivre.)

LE MATELOT PÈLERIN

Vogue, ma nacelle légère,  
Vogue sans peur, le ciel est bleu ;  
Laisse les rochers et la terre ;  
Vogue sous la garde de Dieu.

Je te revois dans ma pensée  
Faisant tes adieux au chantier,  
Belle comme une fiancée,  
T'avancer sur notre gravier.

Oh ! de quel œil de complaisance  
J'admiraïs de tes coquets bords,  
Du Mont Tumba la masse immense  
A travers haubans et sabords.

Et maintenant le flot tranquille  
Vient mollement te balancer :  
Vogue, vogue, nacelle agile,  
Ne te laisse pas devancer.

Comme un passereau solitaire  
J'ai hâte d'aller reposer,  
Entends-tu, ma barque légère,  
Où l'Ange est venu se poser.

Fuyez, cités, et vous, campagnes,  
Disparaissez à l'horizon ;  
Sur la plus sainte des montagnes  
Je veux établir ma maison.

Ramenez un flot qui m'élance  
Grand Dieu, chaque jour en avant,  
Vers ce Mont cher à ma croyance,  
Loin des rocs du sable mouvant.

Je veux prier pour ma patrie,  
Demander à l'ange Michel  
Que le royaume de Marie  
Regagne les faveurs du ciel.

Un Pèlerin Bayeusain.

## SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

### ABBAYE DE SAINT-MICHEL, A TONNERRE

(Suite) (1)

La contagion avait commencé en Égypte par une espèce d'exhalaison, qui couvrit tout le pays. Au Caire, elle avait emporté dix à quinze personnes par jour. En six semaines, vingt-deux mille habitants de Gaza étaient morts. L'épidémie passa en Europe, où elle fit de terribles ravages. La Grèce resta longtemps couverte d'un épais brouillard, qui paraissait renfermer des miasmes délétères. Bientôt cent mille individus périrent à Venise; à Pise on vit mourir sept personnes sur dix; à Trépani, pas un seul habitant ne survécut.

La France ne fut pas épargnée. Pendant deux années entières, 1348 et 1349, la contagion ne cessait dans une ville ou dans une province que pour reparaitre aussitôt avec plus de violence dans une autre. On aurait dit que l'ange exterminateur faisait sa ronde pour conduire au tribunal de Dieu les nations coupables.

« On ne croira pas, dit Pétrarque, qu'il y ait en un temps où l'univers » a été presque entièrement dépeuplé, où les maisons sont demeurées sans » familles, les villes sans habitants, les campagnes toutes incultes et toutes » couvertes de cadavres. Comment la postérité le croirait-elle? Nous » avons peine à le croire nous-mêmes, et cependant nous le voyons de nos » yeux. Sortis de nos maisons, nous parcourons la ville, que nous trouvons » pleine de morts et de mourants, nous rentrons chez nous, nous n'y » trouvons plus nos proches, tout a péri dans ce moment d'absence. » Le mal commençait par une fièvre violente que suivaient le délire, la stupeur et l'immobilité. La langue et le palais devenaient livides, l'haleine fétide et le corps se couvrait de taches noires. La science ne connaissait aucun remède capable de retarder les progrès du mal. La maladie frappait également les hommes et les animaux. Elle durait rarement plus de deux ou trois jours, le plus souvent on mourait subitement. La multitude de cadavres restés sans sépulture augmentait encore l'infection de l'air et entretenait la contagion. On remarqua que presque partout le fléau s'attaqua surtout aux jeunes gens.

Les historiens de l'époque nous disent que beaucoup de familles s'éteignirent à Paris et ailleurs; que les prêtres intimidés se retiraient des fonc-

(1) Voir la livraison d'avril 1881.

tions du saint ministère qu'ils abandonnaient à quelques religieux plus zélés et moins attachés à la vie.

Les religieux de Saint-Michel eurent beaucoup à souffrir de ces calamités. À peine abrités par des bâtiments en ruine, qu'ils ne peuvent réparer faute d'argent et de bras, ils aident jour et nuit les prêtres de la ville dans le soin des mourants, et s'occupent de la sépulture de ceux que la mort moissonne chaque jour en si grand nombre.

Quand l'épidémie eut cessé, les moines ne se trouvèrent pas encore en mesure d'entreprendre les réparations. La contrée avait été dévastée par les guerres successives et par les grandes compagnies, ramas de soldats abandonnés et sans ressources, qui n'avaient d'autres moyens d'existence que le pillage. Les aumônes n'arrivaient plus; les pèlerins n'osaient venir de loin de crainte d'être dépouillés par les chemins. Les religieux voyaient avec peine les ruines s'augmenter tous les jours sans y pouvoir porter remède. Combien de fois à genoux dans ce sanctuaire vénéré, dont les débris menaçaient de les écraser, ils levèrent les mains vers le ciel pour demander au Père céleste de jeter un coup d'œil miséricordieux sur leur triste situation!

Dieu et son saint Archange ne furent pas sourds à leurs prières. Le 25 mai 1399, le cardinal Louis de Bar, évêque de Langres, étant à Tonnerre, constate qu'il a trouvé le monastère dans un tel état de désolation et de destruction, qu'il est impossible de pouvoir jamais le relever, sans le concours actif de la charité des fidèles. Il donne l'exemple en renonçant pour cinq ans aux subventions qui lui étaient dues par l'abbaye de Saint-Michel et le prieuré de Saint-Aignan, à condition que ces sommes seront employées aux grosses réparations et à la reconstruction du monastère.

Les malheurs de Saint-Michel n'étaient pas à leur terme. Deux puissants seigneurs se disputaient le royaume, que l'infortuné Charles VI en démence ne pouvait défendre. Louis de Châlons, comte de Tonnerre, était un des chefs les plus puissants du parti Armagnac. Le duc de Bourgogne, irrité contre son vassal qu'il accuse de félonie, se jette sur le comté, s'empare des villes et des châteaux, occupe militairement les abbayes et obtient la confiscation de ses domaines. En 1411 tout est impitoyablement ravagé. En 1414 intervient le traité d'Arras. Le duc de Bourgogne s'engage à restituer à ses vassaux les terres qu'il a saisies. Le comté de Tonnerre et les biens de l'abbaye doivent être rendus. Mais la paix est à peine signée que le duc, peu soucieux de ses engagements, envoie dans le Tonnerrois son armée commandée par Elyon de Jacquesville, homme pervers, célèbre par sa cruauté et son amitié, avec Simon Caboche, le trop fameux chef de la faction des bouchers ou écorcheurs. Le comte n'étant pas assez fort pour résister est obligé de s'éloigner. Le château, la ville et l'abbaye

abandonnés sans troupe se voient livrés de nouveau à toutes les horreurs du pillage, mais d'un pillage plus affreux que tous ceux qu'ils avaient subis précédemment. Il n'y a pas d'atrocités dont cette soldatesque effrénée ne se soit rendue coupable, sous la conduite de son digne chef. Enfin l'armée, lassée de pillage, de crimes et de carnage, met le feu à la ville et à l'abbaye et va porter la mort et la destruction dans le reste du Tonnerrois. Les villes et les châteaux sont entièrement détruits, les couvents et monastères sont pillés et profanés. Heureux quand la vie et l'honneur de ceux qui les habitent ne sont pas attaqués. Ce qu'ils ne peuvent emporter, les soldats le brûlent, plutôt que de le laisser aux malheureux habitants. Le duc impose, en outre, une lourde redevance aux églises, aux abbayes et aux particuliers pour les empêcher de se relever.

En 1417, le 11 février, les religieux de Saint-Michel, dans l'impossibilité de payer les contributions qui leur sont imposées, présentent au duc, alors à Troyes, une humble supplique pour demander à être dégrévés. Il reconnaît que « le châtel, la ville de Tonnerre, les maisons membres et » hôtels du monastère ont été, comme du tout démolis, gastés et détruits, » que les revenus sont anéantis. » Prenant en considération tous ces malheurs, il remet à l'abbaye diverses rentes, dont il la tient quitte.

La guerre ayant cessé entre le duc de Bourgogne et le comte de Tonnerre, la prospérité reparut peu à peu. On répare vite, sous un gouvernement ferme et sage, les désastres d'une guerre quelque grande qu'ils soient. La générosité des habitants de Tonnerre et la libéralité des familles riches et pieuses des environs permirent à Étienne Abraham, élu abbé en 1448, de commencer les réparations des bâtiments. Il fit réédifier une partie de l'église et du cloître, réparer le dortoir et remettre le tout dans un état convenable, excepté le clocher qui était en si mauvais état que les cloches restèrent suspendues à un orme devant l'église.

(A suivre.)

## CORRESPONDANCE

**Mayenne.** — Mon R. Père, je viens vous prier de faire dire une messe d'actions de grâces à l'autel de Saint Michel pour le remercier d'une grande grâce obtenue. J'avais demandé une neuvaine de prières, afin qu'un jeune homme de nos amis passât bien un examen très difficile, celui d'admission à l'École centrale; la veille de l'examen, on vint le chercher, parce que sa mère mourante (il ne la savait pas malade) demandait à le voir une dernière fois.

Sous cette terrible impression, capable d'annuler tous les efforts de travail faits depuis quelques mois surtout, il a subi un examen de plus de huit jours, et il m'a écrit hier que, grâce à une protection visible de

Saint Michel, il a passé l'examen avec succès et a été reçu, lui, plus jeune que les autres; il y avait cinquante places, sur deux cents aspirants. J'avais fait brûler un cierge à Saint Michel pour sa mère, et celle-ci est sauvée en ce moment; aussi cette famille est-elle doublement heureuse.

F. F.

Mon R. Père, il y a peu de temps que je sollicitais le secours de vos prières et de toutes celles des associés de Saint Michel pour obtenir trois grandes grâces.

Hier, je fus exaucée au delà de mes espérances. Je m'empresse donc de m'acquitter de ma promesse en vous priant de faire insérer dans les *Annales du Mont-Saint-Michel*, à la gloire du glorieux Archange, les grands bienfaits que j'ai obtenus par sa puissante intercession, l'un d'eux surtout était humainement impossible, et je me sens incapable d'en remercier dignement Notre-Seigneur.

A. D.

**X...** — Mon R. Père, honneur et gloire à Saint Michel, le grand protecteur de la France...

Nous venons aujourd'hui, mon R. Père, accomplir un vœu que notre bonne Mère a fait cette nuit au glorieux Archange Saint Michel, et vous prier d'insérer dans vos *Annales* la faveur signalée dont nous avons été l'objet, grâce à la protection de ce Prince de la Cour céleste.

A deux heures et demie de la nuit, nous fûmes réveillées par le cri : au feu; un violent incendie venait de se déclarer dans le bourg, et toute une petite ruelle conduisant à notre communauté était enflammée.

Granges et maisons s'effondraient sous les flammes, et la grange de notre communauté, vaste et très haute, était contiguë à une maison moitié embrasée.

Notre Révérende Mère, quoique très souffrante, se trouva à une fenêtre de notre communauté, et en présence du danger imminent qui nous menaçait, fit le vœu au glorieux Archange, s'il nous préservait de ce fléau dévastateur, de faire dire une neuvaine de messes dans votre sanctuaire pour remercier Saint Michel de sa protection signalée, appliquant ces messes au soulagement des âmes du purgatoire.

A peine ce vœu avait-il été formulé, que le vent prenait une autre direction, éloignait les flammèches de notre grange couverte de paille et le feu s'arrêtait à notre communauté.

S<sup>r</sup> M. DE J.

**Nord.** — Mon R. Père, je vous prie de vouloir bien insérer dans les *Annales* le témoignage d'une reconnaissance pour deux grâces temporelles obtenues par l'intercession de Saint Michel. Ci-joint 50 fr. pour les Apostoliques.

X...

**X...** — Mon R. Père, je vous envoie 100 fr. pour vos Apostoliques. Mon intention est d'obtenir pour une famille la protection de Saint Michel. Je demande une neuvaine de prières.

Daignez agréer mon profond respect.

Un anonyme.

**Manche.** — Je vous adresse ci-joint un mandat de 7 fr., vous priant de dire une messe en l'honneur de Saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue, et en vous priant de disposer du reste de cette somme pour l'École apostolique.  
M. B. DE R.

**Vosges.** — Mon R. Père, c'est avec une grande reconnaissance que je viens vous prier de publier dans vos *Annales* la grâce que Saint Michel vient de nous accorder, après la neuvaine que je vous avais demandée.

Je vous prie, mon R. Père, de dire une messe d'actions de grâces et de faire brûler une lampe devant sa statue à mon intention.  
M. P.

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, me trouvant très embarrassée par de forts payements que j'avais à faire, je promis à Saint Michel, si je pouvais y arriver, d'envoyer un coupon pour habiller vos orphelins. Comme j'ai réussi, je vous prie, Monsieur le Directeur, de me donner l'adresse pour leur faire parvenir ce petit coupon, et vous prie également de leur faire remercier Saint Michel pour moi.  
V<sup>re</sup> T.

**Orne.** — Mon R. Père, le jeune homme pour lequel je vous avais demandé une neuvaine de prières en l'honneur du glorieux Archange Saint Michel, vers la fin de septembre dernier, a été visiblement protégé; aujourd'hui ses parents m'ont écrit qu'ils en étaient très contents; veuillez nous aider à témoigner notre reconnaissance à ce glorieux Archange et dire une messe d'actions de grâces pour le remercier du bonheur qu'il a rendu à toute la famille; priez-le de ne pas abandonner ce jeune homme, afin qu'il puisse toujours bien se conduire, et veuillez mettre deux cierges à Notre-Dame-des-Anges à son intention.

Je vous envoie ci-joint un mandat de 5 fr. par la poste pour la messe, les cierges et pour vos Apostoliques, en les priant de ne pas oublier ce jeune homme dans leurs ferventes prières auprès du glorieux Archange Saint Michel et de Notre-Dame-des-Anges.  
V<sup>re</sup> G.

**Lot-et-Garonne.** — Mon R. Père, je suis heureuse de pouvoir vous dire que Saint Michel m'a protégée ces jours derniers d'une manière particulière. Comme je vous l'annonçais il y a déjà quelque temps, je me préparais à subir trois examens; maintenant ils sont terminés, et j'en suis sortie avec grand succès, puisque j'ai obtenu le premier numéro pour l'École normale sur 28 aspirantes, et chose encore plus étonnante, il n'y avait qu'une place libre dans cet établissement et c'est à moi qu'elle revient de droit. Le second examen est celui du certificat d'études primaires où j'ai été nommée quatrième sur 35, et enfin le concours départemental de géographie dans lequel j'ai remporté le troisième diplôme d'accessit accompagné d'un beau volume sur 70 concurrentes.

Ah! il me semble que je serais bien peu zélée pour Saint Michel, si je ne vous faisais pas connaître ces événements bien importants pour moi, puisqu'ils m'assurent un avenir honnête si je persévère, et en même temps si je ne vous priais pas de l'insérer dans vos *Annales* pour la gloire de Dieu et de Saint Michel.  
H. B.

# ANNALES

DE

## MONT-SAINT-MICHEL

**SOMMAIRE.** — La consécration des enfants à Saint Michel. — École apostolique; Souhaits de bonne année. — Saint Michel dans les arts. — Pèlerinage du Mont-Saint-Michel. — L'année archangélique: Fête de Saint Michel (8 mai); Saint Michel, peseur des âmes (*gravure*). — Feuillet d'histoire: Anglais et Protestants au Mont-Saint-Michel. — Le culte de Saint Michel en France: Diocèse de Nancy. — Sanctuaires de Saint Michel en France: Abbaye de Saint Michel à Tonnerre. — Correspondance.

### LA CONSÉCRATION DES ENFANTS

#### A SAINT MICHEL

« L'Enfant qui vient de naître n'est pas bon, mais il pourra le devenir, s'il est élevé. » Ajoutons à cette imperfection native si justement exprimée par Platon, les difficultés de lieu, de temps, les influences diverses émanées du courant des idées, des opinions, et qu'on pourrait appeler l'atmosphère morale d'une époque, il sera aisé de comprendre l'étendue des dangers qui menacent l'enfance. Et cependant l'Enfant occupe une place immense dans le monde, tant par l'intérêt qu'il inspire en lui-même que par les espérances dont il est la source. Il grandit; mais ce ne sera pas seulement pour lui-même, ce sera pour sa famille, pour la société, pour son pays. Non seulement il sera bon ou mauvais, mais il sera un foyer de bien ou de mal pour

l'entourage au milieu duquel il doit vivre. Il est donc d'une souveraine importance qu'il soit bon, afin qu'il répande un jour autour de lui les effets de sa bonté.

Quelle que soit la faculté qu'on observe sincèrement dans cet être fragile, on y trouvera toujours un double élément, le germe du bien et le germe du mal. Il a fallu l'aveuglement systématique de J.-J. Rousseau pour dire que l'homme est rendu méchant par la société. La contradiction qui existe au point de vue physique dans ce corps en même temps si faible et si fort, existe plus sensible encore dans l'âme de l'Enfant. C'est là qu'on peut observer dans sa plus poignante réalité le phénomène de la déchéance originelle. L'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, vit, pense, aime, comme Dieu vit, aime et pense. Comme Dieu aussi, il a pour terme de sa vie le vrai, le beau et le bien, et c'est vers cette fin sublime que doivent le conduire tous les efforts de son existence.

A côté de ces nobles et sublimes destinées, nous trouvons en nombre incalculable les défauts et les vices, « germes mauvais qui n'attendent que l'âge pour éclore. »

On a dit que l'âme à son origine est une table rase sur laquelle on ne trouvera plus tard que les impressions apportées du dehors. Comment expliquer alors ces résistances opiniâtres, ces instincts d'orgueil si sensibles même avant l'usage de la raison ?

Il est plus vrai de dire que l'âme humaine est une arène dans laquelle s'engage dès le début de la vie une lutte à outrance entre l'instinct du bien et les penchants mauvais. Cette lutte dont les conséquences sont si graves pour toute la vie, peut-on espérer que l'Enfant la soutiendra seul avec quelques chances de succès ? Si, même avec les soins dont la vigilance paternelle entoure leurs premiers pas, nous assistons encore au triste spectacle de tant d'âmes tombées ou chancelantes, il est facile de prévoir la route que suivrait

presque inévitablement l'adolescent abandonné à lui-même à cet âge périlleux où les passions parlent si haut à la faiblesse du cœur.

Un des grands défauts signalés aujourd'hui par quiconque réfléchit, c'est la faiblesse déplorable qui pardonne tout aux exigeants caprices de l'enfance, avec cette dangereuse illusion qu'il sera toujours temps de mettre une digue aux intempérances de la jeunesse. On s'aperçoit, mais trop tard, de l'abîme creusé ; et les gémissements de l'autorité méconnue sont impuissants à en relever les droits méprisés.

Le tentateur commence son œuvre néfaste au premier jour de la vie ; il dresse ses embûches partout, ou par lui-même ou par les siens. Il sait que rien n'est de peu d'importance dans ce combat où l'âme humaine est le prix de la victoire ; et comme la génération qui naît et grandit sera un jour la société tout entière, il prépare son règne, en substituant dans ces jeunes cœurs son despotisme à la place de l'influence et de l'autorité divines.

Ce n'est donc pas sans raison que nous voudrions substituer à notre tour dans l'Enfant le « *Quis ut Deus* » de Saint Michel au « *Non serviam* » de Satan. Établir dans une âme et surtout dans une âme d'Enfant l'ennemi irréconciliable du mal et du démon, n'est-ce pas une œuvre inestimable ! C'est, à n'en pas douter, préparer l'accroissement de la vertu sur les ruines du vice, garantir cette vertu contre les dangers si nombreux qui viennent du dehors et du dedans ; c'est aussi promettre à la raison et au cœur, pour le jour béni où ils seront capables de connaître la vérité et la vertu, des lumières d'autant plus vives que les ténèbres de l'erreur seront plus épaisses et plus difficiles à pénétrer.

Ce but atteint, l'Enfant croîtra sous l'œil de Dieu et sous la garde de l'Archange, sa vie sera une joie pour sa famille, un honneur et une garantie de sécurité pour la société tout entière.

## ÉCOLE APOSTOLIQUE

### SOUHAITS DE BONNE ANNÉE

Le récit des examens du baccalauréat nous a empêchés d'insérer dans la livraison de février la pièce de vers que nous dédions aujourd'hui aux Bienfaiteurs de l'École apostolique. Ce retard n'ôtera rien, nous l'espérons, à l'heureuse impression que laissent dans l'âme les sentiments si profondément pieux qu'ils expriment.

#### MON RÉVÉREND PÈRE,

Le premier jour de l'an si cher à la jeunesse  
Revient susciter en nos cœurs  
Les sentiments d'amour, de joie et de tendresse,  
Que nous inspirent vos faveurs.  
Comme l'ombre qui fuit, ainsi le temps s'envole  
Ne laissant que des souvenirs !  
Les nôtres sont bien beaux dans cette chère École,  
Plus beaux encor sont nos désirs !  
C'était aux jours heureux de notre tendre enfance ;  
Par un effet de son amour  
Dieu nous parla ; sa voix pleine de bienveillance  
Lui soumit nos cœurs sans retour.  
Il fallait tout quitter, tout, jusqu'à notre mère  
Pour suivre le divin appel !  
Mais Dieu sut nous trouver plus d'un vrai cœur de père  
En nous confiant à Saint Michel.  
La plus suave fleur, sous les coups de l'orage,  
Cédant à la fureur du vent,  
Fléchit, se brise et meurt. N'est-ce pas là l'image  
Du sort de plus d'un jeune enfant !  
Mais lorsqu'un jardinier sait d'une main habile  
Soigner, conserver cette fleur,  
Elle s'épanouit parfumée ; et, tranquille,  
Semble sourire en son bonheur.  
Pour nous, heureux enfants, vivant sous votre égide,  
Favorisés des dons du ciel,

Nous sommes protégés contre un souffle perfide  
Par le bouclier de Saint Michel.  
Oh ! qu'un si grand bienfait ne soit pas inutile !  
A bon droit Dieu compte sur nous.  
Ne soyons pas sans fruit comme l'arbre stérile.  
Dieu nous appelle, accourons tous !  
Voyez, dans tous les cœurs, Satan souffle la haine,  
Il triomphe de toutes parts.  
Et nous serions témoins de cette triste scène  
Sans arborer nos étendards !  
Dieu qui nous a choisis et retirés du monde  
Nous réserve pour ses combats.  
En attendant, prions, car l'orage qui gronde  
Pourrait bien détourner nos pas.  
En Dieu seul qui bientôt sera notre partage  
Sachons placer notre bonheur.  
Il nous a conservés au milieu du naufrage,  
C'est qu'il compte sur notre cœur.  
Non, mon Père, l'aspect de notre défaillance  
Ne saura point vous attrister.  
Aux efforts généreux de votre bienveillance,  
Qui de nous pourrait résister !  
Pour les conserver purs, avec sollicitude,  
Vous veillez sur tous vos enfants,  
A les rendre zélés vous mettez votre étude  
Depuis bientôt près de sept ans.  
Pour des soins si constants que pouvons-nous vous rendre ?  
Comment répondre à vos bienfaits !  
Saint Michel à vos vœux saura bien condescendre,  
Sut-il les mépriser jamais !  
Pussiez-vous mesurer une longue carrière,  
Ignorer la sombre douleur ;  
Que le souci cruel et la tristesse amère  
Ne troublent point votre bonheur !  
En suivant les conseils que votre amour nous donne,  
Pieux, fidèles, généreux,  
Nous espérons un jour former votre couronne  
Dans la cité des bienheureux.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS (suite) <sup>1</sup>

La peinture, la sculpture, l'architecture ont chanté dans leur langage le triomphe de Saint Michel, ange des batailles, et, depuis le chef-d'œuvre de Raphaël jusqu'à la modeste enseigne du pèlerin, nous trouvons un nombre incalculable de tableaux, de gravures, de statues qui représentent les circonstances de la lutte engagée dès l'origine entre le prince de la milice céleste et le chef des légions infernales.

La poésie, de son côté, a prêté ses accents pour célébrer la victoire du glorieux Archange. L'Esprit-Saint lui-même a tracé la première page de cette *Iliade*, où le génie du bien et le génie du mal mesurent toutes leurs forces dans le plus terrible des combats; ici encore c'est la Bible qui est le foyer de l'inspiration.

Ce n'est pas sans une secrète frayeur que nous arrêtons nos regards sur ce dragon infernal dont le livre de *Job* nous fait la description. Détachons cette page du texte sacré; elle dépasse tout ce que la poésie profane nous a laissé de plus sublime :

« Prendras-tu le léviathan avec un hameçon,  
Et lui passeras-tu une corde sur la langue?  
Lui mettras-tu un jonc dans les naseaux,  
Et lui perceras-tu la mâchoire avec un anneau?  
T'adressera-t-il d'instantes prières  
Et des paroles capables de t'attendrir?  
Fera-t-il une alliance avec toi,  
Le recevras-tu à ton service pour toujours?  
Joueras-tu avec lui comme avec un passereau?

.....  
Les pêcheurs ligüés ensemble le prendront-ils dans leurs embüches,

Le partageront-ils entre les marchands?  
Transperceras-tu sa peau avec des dards,  
Lui enfonceras-tu le harpon dans la tête?  
Mets sur lui la main...  
Garde le souvenir de ce combat et n'y reviens plus.

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881.

Voyez comme son espérance est frustrée !  
Quoi ! le seul aspect du monstre l'a terrassé !  
Nul n'est assez hardi pour l'attaquer.  
Et qui est-ce donc qui soutiendra ma présence?  
Qui m'a prévenu d'une grâce pour que je lui sois redevable?  
Tout ce qui est sous les cieux est à moi.  
Je ne tairai point la structure de ses membres,  
Leur vigueur et leur juste proportion.  
Qui soulèvera le coin de son armure,  
Qui pénétrera dans sa gueule, défendue par un double frein,  
Qui ouvrira ses mâchoires?  
Le tour de ses dents répand la terreur.  
Son dos est semblable aux lames d'un bouclier  
Recouvert d'écailles étroitement serrées.  
Elles se tiennent l'une à l'autre,  
Et pas un souffle ne peut passer entre elles.  
Elles adhèrent ensemble,  
Tellement unies qu'on ne peut les disjointre.  
Ses éternuements font jaillir la lumière;  
Ses yeux sont les paupières de l'aurore;  
Sa gueule vomit la flamme,  
Elle lance des tisons embrasés.  
Ses naseaux répandent la fumée,  
Comme un bassin qui bouillonne sur un brasier.  
Son souffle allume des charbons,  
Et des feux s'échappent de sa gueule.  
Sa majesté réside dans son cou,  
Et l'épouvante marche comme un géant devant lui.  
Les muscles de sa partie inférieure sont solides et inflexibles  
Comme de l'airain fondu.  
Son cœur est dur comme la pierre,  
Comme la meule inférieure qui broie le grain.  
A son aspect imposant les forts tremblent,  
L'effroi les fait défaillir.  
Qu'on l'attaque avec l'épée, elle ne résiste pas :  
De même la lance, le javalot et la cuirasse.  
Il tient le fer pour de la paille,  
Et l'airain pour un bois vermoulu.  
Le fils de l'arc ne le fait pas fuir,  
Et les pierres lancées par la fronde ne sont pour lui qu'un brin  
de paille.  
Il regarde la massue comme un chaume;  
Il se rit du sifflement des dards.  
Sous lui sont des têts aigus;



Il se couche sur des pierres tranchantes comme sur la fange.  
Il fait bouillonner l'abîme comme une chaudière,  
La mer écume comme un vase de parfums.  
Il trace derrière lui un sillon lumineux,  
On dirait la chevelure blanche d'un vieillard.  
Il n'a point son égal sur la terre,  
Il a été fait pour ne rien craindre.  
Il regarde en face tout ce qui est haut;  
Il est le roi de tous les enfants d'orgueil (1). »

Ce monstre est dépeint sous des couleurs que les artistes les plus habiles n'ont pas imitées. Le pinceau des grands maîtres a été impuissant à traduire cette malice et cette rage. Raphaël lui-même est surpassé.

#### PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

(Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* tome VIII, pp. 514-517).

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

Votre lecture sur le Mont-Saint-Michel, à la dernière réunion des Sociétés savantes, me rappela un ancien usage existant dans une petite ville des environs de Limoges, qui possédait une confrérie sous l'invocation de l'Archange, et envoyait encore, à la fin du siècle dernier, des troupes d'enfants en pèlerinage à la célèbre abbaye. J'en parlai à Mgr. de Langardière, votre ami, et il me dit qu'il vous serait agréable d'avoir quelques notes à cet égard. A ma rentrée à Limoges, j'ai cherché ce que je pouvais réunir là-dessus. Je vous envoie copie d'un passage des *Annales manuscrites du Limousin*, de l'abbé Legros, ancien vicaire à la collégiale de Saint-Martial. Ces *Annales* sont conservées à la bibliothèque du grand séminaire de Limoges, elles sont inédites.

Je n'ai pas d'autres documents relatifs à l'usage dont il s'agit, mais un de mes amis, qui habite Solignac, et qui a bien voulu s'enquérir de tout ce qui y avait trait, m'a confirmé l'exactitude absolue des indications données par l'abbé Legros. Plusieurs habitants de Solignac ont entendu raconter à leurs pères, que

(1) Cette traduction est faite sur la version hébraïque.

ceux-ci étaient allés, enfants, en pèlerinage à Saint-Michel-en-Mer; on conserve même, dans plusieurs familles, des souvenirs de ces voyages, notamment des coquillages et de petites cornes dans lesquelles les pèlerins soufflaient pour annoncer leur arrivée et pour s'appeler et se réunir au départ (1). Bien que l'ancienne église paroissiale de Saint-Michel n'existe plus depuis la Révolution (c'est l'ancienne église abbatiale qui sert aujourd'hui au culte), la confrérie de Saint-Michel subsiste toujours, mais elle n'a pas, m'assure-t-on, les anciennes archives.

Voilà, Monsieur le Conseiller, tout ce que je sais touchant les pèlerinages à l'abbaye du Mont-Saint-Michel en usage dans nos pays. Je n'ai pas connaissance que cette coutume existât dans aucune autre localité du diocèse de Limoges (2).

Je souhaite bien sincèrement que la note de l'abbé Legros ait quelque intérêt pour vous, et je vous prie, Monsieur le Conseiller, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

GUIBERT.

Limoges, 16 avril 1877.

*Annales manuscrites de Legros, t. II, p. 252.*

« 1779. Le 11 août, les *Micholets* de Solignac sont partis pour le Mont-Saint-Michel, armés de piques, selon l'usage. Je ne fais ici cette remarque que pour avoir occasion de faire connaître cet usage qui subsiste de temps immémorial. Il s'agit d'une espèce de pèlerinage que les jeunes gens de la ville de Solignac font chaque année au Mont-Saint-Michel, qui est une célèbre abbaye, située sur une roche dans la mer, proche la Normandie, et où on va en pèlerinage de toutes parts, dit M. Vosgien dans son *Dictionnaire géographique*. Chaque année, les jeunes gens de Solignac, au nombre de 20 à 30, entreprennent ce pèlerinage, ayant à leur tête un ou deux hommes faits, qui ont fait précédemment le même pèlerinage. Ils s'arment de bâtons ferrés en formes de piques pour se

(1) M. Corroyer a donné le dessin d'un cornet de ce genre remontant au XV<sup>e</sup> siècle (*Description du Mont-Saint-Michel*, p. 363).

(2) Il est utile de savoir que Solignac était, comme le Mont-Saint-Michel, une abbaye Benedictine. Elle avait été fondée par saint Eloi.

précautionner contre les bêtes fauves où autres qu'ils pourraient rencontrer sur la route. Ils passent d'abord par Limoges, où ils font la quête le premier jour, et on dit qu'ils quêtent aussi pendant la route. On ajoute qu'à leur arrivée sur le bord de la mer, celui qui découvre le premier de loin le clocher du Mont-Saint-Michel est réputé *Roi* parmi eux, non seulement durant tout leur séjour dans ce pays, mais aussi pendant toute la route et surtout à leur retour dans la ville de Solignac, le jour de Saint-Michel, auquel ils font en sorte d'être rendus dans cette ville pour y célébrer cette fête, qui est celle de la paroisse, avec beaucoup de solennité. A leur retour, ils emportent des collerets semblables à ceux des pèlerins de Compostelle et ornés de coquillages et d'autres ornements en plomb, etc. Ils ont aussi des casques en plomb en forme de couronnes, mais celui du *Roi* est beaucoup plus grand que les autres, et de petites trompes ou trompettes de terre dont ils sonnent à leur passage dans Limoges. Leur départ se fait ordinairement vers le milieu du mois d'août et leur retour est fixé, pour Limoges et Solignac, à la veille saint Michel, 28 septembre. On les nomme *Micholets*, ce qui est un diminutif de *Michel*, et c'est comme si on disait : petits Michels ou pèlerins de Saint Michel. Je crois qu'ailleurs ceux qui entreprennent ce pèlerinage sont nommés *Miquelets*. Pour être admis dans leur bande, il faut être natif de Solignac, et ils n'en souffrent pas d'autres dans leur compagnie : il n'y a pas d'exemple qu'ils aient jamais commis aucun excès ni forfait. On y voit quelquefois des enfants de neuf à dix ans ; mais, plus communément, il sont tous en douze et dix-huit ans. »

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

FÊTE DE SAINT MICHEL (8 mai)

(INDULGENCE PLÉNIÈRE)

La prière continuelle s'impose naturellement à nos cœurs ; mais la ferveur avec laquelle nous l'adressons à Dieu doit grandir en proportion des inquiétudes de l'Église, notre Mère, de ses douleurs, de ses dangers. Une immense conspiration de

toutes les haines subversives de l'ordre social resserre chaque jour les liens dans lesquels l'Ennemi espère la faire périr. Chaque jour aussi retentissent les menaces de destruction au milieu des injures les plus grossières et des calomnies les plus invraisemblables contre sa constitution, sa doctrine et ses œuvres. Dieu laisse faire, éprouvant par là la vertu de ses vrais serviteurs, soutenant d'ailleurs, selon ses promesses, la mira-

**matie Si que moyemant sa grace Ilz eurent de puis Richesses asses**



**Dun home de mauvaise vie qui fut ramé en esprit au Jugement de Dieu et accusez de sathan mais**

SAINT MICHEL, PESSEUR DES AMES.

Un homme ayant été transporté en esprit au tribunal de Dieu, voit, grâce à l'intervention de la Sainte Vierge, le poids des bonnes actions l'emporter sur celui des mauvaises, malgré les efforts de Satan, qui, de tentateur est devenu son accusateur.

(Extr. de *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*. Paris, Firmin Didot.)

culeuse existence de son Église, certain du reste que les rebelles se châtieront eux-mêmes avec plus de rigueur qu'il ne le ferait lui-même.

Mais il ne nous est pas permis à nous, Chrétiens, de rester froids et indifférents en présence des dangers que courent nos frères et nos propres intérêts les plus chers. La barque de Pierre ne sombrera pas, mais la certitude du salut n'est pas assurée à chacun des passagers. Et lors même qu'il n'y aurait à sauver que les malheureux dont la perversité ou l'ignorance blesse la main qui les nourrit, ne serait-ce pas une raison suffisante pour jeter avec plus de force vers le ciel le cri de notre charitable intercession ! Il arrive aux insulteurs de Dieu ce qui arriva à ce propriétaire des troupeaux du Mont-Gargan. La flèche lancée contre les parois de la grotte mystérieuse revient frapper celui qui l'a lancée, et l'heureux châtiment amène aux pieds de la Miséricorde celui que la Justice aurait pu faire périr.

Qui sait les miracles de conversion que la Providence réserve à nos supplications ! Nous sommes parfois étonnés du retour à Dieu, au moment de leur mort, d'hommes notoirement impies, voire même persécuteurs. C'est toujours saint Étienne achetant par sa prière et son sang la conversion de Saul. C'est une prière secrète s'élançant d'un cœur pur et pénétrant jusqu'à la bonté infinie pour lui arracher le salut d'une âme.

C'est d'ailleurs la seule arme que le Sauveur nous ait autorisés à porter contre nos ennemis, et c'est avec elle que le Christianisme a vaincu le monde. Nous combattons le péché et nous prions pour les pécheurs.

Nos associés le feront plus spécialement encore en cette fête de Saint Michel à laquelle nous les convoquons. Ils prieront avec nous l'Ange de l'Église et de la France d'intervenir en faveur de cette double patrie de nos âmes et de nos corps. Se souvenant aussi que nous avons en notre saint protecteur l'Ange de la bonne mort, celui qui assiste les mourants, reçoit et pèse les âmes sur le seuil de l'autre vie, nous le prions plus spécialement pour les pauvres égarés qui font la guerre à leur propre bonheur croyant la faire à Dieu. Nous lui demanderons de leur ouvrir les yeux et de les sauver.

#### FÊTE DU 8 MAI AU MONT-SAINT-MICHEL

Comme les années précédentes, nous nous préparerons par un *triduum* de prières à cette fête du 8 mai. Voici l'ordre des cérémonies qui auront lieu dans le sanctuaire de l'Archange pendant ce *triduum* et le jour de la fête :

A sept heures et demie, messe du pèlerinage qui sera pour le 8 mai la messe de communion.

A une heure et demie, récitation du chapelet de Saint Michel, procession à la crypte du Mont-Tombe et salut du T.-S. Sacrement.

Le 8 mai, à dix heures, grand'messe ; à six heures et demie, salut solennel du T.-S. Sacrement.

#### FEUILLETS D'HISTOIRE

##### ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

(Suite) (1)

Nous avons dû rappeler sommairement, pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas entre les mains les premières livraisons de nos *Annales*, les événements qui précédèrent au Mont-Saint-Michel l'arrivée de Louis d'Estouteville. Ce récit avait été interrompu pour des raisons qu'il est inutile d'énumérer ici ; nous le reprenons au point où il avait été laissé.

Le nouveau capitaine du Mont mit la dernière main aux fortifications de la ville et compléta l'œuvre du traître Robert Jolivet. Le mur d'enceinte achevé tel qu'on le voit aujourd'hui, les tours, demi-lunes, parapets, machicoulis solidement établis, purent défier les efforts de l'ennemi.

Cette activité qui montrait assez le dessein arrêté de ne céder à aucun prix « ni un pouce de terrain, ni une pierre de la forteresse, » eut un grand retentissement et attira sous la bannière

(1) Voir la livraison précédente.

de Saint Michel tous les chevaliers de la contrée restés fidèles au roi légitime. Avec le secours de Dieu et sous les ordres de d'Estouteville, une poignée de braves allait opposer à l'armée des Anglais une résistance invincible. « Si la Grèce a ses Thermopyles, disait un historien, la France a son Mont-Saint-Michel; ses héros furent aussi braves, mais plus heureux, car ils vainquirent. »

C'est ici que nous devrions reproduire cette glorieuse liste de chevaliers qui sauvèrent avec le Mont-Saint-Michel l'honneur du nom français, et dont les noms furent longtemps écrits sur les murs de la basilique. Malheureusement tous les noms qui figurent sur cette page glorieuse n'ont pas le même caractère d'authenticité. Voici comment en parle D. Louis de Camps, continuateur de Dom Huynes :

« Ces gentilshommes avaient tous fait dépeindre leurs armes avec leurs noms; mais le temps a effacé la plupart des écussons. Les noms furent renouvelés par les religieux avec environ 25 ou 26 armoiries qui paraissaient encore, l'an 1360, au même endroit où ils étaient, savoir sur la muraille de la croisée de l'église vers le midi, devant la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, et, l'an 1661, on les a fait de nouveau repeindre, mais cela n'a pas bien réussi, à cause de l'humidité de la muraille. Nous sommes sur le point de les faire remettre en leur premier lustre sur un grand cadre de bois ou de toile, quand il plaira à ceux qui descendent de ces nobles familles de nous en témoigner le désir. »

Nous avons nous-mêmes fait reproduire, pour les fêtes du *Couronnement de la statue de Saint Michel*, ces écussons glorieux qui formaient l'une de nos plus belles décorations (1).

Cependant Louis d'Estouteville mettait à profit ce précieux renfort et harcelait sans cesse la garnison établie à Tombelaine. C'est de l'une de ces sorties que parle Dom Huynes, quand il dit : « Un jour les Anglois laissèrent tous leurs carcasses sur » les grèves. Car ceux de ce mont s'estant résolus de les pour-

(1) Voir les *Annales* (août 1877).

» suivre et charger à toute outrance, ils le firent si brusquement » et courageusement, l'an mil quatre cent vingt-cinq, vers la » Toussaincts, qu'ils les laissèrent presque tous occis et estendus » sur les grèves, ce qui fâchait grandement tous les autres » Anglois. »

Nous placerons ici un autre combat rapporté pour la première fois par M. Paul Féval, dans ses *Merveilles du Mont-Saint-Michel*, et qu'il a emprunté au manuscrit n° 5696 de la Bibliothèque nationale.

« Cependant, dit-il, arriva un fait qui n'était point de guerre et qui causa de grands embarras.

... Beaucoup d'églises et de monastères avaient placé leurs trésors à l'abri derrière les remparts inexpugnables du Mont-Saint-Michel. Le bruit que l'abbaye avait mis en gage son argenterie s'étant répandu dans le pays, une panique courut les maisons religieuses. Il fut dit que, dans son extrême besoin, Estouteville avait fait main basse sur de saints dépôts, et de toutes parts on réclama les objets confiés. Il nous reste le procès-verbal de la remise du trésor de Bayeux aux envoyés du chapitre de cette cathédrale. On leur rendit, le 15 avril 1426 (1), trois châsses remplies de reliques et vases sacrés; mais il manquait plusieurs pièces très saintes et très précieuses. Alors les moines déclarèrent qu'ils « s'étaient opposés de toutes leurs forces » à l'impiété que le gouverneur voulait commettre. « Revêtus de leurs habits sacerdotaux, ils avaient fait une procession suivie d'une messe pour implorer la miséricorde des saints dont on allait profaner les reliques. » Leurs efforts n'avaient pu empêcher qu'une partie du mal.

Louis d'Estouteville, pris à partie, s'engagea personnellement à restituer les objets dont il avait disposé pour le service du roi; mais son cas fut taxé de sacrilège et l'échec considérable qu'il subit peu de temps après, le seul dont il soit fait mention

(1) Arch. de la Manche, n° 15313.

dans la longue période des siècles, passa pour une punition du ciel. Voici quelle fut l'aventure :

Les Anglais avaient pris et ravagé le Mans, qui appartenait au gendre du duc de Bretagne, lequel, dans sa rancune, avisa son frère Richemont, qui était prêt à favoriser ses mouvements. Aussitôt le connétable se mit en campagne... Pendant qu'avec des vieux gens d'armes bretons il était en train d'enlever Saint-James, un combat s'engagea par méprise entre divers corps de recrues françaises qui furent saisies de panique et se débandèrent...

Richemont n'ayant plus d'armée, le capitaine anglais Burdett reprit Pontorson sans coup férir et Jean de la Haye, baron de Coulonces, celui-là même qui l'avait si rudement mené à Ardevon (1), eut fantaisie de troubler son facile triomphe. Il se rendit au Mont-Saint-Michel, où il fut décidé entre Estouteville et lui qu'on tenterait de surprendre Burdett dans Pontorson. Mais les Anglais ont toujours d'excellents espions. A moitié route il fallait traverser la rivière de Guintre, alors gonflée par les pluies, et Burdett averti s'était embusqué sur l'autre bord. L'attaque eut lieu lorsque les gens de Saint-Michel étaient encore dans l'eau ; le baron de Coulonces fut tué au premier choc et Jean de Breauté fait prisonnier. Il y eut beaucoup de morts (2).

Cet échec ne découragea pas nos héros, qui se retirèrent derrière les remparts du Mont, décidés à mourir plutôt que de se rendre.

De leur côté les Anglais, encouragés par leur victoire, redoublaient d'efforts et aussi de précautions. Ils doublèrent les garnisons de Genet et de Tombelaine, élevèrent de nouvelles bastilles tout le long de la côte et purent se flatter d'avoir bientôt raison de la résistance opiniâtre des Français. Ils pouvaient en effet compter à coup sûr les semaines et les jours

(1) *Annales* (août 1877).

(2) *Les Merveilles du Mont-Saint-Michel*, illustrées, p. 237 et seq.

nécessaires pour réduire par la famine ceux qui savaient si bien manier l'épée et la hache d'armes.

D'Estouteville fit sortir de la place toutes les bouches inutiles et fit savoir au roi la détresse, mais aussi la vaillante persévérance de ceux qui lui restaient fidèles. Charles VII répondit en accordant aux moines pour trois ans la permission de battre monnaie, et en les félicitant d'avoir « loyalement gardé et tenu en l'obéissance et seigneurie de France cette place qui était sous la protection du benoist archevêque Monsieur Saint-Michel. »

(A suivre.)

## LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

### DIOCÈSE DE NANCY (suite) (1)

A Nancy (1594), les corporations de couturiers et tailleurs d'habits ont pour patron Saint Michel; mais aucun document n'indique si la Confrérie des merciers eut un sceau destiné à donner de l'authenticité aux actes émanés des chefs de la corporation; néanmoins, cela est plus que probable. Tout ce qu'on possède, comme monument sigillographique de cette association, c'est un cachet en argent évidemment gravé au XVII<sup>e</sup> siècle, et sur lequel est représenté Saint Michel, ayant à gauche un écusson aux armes simples de Lorraine, et autour la légende : *Scel de la justice consulaire du duché de Lorraine.* — L'image de Saint Michel est aussi représentée au centre du balustre en fer qui décore le balcon du tribunal de commerce.

Il nous reste à parler de ce qui concerne la Confrérie des marchands.

Les statuts de 1341 indiquent que, dans l'origine, les membres choisirent pour patron celui de l'église dans laquelle elle était établie, c'est-à-dire saint Georges. A quelle époque lui substituèrent-ils Saint Michel; c'est ce que nous ignorons.

(1) Voir la livraison de février.

Ce qui est certain, c'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle il était devenu le patron de la Confrérie et que sa fête se célébrait solennellement, chaque année, dans la collégiale, par une messe haute en musique que suivaient, le lendemain, des services pour les confrères défunts.

On voit dans un registre capitulaire de Saint-Georges, que le dernier jour de septembre 1651 il fut délivré « 20 francs pour le service fait à la Saint-Michel, sans préjudice des 30 francs que la Confrérie devait annuellement pour les services. »

Le 13 juillet 1691, le pape Innocent XII accorda de nombreuses indulgences à la Confrérie par une bulle, dont le préambule est ainsi conçu :

« Comme nous avons appris que dans l'insigne église collégiale et séculière de Saint-Georges de la ville vieille de Nancy, de nul diocèse, ou de celui de Toul, il y a une pieuse Confrérie de l'un et l'autre sexe des fidèles, canoniquement érigée ou à ériger, ou plutôt, par l'ordinaire du lieu, pour une profession seule et spéciale, à savoir des marchands, sous l'invocation de Saint-Michel archevêque, à l'honneur et louange de Dieu tout-puissant, pour le salut des âmes et le soulagement du prochain, et de laquelle nos bien-aimés enfants et confrères ont de coutume et s'appliquent à exercer plusieurs œuvres de piété, charité et miséricorde, et afin que ladite Confrérie s'augmente de plus de jour en jour et que les confrères qui sont et seront de ladite Confrérie s'adonnent à l'exercice de ces œuvres pieuses et soient, à l'avenir, d'autant plus excités à les exercer, comme aussi les autres fidèles chrétiens, d'entrer ci-après en ladite Confrérie, et que ladite église soit d'autant plus vénérée et fréquentée par les mêmes fidèles chrétiens avec des hommes convenables : nous confiant en la miséricorde de Dieu tout-puissant et de l'autorité des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, nous donnons et accordons à perpétuité, par autorité apostolique, *indulgence plénière*, pardon et rémission de tous leurs péchés à tous les fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe qui, vraiment pénitents et confessés, entreront dorénavant en ladite Confrérie et seront reçus en icelle et qui, au premier jour de leur réception susdite, recevront le saint sacrement de l'Eucharistie. »

Le chapitre de Saint-Georges ayant été supprimé en 1742 et uni à celui de la primatiale, les marchands sollicitèrent la translation de leur Confrérie dans cette dernière église, ce qui leur fut accordé par la délibération capitulaire suivante, en date du 28 septembre 1743 : « Ce jour d'huy, en chapitre ordinaire, les juges consuls de cette ville se sont présentés au chapitre, de la part du corps des marchands de la même ville et ont prié d'agréer l'établissement de la Confrérie de Saint-Michel, érigée en l'insigne église collégiale de Saint-Georges, unie à celle de

la primatiale; sur quoy, Messieurs ayant délibéré, ont résolu unanimement de faire droit sur la demande dudit corps des marchands, sur lequel le chapitre de Saint-Georges, en vertu des lettres patentes du duc Raoul, a toujours exercé cojurisdiction; en conséquence, il a été arrêté que l'office se fera dans notre église de la même manière qu'il s'est toujours pratiqué dans celle de Saint-Georges, et que le lendemain de la fête de Saint-Michel, on chantera solennellement une grande messe des morts, avec le *Libera* pour le repos des âmes des confrères défunts, ainsi que cela s'observait dans ladite église de Saint-Georges, pendant laquelle on dira une messe basse du jour. »

Deux ans après, le 17 septembre 1745, une nouvelle convention, portant les dispositions ci-après, fut signée entre les commissaires nommés par le chapitre de la primatiale et par le corps des marchands :

« Tous les ans, on célébrera dans l'insigne église primatiale de Lorraine l'office de Saint-Michel, le 29 septembre, avec une messe solennelle qui se dira au grand autel; les vêpres, la veille de la fête et le jour, à l'heure ordinaire, et le lendemain de ladite fête Saint-Michel, on dira à pareille heure une messe haute des morts, pour les défunts du corps des marchands, avec chapes noires au chœur, représentation à la nef et les obsèques autour comme d'ancienneté.

» Pour l'office solennel de la veille et le jour de la fête Saint-Michel et pour la messe haute des morts du lendemain, comme il a été dit ci-devant, et pour tous les droits que MM. les Chanoines ont ou peuvent avoir dans les amendes ou autres, s'ils y en ont, ledit corps des marchands paiera annuellement au receveur dudit chapitre la somme de 300 fr. barrois pour toutes choses, à l'effet de quoi mes dits sieurs les Chanoines n'entreront en aucuns frais que le corps des marchands sera obligé de faire pour soutenir les procès qu'ils ont ou pourront avoir...

» L'élection du premier juge consul se fera tous les trois ans, en plein chapitre, où le premier juge sortant de charge présentera la lettre du roi ou du ministre, dont lecture ayant été faite on procédera à l'élection. Le président du chapitre recevra les suffrages en secret, et le premier juge consul sortant de charge sera invité à prendre place avec MM. les Chanoines.

» Comme il est d'usage, pour maintenir le bon ordre chez tous les marchands, de faire une visite ou deux par année des poids et mesures, laquelle visite se fait par MM. les Juges consuls, MM. les Chanoines pourront, si bon leur semble, envoyer deux députés du Chapitre Chanoines pour y assister; et au cas qu'il conviendrait d'aller dans les villes de la province pour faire la dite visite des poids et mesures, le tout se fera à frais communs, au cas que Messieurs du chapitre nommeraient des députés Chanoines pour assister aux dites visites.

» Le surlendemain de la Saint-Michel, après la messe des morts, les six cierges qui seront sur le maître-autel, qui auront servi les jours de la fête et le dit jour lendemain, resteront et appartiendront à la fabrique de l'église primatiale, et tous les autres retourneront au profit du corps des marchands, au cas qu'il y en aurait davantage. »

(A suivre.)

## SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

### ABBAYE DE SAINT-MICHEL, A TONNERRE

(Suite) (1)

Étienne Abraham était, au dire de ses contemporains, « un homme lettré, » éloquent, expert en toute chose. » Le 5 octobre 1456, le cardinal Alain, légat du pape Calixte III, au nom du Souverain Pontife, lui accorda, ainsi qu'à ses successeurs, l'anneau, la mitre, le bâton pastoral et l'usage de la tunique, de la dalmatique et autres ornements pontificaux. Cette distinction lui conférait le droit de donner la bénédiction épiscopale après la messe, les vêpres et les matines à l'abbaye et dans toutes les églises qui en dépendaient, pourvu qu'un évêque ou un légat ne fût pas présent. Les abbés de Cluny et du Mont-Cassin jouissaient déjà depuis longtemps d'un semblable privilège.

Après une administration de trente-huit ans, Étienne Abraham, se démit de sa charge, afin de n'avoir plus à s'occuper que de son salut éternel. On aime à voir ces hommes, d'autant plus humbles qu'ils sont plus intelligents, après avoir gouverné avec sagesse la communauté, dont ils faisaient l'ornement et le bonheur, se retirer au dernier rang pour se demander à

(1) Voir la livraison de février 1892.

eux-mêmes un compte rigoureux de leur administration avant d'être cités au tribunal du souverain juge. Dans le monde il est si rare de rencontrer un homme qui demande à descendre et à connaître ses erreurs, qu'on est heureux de trouver de temps en temps de tels exemples dans la vie religieuse.

Georges Pot, de la noble famille de Roche-Pot et de Noslay, successeur d'Étienne Abraham, n'observa pas la résidence. Il fut le premier des abbés de Tonnerre qui donna ce triste exemple que devaient bientôt suivre presque tous les abbés de France. Ils trouvèrent plus agréable de vivre au milieu du luxe et des fêtes de la cour ou des palais des grands que de s'enfermer dans l'austère cloître d'un monastère.

En 1488, Georges Pot vendit la maison abbatiale de Pymelles, où se retiraient dans les moments d'épidémie, si fréquents à Tonnerre, ceux des religieux dont la présence n'était pas nécessaire au monastère. Dans le même temps, des différends s'élevèrent entre lui et l'évêque de Langres au sujet du droit de visite. Au lieu de s'adresser au Souverain Pontife, seul juge autorisé en pareille matière, les parties s'adressèrent au roi qui, heureux d'intervenir sur un terrain qui n'était pas le sien, donna gain de cause à l'évêque.

Georges Pot mourut à Châteauneuf, le 21 novembre 1494. Il eut pour successeur Étienne de Nacey, dernier abbé régulier, et l'on pourrait dire simplement dernier abbé de Saint-Michel. Ceux qui vinrent après lui n'avaient de l'abbé que le titre et les revenus. « Ils ont, » écrivait un religieux du Mont-Saint-Michel, « grand soin de tondre le troupeau, mais ils se gênent » peu de sa nourriture spirituelle, et s'ils s'occupent de sa nourriture temporelle, c'est uniquement pour voir s'ils ne peuvent pas y retrancher » quelque chose pour se l'approprier. . . Nous ne voyons plus nos abbés » avec le saint habit de la religion nous donner l'exemple de la mortification » et de la prière; ceux qui sont sculptés en pierre sur les tombeaux ont » seuls conservé l'habit religieux. Ceux-là au moins le portent jour et » nuit pour les vivants qui ne le portent ni le jour ni la nuit. . . »

Étienne de Nacey issu d'une noble famille, qui avait donné plusieurs abbés à Molosmes, avait embrassé fort jeune l'état religieux. Il était doué d'une vaste intelligence et d'un grand talent d'administration, licencié en droit et fort bon théologien, doux et affable et en même temps très ferme pour réprimer les abus. Déjà abbé commandataire de Molosmes, prieur commandataire d'Ancy-le-Serveux et prieur du Puits et de Jessains, quand il fut élu abbé de Saint-Michel, le 9 décembre 1494, pour ne pas avoir sur la conscience le cumul des bénéfices, il renonça à Molosmes et à ses trois prieurés et ne conserva que Saint-Michel qui fut l'objet de toutes ses affections.

Les réparations d'Étienne Abraham, tout importantes qu'elles fussent,

n'avaient fait que retarder la ruine de l'église qui devenait imminente. Étienne de Nicey, avec son patrimoine et les secours qui lui furent donnés, la fit reconstruire « en belles pierres et dans un ordre régulier. » La dépense en blé, vin et numéraire s'éleva à quarante mille livres, somme qui ne nous paraît pas considérable, mais qui l'est cependant, si l'on fait attention à la valeur de l'argent au XVI<sup>e</sup> siècle et si l'on tient compte des matériaux fournis par le monastère et par les personnes pieuses. Le chœur était élevé de dix degrés au-dessus de la nef et séparé par une grille d'un travail merveilleux. Le maître autel, qui se trouve aujourd'hui dans l'église de Saint-Pierre à Tonnerre, fut sculpté par le procureur dom Chaudot. Le clocher nouvellement élevé fut surmonté d'une belle et élégante flèche faite d'un seul arbre pris dans la forêt de Sorberoy, et connu sous le nom de Beau-Chêne. Quatre cloches neuves y furent placées pour appeler les fidèles aux offices qui s'y faisaient avec une grande solennité. La dédicace de cette église eut lieu le 8 mai 1519.

Les cloîtres presque tombés étaient devenus inutiles et dangereux, ils furent entièrement reconstruits, agrandis et embellis. On reconstruisit également le réfectoire, la salle du chapitre et une autre salle pour servir d'archivier.

(A suivre).

## CORRESPONDANCE

**Cher.** — Mon R. Père, je reçois vos *Annales*, et le 29 septembre dernier, je me trouvais avoir besoin d'une grâce spéciale pour un des membres de ma famille.

Je songeais à m'adresser à Saint Michel, dont ce jour-là on célébrait la fête, et les choses se sont passées comme je le désirais.

Depuis, un enfant voué à Saint Michel ne s'est pas senti d'une chute qui devait inévitablement lui causer beaucoup de mal. C. V.

**Yonne.** — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel une lampe pendant neuf jours si j'obtenais la réussite d'un examen et l'insertion dans les *Annales*. Cette grâce a été obtenue.

Veuillez avoir la bonté de réaliser ce double vœu. Je demande maintenant à Saint Michel la réussite d'un autre examen, veuillez bien faire brûler une seconde lampe à cette intention.

Veuillez agréer, etc.

X.

**Loiret.** — Mon R. Père, je vous envoie ci-inclus un mandat de 15 fr., vous voudrez bien prélever sur cette petite somme les honoraires d'une messe que vous voudrez bien dire ou faire dire à l'autel Saint-Michel pour mettre une maison de commerce sous sa protection, le surplus est pour l'École apostolique en acquit d'une promesse faite à Saint Michel

pour une faveur obtenue par son intercession. Veuillez bien, mon R. Père, recommander aux prières de vos chers élèves mes intentions particulières, la conversion de plusieurs membres de ma famille, entre autres un homme jeune encore et aveugle, puis un vieillard de quatre-vingt-quatre ans.

P<sup>re</sup> C.

**X...** — Mon R. Père, je viens avec joie remercier Notre-Dame-des-Anges et l'Archange Saint Michel d'une grâce spirituelle qu'ils m'ont accordée au sujet de ma vocation.

Je vous prie de faire brûler devant chacun de leurs autels un cierge d'un franc en reconnaissance des bienfaits sans nombre que je reçois de la Très Sainte Vierge et du grand Saint Michel.

X.

**Nord.** — Mon R. Père, mon fils ayant bien passé ses examens, je viens vous remercier des prières dites pour lui à Saint Michel et vous prie d'accepter les dix francs que je vous envoie sur la poste.

J'y joins deux francs pour une messe à saint Joseph. V. DE W.

**Orne.** — Très R. Père, dans un très pressant danger, j'ai invoqué Saint Michel, il m'a exaucé au delà de mes espérances, je vous prie de vouloir bien l'en remercier et l'en faire remercier par ses chers Apostoliques.

Je vous envoie ci-contre un mandat-poste de quinze francs ; vous voudrez bien continuer l'abonnement des *Annales* aux deux adresses suivantes et verser le reste dans la caisse des Apostoliques.

M.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint trois francs en timbres, vous priant de faire célébrer à la réception de ma lettre une messe à l'autel du bienheureux Archange et d'y faire brûler un cierge en reconnaissance d'une grâce obtenue et pour lui demander de continuer sa protection.

A. DE B.

**Oise.** — Mon R. Père, j'ai eu recours à l'intercession de Saint Michel à l'occasion d'une grave maladie ; j'ai promis de faire connaître par les *Annales* si j'étais exaucé et secouru : je vous adresse donc l'expression de ma reconnaissance en me recommandant à vos prières.

Je vous prie d'accepter ces dix francs pour vos Apostoliques.

V. J. D.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, une jeune femme promet de faire brûler un cierge devant la statue de Saint Michel, lorsqu'elle aurait obtenu une grâce qu'elle demandait à Dieu par l'intercession de ce grand Archange. Ayant été exaucée, elle me charge de vous prier de vouloir bien inscrire cette grâce obtenue, dans vos *Annales* ; elle vous envoie 5 fr.

C. H., *éd.*

**Côte-d'Or.** — Gloire, reconnaissance, amour à Notre-Dame-des-Anges et à Saint Michel qui m'ont obtenu pour la seconde fois le succès de mes examens.

A. F.



**Seine-Inférieure.** — Mon R. Père, je vous prie de dire une messe d'action de grâces en l'honneur du bon Archange et de faire faire une neuvaine à saint Joseph à la même intention, ayant obtenu une grâce et même plusieurs après des prières faites dans ce but.

Je vous prie d'accepter pour vos chers Apostoliques le surplus de la somme que je vous envoie pour différentes intentions, et de faire insérer dans les *Annales* les grâces mentionnées ci-dessus. Le L., *rdl.*

**Seine-et-Oise.** — Mon R. Père, après quinze mois de prières, Saint Michel vient de nous faire obtenir une grande grâce temporelle que nous lui demandions; je lui avais promis de la faire insérer dans vos *Annales*. J'y tiens d'autant plus, mon R. Père, que les personnes qui s'adressent à ce grand Archange verront qu'il ne faut jamais désespérer de sa bonté et de sa puissance.

Je vous envoie un mandat sur la poste de 40 fr., en vous priant de vouloir bien faire brûler une lampe du 5 mars au 5 avril, de faire célébrer une messe d'actions de grâces et de vouloir bien accepter 25 fr. pour vos Apostoliques.

**Puy-de-Dôme.** — Mon R. Père, un de nos enfants, âgé de trois ans, qui au mois de septembre dernier a été voué à Saint Michel a été atteint d'une maladie éruptive compliquée d'une méningite qui a mis ses jours en danger.

Nous avons fermement invoqué Saint Michel et celui qui fut sur la terre son dévoué serviteur et le propagateur de sa dévotion, le saint pontife Pie IX.

Dès ce moment la maladie a été en décroissant et nous avons le bonheur, après de mortelles inquiétudes, de revoir notre cher enfant en pleine santé.

Veuillez, je vous prie, mon R. Père, faire célébrer une messe d'actions de grâces promise à Saint Michel et insérer dans vos *Annales* cette nouvelle marque de sa bienveillante protection. Une de vos zélatrices, M. B.

Mon R. Père, je vous écris ces quelques mots au sujet d'un vœu annuel que j'ai fait, en faveur duquel je vous envoie 3 fr. pour une messe que vous voudrez bien me dire en l'honneur de Saint Michel Archange pour une grâce obtenue du Saint Archange.

Veuillez, mon R. Père, me célébrer cette messe le plus tôt possible, et le surplus de la messe daignez le mettre en emploi à l'ornement du grand saint. A. G.

**Finistère.** — Mon R. Père, j'ai sollicité hier une faveur. Avec la protection de Saint Michel, je réussirai.

Ci-joint 2 fr. que je vous prie d'employer à l'achat d'un cierge (ou une lampe) qui brûlera à mon intention devant la statue du tout-puissant Archange.

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Anniversaire du Couronnement. — Saint Michel, libérateur des Hébreux. — Panégyrique de Jeanne-d'Arc (*gravure*). — École apostolique : Une charmante excursion. — L'année archangélique : La Pête-Dieu. — Correspondance.

# ANNIVERSAIRE

DU

## COURONNEMENT DE S<sup>T</sup> MICHEL

*Cet Anniversaire sera célébré*

LE DIMANCHE 9 JUILLET PROCHAIN

## TRIDUUM PRÉPARATOIRE

Le jeudi 6 juillet commenceront, dans la Basilique, les exercices du Triduum préparatoire à la solennité de l'anniversaire du Couronnement.

Chaque jour il y aura :

Une messe à 5 h. 1/2, — à 6 h. 1/2, — à 7 h. 1/2.

A 10 h., messe chantée par les *Apostoliques*.

Le soir, à 6 h., procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe et Salut du Saint-Sacrement.

## JOUR DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

**Dimanche, 9 juillet**

A 5 h., commenceront les messes aux autels préparés dans la Basilique et dans la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe.

— A 7 h. 1/2, messe de communion au sanctuaire de Saint Michel.

— A 8 h., confirmation des enfants de l'École apostolique, de la paroisse du Mont-Saint-Michel et de l'Orphelinat.

— A 10 h., messe Pontificale par Mgr l'Évêque de Coutances.

— A 2 h. 1/2, récitation du Chapelet de Saint Michel, bénédiction des objets de piété et procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe.

— A 3 h., Vêpres solennelles et Discours après le *Magnificat*.

Salut solennel et bénédiction du T. S. Sacrement.

## AVIS PARTICULIERS A MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Les prêtres peuvent dire la messe votive de Saint-Michel, par un indult, en date du 10 juin 1875, qui accorde cette faveur, même les jours de fête double majeur, à tout prêtre venant en pèlerinage au Mont-Saint-Michel.

## AVIS AUX PÈLERINS

En vertu d'un indult accordé par le Souverain-Pontife, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, chaque mois, en faisant la sainte communion dans le vénéré sanctuaire de Saint Michel.

VU ET APPROUVÉ :

† ABEL,

*Évêque de Coutances et Avranches.*

SAINT MICHEL  
LIBÉRATEUR DES HÉBREUX

Il y a trois ans déjà (1) nous célébrions dans ces *Annales* un des plus glorieux attributs de l'Archange Saint Michel, nous le proclamions tout à la fois le docteur, le vengeur et le restaurateur de la liberté humaine.

C'est lui, en effet, qui au paradis terrestre comme aux splendeurs du ciel, affirme les droits sacrés de Dieu et les imprescriptibles devoirs de sa créature; précepteur infallible et de l'ange et de l'homme, il leur enseigne la nature, les avantages, mais aussi les justes limites de leur liberté.

Quand nos premiers parents, trop dociles aux suggestions de leur infernal séducteur, eurent comme lui indignement abusé de leur liberté, c'est encore Saint Michel qui reçoit la douloureuse mission de venger son divin Maître et d'expulser les coupables du jardin de délices. Mais se pénétrant aussitôt de la tendresse et de la compassion de Dieu envers l'humanité déchue, il accepte avec joie le rôle incomparable de RESTAURATEUR DE NOTRE LIBERTÉ.

Rien n'est plus consolant que d'étudier à ce point de vue l'histoire du peuple de Dieu. Saint Michel nous y apparaît à chaque page, fidèle à sa mission de libérateur : et l'on pourrait bien, sans exagération, résumer ainsi toute l'histoire du peuple juif : *C'est la série des combats livrés par Saint Michel pour arracher les Hébreux à la TYRANNIE de Satan et de ses auxiliaires.* Les ennemis sont si nombreux, leurs attaques si furieuses, leurs embûches si variées et si perfides, que parfois l'Archange et son peuple chéri paraissent définitivement vaincus. Mais toujours ils se relèvent plus vaillants et plus fermes. Il y a sans doute de précieuses et innombrables victimes : Abel succombe à la jalousie de Caïn; mais bientôt Seth vient donner à Dieu de nouveaux serviteurs. L'humanité

(1) Voir le numéro d'avril 1879.

semble périr dans les eaux du déluge; mais Noé sorti de l'arche recommence avec ses fils la chaîne des générations humaines. Plus tard, les orgueilleux constructeurs de Babel veulent s'affranchir de l'autorité divine, et l'Archange doit réprimer ce nouvel abus de liberté en dispersant les coupables aux quatre vents du ciel; mais en même temps il envoie ses anges pour défendre les hommes contre les esprits mauvais, pour conserver parmi eux la connaissance du vrai Dieu, et les conduire à l'exécution du plan divin.

Pour lui, dit un pieux auteur, il se réservait la protection spéciale d'une famille qui devait grandir sous son patronage et former le peuple de Dieu. Il va chercher le chef de cette famille et le conduit dans la terre qu'il destine à lui et à ses descendants. « Je ferai sortir de toi un grand peuple, lui dit-il; » lève les yeux au ciel et compte les étoiles, si tu le peux; » ainsi se multipliera ta race (1). — C'est la race des enfants de l'Église, de ceux que le porte-étendard Saint Michel doit introduire au sein de la lumière divine, promise dès ce jour solennel à Abraham et à sa postérité (2).

Avec quelle sollicitude l'Archange libérateur veille-t-il sur les enfants du grand patriarche! Il détourne d'Isaac le glaive suspendu sur sa tête par la main d'un père héroïque dans son obéissance. Il apparaît à Jacob endormi sur la route de Haran, et, lui renouvelant les promesses faites à son aïeul, il ajoute : « Je serai votre protecteur partout où vous irez, je ne vous quitterai pas avant d'accomplir tout ce que j'ai dit (3). »

Il fallait bien à Jacob une protection spéciale, car Satan voyait en lui le père du peuple choisi et il multipliait les pièges sous ses pas. Mais Jacob triomphe de toutes les ruses de l'ennemi par la protection de son auge. Voici encore un texte qui nous démontre clairement l'intervention des anges comme intermédiaires naturels entre Dieu et les hommes. Quand le Seigneur

(1) *Genèse*, xv, 5.

(2) Signifier sanctus Michaël representet eas in lucem sanctam, quam olim Abraham promissit et semini ejus.

(3) *Genèse*, xxviii, 13-15.

apparaît à ses créatures, quand il veut leur donner des ordres, ce n'est pas directement par lui-même, c'est toujours par la voix d'un prince du ciel. Écoutons le récit de Jacob : « J'ai vu l'ange de Dieu pendant mon sommeil et il m'a dit : Je suis le Dieu de Béthel, à qui tu as fait un vœu et consacré une pierre ; sors promptement de ce pays et retourne au lieu de ta naissance, car je te protégerai (1). » — Jacob obéit, et voici que les anges de Dieu viennent à sa rencontre, comme pour lui dire de ne rien craindre. Saint Michel est à leur tête, disent les saints Pères. Aussi les armes tombent des mains d'Ésaü, sa fureur s'apaise, et il se réconcilie avec Jacob, son frère.

Mais avançons dans l'histoire de ces prodigieux combats entre Saint Michel et Satan, entre le *libérateur* et le *tyran* du genre humain. Les promesses de l'Archange se sont réalisées : les descendants d'Abraham et de Jacob sont aussi nombreux que les sables de la mer et les étoiles du firmament. Mais Lucifer, de son côté, a établi son empire sur le monde entier ; l'Égypte, Ninive et Babylone sont devenues idolâtres ; il n'a plus que les Hébreux à dompter. Les Pharaons vont l'aider puissamment à triompher de leurs résistances. Le mot d'ordre est donné par l'enfer, et le nouveau roi d'Égypte le répète à son peuple : « Voici que les enfants d'Israël sont devenus nombreux et plus forts que nous. Venez, opprimons-les avec habileté, de peur qu'ils ne se multiplient davantage (2). »

Merveilleuse devise que se transmettent fidèlement à travers les siècles tous les persécuteurs du peuple de Dieu ! Mais c'est en vain qu'ils concertent avec habileté leur plan de campagne, c'est en vain qu'ils le poursuivent avec un acharnement, avec une persévérance digne d'une meilleure cause : l'Archange *libérateur* est toujours sur la brèche pour défendre l'honneur, la foi et l'indépendance de son peuple.

Le Pharaon égyptien avait porté un édit de mort contre les

(1) *Genèse*, chap. XXXI et XXXII.

(2) *Eccc populus filiorum Israël multus, et fortior nobis est : venite, sapienter opprimamus eam, ne forte multiplicetur (Exode, I, 9-10).*

enfants mâles qui naîtraient aux Hébreux : c'était la destruction certaine du peuple de Dieu, et Satan la rêvait pour un prochain avenir. Mais Saint Michel veillait ; et en ces jours-là même, il sauvait des eaux meurtrières du Nil, il introduisait et faisait élever dans le palais même du persécuteur celui qui devait bientôt lui servir d'instrument pour la délivrance d'Israël. Quand cet enfant a grandi, l'Archange le prépare lui-même à sa glorieuse mission. Un jour que Moïse faisait paître le troupeau de son beau-père, l'ange de Dieu lui apparut dans une flamme de feu, au milieu d'un buisson : « J'ai vu, lui dit-il, l'affliction » de mon peuple, qui est en Égypte : j'ai entendu le cri que » lui arrache la dureté de ceux qui ont l'intendance des travaux. » Son cri est venu jusqu'à moi : je l'enverrai vers Pharaon et » tu feras sortir mon peuple de la servitude (1). »

L'Écriture ne donne point le nom de cet ange ; mais plusieurs saints Pères et les plus célèbres commentateurs l'appellent Saint Michel ; ils lui attribuent du reste toutes les merveilles opérées par Moïse avant et après la sortie d'Égypte. Écoutons le grave Durand de Mende, qui résume tous les témoignages de la tradition à ce sujet : « C'est Michel, nous dit-il, qui a été en- » voyé en Égypte, qui a fait ces fameuses plaies, qui a séparé » la mer Rouge, qui a dirigé le peuple à travers le désert et » l'a conduit dans la Terre de promesse. »

Nous pourrions rapporter en détail les merveilles résumées dans ces dernières lignes ; mais l'espace nous manque, et nous aimons mieux renvoyer nos lecteurs au texte même de la Bible, aux admirables pages de l'*Exode*. C'est là qu'ils verront éclater à chaque ligne la puissance et la bonté de Saint Michel, lieutenant et mandataire du Roi des cieux. Quand les Juifs captifs à Babylone, voulaient ranimer leurs espérances, ils relisaient en pleurant leurs annales sacrées et trouvaient dans cette lecture d'immenses consolations. Imitons-les dans ces jours de tristesse et d'angoisses, et nous sentirons renaître dans nos cœurs la confiance et l'amour.

(1) *Exode*, III, 7-10.

### PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC (1)

Prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le lundi 8 mai 1882, pour le 453<sup>e</sup> anniversaire de la délivrance d'Orléans, par Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches.

*A Domini factum est istud; et est mirabile in oculis nostris.*  
Oui, c'est bien l'œuvre de Dieu; à nos yeux, c'est un miracle.  
(Ps. cxvii, v. 23.)

MONSEIGNEUR (2),  
MESSIEURS,

La grande infirmité de notre époque c'est d'avoir perdu la foi au surnaturel et de ne plus croire qu'à elle-même. Au nom d'une science bornée, elle fait table rase de toutes les croyances : plus de Dieu, plus de Christ, plus d'Église, plus d'âme, plus d'immortalité, plus de vie religieuse. Voilà ce qu'ils écrivent, voilà ce qu'ils professent, et la négation partie d'en haut se fait chaque jour plus populaire. Il y a quelques années, un homme qui ne saurait être suspect, Mazzini, s'adressant à Edgar Quinet, représentait ainsi notre génération : « Cette génération n'a pas la foi, elle a des opinions; elle abjure Dieu, l'immortalité, l'amour, la promesse éternelle, le futur de ceux qui aiment, la croyance en une loi intelligente et providentielle, tout ce qu'il y a de beau, de bon, de saint dans le monde, toute la sainte tradition des religieux sentiments, depuis Prométhée jusqu'au Christ, depuis Socrate jusqu'à Képler, pour s'agenouiller devant Comte et Buchner. » Voilà le mal, Messieurs, le mal déplorable qui mène à l'affaiblissement de la grandeur, de l'énergie morale, à la ruine du patriotisme, à la ruine de l'art, de l'admiration, de l'enthousiasme et de l'amour (3).

Heureusement, en présence de l'envahissante incrédulité se dresse la foi avec la fierté de ses convictions, avec son courage invincible et ses inexpugnables résistances. Nous, les fils de la

(1) Une édition de luxe de ce beau panégyrique vient d'être publiée par M. Herlison, libraire à Orléans, rue Jeanne-d'Arc, n° 17. Elle forme une brochure grand in-8° de 48 pages. — Prix : 1 fr.

(2) Mgr Coullié, évêque d'Orléans.

(3) Voir le Concile du Vatican, *Constitutio dogmatica*.

Révélation, appuyés sur notre passé de dix-neuf siècles, que dis-je? sur un passé aussi vieux que le monde, nous montrons le surnaturel à chaque page de l'histoire : le surnaturel dans les triomphes et les défaites du peuple hébreu, le surnaturel dans l'établissement du christianisme, le surnaturel dans l'héroïsme de nos martyrs, le surnaturel dans l'Église et dans sa perpétuité, malgré les persécutions de tout genre qui ne cessent de l'assaillir. Nous nous agenouillons aux pieds de notre Dieu, de ce Dieu qu'ils haïssent et que leur haine atteste; nous nous agenouillons dans l'adoration et la reconnaissance, lui disant avec l'Écriture : *Qui facit mirabilia solus* (1) : « Vous êtes le Dieu à la main puissante, au bras toujours étendu, qui seul opérez les miracles. » — Nous montrons le surnaturel inscrit partout dans nos annales, dans ces annales françaises qui ont pour noble devise : *Gesta Dei per Francos*.

Et tel est, Messieurs, le but que nous nous proposons dans cette imposante solennité. En relisant avec vous le poème de votre héroïne, ce poème incomparable, notre *Iliade* à nous, notre *Jérusalem délivrée*, ce poème tout plein d'attendrissement, de larmes et de gloire, nous voulons vous mettre face à face avec le surnaturel, et par là guérir, s'il est possible, l'une des plaies les plus funestes de notre époque. On nie, nous affirmons; on insulte, nous respectons; on méprise, nous vénérons. Vous croirez, Messieurs, vous respecterez, vous vénérerez avec nous, parce que, dans ce sujet, aux lumières éclatantes de la foi viennent se joindre les ardeurs généreuses du patriotisme le plus éclairé. Oui, le surnaturel apparaît à chaque pas dans la mission de Jeanne d'Arc : surnaturel dans la *préparation*, surnaturel dans l'*exécution*, surnaturel dans la *consommation*.

O Jeanne, faites passer dans mon cœur et sur mes lèvres quelque chose de la flamme qui embrasait le cœur de l'éloquent évêque dont la moindre gloire n'est pas de vous avoir si dignement, si puissamment chantée!

#### I

Est-il besoin de vous le dire, Messieurs, le surnaturel, c'est une intervention spéciale de Dieu en dehors du cours habituel de sa providence (2); le surnaturel, c'est la voix solennelle, la

(1) Ps. LXXI, 18.

(2) S. Thom., *Questiones disputatæ, de Potentia, q. vi, de Miraculis*.

voix extraordinaire du Créateur, son apparition subite et imprévue au milieu de nous; c'est l'éclair qui réveille, le coup de tonnerre qui arrache à leur assoupissement les cœurs endormis.

Dans l'ordre physique, le surnaturel, c'est l'Auteur des harmonies de la Création suspendant d'un signe la marche du sublime concert, et jetant dans le silence, comme au Sinaï, des éclats saisissants, inattendus; c'est Dieu ressuscitant les morts.

Dans l'ordre moral, c'est Dieu prenant par la main la faiblesse humaine pour l'élever à ces hauteurs prodigieuses de l'humilité, de la chasteté, de la charité, du sacrifice, où jamais la nature humaine ne pourrait atteindre par elle-même.

Dans l'ordre historique, c'est Dieu ouvrant les flots de la mer Rouge pour le salut de son peuple et les fermant sur les bataillons de l'Égyptien persécuteur; c'est la lumière mystérieuse éclatant subitement aux mains des soldats de Gédéon et portant la terreur dans le camp de Madian; c'est, dans la salle du festin de Babylone, l'apparition redoutable de la main même de Dieu, dont les doigts écrivent visiblement pour les insoucians et les aveugles la démonstration de sa providence.

Et voilà le prodige que je vous convie à contempler dans l'histoire de Jeanne d'Arc.

Pour l'admirer dans toute son étendue, étudions d'abord la situation de la France à l'époque où Dieu va susciter la libératrice.

Chère et bien-aimée France, à quelle extrémité n'es-tu pas réduite! Comme le prophète regardant l'Homme de douleurs, je te regarde, moi aussi, je te regarde, ô France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, et je ne te reconnais pas!

Où sont à l'heure présente tes guerriers valeureux? Où est ta noblesse? Où est ta capitale? Où est ta royauté?

Tes guerriers! Hélas! Duguesclin n'est plus à leur tête pour barrer le passage à l'étranger. Tes chefs! Leur épée a été brisée; ils ont perdu leur sang dans les plaines de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Les forts d'Israël sont tombés. Au lieu de la bravoure, c'est la passion qui règne; la licence a tout corrompu; la confusion et l'anarchie envahissent tout. Je ne vois plus de Français; je n'entends plus retentir ce nom de ralliement et de force; je ne vois plus que des Armagnacs et des Bourguignons. Quant à tes soldats, ils sont paralysés; c'est partout l'effacement, le désordre; ou bien c'est le pillage, la dévastation ou la mort.

O France, qu'est devenu ton peuple? En proie à la famine, il s'est fait immoral comme ses chefs. Sous le poids des impôts qui l'écrasent, il lui faut encore être pressuré par les brutales exigences des gens d'armes. C'est partout l'oubli de Dieu, le mépris de tout frein, la dissolution universelle.

O France, qu'est devenue ta capitale? Hélas! elle est en proie à toutes les convulsions de l'anarchie en délire. Des bouchers aux mains sanglantes, avec leurs valets d'abattoir, comme on l'a dit, des bourreaux affamés de meurtres, voilà ses maîtres. Le sang du duc d'Orléans coule sur les pavés de Paris; deux fois la commune éclate en son sein, avec toutes les horreurs qui en forment l'inévitable et hideux cortège.

Mais où donc est le roi? Sans expérience et sans ressources, répond un de nos historiens, se défiant de son épée, de son droit, de son nom même, tout abandonné à ses plaisirs et aux intrigues de ses favoris, le Dauphin court à sa ruine et perd gaiement son royaume.

Le sol de la France est foulé en effet par l'étranger. Ses provinces découragées l'abandonnent. La Flandre, l'Anjou, la Bretagne lui échappent. La Normandie se laisse conquérir. Au Midi, c'est l'insouciance; au Nord, c'est le mépris, et Saint-Denis est le témoin impassible de l'avilissement suprême, le jour où Henri de Lancastre, un enfant de dix mois, est proclamé roi de France et d'Angleterre.

On eût dit que l'âme de la France s'était envolée, et qu'il ne restait plus d'elle qu'un cadavre à pousser au tombeau.

Seigneur, envoyez votre Esprit visiter ce cadavre; envoyez-le pour opérer une nouvelle création et renouveler la face de notre infortuné pays.

Dieu se lève en effet, Messieurs, et pour mieux reconnaître son intervention, voyez quel instrument de salut il choisit, par quels moyens il l'appelle, quelles armes enfin il lui met aux mains. En d'autres termes, voyez le surnaturel éclater et dans le choix de l'instrument, et dans les appels de Dieu, et dans l'étrange armure dont il revêt son soldat.

Quel sera ce soldat de Dieu appelé à ressusciter la France, à lui rendre, avec la vie, la vigueur et l'éclat de sa gloire antique? Sages de la terre, étonnez-vous. Ce soldat, c'est une enfant, c'est une jeune fille. Où Dieu la fera-t-il naître? Est-ce dans une ville agitée par le souffle des passions politiques, dans une ville

écrasée par l'ennemi et aspirant ardemment à la délivrance ? Non. Elle naît dans le calme d'un obscur hameau, dans le silence des champs, sur les paisibles bords de la Meuse. — De qui Dieu la fait-il naître ? Est-ce d'un prince de sang illustre, au sein d'une famille sur qui la France ait appris à compter, d'une famille justement irritée des humiliations de la patrie et brûlant du désir de prendre une prompte et légitime revanche ? Non. Dieu la fait naître d'un simple laboureur, loin du visage de l'étranger, loin des lieux ensanglantés par les armes. Non, ce n'est pas son père qui jettera cette enfant dans les hasards de la lutte et du combat. Tout au contraire, c'est lui qui dira plus tard à ses fils : « Si je savais que cela dût jamais arriver à ma fille, je vous ordonnerais de la jeter à l'eau, et si vous refusiez de le faire, je le ferais moi-même. » — Mais quelle est donc cette enfant ? Est-ce le démon de l'ambition qui l'agite ? « Messire, répond-elle à l'Envoyé d'en haut, je ne suis qu'une pauvre fille ; je ne saurais chevaucher ni conduire des hommes d'armes. J'aimerais mieux rester à filer auprès de ma pauvre mère ; car ce n'est pas là mon ouvrage. » — Est-ce l'enthousiasme qui la saisit et l'emporte ? « J'eusse mieux aimé être tirée à quatre chevaux, disait-elle à Chinon, qu'être venue ici sans congé de Dieu. » L'ambition, l'enthousiasme ? Mais écoutez-la donc au milieu même de ses exploits : « Plût à Dieu que je puisse maintenant me retirer et abandonner les armes pour retourner servir mon père et ma mère, et garder leurs moutons avec ma sœur et mes frères qui seraient si heureux de me revoir ! » — Possède-t-elle au moins la science et cherche-t-elle à briller, à se faire valoir ? Je ne sais ni A ni B, répond-elle ; mais je viens de la part du Roi du ciel pour faire lever le siège d'Orléans. »

Qu'a-t-elle donc pour elle, cette enfant ? « C'était, nous dit une de ses amies intimes, c'était une bien bonne fille, simple et douce ; elle allait volontiers à l'église et aux saints lieux ; elle filait, faisait le ménage comme font les autres filles ; elle se confessait souvent ; elle rougissait quand on lui disait qu'elle était trop dévote, qu'elle allait trop à l'église. » — Elle avait la simplicité des champs ; elle aimait le petit jardin de son père, les prairies et les bois qui l'environnaient ; elle aimait les pauvres, qu'elle soulageait avec une charité touchante. Elle aimait son église et le joyeux son de ses cloches. Elle aimait chaque samedi à offrir son cierge à Notre-Dame-de-Bermont. Elle aimait les

TALIS IN ARMA RVIT BELLACI SCHEMATE VIRGO



*Pugnate audentes Galli: si tale tenebat  
Palladium titubans Troia, perennis erat.*

LA PUCELLE, gravure sur cuivre de Léonard GAULTIER, datée de 1672.

On lit autour de la gravure des légendes latines qui signifient : « Jeanne d'Arc, vulgairement appelée la Pucelle d'Orléans. — Telle se précipite au combat cette vierge dans cet appareil guerrier. — Combattre, vaillante Française, si Troie chancelante avait un pareil palladium, elle aurait éternellement subsisté. »

(Extrait du bel ouvrage illustré de M. H. Wallon. — Paris, Firmin-Didot.)

jeux avec ses compagnes ; elle aimait enfin sa vie laborieuse ; elle en aimait les joies, les sueurs et l'innocence (1).

Et c'est cette enfant qui, après quelques années, s'arrachant à tout ce qu'elle aime, bravant tous les obstacles, s'en ira, au cœur même du danger, s'en ira trouver le roi, secouera son indolence, saura s'imposer à l'obéissance et à l'admiration de ces vieux capitaines qui se nomment Dunois, La Hire, Xaintrailles ; c'est elle qui affrontera le feu des Anglais, leur fera une guerre à outrance ; c'est cette enfant qui, en trois mois, s'emparera de Talbot, contraindra Troyes à ouvrir ses portes, conduira Charles VII à Reims, et fera du petit roi de Bourges le roi de France !... Messieurs, si le doigt de Dieu n'est pas là, Beaudricourt a raison de vouloir renvoyer cette enfant soufflée à son père. Mais non, Beaudricourt a vu le doigt de Dieu ; il l'a envoyée au roi, et le miracle s'est accompli. Vous entendez bien, Messieurs, j'ai dit le miracle, et vous répéterez de concert avec moi ce grand mot, vous surtout qui, sur des champs de bataille moins désespérés, avec une vaillance qui ne se démentit jamais, ne connûtes pas les joies du triomphe. Vous saluerez sans faiblesse et sans honte dans cette enfant, non pas un héroïsme supérieur au vôtre, mais une puissance irrésistible, la puissance même de Dieu : *A Domino factum est istud*.

Que si pour vous l'histoire n'atteste pas assez haut encore l'intervention de Dieu, eh bien ! soyez attentifs : le ciel lui-même va se révéler à vous. Il est en effet au ciel un ange que depuis des siècles la France implore comme son Protecteur et son Patron. Saint Michel n'a rien oublié des merveilles de Dieu en faveur du pays et du peuple dont il est le gardien. Il a vu sa noble cliente prédestinée avant de naître au rôle et au nom incomparable de fille aînée de l'Église. Quand elle naquit à Reims, il couvrait son berceau de ses ailes puissantes ; il a

(1) Portrait de Jeanne d'Arc, d'après un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle, conservé à la Bibliothèque Vaticane.

*Dieu dit à Saint Michel :*

En elle (la Pucelle) est toute douceur,  
Bonne, juste et innocente,  
Qui m'aime du profond du cœur,  
Honneste, sage et bien prudente.

(*Le Mystère du siège d'Orléans*).

protégé sa turbulente jeunesse et guidé sa virilité généreuse. Il a vu Dieu multiplier pour elle, à travers les siècles, les grands hommes de guerre et les grands hommes d'État. Il a vu sa nation chérie échapper par son aide à des ennemis plus redoutables que l'Anglais. Avec elle, il a écrasé dans les plaines de Poitiers tout l'effort de la barbarie musulmane. Avec Charlemagne et la France, il a remué l'Europe et le monde ; avec la France, il a traversé trois siècles de nuit, de sang et de feu, et tandis qu'autour d'elle d'autres peuples mouraient de révolutions, de guerres, d'invasions, de trahisons, il l'a vue continuant de vivre, restant fidèle à son baptême et à son nom de gloire. Il l'a vue avec saint Louis couronnée de toutes les splendeurs, brillante de raison, de foi, de vaillance et d'amour. Il est vrai, à l'heure présente, sa France bien-aimée semble déshéritée de la vigueur de son sang et de la vigueur de son âme. Son tempérament robuste n'est que trop profondément atteint ; mais ne demeure-t-elle pas toujours la France du Christ et le soldat de Dieu ? Qu'elle se détruise elle-même de ses propres mains ; l'Archange sait clairement que ses destinées ne sont point finies. Placé au-dessus des temps, il possède une espérance immuable comme les desseins de Dieu ; il sait que le Christ aime les Francs, et lui-même est toujours prêt à se dévouer pour eux.

De son côté le peuple n'oublie pas son immortel protecteur. « Tous les Français, dit un savant professeur de l'École des chartes, se prirent alors à penser à Saint Michel. Ils voyaient dans le ciel les grandes ailes lumineuses de l'Archange qui s'étendaient au-dessus de ce beau pays et qui nous promettaient en quelque sorte la revanche tant souhaitée. Saint Michel fut obstinément, opiniâtrément aimé, prié, attendu, désiré, et c'est vers le sanctuaire du Mont-Tombe que se dirigeait le regard de l'espérance universelle (1). »

Cette espérance ne fut pas trompée. Un jour d'été de l'an 1425, un an après la funeste bataille de Verneuil, Jeanne jouait à courir dans la prairie avec ses jeunes compagnes. Tout à coup une lumière éclatante resplendit à ses yeux. C'était la lumière du salut, le premier signe de sa mission, *lumen ad revelationem*. C'était l'aurore de la délivrance pour le nouvel Israël,

(1) M. Léon Gautier.



*et gloriam plebis tuæ, Israël.* Une voix se fait entendre aux oreilles de l'enfant : « Jeanne, sois bonne et sage, va souvent à l'église. » Plus tard, l'envoyé mystérieux se fait connaître : « Je suis l'Archange Saint Michel ; je te viens commander de la part du Seigneur. » Une autre fois, toujours dans une auréole de clarté, la voix répète : « Jeanne, va au secours du roi de France ; tu lui rendras son royaume. Va, fille de Dieu, tu iras trouver le sire de Beaudricourt, capitaine de Vaucouleurs ; il te fera mener au roi. Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'assister. » Les deux saintes lui apparaissent le front éclatant de pierreries ; elle entend leur voix belle, douce, modeste. A plusieurs reprises, Saint Michel revient, redisant « la grande pitié qui était au royaume de France, » et quand l'enfant le voyait, lui « était avis qu'elle n'était pas en péché mortel. » Les saintes, elles aussi, revenaient souvent, et quand l'Archange, quand les saintes s'en allaient, Jeanne pleurait, regrettant que ses frères du Paradis ne l'eussent pas emmenée avec eux. Plus elle avançait en âge et plus les célestes visions se multipliaient ; plus les voix disaient avec instance : « Va en France. » « Je ne pouvais plus durer, » disait-elle. — Qui n'admirerait, Messieurs, cette haute et divine école faite à la bergère de Donrémy par les anges et par les saints ! Qui ne se sentirait deux fois ému, ému par la tendresse de Dieu pour l'enfant, ému par sa sollicitude pour la France ! Et pourtant Jeanne résistait ; elle pleurait à la pensée de quitter sa mère, d'aller parler aux hommes ; elle pleurait à la pensée de quitter la paix de la maison paternelle pour aller vivre au milieu des armes. Mais Saint Michel est là qui redit sans cesse : « Va en France, hâte-toi. » Il fallut céder à l'appel d'en haut.

(A suivre.)

## ÉCOLE APOSTOLIQUE

Quelques généreux bienfaiteurs ont eu cette année une excellente idée, que nous soumettons volontiers à nos lecteurs, avec le désir bien sincère et bien légitime du reste, de la voir réalisée encore en d'autres occasions, pour la gloire de Saint Michel et la plus grande joie de ses chers protégés. Ayant appris que huit apostoliques, les aînés de la famille archangélique, avaient subi victorieusement les premières épreuves du baccalauréat, ces charitables associés ont voulu les récompenser de leur travail et les encourager à de nouveaux efforts : ils se sont cotisés pour procurer à nos philosophes et à nos rhétoriciens un magnifique voyage.

Grâce à leurs pieuses libéralités, nos lauréats *en herbe* ont pu aller des bords de la Manche à ceux de l'Atlantique, et faire avec bonheur une étude pratique d'histoire et de géographie.

L'un d'eux, écrivain déjà connu de nos lecteurs, a fait à un ami le récit détaillé de cette belle excursion ; le voici dans toute sa simplicité :

CHER AMI,

Je veux te dire un mot de nos vacances de Pâques. Des vacances ! diras-tu, pour des philosophes ! Ah ! n'en sois pas scandalisé ; certainement, nous avons eu des vacances et, qui plus est, une promenade comme tu n'en as jamais fait de ta vie ; d'ailleurs, aie la bonté de m'écouter un peu, et tu pourras en juger.

Je ne te décrirai pas notre première journée de voyage, il y aurait pourtant matière à faire des frais de rhétorique, je t'assure.

Tu sais comme il est délicieux d'être cahoté pendant des heures entières quand le train multiplie ses interminables stations et semble vouloir pousser à bout la patience des voyageurs.

Partis à sept heures et demie de Laval, où nous avions trouvé un délicieux asile, nous saluons en passant Château-Gontier, Segré, et dix autres bourgs, et le train nous emmène à toute vapeur du côté de la ville d'Angers. Nous y entrons au son de l'*Angelus* de midi, et les clochers semblent nous souhaiter joyeusement la bienvenue.

Le temps est magnifique, un vrai temps d'*alleluia*.

Inutile de te dire avec quelles aimables prévenances nous sommes reçus à notre arrivée dans Angers. Oui, chers bienfaiteurs, votre générosité vaincra notre reconnaissance et nous ne trouverions jamais de paroles pour traduire nos sentiments si nous ne savions combien Saint Michel a pour agréables les sacrifices que vous vous imposez.

Je ne te dirai pas, mon cher ami, avec quelle impatience nous attendions le moment de parcourir la ville.

Nous devons une visite à la cathédrale dont les tours dominent toute la cité et paraissent au loin comme deux bras suppliants levés vers le ciel. Au sortir de cette église nous entrons à l'évêché. Je renonce à te décrire la magnificence de cet ancien palais des ducs d'Anjou. Ici un grand bonheur nous était réservé, bonheur d'autant plus précieux qu'à peine osions-nous l'espérer... Mgr Freppel daigna nous accorder une petite entrevue. L'illustre et vaillant défenseur des droits sacrés de la foi et de la vérité nous adressa quelques paroles pleines de dignité et de grâce. Il finit en nous souhaitant d'être un jour de généreux missionnaires tout dévoués à la sainte cause des âmes.

Nous nous retirons contents et heureux, avec la bénédiction du grand évêque; et nous portons nos pas vers l'Université catholique que nous tenions à visiter en détail.

Le soir approchait, nous terminons notre course dans la ville en passant par le célèbre château fort où Fouquet demeura deux mois en prison sous Louis XIV. C'est une véritable forteresse entourée de larges fossés et protégée par des murs géants. Quoique découronnée de ses créneaux, elle offre encore un aspect d'imposante majesté.

Nous aurions bien traversé la ville dans tous les sens si la nuit ne nous eût forcés à la retraite. Il fallut songer à se reposer en prévision des fatigues du lendemain.

De toutes les surprises que ce lendemain nous réservait, la

moins agréable fut celle d'une pluie battante, mais ne va pas croire que tout fût perdu pour cela.

Vers sept heures le temps paraît s'éclaircir; c'en est assez, nous nous embarquons sur la Maine pour toucher terre à Nantes.

*L'ennui naquit un jour de l'uniformité*, a dit le poète, un voyage en chemin de fer offre encore des charmes s'il est court et rapide, mais il devient singulièrement ennuyeux s'il menace de se perpétuer indéfiniment; aussi étions-nous ravis de voyager par eau. Notre bateau a levé l'ancre et bientôt Angers disparaît à nos yeux. Nous étions sur le pont, décidés à braver vent et pluie afin de jouir du merveilleux spectacle qui se déroulait devant nous.

Ah! mon cher, rien ne vaut la poésie de la nature. Quand on se laisse ravir par le spectacle émouvant de la Création, un hymne de louange et d'amour s'élève du cœur vers Dieu : *Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terrarum et universi qui habitant in eo*.

Nous eussions été trop favorisés si le soleil fût venu dorer de sa lumière un si splendide panorama. Et puis les plaisirs de cette terre, même légitimes, sont-ils sans mélange? Dieu ne peut pas permettre que l'homme trouve sa félicité ici-bas, le cœur est trop noble pour aspirer vers un bien autre que Dieu lui-même.

Toi qui es Breton, tu sais combien le sol natal est cher à tout homme de cœur; comprends-tu mon ravissement à la vue de ce beau fleuve de la Loire dont les rives enchantées se présentaient alors à mes yeux émerveillés?

Ici les eaux du fleuve battent les flancs d'un abrupt rocher qui le resserre dans son lit profond; là, elles vont expirer doucement aux pieds d'une colline verdoyante. Plus loin elles achèvent de ronger les murailles ébranlées d'un antique donjon. Mais toute ma rhétorique est impuissante à te retracer des tableaux si variés.

Et que dirai-je des souvenirs que ces mêmes bords rappellent? Ah! il faudrait être un Virgile pour décrire ces bataillons de preux Vendéens armés pour la Foi, traversant le large fleuve, courant au combat en chantant les cantiques de l'Église, et après la victoire, s'agenouillant ensemble sur le sol ensanglanté pour remercier le Dieu des batailles.

Mais pendant que je m'enthousiasme en présence de ces souvenirs de l'histoire, notre bateau arrive à Nantes.

La pluie avait cessé, nous pouvions donc plus facilement visiter la ville et les monuments qu'elle renferme.

Bien que d'un aspect moins imposant que celui d'Angers, le château de Nantes ne mérite pas un moindre intérêt. C'est là qu'habitait la Cour de Bretagne, c'est là encore que la duchesse Anne reçut la bénédiction nuptiale qui la fit reine de France.

Au sortir du château nous entrons dans la cathédrale. Sous ces nobles voûtes repose le corps du général Lamoricière, dont la glorieuse épée est suspendue aux pieds de l'Ange des combats dans sa basilique du mont Saint-Michel. — Après avoir visité la délicieuse chapelle de N.-D. de la Salette, si chère aux pieux Nantais, après avoir prié dans leur riche sanctuaire les bienheureux protecteurs de la cité, saint Donatien et saint Rogatien, nous songions à terminer notre visite dans la ville.

Le train de 7 heures nous emporte du côté d'Angers. A 10 heures nous entrons dans cette ville et le lendemain nous reprenons gaiement la route de notre demeure, non sans avoir comblé des plus sincères remerciements ceux qui, pour la seconde fois, venaient de nous accorder une si généreuse hospitalité.

Maintenant nous voilà rentrés sous les ailes de l'Archange. Encore un dernier et suprême effort nous touchons au terme tant désiré. Bientôt nous retournerons affronter encore une fois les épreuves du baccalauréat. Seuls, nous sommes bien faibles, mais avec Dieu nous sortirons vainqueurs. *Omnis sapientia a Domino*. Toute science vient de Dieu. Que nos chers bien-faiteurs daignent nous accorder l'assistance de leurs prières, et nous espérons le succès, et *Dieu en nous couronnant couronnera ses propres dons!*

L. P., élève de philosophie.

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

### LA FÊTE-DIEU

Nous convions tous les associés de l'Archiconfrérie autour du Saint-Sacrement dans cette fête qui est spécialement consacrée à Jésus-Hostie. Le merveilleux abaissement dans l'Eucharistie de Celui qui est le roi des Anges a inspiré au P. Faber une page sublime que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

«... Pénétrons dans le royaume du ciel. Nous arrivons à ces neuf cercles rangés autour d'un centre commun et qui constituent l'empire des anges. Parmi leurs trônes, il en est qui sont occupés par des êtres humains, mais devenus semblables aux anges : c'est là que le Très-Haut a placé les plus illustres parmi les saints de la terre pour combler, dans les rangs de l'armée céleste, le vide laissé par ceux que Lucifer entraîna avec lui dans sa chute. Là existent trois magnifiques hiérarchies dont chacune est subordonnée à celle qui lui est immédiatement supérieure et reçoit d'elle toute sa lumière, et la plus élevée des trois n'est soumise qu'à Dieu et n'est éclairée que par lui seul. Dans chaque hiérarchie se trouvent trois chœurs de même nature, différents entre eux par les attributions, la sainteté et la puissance, dont les Apôtres nous ont rapporté les noms et dont les traditions de la théologie nous révèlent en grande partie les fonctions si douces et si variées. Chaque ange, disent certains théologiens, est à lui seul une espèce à part; mais sous certains rapports il y a quelque chose d'in vraisemblable dans cette opinion, car s'il en était ainsi, combien de millions d'espèces parmi les créatures raisonnables de Dieu eussent été éteintes avec Lucifer, du moins en ce qui concernait leur faculté de rendre hommage à leur divin créateur! D'autres disent que chaque chœur renferme trois espèces qui diffèrent entre elles de telle manière qu'il n'est pas aisé pour nous de s'en former une idée; tandis que les grâces accordées à chaque ange en particulier sont distinctes et diffèrent les unes des autres. C'est ainsi qu'à l'aide de vingt-sept degrés qui passent par autant de cercles groupés autour de la très sainte Trinité, nous traversons dans toute son étendue l'empire angélique, aux habitants

duquel nous trouvons mêlée la sainteté des élus de la terre, et nous arrivons enfin au trône du vice-roi des anges, ce trône brillant que Lucifer perdit en tombant et qui est maintenant occupé, selon les uns, par saint Michel, selon les autres, par saint Joseph, en récompense des fonctions de père nourricier qu'il remplit envers le Verbe incarné.

Voyez à quelle élévation nous sommes maintenant arrivés ! Si tournant la tête nous jetons un regard en arrière sur toute la magnificence que nous venons de traverser, et surtout sur ces neuf océans de lumière vivante et intellectuelle qui en constituent la sainteté angélique, ne nous sentirons-nous pas comme saisis de vertige à cet aspect ? Et quel effet délirant produiront sur nous la ravissante harmonie de la musique céleste et le profond silence qui lui succède ? *Le Saint-Sacrement est tout près de nous sur la terre ; mais au ciel, quels espaces il faut traverser avant d'arriver à la nature humaine de Jésus !*

Montons plus haut encore. Au-dessus du trône du vice-roi nous nous trouvons en présence des sept anges choisis qui se tiennent sans cesse devant le trône de Dieu. Ce sont Saint Michel, l'Ange gardien de l'Église, peut-être aussi celui de la sainte humanité de Notre-Seigneur dans son séjour sur la terre, et du Souverain-Pontife régnant, le vainqueur et le destructeur des anges rebelles ; saint Gabriel, l'ange de l'Incarnation et le gardien de Marie, l'ange qui inspira Daniel, qui trouve ses délices dans le sacrifice et la prière, et le messager de la clémence de Dieu ; saint Raphaël, celui de tous les anges qui ressemble le plus aux hommes, saint Raphaël, figure de la divine Providence, le médecin, le guide et la joie des âmes, le compagnon des mortels dans leur pèlerinage, et leur gardien au milieu des vicissitudes de la vie, saint Raphaël par qui la triple miséricorde des Personnes divines est dispensée aux hommes errants ; de telle sorte que si Saint Michel est l'ombre du Père, et saint Gabriel celle du Fils, on pourrait à bon droit appeler saint Raphaël, l'ange du Saint-Esprit. Puis viennent ces quatre autres anges dont les noms, ainsi que le dit saint Boniface dans le concile tenu à Rome sous le pape Zacharie, n'ont pas été reconnus publiquement par l'Église, mais qui, selon certaines traditions et quelques révélations particulières sont ainsi appelés : Uriel (le fort compagnon) dont il est fait mention dans

le troisième et quatrième livre d'Esdras, et que l'art chrétien représente tenant de la main droite une épée nue, qu'il serre contre la poitrine, et de la main gauche des flammes ; Séaltiel (l'esprit de la prière) celui, selon la tradition, qui apparut à Agar dans le désert ; on le dépeint avec le visage et les yeux modestement baissés, les mains jointes et serrées contre la poitrine, dans l'attitude d'un pénitent ; Jéhudiel (le rémunérateur), qu'on suppose être l'ange envoyé par Dieu pour marcher devant les enfants d'Israël ; dans les tableaux il apparaît tenant une couronne d'or de la main droite, et de la gauche, un fouet formé de trois cordes noires ; enfin Barachiel (celui qui vient en aide), et qui est, selon une croyance populaire, le même ange qui parla à Abraham et qui reprit Sarah lorsqu'elle se mit à rire ; il est reconnaissable aux roses blanches dont son manteau est semé. Oh ! quelles délices le Verbe incarné ne doit-il pas trouver dans la glorieuse existence, dans l'esprit profond et dans la sublime adoration de créatures aussi parfaites ! Si la science pouvait descendre dans ces abîmes de corail et explorer ces cavernes où le soleil n'a jamais pénétré, que recèlent les océans Atlantique, Pacifique, Arctique et Antarctique ; s'il lui était donné de noter, de classer et d'apprendre les innombrables genres et espèces de coquilles, d'herbes marines et d'êtres animés, l'œil de l'observateur ne pourrait pas rencontrer un monde plus fécond en découvertes de toutes les sortes, si ce n'est dans les natures si riches et presque inépuisables, dans les grâces merveilleuses, dans les gloires inénarrables de ces sept esprits qui sont les gardiens choisis du trône de Dieu. L'âme du Verbe incarné les contemple avec amour et avec bonheur ; elle se complait à couronner leurs hommages en les agréant, et elle daigne recevoir, au sortir de leurs purs encensoirs, nos prières humaines encore imprégnées des parfums de l'encens de la terre. *Voilà ce que fait encore dans le ciel Jésus, qui est ici, près de nous dans le Saint-Sacrement.* »

## CORRESPONDANCE

**Haute-Savoie.** — Mon R. Père, je viens vous prier de vouloir bien insérer dans vos *Annales* les lignes suivantes :

Mon père était dangereusement malade. J'ai fait une neuvaine en l'honneur de Saint Michel pour obtenir sa guérison.

A la fin de la neuvaine mon père éprouva un mieux très sensible et aujourd'hui il est entièrement rétabli.

En reconnaissance, je vous envoie 2 fr. pour l'abonnement d'une année aux *Annales du Mont-Saint-Michel*. N. S. J.

Mon R. Père, je vous prie de vouloir bien insérer dans vos *Annales* le témoignage d'une grande reconnaissance pour deux grâces, dont l'une est la guérison de mon enfant obtenue par l'intercession de Saint Michel.

Ci-joint 10 fr. pour les Apostoliques. A. G.

**Manche.** — Mon R. Père, j'ai eu recours à l'intercession de Saint Michel à l'occasion d'une grave maladie et dans plusieurs autres circonstances; j'ai promis de faire connaître par les *Annales* si j'étais exaucée et secourue.

Je vous adresse l'expression de toute ma reconnaissance et remercie de nouveau le glorieux Archange. S. de B.

**X...** — Mon R. Père, ayant obtenu la grâce demandée à Saint Michel, je vous prie de faire dire une messe à son autel et de le faire insérer dans les *Annales*. M. S.

**Yonne.** — Mon R. Père, permettez-moi en appelant les plus abondantes bénédictions sur vos chers Apostoliques de vous offrir pour eux les étrennes de l'Enfant Jésus.

J'ai promis cette offrande à Saint Michel pour la réussite d'une affaire importante. E. F.

**Seine-Inférieure.** — Mon R. Père, je vous envoie sous ce pli un petit bon de cinq francs pour deux messes de reconnaissance envers le bon Archange Saint Michel, plus un franc pour l'Œuvre apostolique.

Je vous serai reconnaissante de bien vouloir signaler dans vos *Annales* que j'ai obtenu plusieurs grâces par l'intercession du grand Archange Saint Michel et que j'avais promis de les faire insérer, ce dont je m'acquitte avec reconnaissance.

Une autre personne remercie aussi notre bon Ange pour une guérison obtenue. M. F.

**Manche.** — Mon R. Père, je vous envoie cent francs pour vos Apostoliques. Mon intention est d'obtenir pour une famille la protection de Saint Michel.

Je demande une neuvaine de prières. X.

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Fête de l'anniversaire du Couronnement. — Fête de Notre-Dame-des-Anges (2 août). — Fête de Saint Michel (29 septembre). — Panégyrique de Jeanne d'Arc (*suite*). — L'année archangélique : fête de Saint-Michel. — Faveurs obtenues.

### FÊTE DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Cinq années se sont écoulées depuis ce jour béni où nous étions les heureux témoins de la magnifique cérémonie dont nous célébrions hier l'anniversaire. Il y eut alors, comme on l'a si bien dit, une éclaircie entre deux orages. Le temps a marché depuis lors, amenant avec lui de nombreuses tristesses et quelques joies. C'est, dit-on, la condition ordinaire des choses de ce monde; et, il faut l'avouer, nous n'en avons pas besoin d'autres preuves que l'expérience de tous les jours. Le mal a étendu partout sa lèpre contagieuse, et, sans se préoccuper des légitimes protestations des uns ou des gémissements des autres, il fait sentir à tous sa despotique tyrannie. Tacite imprimait au front de son siècle une tache indélébile lorsqu'il l'appelait la *corruption active et passive*; s'il était possible d'enchériser sur cette définition infamante, il faudrait réserver cette flétrissure

à ce que nous voyons. Triste, mais inévitable conséquence de l'abandon et du mépris de la loi chrétienne qui nous avait arrachés aux hontes de la dégradation païenne. C'est d'ailleurs un spectacle digne d'attirer l'attention de quiconque réfléchit que de voir le progrès rapide et incessant de toutes les idées les plus subversives, et, ce qui est plus grave, la mise en pratique de toutes ces théories insensées dont on eût rougi il y a dix ans. Mais, alors comme aujourd'hui, les sociétés ont besoin pour subsister, des principes immuables de la vérité et de la morale publique et privée; il faut donc choisir entre le retour aux saines traditions du passé ou se résoudre à périr dans les convulsions d'un empoisonnement volontaire. Le monde romain meurt et il rit, disait un ancien. Ce ricanement sinistre d'un peuple en démence ne frappe-t-il pas nos oreilles? Et lorsque aux cris de fête nous entendons répondre par des menaces de destruction et de mort, n'est-on pas en droit de se demander quel sort la Providence, fatiguée de nos insolents défis, nous laissera nous infliger à nous-mêmes?

Pendant que le mal inonde de ses sinistres clartés le monde et en particulier notre pauvre France, la religion, reléguée dans ses temples, y continue sa vie de foi et de prière. Son Christ, chassé du piédestal public où l'avaient élevé la reconnaissance, le respect et l'amour des peuples, reçoit dans son sanctuaire les hommages fidèles de ses vrais adorateurs, de ceux-là qui ne veulent à aucun prix fléchir le genou devant Baal. Au milieu de séductions de tout genre il faut une rare fermeté de caractère pour ne pas céder à l'entraînement général et pour vouer au mal une haine immortelle. Mais ceux-là qui ont le courage de la vertu et de la fidélité à Dieu, s'ils n'ont pas les bruyantes joies du dehors, s'ils sont souvent réduits à regarder en spectateurs impuissants les désordres de la rue, si leurs gémissements et leur impuissance sont l'objet de la dérision populaire, ils savent du moins que Dieu n'a pas abdiqué, qu'il aura son jour, son heure, qu'il jettera à un moment donné le grain de sable destiné à marquer la limite des exploits de Satan. Cette assu-

rance le console des tristesses du présent et lui donne le courage de se réjouir. Pour lui il y a encore des fêtes, des allégresses; et comme elles sont sans mélange de mal, d'ivresse et de remords il les accueille comme des présents du *Père de tout bien*. Il chante, et ses chants s'élèvent de son cœur comme des hymnes d'espérance et d'amour; il prie, et sa prière est une force; il parle, et sa parole est empreinte des grandes et nobles choses qui sont l'aliment quotidien de son âme. Les autres savent où trouver les plaisirs, lui sait où trouver le bonheur.

Ces pensées se pressaient dans nos âmes pendant que, réunis autour de l'Archange, nous chantions ses louanges si loin de la terre où s'agitent les joies mondaines. La paix régnait presque complète autour de nous, la piété avait amené aux pieds de saint Michel de très nombreux pèlerins, et...

Mais laissons à l'un de nos petits Apostoliques le privilège de raconter les détails de la journée. Nous livrons aux bienfaiteurs de nos œuvres son récit tel qu'il est sorti de sa plume, en demandant indulgence pour ses incorrections ou les écarts de sa jeune imagination :

« La veille au soir, après une pluie torrentielle, le vent se leva doucement pour chasser les nuages qui pouvaient encore effrayer le pèlerin; le soleil lui-même fit quelques efforts, et par ses derniers rayons voulut nous laisser espérer que le lendemain il serait avec nous pour la gloire de l'Archange.

» Il fut assez fidèle, et dès l'aube du jour, à sept heures, on pouvait apercevoir sur les remparts une troupe de petits anges habillés de blanc et précédés d'une bannière. C'étaient les enfants de la paroisse qui prenaient le chemin de la basilique aérienne pour y recevoir sous le regard de Saint Michel le sacrement de Confirmation. Déjà les Apostoliques et les Orphelins avaient pris place autour de l'autel, chantant les louanges de Jésus-Hostie :

Oh ! viens Jésus, ne tarde plus,  
Ma joie à moi,  
Tu le sais bien, Jésus, c'est toi.

» Puis le silence se fait : Jésus a entendu l'appel de ses enfants et il descend dans le cœur de tous... Un touchant dialogue s'engage alors entre un de ces anges terrestres et un chérubin du ciel :

D'un Dieu caché sur un autel modeste,  
Sais-tu l'amour?

.....  
Mais ce pain que j'adore et je mange  
L'as-tu goûté?...

» Il est huit heures, le prêtre a donné sa bénédiction : tous les enfants se rangent en demi-cercle et ils attendent... La porte s'ouvre et le Pontife apparaît; c'est la Confirmation... *Benedictus* : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*... A ces mots, la petite procession s'ébranle doucement et invite Sa Grandeur à la suivre dans le chœur de la basilique. Le Père commun de ce petit troupeau est à l'autel, et dans une courte allocution il retrace succinctement à tous ses enfants l'excellence du sacrement et les devoirs qu'il impose. « Êtes-vous prêts à souffrir toutes sortes d'affronts et de tourments pour le nom et pour l'amour de votre Dieu? — Oui, jusqu'à la mort. » — « Et vous, futurs apôtres du Christ, quelle sera votre devise? — Vivre pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ou mourir pour Jésus. » A la vue de cette petite armée et en présence de telles résolutions, comme les anges gardiens de ce saint temple durent se réjouir et que Saint Michel dut être fier de ses enfants! Le Pontife quitte son trône et se rend à l'autel : ces jeunes *conscrits* du Seigneur tombent à genoux, et le front haut, la tête droite, le regard assuré, ils sont armés chevaliers sous les yeux du prince de la milice céleste... *Magnificat*... c'est le cri qui s'échappe de tous ces jeunes cœurs, et qui descend annoncer à toute la ville que ses fils sont confirmés.

» Du haut de la plate-forme on pouvait déjà apercevoir sur la grève des flots de pèlerins se dirigeant vers la sainte Montagne et la saluant de loin.

» A dix heures, Sa Grandeur, escortée de la petite phalange apostolique et d'un clergé nombreux fit son entrée solennelle dans la basilique, et l'orgue, pressé sous les doigts agiles d'un artiste distingué, traduisit par ses sons harmonieux la joie et l'allégresse de tous les assistants. Grâce à l'initiative et au dévouement d'un directeur du grand séminaire, la beauté du

chant ne devait pas le céder à l'éclat de l'office pontifical. Vingt-cinq séminaristes étaient là, et ils exécutèrent tour à tour les plus beaux morceaux de leur répertoire.

» Mais toutes les joies d'ici-bas ne sauraient être parfaites, et un léger nuage vint obscurcir cette belle fête. La grande procession annoncée par le R. P. Supérieur dut être modifiée, et force fut à nos pèlerins de faire un petit acte de pénitence, la pluie nous rendit impossible le retour par le grand escalier abbatial. Toutefois nous pûmes à loisir admirer successivement toutes ces grandes salles de la Merveille; le Cloître, le Promenoir, les Montgomerries, la salle des Chevaliers entendirent tour à tour et répétèrent ce vieux cri de la France : *Saint Michel, à notre secours!* L'âme de ces preux et de ces moines dut être fière et leurs ossements tressaillir en entendant ce vieux refrain de leur foi et de leur amour.

» Enfin la crypte des Gros-Piliers à son tour est remplie, et tous, d'une commune voix, nous saluons Notre-Dame.

» *Ave, Maris stella*... Qu'il était beau de voir tous ces fils dévoués groupés autour de leur mère et chanter de tout leur cœur cette strophe si touchante : *Monstra te esse matrem!*... Vierge, montre-toi notre mère... Et comment Marie pourrait-elle ne pas écouter nos prières dans ces moments solennels, briser le lien des coupables, éclairer les aveugles, rejeter loin de nous les malheurs qui nous menacent et nous obtenir les plus grands biens?... On tombe à genoux, et celui qui préside parle seul au nom de tous... On prête l'oreille et on l'entend d'une voix pleine d'émotion consacrer la France à Marie et à Saint Michel... *Amen, amen*... répondent toutes les voix.

» Enfin le moment est venu de distribuer à cette multitude le pain de la parole. C'est un des missionnaires qui a été chargé de cette difficile mission. « Il s'excuse et regrette le silence de l'orateur qui pendant cinq ans nous avait habitués au charme de sa parole et à l'éloquence de ses discours. Il compte néanmoins moins sur la bienveillance de l'auditoire et d'une voix forte et assurée nous montre la Croix, triomphe de Jésus-Christ, triomphe du chrétien. C'est la Croix ou l'Homme-Dieu crucifié que Saint Michel défendit dans le Ciel contre Satan, et c'est encore ce Dieu-Homme, qu'il est appelé à faire triompher aujourd'hui dans sa personne, dans sa Croix et dans ses enfants. La Croix a vaincu tous les peuples et elle

» est devenue le signe de l'honneur et de la bravoure. Aujourd'hui sa vertu n'est pas moindre qu'autrefois, et Saint Michel la fera victorieuse de la rage et de la fureur de ses ennemis. »

» Après cette instruction on aime davantage la Croix et on a confiance; on se retire l'âme contente et rassasiée.

» C'était fini. . . Cependant une agréable surprise nous était réservée . . .

» Monseigneur monte à l'autel, et il fait signe qu'il veut parler. Un éclair de joie illumine tous les fronts et un grand silence se fait. Du fond de son âme émue, Sa Grandeur remercie les pèlerins et leur commente ces trois belles paroles : « Vous êtes notre joie, notre espérance, notre force. Nos yeux aiment à se reposer sur vous en ce moment et à contempler votre foi, votre piété. Petit troupeau, c'est à votre fidélité que le Seigneur a promis l'empire du monde; vous êtes le grain de sénevé qui grandit et deviendra un jour l'arbre de l'Évangile. Enfin, il nous est doux de pouvoir compter sur vous : toute notre force est en vos prières et en votre charité. Soyez donc bénis, et recevez nos félicitations. » Un léger murmure d'approbation et de contentement se manifesta aussitôt; on se sentait fier de son Évêque et on saluait en lui le Pontife de Saint Michel.

» Il était tard, et il fallut songer au retour : la foule descendit lentement, et comme les vagues qui se retirent deux fois le jour, après avoir baigné quelques instants le pied de la Montagne, pour revenir encore et plus pressées, ainsi les pèlerins se succèdent sur la grève et se retirent après avoir prié Saint Michel pour revenir encore et plus nombreux. Au Mont-Saint-Michel on ne dit jamais adieu, mais bien au revoir, car l'œil a toujours quelque chose à admirer et la piété quelque chose à demander, ne serait-ce que la protection de l'Archange au jour du combat. *Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour du redoutable jugement.*

» Belle et touchante fête, puissions-nous te revoir encore et saluer en toi l'aurore de jours heureux en répétant ce cri de la victoire : *Quis ut Deus!* »

#### FÊTE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES (2 août)

La basilique du Mont-Saint-Michel possède, par un indult de Pie IX, l'insigne faveur de la PORTIONCULE. Chaque année, un grand nombre de fidèles viennent profiter des indulgences si nombreuses obtenues par saint François d'Assise. Nous exhortons nos associés qui le peuvent à ne point négliger une si heureuse occasion de purifier complètement leur âme et de payer, par une peine légère, les dettes que nous contractons presque inévitablement envers la justice de Dieu.

Les indulgences de la Portioncule pourront être gagnées depuis le mardi 1<sup>er</sup> août, aux premières vêpres de la fête, jusqu'au soir du lendemain.

#### FÊTE DE SAINT MICHEL (29 septembre)

Dans la basilique, il y a TOUS LES JOURS, DU 1<sup>er</sup> JUILLET AU 16 OCTOBRE :

A 7 heures 1/2, messe de communion.

TOUS LES DIMANCHES ET JOURS DE FÊTE :

A 11 heures, messe des pèlerins.

A 1 heure 1/2, procession à la crypte du Mont-Tombe et salut solennel du T. S. Sacrement.

— La neuvaine préparatoire à la fête de Saint Michel commencera le jeudi 21 septembre. Il y aura chaque jour plusieurs messes, depuis 5 heures 1/2 jusqu'à 7 heures 1/2, et procession à 4 heures 1/2.

— Le jeudi 28, à 5 heures 1/2, premières vêpres solennelles, suivies de la procession aux flambeaux et du salut du T. S. Sacrement.

— Vendredi 29 septembre, à 7 h. 1/2, messe de communion; à 10 h. 1/2, grand'messe solennelle; à 1 h. 1/2, procession à la crypte du Mont-Tombe, suivie des vêpres solennelles.

— Sermon, puis Bénédiction et salut du T. S. Sacrement.



Nous invitons tous nos associés à faire la sainte communion le 29 septembre, jour de la fête, et à recommander au grand Archange les pressants besoins de l'Église et de la France.

## PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC

Par Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches

(Suite)

Voilà le fait, Messieurs. Est-il authentique, irrécusable? Jeanne l'affirme. Elle l'affirme à Vaucouleurs : « Ah! dit-elle, le sire de Baudricourt n'a cure ni de moi ni de mes paroles. Cependant il faut que je sois devant le roi avant la mi-carême, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux pour m'y rendre en personne; car personne au monde, ni roi, ni duc, ni fille du roi d'Écosse, ni aucun autre ne peut relever le royaume de France. Il n'y a de secours pour lui qu'en moi. » De bonne foi, Messieurs, d'où peut venir une pareille assurance à une enfant des champs, à une jeune fille de dix-sept ans, sinon de l'incontestable vérité du fait? Jeanne l'atteste pendant sa vie; elle l'atteste à la veille de sa mort, devant ses juges et ses bourreaux. « Je les ai vus, dit-elle en parlant de son Archange et de ses Saintes, je les ai vus des yeux de mon corps aussi bien que je vous vois (1). »

Et qu'avons-nous besoin de son attestation? Est-ce que l'histoire ne parle pas assez haut? Est-ce que les témoins ne sont pas assez nombreux, assez éloquents? Est-ce que vous ne parlez pas, ô murs de cette vaillante cité? Oui, parlez, bastions et tourelles; parlez, ô remparts qu'elle escalade avec tant de vigueur! Parlez, ô cités qu'elle a restituées au maître légitime! Parlez, ô basilique de Reims, qui l'avez vue conduisant le triomphe de

(1) Sur l'intervention miraculeuse de Saint Michel, voir : *Pièces et procès de Rouen*; *Mystère du siège d'Orléans* : M. Wallon, *Jeanne d'Arc* : M. F. Godefroy, *la Mission de Jeanne d'Arc*.

son roi! Mais pourquoi recourir au passé? Et vous aussi, petits-fils de ceux que Jeanne a délivrés, est-ce que vous ne parlez pas? Est-ce que pour nier ces apparitions célestes qui seules peuvent expliquer la mission et les succès de la Pucelle, il ne faudrait pas déchirer ce livre glorieux auquel chaque année, à pareil jour, vous ajoutez une page? Et vous, sages de la terre, qui ne croyez pas à Dieu, mais qui n'osez pas encore fouler aux pieds l'histoire, est-ce que vous ne voyez pas que, pour échapper à Dieu, il vous faut renier la logique, abjurer la raison elle-même?

Le fait existe, Messieurs; mais qu'est-ce que ce fait, sinon le surnaturel visible et palpable, sinon le ciel s'ouvrant, se faisant voir à Jeanne, et, par elle et par son héroïsme, parlant à la nation, s'affirmant aux yeux du présent et de l'avenir? Saint Michel, qu'est-ce donc, sinon le témoin de Dieu, le témoin du surnaturel, le héraut d'armes proférant le cri de l'adoration suprême : *Quis ut Deus?* Qui est puissant comme Dieu? Qui est maître de la victoire comme Dieu? Qui sait comme Dieu rendre la vigueur aux nations agonisantes? *Quis ut Deus?* Qui sait comme lui ressusciter les peuples, chasser l'étranger triomphant, humilier son orgueil et le refouler dans ses îles? *Quis ut Deus?* O Dieu de Gédéon, Dieu de David, Dieu des Machabées, Dieu des Chrétiens, Dieu des Francs, non, votre main n'est pas défaillante, votre bras n'est pas raccourci. Vous êtes toujours le Dieu de la force et le Dieu des prodiges, car c'est vous qui apparaissez par Saint Michel, qui parlez par vos saintes, qui armez Jeanne d'Arc pour la victoire : *A Domino factum est istud.*

Le ciel vient d'intimer ses ordres à l'enfant. Mais pour les accomplir, quelles armes lui met-il aux mains? C'est le propre de Dieu, Messieurs, de choisir la faiblesse pour faire éclater sa puissance et d'employer le néant pour détruire la grandeur. Ainsi agira-t-il à l'égard de Jeanne d'Arc. Celle qui doit remplir de son nom les fastes de la guerre a-t-elle fait son apprentissage? A-t-elle étudié la science des combats? Elle ne connaît que sa religion. A-t-elle eu pour maître un Turenne ou quelque autre général fameux? Encore une fois, elle ne sait ni A ni B. « Autre personne que sa mère ne lui apprit sa créance. » — A-t-elle été habituée de bonne heure à la vie des camps? Son enfance et sa jeunesse s'écoulaient au sein de la famille, dans le silence et

l'obscurité de la vie champêtre. Comment donc est-elle formée à la lutte formidable qu'elle doit soutenir un jour? Écoutez, Messieurs.

Dieu, quand il se mêle d'intervenir directement et en personne dans les affaires humaines, ne descend pas aux ressources et aux procédés humains. Il ne gagne pas les batailles à la façon des Turenne, des Condé ou des Napoléon. Il prend une enfant. Et savez-vous comment il la prépare? Par le travail et par la piété.

Le travail d'abord. A l'école de sa mère, elle apprend à coudre et à filer. C'est le fuseau qu'elle manie pendant ses premières années.

La piété ensuite. Ses voix lui recommandent d'être bonne et sage, d'aller souvent à l'église. Sous le toit paternel, elle est douce, obéissante et pieuse. A l'église, on la voit, durant de longues heures, au pied de l'image de Jésus, de la statue de Marie, les mains jointes, les yeux immobiles, dans l'attitude du recueillement et de l'amour. Elle a fait des sacrements son bonheur et sa vie. Voilà l'enfance de Jeanne à Domremy.

Mais je vous entends. « Il y a loin, dites-vous, du fuseau à l'épée. Le fuseau, c'est la faiblesse, et l'épée, c'est la force. Le fuseau, c'est la patience; l'épée, c'est l'ardeur, la fougue et l'impétuosité. Le fuseau, c'est la paix, et l'épée, c'est la guerre. La piété non plus, ajoutez-vous, ne fait pas les soldats. Elle peut faire la jeune fille innocente et pure, la femme vertueuse, les anges de la terre et les anges du ciel. Elle ne fait ni les guerriers ni les capitaines. »

Et cependant voilà l'armure que Dieu donne à Jeanne. Anglais superbes, dont les fiers bataillons foulent aux pieds le sol de la France, regardez! Voyez-vous, sur les bords de la Meuse, cette enfant au cœur pieux, dont la main tourne le rouet? Tremblez, tremblez à sa vue! Que le frisson de l'épouvante saisisse vos légions! Que la peur glace vos vaillants! Que la terreur immobilise vos phalanges! Cette enfant, c'est le salut de la France! C'est le foudre de guerre qui vous écrasera; c'est la libératrice! Et les nouveaux Goliath, au casque gigantesque, à la puissante cuirasse, aux armes invincibles jusque-là, regardent avec dédain. « Eh quoi, s'écrient-ils à l'envi, c'est là notre adversaire! Mais ce n'est qu'une enfant! Pour qui nous prend-elle donc, cette Pucelle qui ne connaît que le fuseau? Qu'elle vienne, et

nous la jetterons en pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre! *Dabo carnes tuas volatilibus cœli et bestiis terræ* (1)!»

Et vous aussi, Messieurs, si vous ne saviez le résultat, à la vue de cette enfant, vous aussi vous souririez de pitié. Pourquoi? Parce que vous mettez, comme les Anglais, votre confiance dans l'habileté des chefs, dans la multitude des soldats, dans la troupe admirable de vos cavaliers. *Hi in curribus et hi in equis* (2). Mais Jeanne répond comme David: « Vous venez à moi avec vos épées, avec vos boucliers et vos lances; moi je



JEANNE D'ARC

(Gravure extraite de *Jeanne d'Arc*, par H. Wallon. — Firmin-Didot, Paris).

vais à vous au nom du Seigneur des armées. Et je vous atteindrai, et j'abattrai vos têtes orgueilleuses. *Et auferam caput tuum a te* (3). Et je livrerai les cadavres de vos camps en proie aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, afin de donner à l'univers entier une grande leçon et de lui prouver que le Dieu de la France n'est pas mort! *Ut sciat omnis terra quia est Deus Israël* (4).»

Et en effet, Messieurs, Dieu, qui se joue des desseins des hommes et qui se plaît à les confondre, Dieu brisera les armes;

(1) *I Reg.*, XVII, 44.

(2) *Ps.* XIX, 8.

(3) *I Reg.* XVII, 46.

(4) *Ibid.*

il dissipera les légions victorieuses; il réduira en poussière toutes les ressources humaines. Et debout sur ces ruines il redira comme autrefois : « Laissez là tous vos préparatifs, et confessez que je suis le Seigneur votre maître. *Vacate et videte quoniam ego sum Deus* (1). » — Il prendra par la main l'enfant qui ne sait que pleurer et prier; il la mènera par les champs de bataille, renversant sur son chemin tous les obstacles, semant sous ses pas la victoire, l'élevant jusqu'aux sommets du triomphe; puis, quand il l'aura portée sur ces sommets, s'adressant au monde et à l'histoire, il s'écriera : « Venez maintenant et contemplez l'œuvre du Seigneur. Admirez les prodiges qu'il fait éclater à nos yeux. *Venite et videte opera Domini quæ posuit prodigia super terram* (2). » Les armes étaient impuissantes, disiez-vous! Le fuseau est à sa place dans la pauvre chaumière; la piété est bonne à l'église! Mais que peuvent de tels moyens en face d'un ennemi disposant de forces formidables? — Ils ne peuvent rien, c'est vrai, et cependant ils triompheront. Ils ont triomphé! Donc l'œuvre n'est pas de l'homme, donc elle est de Dieu : *A Domino factum est istud*.

Et maintenant, ô enfant, ô bergère de Domremy, réponds à l'appel de tes voix! Préparée par le travail et par la piété, va, va sans crainte. Surnaturelle dans sa préparation, ta mission ne sera pas moins surnaturelle dans son accomplissement.

## II

Le surnaturel ne s'impose pas, Messieurs, il se prouve. Y croire, ce n'est pas faire acte de faiblesse, d'ignorance et de crédulité. C'est faire acte de volonté libre, de bon sens et de raison.

Mais quels sont les arguments par lesquels il se démontre? Dans l'ordre intellectuel, c'est *la prophétie*; dans l'ordre physique, c'est *le miracle*; dans l'ordre moral, c'est *la sainteté*. Et voilà précisément les trois arguments irrésistibles que je viens invoquer devant vous pour établir jusqu'à l'évidence le caractère surnaturel de la mission de Jeanne d'Arc étudiée dans son accomplissement.

(1) Ps. XLV, 11.

(2) Ps. XLV, 9.

Qu'est-ce que le prophète, Messieurs? C'est celui dont l'esprit s'élève au-dessus des horizons humains pour entrer dans les secrets mêmes de Dieu; celui dont le regard, éclairé par la lumière d'en haut lit à travers le voile de l'avenir et découvre des événements inaccessibles à l'homme. La prophétie, en un mot, c'est l'annonce précise et certaine d'un fait à venir, qui ne peut être naturellement connu dans le présent (1).

Et maintenant Jeanne d'Arca-t-elle été voyante? A-t-elle fait des prophéties?

Messieurs, cette jeune fille, qui n'a jamais étudié l'histoire, écrit d'elle-même et avant les faits sa propre histoire. Elle l'écrivit en quelque sorte page pour page, trait pour trait. Écoutez plutôt.

Quelle est la mission dont elle est investie? Elle la dit à Vaucouleurs, quand, conduite chez Baudricourt, elle répondit avec fermeté « qu'elle venait vers lui de la part de son Seigneur pour qu'il mandât au Dauphin de se bien maintenir et qu'il n'assignât point de bataille à ses ennemis, parce que son Seigneur lui donnerait secours dans la mi-carême. »

Un peu plus tard, à Chinon, elle révèle au Dauphin la même mission. « Gentil Dauphin, j'ai nom Jehanne la pucelle; le Roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et vous serez le lieutenant du Roi des cieux, qui est roi de France. » Le roi fut-il en effet sacré? Fut-il couronné à Reims?

Lit-elle dans l'avenir? Un homme d'armes jure devant elle le nom de Dieu. « Hélas! dit-elle, tu le renies et tu es si près de ta mort! » Un instant après cet homme se noie.

Que trouvera-t-elle à Poitiers? L'épreuve ou le succès? « En nom Dieu, je sais bien que j'aurai beaucoup à faire à Poitiers, où on me mène. Mais Messire me aidera. » Eut-elle à subir un examen minutieux et délicat? Dieu lui vint-il en aide?

Que doit-elle faire à Orléans? « Messire m'a envoyée pour délivrer votre ville. » L'a-t-elle délivrée? — Mais quand, quel jour, dans quelles conditions? « Vous avez été à votre conseil, dit Jeanne aux chefs de l'armée, et moi j'ai été au mien, et croyez bien que le conseil de Messire s'accomplira, et que le vôtre sera mis à néant. Par mon Martin, demain, demain, je

(1) S. Thom., *Questiones disputatæ, de Veritate*, q. XII, de *Prophetia*.

prendrai cette place, et je retournerai dans la ville par-dessus les ponts. » Le lendemain, la place était-elle prise? Jeanne rentrait-elle par-dessus les ponts?

Mais qu'advient-il pour elle dans cette lutte acharnée? « Levez-vous demain de grand matin, dit-elle à son aumônier le soir du 6 mai; tenez-vous toujours auprès de moi; car demain, demain j'aurai beaucoup à faire et plus que je n'aie jamais eu. Demain le sang coulera de mon corps au-dessus du sein. » Eut-elle beaucoup à faire? Vit-elle son sang couler comme elle l'avait prédit?

Cependant le courage des assaillants faiblit. Dunois va faire sonner la retraite; Jeanne se met en prière et s'écrie aussitôt: « En nom Dieu, vous entrez brief dedans: n'ayez doute. Retournez de par Dieu à l'assaut de rechef; car, sans nulle faute, les Anglais n'auront plus nulle force d'eulx défendre, et seront prinses leurs tourelles et leurs boulevards. » Les tourelles furent-elles prises, les boulevards emportés?

Avant la bataille de Patay, les généraux s'inquiètent. « Avez-vous de bons éperons? » leur demande la Pucelle. « Que dites-vous? répondent-ils; s'agira-t-il de tourner le dos à l'ennemi? » « Non, dit-elle; mais les Anglais seront vaincus, et des éperons seront nécessaires pour les poursuivre. » Cependant les chefs hésitent toujours; elle veut qu'on attaque. « En nom Dieu, s'écrie-t-elle, il faut combattre ces Anglais; fussent-ils pendus aux nues, nous les aurons. Dieu nous les envoie pour que nous les punissions. Mon conseil m'a dit qu'ils sont tous en notre pouvoir et que le gentil roi aura aujourd'hui la plus grande victoire qu'il ait remportée. » La victoire en effet ne fut-elle pas splendide et glorieuse entre toutes?

A Troyes, l'armée n'a plus de pain. L'artillerie fait défaut. On décide en conseil qu'il faut se replier sur la Loire. « Noble Dauphin, dit Jeanne au milieu de l'assemblée, ordonnez de rassembler vos gens et d'assiéger la ville. A quoi bon ces éternels conseils? En nom de Dieu, avant qu'il soit trois jours, par amour ou par force, je vous ferai entrer dans la cité de Troyes. » « Jeanne, si l'on était certain de l'avoir dans six jours, on attendrait bien, » réplique Regnault de Chartres. « Six! reprend Jeanne, vous y entrez demain. » Le lendemain, l'armée était-elle dans Troyes?

Combien durera sa mission? « Je ne durerais guère qu'un an,

ne cesse-t-elle de répéter au duc d'Alençon; c'est pourquoi veillez à bien employer cette année. » Sa mission a-t-elle duré davantage?

A Compiègne, dans une réunion d'enfants, elle s'écrie tristement: « Mes enfants et chers amis, je vous signifie que l'on m'a vendue et trahie, et que brief sera livrée à mort. » A-t-elle été vendue et livrée à mort?

Que deviendra la France après sa mort? « Je sais bien que ces Anglais me feront mourir, croyant après ma mort gagner le royaume de France; mais quand ils seraient cent mille *godons*, plus qu'ils ne sont à présent, ils n'auront pas le royaume. » — Le royaume ne leur a-t-il pas échappé?

Mais quand la France reprendra-t-elle définitivement possession d'elle-même? « Avant sept ans, les Anglais perdront un plus grand gage qu'ils n'ont fait à Orléans. Ils perdront tout en France... Les Anglais auront en France plus grande perte qu'ils n'ont eue onques, et ce par grande victoire que Dieu enverra aux Français. » — Comment le savez-vous? demandent les juges. — « Je le sais bien par une révélation qui m'a été faite et que cela arrivera avant sept ans; et je suis bien marrie que ce soit si tard... Je sais cela par révélation, aussi clairement que vous êtes devant moi en ce moment. » Sept ans après en effet, en 1436, Paris ne tombait-il pas aux mains de Charles VII (1)?

Voilà les prophéties, Messieurs. Sont-elles authentiques? Tous les historiens de Jeanne l'attestent, appuyés sur les témoignages les plus irrécusables. Que dis-je? Ces vaillants généraux, témoins de sa vie et compagnons de ses triomphes, l'attestent eux-mêmes; et cette parole de soldat n'est-elle pas la sincérité, la loyauté même? De plus, est-ce que les faits, les faits prodigieux que les prophéties annoncent, pourraient s'expliquer sans elles? Comment! en face du danger, les capitaines hésitent, les soldats reculent, la retraite sonne; et vous croyez qu'en un clin d'œil l'ardeur va se ranimer, les soldats se retourner, l'assaut se livrer terrible, gigantesque, irrésistible, si les esprits ne comptent sur le succès que la Pucelle prédit avec tant d'assurance! Voilà comment les victoires elles-mêmes déposent en faveur de la prophétie.

S'agit-il de faits que Jeanne peut prévoir humainement? Mais

(1) Voir, pour les prophéties, les *Pièces du procès de Rouen*.

quoi? C'est à l'heure même où la confiance est partout évanouie, à l'heure où l'on croit tout perdu; quand de toutes parts les vaillants chancellent, se demandant si la France n'est pas finie; quand, dans toutes les classes, règne un morne et immense désespoir, c'est à cette heure suprême qu'une jeune fille sans nom, sans lettres, sans prestige, se lève tout à coup et prophétise, avec des accents d'une incroyable fermeté, que la France sortira de ses défaites, qu'Orléans lui sera rendu, que l'Anglais épouvanté reculera sans cesse, que le roi sera sacré dans Reims, et qu'après un nombre restreint d'années, qu'elle détermine, la France redeviendra maîtresse d'elle-même! Messieurs, quand un enfant tient un pareil langage au milieu des ruines de la patrie, quand seule elle élève la voix au milieu du silence universel, quand elle prédit de la sorte avec une assurance que rien ne déconcerte la résurrection des villes, du monarque et du pays, disons, sans crainte de nous tromper, que cette enfant est inspirée du ciel; disons que le surnaturel est là; saluons dans cette enfant une vraie voyante, et répétons de concert avec l'Écriture : *A Domino factum est istud* (1).

Si la prophétie est la parole de Dieu, le miracle est son fait, puisqu'il est une dérogation aux lois de la nature dont Dieu seul est l'auteur.

Initiée aux secrets de Dieu, Jeanne d'Arc sera-t-elle de même associée à sa puissance? Un des plus graves historiens de la Pucelle a signalé dans sa vie quelques faits principaux auxquels on ne peut, dit-il, refuser la qualification de miracles (2).

Il s'agit de ravitailler Orléans, de faire entrer dans ses murs bloqués et affamés un convoi de munitions et de vivres. Mais les bateaux qui portent le secours ne peuvent avancer : le vent leur est contraire; il souffle avec fureur et les Anglais sont là. On va rebrousser chemin quand survient la Pucelle : « Attendez un petit, » s'écrie-t-elle. Elle se recueille un instant, puis se redressant : « En nom Dieu, que tout entre en ville! » Et tout à coup, les vents deviennent propices, ils enlèvent les voiles, et le convoi est sauvé. Quelle est celle-ci, Messieurs, dont on peut

(1) Nous trouvons dans les prophéties de Jeanne d'Arc les caractères indiqués par saint Thomas : *Questiones disputatae, de Veritate*, q. XII, de *Prophetia*.

(2) M. F. Godefroy, *la Mission de Jeanne d'Arc*.

dire, comme du Maître lui-même, qu'elle commande à la tempête et que les vents lui obéissent!

La flottille vient d'échapper aux éléments. Mais il lui faut passer sous le feu des canons ennemis. Du haut des tourelles, les canons ne cessent de viser les bateaux; ils tirent pendant deux ou trois heures. Pas un bateau n'est atteint, pas un homme effleuré. — L'ennemi serait-il à ce point malhabile, ou bien Jeanne aurait-elle le privilège de faire prendre aux boulets des routes qu'ils ne connaissent pas?

Mais un second convoi devient nécessaire. Jeanne lui a tracé son chemin par la Beauce, c'est-à-dire qu'il devra passer au milieu des bastilles, des boulevards et de l'artillerie des Anglais. « En nom Dieu, dit-elle, il n'y aura ni un coup fêtu, ni une goutte de sang versé. » Et le convoi passe en effet; et pas un Anglais ne se montre, pas un coup n'est tiré, il ne coule pas une goutte de sang.

Jeanne a-t-elle donc le pouvoir de clouer l'ennemi sur place, d'endormir ses bataillons ou de rendre ses propres soldats invisibles!

D'ailleurs la délivrance d'Orléans n'est-elle pas elle-même un éclatant prodige? D'un autre côté, sans doute, une ville au courage héroïque, à la fidélité indomptable, mais assiégée depuis huit mois, en proie à la faim, resserrée dans un cercle de fer et de feu; de l'autre, un ennemi intraitable, enivré de ses longs et continuels succès, solidement abrité derrière les remparts de la France, des généraux qui semblent enchaîner la victoire à leur drapeau, des chefs à l'expérience consommée, des munitions en abondance, une artillerie redoutable; que deviendra cette cité, le cœur même de la France? Comment échapper à la ruine qui la menace? Voici qu'apparaît le secours de Dieu. Son envoyée, c'est une enfant. Les chefs qui l'accompagnent se défient d'elle; ils sont d'ailleurs divisés, indécis. Leur but c'est de lasser l'ennemi. Jeanne, au contraire, veut l'attaquer de front. Elle vient au nom du Tout-Puissant qui aime la France; elle relève tous les courages, elle enflamme tous les cœurs, elle allume, elle fait éclater un véritable incendie, incendie d'enthousiasme et d'espoir. — En deux jours, l'œuvre impossible va s'accomplir. Du premier coup, elle emporte Saint-Loup, ralliant autour de son étendard ses soldats déconcertés. Du second, elle

monte à l'assaut des Augustins. Tout cède à son irrésistible élan. Les deux rives de la Loire sont libres. Les Anglais, avec l'élite de leurs troupes, sont refoulés dans les tourelles. C'est leur dernier, mais formidable abri. Jeanne sans hésiter s'y précipite, entraînant après elle ses troupes qu'anime une invincible ardeur. Elle est blessée; l'Anglais pousse un cri de triomphe; mais elle, plus forte que la douleur, tombe à genoux, jette au ciel sa supplication, retourne à l'assaut, et à la vue de sa bannière qui touche le rempart : « Dedans, enfants, s'écrie-t-elle, dedans ! tout est vôtre et y entrez. » La bastille des Tourelles était vaincue. Orléans était sauvé.

Comment expliquer ce triomphe soudain, inespéré? Messieurs, laissez-moi vous le demander. S'abusait-elle, cette multitude, se pressant sur les pas de sa libératrice et l'escortant jusques dans cette basilique, pour faire vibrer ses voûtes du chant de la reconnaissance, ce *Te Deum* immortel qui reporte à Dieu l'honneur de la victoire? S'abusait-il, l'Anglais, quand il confessait que, dans cette lutte sanglante, il avait eu affaire à Dieu lui-même? S'abusait-elle, Jeanne d'Arc, quand, dans le sentiment de sa faiblesse et de sa confiance, elle répondait : « Les gens d'armes batailleront; Dieu donnera la victoire : rien n'est impossible à la puissance de Dieu? » Messieurs, et nous aussi, ne pouvons-nous pas, avec le peuple, avec l'Anglais, avec Jeanne, avec l'histoire, avec la raison, répéter ici, répéter en chœur la parole qu'écrivait Gerson expirant : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris?*

(A suivre.)

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

FÊTE DE SAINT-MICHEL (29 septembre)

(Indulgence plénière pour tous les associés aux conditions ordinaires)

### MÉDITATION

Mon Dieu, vous nous obligez vous-même à honorer S. Michel plus particulièrement que les autres anges, par le soin que vous avez eu de nous parler de lui dans vos Écritures et par la dépen-

dance et les autres rapports que vous avez mis entre lui et votre Église. Vous voulez que nous l'honorions comme un *grand prince* et comme le *défenseur de votre peuple*, puisque vous l'appellez vous-même ainsi par vos prophéties.

Il a toujours combattu pour votre Église, même dans le commencement du monde, et lorsqu'elle n'était encore composée que de ce peuple tout spirituel et tout angélique, qui est l'ainé entre toutes vos créatures, il l'a soutenue contre la séduction et la révolte des anges apostats en dissipant les impressions malignes de leur orgueil, par le zèle de la grandeur de la majesté de Dieu marqué dans son nom *Michaël* (*Quis ut Deus!*). Il a combattu pour votre Église lorsqu'elle était encore cachée sous les ombres et les figures de la loi.

Il a combattu pour l'Église chrétienne dans les persécutions des premiers siècles contre la tentation de l'idolâtrie et contre toute la rage de l'enfer et de ses ministres.

Et c'est lui aussi qui dans la fin des siècles soutiendra les fidèles contre les derniers des ennemis de Jésus-Christ et de son épouse, et qui l'aidera à triompher pour jamais du diable et de l'enfer.

Pour tout et en tout temps, ce grand zéléteur de votre gloire, ô mon Dieu, s'élève contre l'orgueil des créatures intelligentes et vous lui avez fait cette grâce entre tous les ministres de vos volontés de détruire toutes les hauteurs qui ont voulu s'élever contre votre science et s'attribuer la gloire de ce qui vous appartient uniquement en leur opposant et leur imprimant cette grande vérité qu'il porte dans son nom et qui est comme sa devise : *Qui est-ce qui est semblable à Dieu?*

Mais, mon Dieu, nous avons besoin plus que jamais que ce chef de votre milice céleste s'arme de votre puissance pour secourir votre Église où l'on ne voit que trop dominer l'orgueil des hommes charnels par l'ambition, par la vanité, par toutes les autres branches de ce malheureux tronc dont les racines descendent jusqu'aux enfers, et il semble que l'amour-propre et l'orgueil chassés du ciel avec les anges prévaricateurs par le

ministère de votre Archange soient venus chercher un asile dans votre Église où souvent ils séduisent ceux qui en sont les anges visibles et qui devraient, à l'imitation de Saint Michel être les exterminateurs de l'orgueil et de l'amour-propre par un zèle humble et courageux, comme ils le sont par leur charge et leur ministère.

Digne chef des esprits célestes, ministre du Dieu vivant, défenseur de son peuple, protecteur de l'Église chrétienne, prince établi pour veiller sur le salut des élus, secourez-nous. Éclairez par la lumière de Dieu dont vous êtes rempli les premiers ministres et pasteurs de l'Église, pour leur faire découvrir toutes les profondeurs de Satan par lesquelles il s'efforce de renverser les fondements de l'Église. Armez-vous de votre zèle contre tout l'orgueil et tout l'amour-propre qui y font de si grands ravages, par les erreurs, le relâchement, le luxe, l'ambition, l'avarice et tous les autres vices et désordres qui en sont dérivés. Combattez pour l'épouse de Jésus-Christ, contre le dragon qui cherche à la dévorer. Défendez la vérité, comme vous l'avez fait contre les premiers déserteurs de la vérité qui l'ont abandonnée. Conservez la paix et l'unité de l'Église de la terre, comme vous les avez conservées dans l'Église du ciel en précipitant dans l'abîme les auteurs du premier schisme et de la première révolte.

Mais daignez aussi, saint Archange, combattre en moi le même monstre de l'orgueil et ce démon de l'amour-propre qui fait dans mon cœur de si grands ravages ; ce cœur qui, par le baptême, avait été fait un temple, une église, un ciel, dont l'humilité et la charité devaient faire le principal ornement. Soyez le zéléteur de la beauté de ce temple, le protecteur de cette petite église, l'exterminateur de tout ce qui profane la sainteté de ce ciel.

Enfin daignez, ange de Dieu, secourir cet État et ces peuples qui sont sous votre protection. Vous en connaissez la misère et les besoins. Vous voyez les fléaux dont ils sont depuis si longtemps affligés. Ils en connaissent la justice. L'orgueil,

l'ambition, le luxe et les injustices des riches, les débauches et les dérèglements des autres, les vices de tous les états, l'oubli de Dieu, le mépris de ses vérités, la profanation de ses sacrements et la négligence de son vrai culte l'ont justement irrité contre nous. Obtenez-nous la grâce de retourner à lui par un vrai zèle de sa gloire et de ses intérêts, de chercher véritablement son royaume et sa justice, chacun ses obligations et les devoirs de sa condition, afin que Dieu daigne retirer sa main qui est appesantie sur nous, bannir la guerre et les autres fléaux qui désolent les villes et la campagne, rétablir la paix dans l'Église et dans l'État, répandre de nouveau sa bénédiction sur les biens nécessaires à la vie et réunir tous les cœurs dans le désir de travailler à leur salut, de glorifier Dieu sur la terre pour mériter de le louer avec vous dans le ciel durant toute l'éternité.

(Extrait d'un livre d'Heures édité en 1667).

## FAVEURS OBTENUES

### *par l'intercession de Saint Michel*

**X.** — Mon R. Père, la modeste offrande que je vous envoie est destinée à l'autel du Sacré-Cœur.

J'ai obtenu en promettant cette légère offrande une grâce particulière, c'est donc avec joie que je m'acquitte de ma promesse. B. G.

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, une abonnée de Cancale, remplie de confiance envers Saint Michel, vous envoie cette minime offrande pour vos Apostoliques en reconnaissance d'une guérison obtenue par l'intercession de ce puissant Protecteur, vous priant de vouloir bien l'insérer dans vos intéressantes *Annales*, recommandant ma famille entière aux prières de ses pieux abonnés. X.

**Nord.** — Mon R. Père, je vous ai dernièrement demandé une messe et une neuvaine de prières afin d'obtenir, par l'intercession de Saint Michel, le succès des examens d'un jeune élève.

Vos prières ont été exaucées ; veuillez le publier, je vous prie, dans votre

premier numéro, car c'est une dette de reconnaissance que l'on a promis d'acquitter.

Veillez aussi dire une messe en action de grâces et pour obtenir la continuation de la protection du glorieux Archange. M. P.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint 5 fr., offrande d'une mère qui avait promis d'offrir cette petite somme à Saint Michel si son fils était reçu dans un examen de bachelier.

Cette mère aimerait bien que cet argent fût employé pour une messe d'action de grâces. H. DES M.

Mon R. Père, j'ai promis à Saint Michel une offrande si j'obtenais la conversion d'une personne très malade et qui se trouvait dans des dispositions antireligieuses.

J'ai obtenu la conversion si désirée, aussi je me fais un devoir et un plaisir de vous envoyer un mandat-poste de 30 fr. A. G.

**Lot-et-Garonne.** — Mon R. Père, je vous adresse la dernière liste des Associés qui clôture l'année 1881.

Je joins à cette liste un mandat-poste de 35 fr., dont 15 fr. reçus des Associés et 20 fr. destinés à l'École apostolique, pour action de grâces d'une faveur obtenue par l'intercession de Saint Michel, avec prière de faire insérer dans les *Annales*. M. J.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, il y a six mois environ, je vous exprimais le regret de ne pouvoir, selon ma promesse, aller moi-même avec mon fils remercier Notre-Dame-des-Anges et Saint Michel de la protection que vos chers Apostoliques nous avaient obtenue et pour compenser ce retard autant qu'il était en moi, je vous envoyais 20 fr.

Aujourd'hui même état, ayant toujours besoin de secours pour mon fils qui est en voyage et qui a obtenu une place que je n'aurais pas osé espérer si promptement, je renouvelle mon offrande.

J'espère que vous voudrez bien continuer de faire prier pour nous vos chers enfants. V<sup>o</sup> A. L.

**Seine-et-Oise.** — Mon R. Père, je vous serais fort reconnaissant, si vous vouliez bien faire recommander dans vos intéressantes *Annales*, un mariage chrétien. J. DE T.

**Maine-et-Loire.** — Mon R. Père, je viens avec bonheur m'acquitter de la promesse que j'avais faite au bon Saint Michel, de placer dans sa chapelle un ex-voto de reconnaissance s'il m'accordait la grâce que je lui demandais; cette grâce, je l'ai obtenue, aussi je vous prie, mon R. Père, de vouloir bien faire cet ex-voto.

Je remercie Saint Michel de la faveur qu'il m'a accordée, et le prie de ne pas m'abandonner, ainsi que ma famille.

Ci-joint vingt francs en timbres-poste. F. P. F.

**Hautes-Pyrénées.** — Mon très R. Père, une petite fille, consacrée à Saint Michel, vient d'être sérieusement malade. Dans notre douloureuse anxiété, nous l'avons tout spécialement recommandée au saint Archange, qui nous a obtenu sa guérison.

Veillez publier cette faveur dans les *Annales* et faire brûler, en actions de grâces, une neuvaine de lampes à l'autel de notre glorieux protecteur. H. B.

**Indre-et-Loire.** — Mon R. Père, grâce à l'intervention de Notre-Dame-des-Anges et du bon Archange Saint Michel, j'ai obtenu de Dieu le succès d'une affaire temporelle. Permettez-moi d'en témoigner ma reconnaissance par l'envoi d'un don de dix francs, c'est bien modeste, mais au moins, vos chers Apostoliques, aux prières desquels je me recommande de nouveau, ainsi que toute ma famille et nos chers défunts, trouveront dans cette offrande une preuve qu'ils ne sont point oubliés.

Qu'ils veuillent bien aussi prier pour nos chers pères et la conservation de notre collège. B.

**X...** — Mon R. Père, je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance que je dois à notre grand Saint Michel pour une faveur temporelle bien conséquente et à laquelle j'avais intéressé la Sainte Vierge, Saint Joseph, Saint Michel et les âmes du purgatoire.

Ayant été exaucée au moment où j'y comptais le moins, tout en espérant toujours, je vous prie de remercier avec moi mes bons protecteurs et je vous envoie ci-joint un mandat de quinze francs que vous emploierez comme vous jugerez à propos en l'honneur de Saint Michel.

**Morbihan.** — Mon R. Père, j'avais promis au grand Archange Saint Michel de faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire si j'étais reçue à mes examens, grâce à son intercession; il m'a exaucée, aussi je vous envoie la modique somme de cinq francs, vous priant de faire inscrire cela dans les *Annales*. L. R.

**États-Unis.** — Mon R. Père, je viens accomplir une promesse que j'ai faite à Saint Michel, en vous priant de faire insérer dans vos *Annales* une grâce temporelle que le glorieux Archange a accordée à un de mes parents après une neuvaine faite à cette intention. P. H.

**Orne.** — Reconnaissance pour une grâce obtenue. M. H.

**Loire-Inférieure.** — Mon R. Père, à la veille de passer mon examen supérieur, j'ai invoqué tout particulièrement le grand Saint Michel et j'ai promis de reconnaître sa généreuse intervention si le succès répondait à mes efforts.

Grâce à lui, j'ai réussi et je veux lui témoigner toute ma reconnaissance, en vous priant de faire brûler une lampe en son honneur. Inclus un mandat-poste de dix francs. M. B.



Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un bon de poste de dix francs pour remercier Saint Michel de nous avoir sauvé d'un danger.  
H. L.

Mon R. Père, dans un jour de crainte je promis d'envoyer pour les Apostoliques la somme de dix francs si Saint Michel m'accordait une grâce.

J'ai obtenu ce que je demandais et je viens maintenant accomplir ma promesse.  
Du K.

**Orne.** — Mon R. Père, je vous envoie ci-inclus dix francs en timbres-poste.

Vous voudrez bien prélever sur cette petite somme les honoraires d'une messe que vous voudrez bien faire dire, ou dire, à l'autel de Saint Michel pour le remercier d'une guérison obtenue par son intercession.

Le surplus de cette somme est pour vos chers Apostoliques dont je réclame les prières pour ma famille et pour la conversion d'une personne qui m'est bien chère.  
A.

**Nord.** — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel une lampe et une messe d'action de grâces pour la guérison de deux personnes de ma famille, dont l'une surtout était en très grand danger.

J'ai été exaucé et je vous prie de faire insérer dans vos *Annales* les bontés de Saint Michel.

Veuillez faire brûler pendant neuf jours une lampe devant Saint Michel et faire célébrer une messe en l'honneur de Notre-Dame-des-Anges, Saint Michel et saint Joseph pour l'âme la plus abandonnée du purgatoire, en reconnaissance et pour d'autres grâces que je sollicite de ce grand Archange.  
B. D.

Mon R. Père, seriez-vous assez bon pour faire inscrire dans les *Annales* une action de grâces pour un examen de baccalauréat heureusement passé, après avoir demandé des prières à Saint Michel, et promis de la faire insérer, s'il daignait nous exaucer ?

Ci-inclus en timbres-poste la petite offrande de 5 francs.

V. T.

**Maine-et-Loire.** — Mon R. Père, ayant un beau-frère très malade et ne voulant pas voir un prêtre à son chevet, je pris le parti de m'adresser à Saint Michel et je l'ai prié de vouloir bien chasser le démon qui le tenait ainsi sous sa puissance, lui promettant de faire brûler une lampe pendant neuf jours à son autel du Mont-Saint-Michel si mon beau-frère venait à demander un prêtre et à se confesser, ce qui est arrivé à la grande joie de toute la famille, aussi j'en remercie Dieu et viens m'acquitter de ma dette envers Saint Michel, que je remercie du fond de mon cœur. Ainsi donc, mon R. Père, je vous envoie 2 fr. en vous priant de vouloir bien allumer cette lampe au reçu de cette lettre.  
M.

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — L'Avenir. — École apostolique. — L'année archangélique : apparition de Saint Michel à saint Aubert. — Panegyrique de Jeanne d'Arc (*suite*) (*gravure*). — Saint Michel dans les arts (*suite*). — Une retraite au Mont-Saint-Michel (poésie). — Le culte de Saint Michel en France : diocèse de Nancy (*fin*). — Faveurs obtenues. — Bibliographie.

### L'AVENIR

Ce fut merveille, à l'origine, de voir s'élever sur un rocher sauvage, *en péril de mer*, malgré les difficultés et les obstacles de tout genre, la première église dont nous croyons posséder encore les vestiges. Quelqu'un a dit que c'était l'entreprise d'un fou ou d'un saint : nous croyons au saint, parce que son œuvre porte les caractères d'une impulsion divine. Saint Aubert eut-il, dans une claire vision de l'avenir, la révélation de la gloire réservée à ce rocher sur lequel il venait de planter la croix ? Nous l'ignorons. Mais les prévisions naturelles eussent été impuissantes à découvrir les desseins de Dieu sur ce coin ignoré de la terre de France ; et, bien que l'apparition et les ordres de l'Archange fussent pour le Mont-Saint-Michel un gage de prospérité, il y avait loin, très loin, de la petite chapelle de 710, pouvant contenir une centaine de personnes ; de la petite collégiale de l'évêque d'Avranches à la superbe basilique d'Hildebert

et du cardinal d'Estouteville et à la glorieuse lignée des Bénédictins de Robert de Torigny, de Raoul de Villedieu et de Pierre le Roy. Ajoutons que ce développement providentiel ne s'opéra qu'au milieu des catastrophes les plus violentes et des événements les plus inouis. On eût dit que le Mont-Saint-Michel s'agrandissait des ruines qui s'amoncelaient autour de lui. Mais ne fallait-il pas que la volonté de Dieu s'accomplît, que le sanctuaire du Protecteur officiel de la France fût de plus en plus digne des grandes choses que l'Archange opérait pour sa pupille et comme la récompense de sa puissante et victorieuse intervention? Ne fallait-il pas que ce sanctuaire fût vierge des souillures de l'ennemi et réservé aux supplications de la seule France catholique?

Alors la forteresse s'élève par les ordres de Jourdain, Richard Toustain et Pierre le Roy; elle entoure la basilique d'une ceinture de remparts, de créneaux, de tours formidables. Pendant qu'au dehors tout est guerres, bouleversements, trahisons, au sanctuaire de Saint Michel la prière subsiste ardente et ininterrompue, les pèlerins affluent et attirent sur lui des grâces toujours nouvelles, de sorte que la France en détresse semble ne pouvoir confier qu'à lui son drapeau à garder, son honneur à défendre, son Dieu à implorer. C'est à ce moment qu'on prie au Mont-Saint-Michel l'Archange qui, dans les champs de Domremy, suscite et pousse à la victoire la vierge libératrice, Jeanne d'Arc.

C'est à ce moment aussi que le chœur roman tombe et fait place à l'abside merveilleuse qui élève vers le ciel comme une couronne de gloire la richesse de ses contreforts, de ses galeries, objet de l'admiration universelle. Saint Michel a sauvé la France; son temple a atteint le degré suprême de sa beauté et l'apogée de sa gloire.

Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout? Si nous en croyons la prophétie de Richard Toustain, la grandeur de la France était attachée à la fidélité des princes au culte de l'Ange gardien de notre pays. Et voici qu'en effet, les yeux se détournent du Sanctuaire vénéré; la prière n'invoque plus la protection de

l'Archange; il est délaissé, il délaisse. Ne croirait-on pas qu'il abandonne même son temple officiel. Ce temple est devenu une prison; ses richesses architecturales tombent sous d'ignobles marteaux, ou disparaissent sous de plus honteuses constructions. Le blasphème a remplacé la prière, les cachots remplissent le monastère, les travaux forcés sont installés dans la basilique et la France nage dans le sang.

Il y a donc comme un lien mystérieux et providentiel entre l'œuvre matérielle et monumentale de notre montagne, et la réelle influence de Saint Michel sur nos destinées.

L'avenir démentirait-il le passé???

Il y a déjà, ce semble, une coïncidence étrange dans ce qui se passe sous nos yeux. Pendant soixante et dix années, le Mont-Saint-Michel resta transformé, comme tant d'autres célèbres abbayes, en une monstrueuse habitation du crime. Tout à coup, en 1863, pour une raison qu'on peut appeler légère, la prison est évacuée et la basilique rendue au culte. Les portes sont à peine ouvertes, que de nombreux pèlerins s'y précipitent. Dix ans après, c'est une foule immense qui, le chapelet à la main, gravit les degrés de la sainte Montagne. C'était en 1873; et, en 1874, la restauration commence d'une façon régulière aux frais de l'État.

N'y aurait-il pas dans cette restauration un dessein mystérieux et tout à fait en dehors des vues humaines, quelque louables qu'elles soient, qui président à l'entreprise? Ne faut-il pas regarder plus haut si nous voulons trouver la véritable raison d'être de cette œuvre si difficile et si extraordinaire dans le temps présent? Nous ne pouvons évidemment placer ici que des points d'interrogation; nous ne sommes point admis aux conseils de Dieu. Mais s'il est un fait frappant, c'est bien celui-ci: d'autres monuments que chacun peut citer, églises, monastères, ruines vénérables et encore magnifiques d'un passé oublié, sont recommandables par leur histoire et leurs souvenirs; le regard de pitié qu'elles obtiennent ne suffit pas à les relever de leur abaissement et à les tirer de l'oubli. Et voici que le Mont-

Saint-Michel secoue son vêtement usé par le temps; il revêt une splendeur nouvelle. Ce n'est pas assez dire. Tandis que les constructeurs du XIII<sup>e</sup> siècle élevaient à côté du roman du XII<sup>e</sup>, dont ils semblaient prononcer ainsi la déchéance, le gothique dont la gracieuse élégance devait l'éclipser; tandis que le XV<sup>e</sup> avait la prétention de faire oublier le XIII<sup>e</sup> par la profusion de ses ornements, nous pourrions voir d'un seul coup d'œil, réunis sur un même point et tels qu'ils sont sortis des mains de leurs architectes, l'austère gravité du roman de Robert de Torigny, l'élégance du gothique de Thomas des Chambres et de Raoul de Villedieu, la perfection du flamboyant des de Lamps. Chaque siècle a chanté dans son genre particulier la gloire de Saint-Michel. C'est ce concert admirable qui a produit la *Merveille de l'Occident*, et pour le voir renouvelé dans sa beauté première, vingt ans pourraient suffire.

Le travail est commencé, il se poursuit toujours. Avant de toucher au sanctuaire, il lui refait son piédestal d'honneur endommagé par les temps et les hommes. Il a raffermi ses bases; il a rendu au cloître ses colonnettes de granitelle rose, ses fleurs de pierre tombées sous l'action de l'air et des siècles; il fait de la salle, qui a dû être successivement réfectoire et dortoir, une pièce merveilleusement belle et inconnue jusqu'ici à cause des mutilations qu'elle avait subies...

A cette rénovation l'art trouve son compte; pourquoi Saint-Michel n'y trouverait-il pas le sien? Il en coûte lorsqu'on aime l'Archange et sa demeure privilégiée à ne prévoir dans la restauration de son temple que l'exhibition froide et sépulcrale des richesses d'architecture accumulées en son honneur par nos aïeux. Ce ne peut être là notre idéal, ni l'objet exclusif de notre espérance.

A côté de la restauration matérielle, nous nous réjouissons de voir se développer la restauration spirituelle. Un mouvement immense porte les foules vers la montagne de Saint-Michel, quel que soit le motif de cet empressement il aura toujours un bon résultat; car tous emportent dans le cœur l'impression salutaire

que produit notre basilique merveilleuse, et le passage dans une église, surtout dans celle-là, fait toujours du bien.

Que sera l'avenir? C'est le secret de Dieu. Mais il nous est bien permis de croire que l'Archange reprenant son temple rendra à notre cher pays sa vieille foi et ses vieilles mœurs catholiques.

Terminons, et donnons un conseil à tous nos lecteurs en les priant de le propager à propos. N'allons jamais au Mont-Saint-Michel sans prier. Après avoir donné beaucoup à nos yeux, ne refusons pas tout à notre cœur. En parcourant les merveilles de la foi, faisons acte de foi. Il y a peut-être là une grâce dont on a toujours tort de se priver gratuitement.

---

## ECOLE APOSTOLIQUE

---

Lorsqu'en 1875 nous jetions les premiers fondements de l'École apostolique, la carrière semblait longue à parcourir, et nous ne pouvions entrevoir que dans un avenir lointain la maturité des premiers fruits que devait porter l'arbre béni confié à nos soins. Et cependant, pour nos aînés, la première étape touche déjà à son terme. Les études théologiques vont succéder pour eux aux humanités proprement dites. Tout en restant dans l'École, ils vont entrer dans la seconde phase de leur éducation et quitter en un certain sens leurs frères plus jeunes. Ce n'est pas sans une véritable émotion que nous assistons à l'acte de volonté qui va ainsi déterminer le cours du reste de leur vie. Mais hâtons-nous de dire que leurs excellentes dispositions nous sont un grand sujet de joie, et que, sans trop présumer de l'avenir, tout nous fait espérer que nos efforts n'auront point été vains. C'est là notre meilleure et plus douce récompense. N'est-ce pas aussi la récompense la plus précieuse que la Providence puisse réserver aux âmes qui ont suivi avec tant de zèle et de dévouement les progrès de notre chère œuvre?

Au moment de quitter la classe de philosophie, l'un de ces

chers enfants a écrit quelques lignes émues, que nous mettons sous les yeux de nos Bienfaiteurs, telles qu'elles sont sorties de sa plume, ou plutôt de son cœur. Elles seront comme l'épilogue de la vie sur les bancs de l'École des aînés de la famille. Espérons que les sentiments qu'il exprime seront toujours ceux de tous les enfants qui viendront abriter leur jeunesse sous l'aile de Saint Michel :

#### ADIEUX A L'ÉCOLE APOSTOLIQUE

Le printemps a renouvelé sept fois la verdure de notre antique rocher depuis que les portes de l'abbaye se sont ouvertes pour me recevoir.

Le jour béni, objet de mon attente, va donc enfin luire à mes yeux et combler ma longue espérance.

Je vais quitter l'habit du siècle et revêtir les livrées de Jésus-Christ, je vais laisser mon École apostolique et entrer dans une phase nouvelle dont le sacerdoce doit couronner l'heureux terme.

Oh ! je ne savais pas qu'il fût si doux d'abandonner le monde et de se donner tout entier au bon Dieu !

Quand pour la première fois je m'agenouillais aux pieds du saint Archange pour me consacrer à son service et me vouer tout entier au Seigneur, j'étais bien jeune et bien timide, mes paupières étaient mouillées encore par les dernières larmes du départ, ma pensée se détournait malgré moi vers mon pays et ma famille, mais des soins paternels adoucirent pour mon cœur l'amertume de la séparation, et bientôt je commençais à goûter le charme de l'École apostolique.

Depuis, j'ai vu les années s'écouler devant moi.

De nouveaux frères sont venus augmenter la petite famille religieuse. Chaque jour nous a vus agenouillés aux pieds du saint Archange, priant pour nos chers Bienfaiteurs, implorant pour nous le courage et la persévérance, et demandant au ciel pour la sainte Église un peu de repos et de tranquillité.

Qui pourrait venir sur cette sainte Montagne sans ressentir comme un parfum de prière ?

Il semble qu'un écho de la *laus perennis* se soit perpétué dans notre auguste basilique, écho de la prière des anciens moines

que n'ont pu interrompre les jours de ce grand deuil où Saint Michel parut avoir abandonné notre France.

Le châtiment a été suspendu et l'Archange est revenu dans son antique sanctuaire.

Nous avons vu les pèlerins se presser comme autrefois et gravir le sentier de la sainte Montagne, nous les avons entendus unir leurs voix et leurs cœurs pour crier vers le ciel : *Saint Michel, à notre secours !*

Nous avons vu dans un jour de triomphe le saint Archange couronné par un prince de l'Église et acclamé par une foule innombrable accourue de tous les points de la France.

Ce beau jour a déjà fui loin de nous. Depuis, l'horizon s'est couvert de nuages menaçants et l'orage a frappé ses premiers coups. Il est temps de courir sur la brèche pour défendre la sainte Église menacée et conserver le flambeau de la foi parmi nous.

Aussi, en disant adieu à mon École apostolique, quoique je sente des larmes me monter aux yeux, je cours joyeux prendre les armes. L'Archange m'appelle pour le servir ; la lutte, il est vrai, s'annonce acharnée et décisive, mais en haut les cœurs et confiance toujours ! L'Église est immortelle, ses soldats peuvent succomber, mais par delà la mort la récompense, les attend, grande comme Dieu lui-même : *Ego ero merces tua magna nimis.*

Adieu donc, École apostolique ! J'ai grandi dans ton sein comme le jeune oiseau qui attend au nid le moment de prendre son essor. Je vais te quitter, mais mon cœur sera à toi, la vie fut la mienne, tes joies furent mes joies, tes douleurs et tes craintes je les partageais.

Adieu, doux berceau de ma vocation naissante, toi qui fus témoin de mes premières luttes et de mes derniers combats.

Adieu, sainte basilique où tant de fois je mêlais ma voix émue aux accents des pieux pèlerins, où le soleil du matin me trouva toujours en prière, et où les derniers rayons du soir accompagnèrent ma dernière invocation à l'Archange protecteur de ma vie !

Un autre viendra ici prier à ma place ; il ira s'asseoir à cette modeste table que la Providence sert tous les jours aux enfants de Saint Michel ; il ira étudier dans cette petite salle où la statue de la reine des Apôtres surveilla seule si longtemps notre travail de chaque jour.

Ce temps est passé pour moi; mais en pensant à ce que j'ai gagné en suivant la voix de Dieu et au peu que j'ai perdu en quittant le monde, je ne puis m'empêcher de chanter avec le roi prophète : *Benedicam Dominum qui tribuit mihi intellectum ; funes ceciderunt mihi in præclaris.*

Seigneur, je vous bénis, vous m'avez fait comprendre quelle est la route du bonheur. Les chaînes qui m'attachent à vous, mon Dieu, sont nobles et dignes d'envie.

Qu'il vienne donc bientôt ce jour où, recevant dans le sacrement de l'Ordre la plénitude des grâces du Très-Haut, je pourrai à mon tour entrer dans l'arène, fort de l'appui de celui qui réjouit ma jeunesse et soutenu par l'humble pauvreté, la divine chasteté et la sainte obéissance.

---

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT (16 octobre)

(Indulgence plénière)

Le 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel à saint Aubert, est un jour cher à plus d'un titre aux associés de l'œuvre de l'Archange. La rentrée des classes empêche qu'il n'y ait au Mont-Saint-Michel une affluence aussi considérable qu'aux fêtes de juillet et de septembre; mais nous savons que la piété n'oublie pas ce rendez-vous au pied des autels. Ce jour-là a lieu aussi la réouverture de l'École apostolique et nos petits apôtres comptent bien et avec raison sur les communions de leurs Bienfaiteurs et de leurs Bienfaitrices pour attirer sur leurs études la grâce du ciel.

COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, IL Y AURA AU MONT-SAINT-MICHEL, UN TRIDUUM PRÉPARATOIRE A LA FÊTE, ET LE JOUR LUI-MÊME, LA SOLENNITÉ ACCOUTUMÉE.

---

## PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC

Par Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches

(Suite)

Orléans est délivré, mais le roi n'est pas à Reims. Pour y arriver, il faut arracher à l'ennemi les places fortes qu'il possède encore. Il faut décider le monarque indolent qu'entourent des conseillers perfides et intéressés. Il faut vaincre l'opposition des généraux eux-mêmes. Mais la Pucelle semble se jouer de tous les obstacles. Elle reprend aussitôt les armes, entre à Beaugency, s'empare de Jargeau, triomphe à Patay, et termine en huit jours l'admirable campagne de la Loire. Troyes est contraint de lui ouvrir ses portes; Châlons la laisse passer; Reims, secouant le joug du duc de Bourgogne, la reçoit et l'acclame; le roi est sacré. Qui a fait cela, Messieurs? Une enfant de dix-huit ans? Non. La fortune des armes? Non. L'héroïsme de l'armée? Non. Portons plus haut nos regards et nos cœurs. C'est le Roi des cieux lui-même, celui qui avait mandé par Jeanne que Charles VII serait sacré et couronné dans la ville de Reims, c'est Dieu qui a conduit l'entreprise de sa main puissante. Bien aveugle serait celui qui dans ces merveilleux événements ne reconnaîtrait pas les coups du Maître divin! Bien malheureux celui qui ne proclamerait pas sa visible intervention! *A Domino factum est istud.*

Quoi qu'il en soit du nom qu'il faille donner à ces merveilles, est-ce que le miracle n'éclate point à chaque pas dans la mission de Jeanne d'Arc?

Miracle d'autorité. Messieurs, vous avez foi dans les lumières de la raison. Eh bien, expliquez-moi, si vous le pouvez, comment une simple enfant, une pauvre bergerette, comme on l'appelait alors, a pu conquérir une telle influence sur le peuple et sur les soldats. Expliquez-moi cet irrésistible ascendant qu'elle exerce sur les graves et froids théologiens, la confiance qu'elle parvient à imposer au roi. Expliquez-moi comment Dunois, La Hire, Xaintrailles, Gaucourt, Armagnac, ces preux à l'âme si fière, si indocile, ces guerriers si jaloux du commandement, ces repré-

sentants illustres du courage et de la noblesse française, ont consenti à courber devant une enfant leur orgueil, leur ambition et leur épée. Expliquez-moi comment ils se sont laissés conduire par elle. Car enfin, depuis Vaucouleurs jusqu'à Compiègne, tout s'est incliné devant cette enfant, tout a subi son empire. Ce n'est pas moi, Messieurs, c'est l'historien rationaliste lui-même qui a écrit : « Il fallait une autorité, plus que l'autorité royale ; les capitaines du roi n'étaient pas habitués à obéir au roi. Pour réduire ces volontés sauvages, indomptables, il fallait Dieu même (1). » Vous l'entendez, Messieurs, il fallait Dieu lui-même ; donc l'œuvre est divine.

Miracle de génie. Dites-moi donc, vous demanderai-je avec un écrivain moderne, que doit-on plus admirer ou de cette sûreté de coup d'œil qui saisit le point précis et le moment décisif, ou de cet instinct merveilleux qui lui fait deviner l'emploi et la puissance de l'artillerie, cette arme nouvelle, ou de cette perspicacité qui pénètre les desseins de l'ennemi et lui en donne la pleine connaissance, ou de cet esprit d'à-propos éclatant en vives saillies, en traits de feu, qui rendent les armées invincibles, ou enfin de cette rapidité foudroyante qui semble le signe et le privilège de ceux qui sont doués au plus haut degré du génie de la guerre ? C'est avec vérité qu'une voix éloquente a pu dire d'elle : « Dieu avait instruit ses mains à combattre et ses doigts à tenir l'épée. » — Comment, Messieurs, vous ne verriez pas un véritable prodige dans cette jeune fille de dix-huit ans que l'histoire nous montre supérieure dans les conseils aux capitaines les plus expérimentés, ne laissant rien au hasard de ce que la prudence lui pouvait enlever, possédant éminemment la science des armes, égalant la gloire des conquérants les plus renommés ! Avouons-le, Messieurs, le doigt de Dieu est là, ou le génie de la Pucelle est inexplicable.

Miracle d'héroïsme. Est-ce que tes murs n'ont pas admiré ce miracle, ô cité glorieuse d'Orléans ? Est-ce que tu ne l'as pas vue, cette intrépide jeune fille, plus forte que son sexe, plus forte que les boulets, plus forte que la mort elle-même ? Tu étais digne de ce grand, de ce sublime spectacle, ô cité qui as si vaillamment soutenu l'honneur de la France et porté si haut la gloire de son drapeau. En lisant ta fière devise : *Nunquam*

(1) Michelet.

*læsa, nunquam excussa, nunquam inversa*, je me sens deux fois ému, ému par tes immortels souvenirs, ému par les souvenirs d'une autre cité qui m'est chère, la cité même de l'Archange, la Merveille de l'Occident : toutes les deux inviolables, toutes les deux inébranlables, toutes les deux invincibles, toutes les deux sous les ailes du même Archange ! Et je m'incline avec attendrissement et reconnaissance devant ces hommes qui jadis à Orléans comme au Mont-Saint-Michel, résistant à l'universelle contagion de la lâcheté, ont su maintenir leurs âmes dans la liberté, dans le devoir, dans la fidélité à la France, devant ces hommes dont le cœur, au milieu de la défaillance universelle, n'a pas succombé et dont le sang versé fut comme une semence de justice, d'honneur et de patriotisme pour les générations à venir (1) !

Héroïque à Orléans, Jeanne d'Arc l'est de même à Jargeau. « En avant ! crie-t-elle au duc d'Alençon ; gentil duc, à l'assaut ! » Le duc hésite : « Il faut besogner quand Dieu veut, continue Jeanne ; travaillez et Dieu travaillera. » Le duc hésite encore. « Ah ! gentil duc, as-tu peur ? » Le guerrier s'élance alors ; la ville est prise, et payant à l'héroïsme un légitime hommage, Suffolk se rend à cette femme qui est « la plus vaillante du monde, et qui, dit-il, nous doit tous subjuguier et mettre à confusion. »

Cet héroïsme, elle le porta jusqu'à la fin. Jamais plus qu'à Compiègne elle ne montra d'ardeur et d'intrépidité. Toujours en avant, elle repousse par deux fois l'assiégeant. Écrasée par le nombre, elle se retire la dernière, ne cessant de faire face, couvrant à elle seule la retraite, et inspirant jusqu'au dernier moment la terreur à l'ennemi.

Quelle est donc cette femme passant brusquement du silence de son village au milieu des camps, y déployant un héroïsme qui fait la confiance des siens, l'épouvante des Anglais, l'admiration de son siècle et l'étonnement de l'histoire ? D'où lui vient cette grandeur d'âme, ce courage viril ? Qui a mis en sa poitrine ce cœur indomptable ? Celui qui fait les grands cœurs pour les grandes œuvres et pour les grandes missions. Celui qui arme

(1) D'après une charte du XV<sup>e</sup> siècle, conservée aux Archives nationales, Jeanne d'Arc conçut le projet de rallier ses troupes aux défenseurs du Mont-Saint-Michel.

les bras de son invincible puissance, quand il a pitié des nations et qu'il veut les sauver : *A Domino factum est istud.*

Vous venez d'admirer, Messieurs, l'œuvre de Dieu dans Jeanne la voyante, l'œuvre de Dieu dans Jeanne l'héroïne. Montons plus haut maintenant, pour admirer les merveilles de Dieu dans la sainte. *Mirabilis Deus in sanctis suis* (1).

Ces merveilles, moins éclatantes aux regards de l'homme que les précédentes, brillent aux regards du chrétien d'une incomparable grandeur, parce que la vertu est l'héroïsme, elle aussi, héroïsme supérieur à tout autre; parce que l'ennemi qu'il faut combattre, c'est plus qu'un étranger; parce que la victoire qu'il faut remporter, c'est contre les puissances du mal, et c'est soi-même qu'il faut reconquérir.

Eh bien! dans la Pucelle éclatent les merveilles des vertus les plus fortes et les plus délicates.

Merveille de foi d'abord. « Certes, dit-elle, j'aimerais mieux filer auprès de ma pauvre mère, car la guerre n'est point mon état; mais il faut que j'aïlle et que je le fasse, parce que Monseigneur le veut. » Oui, la foi, l'obéissance à Dieu, c'est sa règle unique. « J'aimerais mieux, s'écrie-t-elle encore, être écartelée et tirée à quatre chevaux que d'aller à Orléans si ce n'est pas la volonté de Dieu. » Quand on lui demande comment elle a pu s'arracher à sa famille et contrister son père : « Puisque Dieu le commandait, répond-elle, il le convenait faire. Quand j'aurais eu cent pères et cent mères, et que j'eusse été fille de roi, je serais partie. » — Ce n'est point en elle-même, ce n'est point en ses propres ressources qu'elle met sa confiance. Dieu seul est son espoir; Dieu seul est son appui. « Les hommes d'armes batailleront, dit-elle, c'est Dieu qui donnera la victoire. » En vain on lui objecte la valeur et le nombre de ses ennemis, les remparts puissants qui les protègent; elle ne regarde pas la terre, elle dédaigne les ressources humaines. « Rien, dit-elle, n'est impossible à Dieu. » Voilà sa foi, Messieurs; et la foi, c'est l'arme victorieuse qui triomphe du monde. Forte de sa foi, elle ne souffrira qu'aucun obstacle l'arrête, ni qu'aucune résistance se dresse devant elle pas plus que devant Dieu. Elle mènera ses

(1) Ps. LXXXVII, 36.

guerriers à la victoire. Et voilà le miracle, Messieurs, le miracle accompli non par les moyens humains, mais par la foi (1).

Ici toutefois je sens mon âme trembler et mon cœur s'attendrir.

Comme moi, vous savez combien les dons extraordinaires de Dieu sont lourds à porter au néant humain. Oui, lourds à porter les dons extraordinaires du génie, lourds à porter les dons



SAINT MICHEL APPARAÎT A JEANNE D'ARC  
AVEC SAINTE CATHERINE ET SAINTE MARGUERITE  
Bas-relief de M. Vital-Dubray, à Orléans.

(*Jeanne d'Arc*, par H. Wallon. — Firmin-Didot, Paris.)

extraordinaires de la volonté. L'ange au ciel n'en sut point soutenir le fardeau glorieux, et, pour son éternel malheur, essaya de s'en prévaloir contre Dieu. Comme l'ange, l'humanité dans son paradis et dans son berceau de fleurs, l'humanité fléchit sous l'abondance des dons du Créateur, et le même instant presque fut témoin de sa gloire et de sa ruine. Hélas! l'histoire des premiers jours, nous le savons trop, c'est l'histoire de tous

(1) Le manuscrit que nous avons déjà cité, *le Mystère du siège d'Orléans*, contient des détails intéressants sur la foi et les vertus de Jeanne « la pucelle et la pastorelle » de Dieu.

les jours. Combien de têtes ont tourné pour des œuvres moins merveilleuses que les œuvres de la Pucelle d'Orléans ! Rassurons-nous : le second miracle que nous sentons nécessaire, Dieu l'a fait ; c'est le miracle de l'humilité de Jeanne. Que dirai-je ici pour le célébrer ? Venez contempler dans l'âme de votre libératrice le grand effort et le grand triomphe de la toute-puissance de Dieu.

La voilà, l'enfant de dix-huit ans, devenue tout à coup le centre en quelque sorte du Ciel et de la France. Elle est honorée des communications de Dieu. Autour d'elle, c'est l'admiration des foules enivrées. Par elle, ce sont les coups d'épée et les coups de génie, les généraux fameux vaincus, les grandes victoires remportées. Jeanne remue le monde, et cependant elle ne sort un instant ni de sa dépendance ni de sa soumission. Quand elle commande, elle s'efface elle-même, elle disparaît. Écoutez-la plutôt : « En mon Dieu, » c'est son cri de bataille ; c'est le cri par lequel elle rentre dans son néant pour faire éclater uniquement l'autorité et l'intervention de Dieu. Quand, saisie par le rayon surnaturel qui brille à son front, la foule se presse autour d'elle, lui présentant des chapelets à bénir : « Touchez-les vous-mêmes, répond l'humble triomphatrice, car ils seront tout aussi bons de votre toucher que du mien. »

Et quand sa mission va finir dans le triomphe et les magnificences du sacré, elle la résume par un mot qui révèle le plus éclatant des miracles dans l'ordre des miracles. « Je ne suis rien : mon fait n'est qu'un ministère, je ne suis que la servante de Dieu. »

Montons encore, Messieurs, montons toujours dans cette tour d'ivoire.

« Qui pourrait dire, s'écrie Bossuet, la beauté d'un cœur pur ? Une glace parfaitement nette, un or parfaitement affiné, un diamant sans aucune tache, une fontaine parfaitement claire n'égalent pas la netteté et la beauté d'un cœur pur... Qu'elle est belle, qu'elle est ravissante cette fontaine incorruptible ! Dieu se plaît à s'y voir lui-même comme dans un beau miroir. Il s'y voit dans toute sa beauté. »

O Jeanne, en te voyant passer de la pureté du foyer maternel, de la fraîcheur de tes prairies, au milieu de la poussière et des fumées du camp, de la société de tes innocentes et aimables compagnes dans la société si différente des hommes de cour et des hommes de guerre, comment ne pas trembler pour ce trésor

intime qui ne se refait plus quand il a perdu son intégrité ? Les souffles mauvais ne vont-ils pas ternir cette glace parfaitement nette ? Le diamant sans tache ne va-t-il pas perdre son éclat ! Dieu ! si cette sainteté allait mourir !

Mais non, Jeanne est l'enfant du miracle. Dieu ne fit-il pas sortir autrefois de la fournaise ardente les jeunes Hébreux fidèles à sa loi ? Ne rendait-il pas autrefois nos jeunes martyres invulnérables à tous les attentats ? Ainsi Jeanne passera à travers les camps et les champs de bataille toujours intacte et toujours resplendissante. Sous ce vêtement d'homme qui sert d'armure à sa chasteté, elle demeurera digne de son Archange et de ses Saintes. La haine aura beau fixer sur elle son regard perçant, elle ne pourra pas y découvrir une tache. Sans cesse elle commande le respect à ceux qui l'entourent, et, ravis de sa vertu, ceux-ci lui rendront hommage ; ils écriront à son immortel honneur ces paroles qui disent tout : « Je ne crois pas qu'une femme puisse être jamais plus chaste. » Et vous pourrez, ô mon Dieu, continuer de vous voir vous-même dans ce beau miroir, de vous y voir dans toute votre beauté. Pour nous, Messieurs, tombons à genoux pour admirer cette merveille des merveilles, le lis transplanté sans rien perdre de sa blancheur immaculée (1).

Voulez-vous comprendre le mystère, Messieurs ? Jeanne puisait la force à ses véritables sources, je veux dire la prière et l'Eucharistie.

Regardez-la donc à genoux devant Dieu à Vaucouleurs comme à Domrémy ; à genoux devant Dieu avant les conseils ; à genoux devant Dieu avant la bataille et pendant la bataille elle-même ; à genoux devant Dieu surtout après la victoire.

C'est en effet au chant du *Veni, Creator*, qu'elle mène ses soldats à l'ennemi ; c'est au nom de Jésus et au nom de Marie qu'elle affronte le péril. Quand vient le soir, raconte Dunois, tous les jours elle se retire à l'église ; elle met les religieux en prières et fait chanter des antiennes en l'honneur de la Mère de Dieu. Combien de fois le pavé de cette antique cathédrale n'a-t-il pas frêmi sous les genoux de la sainte et angélique enfant (2) !

(1) Les historiens rationalistes eux-mêmes ne peuvent taire ici leur admiration. Voir Michelet.

(2) Jeanne agit toujours

En nom de Dieu qui tout crée.

(Poésie du XV<sup>e</sup> siècle).



La force, après la prière, elle la puisait dans la confession, dans la sainte messe, dans la communion surtout. Ce n'était pas assez pour Jeanne d'Arc qu'il coulât dans ses veines un sang généreux et français, elle y voulait le sang même de Jésus-Christ, le sang du Calvaire et de la redemption, le sang qui fait les vaillants, qui élève l'âme au-dessus de sa faiblesse native jusqu'à la hauteur des desseins de Dieu. Dieu qui lui demandait l'héroïsme pouvait-il ne pas la couvrir du bouclier des forts, du sang de son Fils ? Ce sang, Messieurs, ne l'oublions pas, a fait, au début du christianisme, la vigueur des martyrs, la vigueur des soldats du Christ, et aujourd'hui même, après dix-huit siècles écoulés, il garde sa puissance tout entière et reste un principe d'invincible énergie aussi bien dans les combats pour défendre le pays que dans les luttes pour sauver la vertu.

N'était-ce pas hier, n'était-ce pas sur un des champs de bataille illustrés par Jeanne d'Arc, qu'une poitrine française jetait ce cri d'une bravoure et d'une confiance surhumaine : « Pour nous, ne parlons pas ; mais demandons à Dieu qu'il ne nous quitte pas et qu'il nous fasse la grâce de mourir comme un chrétien doit finir, les armes à la main, les yeux au ciel, la poitrine en face de l'ennemi, en criant : Vive la France !... En partant pour l'armée, je me condamne à mort ; Dieu me fera grâce s'il le veut, mais je l'aurai tous les jours dans ma poitrine, et vous savez bien que le bon Dieu ne capitule jamais ! jamais ! »

Voilà la sainteté de Jeanne, Messieurs ; mais la sainteté, c'est une flamme ; elle tend à se propager, à tout embraser autour d'elle. « La guerre, a écrit Michelet, avait changé les hommes en bêtes sauvages. Il fallait de ces bêtes refaire des hommes, des chrétiens, des sujets dociles : grand et difficile changement. Quelques-uns de ces capitaines Armagnacs étaient peut-être les hommes les plus féroces qui aient jamais existé. » Qui opéra ce miracle ? La sainteté de Jeanne. Elle interdit le blasphème aux soldats et aux chefs. Elle éloigne impitoyablement tous les scandales ; elle amène par son exemple et par son irrésistible influence les guerriers à la pratique des sacrements. La transformation est telle, en un mot, qu'elle arrache à l'historien que nous venons de citer cet aveu significatif : « Ce fut un spectacle touchant de voir la conversion subite des vieux brigands Armagnacs ; ils ne s'amendèrent pas à demi : La Hire n'osait plus jurer. La pucelle eut compassion de la violence qu'il se

faisait et lui permit de jurer par son bâton... Avec elle, ils commençaient de tout cœur une nouvelle vie. »

Et maintenant, Messieurs, avez-vous aperçu le miracle, dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre physique et dans l'ordre moral ? L'avez-vous suffisamment constaté ! Est-ce qu'à ceux-là qui vous demanderaient si la mission de Jeanne a été surnaturelle dans son accomplissement, vous ne pourriez pas répondre comme Jésus lui-même aux disciples de Jean : Consultez l'histoire et contemplez ce qui s'est passé ? Les aveugles voient. Jeanne d'Arc n'a-t-elle pas ouvert les yeux au roi, aux théologiens, aux capitaines et à la foule ! — Les boiteux marchent. Est-ce que la simple bergère n'a pas ranimé partout le courage ? Est-ce qu'elle n'a pas relevé partout les défaillances et renouvelé l'espoir dans les destinées du pays ? — Les sourds entendent. Est-ce qu'elle n'a pas contraint les Anglais eux-mêmes à reconnaître en elle une envoyée d'en haut ? — Les lépreux sont guéris. Est-ce qu'elle n'a pas ramené les pécheurs au devoir ? Est-ce qu'elle n'a pas rajeuni leur conscience ? — Les morts sont ressuscités. Est-ce qu'elle n'a pas touché de son souffle le cadavre de la France ? La décomposition opérerait son œuvre ; n'a-t-elle pas arrêté ses ravages ? N'a-t-elle pas fait circuler la vie à la place de la mort ? N'a-t-elle pas rendu à la lumière le peuple qui allait descendre au tombeau ? N'a-t-elle pas opéré, de par Dieu et pour lui, un vrai miracle de résurrection ?

Répétons-le donc : le surnaturel est là : *A Domino factum est istud.*

O Jeanne, continuez votre marche. Si vous ne devez plus vous avancer à travers le succès et la gloire des armes, une autre gloire vous est réservée : celle de la souffrance et du martyre. Mais dans la prison, sur le bûcher, comme sous le soleil qui éclaira vos victoires, après la mort comme pendant la vie, vous demeurerez vous-même, toujours l'instrument de Dieu, toujours son vivant témoignage.

(La fin prochainement.)

## SAINT MICHEL DANS LES ARTS

(Suite) (1)

A ce dragon infernal, dont le seul aspect nous effraye, les auteurs des livres inspirés opposent le plus beau, le plus parfait des archanges. Saint Michel, lui aussi, est un prince, non pas le prince des ténèbres, mais le prince de la lumière; il tient à la main une lance, et de cette lance « il perce la mâchoire » de son ennemi; tantôt il apparaît dans les airs, soutenu par ses grandes ailes déployées; tantôt il est monté sur un coursier rapide comme le vent; vient-il pour délivrer le peuple de Dieu, aussitôt les armées les plus formidables sont taillées en pièce; est-il le messager de la justice, il accomplit avec fidélité les ordres du Tout-Puissant; son œil est plus limpide que l'azur du ciel où il habite, il a cependant assez d'éclat, il jette assez de flammes pour terrasser d'un seul regard le serpent révolté; sa bouche respire la douceur et la paix, son front est noble et calme, son attitude n'est point celle d'un soldat qui provoque à la lutte, mais celle d'un esprit qui adore, et pourtant un seul mot sorti de ses lèvres est le signal d'un combat qui se termine par une affreuse catastrophe.

Saint Jean, l'exilé de Pathmos, nous a décrit les phases de ce drame qui se déroula sous les yeux du Très-Haut, à l'origine des siècles. L'art profane n'a rien de plus grandiose et de plus saisissant.

« Il parut un grand prodige dans le ciel : c'était une femme revêtue du soleil, » la Vierge Marie, ou l'Église dont elle est le symbole; « la lune scintillait sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles ornait sa tête. » Elle allait mettre au monde son premier-né.

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril 1882.

« Un autre prodige parut aussi dans le ciel : un grand dragon roux, qui avait sept têtes et dix cornes, et portait sept diadèmes.

» Et il entraînait avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les fit tomber sur la terre. Et ce dragon s'arrêta devant la femme, » afin de dévorer son enfant.

Que va-t-il se passer? Ce fils, l'espérance des élus, le roi des nations, cet Emmanuel est en présence de l'antique ennemi de la race humaine, du serpent qui causa la ruine de la première femme et transforma l'Éden en terre d'exil et de malédiction; à qui sera la victoire?

« Le fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône.

» Et la femme s'enfuit dans le désert, » où elle trouva une retraite assurée et de la nourriture « pour mille deux cent soixante jours. »

Mais le dragon était toujours là; il se faisait rendre un culte sacrilège et attendait sa victime, semblable à la bête féroce qui guette une proie à la porte de son antre.

Et tout à coup, « il se fit un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait, et ses anges avec lui :

» Et ils ne remportèrent point la victoire, et depuis lors ils n'eurent point de place au ciel.

» Et ce grand dragon, cet ancien serpent qui est appelé diable et satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, et ses anges à sa suite. »

Aussitôt une voix se fit entendre, elle disait : « Maintenant est établi le salut et la force, et le règne de notre Dieu, et la puissance de son Christ; parce que l'accusateur de nos frères, qui ne cessait de les accuser jour et nuit, » a été chassé du ciel et « vaincu par le sang de l'agneau (1). »

Lebrun, dans l'un de ses plus beaux chefs-d'œuvre (2), a

(1) *Apocalypse*, ch. xii.

(2) Voir *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*, p. 17.

essayé de reproduire sur la toile cet épisode de la Bible. Son inspiration est élevée, son pinceau vigoureux, mais il reste au-dessous de son modèle. Le poète sacré est inimitable, et les échos de la terre ne peuvent répéter ses chants sans en affaiblir la force et l'éclat.

(A suivre.)

### UNE RETRAITE AU MONT-SAINT-MICHEL

Dans cette solitude, asile de prière,  
Sur ce roc de granit qu'habite Saint Michel,  
Le cœur du retraitsant oubliant sa misère  
Semble quitter la terre et s'envoler au ciel.

Bientôt viendra l'hiver, — c'est le mois de novembre,  
Une épaisse vapeur envahit le grand Mont,  
Comme l'obscur nuit qui dérobe Césambre,  
De la Montagne sainte elle voile le front.

A peine aperçoit-on la célèbre Merveille  
Sous le pâle rayon d'un soleil qui s'éteint,  
Le printemps est passé, la nature sommeille,  
Le pêcheur sur la grève appelle, arrive, — il craint.

Ici j'entends la mauve à la robe d'hermine  
Autour des vieux donjons voltiger en criant;  
J'entends siffler la brise et soudain je m'incline;  
C'est la voix du grand Dieu qui fit l'homme et le temps.

Qu'il est doux de prier l'Archange tutélaire  
Qui jadis abattit la tête du dragon!  
J'aime à le visiter ce béni sanctuaire  
Où maints cœurs affligés trouvèrent le pardon.

Où, l'âme vit en paix sous l'aile de l'Archange,  
Loin des bruits de la terre — oh! c'est un nouveau ciel!  
Au sein du Paradis la céleste phalange  
Est-elle plus heureuse auprès de l'Éternel?

O glorieux Michel, protecteur de la France,  
Recevez en ce jour nos soupirs et nos vœux,  
Nous sommes à genoux, voyez notre souffrance,  
Donnez-nous votre main pour nous conduire aux cieux.

Combattez avec nous l'insolente milice  
Que l'on vit se liguier contre le Tout-Puissant;  
De l'enfer conjuré détournez la malice,  
Ranimez notre ardeur, renversez le méchant.

Oh! prêtez-moi toujours une main secourable,  
Archange, que mon cœur invoque en ce saint lieu;  
Et quand viendra la mort, ce moment redoutable,  
Daignez offrir mon âme à Jésus, à mon Dieu!

LE G.

### LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE DIOCÈSE DE NANCY

(Suite) (1)

La Confrérie continua sans doute à subsister jusqu'à la révolution, supprimée alors, elle ne se rétablit que bien longtemps après (1835) dans l'église Saint-Sébastien, d'où elle fut transférée ensuite à la cathédrale (1846). Sur la fin de 1850, elle reçut une nouvelle organisation; on décida que le dimanche après le 29 septembre, jour de la Saint-Michel, la messe patronale serait célébrée solennellement et qu'il y aurait le lendemain une messe de *Requiem* pour les commerçants défunts. Il fut statué de plus, qu'à la messe patronale une quête serait faite au profit de la maison des Apprentis, aujourd'hui établissement modèle, l'une des nombreuses institutions de bienfaisance que la ville de Nancy est fière à juste titre de posséder.

*Saint-Michel*, prieuré, puis ermitage sur le mont de Bar, près de Toul, uni à la Meuse conventuelle de l'abbaye de Saint-Maury, *Ecclesia sancti Michaelis in monte Barro noviter constructa* (988).

(1) Voir la livraison d'avril 1882.

Le mont Bar voisin de Toul changea son nom en celui de Saint-Michel après que saint Gérard y eut fondé au X<sup>e</sup> siècle un prieuré et une église sous l'invocation de ce saint.

Le fort le plus considérable de Toul est construit sur cette côte Saint-Michel.

*Saint-Michel*, écart, commune de Pont-à-Mousson, prieuré fondé au XI<sup>e</sup> siècle, *Ecclesia sancti Michaelis sub castro Montione* (1093).

*Saint-Michel*, seigneurie, au village de Bagneux.

*Saint-Michel*, écart, commune de Malzeville.

*Saint-Michel*, ancien gagnage à l'abbaye de Saint-Mihiel, commune d'Essey-et-Maizerdis.

*Saint-Michel*, commune d'Azerailles.

*Saint-Michel*, commune de Lafrimbille; il y avait autrefois une chapelle.

*Saint-Michel*, ancien ermitage et chapelle, commune de Nomeny, ruinés au XVII<sup>e</sup> siècle, *Saint-Michel-lez-Nommeny* (1612). Il existe sur la route de Nomeny à Pont-à-Mousson un pont dit de Saint-Michel qui rappelle celui dont parle la légende de la fondation de l'abbaye de Bouxières au X<sup>e</sup> siècle.

*Saint-Michel*, village de l'ancien duché de Lorraine, à l'ancien diocèse de Toul, de l'évêché de Saint-Dié.

L'église de Saint-Michel qui donne son nom à cette commune appelée autrefois *Bellus Mons* comme la plupart des églises sous l'invocation de ce saint. Ces éminences, dit Mgr Gravier, étaient anciennement consacrées au druidisme, désigné sous la forme du dragon infernal terrassé par le chef de l'armée céleste.

(Fin.)

FAVEURS OBTENUES

*par l'intercession de Saint Michel*

**Seine-et-Marne.** — Mon R. Père, je suis sortie heureusement, grâce à Dieu et au glorieux Saint Michel Archange d'une malheureuse affaire d'intérêt dont l'insuccès m'eût plongée dans la misère la plus profonde.

Je vous prie donc de vouloir bien accepter pour vos chers Apostoliques la petite offrande ci-jointe (5 fr.).

Je vous autorise à reproduire sur vos *Annales* à la gloire de Dieu et du saint Archange cette faveur qui m'a été accordée par sa puissante protection.

L. B.

**Haute-Savoie.** — Mon R. Père, dernièrement je fus atteinte d'un violent mal de tête qui bientôt tomba sur l'ouïe et me rendit presque sourde.

Dans mon malheur j'eus recours à Saint Michel.

J'avais à peine commencé une neuvaine à son honneur et promis de faire publier cette grâce dans les *Annales* que je me suis trouvée entièrement guérie.

Je viens donc aujourd'hui vous prier de m'aider à payer ma reconnaissance à Saint Michel en insérant cette faveur dans vos *Annales*.

Ci-joint 2 fr. pour vos Apostoliques.

M. M.

Reconnaissance à Saint Michel, 25 fr.

X.

**Nord.** — Mon R. Père, je viens acquitter une vieille dette de reconnaissance envers Saint Michel.

Je craignais beaucoup l'an dernier le retour d'une maladie, qui n'a point reparu.

Veuillez, mon R. Père, faire dire deux messes d'action de grâces et inscrire cette faveur dans vos *Annales*.

J. H.

Une dame du pèlerinage de pénitence, à Jérusalem, faisant la traversée de Samarie, se trouvant dans un chemin très difficile et dangereux, a promis à sa bonne Mère du ciel, si elle avait le bonheur de continuer son pèlerinage sans accident, de faire insérer dans les *Annales* de Saint Michel, son bonheur; donc, honneur et gloire à la Reine des Cieux.

M. P.

**Drôme.** — Mon R. Père, je me suis adressée à Saint Michel pour une grâce que je sollicitais depuis longtemps.

C'était la réussite des examens de baccalauréat de mon frère.

Ayant été exaucée, je m'empresse de venir accomplir la promesse que j'avais faite de faire inscrire cette faveur dans les *Annales* si elle m'était accordée.

Je vous prie donc, mon R. Père, de remercier Saint Michel par la voie de votre excellente publication.

M. T.

**Sarthe.** — Très R. Père, j'ai demandé deux faveurs importantes au bon Saint Michel, il m'a exaucée. Grâces lui soient rendues par l'entremise de vos *Annales*.

UNE ABONNÉE.

**Vendée.** — Mon R. Père, je vous envoie ci-inclus la somme de 2 fr. en mandat-poste et je vous prie de l'employer à faire brûler une lampe devant la statue de Saint Michel en action de grâces, pour une faveur que notre saint et glorieux patron a bien voulu m'accorder.

H. D.

**Ile-et-Vilaine.**— Mon R. Père, je vous serai fort obligée de vouloir bien faire insérer dans les *Annales* mes remerciements pour la grâce d'un examen.

Après avoir prié Saint Michel j'ai été exaucée.  
Je vous remets ci-joint l'honoraire d'une messe d'action de grâces.  
J. B.

**Seine-Inférieure.**— Mon R. Père, je viens remercier l'Archange Saint Michel d'une grâce spirituelle qu'il m'a accordée au sujet de ma vocation.

Gloire et reconnaissance aussi à Notre-Dame-des-Anges pour un jeune homme qui a fait ses pâques.

Je vous prie de faire brûler devant chacun de leurs autels un cierge d'un franc ; je vous envoie aussi 8 fr. pour vos Apostoliques en reconnaissance des grâces que je viens d'obtenir.  
P. de M.

#### BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu, mais trop tard pour l'annoncer dans notre livraison du mois d'août, un tout petit livre sur Saint Michel (1). Nous regretterions ce retard si nous n'étions persuadés que les âmes vouées au culte de l'Archange feront volontiers en tout temps les lectures qu'il contient pour chaque jour du mois de septembre. L'auteur a puisé dans la sainte Bible le sujet de ses petites méditations quotidiennes, et il a ajouté en manière de précis historique ce que la tradition nous enseigne sur Saint Michel, ses apparitions et son culte. Enfin une troisième partie contient les prières à l'Archange, les litanies, le chapelet, etc. Ce petit livre, peut-être trop abrégé, a du moins l'avantage, par son format minuscule et la modicité de son prix, d'être à la portée de tous et de faciliter la pensée et le moyen de connaître et de prier Saint Michel.

(1) *Saint Michel, d'après la Bible et la Tradition*, par le P. Marin de Boylesve, chez R. Haton, libraire, 33, rue Bonaparte, Paris. Prix : 0 25 ; franco, 0 30.

# ANNALES

OU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Une bonne année. — L'année archangélique : fête de l'Épiphanie. — Le pèlerinage de Briouze au Mont-Saint-Michel. — Panegyrique de Jeanne d'Arc (*fin*). — Faveurs obtenues. — Bibliographie.

### UNE BONNE ANNÉE!

Lorsque les jours de notre vie s'écoulent dans la paix et l'abondance de toutes choses, il nous semble banal et puéris de renouveler ce souhait que nous ont transmis la coutume et le langage chrétien de nos pères. Mais il n'en peut être de même aujourd'hui, et nos yeux interrogent anxieusement l'avenir. C'est que nous touchons au terme d'une année féconde en douloureuses surprises et en présages plus douloureux encore. La Providence, pour des raisons dont le secret nous échappe, laisse le mal poursuivre en toute sécurité ses desseins pervers, et nous pouvons dire que celui-ci ne met plus de bornes à l'audace de ses entreprises. C'est une marée montante dont le flot irrésistible ne connaît plus d'obstacles, et bien insensée serait la volonté humaine qui se flatterait de lui imposer une digue ou d'arrêter son cours. On ne déchaîne pas ainsi impunément le torrent des

mauvaises passions. Nous n'ignorons pas le but que poursuivent les auteurs de ce crime social. Un personnage que sa haute situation met au courant des projets et des espérances des sectaires, disait : « Nous sommes partout, et partout nous avons tendu nos filets. Si l'Église catholique échappe, je la déclare divine et je me convertis. » L'Église échappera ; nous sommes plus rassurés sur sa durée que sur la conversion de ses ennemis. Mais retenons de ce langage présomptueux ce fait incontestable d'ailleurs que le catholicisme est le point de mire des efforts conjurés de l'enfer. Pour n'être pas nouveau, le spectacle n'en est pas moins digne de notre attention et de nos réflexions. Chaque jour, en effet, nous sentons nous presser davantage ce réseau satanique, et s'il est difficile aujourd'hui, demain sans doute il ne sera plus permis d'avoir ni une conviction catholique, ni une aspiration vertueuse.

Aux premiers jours du Christianisme, les fidèles allaient chercher au fond des souterrains la liberté de penser, d'adorer et de prier. Pour être contrainte de s'élever vers Dieu dans le secret du foyer domestique, la prière n'en est pas moins persécutée et captive. Prêtres et fidèles sont l'objet de menaces et d'attaques qui ne prennent plus la peine de cacher leurs attentats. Aussi bien leur présence n'est-elle pas une prédication muette qui gêne la morale indépendante des nourrissons de la presse athée ? Ce ne sont pas seulement les personnes ; les choses inanimées elles-mêmes, images et souvenirs pieux du culte consolateur auquel le malheureux ouvrier ne croit plus, ont le privilège d'exciter sa fureur. Les calvaires qu'eux-mêmes, en un jour de bonheur, élevèrent au Christ qui avait pardonné leurs fautes et consolé leur âme, ils les arrachent du sol, les brisent et diraient volontiers comme les Juifs, moins coupables qu'ils

ne le sont : « Que sa malédiction tombe sur nous ; nous défions ses vengeances. » Rien d'ailleurs de fort étonnant dans cette rage de destruction sacrilège. Elle ne fait qu'atteindre le but désigné par les chefs d'organisation. Mais voici où les exécuteurs, en logiciens impitoyables, poussent jusqu'à des conséquences imprévues les doctrines qu'on leur préconise avec une ardeur digne d'une meilleure cause. Non seulement il ne faut plus de prêtres, plus de catholiques, c'est là une pâture pour la haine ; ce n'en est pas une pour les jouissances de ceux qui n'ont rien, ni un denier, ni une espérance. Il ne faut plus ni propriétaires, ni maîtres. Assez de travail ; le peuple réclame du pain facilement gagné et des plaisirs. Il est le nombre, et par conséquent la force. Le pétrole est un moyen lent et usé ; la dynamite est plus expéditive. Et voilà que nous assistons avec épouvante à des destructions, à des catastrophes sans précédent dans l'histoire du monde barbare ou civilisé, et, ce qui est plus lamentable encore, à l'impuissance avérée des pouvoirs humains en présence de l'organisation de ce qu'on pourrait appeler : le comité des ruines.

Voilà en quelques mots le bilan de cette année 1882, de sacrilège mémoire. Faudra-t-il des expériences plus sinistres encore pour ouvrir les yeux des égarés ! Nous sommes ainsi faits que nous croyons toujours devoir échapper personnellement aux malheurs qui frappent autour de nous ; et cette cruelle illusion rend souvent trop tardifs le repentir et le retour à des idées plus saines. Et cependant il y aura à n'en pas douter un long espace de temps entre les regrets des meneurs désabusés et la réforme des idées dans l'esprit des égarés qui sont la cause immédiate des désastres. La corruption a été facile et rapide, il n'en sera pas de même de la régénération.

C'est bien le moment, pour tous les chrétiens et même pour tous ceux qu'un fatal aveuglement ne séduit pas, de jeter au Christ sauveur le cri de leur angoisse. Lui seul peut opérer le miracle de nous accorder UNE BONNE ANNÉE, une année paisible, une année de concorde et d'union. Il est et il sera toujours, en dépit de nos ingratitude monstrueuses, notre salut et notre suprême espérance.

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

### L'ÉPIPHANIE (6 janvier)

Nous demandons à tous les membres de l'Archiconfrérie d'appliquer en ce jour de l'Épiphanie leur communion aux intentions de la propagation de la foi, et plus particulièrement aux missions prêchées dans l'intérieur de la France.

Il n'est pas aujourd'hui un homme sérieux qui ne soit justement effrayé du dépérissement des convictions religieuses et morales dans notre malheureuse société. Il est même entre l'état actuel de nos mœurs et les désordres de la décadence romaine une telle ressemblance que Tacite pourrait être regardé comme l'historien prophète de notre temps. Or, il n'y eut qu'une puissance capable de rendre la vie au monde périssant sous le flot de cette corruption, cette puissance fut le Christianisme. En dépit des déclamations des sophistes, des économistes et des politiques, nulle force humaine n'est capable de régénérer le monde, et si Dieu n'y met la main, nous descendons avec une rapidité vertigineuse la pente qui conduit aux abîmes.

Pendant longtemps, la Providence s'est servie de nous pour porter jusqu'aux extrémités de la terre la lumière de l'Évangile et le bienfait de la civilisation. Nos missionnaires bravent encore sous toutes les latitudes mille dangers pour arracher aux té-

nères de l'infidélité les âmes de nos frères moins privilégiés que nous. En ramenant sur notre pauvre pays nos regards consolés par les nombreuses et solides conversions des païens, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de profonde pitié pour les désordres qui nous entourent. Il y a encore de la sève et de la vie dans cette France généreuse qui envoie ses enfants sur tous les rivages pour la diffusion du bien. Mais que de redoutables ennemis elle renferme dans son sein ! Grâce à Dieu, elle pourrait encore cependant suffire à sa propre régénération ; les apôtres ne lui font pas défaut, et les bénédictions du ciel ne lui manqueraient pas. Ce qui nous effraye, c'est l'acharnement qu'elle met à chasser son Sauveur, à briser le contrat séculaire qui avait été pour elle un gage de prospérité et de salut. Poussera-t-elle jusqu'au bout sa rage d'impiété ou s'arrêtera-t-elle à temps pour ne pas faire déborder la coupe de l'indignation divine ?

Le langage des Pères de l'Église est presque unanime à enseigner que l'étoile miraculeuse dont les mages suivaient la direction vers l'étable de Bethléem était conduite par un ange, et cet ange, selon quelques-uns, était Saint Michel.

Nous qui avons confiance dans la protection de l'Archange, efforçons-nous d'obtenir par une prière incessante qu'il conduise vers l'humble crèche de Jésus la France docile et repentante. Or, à moins d'un miracle et d'une intervention sensible et personnelle sur laquelle nous n'osons pas compter, l'apôtre sera cette étoile bienfaisante qui, sous la main de l'Ange de la France, guidera celle-ci vers la maison du pain céleste. Nous le savons, d'ailleurs : les missions se multiplient et cherchent partout les brebis égarées. Les retours sont difficiles, car l'abus des grâces en ferme les canaux divins, et l'endurcissement, qui est un des signes de l'abandon de Dieu, devient de plus en plus fréquent. Si nous ajoutons les obstacles que font surgir le respect humain, la faiblesse, les passions et le désespoir, nous saurons ce qu'il faut de puissance pour sauver ces égarés.

Prions, prions. Demandons à Notre-Seigneur de nous prendre

en commisération, de faire fructifier la parole de ses apôtres, afin que le flambeau de la foi ne cesse pas d'éclairer notre patrie. On dit que l'extrême civilisation touche l'extrême barbarie. Dieu fasse que nous n'en soyons pas là, et que nous restions encore longtemps la nation élue, le peuple des œuvres chrétiennes, malgré les efforts de l'enfer et de ses suppôts.

### LE PÈLERINAGE DE BRIOUZE AU MONT-ST-MICHEL

Nous empruntons à la *Semaine catholique* de Sées, le récit de ce pèlerinage, le plus touchant de l'année 1882, et d'autant plus remarquable qu'il avait repris les usages du passé pour son organisation et ses formes extérieures.

#### UN PÈLERINAGE D'HOMMES

De temps immémorial la paroisse de Briouze a eu ses pèlerinages au Mont-Saint-Michel. On se rappelle ceux des années 1804, 1815, 1822, 1837, et 1859. Le mardi 3 octobre dernier, quarante hommes partaient de Briouze par le train de 3 heures et demie du matin pour se rendre au Mont célèbre, qui forme avec Jérusalem, Rome et Saint-Jacques, en Espagne, les quatre principaux lieux de pèlerinage de la Chrétienté.

Ce nouveau pèlerinage, longtemps désiré, avait été organisé par les soins de M. l'abbé Dubois, vicaire à Briouze, qui en prenait la direction de concert avec M. Foucault, conseiller municipal, ancien maire de Briouze, que les pèlerins avaient élu leur roi.

Arrivés au Mont, vers dix heures, les pèlerins furent gracieusement reçus par les missionnaires gardiens de la Basilique, et assistèrent à la sainte messe. Dans l'après-midi il purent visiter dans tous ses détails la *Merveille de l'Océan*. Le soir, à cinq heures, étendard déployé, et lance à la main, ils firent, sous la direction des Pères, une procession à travers les longues galeries de la sainte Montagne. Puis ils se rendirent à la Basilique pour y entendre une excellente instruction que leur fit un des missionnaires, et recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement.

Mgr l'évêque de Sées, averti du pèlerinage, avait en la bonté d'envoyer sa bénédiction aux pèlerins, qui en reçurent l'annonce avec grand plaisir.

Le lendemain, à 5 heures et demie, eut lieu la messe solennelle du pèlerinage, à laquelle communièrent une partie des pèlerins. Après de nombreuses acclamations, invocations et prières, et un acte de consécration au saint Archange, prononcé par le roi, au nom de tous, il fallut dire adieu au Mont et songer au retour. A 2 heures 40 minutes, le chemin de fer ramenait les heureux pèlerins au lieu de leur départ.

Le clergé de Briouze, la communauté, les anciens pèlerins et une foule nombreuse les attendaient à la gare. On se rendit processionnellement à l'église au chant du *Magnificat*. M. le Vicaire, d'une voix vibrante d'émotion et de bonheur, rendit compte du pèlerinage à la foule avide de l'entendre. On donna le Salut du Saint-Sacrement, après lequel les pèlerins, oubliant leurs fatigues, chantèrent avec entrain un de leurs beaux cantiques à Saint Michel.

Le dimanche suivant, les pèlerins anciens et nouveaux, se réunirent à l'église, à des places réservées, pour assister aux vêpres, qui furent présidées par M. l'Aumônier de la communauté. Les soixante soldats de Saint Michel, en bataillon carré, tenant d'une main leur lance, de l'autre leur livre d'offices, chantèrent eux-mêmes, d'une voix forte et mesurée, les saints cantiques du prophète royal.

Après le *Magnificat*, M. le Curé de Briouze monta en chaire et fit une instruction religieusement écoutée. Les pèlerins, à l'instar de leurs devanciers, avaient mis dans leur règlement qu'ils formeraient une confrérie dont les membres seraient unis par la plus étroite charité; qu'ils s'engageaient, pour la vie, à avoir une conduite honorable et véritablement chrétienne. S'emparant de ces idées, le prédicateur développa les avantages de la charité, le bonheur de s'entr'aimer. Puis il dit aux pèlerins comment ils rendraient leur conduite honorable en pratiquant la sobriété, la charité et la probité. Enfin, pour mener une vie véritablement chrétienne, il leur recommanda l'exactitude à la prière du matin et du soir, la sanctification du dimanche et la communion pascale. Puis en terminant: Ces lances, leur dit-il, que vous tenez à la main, ces branches de laurier que portent vos deux rois, c'est un emblème; ces lances, armes offensives et défensives, sont l'emblème du combat que doit livrer tout chrétien contre les ennemis de son salut; ces branches de laurier sont le signe de la victoire qui doit couronner



le combat. Oui, pèlerins de Saint Michel, oui, chrétiens, soldats du Christ, disons avec le poète, et ne l'oublions jamais :

La vie est un combat dont la palme est aux Cieux.

Après l'instruction eut lieu une belle procession dans les rues de la cité briouzaïne, au chant des litanies de la sainte Vierge, alternées par l'invocation à Saint Michel qu'accentuait puissamment la voix des pèlerins. Au retour de la procession, et après la bénédiction du Saint-Sacrement, on chanta un nouveau cantique à Saint Michel.

Le soir, M. Foucaut réunissait tous les pèlerins à un banquet de soixante couverts, qui terminait dans une joie toute fraternelle, la journée et le pèlerinage.

Nous savons d'ailleurs que Briouze a conservé avec un religieux respect les traditions de son ancienne confrérie et la note suivante du narrateur de ce beau pèlerinage indique suffisamment qu'elles seront longtemps encore en honneur dans cette excellente paroisse :

« Chaque année les pèlerins anciens et nouveaux se réunissent à l'église, le 29 septembre, pour y assister à une messe solennelle et chanter leur vieux refrain à Saint Michel.

» Ils assistent tous à l'inhumation de leurs confrères défunts avec leurs piques et leur bannière en deuil. Chaque année chacun verse 0 fr. 50 pour la messe et le service annuel qui se célèbrent ici. Chaque société a sa bannière : le règlement est le même pour tous. Quinze jours après notre voyage, le plus vieux d'entre nous est mort subitement. Sur la convocation du roi (car la société, en plus de son aumônier, a son roi, son chef, son trésorier et son porte-étendard élus au vote secret), sur la convocation du roi, tous les pèlerins de 1882 seulement, sont venus avec leurs insignes accompagner leur confrère à sa dernière demeure.

» Ces réunions font toujours beaucoup d'impression sur la population.

» Nous avons été enchantés; mes pèlerins ont tenu à m'offrir une belle pendule en souvenir de notre voyage. Je n'ai eu qu'à me louer de cette entreprise.»

## PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC

Par Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches

(Suite et fin)

### III

Un de nos plus grands orateurs, dans un sermon célèbre, étudiant les souffrances et la mort du Sauveur, y salue un chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, un miracle de sa puissance (1). Ne nous est-il pas permis, à nous aussi, de saluer dans la passion de Jeanne d'Arc un reflet du Calvaire? N'y voyons-nous pas éclater une *sagesse* surhumaine, une *puissance* surhumaine, une *gloire* surhumaine?

Les chefs anglais possèdent enfin l'héroïne qui vient d'infliger à leur gloire de si cruels affronts. « Ils firent, nous dit un poète, aussi grande fête de la prise d'un pasteur de dix-huit ans que de la captivité du roi Jean à Poitiers, ou de la destruction de la noblesse française à Azincourt. Ils ne l'eussent donnée pour Londres (2). »

A quelle épreuve vont-ils la soumettre? Leur haine, si violente qu'elle soit, se refuse pourtant à condamner sans jugement la victime. Un tribunal est constitué. Jeanne d'Arc y comparait. Elle est soumise pendant des mois à tous les caprices, à toutes les ruses, à toutes les hypocrisies; mais la sagesse dont elle fait preuve déconcerte tous les pièges et défie toutes les machinations.

Pour apprécier comme il convient une telle sagesse en un tel péril, regardons un instant en face les juges, leur qualité, leur nombre, leurs procédés; puis considérons l'accusée réduite à elle-même, sans conseil sans protection.

Quels sont, en effet, ces juges? C'est un évêque, hélas! grand praticien en matière de droit, comme on l'a dit, plus renommé pour sa science que pour son intégrité. Ce sont des religieux, des abbés, des chanoines, que l'ennemi connaît bien, des hommes moins redoutables pour leur savoir que pour leur bassesse, rompus à toutes les subtilités, dociles à toutes les exigences. Combien sont-ils? Ce n'est pas assez des neuf juges qui composent le tribunal; au premier interrogatoire, quarante-un assesseurs viennent leur prêter appui, quarante-huit au second, soixante au troisième. Toute une bande de loups farieux autour de la simple et timide brebis.

Comment procèdent-ils? Multiplier les questions captieuses, les poser avec un art perfide, dénaturer les réponses de l'accusée pour s'en faire une arme contre elle, épier ses moindres paroles, la harceler, l'engager dans les mystères les plus ardens de la théologie, pour la surprendre et l'amener en quelque sorte à se condamner elle-même; telle est la tactique infernale de ces docteurs, disons mieux, de ces bourreaux. « L'on demandait, raconte un témoin de cette grande iniquité, l'on proposait

(1) Bourdaloue, *Sermon sur la Passion*.

(2) Martial, de Paris.

à la povere Jehanne interrogatoires trop difficiles, subtils et cauteleux, tellement que les grands cleres et gens bien lettrez qui estaient là présents, à grant peine, y eussent seeu donner réponse; par quoi plusieurs de l'assistance en murmuraient (1). »

Et quel est le but qu'à tout prix il faut obtenir? Convaincre l'accusée? Non. La mettre à mort? Non. Ce que poursuit l'Angleterre, ce qu'elle attend de ses juges, c'est plus encore que le supplice de sa victime, c'est son déshonneur, et, dans le déshonneur de Jeanne, le déshonneur même de la France.

En face d'un tel tribunal, quelle est donc l'accusée? C'est une enfant d'à peine dix-neuf ans. En fait de théologie, elle sait uniquement le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*. Elle ne connaît ni le droit, ni l'argumentation, ni les finesses du langage. C'est l'enfant que vous connaissez, Messieurs, étrangère à l'astuce, ennemie des détours, laissant couler sa pensée comme une eau limpide. Dans de telles conditions, ses ennemis auront-ils l'impudence de la laisser seule, sans conseil et sans défense? Plus tard, avant de faire tomber sous le tranchant de la hache la tête de leur roi les Anglais ne refuseront pas à Charles I<sup>er</sup> cette suprême assistance. Pour Jeanne, ils seront plus impitoyables. La colombe devra seule se défendre des griffes du vautour.

En vérité, si Jeanne sort victorieuse de l'épreuve, si elle confond la malice et la haine de ses juges, si l'enfant est supérieure aux légistes et leur ferme la bouche, nous pouvons dire, nous aussi : Il y a là un miracle de sagesse que Dieu seul peut opérer, *Dei sapientiam*.

Eh bien, Messieurs, écoutez et jugez vous-mêmes. On lui défère le serment. « Je ne sais sur quoi vous voulez m'interroger, répond-elle; peut-être me demanderez-vous des choses que je ne dois pas vous dire. » Est-ce là, Messieurs, la prudence d'une enfant?

Cauchon lui enjoint de réciter le *Pater*. « Entendez-moi en confession, dit-elle, et je vous le réciterai volontiers. » Sentez-vous le trait au cœur du juge? Comprenez-vous la tactique de l'innocence?

« Savez-vous si vous êtes en la grâce de Dieu? » « Si je n'y suis pas, Dieu m'y mette; si j'y suis, Dieu m'y garde. Je serais la plus dolente de tout le monde, si je savais que je ne suis point en la grâce de Dieu. » La sagesse chrétienne trouva-t-elle jamais réponse ou plus simple, ou plus habile? N'admirez-vous pas un coup de sagesse surnaturelle qui déconcerte et interdit les juges?

« Sainte Marguerite ne parle-t-elle pas anglais? » « Comment parlerait-elle anglais, puisqu'elle n'est pas du parti des Anglais? »

« Saint Michel était-il vêtu? » « Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir? » Si ce n'est que de la présence d'esprit, avouez qu'en une pareille heure elle est pour le moins étonnante.

« Pourquoi fûtes-vous choisie plutôt qu'une autre? » « Il a plu à Dieu d'en agir ainsi par une simple paille, pour rebouter les ennemis du roi. » N'est-ce pas le langage inspiré que parlait saint Paul? *Inferna mundi elegit Deus*.

(1) Pour les détails de l'interrogatoire, consulter les *Pièces du Procès de Rouen*, résumé de Manchon, de Taquet et de Boisguillaume.

« Vous en rapporterez-vous à la détermination de l'Église? » « Je m'en rapporte à Dieu qui m'a envoyée, à Notre-Dame, à tous les saints et saintes du paradis, et m'est avis que c'est tout un, Dieu et l'Église, et qu'on ne doit point faire de difficulté. Pourquoi, vous, y faites-vous difficulté? » Voyez-vous le juge pris dans ses propres filets? Voyez-vous la jeune fille devenue théologienne et interrogeant à son tour les docteurs qui ne savent quoi répondre?

« Savez-vous si sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent les Anglais? » « Elles aiment ceux que Dieu aime; elles haïssent ceux que Dieu hait. »

« Dieu hait-il les Anglais? » « De l'amour ou haine que Dieu a pour les Anglais, ou de ce qu'il fera de leurs âmes, je ne sais rien; mais je sais bien qu'ils seront boutés tous hors de France, excepté ceux qui y mourront, et que Dieu enverra victoire aux Français contre les Anglais. » Est-ce avec une plus haute sagesse, avec une plus fière liberté que les martyrs du Christ dans les amphithéâtres confessaient leur foi et rendaient témoignage à la vérité?

« Ne vous semble-t-il pas que vous soyez tenue de répondre plus pleinement à Notre-Seigneur le Pape, vicaire de Dieu, de tout ce qu'on vous demanderait, touchant la foi, que vous ne répondez à nous? » « Eh bien, que l'on me mène devant lui, et je répondrai devant lui tout ce que je devrai répondre (1). » A ces questions, véritables pièges d'enfer, qui ne se demande avec frayeur la réponse que fera l'innocence? Mais Dieu se laisse voir aux cœurs purs et met sa propre science sur les lèvres des enfants.

Voilà les réponses de Jeanne, en secret et en public, ses réponses à soixante-dix articles formulés par des bacheliers, des licenciés, des docteurs en théologie, en droit civil et en droit canon. Ces réponses, elles sont parfois tellement vives, tellement saisissantes qu'elles arrachent aux assesseurs eux-mêmes ce cri d'admiration : « Vous dites bien, Jeanne. » Ces réponses brillent d'une telle lumière, elles respirent une telle force que Beaupère, désespérant du succès, quitte son siège de juge pour prendre place parmi les simples assesseurs. Ces réponses enfin, elles confondent, elles écrasent à ce point l'insidieuse perversité des accusateurs, qu'ils sont contraints de supprimer les interrogatoires publics pour abriter désormais dans une sorte de huis clos leurs enquêtes et leurs embûches.

En un mot, Messieurs, pour parler avec un de ses récents historiens, il y a de telles illuminations dans les réponses de Jeanne, que, malgré les voiles d'un résumé si habilement serré, on en est encore ébloui (2).

D'où vient, Messieurs, à la pauvre abandonnée une telle supériorité? D'où vient que la simplicité de la jeune fille dérouté ainsi toutes les habiletés? Est-ce bien elle qui parle, ou plutôt n'est-ce pas la sagesse de Dieu même qui parle par sa bouche? Oui, Messieurs, la sagesse de Dieu est là. Votre raison n'a pas manqué de la reconnaître et de l'admirer sur les lèvres de l'accusée; et s'il fallait quelque chose de plus pour vous en convaincre, écoutez la prière de Jeanne implorant le secours de Dieu

(1) Interrogatoire résumé de Manchon, de Taquet et de Boisguillaume.

(2) M. Wallon, *Jeanne d'Arc*, p. 222.

quand elle doit comparaître devant le tribunal de mort : « Très doux Dieu, en l'honneur de votre sainte passion, je vous requiers, si vous m'aimez, que vous me révéliez comment je dois répondre à ces gens d'église. » Cette prière, ô mon Dieu, vous l'avez entendue, vous l'avez exaucée, et c'est vous, oui, c'est vous qui, vous révélant à votre enfant, avez confondu la sagesse des sages et réprouvé la prudence des prudents : *A Domino factum est istud.*

Ce n'est pas tout, Messieurs, Dieu ne laissera pas son œuvre incomplète. A ce miracle de lumière, il ajoutera un second miracle non moins éclatant que le premier, pour plusieurs plus éclatant, un miracle de force et d'héroïsme.

C'est dans la souffrance, Messieurs, que se manifeste la force et qu'elle rayonne de sa vraie splendeur. Ainsi l'avait compris le génie de Platon, quand il montrait le juste traversant les plus horribles épreuves, mis à la torture, chargé de fers, condamné enfin au dernier supplice, malgré son innocence, et que, saisi par une telle vertu, il la proclame supérieure à la nature humaine, digne de Dieu lui-même.

Or, qu'apercevons-nous à Rouen ? La Pucelle aux prises avec toutes les souffrances à la fois, souffrances physiques et souffrances morales.

Faut-il vous conduire, Messieurs, dans cette tour de Rouen où Jeanne commença son long martyre ? Faut-il vous montrer la captive dans son lugubre cachot, les fers aux pieds comme les vulgaires criminels, mise à la torture pendant la nuit d'entraves plus dures encore et condamnée à l'immobilité ? Ah ! maintenant la haine des Anglais doit être satisfaite. Ils n'ont plus à redouter l'épée qui naguère jetait l'épouvante parmi leurs bataillons. La voilà bien en leur pouvoir ; et cependant leur prisonnière, même dans les chaînes, leur inspire encore une irrésistible terreur. Oubliant qu'elle est femme, ils la traitent en bête féroce et l'enferment dans une cage de fer où elle est attachée à la fois par le cou, les pieds et les mains. Forgez bien vos barreaux, ô triomphateurs, puisque vous en avez le triste courage. Serrtez, serrtez en ces liens de fer une jeune fille. Par là vous confessez votre défaite. Vos barreaux proclament mieux que toute parole que cette jeune fille c'est un lion. Vos barreaux ! Ils feront éclater son courage, resplendir son héroïsme mieux que toutes les victoires ; et sa fierté, dans cette épreuve qui fait frémir la nature, et son attitude magnanime, et son admirable patience rediront mieux que tous les triomphes qu'une force supérieure animait cette enfant, qu'elle était vraiment de la race des martyrs, la digne fille du Dieu du Calvaire.

Que ses geôliers ajoutent encore à la dureté de leurs maîtres, qu'ils ne laissent à leur victime ni trêve ni repos, qu'ils l'éveillent la nuit pour lui crier : « Lève-toi, scélérate, ta dernière heure est arrivée, on vient pour t'emmener, » la constance de Jeanne ne se démentira pas. Que la maladie vienne accroître encore l'horreur de sa situation, qu'à cette heure même où la fièvre la dévore, où la mort la menace, on n'allège pas le poids de ses fers, Jeanne ne murmurerait pas. Ses lèvres ne connaîtraient pas la plainte ; elles n'exprimeraient ni le ressentiment ni la haine. Jeanne puiserait dans la prière une énergie invincible ; elle dira comme l'Homme de douleurs son continuel et sublime *fiat*.

Plus forte que les chaînes, plus forte que la maladie, Jeanne sera plus

forte que le bûcher, plus forte que la mort elle-même. Sans doute, la nature n'est pas éteinte chez elle. « Hélas ! dit-elle, me traite-t-on si horriblement et cruellement qu'il faille que mon corps, net et entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres ! Ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée. » Ce cri, Messieurs, c'était moins le cri de la frayeur que le cri de la vertu. Regardez-la plutôt, marchant au supplice avec une résignation qui n'est pas de la terre, mais avec la force qui vient du ciel.

Regardez-la sur cette place du *Vieux-Marché* ; regardez-la sur l'estrade où l'attendent ses juges.

De cette estrade, elle peut contempler un peuple immense, ses ennemis triomphants, ses juges poursuivant jusqu'à la fin l'œuvre d'iniquité, puis, dominant toute cette scène, l'effroyable bûcher. Pauvre enfant, ne va-t-elle pas faiblir, tomber à genoux, implorer sa grâce ? Non. Ses yeux peuvent pleurer ; mais son cœur est inébranlable. Pendant cet étrange sermon où Nicolas Midi déclare qu'il faut retrancher de l'Église ce membre gangrené, l'âme de Jeanne ne va-t-elle pas éclater, bondir et protester contre cette indigne flétrissure ? Non. Son âme, comme celle du Maître, possède ces deux grandes forces qui se nomment la patience devant les injures, le silence devant l'injustice. Elle se tait. Le malheureux évêque lit sans rougir son horrible réquisitoire, où, comme on l'a si bien dit, chaque phrase est une calomnie, chaque mot un blasphème (1). Jeanne n'ouvre la bouche que pour déclarer qu'elle est soumise à l'Église. La sentence de mort est enfin prononcée. Prêtez l'oreille. Entendez-vous les cris de la nature ? La jeune fille pousse-t-elle les gémissements si légitimes de la désolation ? Non. Elle s'agenouille ; elle prie, elle demande pardon. « Assistants qui êtes ici, quels que vous soyez, amis ou ennemis, Français ou Anglais, au nom du Sauveur mourant, pardonnez-moi la peine que je peux vous avoir faite comme je pardonne de mon côté toutes les injustices commises à mon égard. Je me recommande aux prières de tous, et je supplie les prêtres du Seigneur de vouloir bien me faire la charité de dire une messe pour le repos de mon âme. »

A ces accents d'une touchante et sublime résignation, l'assistance n'y tient plus. Les sanglots éclatent, et voilà que les larmes gagnent les Anglais eux-mêmes, ses implacables ennemis. D'où vient à la victime cette force d'âme, cette attitude qui vous émeut à votre tour ? Elle a demandé la croix qu'elle couvre de ses baisers, qu'elle place dans son sein. Avec cette arme, elle triomphera. C'est en vain, Anglais, que vous avez dressé si haut votre bûcher ! Vous vouliez que le bourreau ne pût l'allumer que d'en bas, que le supplice ne pût être abrégé, que la victime en s'abîmer les lentes, les longues, les complètes horreurs ; vous vouliez brûler vivante votre victime. Vous vouliez la brûler sous les regards de l'innombrable multitude. Vous vouliez que cette multitude entière pût recueillir la plainte et les lamentations, si Jeanne avait la faiblesse de les faire entendre. Vous vouliez, si elle montrait les frayeurs de la femme, si la mort, troublant sa pensée, lui arrachait un désaveu, si, défaillante et vaincue, elle demandait grâce, vous vouliez que la foule fût témoin de ce spectacle

(1) Études sur Jeanne d'Arc, par Bourbon-Lignières.

qui, découvrant la victime, eût affirmé votre triomphe. Bourreaux, vous vouliez la confusion, vous vouliez le déshonneur de Jeanne ! Et c'est sa gloire qui éclate, c'est son courage qui, s'élevant plus haut que votre bûcher, plus haut que vos flammes homicides, saisit la foule des spectateurs, l'attendrit, la bouleverse, la transporte d'admiration. Sur votre bûcher, en effet, Jeanne armée de la croix n'a pas peur pour elle ; elle n'a peur que pour le prêtre fidèle qui l'assiste. Que la croix demeure constamment sous ses yeux, et avec sa protection, avec le secours de Saint Michel et de ses Saintes, la flamme pourra monter, s'attaquer à ses membres délicats, monter encore, monter toujours, dévorer consciencieusement sa proie ; la haine pourra suivre cette flamme et contempler avidement la victime. Cette victime est debout, supérieure à la douleur, supérieure au feu, plus fière que la mort. Sur ses lèvres, on ne surprendra qu'un nom, nom adorable, nom tout-puissant et trois fois répété : « Jésus ! Jésus ! Jésus ! » et c'est à ce nom que la colombe prend son vol vers les cieux.

Ah ! vous vouliez la faiblesse ! Et c'est la force qui apparaît et qui ne se dément pas. Vous vouliez un aveu ! Et c'est la persévérance jusqu'à la fin. Vous vouliez l'opprobre ! Et c'est la gloire. Et dix mille hommes sentent là pour l'attester par leur compassion, leurs larmes et leur respect.

Merci d'avoir ainsi dressé votre bûcher ! C'est un trône qu'à votre insu vous dressiez à Jeanne. Devant ce trône, la France aujourd'hui s'incline ; demain le monde entier, demain tous les siècles s'inclineront avec elle.

Mais la force que nous venons de décrire n'est certes pas la plus digne de louanges. Subir héroïquement la mort, c'est un grand et beau courage. Il est un spectacle plus digne encore de nos applaudissements. C'est le spectacle des souffrances morales héroïquement endurées.

Or, qui nous dira ce qu'a souffert à ce point de vue l'âme de la Pucelle ? Elle qui eût mieux aimé mourir que d'être livrée aux Anglais, c'est en leurs mains qu'elle tombe, livrée par des traîtres à la patrie française, le bâtard de Wandonne et Jean de Luxembourg ! Pendant cinq mois de douloureuse et cruelle agonie, son cœur souffre, blessé qu'il est dans ses affections les plus chères et les plus sacrées. Elle aimait la France, elle l'aimait avec passion, elle l'aimait plus que sa vie ; elle aimait ses compagnons d'armes avec lesquels jadis elle marchait à la victoire ; elle aimait ces soldats, ces preux, s'élançant à l'ennemi avec cette impétuosité, cet héroïsme qu'elle comprenait si bien ; elle aimait, elle aimait son roi, son roi dont elle défend l'honneur jusque sur le bûcher. Écoutez plutôt ces magnifiques paroles : « Tout ce que j'ai fait, dit-elle, fût-il bien ou mal, ne doit pas être mis sur le compte de mon roi. Je lui ai consacré le fruit de mes victoires, et je ne désire pour moi-même que les souffrances et les outrages. » Elle aimait l'Église dont elle fut toujours la fille dévouée, respectueuse et docile ; elle aimait son Archange, elle aimait ses Saintes qui l'avaient inspirée, soutenue, fortifiée dans tous ses combats ; elle aimait Dieu dont la volonté faisait toujours et partout sa loi et son bonheur ; elle aimait, oh ! elle aimait pour Dieu, elle aimait pour elle-même cette angélique vertu qui fait les héros, cette vertu qui spiritualise la chair et qui élève l'homme à la hauteur des anges. Jugez après cela de l'intensité de sa souffrance, de l'abîme de douleurs morales dans lequel elle fut si longtemps plongée. Ah ! s'il est une amertume poignante, un glaive déchirant

pour le cœur qui aime, c'est l'amertume du délaissement, c'est le glaive de l'abandon. Vous l'avez senti, ce glaive, ô Jésus, sur votre croix. Vous l'avez éprouvée, cette amertume, quand vous jetiez vers votre Père ce cri qui remue encore, qui remue toujours à travers dix-neuf siècles : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me* (1) ! Pauvre Jeanne, pauvre délaissée, ah ! comme vous avez pu, vous aussi, le répéter ce cri pendant les trop longs jours de votre affreuse captivité ! Comme vous avez pu vous écrier, vous aussi : « O France, ô ma France bien-aimée, ô France que j'ai sauvée, ou es-tu maintenant ? M'as-tu donc abandonnée ? O soldats dont j'ai relevé le courage, ô capitaines que j'ai rendus à vous-mêmes, où êtes-vous ? Est-ce ainsi que vous oubliez votre compagne ? O monarque à qui j'ai rendu la confiance, dont j'ai fait valoir les droits, que j'ai conduit à la splendeur du sacre, ô roi, serais-tu donc ingrat ? Méconnaîtrais-tu mon dévouement et mes services ? Pourquoi m'oublier sitôt ? Et vous, ô saintes dont la voix si douce faisait ma joie, mon courage et mon enthousiasme, pourquoi donc, à ces heures de détresse, ne venez-vous à moi que si rarement ? Mon Dieu, mon Dieu, vous aussi m'auriez-vous délaissée ? »

Comprenez-vous, Messieurs, ce qu'il y a de poignant dans un tel abandon ? Ne sentez-vous pas que si Jeanne se sentait malgré tant de tristesse, que si elle se sentait jusqu'au bout, c'est qu'elle est dotée d'une force qui n'appartient pas à la femme et qui n'est pas dans la nature humaine ?

Mais ce n'est pas seulement contre l'abandon et la tristesse qu'il lui faut lutter, c'est contre la grossièreté de ses ennemis, contre la brutale convoitise de leurs appétits. Elle qui possède à un si haut degré toutes les délicatesses de la pudeur, elle qui n'estimait, qui n'aimait rien tant que sa couronne virginale, elle la voit à chaque instant menacée ; à chaque instant, elle est exposée à d'indignes attentats. Comme je comprends qu'elle tienne avec tant de persévérance à son vêtement d'homme ! Avengles qui l'interrogez, n'avez-vous donc des yeux que pour ne pas voir que ce vêtement, c'est un rempart derrière lequel s'abrite une admirable, une céleste pureté ? Ne comprenez-vous pas, aux instances que fait votre victime pour conserver ce vêtement, qu'elle y trouve la défense de sa vertu, la protection de son innocence, le salut même de son honneur ? Je ne sais ce que comprennent ses juges ; mais je sais ce que raconte l'impartiale histoire. Je sais les mystères de cette prison dont Jeanne disait : « J'aimerais mieux mourir que d'être dans les fers. » Je sais les enquêtes humiliantes qu'il lui fallut subir ; je sais les luttes qu'elle eut à soutenir contre ceux-là qui voulaient avec la ruine morale de l'héroïne, la ruine de sa mission et l'effacement de sa gloire. Ce que je sais enfin, ce que l'histoire affirme, c'est l'inviolable fidélité de Jeanne, c'est l'héroïsme qui a fait d'elle, comme on l'a dit, une martyre de la pureté.

Il est, Messieurs, une dernière souffrance, celle-là sans contredit, la souffrance suprême et indicible. Quand les martyrs comparaissent devant les tribunaux, quand ils allaient à la mort, ils pouvaient du moins, au milieu de l'abandon, au milieu des fureurs qui les poursuivaient, se réfugier dans leur conscience comme dans un inviolable asile. Les juges pouvaient frapper les corps ; l'âme, sûre d'elle-même, s'abritait paisible dans le sanc-

(1) S. Matth., xxvii, 46.

tuaire de sa foi. Qu'il en fat autrement de Jeanne ! Elle, élevée dans l'amour de l'Église, dans le respect filial de son autorité, se trouver en face d'évêques, de prêtres qui s'arrogent le droit d'alarmer, de juger, de condamner sa conscience ! La voyez-vous, dans le secret de sa prison, livrée à elle seule, se demandant avec les angloises d'une âme croyante : « Si pourtant ils disaient vrai ! eux les docteurs, moi pauvre ignorante ; eux les hommes de Dieu, moi simple fidèle ! » Quelle torture poignante, quelle mortelle incertitude ! Ah ! Messieurs, je ne sais pas de supplice plus horrible, d'agonie plus formidable. On dit que, dans cette agonie, la pauvre enfant eut un moment de défaillance. Messieurs, c'est là qu'est pour moi le miracle. Le miracle, si elle a faibli, c'est qu'elle n'ait faibli qu'une fois ; seule contre tous, elle n'a pu vaincre que par un secours divin. Dieu était avec elle ; voilà pourquoi rien n'a pu l'ébranler. *Deus in medio ejus, non commovebitur* (1).

Et maintenant, Messieurs, résumons. Est-il dans la nature qu'une jeune fille de dix-neuf ans supporte sans fléchir de pareilles souffrances ? Est-il dans la nature qu'abandonnée par son roi, elle lui demeure fidèle au mépris de sa vie, quand d'un mot elle pourrait la sauver ? Est-il dans la nature que, condamnée par les gens d'église, elle reste soumise à l'Église ? Est-il dans la nature qu'à dix-neuf ans, pendant cinq mois, une jeune fille subisse avec une telle patience une si intolérable captivité ? Est-il dans la nature que la vue du bûcher n'effraye pas cette jeune fille de dix-neuf ans, pas plus que le fen de l'ennemi qu'elle a tant de fois affronté ? Est-il dans la nature qu'elle demeure, sur ce bûcher, calme, intrépide, et parlonnant à ceux qui la font mourir ? Est-il dans la nature qu'au milieu des flammes qui la dévorent, elle ne pousse d'autre cri que celui de Jésus ? Est-elle enfin dans la nature, cette force qui permet d'admirer avec l'invincible énergie du héros la patience et la douceur du chrétien ? Que la nature supporte l'une de ces souffrances, qu'elle la supporte un instant, je le veux bien ; mais supporter tant de douleurs réunies, les supporter pendant cinq mois, les supporter sans défaillir, les supporter jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort du bûcher, j'en appelle à vous tous, Messieurs, j'en appelle à la nature humaine, n'est-ce pas l'œuvre de la puissance de Dieu ?

La victime vient d'expirer au milieu des flammes. Pour effacer avec sa mémoire les traces de leur forfait, les Anglais jettent ses cendres et son cœur dans les flots de la Seine ; à leurs yeux, c'était le moyen de la noyer, de l'éteindre, de l'anéantir tout entière. Attendez, Messieurs : la vie va jaillir de la mort, Jeanne va devenir plus vivante, plus immortelle, plus glorieuse que jamais. Et pourquoi ? Parce que là haut Dieu veille, Dieu qui venge le sang de ses serviteurs : *Vindicavit sanguinem servorum suorum* (2). Sa main ne tarde pas en effet à se montrer. Pendant qu'au retour du supplice le secrétaire même du monarque anglais s'écrie tout haut : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte, » la main de Dieu se levait pour confondre le crime, pour flageller l'iniquité, pour écraser les bourreaux. Écoutez, Messieurs, les coups de la justice divine,

(1) Ps. LXXV, 5.

(2) Apoc. XIX, 2.

Guillaume de Flavy, celui qui le premier a trahi Jeanne, est étranglé dans son lit par la main de sa femme. Une mort subite vient fondroyer Nicolas Loiseleur dans une église de Bâle. Cauchon meurt de même. Destivet se noie dans un bourbier. Le vice-inquisiteur Jean Le Maître disparaît sans qu'on puisse retrouver sa trace. La lèpre dévore et emporte Nicolas Midi. Bedford, captif, meurt de honte et de chagrin dans le château même qu'il a donné à Jeanne pour prison. Warwick transmet pour héritage à son fils un nom fatal et méprisé. Henri VI, au nom de qui la condamnation de Jeanne a été prononcée, est deux fois jeté à bas de son trône, condamné lui-même à une longue captivité, et meurt massacré par son propre cousin (1).

Et maintenant, Messieurs, Dieu s'est-il levé, s'est-il chargé de juger lui-même la cause de la Pucelle ? A-t-il réduit ses ennemis en poussière, consacré lui-même de sa main vengeresse l'innocence de l'héroïne ? En un mot, le tonnerre de sa justice a-t-il retenti avec assez d'éclat ? A-t-il fait briller d'une assez vive lumière, par la mort honteuse des persécuteurs de Jeanne, la gloire de son envoyée ? Le surnaturel peut-il s'affirmer par une plus tragique intervention ?

Dieu a fait son œuvre. L'Église à son tour va faire la sienne. Calixte III, le 11 juin 1455, enjoint à l'archevêque de Reims et à deux évêques, parmi lesquels je salue avec fierté Richard de Longueuil, évêque de Coutances, de reviser le triste procès. Vous savez le résultat, Messieurs ; vous connaissez la sentence de réhabilitation portée par les commissaires apostoliques avec tant de conscience et de maturité. Le 8 juillet 1456, la place du Vieux-Marché, dans la capitale de notre Normandie, avait changé d'aspect. Ce n'était plus le théâtre de l'ignominie de Jeanne ; c'était le théâtre de sa gloire. Ce jour-là, le soleil n'éclairait plus un mystère d'iniquité, il éclairait le triomphe de la justice ; ce jour-là, l'Église, ressuscitant de ses cendres la tête de la Pucelle, y plaçait au lieu de la mitre d'infamie une mitre d'immortel honneur. Sur cette mitre, à la place du mot *hérétique*, on pouvait lire écrit en lettres d'or le mot *foi* ; ce n'était plus le mot *relapse*, c'était le mot *persévérance*, persévérance dans le devoir, dans la valeur, dans l'héroïsme ; ce n'était plus le mot *apostate*, c'était le mot, le mot si rare et si grand de *fidélité*, fidélité jusqu'à la mort. Ce n'était plus le mot *idolâtre*, c'était les mots *piété*, *ferveur*, dévouement inébranlable à la religion, à la France et à Dieu. Honneur à toi, sainte Église catholique ! Quand les hommes laissent tomber le drapeau de l'équité, tu le relèves de ta main couragieuse pour le planter sous les regards de la génération présente et des siècles futurs. Quand les hommes condamnent l'innocence, tu l'entoures d'une auréole splendide et impérissable. Quand les hommes ternissent la vertu, quand ils veulent l'étouffer dans la honte, tu fais revivre la mémoire du juste, tu la consacres pour l'immortalité (2).

C'est ainsi, Messieurs, que la vérité, parlant par l'organe de l'Église,

(1) Sur la mort des ennemis de Jeanne, voir le P. Ventura, *les Femmes de l'Évangile*.

(2) Consulter sur ce point : *Les deux Procès de condamnation ; les Enquêtes de la réhabilitation de Jeanne d'Arc*, traduction de M. O'Reilly ; *l'Abbéviateur du procès ; le Procès de condamnation et de réhabilitation*, par M. J. Quicherat.

resplendit au grand jour et déclare surhumaine la mission de Jeanne d'Arc.

L'Église n'a pas achevé son œuvre ; c'est notre espoir. Elle a proclamé l'innocence ; elle n'a pas encore décrété la sainteté. Ce sera, Monseigneur, la joie de votre zèle et la consolation de votre épiscopat de poursuivre une cause qui est celle d'Orléans, qui est celle de la France, qui est celle de l'Église, et, nous pouvons le dire, celle de Dieu lui-même.

A nous, ô fils de la France, ô fils de cette patrie si chère au cœur de Jeanne, de seconder énergiquement vos efforts. Est-ce que, Messieurs, en considérant d'une part les services et de l'autre la reconnaissance, vous ne souffrez pas comme moi de voir la reconnaissance répondre si mal au bienfait ? Je ne l'ignore pas : l'histoire et l'éloquence, les arts et la poésie ont chanté la Pucelle, célébré ses exploits, exalté ses vertus ; mais je voudrais que le grand nom de notre libératrice, d'une frontière à l'autre frontière, d'une mer à l'autre mer, devint chaque jour plus populaire, plus admiré, plus aimé. Je voudrais que ce nom fût dans tous les esprits, qu'il fit battre tous les cœurs. Je voudrais qu'à toutes les heures critiques de la patrie, il se levât dans toutes les âmes comme un flambeau, comme une force, comme un tressaillement de vigueur, comme un présage de victoire. Je voudrais que ce nom parlât à tous le langage de cette foi qui a fait la France et qui seule la peut garder. Je veux espérer de mon pays qu'à la fin il comprendra sa dette et saura la payer. Je veux espérer que, dédaignant des tentations vulgaires, il saura discerner ses gloires véritables et se rattacher plus filialement que jamais à l'auteur même de ces gloires, au Dieu dont toute l'histoire de Jeanne révèle en traits si lumineux la toute-puissance et la bonté. Car qui de nous se refuserait à le proclamer ? La gloire de la bergère de Domrémy perçant les ténèbres épaisses dont ses ennemis l'avaient si soigneusement enveloppée, cette gloire qui surgit de l'infamie, cette gloire qui jaillit des flammes de son bûcher et qui naît de ses cendres elles-mêmes, cette gloire-là, c'est une gloire plus qu'humaine, c'est une gloire qui vient de Dieu.

Voilà comment dans la consommation de l'œuvre de Jeanne, non moins que dans sa préparation et son accomplissement, la main de Dieu apparaît, sa puissance éclate et nous arrache comme irrésistiblement le cri d'une conviction inébranlable : *A Domino factum est istud!*

Vous avez entendu, Messieurs, cette page d'histoire si pleine de Dieu, si glorieuse pour nos annales, si féconde pour la patrie française. Est-elle seulement destinée à provoquer votre admiration, ou plutôt ne contient-elle pas un enseignement plus précieux que jamais à l'époque où nous vivons ? Cet enseignement, il est tout entier dans cette parole de l'Église qui résume la mission de Jeanne d'Arc : *Sursum corda*. Tant que vous ne sentirez pas dans vos âmes cette foi en un monde supé-

rieur ; tant que vous ne verrez pas l'œil de Dieu ouvert sur chacune de vos démarches, sa puissance prête à descendre dans votre faiblesse pour l'élever jusqu'à l'héroïsme ; tant que vous n'aurez pas au cœur l'espoir d'une autre vie pour alimenter en vous la flamme du dévouement et du sacrifice, Messieurs, vous resterez sur la terre, vous serez des hommes terrestres, vous n'aurez qu'un esprit humain et des ressources humaines, vous n'opérerez jamais de merveilles, vous ne ferez ni les grandes choses ni les grands peuples, vous ne serez pas des hommes géants, vous ne ferez pas les miracles qui sauvent les nations. Mon Dieu ! délivrez notre génération de ce matérialisme qui abaisse tout, la raison, le caractère, les citoyens et les sociétés. Ressuscitez parmi nous la foi de Jeanne d'Arc, cette foi qui triomphe de tout, qui docile à la voix d'en haut, passe victorieuse à travers les ennemis, à travers les trahisons, à travers les angoisses, à travers la mort.

Cette foi, c'est le fondement assuré de l'espérance.

Au XV<sup>e</sup> siècle, la France était mourante, et l'on pouvait affirmer, sans exagérer le mal, qu'elle n'allait plus compter dans la famille des nations. Dieu intervient alors ; il suscite la libératrice. Un siècle s'écoule, et la France des bords de la tombe est remontée jusqu'au sommet de la vie. Voici que se lève son grand siècle, ce siècle, où maîtresse d'elle-même, la France, étendant les bras, saisit cinq provinces, et parmi elles la noble et toujours chère Alsace ; ce siècle où elle domine plus encore par son éclat intérieur que par la gloire de ses armes ; ce siècle où pour parler le langage de Saint-Simon lui-même, tout est florissant dans l'État, tout est riche, où Colbert met les finances, la marine, le commerce, les manufactures, les lettres au plus haut point ; ce siècle semblable à celui d'Auguste et qui produisait à l'envi des hommes illustres en tout genre, ce siècle enfin, ajoutons-le, dont les travaux, les institutions et les merveilles ont mérité à la France la gloire d'imposer à l'un des quatre grands siècles de l'histoire le nom d'un de ses rois.

Voilà les faits, Messieurs, et voilà pourquoi de cette grande leçon que je viens de vous lire, je veux recueillir un second mot : l'espérance.

Non, quels qu'aient été nos désastres dans ces derniers temps, ils n'ont pas égalé les désastres de notre malheureux

pays au XV<sup>e</sup> siècle. La France ne peut-elle pas se relever aujourd'hui comme autrefois? Oui, Messieurs, mais à la condition qu'aujourd'hui comme autrefois surgiront dans son sein des hommes animés du vrai patriotisme, c'est-à-dire de ce patriotisme qui se nourrit de foi, de patience et de dévouement. N'est-ce pas le patriotisme que vous venez d'admirer dans Jeanne d'Arc? Cette jeune fille, Messieurs, confondait dans un même amour Dieu et la patrie. La foi la soulevait au-dessus des nécessités terrestres et la portait à ces hauteurs où l'on s'oublie soi-même, où l'on sait se sacrifier, où l'on sait se donner, où l'on sait, comme le disait notre vieux Roland, « pour son pays souffrir grands maux, endurer le chaud et le froid, perdre de son sang et de sa chair (1). »

Mais quels hommes seront capables d'un tel patriotisme? Ceux-là seulement qui, comme Jeanne d'Arc, sauront unir aux grands coups d'épée la force plus triomphante de la prière et de la foi.

Non, non, la France, ce n'est pas exclusivement l'or, l'argent, l'industrie, le négoce. La France, ce n'est point la cité sans lois, brisant tous les freins du respect et du devoir. Non, le génie de la France, ce n'est ni la haine, ni l'envie, ni le mépris. Non, le vrai peuple de France, ce n'est point la multitude sans amour, sans prière, affolée d'orgueil et d'égoïsme, enivrée de jouissances et de poisons.

Le vrai peuple de France, Messieurs, c'est le peuple qui croit comme Jeanne d'Arc, le peuple qui aime comme Jeanne d'Arc, le peuple qui respecte comme Jeanne d'Arc, le peuple qui obéit comme Jeanne d'Arc, le peuple qui se renonce comme Jeanne d'Arc, le peuple enfin qui, comme Jeanne d'Arc, trouve dans ses convictions le courage de l'immolation au devoir, de l'immolation à son pays et à son Dieu.

Que la France aujourd'hui comme au XV<sup>e</sup> siècle possède un tel peuple et il ne sera pas permis de désespérer d'elle. Aujourd'hui comme autrefois, l'avenir lui appartient!

(Fin.)

(1) *Épopées françaises.*

## FAVEURS OBTENUES

*par l'intercession de Saint Michel*

**Manche.** — Mon R. Père, veuillez, je vous prie, faire brûler une lampe devant la statue de Saint Michel pendant neuf jours, pour le remercier de la grâce qu'il m'a accordée pour mon fils et de la protection dont il l'entoure depuis que je le lui ai voué, et cela au moment où son caractère me donnait toutes espèces d'inquiétudes ainsi qu'à ses maîtres.  
H. B.

**X.** — Mon R. P., nous avions recommandé six élèves qui se préparaient au certificat d'études, à vos prières ainsi qu'à celles de vos chers orphelins; toutes ces élèves ont obtenu le certificat.

J'en remercie Saint Michel par l'entremise duquel nous avons été exaucées et nous vous prions, mon R. Père, d'agréer nos bien sincères remerciements pour vous et pour vos chers enfants.  
S<sup>r</sup> M. G.

**Suisse.** — T. R. Père, inclus un chèque de 25 fr. à vue sur le Crédit lyonnais, à Lyon, pour grâces obtenues et à obtenir par l'intercession de Saint Michel. Vous voudrez bien faire dire des messes pour ce montant.  
A. G.

**Somme.** — Mon R. Père, nous avions promis, ma fille et moi, si nous étions exaucées, de donner 100 fr. pour l'École apostolique.

Ayant obtenu, par l'intercession de Saint Michel, les faveurs demandées, nous nous empressons de vous envoyer cette somme.

Nous désirerions être inscrites comme *Protectrices.*

C. D. et A. L.

**Sarthe.** — Mon R. Père, je vous envoie 10 fr. pour les deux neuvaines que je vous avais demandées, et vous prie de faire insérer dans vos *Annales* le témoignage de ma reconnaissance à Saint Michel pour les deux guérisons que j'ai obtenues par son intercession.  
De M.

**Nord.** — Mon R. Père, inclus un mandat de 3 fr.; veuillez, je vous prie, faire célébrer une messe d'actions de grâces, le surplus est pour l'École Apostolique, en acquit d'une promesse faite à Saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges, pour deux faveurs obtenues par leur intercession.  
L. P.

**Hautes-Pyrénées.** — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous envoyer, sous ce pli, avec une liste de noms nouveaux à insérer dans l'archiconfrérie, la somme de 38 fr. 50, dont 12 fr. spécialement offerts pour les Apostoliques.

Veuillez remercier Saint Michel pour la guérison d'une toute petite

enfant ramenée des portes du tombeau, en faveur de laquelle on avait invoqué le glorieux Archange.

Un personne délivrée d'une maladie fort opiniâtre d'ordinaire, attribuée de même sa guérison à Saint Michel, et lui offre ses meilleures actions de grâces.

H. B.

**Manche.** — Mon R. Père, je vous envoie avec cette lettre un mandat poste de 5 fr., pour vos Apostoliques, en reconnaissance d'une grâce qui m'a été accordée par Saint Michel.

Me trouvant très embarrassé et presque désespéré au moment où j'avais à faire une dissertation française pour mon examen de philosophie, j'invoquai Saint Michel et promis de vous envoyer cette petite somme si je réussissais.

J'ai réussi, j'ai été reçu bachelier ès lettres.

Je viens donc accomplir ma promesse, et témoigner ma reconnaissance à Saint Michel.

P. de G.

**Bouches-du-Rhône.** — Mon R. Père, dans un grand danger, j'ai demandé aide et protection à Saint Michel.

J'avais peur de mourir, il m'a donné la résignation et je suis guérie.

Je lui offre mes actions de grâces par les *Annales*, comme je l'avais promis.

F. A.

**Loiret.** — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel d'envoyer cette modique somme de 10 fr. pour vos chers Apostoliques, pour une faveur temporelle, que j'ai demandée à Dieu par son intercession, j'ai été exaucée, je viens m'acquitter de ma promesse.

F<sup>me</sup> C.

**Seine.** — Mon R. Père, c'est avec une grande reconnaissance que je viens vous prier d'insérer dans vos *Annales* la grâce que Saint Michel m'a accordée.

J'ai été, grâce à son intercession, reçu aux examens du baccalauréat ès lettres.

Ci-joint 5 fr. pour les Apostoliques.

L. M.

**Vienne.** — Mon R. Père, mon mari vient d'échapper miraculeusement à un affreux danger; la culasse de son fusil s'est brisée et il l'a reçue violemment en plein dans la tête; heureusement ayant eu une sorte de pressentiment il venait de se recommander à Dieu par un *Pater* et un *Ave*, et au même moment j'étais à l'église priant Saint Michel de le prendre sous sa protection spéciale.

La blessure pouvait être mortelle, le malade avait une foi très vive; il avait une confiance admirable aussi; contre l'attente des médecins, il n'a pas eu une minute de fièvre, la plaie se guérit vite.

Ci-joint une offrande de 22 fr. sur laquelle je vous prie de prélever les honoraires de quatre messes d'actions de grâces; le reste est pour les Apostoliques que nous prions de faire une neuvaine encore en actions de grâces.

L. de B.

**Seine.** — Mon R. Père, j'ai eu l'honneur de vous écrire, il y a quelques mois, pour vous demander une neuvaine de prières; la grâce que je sollicitais s'est un peu fait attendre; mais enfin je viens de l'obtenir dans de telles circonstances que je n'hésite pas à m'en croire redevable aux trois puissants intercesseurs que je vous ai demandé d'invoquer en mon nom.

Je viens donc m'acquitter de ma promesse en vous envoyant la somme de 20 fr., dont une partie doit être employée à faire brûler une lampe pendant neuf jours devant l'autel de Saint Michel, de la sainte Vierge et de saint Joseph, comme action de grâces pour la faveur obtenue; le reste est une offrande pour l'École apostolique.

M. C.

**Manche.** — Mon R. Père, trois jeunes personnes recommandées à Saint Michel ayant obtenu de brillants succès dans leurs examens lui en témoignent ici leur reconnaissance et le prient d'agréer leur offrande pour l'École apostolique.

X.

**Gironde.** — Mon R. Père, ci-joint la modique somme de 6 fr. pour vos œuvres, avec prière de mettre sur vos *Annales* une grâce que vient de nous accorder Saint Michel en faisant réussir dans leur examen pour le certificat d'études, les trois élèves présentées par les religieuses de ma paroisse.

B.

## BIBLIOGRAPHIE

*Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France; sa lutte avec Lucifer dans le passé, le présent et l'avenir; ses apparitions et son culte*, par l'abbé Soyer. — Tours, chez Cattier, éditeur, et à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. — 3 fr.

Sous ce titre, M. l'abbé Soyer vient de publier un savant travail, digne de l'attention du public religieux. Depuis longues années l'auteur consacre à la restauration d'un culte trop négligé en France les efforts d'un zèle infatigable et les lumières d'une science théologique et historique dont l'examen de ses travaux donne une haute idée.

Depuis les désastres de 1870, la France a mieux compris la nécessité de recourir à la protection du grand Archange, son défenseur et son sauveur aux époques les plus critiques de son histoire. De nombreux pèlerinages se sont dirigés vers le sanctuaire choisi par le Prince des anges, au milieu de l'Océan. M. l'abbé Soyer n'a pas peu contribué à ce mouvement religieux par la publication de son livre : *Saint Michel et les Saints Anges* (1). Aujourd'hui, le travail que nous offre le savant ecclé-

(1) *Saint Michel et les Saints Anges*, ouvrage de 560 pages, se trouve à l'abbaye du Mont-Saint-Michel; prix, 2 fr. 50.



siastique complète ses premières études, et nous fait envisager sous toutes ses faces le rôle que l'Archange Saint Michel a rempli et remplira vis-à-vis de l'Église et de la France. Les bornes d'un article bibliographique ne nous permettent pas de donner une analyse détaillée du livre si intéressant que nous avons sous les yeux. Il nous suffit de dire, pour résumer notre impression, qu'il nous paraît impossible d'écrire sur Saint Michel une étude plus approfondie, plus docte et plus attachante.

Les seize chapitres du premier livre nous montrent Saint Michel luttant pour l'Église depuis la révolte de Lucifer jusqu'à nos jours et jusqu'à la fin des temps. L'Archange veilla sur nos premiers parents, protégea la famille d'Abraham, surtout le peuple de Dieu, dans ses épreuves; il était le gardien de la Synagogue, comme il le fut plus tard de la Sainte Famille et du Christianisme naissant.

Saint Michel se sert de la France pour défendre l'Église. Clovis, Charles-Martel, Charlemagne, Jeanne d'Arc ont vu l'Archange soutenir leurs drapeaux victorieux.

Les hommes apostoliques sont les auxiliaires de Saint Michel. Enfin, c'est lui qui offre à Dieu les prières de l'Église.

A la fin du monde, c'est lui qui combatta l'antéchrist et qui opérera la résurrection générale.

Les âmes fidèles ont en Saint Michel un protecteur à l'heure de la mort, il les console en purgatoire, il les introduit auprès de Dieu.

Dans le deuxième livre, l'auteur passe en revue les diverses apparitions de Saint Michel à Colosses, au Mont-Gargan, au Môle-d'Adrien, au Mont-Tombe et en Irlande. Le Mont-Tombe, en France, est surtout célèbre par les grâces que l'Archange y prodigua, par les pèlerinages qui, de toutes parts, y ont afflué. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique, l'Italie et la Chine elle-même ont élevé des temples au glorieux Archange. Il est utile de faire remarquer que les apparitions de Saint Michel ont été partout le signal de secours extraordinaires et de victoires sur les ennemis de Dieu et de la Patrie.

Le troisième livre nous montre les raisons et l'universalité du culte de Saint Michel. Les saints, les ordres religieux, la chevalerie ont eu ce culte en grand honneur. Les confréries, les œuvres de toute espèce ont voulu prendre le Prince des anges pour protecteur. Tous les arts se sont réunis pour donner une forme durable et magnifique à ce culte populaire.

L'auteur termine en nous montrant le triomphe de Saint Michel. Hâtons cette heure désirée en employant tous nos efforts à restaurer et à promouvoir le culte de l'Archange, culte autrefois si général et qui était pour la France une sauvegarde puissante.

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Les petits Enfants. — L'année archangélique : Apparition de Saint Michel au Mont-d'Or. — Saint Michel dans les arts (*suite*). — Jeanne d'Arc et le Mont-Saint-Michel (*gravure*). — Correspondance : Histoire des six pèlerins. — Faveurs obtenues. — Table des matières.

### LES PETITS ENFANTS

Cette portion choisie de la famille humaine appelle encore aujourd'hui notre attention. Dans une des livraisons précédentes, nous avons parlé de l'intérêt supérieur qu'inspire cette nature innocente et en même temps si impressionnable de l'Enfant. Le baptême a effacé pour toujours la souillure native, mais n'a pas rendu l'âme impeccable. Celle-ci reste donc ouverte à toutes les influences, du mal comme du bien, et souvent elle deviendra la possession définitive de celui qui aura gravé en elle la première empreinte. Aussi ne devons-nous pas nous étonner que Satan dirige de préférence sur elle ses séductions les plus habiles ou ses assauts les plus furieux.

Le Sauveur eut pour l'Enfant un amour de prédilection, et cette affection il la témoigna dans plusieurs circonstances de sa vie, mais nulle part avec un caractère plus extraor-

dinaire que dans la malédiction qu'il prononça contre le scandaleux. Il est ému du danger que courent l'innocence et la pureté de ces âmes candides; il est indigné de l'abus qu'on veut faire de leur faiblesse et de leur ignorance; il voit les conséquences irréparables d'une mauvaise parole; d'un exemple coupable sur toute la vie, et il prononce cette malédiction d'autant plus effrayante qu'elle sort d'une bouche qui a tant pardonné. « Malheur à qui scandaliserait un de ces petits enfants qui croient en moi. Il vaudrait mieux qu'il eût au cou une meule de moulin et fût précipité au fond de la mer. » Et quelle est la raison d'une condamnation aussi rigoureuse? C'est que ces âmes sont tellement chères à Dieu qu'il semble en avoir une préoccupation toute particulière, désirer, pour ainsi dire, s'entretenir de leur beauté et recommander une vigilance toute spéciale sur elles. C'est le sens de cette belle parole de l'Évangile: « Leurs Anges voient sans cesse la face de Dieu. »

L'Église a donné, elle aussi, son interprétation de cette parole divine. Ce n'est assurément pas sans une raison profonde que sa liturgie a attribué aux fêtes angéliques le chapitre dix-huitième de l'évangile de saint Matthieu. En rapportant ainsi aux solennités des Anges gardiens et même de Saint Michel ce trait de la vie de Jésus-Christ où il maudit ceux qui corrompent l'âme des enfants, elle a voulu nous réserver un enseignement. La vie morale entière étant contenue en germe dans ces premières lueurs de la raison, les Anges ont reçu la mission spéciale de prodiguer à cet âge leurs sollicitudes empressées, et cette mission n'est pas indigne des plus hautes hiérarchies célestes, ni même de Saint Michel, leur chef.

N'est-il pas également admirable que Dieu ait voulu

donner à tous les siècles un exemple et comme le type de la garde que montent les Anges autour de l'Enfant, en nous conservant dans le Livre sacré l'immortel épisode de Tobie conduit par Raphaël dans un pays éloigné, et rendu à son vieux père pour le guérir et être la joie de ses vieux jours! Quelle image frappante encore des dangers que court l'Enfant et des secours utiles de l'Ange gardien dans ce récit des *enfants dans la fournaise*, lorsque nous les voyons débarrassés de leurs liens par la flamme qui devrait les consumer, et au milieu de laquelle ils marchent avec l'Ange du Seigneur qui leur apprend à bénir Dieu!

Il est donc tout naturel que l'âme de l'Enfant, si recherchée par le Créateur de toutes choses, si précieuse à ses yeux, soit le terrain sur lequel s'engage la lutte entre le bien et le mal. On se rappelle la double voie qui s'ouvre devant Hercule enfant, la Volupté et la Vertu qui sollicitent l'âme du jeune Scipion; et, en rapprochant ces idées si justes du paganisme de ce que nous venons de dire, il sera aisé d'en conclure l'importance donnée toujours à la direction première imprimée à la vie. Cette conquête des jeunes âmes s'est encore accentuée de nos jours par des circonstances qu'il nous est inutile de rappeler, mais que nous pouvons caractériser en rappelant la touchante plainte du Sauveur, lorsqu'il disait: « Laissez venir les petits enfants, et ne les empêchez pas de s'approcher de moi. » Violenter les âmes est le propre du mal, et quand il s'agit des enfants, c'est un crime. *Væ!* Malédiction!

L'Enfant reçoit de son Ange gardien inspirations et conseils surnaturels, mais il n'intervient pas dans sa direction extérieure. C'est le devoir de ceux qui sont auprès de lui les représentants immédiats de la Providence divine, son père et sa mère. Eux seuls ont à son endroit un pouvoir absolu

et demeurent devant Dieu et la société responsables de ce précieux dépôt. Nous n'avons pas à leur tracer leur devoir exigé par les circonstances présentes. La voix de ceux qui sont préposés à la conduite de la famille chrétienne a été assez retentissante et a indiqué d'une manière assez précise la conduite à tenir. Notre rôle est plus simple. La connaissance du devoir n'est peut-être pas ce qui manque le plus, mais bien le courage de l'accomplir. Car il rencontrera mille entraves, mille obstacles, mille prétextes, et ce n'est pas trop du secours d'en haut pour le soutenir. La prière, là aussi, devient donc nécessaire, et c'est notre devoir d'intervenir dans la lutte par ce moyen tout pacifique, mais plus efficace peut-être que le mouvement extérieur. Ce n'est cependant point assez. Nous pourrions en faisant appel au dévouement de nos Associées pour aider le prêtre dans l'instruction religieuse des enfants qui ne peuvent la recevoir à la maison, nous pourrions dire que cet appel a été devancé. Il nous serait facile de citer, dans telle grande ville, quelques-unes de nos Zélatrices qui, par amour pour Dieu et pour imiter le zèle de Saint Michel et des Anges gardiens, se dévouent avec une patience admirable à l'œuvre des Catéchismes. « Ce n'est ni facile, ni agréable, nous écrivait l'une d'elles, mais consacrons ces pauvres petits à Saint Michel, et j'espère que l'Archange viendra à notre aide. » — C'est là une œuvre de premier ordre et nous ajouterons de premier mérite. Car qui sait ce que seront ces enfants un jour et ce qu'ils eussent été si une main charitable leur avait été tendue dans le premier danger?

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

### APPARITION DE SAINT MICHEL AU MONT-D'OR (41 février)

Dès que le sang des Chrétiens eut cessé de couler sous le fer officiel des Empereurs romains, l'Église, mettant à profit la liberté relative dont elle jouissait, commença ou plutôt développa son œuvre régénératrice. Elle entreprit courageusement sur une société dégradée l'application des grâces apportées par Jésus-Christ et ne désespéra pas du succès. Toutefois la corruption générale était telle que la Providence dut laisser périr ce monde romain sous le glaive des Barbares et livrer à ceux-ci, sauvages et cruels, mais jeunes et ardents, la possession de l'Europe occidentale. Pour un moment la civilisation put se croire perdue, étouffée sous le poids des invasions qui se succédaient avec la violence et la continuité du flot qui pousse le flot contre le rivage. Mais bientôt le dessein de Dieu se manifesta visiblement. Nulle force humaine n'osa ou ne put résister au torrent dévastateur; seuls, des évêques, parlant au nom du ciel, épargnèrent à leurs villes terrifiées les désastres qui menaçaient de fondre sur elles. Peu à peu, las de guerres et de pillages, aspirant à jouir du fruit de leurs combats, les Barbares s'arrêtent et s'installent dans les pays conquis dont personne ne leur disputera la possession. C'est alors que l'Église, saisissant à son tour ces fières et généreuses natures les courbe devant la croix, les assouplit et les dompte par les prescriptions évangéliques, puis, en forme des apôtres ardents de la vérité et de la foi. Le travail s'accomplit lentement, mais sûrement, et, au VIII<sup>e</sup> siècle, les derniers restes de la barbarie disparaissent et font place au règne social de Jésus-Christ sur le monde barbare transformé.

On dirait que ce serait pour constater cette prise de possession définitive que la Providence eût réservé à cette époque les apparitions de l'Ange de l'Église en Occident. En 708, Saint Michel

se consacrait à lui-même le Mont-Tombe et désignait ainsi la France comme le soutien et le bras droit de l'Église. Un peu plus tard, mais dans ce même siècle, l'Archange renouvela dans le royaume de Naples l'apparition qui, au V<sup>e</sup> siècle, avait eu lieu au Mont-Gargan. Nous en empruntons le récit aux Bollandistes et au petit livre : *Saint Michel et les saints Anges*, de M. l'abbé Soyer :

Près de Castel-à-Mare, dans le royaume de Naples, s'élève une haute montagne dont le pied s'avance dans la mer, et au sommet de laquelle conduit un sentier sinueux et peu praticable. Là vivaient ensemble, dans le IX<sup>e</sup> siècle, saint Castellus et saint Antonin, depuis abbé du monastère de Surrente. Un jour qu'ils étaient en oraison, hors de la grotte, ils virent un cierge qui brûlait à quelques pas devant eux. La nuit suivante, un jeune homme d'une ravissante beauté, leur apparut et leur dit : « Je veux que vous bâtissiez, à l'endroit où vous avez vu un cierge allumé, un oratoire qui porte mon nom. — Nous ne le savons pas, votre nom, répondirent les deux solitaires. — Je suis, reprit l'inconnu, l'Archange Michel. » Tous deux s'éveillèrent à cette parole et se communiquèrent mutuellement leur songe. Ils virent qu'il ne leur était pas permis de douter que Saint Michel leur eût véritablement apparu. Mettant la main à l'œuvre, ils firent avec des branchages le petit oratoire qui leur était demandé.

Sitôt que cette apparition fut connue dans les lieux circonvoisins, les habitants vinrent prier à l'oratoire champêtre, et obtinrent beaucoup de grâces par l'intercession de Saint Michel; alors le concours augmenta et devint fort considérable. Quelques années après, une belle église remplaça la pauvre chaumière et la montagne reçut le nom de Mont-d'Or. Cette église subsistait encore au XIII<sup>e</sup> siècle.

Pendant les deux mois de février et de mars nous recommandons vivement à tous nos associés de prier pour ce que nous appellerions volontiers l'*Œuvre du devoir pascal*. Des circonstances nombreuses et des causes fort graves arrêtent

dans l'accomplissement de ce devoir beaucoup de Chrétiens qui ne se sentent pas le courage de surmonter les obstacles placés devant eux par l'impiété publique. Ils sont à plaindre. Prions pour eux et pour toutes les âmes qui souffrent au contact parfois inévitable de la corruption qui se développe tous les jours d'une manière effrayante.

## SAINT MICHEL DANS LES ARTS

(Suite) (1)

La poésie religieuse et profane, à l'exemple de la peinture, a traduit sous toutes les formes et avec toutes les couleurs la scène émouvante de l'*Apocalypse*.

Les *hymnes* et les *proses* qui retentirent sous les voûtes de nos vieilles basiliques ou que les moines murmurèrent à l'ombre du cloître, célébraient les louanges, chantaient les victoires de l'Archange « merveilleusement grand, » du porte-étendard de Jésus-Christ et du messager « des célestes mystères, » de cet esprit « radieux qui porte sur son front un reflet de l'éternelle splendeur, » du représentant du Roi de gloire, » et du vainqueur de notre « cruel » et implacable ennemi (2).

Si l'assonance remplace parfois la rime parfaite, si le langage n'a pas toujours l'élégance désirable, la pensée est noble, élevée : partout c'est l'enthousiasme d'une âme convaincue, l'élan d'une foi vive, l'ardeur d'une piété généreuse. L'auteur de l'hymne attribuée à saint Ambroise s'adresse avec confiance à celui qu'il appelle l'Archange porte-enseigne des mystères célestes :

« Mysteriorum signifer  
» Coelestium, Archangele. »

Il le supplie, dans un langage énergique, de chasser l'ennemi

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882.

(2) Voir, dans de Mone, les *Hymni medii ævi*.

qui est cruel, de nous donner le trésor de la paix et de couvrir nos poitrines du bouclier de la foi parfaite :

« Hostem repellat ut sovum,  
» Opemque pacis dirigat,  
» Et nostra simul pectora,  
» Fides perfecta muniat. »

Adam de Saint-Victor exprime, dans un rythme plus harmonieux, la défaite de Satan et la victoire de Saint Michel. Le vieux dragon est mis en fuite et avec lui sa légion ennemie. Le perturbateur est chassé, l'accusateur est précipité du sommet des cieux :

« Draco vetus exturbatur,  
» Et draconis effugatur  
» Inimica legio.  
» Exturbatus est turbator,  
» Et projectus accusator  
» A cœli fastigio. »

Sous la tutelle de Saint Michel, paix sur la terre, paix dans les cieux, louange et jubilation. Lui, le puissant et le fort, veille pour le salut commun ; il triomphe dans le combat :

« Sub tutela Michaëlis,  
» Pax in terra, pax in cœlis,  
» Laus et jubilatio.  
» Cum sit potens hic virtute,  
» Pro communi stans salute,  
» Triumphat in prelio. »

A ces hymnes religieuses se joignent et les *cantiques* des pèlerins, qui invoquent le secours de l'Archange pour les jours de la lutte, et les *chants* des troubadours, qui mêlent aux gestes des preux la grande victoire de Saint Michel, et les pieuses *légendes* qui cachent souvent de sublimes vérités sous le voile du symbole ou de l'allégorie. Telle est en Allemagne la légende de la *Plume*, la plus naïve, la plus poétique de toutes celles que nous ont conservées les annalistes d'outre-Rhin :

Sur le Michelsberg, situé à l'extrémité du Stromberg, petite chaîne de collines du Zabergan, s'élève, dit Max de Ring, une chapelle qui formait jadis le chœur d'une église de Capucins ;

elle est d'une date très ancienne et repose sur un temple de Diane, déesse favorite des Germains. On distingue encore à la voûte et aux murs extérieurs des restes de figures, qui remontent au temps du paganisme.

Or, d'après la légende, lorsque Boniface, l'apôtre de la Germanie, vint prêcher en ces lieux la doctrine du Christ, il fut entravé au milieu de sa mission par les malices et les pièges du diable ; dans ce péril extrême, il invoqua l'assistance du « chevalier du ciel, » et aussitôt une lutte terrible s'engagea entre l'Archange et son implacable ennemi.

Saint Michel, grâce à son courage, remporta la victoire et enchaina Satan qu'il alla plonger dans l'abîme d'où il était sorti. « Mais dans la lutte le diable avait arraché à l'Archange une plume de ses ailes, toute brillante de rubis et d'émeraudes. » Saint Boniface la recueillit avec soin et, après avoir achevé la conversion du pays, il la plaça dans une châsse au-dessus de l'autel qu'il consacra sur la montagne en l'honneur de Jésus-Christ.

Une médaille d'argent, fort rare de nos jours, rappelle cet événement merveilleux ; pour la plume, elle a disparu depuis que les partisans de Luther ont pillé et profané l'église du Michelsberg, et malgré toutes les recherches, on ne l'a jamais retrouvée.

Qui ne verrait dans cette fiction poétique une allusion au triomphe de l'Ange, vainqueur du paganisme, sur le redoutable Wuotan et les autres divinités des Germains ? Qui ne serait frappé en même temps de la foi de ces premiers âges (1) ?

C'est surtout dans l'épopée que l'Ange des batailles, joue un rôle important. Les preux d'autrefois, les guerriers qui ne respiraient que l'ardeur des combats, avaient trouvé un guide, et un modèle en ce Prince de la milice céleste, en cet Archange qui s'était montré si vaillant dans la première et aussi dans la plus terrible de toutes les luttes.

Roland qui avec sa Durandal a conquis tant de provinces au

(1) Voir *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, pp. 120-121.

roi Charles « à la barbe chenue, » Robert de Mortain, frère de Guillaume le Conquérant, les croisés qui ont délivré Jérusalem, Jeanne d'Arc, l'héroïne de la France, ont combattu sous l'égide de Saint Michel (1). C'est partout la même confiance, le même amour; c'est le même cri de guerre : Saint Michel est avec nous; ville « prinse, » bataille « gagnée. »

(A suivre.)

### JEANNE D'ARC ET LE MONT-SAINT-MICHEL

Nous sommes revenus souvent, dans ces *Annales*, sur ce sujet si intéressant et que nous pourrions dire inépuisable. C'est que, Saint Michel apparaissant à Jeanne d'Arc et la préparant d'une manière sensible à sa mission extraordinaire de Libératrice de la France, c'est le fait palpable confirmant la thèse de la délégation de l'Archange auprès de notre patrie. Il nous semble qu'il y a là quelque chose dont se rapproche l'apparition de Lourdes, où la Vierge Marie vient confirmer sensiblement le dogme de son Immaculée Conception défini quelques années auparavant par Pie IX, de sainte mémoire.

Nous y revenons encore aujourd'hui à propos d'une circonstance particulière qui nous a toujours frappé dans cette époque merveilleuse : c'est la résistance insurmontable du sanctuaire de Saint Michel à tous les efforts des Anglais, de 1425 à 1435, et, dans les mêmes années, contre les mêmes ennemis, la lutte victorieuse de Jeanne d'Arc, l'inspirée de Saint Michel.

Évidemment, c'est le même bras qui, sur nos grèves, tient en échec l'armée ennemie et qui, sur les bords de la Loire, lui inflige des désastres irréparables. Le doigt de Dieu et l'intervention de l'Archange ne se sont jamais montrés avec plus d'évidence que dans ces jours de désespoir national. En présence

(1) Voir la *Chanson de Roland*, les *Romans de Wace*, le *Mystère du siège d'Orléans*.



ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS.

des défaites successives et de la fuite inespérée de l'envahisseur, deux cris de reconnaissance se font entendre et tous les deux sont l'expression du sentiment universel. Charles VII à Orléans et un moine au Mont-Saint-Michel se rencontraient dans cet élan spontané du cœur. Charles VII disait : *Fugat Angelus Anglos*, l'Ange met les Anglais en fuite; et le moine écrivait : *Pardos jugulavit, Michaël, tua virtus, c'est votre puissance, Michel, qui a abattu les léopards.*

Cette unité dans la cause surnaturelle qui combat le combat français, inspire le désir de trouver aussi un lien visible entre les événements qui se déroulent sur les rives de l'Océan et la vocation de la pucelle de Domrémy, prélude de tant de merveilles. Ce désir, tous ceux qui ont écrit sur Jeanne d'Arc et sur le Mont-Saint-Michel l'ont éprouvé; et nous pouvons, à ce sujet, renvoyer nos lecteurs aux études publiées par les *Annales* en 1874, 1875, 1876, sous ce titre : *Saint Michel et la France*. Malgré ce que nous appelions la pénurie des documents nous exprimions la possibilité de ces relations. Tout récemment un auteur faisait un pas de plus et affirmait la réalité du fait en s'appuyant sur des conjectures qui ne manquent pas de vraisemblance. Il va plus loin et se demande si dans la dévotion très répandue alors envers Saint Michel; si, dans l'enthousiasme produit par l'héroïque et merveilleuse défense du Mont-Saint-Michel, l'on ne pourrait trouver les origines humaines, historiques, de la mission de la libératrice d'Orléans.

A voir la question ainsi posée, on se demande tout d'abord si l'écrivain, cherchant une origine à la mission de Jeanne dans l'opinion publique, l'enthousiasme, la renommée des exploits accomplis au Mont de l'Archange, ne va pas enlever à cette mission son caractère surnaturel et la réalité des apparitions de Domrémy. L'auteur semble l'avoir pressenti et il s'en défend à la fin de son travail d'une manière qui détruit toute inquiétude. A notre avis, la question franchement catholique devrait se poser en ces termes : Y avait-il des raisons de croire, au XV<sup>e</sup> siècle, que la Providence, dans le cas où elle interviendrait

d'une manière sensible pour sauver le Roi et la France, se servirait à cette fin du ministère de Saint Michel? Et à l'affirmation de cette thèse concourent toutes les preuves données dans l'étude dont nous parlons.

Le courant d'opinion qui portait les peuples et les rois vers Saint Michel et son sanctuaire, non seulement depuis l'avènement des Valois, mais depuis Childebert (710), lequel alla faire ses dévotions au Mont-Tombe, depuis Charlemagne qui faisait placer l'image de l'Archange sur ses étendards avec cette devise : *Patronus et princeps imperii Galliarum*, Patron de l'Empire des Gaules jusqu'à Philippe-Auguste et saint Louis qui fit deux fois le pèlerinage du Mont-Saint-Michel, ce courant d'opinion était, non pas la cause, mais le résultat d'une dévotion extraordinaire envers l'Archange. Cette dévotion elle-même à Saint Michel avait pour principe le fait même de son apparition sur le Mont-Tombe et les nombreux miracles qu'il y opérait. Depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, il était regardé comme l'Ange de la France, et les merveilles que cette intercession reconnue et éprouvée avaient produites, avaient gravé son nom dans tous les cœurs. De là, tous les sanctuaires élevés en son honneur, tous les pèlerinages entrepris, tous les présents offerts à sa Montagne privilégiée. Il était donc naturel que dans la détresse nationale, Saint Michel, obstinément, opiniâtrément aimé, fût, comme le dit M. Léon Gauthier, prié, attendu, désiré.

Charles VII, suivant en cela les exemples de ses prédécesseurs et en particulier de son père qui avait voulu donner à sa fille le nom de Michelle; suivant surtout l'impulsion de sa foi en la protection de l'Archange, le considéra toujours comme le défenseur personnel de sa personne et de son royaume. Il le témoigna à maintes reprises en prodiguant au sanctuaire du Mont-Tombe les témoignages de sa piété et de sa sollicitude. La résistance indomptable de cette chétive forteresse contre tous les efforts des Anglais était bien de nature à augmenter encore sa confiance, car il ne paraissait pas naturel que par les seules puissances de ses remparts et de ses défenseurs, elle

pût soutenir tant et de si rudes assauts. Saint Michel protégeait lui-même sa demeure et restait fidèle au Roi.

Il reste toutefois pour quiconque étudie de près l'histoire de France à cette époque, un fait inexplicable : c'est le silence absolu de Jeanne d'Arc et de ses historiens sur le Mont-Saint-Michel; c'est aussi le silence absolu des anciens historiens du Mont-Saint-Michel sur l'héroïne d'Orléans. Pas un texte formel qui prouve que Jeanne ait été appelée vers les défenseurs du Mont, et ce n'est qu'à force de conjectures et de raisonnements sur les faits contemporains que notre auteur lui-même, bien qu'il soit placé à portée des documents, s'il en existe, a conclu qu'en Lorraine on devait connaître les faits d'armes de la Basse-Normandie.

Dom Huynes, dans le chapitre septième de son histoire qui traite de la guerre de Cent-Ans, renvoie à Scipion Duplex : « Là, dit-il, il verra quel prétexte Henri cinquième, roy d'Angleterre prit pour faire la guerre aux Français; combien il en tua..., etc. Bref, il lira comment le dauphin reconquist, à force d'armes, *aydé du Ciel*, presque tout ce royaume sur Henri sixième, etc. » D'autre part, je ne trouve dans nos historiens modernes qu'une note ayant trait à ce point si important, et encore, la source n'en est-elle pas indiquée : Louis d'Estouville aurait fait placer sur la porte d'entrée du Mont, une reproduction de l'étendard de Jeanne, pour constater, ajoute M. Paul Féval, le patronage exercé, à la connaissance de tous, par Saint Michel sur la vierge de Domrémy, qui venait de ressusciter la France.

Ce sont là des témoignages bien peu fondés pour établir la vérité de relations d'un si grand intérêt. Et cependant il est difficile d'admettre que, dans l'espace de deux années, de 1429 à 1431, les vaillants champions de l'honneur français n'aient eu aucun indice des prodiges que Dieu opérait en faveur de leur cause. En laissant même de côté pour un instant l'intérêt que les défenseurs du sanctuaire de Saint Michel devaient prendre à l'intervention sensible et personnelle de l'Archange, la re-

nommée si prompte à transmettre, aux jours de détresse, à exagérer même les faits surnaturels, ne dut-elle pas répandre partout la nouvelle des apparitions de Domrémy, les exploits de Jeanne, les heureux changements survenus dans les affaires du Roi, la rage des Anglais qui voyaient leur proie leur échapper, leur découragement en constatant, malgré toutes leurs dénégations apparentes, que le Ciel même se déclarait contre eux? Quel courage nouveau ne devait pas imprimer la connaissance de cette miraculeuse intervention à ceux qui gardaient le Palladium français?

Mais ce n'est pas tout. Pendant ces années mémorables, il était entre les armées du Roi et le Mont-Saint-Michel un intermédiaire irrécusable, c'était le Roi lui-même. A chaque instant, dans l'espace de quinze ans, sa sollicitude est invoquée, et jamais en vain, par ses « bien amez les religieux, prieur et couvent de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. » L'abbé Robert Jollivet quitte son poste en 1420, le Dauphin envoie le comte d'Aumale, Jean d'Harcourt, pour diriger la défense de la place. Celui-ci est tué à Verneuil en 1424; Charles VII le remplace immédiatement par le fameux Dunois, l'un de ses meilleurs généraux. En 1425, le bâtard d'Orléans ne pouvant pas lui-même défendre le Mont, le Roi lui donne pour successeur Louis d'Estouteville. En 1426, il permet aux moines de battre monnaie pendant trois ans; et, en 1430, c'est-à-dire l'année même des merveilles opérées par Jeanne d'Arc, il leur accorde par lettres patentes, « tous les impôts et subsides imposés sur leurs sujets pendant l'espace de trois ans à cette fin de les ayder à la défensive de cette place. »

(La fin au prochain numéro.)

---



CORRESPONDANCE

MON RÉVÉREND PÈRE,

Tout ce qui touche à l'histoire du Mont-Saint-Michel est de nature à intéresser vos lecteurs. Il vient de me tomber entre les mains une petite plaquette très rare, intitulée :

Deux discours  
sur les  
faits miraculeux  
advenus depuis quelque temps  
à l'endroit de plusieurs pèlerins  
de S. Michel  
du Mont de la Mer  
avec les  
cantiques ou chansons  
sur lesquels ont été faits lesdits discours  
ensemble  
un sonnet sur la construction  
et bastiment de l'Eglise et  
abbaye dudit Mont S. Michel  
En quel temps et sous quel roy de France  
a esté bastie et fondée et par qui  
Par Christophe de Bordeaux, Parisien  
l'an de son age LXXVI, et ancien Pèlerin dudit Mont

A Paris, par Fleury Bourriquant, en l'Isle du Palais  
MDCXIII

L'ouvrage débute par une dédicace à « Messieurs les Pèlerins de S. Michel, du Mont de la Mer, » puis vient le « Premier discours de six Pèlerins qui furent condamnés d'estre pendus et estranglez pour un cheval volé et desrobé, qu'ils avoient acheté et payé, pour un de leurs compagnons malade, et comment ils furent miraculeusement délivrés par S. Michel. »

Ensuit la chanson ou cantique sur lequel a esté pris le présent discours.  
« L'autre et second discours. Ensuit la chanson, etc., etc. »

— Sur l'apparition de Monsieur Michel, l'Ange et Archange du Mont de la Mer.

Enfin « Quatrain à Saint Michel, »

Pour vous donner une idée de ces « chansons » je vous copie la légende des six Pèlerins; peut-être pourrait-elle trouver place dans les *Annales*. Agréez, mon Révérend Père, l'hommage de mon respect.

Alb. DE BADTS DE CUGNAC.

Histoire des six Pèlerins à S. Michel du Mont de la Mer.

Les six enfants se sont partis  
D'Allemagne joyeusement,  
A Saint Michel, le bon Baron,  
S'en vont grand joye demenant :  
Un qui ne peut aller avant,  
Malade fut . . .  
Un larron s'en vint au devant  
Sur un cheval gras et membru.

Avecques eux s'accompagna  
Plus de les trois quarts du chemin :  
Et leur a dict : Mes beaux enfants,  
Cest enfant me faict grand pitié,  
Si voulez mon cheval acheter  
Je le vous vendray; . . .  
Ils ont répondu sans tarder :  
Nous l'acheptérons si voulez.

Dicles-nous qu'il nous coustera  
Loyallement vous le payerons :  
Dix livres il vous coustera,  
Rien moins mes enfants tout du long;  
Jamais ne fust un tel cheval,  
Ny de tel trot; . . .  
Ils l'ont achepté sans remort :  
Ils en furent jugez à mort.

Quand le larron tint leur argent,  
Hors des enfants se destourna,  
Par devant l'huys vindrent passer  
De l'hoste à qui est le cheval :  
L'hoste fut subtil et expert,  
Après allit . . .  
Trois sergens mesme avecques luy.  
Les six enfants rencontré a . . .

Prendrent iceluy pour mieux choisir,  
Qui est monté sur le cheval :  
Et leur ont dit mes beaux enfants,  
Vostre hesogne va bien mal,  
Desrobé avez le cheval  
A ce preud'homme . . .  
Non avons, Sire, non avons,  
Dix livres payé j'en avons.

Ils furent en prison menez  
Les six enfants pour ce cheval  
Et en la gesne tourmentez  
Pour mieux recognoitre leur mal,  
Et si fut dict en général,  
Et devant tous . . .  
Qu'ils seront pendus hautement  
S'ils ne recouvrent leur garend.

Dit celui qui malade estoit,  
Pour moy fut le cheval achepté,  
Je prendray bien la mort en gré,  
Puisqu'il plaist au doux Roy Jésus,  
Mais que mes compagnons tous cinq  
Ayent congé . . .  
Le baillif jura Saint Michel,  
Je veux qu'il te soit octroyé.

Quand vint à l'eschelle montant,  
Au cœur lui vint un pensément :  
Dessus l'espaule de l'enfant  
Descend du ciel un pigeon blanc :  
Baillif, deslie-moy cet enfant,  
Si s'en ira . . .  
N'a point desrobé le cheval,  
Dix livres payez il en a  
Dix livres payez il en a,  
A un larron . . .  
Saint Michel leur fut bon baron,  
Qui les préserva du larron.

FAVEURS OBTENUES  
*par l'intercession de Saint Michel*

**Sarthe.** — Mon Révérend Père, je vous prie d'avoir la bonté de faire brûler pendant un mois, une lampe pour les âmes du Purgatoire, devant la statue de Saint Michel, en actions de grâces d'une faveur obtenue, et en plus, je demande l'insertion de ce fait dans les *Annales*, la chose ayant été promise si la prière était exaucée. M. R.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, le jeune homme pour lequel vous avez bien voulu prier et faire prier a été reçu.  
Aussi sa mère me charge-t-elle de vous faire parvenir cinq francs que vous emploierez comme bon vous semblera comme reconnaissance de la faveur obtenue. H. des M.

**États-Unis.** — Mon R. Père, il y a quelques mois, je vous écrivais pour vous prier d'insérer dans vos *Annales* une grâce obtenue par l'intercession de Saint Michel.

Le grand Archange continue à répandre ses faveurs sur ma famille.  
Ma tante, âgée de soixante-quatorze ans, avait à la tête une loupe qui avait atteint une grosseur considérable.  
Trois médecins s'étaient opposés à faire l'opération craignant les suites qui selon eux devaient être mortelles.

La loupe finit par s'ouvrir et faire éprouver à ma tante de grandes douleurs.

Notre anxiété et nos inquiétudes étaient au comble.  
Je commençais une neuvaine à Saint Michel avec promesse de faire publier sa guérison dans vos *Annales*, si nous l'obtenions.

Pendant la neuvaine, la pauvre malade se décida à faire un voyage pour consulter deux autres médecins qui consentirent à tenter l'opération sans être trop certains du résultat; ma tante la supporta parfaitement et quinze jours après elle retournait chez elle en voie de guérison à la grande surprise des médecins qui pensaient qu'elle en aurait eu pour cinq ou six semaines de traitement.

Veillez, mon Révérend Père, vous joindre à nous pour remercier le bon Saint Michel et le prier pour le rétablissement complet de notre malade. A. H.

**Orne.** — Mon R. Père, je remercie Saint Michel d'une grâce que je lui avais demandée immédiate et que j'ai obtenue.

Je lui demande encore son assistance toute particulière pour une affaire temporelle très importante qui se décide le 19 de ce mois.

Je prie de faire brûler une lampe pendant neuf jours à cette intention et je la recommande aux prières.

J'envoie 2 fr. pour la lampe et 0 fr. 50 pour un cierge. X.

**Savoie.** — Mon R. Père, j'avais promis si mon fils réussissait à ses examens une messe d'actions de grâces à Saint Michel; ayant été exaucée, je vous envoie 2 fr. à cette intention; plus je joins 3 fr. pour vos Apostoliques.

Continuez, je vous prie, mon R. Père, vos prières au grand Archange en notre faveur. P. P.

**Manche.** — Mon R. Père, je vous ai demandé, en septembre dernier, une messe et une neuvaine de prières, pour obtenir les grâces dont nous avions besoin dans ma famille; celle que je désirais le plus m'a été accordée.

Je vous prie donc de l'insérer dans vos *Annales* afin d'accomplir ma promesse.

Je vous envoie 5 fr. pour vos Apostoliques aux prières desquels je me recommande de nouveau ainsi que tous les miens. X.

**Calvados.** — Mon R. Père, j'avais mis sous la protection de l'Archange Saint Michel, deux jeunes élèves qui ont passé leurs examens avec succès.

J'ai fait dire dernièrement une messe pour remercier ce saint protecteur, je viens aujourd'hui vous prier d'insérer ce fait dans vos intéressantes *Annales*. X.

**X...** — Une abonnée aux *Annales* de Saint Michel envoie avec bonheur sa petite offrande à Saint Michel en reconnaissance de la protection que le puissant Archange a accordée à son frère qui termine son année de volontariat.

J'avais promis, au début de cette pénible année, à Saint Michel, de publier dans les *Annales* ce trait de sa protection; je viens avec joie vous prier, mon R. Père, de remplir ma promesse. G. Y.

**Haut-Rhin.** — Mon R. Père, je vous envoie sous ce pli un mandat de poste de 10 fr., dont 4 fr. pour une intention de messe, afin d'attirer la protection de Dieu sur une famille chrétienne et demander qu'elle soit préservée des dangers de l'heure présente, et 6 fr. pour faire brûler une lampe pendant 30 jours devant la statue de Saint Michel en actions de grâces d'une faveur obtenue. X.

**Manche.** — Mon R. Père, grâce à l'intercession de Saint Michel, j'ai obtenu la grâce d'une bonne mort pour une personne qui m'était bien chère, et dont les idées antireligieuses donnaient de très sérieuses inquiétudes.

Cette personne est morte très saintement; grâces soient rendues à Saint Michel qui nous a si visiblement protégés. Je vous envoie 3 fr. en vous priant, mon R. Père, d'avoir la bonté de faire dire une messe d'actions de grâces et de faire faire une neuvaine. E. M.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

Dans les années 1880-1881-1882

DES

## ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

### SEPTIÈME ANNÉE

#### 1<sup>re</sup> Livraison — Avril 1880

Saint Michel, ange de la bonne mort.....	1	Une page de l'histoire du Mont-Saint-Michel.....	18
École apostolique.....	7	Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nevers..	19
L'année archangélique : Pâques Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel.....	11	Attributs de St Michel archange	22
	14	Correspondance.....	23

#### 2<sup>e</sup> Livraison — Juin 1880

Anniversaire du Couronnement de Saint Michel.....	25	L'année archangélique : Saint-Pierre es Liens.....	39
Indicateur pour les pèlerins. . .	28	Une page d'histoire ( <i>Ann</i> ).....	41
Saint Michel, ange de la bonne mort ( <i>suite</i> ).....	29	Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de St-Brieuc.	43
Un pèlerinage au Mont-Saint-Michel.....	34	Restauration du culte de Saint Michel à Courtonne (Calvados)	46
		Faveurs obtenues.....	48

#### 3<sup>e</sup> Livraison — Août 1880

Anniversaire du Couronnement de Saint Michel.....	49	Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de St-Brieuc et Tréguier.....	66
L'année archangélique : La fête de Saint Michel.....	53	Sanctuaires de Saint-Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre.....	69
Saint Michel dans les arts : Introduction.....	56	Correspondance.....	72
La crypte de l'Aquilon.....	59		
Gilles de Bretagne.....	61		

4<sup>e</sup> Livraison — Octobre 1880

<i>Quis ut Deus!</i> (discours).....	73	Gilles de Bretagne ( <i>suite</i> ).....	87
L'École apostolique : Les vacances.....	76	Pèlerinage de Caen au Mont-St-Michel.....	90
L'année archangélique : La fête des morts.....	81	Le culte de Saint Michel en France : Le Mans.....	93
Ordre de Saint-Michel: Chapitres et cérémonies.....	84	Correspondance.....	95

5<sup>e</sup> Livraison — Décembre 1880

<i>Quis ut Deus!</i> (discours).....	97	Saint Michel dans les arts.....	108
École apostolique.....	100	Gilles de Bretagne ( <i>suite</i> ).....	111
Année archangélique : L'ange du mort ( <i>fin</i> ).....	103	Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre ( <i>suite</i> ).....	116
Souvenir d'un pèlerin (poésie).....	106	Correspondance.....	118

6<sup>e</sup> Livraison — Février 1881

Avis aux zéloteurs et aux zélatrices.....	121	Ordre de St-Michel : Chapitres et cérémonies.....	134
École apostolique : Le 31 décembre.....	125	Bibliographie (gravure).....	139
Le château St-Ange (gravure).....	129	Faveurs obtenues par l'intercession de Saint Michel.....	145
Année archangélique : St Joseph.....	132		

HUITIÈME ANNÉE

1<sup>re</sup> Livraison — Avril 1881

A nos abonnés.....	145	Saint Michel dans l'Ancien Testament.....	155
Les œuvres du Mont-St-Michel.....	146	Gilles de Bretagne ( <i>fin</i> ).....	158
L'année archangélique : L'Ascension.....	151	Culte de St Michel en France : Le Mans.....	162
Extension du culte de St Michel : Couvent de Marie-Auxiliatrice à Paris.....	154	Abbaye de Saint-Michel de Tonnerre ( <i>suite</i> ).....	164
		Correspondance.....	166

2<sup>e</sup> Livraison — Juin 1881

Anniversaire du Couronnement.....	169	Ordre de St-Michel : Elections.....	183
Indicateur pour les pèlerins.....	172	St Michel dans les arts ( <i>suite</i> ).....	186
Au Mont-St-Michel! par P. Féval.....	173	Faveurs obtenues.....	190
Chronique du Mont-St-Michel.....	180	Bibliographie.....	191

3<sup>e</sup> Livraison — Août 1881

Les fêtes du Mont-Saint-Michel.....	193	Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nancy... ..	208
L'année archangélique : Fête de Saint Michel.....	197	Place que Saint Michel doit occuper dans chaque famille. — Le Mont-St-Michel au XVI <sup>e</sup> siècle.....	211
Bon emploi des mauvais livres. Saint Michel, ange du jugement (gravure).....	201	Faveurs obtenues.....	215
La tentative de Montgomery (1591).....	203		
	206		

4<sup>e</sup> Livraison — Octobre 1881

Le Mont-Saint-Michel.....	217	Correspondances : Sanctuaires de Saint Michel.....	235
L'année archangélique : Apparition de Saint Michel à Saint Aubert (gravure).....	221	Le voyage de la confrérie de Caen au Mont-Saint-Michel.....	236
Impression d'un pèlerin (poésie).....	228	Faveurs obtenues.....	239
La Basilique du Mont-Saint-Michel (gravures).....	230		

5<sup>e</sup> Livraison — Décembre 1881

Le Mont-Saint-Michel : Sanctuaire national.....	241	Saint Louis au Mont-Saint-Michel (gravure).....	252
L'année archangélique : La circoncision et le Nom de Jésus.....	245	Feuillets d'histoire : Les incendies du Mont-Saint-Michel... ..	255
Saint Michel dans les arts.....	248	La Basilique du Mont-Saint-Michel.....	261
Bref accordé par S. S. Léon XIII à M. Paul Féval.....	251	Correspondance.....	264

6<sup>e</sup> Livraison — Février 1882

A nos abonnés.....	265	Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nancy.. ..	281
A nos Bienfaiteurs.....	266	Le matelot pèlerin (poésie)... ..	283
L'année archangélique : Fête de l'Annonciation.....	268	Sanctuaires de Saint Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre.....	284
École apostolique.....	269	Correspondance.....	286
Ordre de Saint-Michel : Le chancelier (gravure).....	274		
Feuillets d'histoire : Anglais et protestants au Mont-St-Michel.....	278		

NEUVIÈME ANNÉE

1<sup>re</sup> Livraison — Avril 1882

La consécration des enfants à Saint Michel.....	289	Pèlerinage du Mont-St-Michel.. ..	296
École apostolique : Souhaits de bonne année.....	292	L'année archangélique : Fête de St Michel (8 mai), St Michel, peseur des âmes (gravure)... ..	298
Saint Michel dans les arts.....	294		

1<sup>re</sup> Livraison — Avril 1882 (suite)

Feuillets d'histoire : Anglais et protestants au Mont-Saint-Michel.....	301	Sanctuaires de Saint Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre.....	308
Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nancy..	305	Correspondance.....	310

2<sup>e</sup> Livraison — Juin 1882

Anniversaire du Couronnement. Saint Michel, libérateur des Hébreux.....	313	École apostolique : Une charmante excursion.....	329
Panegyrique de Jeanne d'Arc (gravure).....	320	L'année archangélique : La Fête-Dieu.....	333
		Correspondance.....	336

3<sup>e</sup> Livraison — Août 1882

Fête de l'anniversaire du Couronnement.....	337	Panegyrique de Jeanne d'Arc (suite).....	344
Fête de Notre-Dame-des-Anges.....	343	L'année archangélique : Fête de Saint Michel.....	354
Fête de Saint Michel (29 septembre).....	343	Faveurs obtenues.....	357

4<sup>e</sup> Livraison — Octobre 1882

L'avenir.....	361	Saint Michel dans les arts (suite).....	378
École apostolique : Adieux à l'École apostolique.....	365	Une retraite au Mont-St-Michel (poésie).....	380
L'année archangélique : Apparition de Saint Michel à Saint Aubert.....	368	Le culte de St Michel en France : Diocèse de Nancy (fin).....	381
Panegyrique de Jeanne d'Arc (suite) (gravure).....	369	Faveurs obtenues.....	382
		Bibliographie.....	384

5<sup>e</sup> Livraison — Décembre 1882

Une bonne année.....	385	Faveurs obtenues.....	405
Fête de l'Épiphanie.....	388	St Michel, protecteur de l'Église et de la France, par M. l'abbé Soyé (bibliographie).....	407
Le pèlerinage de Briouze au Mont-Saint-Michel.....	390		
Panegyrique de Jeanné d'Arc (fin).....	393		

6<sup>e</sup> Livraison — Février 1883

Les petits Enfants.....	409	Jeanne d'Arc et le Mont-Saint-Michel (gravure).....	418
L'année archangélique : Apparition de Saint Michel au Mont-d'Or.....	413	Histoire des six pèlerins.....	424
Saint Michel dans les arts.....	415	Faveurs obtenues.....	427
		Table des matières.....	429

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — A nos abonnés. — Les vieux livres. — L'année archangélique : Saint Pie V ; Fête de Saint Michel (8 mai). — Jeanne d'Arc et le Mont-Saint-Michel (fin). — Ordre de Saint-Michel ; Réceptions. — Feuillets d'histoire : L'assaut de 1433. — Sanctuaires de Saint Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre. — Le culte de Saint Michel en France : Diocèse d'Amiens. — Faveurs obtenues.

### A NOS ABONNÉS

*Nous n'avons qu'à nous féliciter chaque année de la régularité avec laquelle rentre le montant des abonnements aux Annales. C'est pour nous la meilleure preuve qu'on apprécie justement la situation financière de nos œuvres, depuis que nous avons été privés de notre principale ressource pécuniaire, attachée aux visites du monument. Les sacrifices ne nous effrayent pas. Mais tous nos bienfaiteurs comprennent que nous avons besoin de tout ce qui nous reste. C'est donc un acte de justice et de charité que nous demandons de nos abonnés de nous faire parvenir exactement et le plus tôt possible leurs cotisations. Nous prions nos zéloteurs et nos zélatrices de les recueillir dès qu'ils le pourront. Nous renouvelons également l'avis que nous recevons avec reconnaissance tout ce qu'on veut bien nous envoyer pour nos Apostoliques.*

## LES VIEUX LIVRES

Sans vouloir insister plus qu'il ne convient sur ce sujet, nous rappelons toutefois à nos bienfaiteurs qu'ils peuvent tirer de ces rebuts inutiles et parfois encombrants une ressource que nous ne devons pas dédaigner. Combien de familles recèlent ainsi et laissent à la poussière et aux vers des ouvrages qui, en tout ou en partie, passeraient volontiers entre les mains remuantes des écoliers ou des maîtres! C'est ainsi que, dernièrement, il nous est tombé entre les mains, par un heureux hasard, les derniers débris d'une édition précieuse de tous les auteurs latins. Le reste était passé régulièrement de l'arrière-grenier au fourneau de la cuisine; et, chose étrange, cet ouvrage considérable, entamé par les vers et détruit par le feu, on refusait depuis longtemps de s'en séparer, parce qu'il venait d'un héritage et restait comme souvenir. Aujourd'hui où la soif du gain ne laisse rien d'improductif; où la plus petite épargne est versée intégralement dans des caisses à intérêts, si minimes qu'ils soient; où les choses les plus viles sont devenues des objets de négoce que nul ne méprise parce qu'ils engendrent des profits; il serait regrettable qu'on voie négligés ces vieux livres qui ont instruit nos pères, et qu'on croit inutiles parce que ceux qui en sont les possesseurs n'en connaissent pas l'usage. S'ils sont nuls ou mauvais, pourquoi les détruire par le feu lorsqu'une bonne œuvre est là qui pourrait en profiter par la transformation? Si petit que soit le produit de ces ventes ou de ces transformations, dût-on n'en retirer que la nourriture d'un jour pour plusieurs enfants, faut-il, pour sa minime valeur, le mépriser? Nous ne le croyons pas. Lorsque nous voyons le mal tirer parti de tout, nous convient-il de négliger quelque moyen de faire le bien! Ce n'est pas avec des armes de roi que David tua Goliath, mais avec le caillou du torrent. Qui sait ce que rapporte une obole mise au service de Dieu!

Nous engageons donc vivement nos zéloteurs et nos zélatrices à profiter de leurs rapports avec nos abonnés et nos bienfaiteurs pour provoquer ces dons et ces envois de vieux livres destinés à soutenir sous une forme ou sous une autre l'École apostolique et l'orphelinat.

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

—  
SAINT PIE V (5 mai)  
—

Nous invitons les associés de l'Archiconfrérie à prier d'une manière toute spéciale pour le Souverain Pontife dans cette fête du vainqueur des Turcs. Tout le monde sait que c'est grâce au zèle de Pie V qu'une flotte chrétienne se porta à la rencontre des infidèles, l'atteignit dans le golfe de Lépante et lui infligea un véritable désastre, le 7 octobre 1571. Sa légende rapporte qu'une révélation lui fit connaître le résultat de la bataille au moment même où don Juan écrasait l'armée turque, et qu'il en fit part à ceux qui l'entouraient.

Une invasion plus à redouter pour le monde chrétien que n'était celle des Musulmans au XVI<sup>e</sup> siècle, l'invasion du fanatisme antireligieux débordé sur le monde et a peut-être en France son foyer principal. La digue qui veut humainement l'arrêter est ridicule. Dieu seul en est capable. Ayons recours à lui et à l'Ange de la France auquel saint Pie V avait une si grande confiance, comme le prouve l'anecdote suivante :

Au mois d'octobre 1513, deux religieux dominicains, l'un âgé et l'autre jeune, voyageaient dans la Haute-Italie. Ils rencontrèrent un jeune père. « Regardez ce petit, » dit le jeune religieux à son R. P. Prieur.

Cet enfant de dix ans, qui était à se disputer avec une chèvre rétive, quitta tout pour aller au-devant des religieux leur baiser la main.

« Comment t'appelles-tu ? lui dit le Prieur. — Michel. — C'est un grand patron, mon enfant, le connais-tu ? C'est sans doute un saint et illustre évêque ? — Oh ! non, *Padre*, mon patron, saint Michel, est un archange, le chef des Anges. Quand Lucifer, le premier des esprits célestes, se révolta entraînant, hélas ! beaucoup d'anges à sa suite, saint Michel s'écria : *Qui est comme Dieu ?* et avec les bons anges il chassa les mauvais du Paradis et les précipita en enfer. — C'est ton curé qui t'a appris tout cela ? — Il est malade et ne prêche plus. — Où donc as-tu appris ces choses, car tu ne dois pas savoir lire ? — Si, *Padre*, ma mère me fait lire le soir, quand mes brebis sont à l'étable. Elle me raconte des histoires. C'est elle qui m'a appris celle de Saint Michel et beaucoup d'autres. Je sais aussi écrire. — Ta mère est donc bien savante ? Comment t'appelles-tu ? — Elle s'appelle comme votre saint Dominique, *Domenica*. — Ah ! tu connais saint Dominique et ses religieux ? — Un Père, qui a prêché dans notre église, m'a donné ce chapelet et m'a appris à le dire. — Est-ce que tu le récites tous les jours ? — Oui, je le dis en méditant les mystères joyeux, douloureux et glorieux. Et ce Père m'a promis que si je persévèrais et si je pouvais apprendre le latin, je deviendrais un Père prédicateur comme lui. — Alors, tu vas apprendre le latin ? — Oh ! non, la Madone ne le veut pas. Mon père est pauvre, il faut que je vous quitte ; mon troupeau abuse de mon absence. »

Cette rencontre donna à ces deux religieux l'idée d'établir près de leur monastère *Voghera* ce que nous appelons aujourd'hui une *école apostolique*, un asile pour les enfants pauvres, dont l'intelligence et la piété pouvaient donner des espérances.

Le printemps suivant, cette école fut fondée. Le plus jeune des deux religieux dont nous venons de parler alla trouver le curé toujours infirme de *Bosco*. « Connaissez-vous, lui dit-il, un jeune pâtre de votre paroisse appelé Michel ? — C'est mon enfant de chœur, répondit le digne vieillard ; et sa mère est une sainte femme qui communie toutes les fois que je peux dire la sainte messe. Pourquoi me demandez-vous des nouvelles de

cet enfant ? — Nous le connaissons un peu, nous voudrions en faire un frère prêcheur. — Cela ne me paraît guère possible. Ses parents sont de pauvres exilés venus de Bologne. Le jeune Michel est leur fils unique et leur seul soutien. Il n'est donc pas destiné à être moine, mais laboureur. — Laissez-moi vous dire, seigneur curé, que je suis plein d'espoir au sujet de cet enfant. En venant, j'ai dit le rosaire pour lui ; j'espère faire la conquête de ce charmant Michel. — Dans ce cas allez vous-même parler à la famille *Ghisleri*, et vous verrez de vous entendre avec elle. »

Le père donna son consentement à ce bon religieux.

Le jeune Michel alla donc étudier chez les Dominicains de *Voghera*. Il en prit l'habit à l'âge de quinze ans et fut ordonné prêtre à vingt-trois. Il enseigna pendant seize ans, devint maître des novices et ensuite prieur dans plusieurs maisons de l'ordre.

En 1556, le Pape Paul IV le nomma évêque de Népi et de Sutri, et le fit cardinal l'année suivante. Pie IV, successeur de Paul IV, étant mort en 1565, saint Charles Borromée, cardinal-archevêque de Milan, fit donner tous les suffrages au cardinal de *Ghisleri*, qui gouverna l'Église pendant sept ans avec sagesse et gloire, et mérita par ses miracles d'être, après sa mort, mis au rang des saints honorés d'un culte public. On l'honore le 5 mai, sous le nom de saint Pie V.

---

#### FÊTE DE SAINT MICHEL (8 mai).

Comme les années précédentes, nous nous préparerons par un *Triduum* à cette fête du 8 mai. Nous invitons nos associés et nos zéloteurs à s'unir à nous d'esprit et de cœur pour recommander au saint Archange les besoins si pressants de l'Église et de la France.

Les cérémonies du *Triduum* et de la fête seront les mêmes que les années précédentes.

## JEANNE D'ARC ET LE MONT-SAINT-MICHEL

(Fin)

Charles VII était donc préoccupé du sort de la forteresse; il l'était plus encore, ce semble, du devoir de sa reconnaissance envers Saint Michel. Cela ressort de la forme même des lettres patentes qu'il adresse aux moines de l'abbaye. Il veut que « iceluy très-saint lieu » soit « plus révéremment maintenu et gardé, et le divin service à l'honneur de Dieu et du benoist Archange en iceluy puisse être fait et continué en plus grande paix et tranquillité; » et ailleurs : « Pour la parfaite dévotion et singulière fiance que nous avons au benoist Archange Saint Michel et son église, et à ce que les religieux soient plus enclins et obligez en iceluy montrer pour nous et les nostres, etc. » On reconnaît la piété de ce Roi qui voulait que le sacrifice de la Messe fût offert à son intention dans la basilique de l'Archange, encourageait les enfants à entreprendre le pèlerinage du Mont et donnait « 16 sous d'argent aux galopins de la cuisine pour aller au Mont-Saint-Michel en temps de Karesme. »

On croirait aisément qu'avec cette confiance ardente dans le Prince de la milice céleste, le Roi de Bourges voyant venir une « inspirée de Saint Michel; » après s'être assuré par de très minutieuses précautions qu'il n'était point la dupe d'une exaltée; après avoir cru en elle jusqu'à lui confier des troupes et se confier lui-même à sa direction; on croirait aisément, disons-nous, qu'il va faire vibrer la fibre populaire en publiant l'intervention sensible de Saint Michel et faire parvenir jusqu'à son sanctuaire privilégié, qui est en son pouvoir, l'expression publique de sa reconnaissance. C'était là un moyen habile d'agir sur l'esprit des masses et de se les attacher définitivement, elles, si convaincues que l'Archange était du côté vraiment français. Enfin, un mot du Roi annonçant aux défenseurs du Mont que Saint Michel était entré en lice par le bras de la jeune fille de Domrémy eût doublé leurs forces et leur confiance. La vérité

Voir la livraison de février.

est que nous ne trouvons aucune trace d'une pareille démarche; on verrait plutôt le contraire dans ce fait que le duc d'Alençon devant faire une descente sur les marches de Bretagne et ayant demandé que la Pucelle l'y accompagnât, le Roi n'y voulut point consentir.

Ne dirait-on pas qu'il y aurait là une intention providentielle qui se poursuit comme pour mieux affirmer la mission surnaturelle de Jeanne d'Arc? Ce n'est pas auprès du Mont de l'Archange, ni par conséquent sous l'influence directe du pèlerinage ou des exploits des chevaliers montois, mais à l'autre extrémité de la France que Dieu choisit l'instrument de sa miséricorde. Sous l'égide de Saint Michel, la guerre défensive au Mont, offensive sur la Loire, aboutit à la victoire contre les Anglais, mais sans que les coups se confondent, sans que Jeanne *manifeste* une seule fois dans son plan de guerre, ni plus tard dans son interrogatoire si long, si détaillé, si minutieux, l'intention de marcher au secours du Mont si exposé alors à la fureur de l'ennemi. Délivrer Orléans et conduire le Roi à Reims, voilà le double but que lui ont indigné ses voix, et si le courant d'opinion populaire avait dû montrer à l'imagination de l'humble paysanne de Domrémy une marche à suivre, un lieu à dégager de la ceinture de fer qui l'entourait, un lieu vénérable à visiter, c'était bien le sanctuaire de Celui qui, le premier, lui avait montré *la grande pitié qui était au royaume de France*.

Comme nous l'avons dit, l'histoire du Mont-Saint-Michel est également muette sur la Pucelle d'Orléans, et cependant nous savons que deux guerriers de l'Avranchin, Thomas de la Paluelle et Jean Guiton se rendirent à Orléans pendant le siège; que Robert Jollivet, abbé du Mont-Saint-Michel, assistait à une séance de l'interrogatoire de Jeanne à Rouen, mais s'abstint de juger. Il y a plus : l'évêque d'Avranches, Jean de Saint-Avit, qui se trouvait à Rouen, fit un excellent plaidoyer pour prouver son innocence et la délivrer des mains de ses bourreaux. Il fut arrêté comme favorable aux Français, jeté dans les fers où il mourut après dix ans de captivité. Un de ses successeurs consulté dans le procès de revision se prononce énergiquement



pour la réhabilitation de l'héroïne. Le diocèse d'Avranches eut un autre avocat de la gloire immaculée de Jeanne, ce fut le savant Postel, de Barenton, qui vengea la mémoire de la Pucelle de Vaucouleurs en composant un ouvrage intitulé : *Démonstration claire que Dieu a plus de sollicitude de la France qu'il n'a de tous les États temporels*. Enfin, et c'est là encore un signe du doigt de la Providence, ce fut un abbé du Mont-Saint-Michel, le cardinal d'Estouteville qui fut le premier promoteur du procès de réhabilitation. C'est ainsi que les seules relations authentiques entre le Mont de l'Archange et l'inspirée de l'Archange ont lieu après la mort de Jeanne. Dieu aurait-il voulu par là montrer qu'aucune influence humaine, qu'aucun entraînement n'avaient agi sur l'imagination de la libératrice de la France ? On serait porté à le croire.

Mais, quoi qu'il en soit, voici en résumé comment il serait possible et logique d'expliquer l'intervention personnelle et sensible de Saint Michel dans le glorieux épisode de Jeanne d'Arc. Sans être dans les conseils de la Providence, il est des lois dont la sagesse et la bonté divines ne se départent jamais.

L'apparition de Saint Michel au Mont-Tombe, les merveilles qui s'y opéraient chaque jour, avaient créé depuis le VIII<sup>e</sup> siècle en France et dans plusieurs provinces étrangères une confiance universelle dans le Prince de la milice céleste. Rois et peuples voyaient en lui l'Ange de la patrie française et l'invoquaient à ce titre. Il devait arriver qu'aux jours de désolation, et surtout à la veille d'une catastrophe qui devenait inévitable, tous les cœurs se tournassent vers le Protecteur officiel du royaume, que la prière fût plus fervente, l'espérance plus ferme que jamais. Le ciel ne reste pas sourd aux supplications de tout un peuple; et, pour montrer que le salut venait bien d'un secours divin, il suscita la faiblesse même pour terrasser la force. L'Archange invoqué apparut, et opposant aux orgueilleux envahisseurs une simple fille des champs, il fit repasser aux léopards le détroit et releva la France de son humiliation. C'est ainsi que la confiance et la prière de tout un peuple purent enfanter un miracle, le plus grand peut-être dont l'histoire des peuples nous offre l'exemple.

## ORDRE DE SAINT-MICHEL

### RÉCEPTIONS

C'est dans la réception des nouveaux élus, que Louis XI montre clairement le but qu'il poursuit. Pour diminuer le nombre de ses ennemis du dehors et s'attacher davantage les Seigneurs les plus puissants du royaume, il leur impose des engagements multipliés et en exige l'affirmation précise dans un serment solennel. Certains caractères ombrageux, soupçonant la ruse du diplomate de Péronne, refusèrent l'honneur, à cause de ses conditions, comme nous le verrons du duc de Bretagne; mais les grands vassaux s'y laissèrent prendre et devinrent de fermes appuis du pouvoir royal.

Après que l'élection avait désigné un choix convenable, le Roi faisait envoyer au *seigneur* élu, par un hérault, ses lettres et un collier de l'Ordre, et lui faisait promettre de venir au prochain chapitre faire son acceptation publique. Voici un modèle des lettres royales :

#### LETTRE DU ROI

*A Claude de Montaigu, Seigneur de Conches en Bourgogne, pour luy donner avis qu'il a esté esleu Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.*

#### DE PAR LE ROY

CHEF ET SOUVERAIN DE L'ORDRE MONSIEUR SAINT MICHEL

Nostre amé et feal : Pour les grans sens, vaillance, prudence et autres louables vertus que nous savons estre en vostre personne, confians pour ce à plain de votre grande et entière loyauté, et esperans la continuation et perseverance d'iceulx de bien en mieulx, et que les augmenterez en toutes haultes, dignes et vertueuses euvres à l'honneur dudict Ordre et recommandation et louenge de vous; aussi par l'advis et opinion d'aucuns des Chevaliers d'iceluy Ordre, en tel nombre que pour ceste heure les avons peu faire assembler et convoquer :

Nous vous avons esleu à estre perpetuellement, se Dieu plaist, frere et Compaignon dudict Ordre et amyable Compagnie; vous requerant de agreablement recevoir icelle election et amyablement accepter son entrée et vocation à l'Ordre, des status et Ordonnances duquel vous envoyons le double, ensemble ung collier; en vous priant que si ladict election et accompagnement à l'Ordre vous est agreable, vous veillez icelui collier prendre et porter autour de vostre col, sous la condicion de faire les sermens et autres choses pertinens à plain contenus et declares esdicts status et ordonnances : Lequel collier Dieu veuille que vous puissiez longuement porter à sa louenge et service et exaltation de sainte Église, accroissement et honneur de l'Ordre et de vos merites et bonne renommée. Et de l'acceptation et reception, de ladict election et collier, et des sermens que aurez sur ce faits, vous veillez par vos Lettres certifier. Donné, etc.

*Et plus bas est écrit : Le Roy a despesché ceste cy.  
L'adresse est : A Monsieur de Montaigu de Bourgogne.*

Les statuts déterminent ensuite le petit discours du récipiendaire et ses engagements :

L. — Item iceluy chevalier ainsi esleu et qui aura accepté comme dict est ladict compagnie et fraternité, venu devers le Souverain, à sa venue et protestation dira telles et semblables paroles, *Sire, ou Monsieur* (s'il est du sang), *j'ay veu par vos lettres, comme de la grace de vous et de vos tres honores freres et Compaignons du digne et honorable Ordre de Monsieur saint Michel j'ay esté eslu à iceluy Ordre et Compagnie amiable, dont je me tiens grandement honoré, lequel j'ay reveremment et agreablement receu et accepté, et vous en mercie tant et le plus que faire le puis, et me présente et offre prest d'obtemperer, obeir, et faire touchant iceluy Ordre tout ce que je devray et pourray.* A quoi sera respondu par ledict Souverain, ou de par luy, accompagné du plus grand nombre de Chevaliers que faire se pourra : *Nous et nos Frères et Compaignons de l'Ordre, pour la bonne renommée qu'avons ouy de vous, de vos grands biens, vertus et merites, esperans que vous y persevererez et les augmenterez à l'honneur de l'Ordre et recommandation et louenge de vous; vous avons eslu à estre*

*perpetuellement, si Dieu plaist, Frere et Compaignon d'iceluy Ordre, et amiable compaignie; parquoy avez à faire les sermens qui s'en suyvent.* C'est à scavoir, qu'à vostre loyal pouvoir vous aiderez à garder, soustenir et défendre les haultesses et droicts de la Couronne et Majeste Royal, et l'autorité du Souverain de l'Ordre et de ses successeurs Souverains, tant que vous vivrez et serez d'iceluy.

LI. — Item de tout vostre pouvoir vous emploirez à maintenir ledict Ordre en estat et honneur, et mettez peine de l'augmenter, sans le souffrir décheoir ou amoindrir, tant que vous y pourrez remedier et pourvoir.

LII. — Item s'il advenoit, que Dieu ne veuille, que en vous fust trouvé aucune faulte, par quoy selon les constitutions de l'Ordre en fossiez privé, sommé et requis de rendre ledict collier; vous en ce cas le renvoierez audict Souverain, ou au Thrésorier de l'Ordre, sans jamais après ladict sommation porter ledict collier : Et toutes peines, corrections et punitions, qui pour autres moindres cas vous pourraient estre enjoindes et ordonnées, porterez et accomplirez patiemment, sans avoir, pour et à l'occasion desdictes choses, haine, malvueillance ne rancune envers le Souverain, frères, Compaignons et officiers de l'Ordre.

LIII. — Item que vous viendrez et comparoistrez aux Chapitres, conventions et assemblées de l'Ordre, ou envoyez, selon les statuts et ordonnances dudict Ordre : Et au Souverain ou à ses commis obéirez en toutes choses raisonnables, touchans et regards le devoir et affaires d'iceluy Ordre. Et de votre loyal pouvoir accomplirez tous les statuts, poincts, articles et ordonnances de l'Ordre, que vous avez veu par escript et ouy lire, et promectez et jurez en general, tout ainsi que si particulièrement et sur chacun poinct vous aviez fait serment spécial. Lesquelles choses ledict chevalier promettra et jurera es mains dudict Souverain, sur sa foi et serment et sur son honneur, sa main touchant la croix et les saintes Evangiles de Dieu.

LIV. — Item, ce fait, ledict Chevalier esleu se mettera reveremment devant le Souverain, qui prendra le collier de l'Ordre et lui mettra autour du col, en disant ou faisant dire telles et semblables paroles : *L'Ordre vous reçoit à son aimable compaignie, et en signe de ce vous donne ce present collier; Dieu vueille que longuement le puissiez porter à sa louenge et*

*service, exaltation de sainte Eglise, accroissement et honneur de l'Ordre et de vos merites et bonne renommée; au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit : A quoy ledict Chevalier respondra, Amen; Dieu m'en doint la grace.* Et après ce, le Chevalier du premier siège, qui lors sera présent, menera ledict Chevalier nouvellement reçu devant le Souverain en son siège, qui le baisera en signe d'amour perpétuelle : Et pareillement le feront par ordre les autres Chevaliers présents.

LV. — Item si ledict Chevalier esleu s'excusoit d'accepter ladicte élection, ledict Souverain le signifiera aux Compaignons de l'Ordre, et chacun d'eulx; en leur mandant et requerant qu'ils soyent appareillés de procéder à l'élection d'un autre, au temps et en la manière qu'il appartiendra.

LVI. — Item les Chevaliers par nous cy devant nommés et appelés frères et Compaignons de l'Ordre et chacun d'eulx, feront les serments en la forme et manière devant escripte.

---

## FEUILLETS D'HISTOIRE

---

### ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

---

*L'assaut de 1433.* — La bannière royale flottait toujours sur les remparts du Mont-Saint-Michel, et les Anglais avaient appris à leurs dépens ce que pesait l'épée de Louis d'Estouteville. Par de fréquentes sorties le vaillant gouverneur de la forteresse leur avait infligé des pertes qui n'avaient fait qu'exciter leur rage et leur soif de vengeance. Bien que, selon la prédiction de la Pucelle d'Orléans, leurs affaires devinssent plus que jamais en mauvaise voie, ils mirent un point d'honneur à ne pas reculer devant une place qui les tenait depuis si longtemps en échec.

Comme pour seconder leur opiniâtreté, la Providence permit qu'un incendie considérable réduisit toute la ville en cendres le lundi de la Quasimodo, l'an 1433. C'était une bonne occasion

de tenter un coup de main et les Anglais n'avaient garde de la laisser passer.

Lord Scale, qui tenait garnison à Pontorson, ayant appris le désastre, réunit une armée que les historiens les plus modérés portent à 20,000 hommes; et, trainant à sa suite une artillerie formidable, il vint s'établir en face du Mont.

En attendant le moment favorable pour l'assaut, il fit installer dans une série de petites bastilles, ses canons, ses bombardes, dont les boulets de pierre pesant 120 et même 160 livres devaient en peu de temps ruiner la muraille.

Le 17 juin était un jour de morte-eau et le commandant anglais voulut en profiter pour donner l'assaut général, ne songeant pas à la protection assurée au Mont par « les mérites de saint Aubert dont on commençait à célébrer la fête. »

Les canons sont dressés sur leurs affûts, les bataillons sont massés, prêts à s'élancer à la brèche. Mais avant de donner le signal, lord Scale envoie une dernière sommation au gouverneur. Le messager reçut cette fière réponse : « Allez dire à votre maître que nous sommes résolus d'honorer le couronnement de notre légitime souverain Charles VII et de lui conserver cette place ou de nous ensevelir sous ses ruines. » En entendant cette parole héroïque, le général anglais, montrant de la pointe de son épée à ceux qui l'entouraient l'étendard fleurdelisé qui flottait au sommet de la tour, s'écria : « Orgueilleux étendard, je t'abattrai bientôt dans la poussière. » On dit qu'à ce moment un vieux solitaire retiré à Tombelaine vint l'engager à renoncer à son dessein et que, sur son refus, il lui adressa cette parole prophétique : « Prenez garde; on ne s'attaque pas en vain à monseigneur saint Michel. »

L'artillerie reçut l'ordre d'ouvrir le feu. Aussitôt une horrible canonnade vomit contre la muraille une grêle de boulets, et bientôt une portion des remparts s'écroulant, offre aux assiégeants une brèche praticable dans laquelle ils vont s'élancer en poussant des cris de joie.

Aucun bruit ne se fait entendre à l'intérieur; on croirait à

une complète solitude. Mais s'ils sont silencieux, les chevaliers sont là néanmoins, derrière la muraille, la hache d'armes à la main; ils attendent de pied ferme les assaillants.

Les bataillons anglais s'ébranlent; ils traversent la grève au pas de course, soutenus par les archers, qui font pleuvoir une grêle de flèches sur la ville. Les sables soulevés sous leurs pas s'élèvent en tourbillons immenses, enveloppent le Mont et semblent protéger leur marche.

Ils arrivent; ils escaladent la brèche...

Mais laissons la parole à un religieux témoin du combat, et dont on a peut-être eu tort d'infirmer le récit. Au moment où nous sommes arrivés, il monte sur une tour et s'écrie : « Saint Michel, à notre secours. » Il poursuit sa narration :

« Je vis, dit-il, les hommes d'armes courir aux murailles et y déployer le plus admirable courage. De temps en temps j'entendais la voix des guerriers, qui, s'élevant au milieu du cliquetis des armes, du bruit et des clameurs des combattants, poussait des cris de *Montjoie! saint Denis! saint Georges!* Quel spectacle! poursuit le bon religieux! Voilà que sur la brèche on combat corps à corps. Dieu des armées, défendez vos pauvres serviteurs. Notre gouverneur est entouré d'ennemis, il se dégage et monte sur le troisième bastion, il renverse tout ce qui lui résiste, et arrache les enseignes ennemies. L'épée de Guillaume de Verdun vole en éclats; il s'arme d'une hache et porte des coups terribles. Avec quel courage aussi cet homme, couvert d'armes rouges, fait ranger au pied des murailles les troupes anglaises! L'épée haute et le visage découvert, il les anime et les ramène au combat. On précipite sur eux des pierres, des poutres, des rochers. Saint Michel combat pour nous, les ennemis sont repoussés. »

Cette infructueuse attaque jette le découragement parmi les soldats anglais. On les fait combattre, disent-ils, contre l'Archange Saint Michel, peuvent-ils remporter la victoire?

Mais par la même brèche, d'Estouteville s'élance suivi de ses braves à la poursuite des fuyards. Le pont-levis s'abaisse, les

portes des poternes s'ouvrent, toute la garnison accourt à la suite de son chef et pousse les Anglais, la lance dans le dos. Ce fut alors une épouvantable tuerie, car la grève avec son sol sans consistance fatigue, entrave et arrête les malheureux qui tombent sous les coups de hache et d'épée des chevaliers de Saint-Michel. « Le peu qui s'échappa du massacre, dit dom Huymes, se réfugia en leur bastille d'Ardevon où ils se fortifièrent le mieux qu'ils purent, craignant qu'on allât leur y donner quelque aubade. »

Les Anglais perdirent plus de deux mille hommes et laissèrent entre les mains des Français de glorieux trophées dont s'enorgueillit le Mont-Saint-Michel. Parmi ces dépouilles, se trouvent les deux *Michelettes*, énormes bombardes dont l'une porte encore son boulet de pierre, et qui, placées à l'entrée de la ville, rappellent au voyageur l'héroïsme des chevaliers de 1433.

Vainqueurs et vaincus attribuèrent cette victoire à l'intervention « de la Vierge, au glorieux Archange Saint Michel, prince de la milice céleste, et à saint Aubert l'honneur et la gloire des prélats. » Les soldats anglais dirent qu'ils avaient aperçu dans les airs, à la tête des assiégés, Saint Michel armé d'un glaive étincelant, et lorsque le roi Charles VII envoya le comte Dunois complimenter d'Estouteville et ses chevaliers, il fit déposer un ex-voto dans la basilique du Mont.

Heureux temps où le patriotisme faisait surgir autant de héros qu'il y avait de soldats, et où le moine priant au sanctuaire pendant que le chevalier frappait d'estoc et de taille, attirait sur ses armes la bénédiction du Dieu des armées!

## SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

### ABBAYE DE SAINT-MICHEL A TONNERRE

(Suite) (1)

Étienne de Nicey fit réunir en un cartulaire de plusieurs volumes tous les titres qui avaient été éparpillés lors de l'invasion des Anglais et Bourguignons, les lettres patentes du roi, les décisions de l'évêque de Langres, les bulles des papes, en un mot tout ce qui pouvait intéresser l'abbaye.

La maison de Pymelle ayant été vendue, Étienne et ses religieux se retirèrent à Jully, pendant les pestes et maladies épidémiques qui régnèrent à Tonnerre. Il fut reçu «*benignement*» par son neveu Claude de Nicey, prieur de Jully et cédier de Molesmes. L'indemnité pour leur séjour fut fixée à cent livres tournois et payée le 30 mai 1523 par cinquante écus d'or au soleil.

Sur la fin de sa vie le vénérable abbé se montra un peu faible pour son neveu Ogier de Nicey, en faveur duquel il résigna son titre en cour de Rome, au mois de juin 1531. Les bulles n'arrivèrent qu'après sa mort.

Ogier de Nicey prit possession de l'abbaye avant que ses bulles ne fussent arrivées de Rome, malgré l'opposition d'un grand nombre de religieux et de deux compétiteurs Robert Pierron et Guillaume Raguier, aumônier du roi, nommé par lui abbé de Saint-Michel, le 9 novembre 1531.

Nous ne sommes plus, hélas ! au temps où les saints religieux que l'on choisissait pour gouverner leurs frères, frappés du compte qu'il leur faudrait rendre à Dieu du troupeau qu'il leur confiait et des âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ, ne recevaient qu'en tremblant cette lourde charge sur leurs faibles épaules, et s'en déchargeaient aussitôt que possible pour expier les fautes qu'ils pouvaient avoir commises dans leur administration, et sur lesquelles on est bien exposé à se faire illusion quand-on est élevé au-dessus des autres. Aujourd'hui on se dispute les abbayes comme une proie, sans même penser aux charges qui y sont attachées. L'abbé se réserve les honneurs et les revenus et tout ce qui peut lui être agréable et peut lui concilier quelque faveur, comme la nomination aux bénéfices dépendant du monastère, la répartition des charges entre les religieux dans l'abbaye et les prieurés ; mais tout ce qui concerne le gouvernement et l'administration est laissé entre les mains d'un Prieur «*qu'il impose d'autorité,*

(1) Voir la livraison d'avril 1882.

» tandis que lui, se promenant de châteaux en châteaux, sourit agréablement à tous ceux qui se font un honneur de recevoir et de fêter «*mon Révérend Père.*»

Ogier de Nicey fut conduit et solennellement installé à *Saint-Michel* par Louis d'Arnouville, abbé de Molesmes, accompagné de plusieurs seigneurs des environs. Cette fête ressembla beaucoup plus à l'entrée d'un prince dans sa capitale qu'à celle d'un religieux qui vient prendre le gouvernement de ses frères voués, comme lui, à la mortification et à la pénitence. Il jouit pendant quelque temps des revenus et nomma Louis d'Arnouville son vicaire administrateur pour le temporel et le spirituel. Le fait suivant montre jusqu'à quel point Ogier poussa la cupidité. La cure d'Avreuil étant devenue vacante, Louis d'Arnouville présenta pour ce bénéfice l'abbé Ogier de Nicey lui-même. Son avidité lui avait fait oublier jusqu'à la défense faite par Innocent IV à tout collateur de bénéfice de se nommer lui-même.

Ogier de Nicey fut bientôt supplanté par l'un de ses compétiteurs Guillaume Raguier qui fut le premier abbé commendataire, car Ogier n'avait pas encore ce titre, quoiqu'il en parût digne par son avidité et sa vie de grand seigneur.

Il n'est peut-être pas inutile de dire quelques mots sur les commendes et leur origine.

Il y eut deux espèces de commendes. La première appelée *commende temporaire* consistait à confier pour un temps déterminé un bénéfice soit à un prélat ou à une église en attendant qu'il fût pourvu d'un titulaire ; soit à un laïc, afin qu'il en prit la défense. Le commendataire n'était alors que le protecteur et l'administrateur du bénéfice, il ne devait pas s'en approprier les revenus, mais en rendre compte à qui de droit. La seconde espèce de commende appelée *commende perpétuelle*, et c'est celle qui nous occupe en ce moment, consistait à donner à un laïc ou un clerc, sans l'astreindre à la résidence et à l'administration spirituelle, les revenus d'un bénéfice, église ou abbaye.

Sous la première race, les rois donnèrent souvent en commende à leurs officiers des propriétés ecclésiastiques pour les garantir des invasions des Barbares. Le but que se proposaient les rois était louable, mais des officiers peu délicats, au lieu de se regarder comme des protecteurs, se considérèrent comme de vrais propriétaires. De tout temps les hommes puissants s'accoutumèrent facilement à regarder les biens, dont la charité des fidèles a enrichi l'Église, comme une proie qui leur était proposée. Charlemagne peiné de voir ainsi profaner les choses saintes et frustrer l'intention des donateurs, fit tous ses efforts pour retirer les biens ecclésiastiques des mains des laïcs, mais ses successeurs laissèrent ces abus se multiplier sous leurs yeux. Ils paraissent cependant avoir à peu près cessé à l'avènement

de la troisième race. Les évêques de leur côté avaient souvent confié à des laïcs pour plusieurs mois les bénéfices vacants, afin qu'ils eussent un défenseur jusqu'au moment de la nomination d'un titulaire. Il s'ensuivit que plusieurs seigneurs, même dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, prétextèrent d'anciens usages pour s'emparer, sous le titre de commende, de certains bénéfices au moment où ils étaient sans titulaires, mais ce n'étaient plus que des faits isolés.

Depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1793 les abus qui firent gémir l'Église consistèrent dans les commendes perpétuelles. Les souverains pontifes avaient quelquefois concédé à des hommes de qualité certains revenus ecclésiastiques, pour les récompenser de grands services rendus à l'Église et leur fournir le moyen de vivre d'une manière honorable. Cette concession reçut le nom de commende et ceux qui en étaient gratifiés furent appelés commendataires. Et comme ils devaient posséder ce bénéfice pendant toute leur vie on l'appela commende perpétuelle, par opposition à celle dont nous avons déjà parlé, qui n'était que pour un temps déterminé et fut désignée sous le nom de commende temporaire. Beaucoup d'ecclésiastiques reçurent des bénéfices à titre de commendataires, c'est-à-dire qu'on ne les regardait comme tenus par leur titre qu'aux obligations qui auraient été imposées à de simples laïcs auxquels on aurait concédé les revenus de l'église ou de l'abbaye qui leur avait été donnée. Ils n'étaient tenus ni à résider ni à gouverner par eux-mêmes; ils pouvaient se faire remplacer pour le gouvernement et l'administration des sacrements, par un prêtre de leur choix tout en continuant de percevoir les revenus.

Les souverains pontifes ont seuls le droit de disposer ainsi des biens de l'Église, mais les rois prétendirent également avoir ce droit, en vertu du domaine suprême dont ils jouissent dans leurs États, et ils se mirent à distribuer des bénéfices en récompense des services qu'on leur avait rendus. Et plût à Dieu qu'ils n'en eussent disposé que pour payer de véritables services! Le concile de Latran dans sa neuvième session, en 1514, condamna cet abus qu'il dit être très préjudiciable au bien de l'Église. Mais François I<sup>er</sup> peu soucieux des lois de l'Église n'en donna pas moins à peu près toutes les abbayes et prieurés importants à des commendataires. « Les aumônes que la piété de nos ancêtres avait déposées dans les monastères pendant les siècles précédents pour s'assurer qu'après leur mort des mains pures s'élèveraient vers le ciel » pour demander à Dieu d'avoir pitié de leur âme et de celle de leurs enfants, étaient abandonnées à un laïc qui s'occupait beaucoup plus de l'éclat d'une chasse que de la pompe d'une cérémonie religieuse, ou à un clerc, qui n'avait de religieux qu'une tonsure aussi petite que possible » et qui passait doucement sa vie à la cour du souverain ou dans le château de sa famille. »

Bien souvent les revenus d'un évêché ne suffirent pas à ces grands seigneurs, ils y ajoutèrent des abbayes et des prieurés qu'ils ne virent jamais que sur une carte de géographie.

Guillaume Raguiet paraît cependant s'être occupé un peu des intérêts de l'abbaye; il fit transporter les reliques à Auxerre pour les soustraire à la fureur des protestants qui ravageaient le centre de la France, brisant les statues et détruisant les chefs-d'œuvre dont la foi de nos pères avait enrichi les monuments et brûlant tout ce qui avait servi au culte catholique. En 1559, il se démit de son titre sans qu'on en connaisse le motif. Il faut croire qu'il répugnait à sa conscience de tondre le troupeau sans lui donner la pâture.

(A suivre.)

## LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

### DIOCÈSE D'AMIENS

MON RÉVÉREND PÈRE,

La chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres, à Amiens, fut, en 1880, témoin d'une cérémonie bien touchante : la bénédiction d'une belle statue de Saint Michel.

Vous n'ignorez pas, mon Révérend Père, que le berceau de la petite famille des Petites-Sœurs-des-Pauvres est la ville de Saint-Servan, non loin du Mont-Saint-Michel; aussi n'est-il pas étonnant que ces saintes religieuses aient une grande dévotion à Saint Michel. Les Petites-Sœurs assurent que Saint Michel lutte toujours avec avantage contre le démon au moment de la mort de leurs vieillards.

C'est pour augmenter la dévotion à ce saint protecteur dans la communauté, que la Révérende Mère supérieure a fait placer cette statue destinée en même temps à embellir encore notre gracieuse chapelle.

Le lundi de la Pentecôte avait été choisi pour l'inauguration du culte de Saint Michel parmi nous. A quatre heures de l'après-midi commençait la fête présidée par M. le Chanoine custode de la Cathédrale. M. l'abbé Bourdon, curé de Bussus-Jaucourt, avait accepté de porter la parole en cette circonstance. Dans un discours éloquent, le prédicateur a montré l'Archange

combattant dans le ciel contre Lucifer et les anges rebelles, se constituant encore aujourd'hui le défenseur de l'Église contre ses ennemis, et à cause des nécessités présentes, plus que jamais disposé à nous donner sa protection et son secours.

Le prédicateur avait été bien choisi, car il appartenait de parler de Saint Michel à un prêtre qui a fait bâtir une église sous le vocable de Saint Michel, après en avoir fait restaurer magnifiquement une autre sous le même vocable.

Après le sermon, M. le chanoine Millant, revêtu de ses insignes, a béni la nouvelle statue et a donné le Salut du T. S. Sacrement.

En quittant la chapelle, les vieillards des Petites-Sœurs aussi bien que les personnes du dehors qui avaient été témoins de la cérémonie paraissaient heureux, et tous, sans doute, sentaient renaître au fond de leur cœur la confiance à la vue du combattant choisi par Dieu pour lutter contre le terrible ennemi du genre humain.

Veuillez agréer, etc.

A. J.

Culte de Saint Michel dans le diocèse d'Amiens.

I. — A AMIENS. — Le pont Saint-Michel à Amiens est ainsi appelé parce qu'il était décoré jadis d'une statue de l'Archange, exécutée en 1464 par un artiste flamand. — Ce nom est donné à une place et à un boulevard d'Amiens.

Au portail de la cathédrale, on remarque le pèsement des âmes. Saint Michel, entre deux anges sonnant de la trompette, tient une balance; sur un plateau, un agneau de Dieu; sur l'autre, une tête à grandes oreilles figurant une âme. Un diable tâche de faire pencher ce dernier plateau. — Au sommet du portail de la Vierge-Dorée, statue colossale de l'Archange protecteur de la France, terrassant le démon avec une croix. — Statues au Musée communal et aux églises de Saint-Leu, Sainte-Anne et Saint-Maurice d'Amiens.

Ancienne église Saint-Michel.

La place Saint-Michel, sur laquelle s'ouvre l'entrée du palais épiscopal a pris ce nom de l'ancienne paroisse qui, il y a quatre-vingts ans, l'occupait entièrement. Cette église était autrefois

hors de la ville sur le bord du fossé des fortifications, car à l'époque de la construction de la cathédrale, le mur d'enceinte de la ville serrait de près la grande église. Pour rendre plus libres les abords de la nouvelle cathédrale, on recula les fortifications. Par suite de ces travaux, l'église de Saint-Michel, ne fut plus dans le faubourg qui portait son nom, mais dans la ville.

Le portail avait été rebâti au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle des bienfaits du doyen du chapitre de Notre-Dame, Adrien de Henencourt, dont la main libérale s'ouvrait toujours lorsqu'il y avait à accomplir quelque œuvre intéressant la religion et les beaux-arts. Ses armoiries étaient sculptées sur le piédestal de la statue de Saint Michel, placée sur le fronton central. Les murs des pignons des bas côtés étaient obliques, de manière à produire deux larges pans coupés aux angles de toute la façade.

Le clocher, sur le portail, était autrefois terminé en flèche aiguë, mais plus tard on lui donna la forme d'une coupole. En 1787, on fit fondre pour cette église quatre cloches dont la plus forte pesait 700 livres; comme elles étaient fort étroitement logées on les disposa de manière à ce qu'elles sortissent par les ouïes du clocher, lorsqu'on les mettait en branle, ce qui les garantissait de tout choc.

(A suivre.)

FAVEURS OBTENUES  
par l'intercession de Saint Michel

**Savoie.** — Mon R. Père, dans un siècle d'égoïsme, au sein d'une société qui se meurt, il est consolant de rencontrer des cœurs magnanimes, embrasés de la plus ardente charité.

L'enfant dont je vous parlais dans ma dernière lettre était déjà aux prises avec l'impitoyable mort.

Mais voici que deux anges visibles, comprenant toute la douleur d'une famille éplorée, se hâtent de vouer le jeune moribond à l'Archange Saint Michel et demandent en même temps une neuvaine sur la Sainte Montagne.

A l'instant leurs vœux sont exaucés; le jour même le malade entrait en convalescence et aujourd'hui il jouit d'une bonne santé.

Gloire, amour, louange et actions de grâces au puissant Archange.

P. Z.

**Mayenne.** — Mon R. Père, ayant promis quatre messes s'il m'était accordé, par l'intercession de Saint Michel, une chose d'un grand intérêt pour moi, et l'ayant obtenue, je vous envoie 20 fr. pour ces quatre messes promises, plus 5 fr. pour une personne de ma maison qui en a promis deux à 2 fr. 50.

De P.

**Domats (Yonne).** — Une de nos zélatrices a reçu la lettre suivante, qu'elle nous prie de publier dans les *Annales*, en action de grâces à Saint Michel, pour une guérison obtenue par son intercession :

« Je ne peux oublier le service que vous m'avez rendu, et je n'aurais pas dû rester aussi longtemps sans vous remercier et en même temps vous donner de mes nouvelles, qui sont beaucoup meilleures qu'elles ne ne l'étaient il y a six mois.

J'étais alors dans un si triste état, que plusieurs médecins m'avaient condamnée : je n'avais plus d'espoir. Mon corps a souffert autant que l'en peut souffrir : mais il n'y a pas de souffrances telles que le désespoir. Souffrir et penser qu'il n'y a pas de guérison possible, c'est horrible !

Ce fut dans ces circonstances que je reçus votre visite, et, pour me consoler, vous me dites : « Puisque la science des hommes est impuissante à vous guérir, adressez-vous donc à Dieu : priez Saint Michel tous les jours, je vais demander une neuvaine à son sanctuaire et faire brûler un cierge en son honneur. » Je me suis adressée à l'Archange et il m'a sauvée de la mort. Tout à coup je me sentis portée à me lever... Aujourd'hui je marche toute la journée et je pense qu'au printemps je pourrai travailler et reprendre mes occupations ordinaires. Si vous sachiez, ma chère amie, comme c'est bon de pouvoir dire : Je me promène et je guéris.

Je vous prie de m'aider à rendre grâces à Saint Michel et de remercier pour moi ses Missionnaires et leurs Apostoliques ; dites-leur de publier dans leurs *Annales* mon pauvre récit, s'ils le jugent à propos, ce sera une gloire de plus pour le grand Archange. »

Héloïse L.

**Gers.** — Mon R. Père, recevez sous ce pli, la somme de 2 fr. pour une neuvaine de lampes à Saint Michel, en action de grâces d'une guérison et d'un heureux voyage, instamment demandés au glorieux Archange.

H. B.

**Basses-Pyrénées.** — Mon R. Père, j'envoie à vos chers Apostoliques une petite offrande pour Saint Michel, en action de grâces d'une faveur obtenue.

L. de C.

**Seine.** — Mon R. Père, je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers le glorieux Saint Michel, en vous priant de vouloir bien insérer dans ses *Annales*, la faveur que j'ai obtenue par son intercession, la réussite de l'examen du baccalauréat ès sciences de mon fils.

Je joins à ma lettre un mandat-poste de 12 fr. : 2 fr. pour une lampe pendant neuf jours dans la chapelle de Saint-Michel, et 10 fr. pour l'œuvre des Apostoliques, aux prières desquels je recommande les études de mon fils.

De St-P.

**Espagne.** — Actions de grâces à Saint Michel, patron de la France, pour une heureuse traversée, 3 fr. promis.

L. H.

**Belgique.** — Mon R. Père, ma sœur ayant promis une offrande en l'honneur de Saint Michel, si elle obtenait la guérison de son petit garçon, tient sa promesse, et vous prie de bien vouloir accepter 20 fr. pour l'École apostolique.

Elle y joint 5 fr. avec prière de faire dire deux messes pour elle-même, étant atteinte depuis six mois d'une maladie très grave.

Elle vous prie de faire mention de la guérison de son fils dans vos *Annales*, en attendant qu'elle puisse parler de la sienne.

S. S.

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, je vous envoie 70 fr. pour les abonnés aux *Annales*. Ci-joint la liste des personnes auxquelles je suis chargée de vous remettre l'abonnement.

Je vous envoie en plus 5 fr. qu'une personne offre à Saint Michel, en action de grâces pour une faveur accordée.

F. P.

**Calvados.** — Mon R. Père, un père et une mère vous adressent l'offrande ci-incluse en actions de grâces à Saint Michel des succès de leur fils à l'examen d'admission au volontariat, offrande destinée à l'École apostolique, qu'on prie d'accompagner, de sauvegarder de ses prières le jeune homme appelé sous peu au service, afin que le saint Archange le préserve de toutes sortes de dangers.

L.

**X...** — Mon R. Père, une personne de ma connaissance promet à Saint Michel de lui faire brûler un cierge de 2 fr. si elle obtenait le jour même une grâce temporelle qu'elle désirait.

Elle remercie Saint Michel de sa protection et vous prie de faire brûler le cierge.

Veillez pour la gloire de Saint Michel le remercier de sa bonne protection par la voie des *Annales*.

R. T.

**Manche.** — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel, s'il me favorisait, de faire insérer dans les *Annales* de ce saint Archange, à la gloire de son nom, la guérison de deux personnes que je lui demandais, desquelles on désespérait.

Ayant été exaucée, je viens réaliser ma promesse et vous envoie ci-joint la petite somme de 10 fr. en timbres-poste.

T. R.

**Orne.** — Mon R. Père, je viens en ce jour, pour remplir une promesse faite à Saint Michel, s'il m'accordait une grâce que je lui demandais, vous prier de vouloir bien faire brûler une lampe à l'autel du Saint Archange ; je vous envoie, à cet effet, 2 fr., plus 1 fr., pour une neuvaine de prières en actions de grâces.

X.



**X...** — Mon R. Père, j'ai l'honneur d'être auprès de vous l'interprète d'une associée qui a obtenu, par l'intercession de l'Archange Saint Michel, une grâce particulière.

Pour l'honneur du Saint Archange, elle désirerait que vous parliez de cette faveur reçue dans vos *Annales*.

Elle vous demande, de plus, une messe en l'honneur de Notre-Dame-des-Anges et de Saint Michel, et elle voudrait faire brûler un cirge devant la statue de Saint Michel.

Pour toutes ces intentions et en esprit de reconnaissance, elle vous envoie ci-joint un mandat de poste de 20 fr. B.

**Sarthe.** — Mon R. Père, ayant invoqué de tout cœur Saint Michel, j'ai obtenu la grâce que je sollicitais. M. R.

**Finistère.** — Mon R. Père, j'avais promis, si j'obtenais par l'intercession de Saint Michel, une grâce temporelle que je demandais depuis longtemps, de lui donner une petite preuve de ma reconnaissance. J'ai obtenu cette grâce, à cet effet je vous envoie 10 fr. pour vos Apostoliques. C. le S.

Je me recommande de nouveau à vos prières.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, j'avais promis de faire brûler une lampe pendant huit jours devant l'autel de Saint-Michel, si j'obtenais la guérison d'un bon père de famille. Du moment que j'eus fait le vœu, le malade fut bien mieux, je viens donc accomplir ma promesse. E. B.

Je vous envoie donc 2 fr. dans cette intention.

**Finistère.** — Mon R. Père, je m'empresse de vous adresser le montant d'une messe d'actions de grâces à Saint Michel Archange, en reconnaissance de la protection qu'il a accordée à mon frère dans l'examen qu'il vient de subir avec succès. U. M.

**Loir-et-Cher.** — Mon R. Père, j'ai prié Saint Michel pour obtenir une grâce temporelle, et j'ai été exaucée. Je vous envoie 5 fr. que vous affecterez à l'École apostolique. F. C.

**Rhône.** — Mon R. Père, nagnère une personne du monde se mourait sans sacrements, refusant même de les recevoir. Un associé à l'Archiconfrérie de Saint-Michel recommande cette âme au saint Archange.

Ses prières à peine achevées, le malade demande un prêtre, se confesse et reçoit le corps de Notre-Seigneur dans les meilleures dispositions. J. F.

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Anniversaire du Couronnement. — École apostolique. — La Terre-Sainte (*gravure*). — L'année archangélique : Saint Jean-Baptiste (24 juin). — Ordre de Saint-Michel : Réceptions (*suite*). — Sanctuaires de Saint Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre (*suite et fin*). — Faveurs obtenues. — Nécrologie.

## ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

L'état actuel de la Basilique, encombrée par les matériaux de la restauration, ne permettant que très difficilement un office public avec toute la solennité que nous lui donnons habituellement, la FÊTE ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT n'aura pas lieu *cette année* dans les conditions ordinaires.

Le dimanche 8 juillet à 10 heures, il y aura une Messe chantée par les *Apostoliques*. Cette Messe sera dite pour nos Bienfaiteurs et nos Associés. Nous y convions tous ceux qui aiment l'Archange et la France.

## ÉCOLE APOSTOLIQUE

La reconnaissance est, dit-on, la mémoire du cœur. Nous en avons trouvé la preuve dans la lettre suivante adressée par un de nos apostoliques à sa bienfaitrice. Il est consolant d'avoir fait des sacrifices pour qui sait si bien les apprécier. Nous ne donnons qu'un extrait de cette lettre qu'on pourrait intituler : UN RETOUR SUR LE PASSÉ.

... Vous souvient-il de ce beau soir d'automne où, guidé par sa mère, un enfant vint se présenter aux portes de votre château? On leur ouvrit; jeune et timide, l'enfant laissa la mère parler pour lui, et la pauvre femme essuyant une larme furtive raconta comment, dès sa plus tendre enfance, son fils avait tourné vers l'autel le regard de son cœur; elle redit sa naïve dévotion envers la sainte Vierge, son bonheur de servir la messe, son admiration pour les cérémonies saintes. Il veut être prêtre..., il a bientôt douze ans..., il serait temps..., mais... n'est-ce pas témérité?... la famille est sans ressources!...

Ici, la pauvre mère se voila les yeux pour cacher ses larmes à son enfant; mais lui, sans perdre son assurance : Mère, ne pleure pas, je serai prêtre, et son regard semblait interroger celle qui dès lors devint sa protectrice.

.....

Huit jours s'étaient passés, l'enfant voyait se refermer sur lui les portes du saint asile qui devait abriter sa vocation et protéger ses premiers pas vers le sanctuaire. Il avait dit à sa famille un adieu à la fois joyeux et triste; il avait reçu de sa pauvre mère un dernier baiser, il laissait au pays frères et sœurs, quittant tout sur cette terre, brisant les liens du monde, esclave volontaire de Jésus-Christ.

Savait-il toute la portée du grand acte qu'il accomplissait?

Comprenait-il toute l'étendue de son sacrifice? L'avait-il comparé avec les célestes délices de la maison du Seigneur?...

Dans ces jours bénis où j'aime à reporter mes souvenirs, il semblait qu'un souffle de grâce avait passé sur la France. Le saint Archange jetant un regard consolateur sur la nation bien-aimée avait suscité dans douze jeunes cœurs la noble ambition de l'apostolat. Ces enfants venus des quatre vents du ciel se trouvèrent un jour réunis dans un antique sanctuaire sur les confins de la France. Ils adressèrent à leur commun Protecteur la prière de la reconnaissance, s'empressèrent au pied de l'autel, reçurent dans le pain eucharistique le sceau de leur alliance et désormais s'appelèrent du doux nom de frères.

L'École apostolique était fondée.

Famille bénie, sanctuaire de paix, asile de bonheur, solitude bien-aimée, salut à toi!

Le faux ami qui nous a vus quittant le sol natal, abdiquer les espérances du siècle, s'est récrié sur l'insensibilité de nos cœurs. Il a plaint nos parents s'il n'a point essayé auprès d'eux des conseils perfides ou des supplications plus perfides encore. C'est qu'il n'a pas compris la sublime folie de la croix qui change le sacrifice en allégresse et l'amertume en délices.

Le Seigneur a promis de ne pas se laisser vaincre en générosité. Lui qui inspire au moissonneur de laisser des épis pour les petits oiseaux, nous a suscité des bienfaiteurs généreux et dévoués. Lui qui donne au lis des champs sa parure, n'a point oublié ses petits apôtres.

Les années en se multipliant ont apporté avec elles l'âge et la force, mais aussi la science qui fait du prêtre un docteur et la vertu qui sait faire de lui un apôtre, un martyr même.

Isolés du monde sur notre antique rocher, partageant nos jours entre le travail et la prière, nous aspirions sans cesse au terme de nos études profanes, entrevoyant dans le lointain le digne objet de nos vœux, la sainte et désirée soutane.

L'orage pourtant grondait; amentés par une haine aveugle contre l'Église et contre son Christ, les méchants proféraient

des menaces. A leurs sinistres clameurs on opposa le cri de confiance : Saint Michel, à notre secours ! Les foules accoururent à la sainte Basilique, mille bras suppliants s'élevèrent vers le ciel, les voix et les coeurs s'unirent dans une commune supplication et les échos du sanctuaire redirent ce cri de repentir et d'amour : Pitié, mon Dieu ! La rafale passa sans nous terrasser, mais quelle désolation ! quelles ruines accumulées ! Le sacrilège triomphe et l'Église gémit, mais sa plainte maternelle a trouvé un écho dans le cœur de ses enfants.

Semblables au guerrier que l'odeur de la poudre enivre et qui bondit au bruit de la bataille, nous appelons de tous nos vœux le jour trois fois béni où la vertu du Très-Haut descendra en nous et où l'Esprit-Saint déliera nos langues. Déjà entre les mains de notre vénéré Père supérieur nous avons contracté les solennelles promesses qui nous lient au service de l'Église et des âmes. Déjà, nous, les aînés de la famille, nous foulons les parvis du sanctuaire, *Beati qui habitant in domo tua, Domine!* Oui, Seigneur, heureux ceux qui habitent dans votre maison !

A mon tour bientôt je gravirai les degrés de l'autel ; pour qui élèverai-je dans mes mains tremblantes l'Hostie du salut?... Mon cœur fait la réponse et le vôtre la comprend. Bientôt peut-être mes lèvres annonceront la parole de vérité. Que dira alors le témoin de ma première enfance devenu le témoin de mon apostolat ?

Quel ne sera pas son étonnement ! *Ecce enim beatam me dicent omnes generationes.* Chacun enviera mon bonheur. Et pourquoi ? Oh, je puis le dire encore avec Marie : *Quia respexit humilitatem... de stercore erigens... ut colloset cum principibus.*

Dieu a jeté sur un pauvre enfant un regard de miséricorde, il l'a appelé du sein de la pauvreté pour en faire un prince de son peuple.

L. P.

## LA TERRE-SAINTE

Nous avons reçu de notre Père Supérieur, qui a courageusement entrepris le pèlerinage de Jérusalem, la lettre suivante :

Jérusalem, le 31 mars 1883.

MON CHER PÈRE,

Lorsque je suis parti du Mont-Saint-Michel pour la Terre-Sainte, je vous avais promis de vous écrire bientôt. Je ne l'ai point encore fait ; c'est un reproche que je m'adresse et toutefois je puis invoquer des circonstances atténuantes. Ici, la poste pour la France ne part qu'une fois par semaine et j'ai dû attendre patiemment le jour où les lettres sont transportées de Jérusalem à Jaffa. Je vous arriverai donc en retard, mais le proverbe dit : Mieux vaut tard que jamais.

Ce n'est pas une lettre, mais un livre entier qu'il me faudrait vous écrire si je voulais seulement énumérer toutes les choses qui m'ont impressionné et vous faire part des sentiments si divers que j'ai ressentis au fond de l'âme. Peut-on visiter Jérusalem et les Saints-Lieux si remplis de pieux souvenirs sans éprouver les émotions les plus vives, les joies et les tristesses les plus grandes ?

Un mot seulement du voyage. Du Mont-Saint-Michel à Marseille, tout alla bien. Il n'en fut pas de même de Marseille à Jaffa : ce n'était plus le chemin de fer avec sa rapidité et sa sécurité. Tout le temps du voyage la mer fut mauvaise et il nous fallait franchir une distance de près de 4,000 kilomètres. Vous pouvez juger du nombre des pauvres pèlerins que tourmentait le mal de mer. Dois-je l'attribuer à la bienveillante protection de notre cher Archange ? Je ne sais. Mais je n'ai pas été atteint. Je fis bonne contenance jusqu'au bout, et ma santé, qui d'ordinaire n'est pas très brillante, s'est soutenue jusqu'à ce jour, non seulement sur la Méditerranée, mais encore dans le trajet de terre et depuis mon arrivée à Jérusalem.

Pour entretenir et raviver les sentiments de confiance, de courage et de résignation, on avait organisé sur le vaisseau des exercices de piété qui se succédaient du matin au soir : la prière en commun, le saint sacrifice de la Messe, le Rosaire, le Chemin de la Croix, le salut du Saint-Sacrement, des instructions, et surtout, ce qui a été pour tous une grande consolation, l'adoration diurne et nocturne de Notre-Seigneur au Tabernacle. L'empressement et la piété offraient un spectacle vraiment édifiant. Je me serais cru volontiers à l'une de nos retraites.

Le mercredi 14 mars, après huit jours d'une navigation assez périlleuse, nous arrivions en vue de Jaffa, à deux heures de l'après-midi. Chacun se sentait heureux de pouvoir mettre pied à terre; mais, vains désirs, l'état de la mer ne permit pas de débarquer. On dut regagner la haute mer et ce n'est que le samedi matin, 17, que s'est opéré le débarquement. Dans la nuit du 14 au 15, nous eûmes de violents mouvements de tangage; la peur gagna nos pèlerins. Plusieurs dames croyant leur dernier moment arrivé vinrent me demander une dernière absolution. Ma confiance les rassura un peu, elles reprirent courage et j'eus lieu d'admirer leur foi, leur résignation et leur généreux abandon à la Providence. Le vendredi, les flots se calmèrent, et dès le matin du samedi nous descendîmes à terre.

Avec quelle joie, après une traversée si pénible, on sentait la terre ferme sous ses pieds! On paraissait revivre, on retrouvait toute sa gaieté, toute son agilité. Et puis, on était en Terre-Sainte. Déjà les monuments du passé abondaient, les souvenirs nous transportaient à dix-huit siècles en arrière. A Jaffa se trouvait la demeure de Simon le Corroyeur, de Tabithe, ressuscitée par saint Pierre.

Nous ne devons pas nous arrêter à Jaffa; depuis trois jours nos conducteurs nous attendaient, et nous trouvions tout prêts des montures et des véhicules pour nous transporter. De plus, on tenait à être à Jérusalem pour le lendemain, jour des Rameaux, et nous avions 65 kilomètres à faire sur des chariots qui n'ont jamais connu de ressorts et par des chemins

affreux. Nous arrivions à la Ville sainte à huit heures du soir. Croyez bien que nous avons grand besoin du repos de la nuit pour nous remettre des fatigues du vaisseau et du mouvement des chariots, dont les cahots sempiternels nous avaient fait exécuter de Jaffa à Jérusalem une danse de douze heures. On ne connaît point encore en Orient ces confortables et luxueuses inventions qu'on appelle américaines, victoria, pas même le vulgaire break, qui serait pourtant bien utile sur ce qu'on a l'audace d'appeler ici des chemins!

Le dimanche des Rameaux, l'office commence à six heures du matin à l'église du Saint-Sépulcre. Tous les pèlerins tenaient à assister à cette bénédiction solennelle des palmes qui est faite par Son Excellence le Patriarche, et pour laquelle on déploie, comme toutes les fois qu'il officie, une très grande pompe. Il fallut donc être debout de grand matin et, sans songer aux fatigues de la veille, on se rendit au Saint-Sépulcre. Le consul de France avec tout son personnel assiste à cette cérémonie. Une compagnie de soldats turcs maintient l'ordre. Lorsque les palmes sont bénites on les distribue, d'abord au consul et à sa suite, puis aux ecclésiastiques et ensuite aux fidèles. Ces palmes sont très belles et mesurent environ deux mètres de longueur, et comme elles sont portées par tous ceux qui prennent part à la procession, l'ensemble produit un merveilleux coup d'œil. Cette procession, qui suit immédiatement la distribution des palmes, est très solennelle et dure fort longtemps. On fait trois fois le tour du Saint-Sépulcre et on se rend ensuite à la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, où doit se célébrer la Messe pontificale.

Un fait remarquable et consolant pour nous, Français, est de voir notre consul toujours placé immédiatement auprès du Patriarche. Combien il est à désirer que ce ne soit pas là une vaine parade, mais le témoignage de notre protectorat réel des intérêts catholiques en Orient!

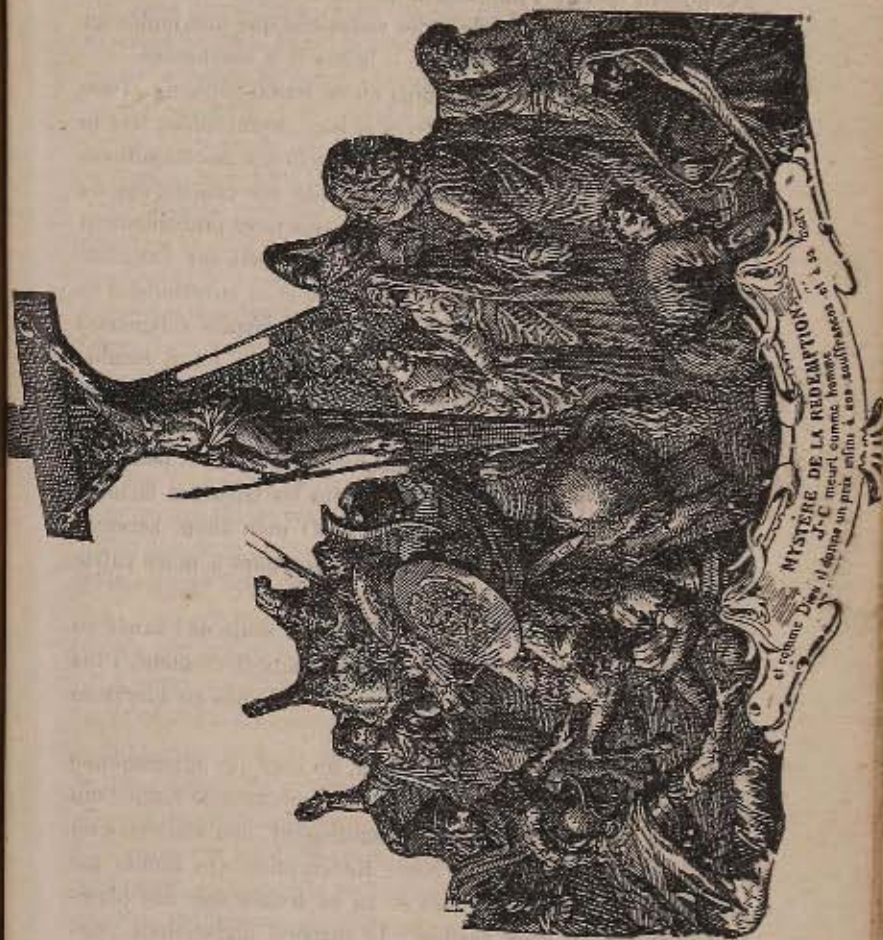
A la Messe solennelle nous avons entendu un chant très remarquable de la Passion. Ce chant est exécuté à trois chœurs,

et il n'est pas nécessaire d'être musicien pour sentir avec quelle justesse est rendu le rôle de chacun des interlocuteurs ; la douceur, la suavité de Notre-Seigneur fait un contraste frappant avec les cris sauvages de la foule en délire. Je n'ai jamais rien entendu d'aussi saisissant.

L'office terminé, nous sommes rentrés au logis, rapportant comme des trophées nos chères palmes, et je me réjouissais déjà beaucoup, peut-être trop, de rapporter la mienne au Mont-Saint-Michel, d'en faire don à notre École apostolique, dont la pensée ne m'a pas quitté pendant tout le voyage. Hélas ! je n'aurai pas la joie de la rapporter intacte. La charité en a emporté deux morceaux.

A mon retour je rencontrai deux pèlerins désolés d'avoir été oubliés le matin à la distribution et de rentrer les mains vides. Ils me supplièrent de faire en leur faveur le sacrifice d'une partie de ma palme. C'était un vrai sacrifice ; je l'ai fait *un peu* de bon cœur, touché que j'étais par la douleur de mes compagnons de voyage, mais je ne pus m'empêcher de leur dire en les voyant serrer dans leur malle, l'un la tête, l'autre le pied de mon rameau : « Vous ne vous doutez peut-être pas de la joie qu'auraient nos Apostoliques de mesurer leur petit laurier béni avec cette belle palme, et de faire de l'un et de l'autre l'ornement de leur salle d'étude. *Mais, je les connais, quand je leur dirai que je les ai privés pour vous faire plaisir, ils m'approuveront.* » Je crois qu'en effet nos Apostoliques comprennent ce langage de la charité si ignoré dans le monde, et ils sauront qu'à Jérusalem plus que partout ailleurs on se sent à l'école où se puise la science et la pratique de cette belle vertu.

Je ne vous décrirai pas tout ce qu'il y a de frappant dans les différentes cérémonies de la Semaine sainte célébrées au Saint-Sépulchre. Il y a une teinte de tristesse et de grandeur, un cachet particulier à l'Orient impossibles à décrire. Puis, voir les lieux mêmes où s'est passé tout ce que nos Livres saints nous rapportent des mystères de la vie, de la Passion et de la mort de



Notre-Seigneur, qu'y a-t-il de plus propre à émouvoir une âme religieuse?

Comment décrire l'impression que nous ressentons au chant des lamentations de Jérémie et les réflexions que font naître au tombeau du Sauveur ces plaintes si belles et si touchantes!

Le Jeudi saint on ne communia qu'au Saint-Sépulcre. Tous les membres du pèlerinage, prêtres et laïcs, ayant à leur tête le consul français avec tout son personnel reçurent la communion des mains du Patriarche. Vinrent ensuite les catholiques de Jérusalem et des autres nations. Vous vous ferez probablement les mêmes réflexions qui me viennent à l'esprit sur l'attitude de notre consul qui pratique si librement et si ouvertement sa religion en pays turc lorsque les mêmes pratiques religieuses en France amèneraient sûrement sa révocation. Ici, il semble tout naturel d'être et de se montrer catholique, la religion fait partie de l'existence; tandis qu'en France il est de bon ton de la poursuivre et de chercher à l'anéantir. On verra, et peut-être dans un temps peu éloigné, quels seront les tristes et fâcheux résultats de cette manie antireligieuse. O mon Dieu, acceptez notre pénitence, exaucez nos prières et épargnez à notre patrie ce malheur et cette humiliation!

La nuit du Jeudi au Vendredi saint est la seule de l'année où l'on conserve au Saint-Sépulcre le Très-Saint-Sacrement. Plus de deux cents pèlerins ont tenu à passer cette nuit en adoration dans l'auguste sanctuaire.

Le Vendredi saint est, à Jérusalem, un jour qui impressionne plus que partout ailleurs. Mgr le Patriarche préside l'office qui se célèbre dans la chapelle du Crucifiement, lieu vénérable où s'est consommée l'œuvre de notre Rédemption. On monte par un escalier de douze marches et on se trouve sur une plate-forme divisée en deux parties : la chapelle méridionale construite sur l'endroit où Jésus-Christ a été cloué sur la Croix et la chapelle appelée la *Plantation de la Croix*. Après le chant de la Passion et des longues prières de ce jour l'adoration du Bois-Sacré s'est faite avec la foi la plus vive. Les cœurs étaient

émus et des larmes d'attendrissement et d'amour coulaient des yeux d'un grand nombre de pèlerins. Ah! si nous ne pouvons lire sans une émotion profonde les paroles de Notre-Seigneur expirant : « *Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains,* » qu'on se figure ce qu'on éprouve quand on se trouve au lieu même où ce cri a été entendu, où la terre a tremblé, où les morts sont sortis du tombeau, où la nature entière a pris le deuil au spectacle de l'Homme-Dieu expirant!

Ce même jour du Vendredi saint, j'ai fait avec tous les pèlerins le chemin de la Croix en suivant toutes les stations sur la voie douloureuse parcourue par Notre-Seigneur dans sa Passion. Quel touchant spectacle de voir quatre cents pèlerins français parcourant, dix-huit siècles après Jésus-Christ, le chemin du Calvaire! Mais ce qui frappa le plus la population de Jérusalem, ce fut le portement triomphal de la grande Croix que nous avions sur le vaisseau. Trente hommes la portaient sur leurs épaules et ils étaient suivis par tout le reste des pèlerins qui placés sur deux rangs chantaient le *Stabat Mater*.

Les habitants regardaient avec grande admiration et un véritable respect cette pieuse et magnifique démonstration. Après avoir traversé la ville on arriva à l'église des Franciscains, où fut déposée la Croix. La cérémonie avait duré trois heures.

La journée n'était pas finie. Il y a, le soir du Vendredi saint, au Saint-Sépulcre, une procession extraordinaire qui commence à sept heures pour ne se terminer qu'entre dix et onze heures. Je tins, malgré ma grande fatigue, à assister à cette procession pendant laquelle sept sermons sont prononcés en sept langues différentes sur les différentes scènes de la Passion et aux lieux mêmes où ces scènes se sont passées et qui ont été témoins des cruelles souffrances du Sauveur. Comme vous devez bien le penser, tous les pèlerins ont été fidèles au rendez-vous, et tous, sur deux rangs et un cierge à la main sont restés jusqu'à la fin. De nombreux fidèles accourus pour la Semaine sainte de toutes les contrées de l'univers s'étaient joints à nous. On remarquait surtout un chevalier de Malte venu d'Autriche et dont le costume

attirait sur lui les regards d'un grand nombre. Ce fut le P. Jérôme, franciscain de Paris, qui fit le sermon en français. Je ne compris bien que celui-là et *un peu* le sermon en latin. Le profit des cinq autres fut pour moi d'offrir à Notre-Seigneur en esprit de pénitence et d'expiation la fatigue nouvelle que chacun d'eux venait m'apporter. D'autres, venus d'autres contrées en tiraient leur profit; c'était le moment d'user de réciprocité. Au reste, c'était facile auprès du Saint-Sépulcre qui prêche si éloquemment la charité. Si vous voulez que je parle de l'éloquence, je vous dirai que les sermons en français, en italien et en arabe furent débités avec beaucoup de feu et d'action, et qu'il n'en fut pas de même des autres composés en grec, en espagnol, en latin et en allemand.

Le jour de Pâques a eu des offices splendides. Comme le jour des Rameaux et le Jeudi saint, les soldats turcs maintenaient l'ordre. Je voudrais vous dépeindre la Résurrection célébrée au Saint-Sépulcre, mais j'avoue mon impuissance. Il y a des impressions qu'on ressent, mais qui ne s'expriment pas.

Puis, je m'aperçois que j'ai déjà dépassé les bornes d'une lettre. J'ai voulu déverser dans votre âme le trop-plein de la mienne et vous faire part de la joie qu'on goûte aux sources de la vie et au milieu d'exemples perpétuels de piété et d'édification. Le Saint-Sépulcre était, du reste, la demeure journalière des pèlerins pendant la Semaine sainte. Pouvais-je vous parler d'autre chose ?

Dans une seconde lettre je vous entretiendrai des autres sanctuaires de Jérusalem et des alentours. Je tâcherai de compléter mon récit en vous disant ce qui m'aura le plus frappé à Bethléem et à Nazareth.

Je vous prie de présenter mes sentiments bien affectueux à toute notre petite famille religieuse et croyez, etc.

ROBERT,

Supérieur du Mont-Saint-Michel, pèlerin de Jérusalem.

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

—  
SAINT JEAN-BAPTISTE (24 juin).  
—

La vie du Précurseur avait dans les desseins de Dieu une telle importance qu'un ange fut député auprès de Zacharie, son père, pour annoncer son arrivée en ce monde et lui donner un nom de choix. Quel devait donc être le rôle de celui dont Jésus-Christ devait dire : « Il n'est personne de plus grand que lui parmi les enfants des hommes ? » Ce rôle, si modeste en apparence, consistait à préparer le monde à recevoir le Fils de Dieu, son Rédempteur. La sainteté en général, la pénitence pratiquée et prêchée devaient être ses moyens d'action, et chacun sait qu'il ne faillit pas à son devoir. Devant les grands, devant le peuple, il parla haut et ferme, et périt à la tâche. Hérode qui le vénérât ne lui demandait qu'une chose, un silence approbateur à l'égard de ses désordres. La sagesse humaine lui disait comme elle dit encore de nos jours : Laissez faire, ne provoquez pas. Mais la vérité brûlait les lèvres de l'apôtre, et elle criait : *Non licet*, il n'est pas permis. Jean mourut; mais la vérité et la justice eurent leur jour, et Hérode mourut de la mort des persécuteurs, et la danseuse fut *décollée*, elle aussi, par l'invincible glace d'un étang.

Sous mille formes diverses, la vérité reçoit avec maintes menaces l'ordre de transiger, de se taire, de laisser faire. Le mal aime à vivre en paix, à n'être pas troublé par des réclamations qui le découvrent et le flagellent. Lui n'épargne pas le bien; il le poursuit de ses mensonges, de ses calomnies, des barbaries de la force, et le comble de son astucieuse adresse est de faire craindre des dangers plus redoutables encore. Il ne manque pas non plus de prudents selon le monde, même parmi les catholiques, qui tombent dans ce piège que leur prépare

l'ennemi, et qui, à chaque nouveau soufflet que reçoit leur croyance, répètent sur tous les tons : Laissons faire et gardons le silence, il ne faut pas blâmer de peur d'irriter et d'attirer sur nous de nouvelles persécutions. Ces tristes habiletés n'empêchent pas les nouvelles persécutions et amoindrissent le domaine de Dieu. A côté de ces défaillances, nous voyons, grâce au Ciel, de généreux imitateurs de Jean-Baptiste qui placent au-dessus de tous les intérêts le devoir de remontrance, la protestation incessante contre les prétentions audacieuses de la force. Pour eux aussi, il serait plus agréable de se taire, de faire un compromis avec le diable du jour. Mais ce serait le rôle du mercenaire et ils sont pasteurs. Comme le Précurseur, ils répètent le *Non licet* qui est une condamnation et qui sera un jour une exécution. Ceux-là sont nos modèles et seront nos sauveurs. Il y a dans le sacrifice un germe de vie qui se développe même à travers les désastres, comme on voit fleurir sur les ruines une plante vigoureuse nourrie par les sucs mystérieux que recèlent leurs débris méprisés. On rapporte du P. Olivaint qu'étant dans le monde et déjà résolu à se donner à Dieu, il était indécis sur l'Ordre auquel il allait vouer sa vie. A ce moment, la persécution s'abattait sur les jésuites. Olivaint n'hésita plus; il se fit jésuite. Soyons certains, nous aussi, que là où est la lutte, là est l'Église, car il est dans la destinée de la vérité d'être toujours en butte aux attaques de ceux qui veulent la détruire ou l'asservir.

Nous allons entrer dans le mois consacré à la dévotion au Sacré-Cœur. Prions Jésus par l'intercession de Saint Michel afin qu'il donne aux combattants la force et la constance, et à l'Église le triomphe sur ses ennemis.

## ORDRE DE SAINT-MICHEL

### RÉCEPTIONS (suite)

Aussitôt après la création de l'Ordre de Saint-Michel, Louis XI s'empressa de l'envoyer aux principaux Seigneurs du royaume, et on verra par ce qui suit combien le refus lui était sensible et contrariait ses vues. Dès l'année 1469, il fait porter au Duc de Bretagne le Collier de l'Ordre « afin que icelle il portast et jurast tout ainsi et selon que l'avaient prins et juré plusieurs autres Princes et Seigneurs du Royaume. A quoi le Duc répondit *qu'il ne tirerait jamais au Collier avec le gouverneur de Lymosin nommé Messire Gilbert de Chabannes, ne avec les maistres Jehans du Roy.* »

Mais ce n'était là qu'un prétexte. La vraie raison se trouve dans le mémoire suivant rapporté par l'histoire de la Bretagne.

#### *Articles sur lesquels le Duc de Bretagne faisait difficulté d'entrer dans l'Ordre du Roy.*

Premièrement sur ce qu'il estoit réglé dans le premier Statut de cet Ordre que tous les Chevaliers seroient obligez de se deffoier de leurs Ordres, exceptez les Roys, Emperours et Ducs, qui pourraient retenir avec le consentement du Roy ceux dont ils étaient les Chefs; le Duc remonstre que par ce moyen luy qui a son Ordre propre, serait privé de le porter sans le consentement du Roy, et qu'il perdrait la liberté de pouvoir quand il luy plairait en créer un autre dont il serait chef. De plus, qu'il se pourrait faire que l'Emperour ou quelque Roy offrirait le sien au Duc, et qu'il serait obligé de le refuser selon les Statuts de l'Ordre du Roy.

Sur le cinquième Statut, qui est de l'étroite union et amitié que doivent se promettre les frères de cet Ordre; le Duc remonstre qu'il se pourrait faire qu'à l'avenir on élirait quelques personnes qui l'auraient notablement offensé, et envers lesquels il ne voudrait pas s'obliger au convenu du Statuts. Outre cela, que le Duc était si relevé au-dessus de ces Chevaliers, que ce



luy serait une chose onéreuse de s'engager à eux pour le peu de récompense qu'il en peut espérer.

Sur le sixième article, par lequel les Chevaliers sont obligés d'aider en personne le Roy dans toutes ses guerres, s'ils n'en sont légitimement empeschez et n'ont porté leur excuse devant le Souverain de l'Ordre; le Duc remontre que la Bretagne qui est un pais maritime, se conserve par le commerce avec les nations étrangères, et qu'il s'exposerait à ruiner son pais, si toutes les fois qu'il plairait au Roy il était obligé de rompre avec elles, ce qui pourrait arriver *pour des causes bien légères* (!). Et que les Bretons, supposé qu'ils soient courageux pour deffendre leur pais, ne sont pas toutefois gens à s'en éloigner pour faire la guerre dans des pais étrangers.

Sur le huitième article, dans lequel le Roy s'oblige de n'entreprendre aucune chose considérable sans l'avis des Chevaliers de l'Ordre, excepté dans les matières où serait requise une grande célérité et où il pourrait être préjudiciable au Roy de révéler son secret; le Duc remontre que ce luy serait une chose fort préjudiciable, s'il était obligé de secourir le Roy dans les guerres qu'il pourrait entreprendre sans lui en donner avis. De plus, que le Duc ne fait jamais la guerre sans le conseil des Prélats, Barons et autres de son pays, qu'ainsi il ne pourrait aller à la guerre comme le ferait un simple chevalier qui n'aurait que soy et quelque peu de gens à conduire, autrement qu'il exposerait son pais et sa personne.

Sur le neuvième article qui oblige les vassaux et sujets du Roy, Chevaliers de cet Ordre, de n'entreprendre aucune guerre, ni long voyage, sans le congé du Roy, s'ils n'en estaient empêchés par le dommage que cela pourrait causer à leurs affaires, toutesfois, dans ce cas même d'en avertir le Roy; le Duc se plaint de l'obscurité du commencement du Statut, et dit que ce n'est pas son intention, quoy qu'on cas d'appel, la Bretagne soit sujette au Parlement du Roy, à Paris, que ni luy, ni les Bretons soient sujets du Roy, *in actibus belli*, et qu'il ne luy soit pas permis de secourir ses alliés, sans préjudice du Roy, à la deffence duquel il est obligé par le dernier traité de paix.

Sur le dixième, où il est dit que s'il s'élevait quelque discorde entre quelques uns des Chevaliers, le chef de l'Ordre deffendra les voyes de fait; et au prochain Chapitre, où les parties assisteront en personne ou par Procureurs, le différent sera réglé, et

les Chevalliers à qui touchera le différent seront obligés de s'en tenir à ce qui sera réglé par le Chapitre; le Duc remontre que ce Statut est fort préjudiciable à sa juridiction, puisque plusieurs des Grands de sa Duché, qui prendraient cet Ordre si le Duc le prenait avant eux, pourraient par ce moyen s'en soustraire et décliner l'autorité du Duc.

Sur le treizième Statut, où il dit que les Chevaliers qui ne seront pas sujets du Roy, pourront deffendre leur Seigneur, si le Roy l'attaque le premier, mais qu'ils ne doivent le suivre contre le Roy s'il est l'agresseur, à moins qu'ils n'y soient forcés, auquel cas ils pourront suivre pourveu qu'il marche en personne et non autrement, et ils seront obligés de le faire savoir au Souverain de l'Ordre par un acte scellé de leur sceau; le Duc demande déclaration de ce mot sujet, et dit que le Statut n'est pas raisonnable de porter les sujets du Duc à lui denier le service qui lui est dû, soit qu'il soit en personne ou non à la guerre.

Sur le dixhuitième article qui donne pouvoir au Souverain et Chevalier de l'Ordre de pouvoir oster le collier aux Chevaliers convaincus de quelque crime; le Duc dit qu'il blesserait les privilèges de sa Duché, s'il permettait qu'on fit le procès à ses sujets sans son autorité et se soumettait lui-même à leur juridiction.

Il y a plusieurs autres articles auxquels le Duc trouve à redire pour les mêmes causes que les précédents ou pour d'autres sujets de peu de conséquence.

Ces observations montrent que le Duc de Bretagne avait percé à jour les intentions de Louis XI et vu, dans la Collation de l'Ordre, autre chose qu'une distinction purement honorifique. De son côté le Roi de France ne put dissimuler ses desseins jusqu'au bout, car la chronique rapporte qu'il se tint pour mal content et déclara la guerre au Duc récalcitrant, en lui donnant dix jours pour réfléchir, c'est-à-dire jusqu'au quinzième jour de février.

Louis XI a donné à la France les premières bases de son unité territoriale et politique. Cette volonté de constituer un royaume puissant, poursuivant par tous les moyens la réalisation de son but, nous fait facilement oublier ce qu'il pouvait y avoir de tortueux dans sa politique.

## SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

### ABBAYE DE SAINT-MICHEL A TONNERRE

(Suite et fin) (1)

Le malheureux Marin de Dinteville, fils naturel de Georges de Dinteville, lui succéda. Il n'osa pas prendre le titre d'abbé, dont il se sentait trop indigne, il prit celui de seigneur de Saint-Michel, qui était plus conforme à ses goûts.

Cependant les scandales et les horreurs des huguenots se multipliaient. Le cardinal Odet de Châtillon, intime ami de Jean d'Assienville, abbé de Molesmes, se fit calviniste. Il multiplia d'autant plus ses crimes, qu'il était appelé de Dieu à donner l'exemple de la vertu à l'univers entier : plus on tombe de haut plus la chute est terrible. Il prit une femme et poussa l'effronterie jusqu'à conduire cette concubine sacrilège dans l'abbaye de Molesmes. Par son ordre, ses gens brisèrent les châsses, dont ils donnèrent les pierres précieuses à cette misérable, et brûlèrent toutes les reliques qu'ils purent saisir. Marin de Dinteville voulut en faire autant à Saint-Michel, mais on avait transporté les reliques à Auxerre; arrivé à l'abbaye il ne trouva que des châsses vides et quelques ornements d'or et d'argent, que leur urgente nécessité avait empêché de cacher; il s'en empara et en joignit le prix à celui de la meilleure partie des biens qu'il vendit. Il eut l'audace de mettre dans les actes de vente, qui sont parvenus jusqu'à nous, qu'il vend ces terres et autres biens immeubles pour l'utilité de l'Église. Il fut enfin classé de Tonnerre comme hérétique, et en 1574 on apprit qu'il était mort de mort violente.

Cependant les religieux de Molesmes, chassés par celui qui devait être leur père et par l'infâme cardinal, se trouvaient sans ressources et sans asile. Pour qu'ils ne fussent pas dans la nécessité de retourner dans le monde qu'ils avaient quitté pour Jésus-Christ, les religieux de Saint-Michel les reçurent comme des frères et partagèrent avec eux le peu que leur avait laissé la cupidité de leur abbé.

Il serait superflu de nous arrêter à ces abbés qui, pour la plupart, visitèrent à peine ceux dont ils ont eu à rendre compte au tribunal de Dieu. Citons seulement ceux qui ont porté un nom plus connu. Nicolas de Fleury, aumônier du roi, qui continua l'aliénation des biens et la ruine de l'abbaye. Il résigna son bénéfice en 1620.

(1) Voir la livraison précédente.

François de Choiseul-Praslin, fils du maréchal de Choiseul. Après avoir résigné, il abandonna la cléricature et épousa Charlotte de Hautefort.

Les biens de l'Église excitaient de plus en plus la cupide avidité des familles puissantes. Les parents décidaient en maîtres absolus ou plutôt en tyrans insensés les destinées de leurs enfants. L'aîné était l'héritier des biens, un autre était désigné pour l'armée, un autre pour l'Église, sans tenir compte des goûts et de l'aptitude du sujet, et encore bien moins de la vocation divine. On désignait souvent un enfant pour la cléricature, parce qu'il lui fallait une position sociale digne de ses ancêtres et que des infirmités le rendaient impropre à l'état militaire et à tout autre emploi; et on obtenait du roi pour cet enfant à peine sorti du berceau, le gouvernement d'une ou de plusieurs églises ou abbayes. De là tant de misères et de scandales que l'Église eut à pleurer. Que pouvait-on attendre de jeunes gens entrés dans les ordres contre leur goût et la volonté de Dieu, et qui pouvaient dire en montrant une infirmité ou une difformité corporelle, comme on le raconte de Talleyrand au séminaire de Saint-Sulpice: « C'est » pourtant cette maudite jambe qui m'a enfermé ici, » on affablé de ce froc? Il fallait un châtimant exemplaire pour punir ces abus et y mettre fin. La Révolution s'en est chargée.

En 1632, au mois de mars, la peste qui sévissait dans les environs se déclara dans la ville de Tonnerre avec une violence effrayante. C'était, disent les mémoires du temps, une espèce de pourpe ou de fièvre chaude, qui dès le début troublait la raison. A ce fléau vint se joindre la famine, le blé se vendit huit livres le bichet. La peste régna jusqu'au mois de décembre. Une première recrudescence eut lieu au mois de mars 1633, puis une autre plus violente au mois de juillet et d'août de la même année. Les habitants effrayés s'enfuirent abandonnant leurs maisons et leur famille. Les routes étaient semées de morts et de mourants. Les prêtres et les religieux durent se multiplier pour donner les secours spirituels à tous ceux qui étaient frappés, et les secours temporels les plus urgents à ceux qui étaient abandonnés par leur famille.

Il paraît probable que cette fois encore les habitants de Tonnerre ne purent porter tous les corps à Saint-Michel et qu'ils furent obligés d'en enterrer dans le charnier établi en 1631, les ossements intacts retrouvés lors de l'établissement de la gare semblent l'indiquer.

Le plus célèbre et l'un des plus recommandables des abbés commendataires fut Jacques de Sourré. Ses bonnes qualités et ses vertus ne l'empêchèrent cependant pas de cumuler les bénéfices malgré les défenses des saints Conciles de Latran et de Trente. Tant il est vrai qu'on se fait facilement illusion dans sa propre cause, quand la vérité nous serait désagréable! Il était grand prieur de France, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, ambassadeur de cet ordre près du roi, bailli de la Morée, commandeur de

Saint-Jean-de-Latran, abbé du Mont-Saint-Michel au péril de la mer, de Saint-Michel-du-Tréport et de Saint-Michel-de-Tonnerre, et il possédait en outre cinq commanderies de Malte.

Tout en lui reprochant cette pluralité de bénéfices, on doit reconnaître qu'il s'est occupé des églises dont il percevait les revenus. Il fit d'importantes réparations au Mont-Saint-Michel et ce fut lui qui appela à Saint-Michel-de-Tonnerre les religieux de la congrégation de Saint-Maur.

Était-ce parce que les anciens religieux n'étaient plus assez nombreux ? Quelque relâchement s'était-il introduit, ou bien était-ce à cause de l'affection particulière qu'il avait pour cette branche de la famille bénédictine établie au Mont-Saint-Michel depuis 1622 ? Quoi qu'il en soit, des lettres patentes datées du 3 décembre 1666 autorisèrent les anciens religieux, qui furent relégués dans des bâtiments entièrement séparés, et la congrégation de Saint-Maur prit possession le 30 septembre 1667.

### FAVEURS OBTENUES par l'intercession de Saint Michel

**Orne.** — Mon R. Père, je vous envoie 100 fr. pour votre École apostolique pour obtenir la protection de Saint Michel et une petite part dans vos prières. L. F.

**Haute-Savoie.** — Mon R. Père, ayant eu mon enfant gravement malade, je promis à Saint Michel, s'il m'accordait sa guérison, de le faire insérer dans les *Annales*, afin de propager la dévotion du saint Archevêque dans notre pays.

Ci-joint une petite offrande pour vos Apostoliques. P. C.

**Maine-et-Loire.** — Mon R. Père, naguère on recommandait au Mont-Saint-Michel une personne fort avancée en âge qui ne s'était pas confessée depuis bien des années, depuis au moins soixante.

Deux mois s'étaient à peine écoulés que les prières adressées à Saint Michel étaient exaucées, et cette personne se confessait avec un cœur contrit et repentant.

Grâces en soient rendues au grand et puissant Saint Michel. L. J. F.

**Sarthe.** — Mon R. Père, par une de mes dernières lettres je vous demandais pour une de mes amies, sur le point de subir une opération très cruelle, la grâce de supporter cette opération sans éprouver les accidents redoutés par les médecins; j'ai été pleinement exaucée; veuillez célébrer une messe d'actions de grâce et faire brûler un cierge.

C. E.

**Haute-Marne.** — Mon R. Père, je vous envoie en timbres-poste 3 fr.; vous en disposerez comme il vous plaira. C'est en reconnaissance de grâces obtenues par l'intercession de Saint Michel, et en le priant de me continuer sa protection, pour moi et ma famille.

Veuillez le faire insérer dans vos *Annales* prochaines. V. M.

**Seine-et-Oise.** — Prise d'une violente douleur pendant une retraite et craignant de ne pouvoir la terminer, je me suis adressée à Saint Michel, et il m'a guérie instantanément.

Grâce lui soit rendue ! M. T. A.

**Seine-Inférieure.** — Mon R. Père, j'ai obtenu une grâce importante par l'intercession de l'Archange Saint Michel à qui j'avais promis une offrande de 25 fr. pour votre École apostolique.

Comme j'ai tardé quelques mois à m'acquitter de cette promesse, je la répare, j'espère, en vous en envoyant le double, c'est-à-dire 50 fr. en un bon sur la poste.

J'ai l'honneur de vous présenter mon profond respect en vous suppliant de me faire l'aumône d'une prière pour que mon fils ne se perde pas.

V. Q.

**Côtes-du-Nord.** — Mon R. Père, j'avais mis la vente de ma propriété et mon retour au pays natal sous la protection de Saint-Michel.

Ayant obtenu le premier résultat et comptant sur l'autre, je m'empresse de vous envoyer en un mandat-poste la somme que j'avais promise, 25 fr., que vous appliquerez à l'œuvre de l'École apostolique. Je vous demande de dire aux pieds de Saint Michel une messe pour le remercier particulièrement de son intercession et lui demander pour ma famille la continuation de sa divine protection.

B. de G.

**Loire-Inférieure.** — Actions de grâce à Saint Michel, pour un secours dans des affaires difficiles.

Je vous envoie 5 fr., sur lesquels vous prélèverez 2 fr. pour mon abonnement aux *Annales*, 2 fr. pour une messe d'actions de grâce et le cinquième franc sera pour vos Apostoliques.

M. M.

**Calvados.** — Mon R. Père, voulez-vous me permettre de me servir de vos *Annales* pour remercier le bon Dieu d'une grâce temporelle que nous lui avions demandée par l'intercession de la sainte Vierge, de saint Joseph et de Saint Michel et qui nous a été accordée ?

Nous prions Dieu que cette faveur importante soit pour sa plus grande gloire et contribue aussi à ramener à lui un vieux pécheur bien respectable, mais rebelle à la grâce et arrêté, en particulier, par des préjugés jansénistes, et pour lequel on prie depuis longtemps, ainsi que pour un autre pécheur très endurci, et pour leur famille et leurs parents défunts.

A toutes ces intentions, mon R. Père, je vous envoie un mandat de poste de 10 fr. pour dire une messe d'actions de grâce, le surplus sera pour vos Apostoliques sur les bonnes prières desquels nous comptons. J. A. S.

**Seine-Inférieure.** — Mon R. Père, nous sommes heureux de vous faire savoir que nous avons été favorisés de plusieurs grâces par l'intercession de Saint Michel; nous remercions donc notre saint protecteur et veuillez le mentionner dans les *Annales* en témoignage de notre profonde reconnaissance. F.

**Côtes-du-Nord.** — Mon enfant étant condamnée par le docteur, j'ai promis une messe pour sa guérison; aussitôt mon vœu fait, ma fille devint mieux.

Je vous prie d'inscrire dans vos *Annales* cette guérison obtenue par l'Archange Saint Michel. E. G.

**Ille-et-Vilaine.** — En reconnaissance d'une grâce obtenue, je vous envoie une petite offrande de 7 fr. 50 pour vos œuvres sur laquelle vous prélèverez 2 fr. pour une messe d'actions de grâces. J. O.

**X...** — Mon R. Père, je vous envoie sous ce pli ma petite offrande de 5 fr. pour vos chères œuvres et 2 fr. pour une messe d'actions de grâces à notre cher Archange Saint Michel; je vous avais demandé une neuvaine de prières à la fin de l'année pour mon petit neveu qui était dangereusement malade, avant la fin de la neuvaine tout danger avait disparu, je vous disais dans ma dernière lettre que je vous rendrais compte du résultat pour que vous le fussiez mentionner dans les *Annales* si vous le jugiez bon pour la gloire de Saint Michel notre bien cher protecteur. M. B.

**Hérault.** — Mon R. Père, au mois de janvier dernier, un membre de ma famille se trouvant dangereusement malade, je l'ai recommandé à Saint Michel.

Comme par enchantement, le mieux ne s'est pas fait attendre.

Alors je remercie le Saint Archange, et comme j'ai habitude de lui recommander toutes choses, j'ai toujours la douce confiance d'être exaucée.

Je vous envoie 2 fr. pour vos Apostoliques, afin de me recommander à leurs prières ainsi que toute ma famille. Q. B.

**Savoie.** — Mon R. Père, une associée de l'archiconfrérie de Saint-Michel-Archange, ayant obtenu la grâce qu'elle désirait, avait promis de la faire insérer dans les *Annales* de Saint Michel.

Je vous envoie 6 fr. pour deux messes et un cierge que vous voudrez bien faire brûler devant son autel. A. D.

**Yonne.** — Mon R. Père, gloire, amour et confiance au puissant et grand Saint Michel, chef de la Milice céleste et chevalier du Sacré-Cœur.

Jamais je ne l'ai imploré en vain: souvent même il m'a obtenu mieux que ce que je demandais et cela toujours pour la plus grande gloire du Sacré-Cœur et pour le salut des âmes pour lesquelles je l'invoquais.

La semaine dernière, me trouvant dans une situation très critique qui durait depuis trois mois, je résolus de remettre mon affaire entre les mains de Saint Michel.

Depuis, je cessai complètement de m'en occuper pour lui en laisser toute la responsabilité; seulement, je lui promis 5 fr., une messe en

actions de grâces à son autel et une neuvaine de lampe, ainsi que l'insertion dans ses *Annales* si j'étais exaucée.

Je reçois à l'instant la nouvelle que le succès est complet et si complet que j'ai peine à croire à tant de bonheur.

Je viens donc, mon T. R. Père, avec joie et reconnaissance vous prier de remplir ma promesse. L. F.

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos associés M. le baron Frémin du Mesnil, chef d'une famille où la piété envers Saint Michel et le zèle pour étendre son culte sont en honneur. Lui-même fut ami et protecteur de nos œuvres, et nous sommes heureux d'ouvrir nos *Annales* à la petite notice biographique suivante qu'on veut bien nous communiquer :

Le département de la Manche a perdu récemment un des hommes qui l'honoraient le plus par sa piété, sa vaillance et son dévouement.

M. le baron Frémin du Mesnil est mort presque subitement à Coutances et la nouvelle de cette fin, inattendue malgré l'âge du noble défunt, frappait d'une stupeur douloureuse la ville entière et bientôt, dans un vaste rayon, tous ceux qui avaient pu le connaître. C'est que M. le baron du Mesnil, quelle que fût la vigueur de ses convictions et le zèle qu'il y consacrait, n'avait pas d'ennemis. Le respect et la sympathie l'entouraient partout également.

M. le baron Frémin du Mesnil, entré l'un des premiers du concours, à l'École polytechnique en 1822, en sortit de même l'un des premiers pour entrer dans l'armée qu'il avait choisie, l'artillerie.

Commandant de place à Saumur lorsque éclata la Révolution de 1830, il sortit immédiatement d'une carrière où les goûts les plus vifs semblaient l'enchaîner, et rentra dans sa famille. Depuis, il habita d'ordinaire Coutances ou son château de Lingreville. Heureusement sa vie n'était pas de celles qui ne se développent que dans les emplois publics. Il en appliqua l'activité à tous les devoirs que sa position et ses principes lui permettaient de remplir. Il devint, dans la monarchie de Juillet, membre de la commission de l'hospice de Coutances. Le soin des pauvres et leurs intérêts ne pouvaient trouver de serviteur plus intelligent ou plus dévoué.

En 1848, la ville de Coutances, bien inspirée par sa recon-

naissance, désira M. du Mesnil pour maire. Vers la même époque, l'arrondissement le désira pour député. Il ne voulut que la charge de conseiller municipal. Là, comme à la fabrique de Saint-Pierre de Coutances qu'il présidait, comme à la commission de l'hospice, comme à la commission du lycée, comme à la commission des prisons, M. du Mesnil porta toujours la lucidité, l'esprit d'ordre, la sagacité et la persévérance qui le distinguaient. Ses collègues ne sauraient oublier non plus l'aménité et la courtoisie qui rendaient les rapports avec lui pleins de charmes.

Ces rares et aimables qualités ne pouvaient manquer d'être surtout senties et appréciées au Conseil général où il représenta, pendant vingt-cinq ans, le canton de Montmartin-sur-Mer et où il laissa de vifs regrets.

En 1870, M. du Mesnil fut membre du Comité de la Défense nationale. L'élève de l'École polytechnique se retrouva soudain, et l'année terrible le vit constamment prêt à toutes les fatigues et à tous les sacrifices.

Plus tard, avec la même énergie, il contribua très efficacement à la formation dans le département d'un comité pour la défense de l'enseignement catholique et mérita l'honneur d'en être choisi pour président.

C'est à cette œuvre, d'une si haute et si capitale importance, que le vénéré défunt consacra jusqu'à son dernier jour la meilleure partie de son temps et de ses forces : c'est occupé de cette œuvre que Dieu nous l'a pris pour le récompenser.

Mgr Germain voulut présider les obsèques de M. le baron du Mesnil. C'était l'évêque du diocèse, venant ajouter son témoignage au témoignage de Pie IX. Dès 1867, en effet, Pie IX avait nommé M. du Mesnil commandeur de saint Grégoire-le-Grand. Autour du cercueil se pressaient un nombreux clergé, une nombreuse assistance et la noblesse du pays.

Quelques jours après, l'église de Lingreville, restaurée par M. du Mesnil, sa fabrique, dont il était président, et le clergé de la contrée se réunissaient à leur tour dans un commun hommage et dans un commun regret.

Béni soit Dieu ! En France, le respect et la vraie popularité s'attachent encore de préférence au chrétien et à l'homme de bien !

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Fête de l'anniversaire du Couronnement. — Heures des Messes pendant la saison d'été. — Fête de Saint-Michel (29 septembre). — L'année archangélique : Fête de Saint-Bernard. — École apostolique : Notice sur Abel Boujat. — Les Lieux-Saints (*gravure*). — Saint Michel dans les arts (*suite*). — Feuilles d'histoire : Louis de la Moricière. — Faveurs obtenues.

### FÊTE DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

La fête de l'anniversaire du Couronnement de Saint Michel a été célébrée le dimanche 8 juillet. Elle ne pouvait avoir, cette année, toute la solennité que nous aurions désiré lui donner, à raison de l'encombrement de la Basilique par les matériaux de la restauration. Nous avons convié néanmoins à cette fête tous ceux qui aiment le saint Archange, protecteur de la France. Les pèlerins des années précédentes se sont montrés fidèles. Ils ont rempli les parties libres de la Basilique. La ville de Cancale s'est fait remarquer particulièrement par sa nombreuse députation.

La messe a été chantée à dix heures par nos Apostoliques et l'instruction donnée par un des Pères de l'abbaye. A deux heures on se réunissait de nouveau à la Basilique pour

chanter les vêpres, qui furent suivies d'un salut solennel en faveur des personnes qui, pressées par le départ du chemin de fer, ne pouvaient pas attendre le grand salut du soir, à six heures et demie. L'orgue fut tenu par M. l'Organiste de Cancale, qui par son talent remarquable sut en tirer des sons si doux et si harmonieux qu'ils semblaient rivaliser avec les concerts des Anges.

\*\*

Pendant le mois qui vient de s'écouler, nous avons vu beaucoup de pèlerins isolés ou en famille qui sont venus prier le saint Archange et lui demander la force et le courage nécessaires dans les jours difficiles que nous traversons.

Laval nous a envoyé son cercle catholique. Ses chants ont été parfaitement exécutés, et nous avons admiré sa bonne tenue et sa piété franche et aimable. Saint Michel leur tiendra compte de leur démarche et saura récompenser leur bonne volonté.

Le 9 juillet, l'orphelinat et l'ouvroir des jeunes filles de Fougères arrivaient en chantant avec enthousiasme des cantiques en l'honneur de Saint Michel, et gravissaient d'un pas allègre le rocher béni du saint Archange. Le 11, c'était le tour du pensionnat des sœurs Ursulines de Vitré, avec bon nombre de pèlerins de la ville. A tous ces pèlerinages la messe fut dite à neuf heures par un des prêtres qui les dirigeaient ou les accompagnaient, et le salut du Saint-Sacrement fut donné à trois heures. Que de pieuses supplications, que de ferventes prières furent adressées au ciel aux pieds de la statue du saint Archange! Bon courage! Pèlerins pieux et dévoués, vos demandes ne seront pas repoussées, Saint Michel vous obtiendra les faveurs et les

grâces que vous avez sollicitées avec tant d'ardeur et d'empressement.

\*\*

La grave question qui s'agitait depuis longtemps au sujet de la digue qui relie le Mont-Saint-Michel à la terre ferme est terminée. Voici la solution annoncée officiellement à la date du 19 juin dernier :

« La commission chargée d'examiner la question du » Mont-Saint-Michel s'est réunie ce matin au Ministère de » l'Instruction publique. Elle a adopté, par six voix contre » trois, la proposition de M. Morel, consistant à faire » aboutir la digue qui a aujourd'hui son point d'attache » entre la Tour-du-Roi et la Tour-de-l'Escale, aux rochers » qui se trouvent à gauche de la digue, à proximité de » l'entrée du Mont-Saint-Michel. »

\*\*

On vient d'apporter un changement notable pour la visite du monument et du Trésor de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Quatre guides laïcs sont chargés maintenant de faire visiter le monument et l'église.

Nous continuerons cependant de faire voir le Trésor. Cette visite pourra se faire à toute heure du jour et plus facilement avant ou après celle du monument.

*(S'adresser au Sacristain de la Basilique, sur la plate-forme du Saut-Gautier, près de la porte de l'Église.)*

Le Trésor de l'abbaye contient :

- 1° La magnifique couronne de Saint-Michel, objet d'art d'une très grande valeur ;
- 2° Le bouclier de Saint-Michel ;
- 3° L'ostensoir, un des plus beaux de France ;

4° Les insignes de l'Ordre de Saint-Michel, du dernier chevalier, duc de Mortemart;

5° L'épée et la bannière du général Lamoricière;

6° Plusieurs vases et calices très précieux, dont un donné à la Basilique par Pie IX;

7° Une belle et grande bannière d'Alsace-Lorraine et un grand nombre d'autres bannières et fanions;

8° Des centaines d'*ex-voto* et d'insignes de différents ordres, donnés en actions de grâces pour bienfaits reçus par l'intercession de Saint Michel;

9° Les armoiries des 119 chevaliers défenseurs du Mont-Saint-Michel, etc., etc.

#### Heures des Messes pendant la saison d'été

Du 1<sup>er</sup> juillet au 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel, il y a dans la Basilique,

##### TOUS LES JOURS :

A 5 h. 1/2, messe de communauté;

A 7 h. 1/2, messe de communion.

##### TOUS LES DIMANCHES ET FÊTES :

A 6 h. 1/2, première messe;

A 7 h. 1/2, messe de communion;

A 11 h., messe des pèlerins;

A 6 h. 1/2 (soir), Salut et Bénédiction du Saint-Sacrement.

#### FÊTE DE SAINT-MICHEL (29 septembre)

La neuvaine préparatoire à la fête de Saint-Michel, commencera le vendredi 21 septembre. Il y aura chaque jour, plusieurs messes depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 7 h. 1/2, et le soir à 6 h. 1/2, récitation du chapelet de Saint Michel, suivi du Salut du Saint-Sacrement.

— Samedi 29 septembre, à 7 h. 1/2, messe de communion ;  
à 10 h., grand'messe solennelle, sermon après l'Évangile ;  
à 2 h., vêpres solennelles suivies du Salut et de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous invitons tous nos associés à faire la sainte communion le 29 septembre, jour de la fête, et à prier le puissant Archange pour l'Église et pour la France.

### L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

#### FÊTE DE SAINT-BERNARD (20 août)

Le désir que nous avons de propager la dévotion aux saints Anges et en particulier à leur chef l'Archange Saint Michel, nous amène tout naturellement aux pieds de ce grand saint que Fénelon appelait « une merveille dans un siècle barbare. » Mais pour nous, le saint en lui fut encore plus grand que l'orateur, et sa piété dépassa son génie. Sa dévotion particulière envers les anges lui mérita d'être plusieurs fois visité par ces esprits bienheureux. Nous pouvons juger d'ailleurs du respect qu'il leur témoignait par l'admirable discours qu'il prononça à leur louange le jour de la fête de Saint-Michel et dans lequel il traite de leur éminente dignité, de leur office près de nous et de nos devoirs à leur égard. « Ne vous en déplaise, esprits bienheureux, dit-il, nos âmes douées de raison et capables de bonheur, touchent de près à votre nature. Elles font comme vous partie de la cité céleste, bien qu'elles tombent en mainte dégradation. Mais ces ruines vous touchent et vous êtes députés pour les restaurer. Vous venez nous consoler, nous visiter, nous fortifier, et c'est là le triple lien qui rattache votre charité à nos misères pour l'honneur de Dieu, votre gloire et notre intérêt. — En présence

de cette sollicitude des anges députés par Dieu à notre service, ajoute-t-il, quel ne doit pas être notre soin à devenir dignes de cette glorieuse fréquentation ! Malheur à nous, si par nos péchés et nos négligences nous nous montrons indignes de leurs bons offices. Il est des vertus qui les attirent : ce sont la tempérance, la chasteté, la pauvreté volontaire, la prière et les gémissements poussés vers le ciel ; mais surtout l'union et la paix dans la charité. Rien, d'un autre côté, ne les attriste plus que la discorde, les dissensions et les scandales. L'âme humaine vivifie tous les membres unis entre eux, et tout membre séparé est condamné à périr, ne recevant plus d'aucune source la vie qui lui est nécessaire. L'esprit de vie se retire également de quiconque se sépare du Christ Jésus, et les anges en le voyant s'écrient : « Qu'y a-t-il de commun entre nous et ces corps sans vie ? Nous sommes *esprits* et ils ne sont que *chair*. Peut-il y avoir union entre la lumière et les ténèbres ? Nous sommes citoyens d'un royaume d'unité et de paix, et c'est dans ce royaume que nous les attendions. Et comment y viendraient-ils, s'ils sont divisés même entre eux ? »

Que de maux seraient évités, que de biens obtenus, si cette union était établie non seulement entre les mauvais et les bons, mais entre les bons eux-mêmes trop souvent divisés par des questions d'intérêt secondaire ! N'est-ce pas à ces funestes divisions qu'il faut attribuer cette douloureuse impuissance à laquelle nous semblons condamnés ? Cette union des cœurs et des volontés que le paganisme avait détruite, que le Christ était venu rétablir, nul ne pouvait la préconiser avec plus d'autorité que ce moine qui en voyait les merveilleux résultats dans les œuvres des 300 monastères qu'il gouvernait. Notre temps pourrait aussi le démontrer par *les contraires*. La société se divise et se subdivise en une infinité de partis ; et ne pourrait-on pas dire que les conquêtes de la science moderne, si propres à relier matériellement entre eux les peuples et les individus, ne réussissent qu'à produire une division plus profonde d'idées et d'aspirations ? Tant il est vrai que les hommes, pour régner,

ne savent que diviser, et que la ruine est la conséquence fatale de la division !

Que Dieu ramène au milieu de nous cet âge d'or, où l'écrivain inspiré disait de la société chrétienne : *Erant cor unum et anima una* ! Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme !

## ÉCOLE APOSTOLIQUE

Nous recommandons aux prières des Bienfaiteurs de nos Œuvres et de tous nos associés l'âme de l'un des enfants de l'École que la mort vient de nous enlever. Ce coup a été pour nous d'autant plus douloureux qu'Abel BOUJAT était un de nos aînés et de nos meilleurs élèves. Arrivé sur le seuil du sanctuaire et portant déjà les livrées ecclésiastiques, il touchait au terme de ses espérances. Dieu nous l'a ravi ; il était sans doute mûr pour le ciel. Prions pour que sa belle âme reçoive bientôt dans la vision de Dieu la récompense de ses vertus.

Un des Apostoliques a composé sur son condisciple et son ami une petite notice biographique que nous publions pour l'édification des Bienfaiteurs de l'École.

## NOTICE HISTORIQUE

sur

ABEL-GERMAIN BOUJAT

Abel-Germain Boujat naquit le 31 juillet 1863, à Chitry-le-Fort, humble village du diocèse de Sens.

Dans un pays qui va oubliant les traditions chrétiennes, l'esprit de religion et l'estime générale avaient suffi à mettre en relief sa famille que ne distinguaient ni les richesses ni les honneurs. Par son courage pendant les campagnes du second



Empire, le père d'Abel avait mérité les éloges des chefs et la médaille des braves. Sa mère, femme d'une piété profonde, élevée à la dure école du sacrifice, avait puisé dans l'amour de la Croix la patience et la résignation qui lui firent supporter les rudes épreuves que la Providence lui réservait.

Aucun signe extraordinaire ne révéla dès son berceau ce que devait être notre bien-aimé confrère et ami, mais auprès de ce berceau veillait une mère jalouse du trésor qu'elle conservait à Dieu.

Les premières paroles de l'enfant furent une prière : son premier acte d'amour, un élan vers le Seigneur.

Aussi, put-il plus tard redire la parole du Psalmiste : « Seigneur, vous m'avez prévenu dans votre amour, et dès le berceau mon cœur s'est reposé en vous. » *Suscepisti me de utero matris mee.*

On aurait cependant tort de croire que cet enfant fût né sans passions ; mais les premiers écarts de la nature furent réprimés avec fermeté, et le serpent eut la tête brisée avant d'avoir pu faire une morsure.

L'enfant ne fut pas rebelle à ces premières inspirations ; aussi Dieu commença à opérer en lui.

Dès l'âge de quatre ans, il fut mis à l'école de son village. D'une intelligence très ordinaire et d'une mémoire assez ingrate, il fit pourtant d'étonnants progrès : c'est que déjà se révélait en lui ce qui devait miner plus tard sa santé frêle et délicate : la passion du travail. Nous pourrions citer quelques traits de sa sagesse et de son application, mais laissons la plume à celui qui fut son maître d'alors : Je suis fort affligé de la perte que vous venez de faire, disait-il à celui qui lui fit part de la triste nouvelle ; j'ai connu votre excellent confrère bien peu de temps, deux années seulement ; mais ces quelques mois me suffirent pour reconnaître en lui les germes d'une vocation sûre. Je n'ai eu que des éloges à lui donner pour son travail et ses efforts ; il avait l'amour de l'étude à un très haut degré, sa piété le faisait remarquer entre tous à l'école. . .

Son amour de Mario l'avait porté à solliciter comme une faveur la permission de sonner l'Angélus, et celui qui nous apprend ce détail fait remarquer qu'avant d'accomplir cette tâche, le petit Abel se rendait vers la statue de Marie comme pour la saluer le premier avant tous, et avoir les prémices de ses faveurs. Sa dévotion à Jésus-Hostie a commencé dès ses plus jeunes ans ; la pratique dans laquelle il a excellé, la visite au Saint-Sacrement, il la pratiquait dès l'âge de dix ans. A la sortie de l'école, pendant que ses bruyants camarades couraient à leurs jeux, Abel entra à l'église ; il y restait peu de temps, mais ce court moment ne cacha-t-il pas une demande, une prière, un désir exprimé, un vœu réitéré ? Nous n'en doutons pas. L'histoire de sa vocation va commencer.

*(Sera continué.)*

## LA TERRE-SAINTE

Nazareth, le 5 avril 1883.

MON CHER PÈRE,

Dans ma dernière lettre je vous ai raconté brièvement les belles cérémonies dont j'ai été l'heureux témoin à Jérusalem pendant la Semaine sainte. Toutes ont eu lieu au Saint-Sépulcre. Je vous ai promis une seconde épître dans laquelle je vous parlerais des autres sanctuaires de la Ville-Sainte, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses murs.

Il est superflu de revenir sur l'effet qu'a produit sur moi la vue de Jérusalem. J'ai visité ce qu'on dit être les plus belles villes de l'Europe, Paris, Londres, Rome ; Paris avec ses monuments ; Londres avec son mouvement, ses musées, ses industries ; Rome avec ses ruines païennes et ses merveilles chrétiennes, avec ses souvenirs et ses gloires ; rien de tout cela n'a excité en moi la même émotion que j'éprouvais en parcourant les rues de Jérusalem. Je comprends que même avant d'être le

séjour de la Divinité, elle méritât d'être appelée la *Cité de Dieu*, et qu'on dit du ciel qu'il est la « Jérusalem céleste. »

Mais si l'on ajoute à ces impressions la joie que donne au cœur du chrétien et du prêtre le sentiment qu'il foule aux pieds le même sol qui porta l'empreinte des pas de Jésus-Christ, qu'il respire le même air, qu'il gravit les mêmes sentiers, on peut sans exagération répéter cette parole de Chateaubriand : « Quand je vivrais mille ans, jamais je n'oublierai ce désert qui semble respirer encore la grandeur de Jehovah et les épouvantements de la mort. »

Jérusalem ne ressemble à aucune de nos villes et n'offre aucun de leurs attraits; elle porte visiblement la trace de la malédiction divine. En voyant cette cité muette, morte, sépulcrale, pour ainsi dire, je ne pouvais m'empêcher de murmurer la célèbre parole de Jérémie : « Est-ce donc là cette ville si parfaite, la joie de toute la terre? A quoi te comparerai-je, ô Vierge, fille de Sion? Que trouverai-je qui égale tes malheurs? Ta douleur est immense et profonde comme la mer. » Mgr Mislin, dans son ouvrage, *les Saints-Lieux*, rend d'une manière assez juste cette physionomie : « C'est, dit-il, une enceinte vaste et lugubre, entourée de débris et de monuments funéraires; aucun bruit ne sort de ses murs, aucun être vivant ne parcourt les sentiers pierreux de ses vallées; les oiseaux du ciel se taisent; le torrent du Cédron est sans eau, les piscines sont desséchées, les rochers d'alentour sont brisés, la terre est comme brûlée et couverte de cendres; la mort et la douleur habitent seules cette profonde solitude. Toutefois, je remarquai que l'ensemble de la ville, de ses murs et de ses monuments a un air de dignité qui me causa un vif plaisir, et je me dis : Elle est belle encore sous sa désolation. »

Ne faites pas honneur à mon heureuse mémoire des citations qui précèdent : je suis *doctus cum libro*. J'avais dû me munir d'une petite bibliothèque pour mon voyage et choisir, parmi tant de livres excellents composés sur la Palestine, les mieux faits et les moins encombrants. Outre la *Bible*, qui a naturellement

la première place, j'avais pris Chateaubriand, Mgr Mislin et le F. Lievin de Hamme. Le *Guide indicateur* du dernier complète l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* du premier, et on ne pouvait raisonnablement se passer de l'intéressant et savant ouvrage du second, *les Saints-Lieux*. Ce n'est pas, certes, qu'il faille mépriser les œuvres de MM. de Saulcy, de Vogué, de Rey, et j'avoue que j'aurais bien désiré emporter avec moi le *Résumé* de Chauvet et d'Isambert avec le beau livre de M. Lortet; mais outre que, si chaque pèlerin se faisait suivre d'une telle bibliothèque le vaisseau ne suffirait pas aux bagages, je n'aurais pu trouver le temps de les lire. Il faut savoir modérer ses désirs et nous contenter du possible.

Depuis l'époque où je vous ai écrit ma première lettre, j'ai quitté Jérusalem pour aller à Jaffa, de Jaffa à Kaïffa, et de là nous sommes venus à Nazareth. Je vous aurais écrit dès mon arrivée pour compléter mes notes sur Jérusalem si je n'avais été fort ému d'un accident qui mit notre vie en danger dans la vallée du Térébinthe.

Comme en beaucoup d'autres lieux du monde, les conducteurs de voiture mettent une véritable fureur à vouloir se dépasser mutuellement le long du parcours. Cette ambition était portée à un degré exorbitant chez le cocher dont la voiture suivait la nôtre. Dans une de ses tentatives audacieuses il se jeta brusquement en avant, fouetta rudement ses chevaux et accourut vers nous à fond de train. Notre véhicule allait tranquillement et suivait à sa place la ligne du cortège, lorsqu'un choc violent faillit nous renverser. C'était le phaéton enthousiaste de ses talents qui, en tournant maladroitement de côté venait d'enfoncer le timon de sa voiture dans la nôtre. Je me trouvais aux premières loges pour être blessé grièvement. Par bonheur, une traverse de bois large comme la main se trouva là pour recevoir le premier choc et amortir le coup. Il faut avouer que c'eût été une mort triste et peu héroïque, à cet endroit même où Goliath était tombé sous la fronde de David. Grâce à S. Michel, dont la protection m'a soutenu pendant tout mon pèlerinage,

J'en ai été quitte pour une douleur de quelques jours. Dans quarante-huit heures il n'en sera plus question.

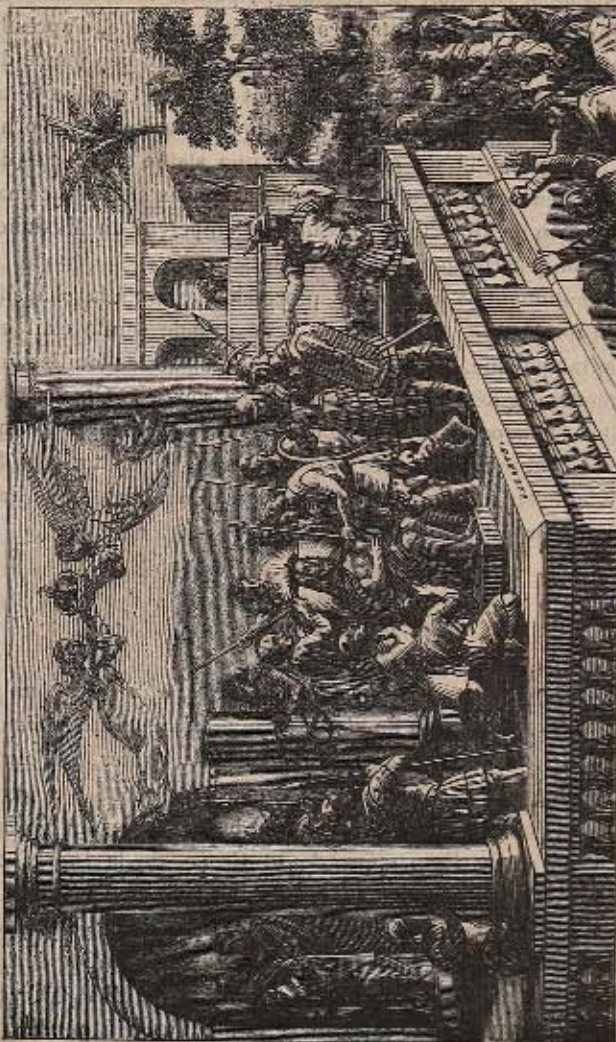
Mais si le coup fut pour moi, l'émotion et l'effroi furent pour les dames qui se trouvaient dans notre voiture, et, à partir de ce moment, la moindre déviation dans la file des *omnibus* (!) fut saluée par les cris effarouchés, aoh! aoh! (arrêtez), que nos pèlerines avaient appris de l'arabe, et cela sans longues études. Ce ne fut pas du reste toujours sans raison, car s'il n'y eut pas des bras et des jambes cassés, il y eut deux voitures renversées et plusieurs pèlerins rapporteront de ce voyage en France des souvenirs cuisants.

Pour nous, après notre aventure, nous croyions tout terminé et notre voiture avait repris sa marche, lorsque tout à coup notre cocher, comme s'il était pris d'un accès de fureur, jette ses guides sur ses chevaux, saute par terre et court sur son ambiteux rival, le renverse de sa voiture et lui assène une véritable grêle de coups, pendant que notre char à bancs s'en allait tout droit vers un profond ravin. Mais voici que les *drogmans* prévenus accourent au galop de leurs chevaux; les voitures s'arrêtent et les deux lutteurs sont mis en demeure de s'expliquer. La cause est plaidée sur-le-champ, et les parties, après une verte semonce, sont renvoyées dos à dos. Ainsi est rétablie la paix et les cochers rendus à leurs sièges.

Mais ce récit tragi-comique de notre voyage me fait oublier que je dois vous ramener à Jérusalem et vous parler des sanctuaires de la Ville-Sainte.

Outre le tombeau du Sauveur où se font tous les offices solennels, l'immense basilique du Saint-Sépulcre renferme encore plusieurs chapelles fort remarquables et très vénérées. J'ai suivi avec édification la procession que les Pères Franciscains font tous les jours à quatre heures du soir, à ces différents autels. Au sortir de la sacristie, on monte d'abord à la chapelle de l'*Apparition*, ainsi nommée, parce que la sainte Vierge reçut en ce lieu la première visite de Notre-Seigneur, après sa résurrection. Tout près de là, se trouve la *prison du Christ*,

cachot dans lequel le Sauveur fut jeté et gardé à vue pendant qu'on creusait le trou de la croix et qu'on faisait les derniers préparatifs du supplice.



Prison de Christ, afin qu'il change pour nous en couronne, de gloire les ignominieux instruments de sa Passion!

Près de cette chapelle se trouve celle de saint Longin, ce soldat qui frappa de sa lance le divin Crucifié, se convertit et vint à cet endroit passer le reste de sa vie. Plus loin est la chapelle de la *Division des vêtements*, puis le vaste sanctuaire de l'*Invention de la Sainte-Croix*. Vous savez que, d'après la loi, on devait enfouir l'instrument du supplice au lieu même de l'exécution. C'est en cet endroit qu'il fut découvert par l'impératrice sainte Hélène, mère de Constantin. Ce sanctuaire est orné d'un très bel autel en marbre et d'une statue en bronze de sainte Hélène serrant affectueusement la croix sur son cœur. C'est un don de l'infortuné Maximilien, empereur du Mexique, lors de son pèlerinage aux Lieux-Saints.

En continuant sa marche, la procession arrive à la chapelle de *Sainte-Hélène*. C'est là que cette grande sainte était en prière, tandis que, sous ses yeux, on exécutait les fouilles qui amenèrent la découverte de la vraie Croix. — On s'arrête ensuite à la chapelle des *Impropères* où le Sauveur fut couronné d'épines et abreuvé d'injures et d'opprobres. Permettez-moi de redire ici le chant du pieux cortège lorsqu'il arrive en ce lieu témoin de tant d'ignominies :

*Procur Christum lacrymis;  
Pro chlamide coccinea  
Spinie, flagris, arundine,  
Ut nos coronet gloria.*

Oh! prions; prions le Christ avec larmes, afin qu'il change pour nous en couronne de gloire les ignominieux instruments de sa passion, son manteau de pourpre, les épines, les fouets et le roseau qu'on lui imposa.

La procession se dirige ensuite vers les chapelles du *Crucifiement* et de la *Plantation de la Croix*, de la *Pierre de l'Onction*, de l'*Ange* et du *Tombeau*. Enfin on arrive à la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, appelée aussi l'Église des Latins, qui est contiguë à celle de l'Apparition, point de départ de la procession. En arrivant dans ce sanctuaire, les PP. Franciscains chantent les litanies de la sainte Vierge à genoux et les bras en croix.

Je ne m'arrête pas à vous décrire tous ces sanctuaires dont je vous ai entretenu dans ma précédente lettre. Je ne vous parle pas non plus de l'église des Grecs parce que la procession ne s'y arrête pas : c'est l'ancien chœur des chanoines, qui occupe toute la grande nef de la vaste Basilique et est d'une magnificence extraordinaire.

Dans cette touchante cérémonie les PP. Franciscains sont les représentants du monde catholique, et c'est en son nom qu'ils font tous les jours ces nombreuses *stations*.

En dehors de la Basilique du Saint-Sépulcre, il n'y a plus aucun monument chrétien qui ait un aspect remarquable. Toutes les églises et chapelles de Jérusalem qui étaient au nombre de près de trois cents au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle, furent démolies par Chosroës, roi de Perse, ou changées en mosquées par Omar, successeur de Mahomet. Aujourd'hui il n'y a plus d'autre église paroissiale que celle de Saint-Sauveur réservée aux seize cents catholiques de Jérusalem. La pro-cathédrale commencée par Mgr Valerga et achevée par Son Excellence Mgr Bracco, est consacrée sous le vocable du « Nom de Jésus. » Elle est d'un style gothique assez pur. De très beaux médaillons peints sur les murs représentent sur fond d'or les plus grands saints qui illustrèrent l'Orient.

Les trois églises de la Flagellation, de Sainte-Anne et de l'Ecce-Homo que j'ai visitées sont grandes, d'un style simple et sévère. Elles sont desservies par les PP. Franciscains, les PP. d'Afrique et le R. P. Ratisbonne, fondateur de la Congrégation des sœurs de Sion. Je ne vous dis rien des chapelles des Frères des écoles chrétiennes, des sœurs de Saint-Joseph, de l'hospice de Saint-Louis et de l'hospice autrichien. Elles brillent par leur propreté, mais non par leur architecture.

Je viens de nommer le R. P. Ratisbonne, cet heureux miraculé de Marie. Un jour que j'étais allé lui faire visite et qu'il me fallut accepter la tasse de café traditionnelle, je ne fus pas peu surpris d'entendre la religieuse qui me servait parler du Mont-Saint-Michel. « Je suis, me dit-elle, de Saint-Denis-de-

Cuves, dans l'arrondissement d'Avranches; je suis allée bien souvent au Mont-Saint-Michel. Voilà vingt ans que je suis ici, à la tête de cette maison, je me plais infiniment à Jérusalem. Où en sont donc la Foi et la Religion dans notre Normandie si chrétienne autrefois? » La conversation s'engagea naturellement sur ce point, et en faisant quelques restrictions, hélas! trop justifiées, je pus lui dire que l'Avranchin était encore un des pays les plus chrétiens de la Normandie. Je lui demandai si elle ne désirait pas revenir dans son pays et revoir sa famille. « J'aime bien ma famille, dit-elle, mais j'aime encore mieux gagner ici des petites Juives à Notre-Seigneur. Je reste à Jérusalem, je désire y mourir. »

Je termine sur cette belle parole ma seconde lettre. Si Dieu me prête vie et que la traversée ne soit pas trop malheureuse, je vous en adresserai une troisième, soit du Mont-Carmel, avant de m'embarquer, ou de Pontigny, à mon retour en France.

Agrérez, etc.

---

## SAINT MICHEL DANS LES ARTS

### CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT MICHEL, PRINCE DE LA LUMIÈRE

(Suite) (1)

Quel fut l'objet de cette lutte mystérieuse dont les arts ont fait revivre les moindres incidents et transmis le souvenir à travers les âges? Pourquoi ces deux esprits célestes élevés si haut dans la hiérarchie des êtres, placés sur des trônes immédiatement au-dessous de l'Éternel et destinés à jouir du même bonheur, sont-ils devenus d'implacables ennemis qui se poursuivent sans cesse, ne se donnent jamais un moment de trêve et

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882, de février 1883.

ne semblent user de leur formidable puissance que pour se donner des coups plus terribles? L'ange est esprit et amour, le vrai et le bon sont les seuls aliments de sa vie; c'est donc dans le domaine de la vérité et de la bonté qu'il faut chercher la cause de cet antagonisme, qui ne doit point cesser avec le temps et dont les échos de l'éternité rediront les suites à jamais lamentables: il est une vérité, une bonté que Lucifer méconnaît et blasphème, tandis que saint Michel l'aime et l'adore; une vérité, une bonté si souveraine, si entière, qu'elle est l'objet d'une haine mortelle et d'un amour généreux, jusqu'au dernier sacrifice. Cette vérité, cette bonté, c'est, au témoignage de la tradition la plus constante, le Verbe qui s'est fait chair et a fixé parmi nous sa demeure, le Verbe dans les humiliations de la crèche et dans les souffrances du Calvaire. Dieu proposa ce mystère d'amour à l'adoration des anges. Satan se révolta, saint Michel obéit. Et, à partir de cette heure solennelle, l'un est devenu cet esprit des ténèbres que Tertullien appelle la « bête ennemie de la lumière; » l'autre a été placé à la tête des phalanges chargées de défendre la Vérité substantielle, cachée sous les voiles de l'humanité. C'est l'affirmation opposée à la négation.

Saint Michel est avant tout *le Prince de la lumière*.

Les artistes avaient là un sujet trop poétique pour négliger d'y chercher de nobles et sublimes inspirations; cet Archange, déjà si radieux devenait plus éclatant de splendeur, quand un reflet du Verbe incarné illuminait sa belle physionomie; son regard, en se portant avec respect sur le visage du Fils de Dieu crucifié, avait une majesté que le Créateur ne lui avait point donnée au premier jour de son existence; tout son être divinisé par la grâce, rehaussé par le mérite d'une soumission aussi prompte que complète, ressemblait à l'or pur qui est déposé dans la fournaise, ou plutôt au rayon qui se confond avec le soleil.

Les saintes Écritures, toujours si riches de poésie, emploient mille figures, mille comparaisons, mille allégories pour nous faire admirer dans les esprits célestes, et spécialement dans

Saint Michel, ce caractère d'anges de la lumière. Leurs grandes ailes déployées représentent le vol sublime de l'âme qui monte vers Dieu et plane dans les sphères de la vérité sans nuage et sans mélange (1). Sur la tête des chérubins brille une pierre de saphir « ayant la figure d'un trône, » et la gloire du Seigneur s'élève de leur front, et le bruit de leurs ailes retentit « comme la voix du Tout-Puissant. » Sous ces ailes sont des mains, semblables aux mains de l'homme, et elles tiennent des charbons lumineux qu'elles répandent sur la terre.

Les messagers du Très-Haut viennent de l'Orient et siègent à l'Orient, d'où l'aurore nous envoie la lumière; quand ils exercent les vengeances divines, ils se servent de la foudre, dont les éclats jaillissent de toutes parts. Ce sont partout et toujours les mêmes symboles. L'ange puise la vérité à sa source et l'apporte à la terre, sans en altérer la pureté et la fécondité, sans y mélanger aucune erreur.

Tel l'Archange Saint Michel apparut à Daniel et à saint Jean (2).

Ce prophète était assis sur les rives du Tigre, et regardait tristement le ciel. Il vit un homme vêtu de lin, portant une ceinture d'or très pur. Son corps étincelait comme la pierre de chrysolithe, son visage brillait comme les éclairs, et ses yeux paraissaient une lampe ardente; ses bras et tout le reste du corps, jusqu'aux pieds, étaient plus éclatants que l'airain; et le son de sa voix ressemblait au bruit d'une multitude.

Saint Jean, à son tour est sur son rocher solitaire, ayant devant lui l'immensité de l'océan, sur sa tête la voûte du firmament. Il est soudain ravi en esprit, et il entend une voix « éclatante comme une trompette, » et, en même temps, il voit sept chandeliers d'or, et au milieu, quelqu'un semblable « au Fils de l'homme, » vêtu d'une longue robe et ceint d'une ceinture d'or. Sa tête et ses cheveux sont blancs comme la laine et la neige, et ses yeux paraissent « comme une flamme de

(1) Voir les Prophètes, en particulier, Ézéchiel, Daniel, Isaïe.

(2) Voir les prophéties de Daniel et l'*Apocalypse* de saint Jean.

feu. » Ses pieds sont semblables à l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente, et sa voix égale le bruit des grandes eaux. Il a sept étoiles en sa main, de sa bouche sort une épée à deux tranchants, et son visage « est aussi lumineux que le soleil dans sa force. » Il est impossible d'exprimer en termes plus poétiques l'attribut d'ange de la lumière, que la tradition se plaira désormais à reconnaître dans le prince de la milice céleste, et que tous les arts honoreront à l'envi dans le cours des siècles chrétiens.

(A suivre.)

---

## FEUILLETS D'HISTOIRE

---

### ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

---

LOUIS DE LA MORICIÈRE. — Grâce à la protection sensible de l'Archange, le Mont-Saint-Michel avait résisté victorieusement aux ennemis de la patrie. Les flots de l'invasion anglaise, après avoir submergé toute la Normandie et une grande partie de la France, étaient venus battre vainement les murailles de la forteresse; le drapeau français n'avait pas cessé un instant de dominer ses remparts et de proclamer bien haut que le courage et le patriotisme n'étaient pas éteints dans ce malheureux pays. L'intervention de Dieu suscita enfin la Vierge de Lorraine et la retraite des ennemis permit de respirer aux héros qui, jusqu'au dernier jour, avaient combattu le bon combat.

Cependant le Mont-Saint-Michel et Tombelaine continuèrent d'avoir des défenseurs. Dans les revues de 1455, 1475, 1485 et 1486 on retrouve les mêmes noms glorieux : de Brecey, de Saint-Germain, de Guiton, etc. Si nous unissons sous la garde des mêmes défenseurs les deux Tombes, c'est que Tombelaine ayant été évacué par les Anglais, Louis d'Estouteville en fut nommé gouverneur, et que, en 1491, nous voyons sa forteresse

occupée militairement par les seigneurs de Verdun, de Guiton, de Boisyon, etc. En 1450, les îles de Jersey, Guernesey reentraient également sous la domination française.

Un siècle ne s'était pas écoulé que nous retrouvons le Mont sous les armes et prêt à unir de nouveau, contre un ennemi français cette fois, hélas ! la croix et l'épée, la bataille et la prière. Des épisodes nombreux signalèrent cette nouvelle lutte, et le sanctuaire du *glorieux chevalier céleste*, selon le langage de Louis XI, ne pouvait présenter aux adversaires de l'Église catholique une résistance inférieure à celle qui avait découragé les adversaires de la patrie française.

Le premier fait d'armes fut la tentative du sieur de Touchet pour s'emparer du Mont-Saint-Michel au nom du roi de Navarre. Voici comment dom Huynes ouvre son récit :

« La France fut malheureuse au siècle dernier tant pour la sécularisation de la plupart des biens ecclésiastiques que pour avoir engendré et nourri Jean Calvin, lequel, par sa détestable doctrine, la mit tout en combustion, ses sectateurs s'élevant contre le catholicisme. Ces huguenots commencèrent premièrement par des conspirations occultes contre le roy François second. Puis, durant le règne de Charles neuvième, se jugeants assez forts, ils prirent publiquement les armes et se mirent en campagne contre la Majesté royale, tuant et massacrant plusieurs personnes très dignes de remarques, bruslant les reliques des saints, pillant et renversant les églises. Leurs méchancetés s'augmentèrent encore davantage durant le règne d'Henri troisième, étant favorisés de plusieurs catholiques malcontents, tellement que tous les jours on n'entendait que surprises de villes et châteaux faites par les hérétiques. Un d'entre eux, nommé Le Touchet, surprit cette abbaye en cette sorte :

L'an 1577, ce gentilhomme religieux ayant dessein de se rendre maître de cette abbaye, et prévoyant qu'il n'en pourrait venir à bout par force, se résolut d'user de ce stratagème. Étant environ à deux lieues de ce Mont, il choisit dix-sept ou, selon les autres, vingt-cinq de ses soldats, lesquels il fit habiller

en marchands, et sur leurs chevaux, au lieu d'y mettre des selles, il y fit mettre des panneaux et fourrer dextrement au dedans d'iceux des poignards. Ces marchands, ainsi accommodés, vinrent en pèlerinage en ce Mont et quittèrent leurs armes à la porte, mais non pas celles qu'ils avaient dans leurs panneaux. Arrivés à l'hôtellerie comme gens fort curieux et soigneux du bon traitement de leurs chevaux, ils ne s'en virent fier aux serviteurs de l'hôtellerie, mais eux-mêmes retirèrent leurs panneaux de dessus le dos, les agencèrent tous proprement en un coin, frottèrent leurs chevaux et leur donnèrent de l'avoine. Cela fait (c'était le dimanche, veille de la Magdeleine, après nidy), ils burent chacun un coup et montèrent en cette église faisant semblant d'y honorer l'archange Saint Michel; peu après ils s'introduisirent en la bienveillance des soldats, envoyant quérir du vin et burent ensemble avec toute sorte de réjouissance comme grands camarades. Et delà s'en retournèrent coucher à leur hôtellerie.

(La suite prochainement.)

---

## FAVEURS OBTENUES

### par l'intercession de Saint Michel

---

**Loire.** — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel de faire inscrire dans ses *Annales* l'expression de ma reconnaissance si ma bien-aimée mère était préservée d'une mort subite et avait le bonheur, dans sa dernière maladie de recevoir le saint Viatique.

Ayant été exaucée au delà de mes vœux et de mes espérances, je viens avec joie tenir ma promesse et je vous prie d'être mon intermédiaire pour remercier le saint Archange par la voie des *Annales*, votre excellente publication. P. B.

**Finistère.** — Mon R. Père, je vous envoie 3 fr. pour faire dire une messe d'actions de grâces en l'honneur de Saint Michel pour le succès des examens obtenus par nos élèves. C'est la quatrième messe d'actions de grâces que j'ai envoyée pour le même sujet.

Nos élèves désirent vivement que vous fussiez exprimer leur gratitude et leur vraie reconnaissance dans les *Annales*, pour la gloire de Saint Michel et le remercier de sa puissante protection. X...

**Seine.** — Mon R. Père, veuillez bien accepter 5 fr. pour votre École Apostolique en remerciement d'une grâce demandée à Saint Michel et obtenue. X...

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, je viens m'acquitter avec joie d'un vœu que nous avions fait à Saint Michel. Ma femme étant sur le point de devenir mère, nous nous étions recommandés d'une manière spéciale au grand Archange.

Je viens aujourd'hui vous faire connaître que Saint Michel a bien voulu nous exaucer.

En reconnaissance, je vous envoie ci-joint la somme de 10 fr. que vous emploierez de la manière que vous jugerez à propos et la plus favorable pour faire connaître, aimer et glorifier le grand Archange.

Reconnaissance et amour à Saint Michel. J. M.

**Seine-et-Oise.** — Mon R. Père, j'ai une dette à payer envers Saint Michel, il m'a obtenu plusieurs grâces bien précieuses : voici 4 fr. pour deux neuvaines d'actions de grâces et deux lampes à Saint Michel pendant neuf jours. X...

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, je vous prie de bien vouloir dire ou faire dire trois messes à l'autel de Saint-Michel, le plus tôt possible, pour des intentions particulières et en reconnaissance d'une faveur obtenue; vous voudrez bien le faire insérer dans vos *Annales*, la promesse en a été faite par la personne qui a obtenu cette faveur : elle désire que Saint Michel en reçoive honneur et reconnaissance.

Ci-joint 10 fr. F. P.

**Seine-et-Oise.** — Mon R. Père, j'ai prié Saint Michel pour obtenir une grâce et j'ai été exaucé. Veuillez faire une neuvaine en actions de grâces à Saint Michel.

Ci-joint 10 fr. en timbres-poste pour la neuvaine, vos Apostoliques et l'abonnement aux *Annales*. Y.

**Manche.** — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un bon de poste de 5 fr., pour remercier Saint Michel d'une grâce corporelle et faire dire une messe, puis faire brûler une lampe devant sa statue, en actions de grâces, avec prière de l'insérer dans vos *Annales*. A. T.

**Manche.** — Mon R. Père, je viens acquitter une dette de reconnaissance envers l'Archange Saint Michel, en vous priant de dire une messe d'actions de grâces pour deux faveurs que j'ai obtenues par l'intercession du saint Archange.

Je vous envoie 2 fr. pour cette messe et 1 fr. 75 pour vos Apostoliques. C. D.

**Calvados.** — Mon R. Père, veuillez, je vous prie, faire célébrer une messe le 19 courant pour remercier Saint Michel du succès des examens de mon fils.

Je vous autorise à publier cette petite notice dans vos *Annales*, si vous le jugez à propos. V. C.

**Somme.** — Mon R. Père, je vous envoie ci-inclus un mandat-poste de 20 fr. en remerciement d'une faveur temporelle. X...

**Mayenne.** — Mon R. Père, ci-joint 100 fr. que je vous envoie pour vos Apostoliques pour remercier Saint Michel d'avoir bien voulu agir auprès de Notre-Seigneur pour éloigner le danger auquel mon fils était exposé; prière de dire une messe d'actions de grâces et de le publier, si vous le jugez, dans vos *Annales*. C. de B.

**Paris.** — Mon R. Père, j'ai à vous signaler trois grandes faveurs obtenues par l'entremise de Saint Michel.

Les faveurs demandées et désirées sont : la santé de notre bon pasteur, puis le poste auquel il y avait incertitude, décidé en sa faveur.

Notre Cardinal l'a nommé à la tête d'une grande paroisse de Paris.

Enfin, une grande faveur que le bon Dieu m'offre en ce moment, c'est d'être appelé à faire le pèlerinage aux Saints-Lieux.

Vous voudrez donc bien en actions de grâces faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de Saint Michel. L. L.

**États-Unis d'Amérique.** — Mon R. Père, veuillez nous aider à remercier le glorieux Archange en publiant la guérison d'un enfant de douze ans atteint d'une maladie grave, qui déjà avait reçu les derniers sacrements, afin qu'il veuille bien continuer à répandre ses faveurs sur notre Louisiane.

Je recommande aux prières de vos Apostoliques le projet d'érection d'une statue à Saint Michel dans une de nos principales paroisses. H.

**Mayenne.** — Mon R. Père, je viens vous prier d'insérer dans vos *Annales* une grâce insigne que Saint Michel m'a obtenue.

Mon fils était dans un grand danger matériel, il a été sauvé.

J'avais promis une insertion dans les *Annales* si cette faveur, que je demandais par l'intercession du grand Archange, m'était accordée.

Agréer, etc. De B.

**Eure.** — Mon R. Père, la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser est la conséquence d'un vœu que j'ai fait au glorieux Archange Saint Michel.

Il y a quelque temps, une famille se trouvant dans la plus grande désolation, me confia ses douleurs; tous les malheurs semblaient s'acharner sur cette famille à laquelle je porte le plus grand intérêt. Je recommandai cette excellente famille à Saint Michel, je fis vœu de faire un pèlerinage à son sanctuaire vénéré, je pris l'engagement de publier dans vos *Annales* le grand crédit de l'Archange auprès de Dieu et sa bonté envers ceux qui ont recours à sa protection si les choses changeaient. J'avais à peine fait mon vœu, que les choses changèrent complètement, des membres de cette famille purent continuer leur vocation religieuse, la paix revint chez les autres, le malheur qui les poursuivait depuis plus de deux ans avait disparu. Ce résultat nous le devons à la protection du glorieux Archange Saint Michel. Qu'il en soit mille fois béni et remercié! F. F.



**Seine-Inférieure.** — Mon R. Père, j'avais promis au glorieux Saint Michel de le faire remercier par la voie de vos *Annales*, si la grâce que je lui demandais par une neuvaine que je lui faisais m'était accordée, et comme j'ai été favorablement exaucée par son intercession, je me recommande à vous, mon R. Père, pour bien vouloir le faire inscrire dans vos *Annales*.

Je joins à ma lettre un petit mandat de 6 fr. dont vous voudrez bien prélever 2 fr. pour une messe d'actions de grâces à Saint Michel, 2 fr. pour faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue du Sacré-Cœur, 1 fr. pour vos Apostoliques et l'autre franc pour vos Orphelins.

M. C.

**Aube.** — Mon R. Père, je vous envoie 5 fr. en timbres-poste pour deux messes que j'ai promises à Saint Michel si une enfant malade guérissait; grâce à son intercession, ma chère petite fille va très bien et je viens m'acquitter de ma promesse.

M. II.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, j'ai promis d'envoyer 10 fr. pour une messe à l'autel Saint-Michel et le reste pour vos Apostoliques si ma petite fille très malade guérissait. L'enfant est mieux et j'espère que ce mieux continuera; c'est pourquoi je remplis ma promesse en vous envoyant un bon de 10 fr. que vous voudrez bien employer selon mes intentions.

Je rends grâce à Dieu qui par l'intercession du grand Archange m'a épargné cette nouvelle douleur.

L. J.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, j'ai mis ma famille sous la protection du grand Archange Saint Michel. Nagnère je lui ai demandé une faveur pour une personne qui m'est chère, avec promesse, s'il m'exauçait, de lui témoigner ma reconnaissance dans vos *Annales*. Cette faveur m'a été accordée; je viens m'acquitter de ma promesse, et en même temps je prie le bienheureux Archange de veiller sur moi et ma famille.

E. L. M.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, je vous avais écrit à la fin du mois de mai pour vous demander de faire brûler un cierge en l'honneur de Saint Michel pour qu'il obtienne la guérison d'une de mes parentes dont on désespérait.

Dieu a écouté les prières qui lui ont été adressées et ma cousine est guérie.

H. des M.

**Calvados.** — Mon R. Père, j'ai réclamé l'intervention de Saint Michel dans une affaire qui offrait de grandes difficultés et beaucoup de contradiction; une neuvaine de messes a été célébrée à son autel, et dès le premier jour qui était aussi celui du Sacré-Cœur, le principal obstacle s'est aplani sans que rien pendant toute la durée de l'affaire se soit présenté pour le faire renaître. En reconnaissance, je demande que ceci soit publié pour donner dévotion et confiance au saint Archange. X...

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — La rentrée des classes. — École apostolique : Abel Boujat. — La Terre Sainte. — L'année archangélique : Conversion de Constantin (*gravure*). — Feuillet d'histoire : Louis de la Moricière. — Le culte de Saint Michel en France : Diocèse d'Amiens (*suite*). — Faveurs obtenues.

### LA RENTRÉE DES CLASSES

Les vacances sont terminées. Ces deux mois ont apporté aux enfants un repos nécessaire et aux parents l'occasion de constater les fruits de leurs sacrifices, la réalisation de leurs espérances. Le maintien, le langage, les témoignages de déférence, de respect ou d'affection, tout a été matière à observation; et sans qu'il s'en doute, l'enfant s'est livré tel qu'il est, avec ses qualités, ses défauts, les résultats de l'influence salutaire ou pernicieuse subie au collège, soit dans l'enseignement du maître, soit dans la fréquentation des condisciples. L'heure est venue où il faut interrompre de nouveau l'éducation de la famille et rendre l'écolier à ses études, loin de la maison paternelle, et cependant sous une direction choisie qui doit en continuer les plus saines traditions.

Qui ne concevrait les mille pensées qui agitent l'esprit du père de famille, les inquiétudes du cœur maternel au moment où un double baiser descend comme une bénédiction sur le front de l'adolescent? Une année scolaire va recommencer, et une année scolaire, c'est un pas de plus dans la vie de l'intelligence et dans la vie du cœur; ce peut être un pas décisif d'où dépend l'avenir tout entier d'un individu, d'une famille, parfois d'une nation. « Ah! s'écriait Mirabeau, que l'immoralité de la jeunesse a fait de tort à la chose publique! » Et il est constant que souvent le point de départ de la véritable vie intellectuelle et morale pour les classes dirigeantes est dans l'éducation du collége. C'est là que l'âme humaine se forme par la culture du vrai, du beau et du bien; c'est là qu'elle doit se préparer à soutenir plus tard les bons, mais les durs combats pour la vérité et la justice. Nous ne sommes pas dans un temps, ni dans un pays où la vertu s'impose d'elle-même. Toujours *le ciel souffre violence, et il n'y a que les violents que l'emportent*; mais cette parole divine a une application plus spéciale encore aux jours que nous traversons.

De là une nécessité impérieuse de *forger* les âmes, selon la belle expression de Montaigne, car l'avenir est aux cœurs fortement trempés. Il faut à la génération qui grandit et qui se trouvera en présence des ruines gigantesques accumulées à plaisir par les démolisseurs modernes, une éducation à la hauteur de la tâche qui lui est réservée: il lui faut des principes positifs et certains, bases solides sur lesquelles elle appuiera la réédification des forces sociales; il lui faut des idées saines et des mœurs plus saines encore.

Où donc trouver ce trésor précieux de vérités morales que réclament pour leurs enfants les familles et les sociétés? Les docteurs de morale ne manquent pas. Ils déversent par

milliers chaque jour des feuilles remplies de leurs prétendues découvertes affirmées aujourd'hui, démenties demain avec la même audace. Mais cette instabilité de doctrines est la meilleure preuve de la vanité des auteurs et de leurs théories. L'esprit public s'affadit et il n'est pas jusqu'au bon sens du paysan qui perd de jour en jour quelque chose de sa droiture et de sa fermeté. Quelque chose d'essentiel à notre vie s'en va donc et menace de nous laisser à notre impuissance. Ce quelque chose, c'est Dieu, gardien aussi indispensable pour les vérités de la raison naturelle que pour les vérités de la foi. Il en faut toujours revenir à Lui, et bien fous sont ceux qui ne le comprennent pas ou veulent ne pas le comprendre.

Il est inutile de se dissimuler les obstacles qui se dressent devant l'enseignement chrétien et comment parfois les meilleures volontés se trouvent paralysées par des circonstances impérieuses. Nous plaignons de tout notre cœur, sans le condamner, le pauvre père qui, l'âme triste et les larmes aux yeux, suit du regard son fils sur une voie qui n'est pas celle de son choix. Il n'est pas donné à tous de répéter la parole de saint Paul: *Rien, ni la mort, ni la vie, ni la faim, ni la soif, ni la prison, ni les persécutions, rien ne me séparera de la charité du Christ*. Au départ, les bons conseils, les pieuses recommandations ne manquent pas. Mais combien de temps durera ce léger viatique? C'est là surtout que seraient nécessaires ces caractères énergiques qu'une première éducation a fortement préparés à cette terrible épreuve.

Mais les maîtres chrétiens ont le devoir rigoureux de fortifier par tous les moyens l'esprit et le cœur de leurs élèves; c'est pour cela qu'ils sont choisis de préférence; c'est à cela qu'ils doivent se donner tout entiers. Dans la

classe, toutes les branches de l'enseignement ont une haute portée, et, si resserré que soit le professeur chrétien par les programmes qui lui sont imposés, c'est à lui qu'il appartient de porter la lumière où l'esprit du mal a entassé les ténèbres, de combattre le faux, le mensonge ou l'exagération, pour mettre à leur place la vérité; de donner à Dieu la place qui lui convient, même dans les choses de ce monde.

Ses doctrines sont certaines partout où il peut y avoir certitude, et quant à la morale, les préceptes qu'il enseigne, il doit les pratiquer lui-même, quoi qu'il lui en coûte, et ils ont été déterminés par l'autorité de Dieu même. C'est de ces doctrines intellectuelles et morales que nous attendons la régénération de notre pays, et voilà pourquoi nous réclamons la fermeté dans les maîtres qui enseignent, la vigilance dans les parents, dans les uns et les autres la considération sérieuse des intérêts qui leur sont confiés.

Le souverain Pontife vient d'ordonner des prières solennelles pour tout le mois d'octobre, afin d'attirer sur le monde si coupable la miséricorde du ciel. Songeons, pendant ces supplications, à la jeunesse de nos écoles, afin que Dieu lui donne en abondance lumière, force et vérité.

---

## ÉCOLE APOSTOLIQUE

---

### NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR ABEL-GERMAIN BOUJAT

(Suite) (1)

Par son bon cœur, la droiture innée de son esprit, la franche simplicité dont il usait envers tous, Abel avait gagné l'affection de ses jeunes camarades. Deux surtout purent apprécier dans l'intimité les heureuses qualités de cette bonne nature.

(1) Voir la livraison précédente.

Compagnons fidèles de sa trop courte existence, avec lui ils sacrifièrent les joies de la famille, coururent chercher sur la Montagne bénie de Saint Michel la science et la vertu; avec lui ils revêtirent le saint habit au Grand Séminaire de Sens, et quand Dieu voulut le tirer de cette terre d'exil et l'appeler au ciel, ils vinrent verser des larmes sur sa dépouille mortelle et de leurs pieuses mains le porter au lieu du repos.

A l'aube du jour le lis de la vallée entr'ouvre son calice pour recevoir la rosée du ciel, ainsi dès l'aurore de la vie l'âme de notre cher ami s'entr'ouvrait pour ainsi dire et recevait l'abondance de cette rosée céleste, la grâce de Dieu qui forme les saints. Abel allait avoir onze ans; par sa conduite comme par sa piété il était le modèle des enfants du village et plus d'une mère en le contemplant dut s'écrier comme la femme de l'Évangile : *Heureuse celle qui te donna le jour!*

Prenant peu de part au jeu et à la dissipation, Abel trouvait son plus doux plaisir aux pieds du saint Sacrement.

Chez ses parents on le voyait occupé à dresser de petits autels, à décorer les statues de la Vierge et des saints. C'était l'ange du catéchisme, et tout en lui faisait pressentir cette piété douce et simple, cette rectitude de jugement qui l'auraient certainement distingué si Dieu n'avait résolu d'appeler sa belle âme au ciel avant qu'elle ne fût souillée par la poussière du monde.

Aussi ses deux chers amis ne furent-ils point surpris lorsqu'en un moment de douce expansion Abel leur fit part du grand dessein qu'il avait conçu : *Je serai prêtre un jour.*

Heureux ces trois enfants, le même appel divin avait résonné à l'oreille de leur cœur, c'était la voix de Jésus choisissant au seuil de la génération nouvelle les élus de son sacerdoce immortel. Jésus avait parlé, qu'avait-il dit? *Venez et suivez-moi.* Vous suivre Jésus et où donc? Ces trois âmes d'enfants songèrent-elles à se le demander? Non. Elles s'ouvrirent spontanément au souffle de la grâce et dans leur joyeux abandon elles attendirent l'heure de la Providence.

Pourtant ceux qui examinèrent dès lors notre cher Abel le

virent anxieux, pensif, triste même. Et pourquoi? C'est que le pauvre enfant voyait un obstacle insurmontable se dresser devant la réalisation de son vœu le plus ardent. Sa vocation demandait de longues études et, partant, de pénibles sacrifices.

La famille était sans ressources.

Aussi Abel hésitait-il à confier à sa mère le secret de son cœur dans la crainte de la voir s'affliger avec lui.

Il en était là quand la Providence, aplanissant tous les obstacles, lui montra la route toute tracée.

Bien loin par delà la Bourgogne, sur la limite de la Normandie et de la Bretagne, baigné par les flots de la Manche se dresse un vieux rocher et sur ce rocher une antique abbaye. Pendant neuf siècles citadelle et couvent, le Mont-Saint-Michel avait conquis toutes les gloires, la science et la sainteté, le courage et la force s'y étaient donné rendez-vous.

L'ouragan révolutionnaire brisa cette quadruple couronne. Au commencement de notre siècle, on avait oublié le Mont-Saint-Michel!

Pendant soixante-dix ans il fut prison!

Un prélat voulut tirer son nom de l'abjection et préserver ses splendeurs de la ruine, il y appela le Révérend Père Robert. Avec la restauration matérielle commença dès lors la restauration morale, l'Archange avait repris possession de son sanctuaire, les saintes œuvres y germèrent à l'envi et parmi elles l'École apostolique.

C'était en 1875. On voulait pour commencer, douze jeunes enfants pieux, généreux, désireux de se consacrer à Dieu dans le pénible service des *missions*.

L'œuvre qu'il s'agissait de fonder devait avoir d'humbles commencements; mais l'humilité est le cachet des œuvres de Dieu, et celle-ci était un acte d'abandon et de confiance en la divine Providence ne possédant d'autre ressource que celle de tendre la main pour recevoir.

Enfant de Chitry, le R. P. Robert tourna son regard comme son cœur vers cette chère paroisse si féconde en apôtres. Il y

vint, et parla de son projet au vénéré pasteur dont il connaissait le zèle et appréciait le dévouement.

Le dimanche suivant le digne curé se fit l'écho du Révérend Père parmi les enfants de son catéchisme, il exposa l'Œuvre, son but, ses moyens, les garanties qu'elle offrait et celles qu'elle demandait en retour.

(A suivre.)

---

## LA TERRE SAINTE

---

Pontigny, le 24 mai 1883.

MON CHER PÈRE,

Dans ma seconde lettre que je vous ai adressée de Nazareth, je vous promettais de vous écrire du Mont-Carmel ou de Rome. Le temps m'a manqué, et c'est de Pontigny, où je fais séjour en ce moment, que je vous trace ces lignes destinées à compléter les souvenirs de mon beau voyage à Jérusalem.

Je vous ai parlé jusqu'ici des églises ou chapelles catholiques de la Ville-Sainte sans faire mention des églises grecques et arméniennes, ni des synagogues juives ou des mosquées musulmanes sur lesquelles il y aurait cependant beaucoup de choses à dire. En venant à Jérusalem, mon but était avant tout de vénérer les vestiges du Sauveur et son Sépulcre sacré plutôt que d'admirer la magnificence des monuments. Toutefois, je ne pense pas qu'on puisse venir dans cette antique Ville de David sans donner quelques jours à la visite de ses édifices les plus remarquables. Je vais vous dire un mot de ce qui m'a le plus frappé.

Dès les premiers jours après mon arrivée, je voulus faire le tour des murailles de la ville et voir ses environs. Je le fis seul, muni de mon guide indicateur, sans autres armes que ma confiance en Dieu et en Saint Michel. Je sortis par la porte de Sion pour rentrer par celle de Jaffa qui en est très rapproché.

Je jetai en passant un coup d'œil à la fontaine et à la piscine de Siloé où eut lieu le miracle de l'aveugle-né. Dès le commencement de l'ère chrétienne, on avait élevé sur cette piscine de Siloé une église dédiée à Jésus *Illuminateur*. Le bassin renfermé dans cette église était divisé en deux parties, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Il ne reste plus rien de cette basilique. La piscine est actuellement à ciel ouvert, encombrée de pierres, de mauvaises herbes, et ne contient presque plus d'eau. Je n'avais pas fait deux cents mètres que j'aperçus deux hommes qui venaient à ma rencontre en jouant du bâton. Je jetai un regard sur toute la campagne d'alentour et ne voyant aucun être vivant, je n'étais qu'à moitié rassuré. Cependant, à leurs habits, je vis qu'ils étaient Européens et j'allai à eux d'une manière décidée; je leur demandai la distance qu'il y avait jusqu'au jardin de Gethsémani. Une heure, me répondirent-ils gracieusement et avec un accent britannique prononcé. Cette seule syllabe fit tous les frais de la conversation. Après un salut réciproque, chacun de nous continua son chemin.

A ma droite, j'apercevais les premiers escarpements de la montagne du *Scandale*, ainsi appelée parce que Salomon, dans son égarement, avait fait bâtir là des temples aux fausses divinités. A ma gauche était la colline d'Ophel, sur laquelle Athalie a été égorgée. Un peu plus loin est l'emplacement du figuier auquel se pendit le traître Judas. Mais voici la vallée de Josaphat qui s'ouvre devant moi. Je fais cent pas et je traverse le torrent de Cédron. Sur ma gauche, les tombes musulmanes du cimetière turc qui s'étend jusqu'aux murailles de la ville, font face aux tombes juives qui couvrent, sur ma droite, les pentes du mont des Oliviers. Tous ces souvenirs funéraires sont d'une simplicité tout à fait primitive, sauf trois ou quatre qui sont le tombeau du prophète Zacharie que les Juifs ont tué entre le temple et l'autel, le tombeau de saint Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem, et ceux de Josaphat et d'Absalon. C'est à côté de ces tombeaux que Notre-Seigneur a laissé huit

de ses Apôtres pour aller prier au jardin de Gethsémani, la veille de son crucifiement.

Le tombeau d'Absalon a quelque chose d'étrange. Sa forme est une base carrée avec une porte au milieu et une pyramide au sommet. C'est pour ce motif que les Mulsumans l'appellent le *bonnet de Pharaon* (*Tantourah Pharaoua*). Une chose frappante, c'est que la base a disparu sous un monceau de pierres. Ce tombeau est l'objet de l'exécration universelle. Tous les Juifs, Turcs ou Arabes, qui passent par là, ramassent des pierres pour les jeter contre ce sépulcre réprouvé. C'est comme la sanction du quatrième commandement de Dieu : *Honore ton père et ta mère*. Absalon s'était révolté contre David, son père, Dieu le punit en le suspendant par les cheveux à un arbre où il trouva la mort, et la postérité continue de le lapider dans le tombeau qu'il s'était fait construire lui-même en ce lieu pour perpétuer son nom. Utile leçon aux enfants !

Laissant à droite, près du torrent de Cédron, le jardin de Gethsémani et la basilique de l'Assomption de la sainte Vierge, que je me proposais de voir plus tard, j'ai rejoint la porte de Saint-Étienne. Avant d'arriver à celle de Damas, je dus monter la pente douce du mont *Scopus*. Cet endroit qui paraît aujourd'hui si désolé à l'œil du pèlerin, a vu s'accomplir des faits mémorables et de célèbres exploits. C'est là que les Assyriens placèrent leur camp lorsqu'ils vinrent assiéger Jérusalem et que l'Ange du Seigneur tua pendant la nuit 185,000 hommes dans leur camp. Ce fut au même lieu qu'Isaïe prédit que le Messie naitrait d'une vierge. C'est là aussi que Salomon fut sacré roi par ordre de David et aux acclamations du peuple. Près de la piscine d'Ézéchiass est le tombeau d'Hérode-Agrippa. C'est le même Hérode qui fit mourir saint Jacques et emprisonner saint Pierre. Il périt dévoré par les vers à Césarée. A l'angle nord-ouest de la ville, on voit encore les vastes débris d'une tour qu'on appelle château de Goliath. Elle a probablement été construite dans cette partie faible de la ville à l'époque d'Adrien. Ce fut toujours par ce côté que Jérusalem fut assiégée.

Sennachérib, Nabuchodonosor, les Romains, les Croisés et les Sarrasins, tous vinrent camper sur ce plateau élevé qui domine la ville, et qui n'en est pas séparé par un ravin profond comme les autres.

Le chemin de Damas, qui passe tout près du tombeau des Rois, conduit vis-à-vis, sur une hauteur appelée *Sapha*. Elle est célèbre par la rencontre du grand-prêtre Jaddus avec Alexandre le Grand. Cet illustre guerrier devant lequel la terre se taisait, s'étant rendu maître de Tyr, marchait avec une puissante armée contre Jérusalem. Jaddus vint au-devant de lui. Le nom de Dieu, écrit en lettres d'or, brillait sur sa tiare. Le roi de Macédoine, frappé d'une vision qu'il avait eue, se prosterna, l'embrasse et adore le Très-Haut. Un de ses officiers lui ayant demandé pourquoi, lui, en présence duquel la terre était tremblante, il s'était abaissé devant le grand-prêtre et l'avait adoré : « Ce n'est pas le grand-prêtre que j'ai adoré, » répondit Alexandre, mais le Dieu dont il est le pontife. » Et il entra dans la ville, non pas en conquérant, mais en pacificateur. Il voulut même offrir, à son entrée dans le Temple, un sacrifice au Dieu d'Israël qui lui avait promis l'empire du monde par la bouche de Daniel.

Un peu plus loin, avant d'arriver à la porte de Damas, est le tombeau du roi Alexandre Jannée et la grotte de Jérémie. Ce Jannée était devenu si odieux aux Juifs que lorsqu'il leur demanda un jour ce qu'il devait faire pour les contenter, ils lui répondirent : *Mourir*. La grotte de Jérémie a 23 mètres de longueur et environ 13 de hauteur. On croit que c'est là que le prophète d'Anathot a composé ses lamentations et fait entendre ces chants de la douleur avec une voix tour à tour si plaintive, si suppliante et si terrible.

Ce fut près de la porte de Damas que Godefroi de Bouillon, s'élançant le premier du haut d'une tour mouvante sur les remparts, renversa les Musulmans et pénétra dans la ville. De la grotte de Jérémie jusqu'à la porte de Saint-Étienne flottaient les bannières du duc de Normandie, du comte de Flandre et du

brave Tancrède. A leur droite étaient les Anglais. Les quartiers de Godefroi, d'Eustache et de Baudouin s'étendaient au nord et à l'ouest jusqu'à la porte de Jaffa. Le comte Raymond avait planté son drapeau sur le mont Sion. A ces immortels souvenirs, quoique je ne sois jamais allé à la guerre, je me sentis ému. Comment en effet ne pas sentir son âme tressaillir en traversant ces champs de bataille où nos pères accomplirent tant de hauts faits d'armes dans ces mille combats qu'ils livrèrent aux infidèles? Un Français attaché à la foi de ces ancêtres ne sent-il pas encore son sang bouillonner dans ses veines lorsqu'il se dit : Ici combattit Tancrède; là roulait la tour de Godefroi de Bouillon, qui portait l'épouvante au milieu des infidèles?

Le jour qui suivit ma visite autour des murailles de Jérusalem je me rendis au mont Sion. C'est là que je vis cette masse imposante de la tour de David avec ses énormes assises de pierres taillées en bossage, dont les plus petites ont jusqu'à près de 4 mètres en longueur sur 2 mètres de hauteur. C'est, au témoignage des hommes compétents, le plus ancien monument de l'époque hébraïque. L'église a pris le nom de *Tour de David* pour symboliser la toute-puissante protection de la sainte Vierge. Cette tour est environnée de trois autres tours, bâties autrefois par Hérode le Grand et reconstruites au XVI<sup>e</sup> siècle par le Turc Soliman.

Elle ne présente sur ses quatre faces qu'une seule ouverture. C'est une petite fenêtre grillée, placée à la naissance des constructions qui ont été surajoutées à la partie antique primitive du monument. La tradition veut que ce soit de cet endroit que David aperçut la femme du brave Urie, Bethsabée, qui se baignait et qui devint la mère de Salomon. C'est aussi dans cette chambre, qu'éclaire la petite fenêtre carrée et que les Musulmans eux-mêmes appellent *l'oratoire de David*, que celui-ci aurait pleuré sa faute et composé ces admirables psaumes, où il exalte avec tant d'éloquence et de poésie, les grandeurs de Dieu, sa justice et ses miséricordes infinies; où il annonça les gloires et les humiliations du Messie dont il était la figure.

En suivant la rue qui va à la porte de Sion, on trouve à trois minutes de la Tour de David, les vastes et magnifiques établissements des Arméniens schismatiques. C'est d'abord la belle église, à trois nefs, de Saint-Jacques-le-Majeur qui renferme dans une petite chapelle latérale, l'endroit où roula la tête de ce grand saint, décapité onze ans après la mort de Jésus-Christ. Cette église, ornée avec un luxe éblouissant, sert de cathédrale aux Arméniens. On en admire la magnificence et les richesses, et, ce qui ne se voit qu'à cette église, on est parfumé par l'eau de rose avec laquelle un sacristain ne manque pas de vous asperger abondamment à votre sortie.

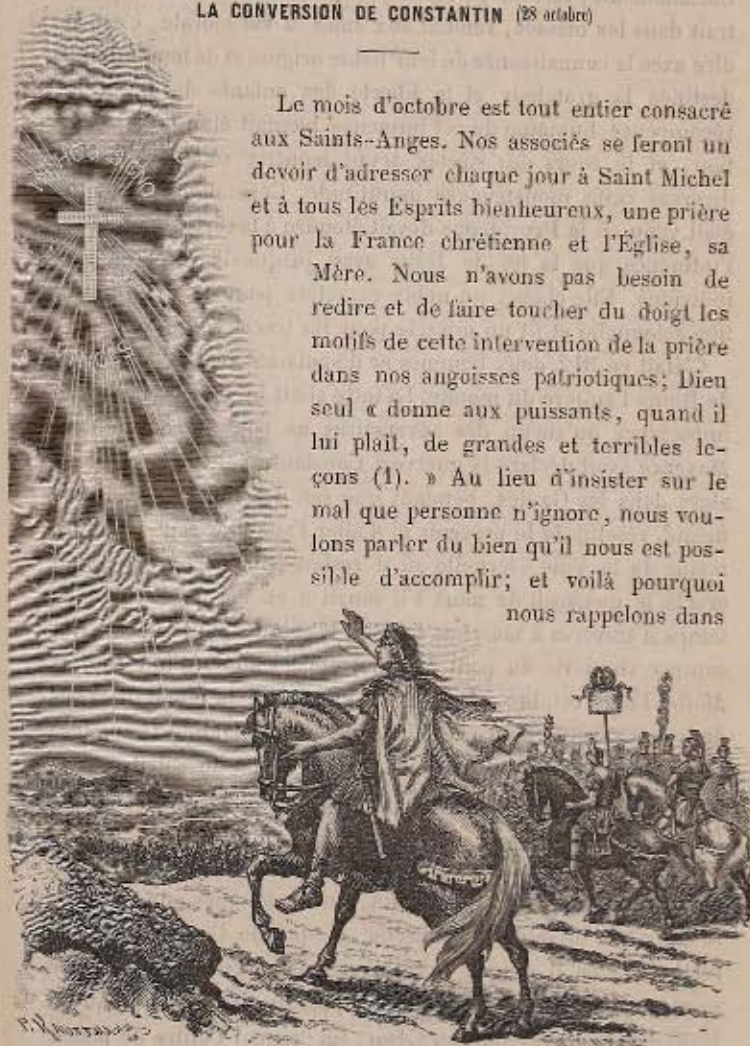
Attenant à l'église est un couvent qui ressemble à un véritable palais, en dehors même de son immense hôtellerie où ces hérétiques peuvent loger au moins 3,000 pèlerins de leur nation. A côté de ce couvent, il s'en trouve un second qui est établi sur l'emplacement du palais d'Anne, et qui est habité par des religieuses schismatiques. Non loin de la citadelle, on voit des vestiges de constructions anciennes. Ce sont les restes de cette porte de fer dont parlent les *Actes des Apôtres*, qui s'ouvrit miraculeusement devant saint Pierre lorsque l'ange du Seigneur l'eut délivré des chaînes et de la prison où Hérode l'avait fait jeter. Le Prince des Apôtres entrant dans la ville, *alla frapper à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où plusieurs fidèles étaient réunis et priaient*. Cette maison hospitalière, où l'Apôtre fut recueilli après sa délivrance, est aujourd'hui un couvent qui appartient aux Syriens.

Mais l'heure était venue de me rendre à la *Casa Nova*. C'est de là que nous devons partir pour aller visiter l'emplacement du Temple bâti par Salomon ainsi que la mosquée d'Omar et celle d'El-Aksa.

## L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

LA CONVERSION DE CONSTANTIN (28 octobre)

Le mois d'octobre est tout entier consacré aux Saints-Anges. Nos associés se feront un devoir d'adresser chaque jour à Saint Michel et à tous les Esprits bienheureux, une prière pour la France chrétienne et l'Église, sa Mère. Nous n'avons pas besoin de redire et de faire toucher du doigt les motifs de cette intervention de la prière dans nos angoisses patriotiques; Dieu seul « donne aux puissants, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons (1). » Au lieu d'insister sur le mal que personne n'ignore, nous voulons parler du bien qu'il nous est possible d'accomplir; et voilà pourquoi nous rappelons dans



(1) Bossuet.

le mois des *Anges*, cette date du 28 octobre si importante dans les annales du monde.

Depuis trois cents ans, c'est-à-dire depuis sa naissance, le Christianisme, fort de la vertu divine de son fondateur, pénétrait dans les masses, rendait aux âmes la vie morale, c'est-à-dire avec la connaissance de leur noble origine et de leur sublime destinée la grandeur et la liberté des enfants de Dieu. La récompense humaine de cet immense bienfait était la persécution, et le cours des siècles devait montrer sous des formes diverses cette monstrueuse ingratitude. Cependant, le temps était venu où la Providence devait étendre à la société politique, l'influence que la foi de Jésus avait jusque-là réservée aux individus. Elle choisit un noble caractère pour cette instauration solennelle et fit un miracle pour lui tracer son devoir.

C'était en 312, deux hommes se disputaient avec la possession de Rome l'empire du monde. La lutte allait bientôt prendre une importance qu'aucun des adversaires ne pouvait soupçonner. Maxence avait déclaré la guerre à Constantin. Celui-ci qui était alors dans les Gaules, pendant que son ennemi était à Rome même, résolut de le prévenir et d'aller l'attaquer sous les murs même de la Ville éternelle où il restait enfermé, parce qu'un oracle le menaçait de mort s'il venait à en sortir. En peu de temps il traversa à marches forcées le nord de l'Italie et vint camper vis-à-vis du pont Milvius, appelé aujourd'hui *Ponte-Molle*. Le 26 octobre, alors qu'il s'avançait à la tête d'un corps de troupes, vers l'heure de midi, une croix éclatante de lumière se dessina au milieu du ciel dans la direction du soleil. Sur la croix miraculeuse on lisait en lettres de feu les mots latins : *In hoc signo vinces.*

L'apparition de ce prodige dont toute l'armée fut témoin ébranla profondément Constantin, qui de longues années après le racontait lui-même à Eusèbe, évêque de Césarée. Tout le reste du jour il songea à cette vision merveilleuse. La nuit suivante, la même croix lui apparaissait de nouveau et Jésus-Christ se révélant au César, lui donnait l'ordre de placer

cette image sur ses drapeaux. Le lendemain, à côté des aigles romaines, on remarquait une bannière d'une forme jusque-là inconnue. C'était une longue pique de bois doré, ayant en haut une traverse en forme de croix au bras de laquelle flottait un drapeau tissu d'or et de pierreries. Au-dessus brillait une couronne d'or et de pierres précieuses au milieu de laquelle était le monogramme du Christ formé de deux initiales grecques de ce nom. Le monogramme et l'image de la croix furent aussi placés sur le casque des soldats. Tel était le fameux *Labarum*. Ainsi, ajoute l'abbé Darras auquel nous empruntons ce récit, la croix réservée jusque-là comme un gibet d'infamie aux plus vils criminels, après trois siècles d'outrages, d'incrédulité et de persécutions, triomphait du monde, prenait sa place parmi les symboles les plus révérends et devenait l'étendard des légions romaines que le monde vaincu ne regardait qu'avec respect et admiration. « La bataille qui allait se livrer entre Maxence et Constantin, dit Chateaubriand, est du petit nombre de celles qui, expression matérielle de la lutte des opinions, deviennent non un simple fait de guerre, mais une véritable révolution. Deux cultes et deux mondes se rencontrèrent au pont Milvius; deux religions se trouvèrent en présence les armes à la main, au bord du Tibre, à la vue du Capitole. Maxence interrogeait les livres sibyllins, sacrifiait des lions... Constantin arrivait par l'impulsion de la Divinité et la grandeur de son génie.

» Ce sont les paroles qu'on grava sur son arc de triomphe : *Instinctu Divinitatis, mentis magnitudine*. Les anciens dieux du Janicule avaient rangé autour de leurs autels les légions qui avaient en leur nom conquis l'univers; en face de ces soldats étaient ceux du Christ. Le *Labarum* domina les aigles et la terre de Saturne vit régner Celui qui prêcha sur la montagne. Le temps et le genre humain avaient fait un pas. » Ce fut le 28 octobre 312 que fut livrée cette bataille d'Actium du Christianisme. Maxence, infidèle cette fois au vœu qu'il avait fait de ne pas combattre hors de Rome, franchit le Tibre en y jetant derrière lui un pont de bois coupé en deux parties mobiles. Son



plan était d'attirer Constantin sur le pont, d'en séparer alors les deux parties et de noyer ainsi son ennemi dans le fleuve. Il adossa son armée au Tibre, tandis que Constantin déployait sa petite armée dans la plaine. Les lignes de Maxence furent rompues au premier choc. Les plus vaillants de ses guerriers se firent tuer à leur poste; les autres, éperdus, aveuglés, se jetèrent dans le Tibre et y furent pour la plupart engloutis. Maxence fugitif revint à la hâte vers le pont qu'il avait fait construire. La multitude qui s'y pressait en même temps que lui fit écrouler le pont élevé dans un autre espoir. Maxence tomba dans le fleuve, s'y noya et périt ainsi de la mort qu'il avait préparée à son rival. Le Dieu des Chrétiens avait tenu parole à Constantin; le Labarum était victorieux.

De son côté Licinius, l'allié de Constantin triomphait du tyran Maximin Daïa. « La nuit qui précéda la bataille un ange apparut à Licinius, l'avertit de se lever et de prier le Dieu souverain avec toute son armée, lui promettant la victoire à cette condition. Licinius fit appeler son secrétaire, lui dicta une formule déprécatrice dont l'ange lui avait suggéré les paroles et distribua cet écrit à toute son armée. Le matin de la bataille, ses soldats ayant récité trois fois cette prière se jetèrent avec confiance sur les troupes de Maximin, supérieures en nombre, et les mirent en déroute. »

Nous n'eussions pas insisté sur ce double récit si l'action des anges n'y était si sensible. A défaut du témoignage de l'historien Sozomène, la piété de Constantin envers les anges et en particulier envers Saint Michel, suffirait pour nous persuader qu'il reconnaissait leur intervention comme messagers de Dieu dans cette grande circonstance. A peine a-t-il laissé au pape la vieille Rome et s'est-il retiré sur les rives du Bosphore que, dans sa nouvelle capitale, il élève deux temples magnifiques à l'Archange. Et il le fait à la suite d'une vision où un jeune homme d'une radieuse beauté lui adresse ces paroles : « Je suis Michel, maître de la milice du Seigneur, Dieu des vertus, protecteur de la foi des Chrétiens. Lorsque, ministre fidèle et cher à Dieu, tu guer-

royais contre d'impies tyrans, c'est moi qui ai, par mon secours, rendu tes armes victorieuses (1). » Le culte de l'Archange, apporté par Constantin le Grand, fut maintenu par ses successeurs, au point qu'on compta jusqu'à quinze basiliques élevées en son honneur et dont nous donnerons peut-être un jour la description.

D'ailleurs, il faut bien l'avouer, s'il y eut jamais dans l'histoire une circonstance importante où l'Ange de l'Église dut intervenir, c'est bien celle que nous rapportons. Ajoutons que s'il en est une autre où le besoin s'en fasse sentir, c'est bien la nôtre. Ne nous laissons pas de le dire à Dieu dans cette belle prière que l'Église lui adresse chaque dimanche : « Daignez, Seigneur, envoyer des Cieux votre Ange, afin qu'il visite, qu'il garde, qu'il protège et défende vos enfants, qui n'ont d'autre espérance qu'en votre secours. »

---

#### FÊTE DU 16 OCTOBRE

---

Nous rappelons à nos associés que le 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel à saint Aubert sur le Mont-Tombe, une indulgence plénière leur est accordée aux conditions ordinaires.

Malgré les difficultés que nous subissons sur notre chère Montagne, il y aura, ce jour-là, une messe à 7 h. 1/2, à l'autel Saint-Michel pour nos Bienfaiteurs, la France et l'Église, et le soir salut du Très-Saint-Sacrement.

(1) *Boiland.*, XLVIII, p. 50.

## FEUILLETS D'HISTOIRE

### ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

Louis de la Moricière (1)

(Suite)

Le lendemain, sur les sept ou huit heures du matin, ils tirèrent de leurs panneaux les armes qui y étaient cachées, les mirent dextrement sous leurs habits et montèrent en cette église pour entendre la sainte messe (selon qu'ils disaient). Leur arrivée fit réjouir les soldats, lesquels se souvenant du bon traitement qu'avaient reçu leurs compagnons qui étaient le jour précédent de garde, n'en espéraient point un moindre. Montés à l'église ils entendirent une haute messe qu'on chantait lors; firent dire plusieurs basses messes, visitèrent Notre-Dame-sous-Terre et les autres lieux de dévotion. Ce fait, ils s'assemblèrent sur le Sault-Gauthier où quelques-uns demeurèrent, les autres s'en allèrent au corps de garde rire et boire avec les soldats et trois descendirent en ville pour recevoir Le Touchet quand il viendrait.

Ainsi disposés, ils s'aperçurent sur les huit heures et demie qu'un novice nommé Loucelles (ainsi qu'ils confessèrent depuis) avait découvert leur entreprise. C'est pourquoi ils n'eurent patience d'attendre jusqu'à neuf heures, auquel temps Le Touchet devait arriver, mais mirent soudain les armes au poing, désarmèrent les soldats, en tuèrent un nommé Le Fort, qui ne voulait quitter son épée et se saisirent de la porte, frappèrent et vulnérèrent les religieux et prêtres et mesme les pèlerins qui y étaient pour lors, tellement que les uns se jettèrent par les fenêtres, qui tous presque furent fort offensés, les autres se cachèrent es lieux plus secrets et maistre Jean Le Mansel, secrétaire de cette abbaye pour lors et maistre des novices, qui nous a laissé par écrit ce qui s'y passa, écrit qu'il eut le col presque à demi coupé par dessus la nuque.

(1) Voir la livraison précédente.

Cela fait, quelques-uns d'iceux étant au Sault-Gauthier, virent une procession arriver et Le Touchet qui venait à grand galop avec onze autres cavaliers et n'ayant la patience de les voir entrer dans la ville, crièrent à qui mieux mieux : Ville gagnée, ville gagnée. A ces cris toute la ville se mit en alarmes et empêcha que la procession ni Le Touchet entrassent. Ce que voyant les cavaliers, ils retournèrent bride et s'enfuirent sans faire autres efforts. De quoi les marchands contrefaits qui étaient en cette abbaye furent grandement marrys, et dès l'après-midi du même jour, Louis de la Moricière, chevalier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de la chambre, sieur de Vicques, enseigne du maréchal de Matignon, étant avolé autour de ce rocher avec sa compagnie pour leur faire commandement de se rendre s'ils n'y voulaient y perdre la vie, ils mirent les armes bas et sortirent le lendemain à huit heures, sans faire aucun tort, n'emportant aucune chose que du dommage et de la honte et quelque argent monnayé qu'on leur donna pour composition. La reddition de ce Mont plut tant au Roy Henry troisième qu'il déposa celui qui était lors capitaine en ce Mont et y mit le sieur de Vicques en sa place où il se comporta généreusement jusques à sa mort. Ce fut le premier qui se nomma *gouverneur* du Mont-Saint-Michel, nom que ses successeurs ont retenu.

« Il n'y avait rien que de très naturel, dit M. P. Féval, dans l'arrivée de la Moricière, venant si fort à point : il se trouvait en ce moment à son château de Lillemanière, près d'Avranches, où un paysan était venu lui dénoncer la présence du sieur de Touchet, en embuscade dans un bois, à une ou deux lieues du Mont, avec des cavaliers. La Moricière prit vingt-cinq chevaux à Avranches, et, comme il redescendait en grève, il vit les huguenots en retraite. Il n'eut qu'à se présenter : les faux pèlerins savaient jouer du couteau, ils jetèrent leurs épées. La Moricière, ajoute-t-il, en modifiant le récit de dom Huynes, aurait voulu les épargner, il n'était pas le maître : son chef, le lieutenant général, depuis maréchal de Matignon, arriva dans la nuit du 22 au 23. C'était le même généreux soldat qui avait demandé la grâce de Montgomery, à Domfront, et refusé d'accomplir la consigne de la Saint-Barthelémy, et néanmoins il fit trancher la tête des trois principaux assassins, ceux qui avaient versé sur les marches de l'autel le sang du prêtre qui y disait la messe. »

## LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

### DIOCÈSE D'AMIENS

(Suite) (1)

La première église Saint-Michel, bâtie en 1240, ne se trouva pas assez abritée par les fortifications pour échapper à l'incendie allumé en 1358, dans les faubourgs d'Amiens, par les Navarrais de Charles le Mauvais. On la reconstruisit dans le cours du XV<sup>e</sup> siècle avec les autres églises d'Amiens. L'exiguïté du terrain fut cause qu'on ne put lui donner une largeur convenable. Cinq travées soutenues par des piliers ronds sans chapiteaux composaient tout le vaisseau assez léger et élégant; il était longé par deux bas côtés, dont le droit était très étroit, pour ne pas trop entreprendre sur la rue voisine. Les trois nefs, à l'extérieur, ne se terminaient pas très régulièrement, à cause du biais produit par la ruelle conduisant à l'entrée de l'évêché, mais à l'intérieur tout se trouvait rectifié par d'habiles dispositions. En 1762, l'église de Saint-Michel menaça tellement ruine, que les trésoriers de France, chargés de la voirie, la firent fermer et interdire pour les cérémonies du culte. On refit le clocher et le mur du côté du midi. Les travaux de consolidation ne furent achevés qu'en 1766.

De beaux tableaux décoraient l'intérieur de l'église. Au maître autel, un religieux augustin avait peint l'archange Saint Michel terrassant le démon; à cet autel, une statue représentait le même sujet. Les autres tableaux représentaient N.-D. de Pitié et l'Annonciation. A l'extrémité des bas côtés étaient les chapelles du Crucifix et de Saint-Joseph; contre la clôture du chœur, de chaque côté, étaient adossés les autels de Notre-Dame et de Saint-Roch.

L'église Saint-Michel, en 1793, fut convertie en un magasin à fourrage, et quelques années après elle fut démolie, et le lieu qu'elle occupa devint la place qui porte son nom. (Gose.)

Il y avait à Amiens une compagnie de joueurs d'épée, composée de soixante membres, qui avaient adopté Saint Michel pour patron, parce que l'iconographie l'arme d'une épée.

(1) Voir la livraison d'avril 1888.

On faisait au moyen âge, par soi-même ou par délégué le pèlerinage du Mont-Saint-Michel en Normandie, célèbre par l'apparition du saint Archange au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle. Pierre Clabault, qui fut six fois mayeur d'Amiens (1422-1441), demande dans son testament que « un pèlerinage soit fait à Monsieur Saint Michel-au-Mont, et qu'à l'église soient offertes quatre livres de chire en cierge. » Ceux qui avaient accompli ce pèlerinage formaient une confrérie spéciale pour honorer Saint Michel. Il y en avait à Amiens, à Abbeville, à Péronne, à Poix, etc.

Les chanoines de N.-D. d'Amiens allaient chanter les premières vêpres du saint Archange à l'église Saint-Michel.

(Corblet.)

II. — A DOULLENS. — Une abbaye de bénédictines, à Doullens, était sous le vocable de Saint Michel. Voici ce que dit M. Dusevel dans sa description historique... du département de la Somme :

L'abbaye de Saint-Michel existait sur l'emplacement de la prison actuelle de la ville; selon le P. Daire elle serait du VIII<sup>e</sup> siècle. Aucun document ne justifie cette assertion. Des fouilles faites il y a peu d'années avaient mis à nu des restes de cette abbaye. Il était facile d'y reconnaître le style lombard. Les monnaies les plus anciennes, trouvées parmi les décombres, ne remontaient pas au delà du XII<sup>e</sup> siècle. Cette double observation semble prouver que c'est à cette dernière époque qu'il faut reporter celle de la fondation de ce monument qui se faisait remarquer par de beaux cloîtres.

Le portail de l'église de l'abbaye de Saint-Michel était fort simple. Deux pieds droits le flanquaient à droite et à gauche et étaient réunis par une console au sommet d'un pignon arrondi. De chaque côté de la porte partait un autre pied droit qui s'élevait à la hauteur de la voûte où il était arrêté par un cordon au sommet d'un pignon arrondi. Une niche destinée à recevoir des images de saints avait été pratiquée entre les pieds droits et de chaque côté.

On conservait dans cette église le chef de saint Blaise, martyr, et le jour de la fête de ce saint, les religieuses distribuaient des ganses de soie, couleur cramoisi, au peuple qui les portait au cou pour être préservé du mal de gorge.

III. — A PÉRONNE. — Il est certain, dit le chanoine de Sacy, que l'Archange Saint Michel est depuis plus de neuf cents ans

honoré par les Péronnais comme un de leurs principaux protecteurs. Tous les ans encore, il y a une foire célèbre qui commence le 29 septembre et qui dure quinze jours, et il paraît que Philippe le Bel ne fit que la renouveler ou simplement la confirmer par cette chartre de 1293 qu'on expose tous les ans à pareil jour. On peut voir dans la vie de M. Thuet que ce vertueux théologal avait essayé de rétablir le chômage de la fête de Saint Michel et qu'il s'était fait écouter.

Le 8 mai de l'année 1646, fête de l'Apparition de Saint Michel, il s'établit à Péronne une confrérie en l'honneur de ce saint Archange. Il y avait depuis bien des années un service fondé pour le même jour, à son honneur, dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste. Les nouveaux confrères profitèrent de cette fondation pour solenniser la fête de leur saint patron. Ce qui occasionna ce pieux établissement, c'est que plusieurs Péronnais étaient revenus tout récemment du Mont-Saint-Michel sur mer vers les confins de la Normandie, où, selon la tradition, ce prince des anges apparut en 706 sur un rocher appelé auparavant la *Tombe* et où l'évêque du diocèse lui consacra pour lors une très belle église qui est devenue très célèbre par les pèlerinages. Un statut de la confrérie fut qu'il n'y serait admis personne qui n'eût fait le même voyage. (*Sachy*).

IV. — A la tour de l'église de Saint-Riquier, statue colossale de Saint Michel comme au portail de la cathédrale. Dans l'église, tableau de Silvestre (1712) représentant la victoire de l'Archange sur le démon.

Statues et verrières dans plusieurs églises du diocèse.

Sept églises ont Saint Michel comme patron principal et deux comme patron secondaire.

Quelques chroniqueurs du moyen âge attribuent à l'intercession de Saint Michel l'heureuse sortie de Guillaume le Conquérant du port de Saint-Valery-sur-Somme pour s'emparer de l'Angleterre. Ce départ longtemps contrarié par les vents eut lieu le jour de Saint-Michel, 29 septembre 1066.

Pour ne pas nommer le diable par son nom, on l'appelait dans certains statuts le *Valet de Saint Michel*. Ainsi, le règlement des archers de Montdidier (1645) condamne à quatre deniers ceux des confrères qui préféreront le nom du *Valet de Saint Michel*.

(Ces renseignements sont copiés à peu près textuellement dans plusieurs auteurs.)

## FAVEURS OBTENUES par l'intercession de Saint Michel

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, je me hâte de vous écrire pour vous faire connaître que j'ai été exaucé. L'affaire de partage que je recommandais était, je le répète, des plus pénibles et des plus compliquées, car de graves intérêts temporels et spirituels en dépendaient. Mais tout est facile à Dieu, *quis ut Deus!* et je n'ai plus que des actions de grâces à rendre au ciel.

Donc je m'adresse encore à vous, mon R. Père, et vous prie de faire brûler un cierge d'un franc au pied de la statue de mon protecteur, et de dire dès que vous le pourrez une messe pour remercier Dieu d'avoir en pitié de nous.

A. du P.

**Suisse.** — Mon R. Père, veuillez faire insérer dans vos *Annales* prochaines des actions de grâces à Notre-Dame-des-Anges et à Saint Michel pour des secours particuliers dans des affaires difficiles.

Ci-joint une offrande pour les Apostoliques en action de grâces.

L. S.

**X...** — Mon R. Père, j'ai bien tardé de vous remercier; j'ai tenu du reste en retardant à vous faire parvenir la photographie de notre enfant pour vous montrer combien vos prières ont été efficaces, car aujourd'hui elle se porte très bien comme avant sa maladie.

V.

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, je suis heureux de pouvoir vous dire que Saint Michel m'a protégé ces jours derniers d'une manière particulière.

Comme ma mère vous l'annonçait, il y a quelque temps, en vous demandant une neuvaine, je devais subir un examen; maintenant il est terminé et j'en suis sortie avec succès.

L. M.

**Loire-Inférieure.** — Très R. Père, je suis chargé par M. J. D., associé de l'archiconfrérie, de vous faire parvenir une offrande de 10 fr. en reconnaissance de la réussite d'un examen de capitaine au long cours subi par lui au mois d'avril dernier, et placé sous la protection de Saint Michel.

L. T.

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel une messe d'actions de grâces à l'autel Saint-Joseph si j'étais exempté d'une épreuve que je redoutais; j'ai été exaucé, aussi je vous envoie 4 fr. dont 2 fr. pour cette intention et 2 fr. pour vous prier de célébrer une autre messe à l'autel de la Sainte Vierge pour deux examens que mes fils doivent passer en juillet.

R. C.

**Seine-Inférieure.** — Mon R. Père, nous sommes heureux de vous faire savoir que nous avons été favorisés de plusieurs grâces par l'intercession de Saint Michel; nous remercions donc ce grand protecteur, et veuillez recevoir cette petite offrande de 2 fr. pour vos Apostoliques et le faire insérer dans vos *Annales* pour la gloire de ce glorieux Archange.

T.

**Seine-Inférieure.** — Monsieur le Directeur, mon enfant est sauvé, grâce à la protection puissante de Saint Michel.

Je vous en prie, veuillez faire brûler un cierge pour remercier l'Archange, et pour sa plus grande gloire veuillez insérer dans vos *Annales* qu'aussitôt que nous avons prié Saint Michel la méningite a disparu, et que le médecin a constaté lui-même un mieux sensible et a espéré de le sauver.

Aussi, plein de confiance en Saint Michel, je vous prie, Monsieur le R. Père, de bien vouloir mettre un autre cierge, pour qu'il prenne sous sa protection un petit enfant dont la santé donne les plus grandes inquiétudes.

C. G.

**Suisse.** — Mon R. Père, ayant en mon enfant dangereusement malade, j'ai promis à Saint Michel, s'il m'accordait sa guérison, de le faire insérer dans les *Annales*, afin de propager la dévotion du Saint Archange dans notre pays.

Ci-joint une petite offrande pour vos Apostoliques.

I. G.

**Manche.** — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint un mandat de 8 fr., dont : 2 fr. pour mon réabonnement aux *Annales*, 4 fr. pour faire brûler deux lampes pendant neuf jours, l'une devant la statue de Saint Michel et l'autre en l'honneur de Saint Joseph, et enfin 2 fr. pour une messe pour remercier Saint Michel de la grâce qu'il m'a accordée et lui demander sa protection.

H.

**Ille-et-Vilaine.** — Mon R. Père, veuillez, je vous prie, faire brûler une lampe devant la statue de Saint Michel pendant neuf jours. J'y joins la somme de 3 fr. pour l'École apostolique en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de notre bon Archange.

L. du C.

**Morbihan.** — Monsieur le Supérieur, je vous envoie ci-joint un mandat de 20 fr. pour remercier Saint Michel de grâces obtenues par son intercession et mettre l'avenir de mes enfants sous sa protection.

A. G.

**Indre-et-Loire.** — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint 2 fr. en timbres-poste pour vous prier de bien vouloir faire brûler deux cierges en l'honneur du grand Archange Saint Michel, pour le remercier de quatre grâces particulières obtenues par sa protection.

A.

**Meurthe-et-Moselle.** — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser une offrande de 3 fr. à Saint Michel en remerciement d'une grâce obtenue par son intercession.

DE C.

# ANNALES

DU

## MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Histoire du Mont-Saint-Michel, de 1863 à 1874. — Feuilletés d'histoire : Louis de la Moricière (*gracure*). — Saint Michel dans les arts (*suite*). — École apostolique : Notice sur Abel Boujat (*suite*). — Ordre de l'Aigle de Saint-Michel. — Faveurs obtenues.

### NOTES ET DOCUMENTS

SUR L'HISTOIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

De 1863 à 1874

Les *Annales du Mont-Saint-Michel* ont tenu nos lecteurs au courant de la restauration matérielle et religieuse de la vieille abbaye depuis l'année 1874, époque de leur apparition. Mais depuis neuf ans déjà cette restauration était commencée, et nous n'avons que des matériaux dispersés çà et là pour attester les courageux efforts de la première heure. Il nous a paru bon de les rassembler en un faisceau et de compléter par leur publication rétrospective la chronique du pèlerinage.

Pour jouir pleinement de la belle nature, disait M<sup>me</sup> de Staël, il faut l'amour ou la religion, et la religion n'est-elle pas tout amour, ne remplit-elle pas tout le cœur? Ceux qui ont vu le Mont-Saint-Michel il y a vingt ans et qui le visitent de nouveau aujourd'hui éprouvent un sentiment analogue. Le Mont-Saint-Michel est incompréhensible sans la religion, mais avec la reli-

gion il vit, il s'anime; ses pierres ont un langage, sa solitude a des attrait, sa masse imposante est autre chose qu'une habitation vulgaire; elle porte jusqu'au ciel le sanctuaire de l'Archange, la maison de Dieu. Avec la religion la situation pittoresque, mais étrange, de ce monastère assis sur une roche déserte n'est plus inexplicable; mais la persévérante énergie de la foi, l'idéal poursuivi par dix générations de moines *architectes* ont pu seuls enfanter les merveilles qu'il recèle en dépit des ruines, des incendies, des dégradations qui sont autant et peut-être plus l'œuvre des hommes que des injures du temps. Autour de l'église aérienne qui retrouvera un jour, espérons-le, ses deux tours romanes et son beau portail, sa flèche centrale et sa statue de Saint-Michel aux ailes éployées, viennent se ranger comme pour l'élever au-dessus des régions terrestres, les cryptes circulaires qui portent les noms de crypte de Notre-Dame-du-Mont-Tombe, la crypte du Chapitre, la crypte de l'Aiglon, les catacombes, la chapelle Saint-Étienne, la crypte de Notre-Dame-des-Trente-Clerges, la crypte de Saint-Martin. La basilique seule a été complètement rendue à sa destination première et les cryptes froides et nues ne sont encore qu'un objet de curiosité pour le visiteur et le pèlerin. Et cependant c'est un progrès sur le misérable état dans lequel, il y a vingt ans, le Mont-Saint-Michel tenait flétries ces merveilles. Au moyen âge, les parties basses de la forteresse avaient été destinées aux prisonniers d'État pour lesquels plus d'une fois les religieux adoucirent les rigueurs de la captivité; il était réservé au XIX<sup>e</sup> siècle de voir le monument tout entier livré au vandalisme et à la destruction.

Comme presque tous les couvents, le Mont-Saint-Michel enlevé aux moines fut transformé en prison en 1792. Dès l'année précédente, d'après le Livre Blanc, « le 12 octobre, le procureur syndic nommé Auvray, accompagné de Maillard et Guillou, était venu enlever, pour les transporter à Avranches, les *calisses, coupes, saint-ciboire et soleil* avec les trois mitres et tout ce qui était précieux, sans aucune réserve. » — Le même jour,

« le district d'Avranches est venu avec une voiture chercher le trésor, les diamants et rubis, et une partie des ossements de plusieurs saints et saintes qui étaient au Mont ont été conduits à Avranches. » Le 16 mai 1792 les premiers prêtres inconstitutionnels sont renfermés dans la nouvelle prison; plusieurs s'y rendent d'eux-mêmes sur l'ordre de Lecarpentier, entre autres François Grentot, curé de Vains; Bertrand Thomas, curé de Saint-Georges-de-Reintembault. Bientôt trois cents prêtres sont rassemblés dans le monastère devenu l'asile forcé de la fidélité à Dieu et à la conscience.

La nouvelle prison ainsi inaugurée devait, pendant soixantedix ans, livrer à des mutilations sans nom les beautés de premier ordre qu'elle renfermait. Les derniers prêtres enfermés par la Révolution au Mont-Saint-Michel le quittent en 1796, et ils y sont remplacés par d'autres prisonniers d'État; puis Napoléon en fait une maison de correction, Louis XVIII une prison centrale. D'après un rapport fait au Conseil général de la Manche, « depuis la première incarcération régulière, qui remonte au 1<sup>er</sup> floréal an III, près de quatorze mille détenus ont occupé la place des disciples de saint Benoît. » L'hôtellerie devint la prison des femmes jusqu'au jour où elle s'écroula, en 1817. A partir de ce moment, le nombre des condamnés exigea qu'on multipliât les locaux destinés à servir de dortoirs, de réfectoire, d'ateliers à près de huit cents personnes. Plusieurs salles furent divisées en deux étages, les Montgommeries, le Réfectoire, la salle du Gouvernement. Toutes les cryptes furent converties en ateliers. Rien ne peut donner une idée du saisissement qu'on éprouvait en présence de ces profanations. En 1860, celui qui écrit ces lignes visitait le monastère; il assista à l'arrivée de quatorze condamnés à l'entrée de l'abbaye. Au coup de cloche qui tinta comme un glas funèbre dans la salle des gardes, un cri répondit : « Aux armes ! » C'était le factionnaire qui appelait le poste. Une dizaine de soldats vinrent se ranger l'arme au bras devant la porte. Celle-ci roula lourdement sur ses gonds et les malheureux attachés deux à deux défilèrent et se ren-

dirent au greffe entre leurs gardiens. Nous montions à leur suite le grand escalier abbatial; il était aisé de voir qu'ils étaient peu touchés de la beauté des constructions qui, à cet endroit, saisissent le visiteur. Du reste, j'ajouterai que nous-mêmes n'y jetions qu'un regard distrait. Les *uniformes gris* serraient le cœur. De la place Beauregard où se trouvait le greffe, nous entrâmes dans la basilique. Quelle impression douloureuse nous envahit! La nef formait un immense réfectoire, et ce n'est qu'à travers ses tables que nous pûmes nous diriger vers le sanctuaire. La sacristie (1) était convertie en cuisine; le pilier le plus voisin supportait une petite fontaine. On taillait le pain dans le petit appartement contigu à la sacristie. Le sanctuaire seul, séparé du reste de l'église par de hautes grilles en bois et des rideaux verts, était réservé au culte. Les chapelles du pourtour étaient de petits ateliers. Depuis l'incendie de 1834, le second étage de la nef avait disparu. La porte qui donne sortie sur la plate-forme était fermée; mais à travers un guichet ménagé dans son épaisseur on voyait les prisonniers à la *récréation*. Ils marchaient cinq de front et circulairement, mais chacune des files était séparée par une autre qui venait en sens contraire, de sorte qu'il était impossible de rompre le silence qui, du reste, était rigoureusement maintenu par les gardiens en vedette le long du parapet. La lecture de quelque livre ou feuilleton absorbait l'attention de quelques-uns; les autres rêveurs, tristes, parfois impatients, semblaient chercher en eux-mêmes une distraction, un souvenir moins pénibles encore que la situation présente. — Le moment était favorable pour visiter l'intérieur du monument; à la suite du gardien-chef, nous descendîmes dans la Merveille.

Il n'est pas rare qu'aujourd'hui encore le touriste et le pèlerin en quête d'impressions terribles, cherchent dans les recoins de

(1) Cet appartement, depuis trois ans, a été enlevé aux Pères pour en faire d'abord le logis du gardien laïque et de sa famille, puis un bureau d'administration. Il est situé au nord-ouest de la basilique et portait le nom de salle de Souvré.

l'abbaye tout l'attirail des supplices mystérieux réservés aux condamnés, les cachots, les chaînes de fer, les oubliettes, la cage de fer, les souterrains, et c'est une véritable déception de trouver le Mont-Saint-Michel avec des merveilles d'art sans les merveilles de la barbarie. A l'époque dont nous parlons la nécessité avait fait disparaître les premières sous les secondes. La crypte des *gros piliers* était couverte de noir de fumée, que projetaient incessamment un ou plusieurs fourneaux employés au vernissage des boutons; le réfectoire des moines et la salle des chevaliers étaient remplis de métiers de tissage; le promenoir était devenu un atelier de chapeaux; ailleurs, on fabriquait des chaussons. Six cachots noirs remplissaient la crypte de l'Aquilon, et les *punis*, entendant des voix étrangères, redoublaient de vociférations contre Dieu et leurs geôliers. Et au milieu de ce lugubre spectacle le regard ne trouvait rien pour se reposer. Les récits du gardien qui nous accompagnait, remplis de révoltes, de tentatives d'assassinat ou d'évasion, achevaient d'écraser l'âme et lui faisaient désirer plus ardemment que jamais l'air pur, la campagne, la liberté.

Aussi nous ne pouvons nous étonner du rapport fait au Conseil général de la Manche en 1856, et dans lequel nous lisons ce qui suit : « Quand de tous côtés on cherche en France à conserver les constructions d'un autre âge et à restaurer les vieux monuments des temps passés, le cœur s'afflige en voyant l'état de dégradation où est tombé l'édifice fameux depuis tant de siècles sous le nom de Mont-Saint-Michel.

» Qu'en a fait la civilisation perfectionnée de nos jours? Une triste maison centrale de détention. L'église ravagée par un incendie, il y a 25 ans, est soutenue par un échafaudage très grossier. Le cloître est dégradé par d'ignobles constructions qui le divisent en grande salle de travail et petites cellules. La plupart de ses belles arcades sont bouchées et maçonnées jusqu'à la clef de l'ogive. Toutes ces mutilations et bien d'autres encore étaient-elles nécessaires et fallait-il tant de frais pour changer en une prison fétide un séjour tout rempli des souvenirs de notre histoire?

» J'ajouterai en outre que cette prison a été mal choisie. Elle manque d'air et d'espace; les salles à compartiment sont étroites et basses. L'affreuse odeur des prisons y séjourne malgré toutes les précautions qu'on peut prendre. La face blême des détenus accuse la souffrance et l'étiollement; ils sont si mal qu'ils sont arrivés à ce point de commettre des délits afin de faire aggraver leur peine; ils appellent de tous leurs vœux le baigne et quelquefois l'échafaud. »

Le vœu de la suppression de la prison qui terminait ce rapport fut alors rejeté; mais il fut le point de départ de nouvelles tentatives dont nous retrouvons chaque année l'expression dans les procès-verbaux du Conseil général de la Manche.

En 1860, le rapporteur de la commission disait : « Un de nos collègues prie le Conseil général d'émettre le vœu que le Mont-Saint-Michel cesse d'être une maison de détention pour devenir le Musée des gloires guerrières du moyen âge. Déjà il avait présenté une demande à peu près identique à la session de 1856. Le Conseil l'avait écoutée avec une profonde sympathie, et ne s'était résolu à l'écarter que parce qu'il lui semblait dangereux, pour la conservation de notre vieille abbaye, de lui enlever sa destination actuelle sans lui substituer une destination précise. L'auteur de la proposition complète aujourd'hui son vœu en demandant qu'à la prison soit substitué un Musée des gloires guerrières du moyen âge. »

Cette fois le vœu fut adopté à l'unanimité et l'on put espérer un prochain dénouement. Il fallut cependant l'attendre jusqu'en 1863. C'est en effet par un décret du 20 octobre de cette année que fut supprimée la maison de correction. Les condamnés furent transférés en d'autres prisons en novembre et décembre 1863 et janvier 1864.

Mais qu'allait-on faire du monument? Nous devons le dire à la louange de l'administration de cette époque-là, la première pensée fut de rendre l'abbaye à sa destination primitive. Après un voyage archéologique fait au Mont dans le cours de l'année 1864, la Société des antiquaires fit un rapport significatif à

l'Empereur. « La grande question, y est-il dit, est aujourd'hui de savoir ce qu'on fera du monument, l'une des merveilles de l'univers. *Ceuvre de l'Église, il doit être, selon nous, rendu à l'Église.* Mais l'Église est aujourd'hui dans une situation si différente de celle où elle fut pendant les siècles de foi, qu'elle hésite à prendre certaines charges, et que pour accepter des héritages honorables, mais onéreux, elle marchande et fait des conditions. Le vœu des antiquaires est qu'une congrégation savante s'établisse au Mont-Saint-Michel. Nous aimons à croire que le successeur de Mgr Daniel sur le siège épiscopal de Coutances et d'Avranches ne reculera devant aucun effort pour arriver à ce résultat. »

Ce n'était pas trop présumer du zèle de Mgr Bravard. L'éminent et infatigable prélat était animé du plus vif désir de purifier le Mont de Saint-Michel de ses souillures et de lui rendre avec sa destination religieuse sa gloire d'autrefois. Il allait plus loin encore dans ses désirs de restauration, il eût voulu réunir ensemble la religion et les arts; donner à l'une la basilique et ses dépendances naturelles, aux autres les magnifiques salles du nord. Sa grande âme se faisait une joie de faire revivre sous cette double impulsion la Merveille de l'Occident.

Craignant d'être devancé par l'industrie qui, dit-on, portait sur le monument un œil d'envie, Mgr Bravard se hâta de demander la location du Mont-Saint-Michel. Elle lui fut accordée par une décision du ministre des finances en date du 28 mars 1865. Mais elle fut faite dans des conditions qui devaient un jour détruire le but qu'on se proposait d'atteindre, parce que les deux parties contractantes ne pouvaient prévoir l'interprétation qu'on en ferait. Écoutons le rapport suivant fait au Conseil général de la Manche :

Au mois de décembre dernier, M. le Préfet de la Manche et Mgr l'Évêque obtenaient une audience pour présenter à Sa Majesté une requête tendant à obtenir pour les évêques de Coutances et d'Avranches, la concession de l'antique abbaye du Mont-Saint-Michel. Sa Majesté daigna accueillir avec bonté la



demande qui lui était adressée. Déjà on avait conçu l'espérance de voir apporter à la conservation de ce monument, toute la sollicitude de notre digne prélat, lorsqu'on vit surgir tout à coup une foule de difficultés qui tiennent au fond même de notre législation et aux usages reçus dans l'administration des domaines.

Avant de tenter une si grande entreprise, Monseigneur voulait en assurer la durée, ou enfin, si c'était possible, demander l'annexion de l'antique abbaye aux bâtiments concédés à l'évêché par le Concordat. Le premier moyen fut trouvé impraticable parce qu'on ne pouvait exonérer l'évêque *ni de l'impôt des 2,500 ouvertures, ni des réparations locatives*. Depuis lors, le projet est resté en suspens.

Pour aplanir ces difficultés, il fut stipulé de vive voix que l'évêque aurait la jouissance de tout le monument, mais que le traité de location ne porterait que sur la partie habitée par les ecclésiastiques, sur l'abbatiale qui seule alors serait soumise aux exigences du fisc. Il faut une évidente mauvaise foi pour prétendre que les chapelains du Mont-Saint-Michel doivent être relégués loin du sanctuaire, sous prétexte que celui-ci n'est pas loué par bail écrit.

Mgr Bravard avait visité pour la première fois le Mont-Saint-Michel, le dimanche de la Quasimodo 1863, nous dit la *Semaine religieuse* du diocèse (février 1865). Du moment qu'il vit la royale abbaye, le pieux prélat forma le désir de rendre à sa religion cet édifice incomparable. Le décret du 20 octobre suivant qui supprima la maison centrale présenta à Sa Grandeur l'occasion de réaliser ses desirs, et depuis lors Elle n'a cessé de poursuivre son but. Dieu a béni ses efforts, et quoique à des conditions onéreuses, le diocèse va rentrer en jouissance de la Merueille de nos rivages avranchais. Nous saluons avec bonheur les destinées futures du Mont qui, sous la puissante direction de Monseigneur, va entrer dans une ère de prospérité religieuse et artistique. Les grands pèlerinages au Sanctuaire de l'Archange protecteur de la France vont renouer

leur chaîne brisée depuis trois quarts de siècle. L'ancienne école théologique de la congrégation de Saint-Maur pourra avoir des remplaçants dans *une maison de hautes études ecclésiastiques* et dans *des ateliers artistiques* où nos églises trouveront ces décorations de bon goût qui nous font trop souvent défaut. Des retraites réuniront dans la basilique de nombreux fidèles surtout de Normandie et de Bretagne. Enfin la *salle des Chevaliers* deviendra un *Musée*, à la restauration duquel seront heureuses de coopérer les anciennes familles du pays qui doivent leur illustration aux guerres soutenues contre l'Angleterre par l'abbaye forteresse.

A peine mis en possession de l'abbaye, Mgr Bravard se mit à l'œuvre. Il installa des missionnaires diocésains dans l'abbatiale, un atelier de vitraux peints dans la Merueille, et commença les réparations les plus urgentes. Il est facile de critiquer cette œuvre matérielle des premiers jours et d'y opposer les travaux actuels. Mgr Bravard ne disposait pas de sommes qui se chiffrent par centaines de mille francs; il a fait preuve de bon sens pratique en consolidant ce qui tombait en ruine, en masquant ce qui n'était que disgracieux.

(A suivre.)

---

## FEUILLETS D'HISTOIRE

---

ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

---

Louis de la Moricière

---

Nous allons emprunter au charmant livre de M. P. Péral, *les Merueilles du Mont-Saint-Michel*, le gracieux et spirituel récit du second épisode :

En récompense de sa vaillante conduite, la Moricière de Vicques avait été nommé capitaine du Mont, où le cardinal François de Joyeuse avait remplacé Arthur de Cossé comme abbé. Sous la garde de son nouveau gouverneur, le sanctuaire,

durant quelques années, jouit d'une tranquillité relative, en attendant les terribles et derniers assauts que le protestantisme allait lui livrer.

La guerre des trois Henri commençait. Henri III était roi de nom; Henri de Guise se voyait roi de fait; Henri de Navarre, qui allait être Henri IV, avait déjà le bénéfice de sa conversion lointaine et la protection de Dieu. Dans la légende bretonne de Guy-Éder, baron de Fontenelle, on voit un ermite de Basse-Bretagne arrêter les soldats de Mercœur sous le Mont-Saint-Michel de la Trinité, qui domine les pierres païennes de Carnac, auprès de Quiberon, et leur dire que « Monseigneur (Saint Michel) a son homme en purgatoire, » d'où rien ne l'empêchera de sortir. Henri IV était prédit jusque dans les chansons du dialecte de Tréguier. Au temps de mon enfance, cette idée de *purgatoire* appliquée au père des Bourbons, captif de l'hérésie, se retrouvait dans tout le pays de Fougères et au delà de Dol, où la Ligue a laissé tant de souvenirs. La croyance existait que le « diable à quatre, » peu mystique pourtant de sa nature, avait une dévotion instinctive à Saint Michel, même au temps où il était huguenot.

Henri III, qui jouait pauvrement le vieux jeu de Catherine, penchait vers les protestants. Il s'enfuit de Paris devant Henri de Guise, vainqueur à la journée des Barricades. Ayant sacrifié ses favoris et proscrit ceux de la religion pour donner confiance aux catholiques, il convoqua les États à Blois, où les deux Guise tombèrent assassinés. La colère de la Ligue fut grande. On traîna dans Paris sur des claies les images de Henri III. Il demanda secours au roi de Navarre et mourut (1589) sous le couteau de Jacques Clément.

L'heure était bonne pour les fils de Montgomery, Jacques et Gabriel, qui avaient promis de venger leur père sur la forteresse, orgueil et honneur du catholicisme. Ils en profitèrent. Les annalistes du Mont donnent peu de détails sur ce nouvel assaut, accompagné de circonstances si curieuses. Nous en prendrons le récit chez le protestant Agrippa d'Aubigné qui

laisse voir bien malgré lui hors du nuage le bras protecteur de l'Archange.

Les deux Montgomery entretenaient des espions autour d'Avranches. Se trouvant au Pont-de-l'Arche avec le roi de Navarre, ils eurent vent d'une absence qui devait mettre La Moricière hors de sa place pendant quelques jours, et partirent aussitôt avec cent cheval-légers et arquebusiers à cheval. Tout en arrivant, ils s'emparèrent de Saint-James-de-Beuvron par escalade et y combinèrent le perfide mécanisme de leur attaque.

Trois jours après, de grand matin, on vit s'engager en grève une cavalcade de damoiselles, honnêtement dressées (habillées) et qui semblaient être de bon rang. Elles se dirigeaient comme pèlerines vers le sanctuaire. En tête de leur compagnie marchaient en guides quatre pêcheurs.

Les deux principales de ces pèlerines étaient le huguenot Ravardière, très bien attifé et déguisé, qui allait en croupe de La Suze, et le jeune Corbouson (Montgomery), vêtu en pareil carnaval. Deux servantes suivaient, dont l'une était un Écossais nommé Treille, et l'autre le cheval-léger Vilaines de Mirbolais. Enfin Des Fossés, qui fut plus tard sergent-major à Metz, jouait le rôle de porte-respect. Pêcheurs, belles dames, soubrettes et majordome étaient tout coustus d'armes. A la porte on vint reconnaître ce bel équipage et personne ne conçut de soupçon. Des Fossés mit chapeau bas et dit : « C'est Mademoiselle de Saint-Auvers qui vient voir la dame de La Moricière, pour avoir retraite en la ville, à cause des gens de la religion qui font courses par tout le pays. »

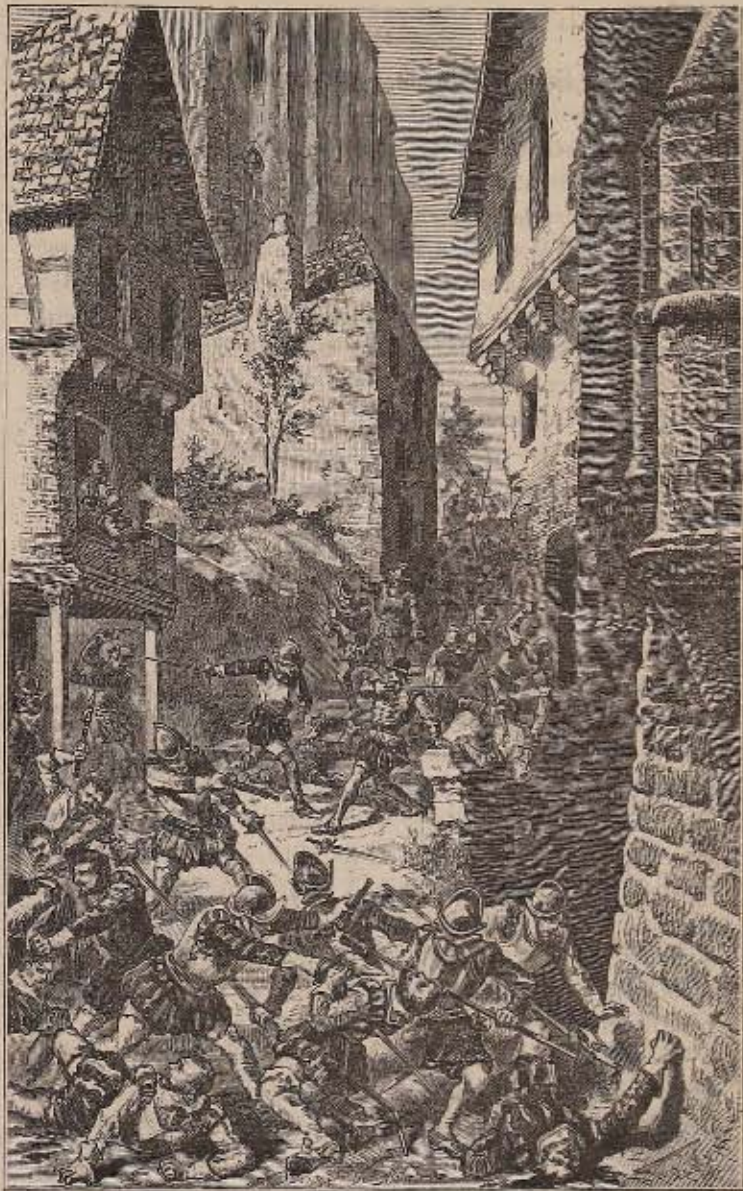
En même temps les deux soubrettes essayaient d'entrer. Un soldat morte-paye voulut badiner avec l'une d'elles et lui toucha au menton. « Barbe il y a ! » s'écria-t-il. Le menton appartenait à l'Écossais Treille qui, voyant l'alarme donnée, planta le stylet de sa manche dans la poitrine du soldat. Aussitôt une mêlée générale s'engagea; les damoiselles y allaient d'aussi grand cœur que leurs guides et serviteurs. En un clin d'œil toutes les mortes-payes furent hors de combat. Quelques blessés par-

vinrent à gagner à grand'peine, en suivant les remparts, le corps de garde situé sous le ravelin de l'abbaye et s'y barricadèrent, mais on les en délogea, tandis que Corbouson et Ravardière restaient en bas, gardant la porte ouverte pour l'aîné des Montgommery, qu'on voyait déjà courir en grève à la tête de ses arquebusiers et cheval-légers.

Tout n'est pas profit pourtant dans les mascarades. Un brave bourgeois de la ville basse se servit du déguisement des huguenots pour rendre courage aux habitants qui fuyaient, effrayés à la pensée surtout que La Moricière était absent. Ce bourgeois arrêta la déroute en criant : « N'avez-vous pas honte ? Ce ne sont que des femelles ! » Il parvint à faire reculer Ravardière et Corbouson. Déjà même la herse commençait à descendre quand Ravardière eut l'idée de pousser une échelle sous le râteau, qui ne put ainsi toucher terre. Une étroite baie restait : les gens de Montgommery y passèrent, et le sac de la ville prise dura huit jours entiers, pendant lesquels tous les moyens furent tentés pour enlever aussi le château.

Cependant la femme et les enfants de La Moricière étaient dans la forteresse. Quand il reçut avis de la prise de la ville, il sut en même temps que les huguenots menaçaient de mettre tous les siens à mal, s'il tentait le moindre effort pour les déloger. Il ne s'en soucia point, pas plus que de sa fortune, qu'il jeta au vent pour expier son absence à l'heure du péril. Ce fut une armée qu'il réunit à ses frais : mille hommes, dit Agrippa d'Aubigné. Mais, comme il ne fallait pas songer à rentrer de vive force, lui aussi employa un stratagème.

Nous avons parlé des poulains, ce système de cordes et de roues qui servait à monter les grosses provisions dans les celliers. La tour du guindage était située sous la Merveille, auprès de la chapelle Saint-Aubert. La Moricière parvint à s'y loger ; une fois là, il se mit en communication avec les moines, qui déroulèrent les cordages. Les huguenots se moquaient du brave capitaine, qui avait pris tant de peine pour conquérir une bicoque inutile, où ils devaient le traquer dès le lendemain



La bataille s'engagea dans l'unique rue du Mont, pied à pied et corps à corps.

(Merveilles du Mont-Saint-Michel. — Palmé, Paris.)

« comme en une fosse de loups; » mais ils n'en eurent pas le temps. À l'aide des cordes, La Moricière se fit guinder jusqu'au rez-de-chaussée de la Merveille, et par la même voie ses soldats le suivirent deux à deux.

Alors eut lieu la mémorable sortie qui aurait suffi à laisser aux celliers du Mont-Saint-Michel leur nom de Montgommeries, s'ils n'avaient dû avoir sous pou un baptême autre et encore plus sanglant. Par le grand escalier, dit le Gouffre, les défenseurs réintégrés de Saint Michel prirent leur course et tombèrent sur ceux qui naguère étaient de si insolents vainqueurs. D'Aubigné avoue avec quelque tristesse que ses amis avaient essayé de faire des recrues dans le pays, mais ni gentils hommes ni vilains ne s'étaient montrés curieux de loger Genève chez l'Archange.

Les deux Montgomery et leur troupe eurent le temps de se mettre en armes, mais le choc de La Moricière fut comme la foudre. La bataille s'engagea dans l'unique rue du Mont pied à pied et corps à corps; le sang coula en rivière du haut en bas du rocher, car cheval-légers et archebusiers se battirent bien bravement et tombèrent sur place. Le crime des guerres civiles paraît plus grand quand il dévore ainsi des cœurs intrépides. Lorsque la barricade en pierres sèches, qui défendait le milieu de la rue, fut renversée, les Montgomery et quelques chefs capitulèrent sous un portail où ils s'étaient jetés. Gabriel, le cadet, parvint à s'évader; Jacques rendit son épée à La Moricière qui le traita honorablement; mais il n'en fut pas ainsi des « damoiselles » qu'on faillit pendre avec leurs soubrettes, pour avoir violé *l'ordre de la guerre*. Il fallut de hautes influences pour les sauver.

Théodore-Agrippa d'Aubigné lui-même ne trouve rien de particulièrement héroïque dans le fait d'armes des frères Montgomery, qui consista à ronger jusqu'à l'os une malheureuse bourgade, à faire tuer une cinquantaine de bons soldats et à implorer eux-mêmes la vie humblement; mais il y avait une barricade, et c'est là l'histoire de toutes les barricades. En

mémoire de leur très mince triomphe de huit jours, couronné par une verte humiliation, les Montgomery firent pourtant ajouter trois « coquilles de Saint-Michel » à leur écusson. Les plaideurs du bon la Fontaine auraient pu aussi se composer un blason avec les coquilles vides de l'huitre que l'arbitre avait avalée.

---

## SAINT MICHEL DANS LES ARTS

### CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT MICHEL, PRINCE DE LA LUMIÈRE

(Suite) (1)

Comment le pinceau a-t-il exprimé sur la toile, comment le ciseau a-t-il fait ressortir dans le marbre cet attribut d'Ange de la lumière, qui caractérise si merveilleusement le chef de la milice céleste? Il était difficile d'emprunter à la nature des images assez délicates, des couleurs assez harmonieuses, des nuances assez fines pour traduire le *Quis ut Deus* ou l'affirmation triomphante de Saint Michel. Aussi le symbolisme a-t-il varié sur ce point, en particulier depuis la Renaissance.

Ici l'Archange ne doit pas avoir l'attitude belliqueuse que Raphaël lui donne dans son chef-d'œuvre du Louvre. Son regard, expression vivante de sa pensée, ne s'abaisse pas sur le monstre infernal, il s'élève avec une douce majesté et se fixe avec une assurance tempérée par le respect sur le Dieu trois fois saint, dont le trône est placé au-dessus du firmament et devant lequel Lucifer lui-même est obligé de fléchir le genou. Son beau front, où le doute n'a tracé aucune ride, est éclairé d'une lumière surnaturelle qui descend d'en haut, caresse légèrement sa chevelure et inonde son vêtement. Nulle agitation,

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882, de février et d'août 1883.

nulle crainte ne vient altérer la parfaite régularité de ses traits ou imprimer à ses membres aucun mouvement de colère ou de raideur. Il n'éprouve pas ce dédain orgueilleux qui apparaît dans l'Apollon du Belvédère. S'il garde encore assez souvent sa lance et son bouclier, s'il appuie le pied sur la tête de Satan, c'est en signe de triomphe : il est absorbé dans la contemplation et dans l'amour de l'éternelle vérité, ses lèvres ne s'ouvrent que pour répéter son chant de victoire, et ses grandes ailes ne se déploient que pour accélérer son vol vers les régions de l'infini.

Cette idéale beauté n'a pas été, en général, assez bien comprise, et ce type sublime n'a pas trouvé, dans la suite des siècles, un bon nombre d'interprètes fidèles et intelligents. Les beaux-arts nous fournissent cependant quelques compositions d'une puissante originalité. La miniature du moyen âge est ici beaucoup plus riche que la grande peinture des temps modernes. Les moines, amis et gardiens des lettres, ont toujours honoré en Saint Michel l'Ange de la lumière, « le Prince éthéré, » comme ils l'appelaient dans leur langage poétique ; il ne faut donc pas s'étonner si les enlumineurs ont choisi ce beau sujet pour décorer leurs manuscrits. Les peintres de la Renaissance, au contraire, ont préféré la lutte si dramatique du belliqueux Archange contre le chef de la milice infernale. Il y a pourtant des exceptions qu'il sera bon de signaler. La gravure et la sculpture ont aussi rendu hommage au défenseur de la vérité, et de temps en temps, elles l'ont associé à ceux qui tiennent de Jésus-Christ la mission d'enseigner l'univers et de combattre l'erreur. Citons des exemples :

Le livre d'*Heures* d'Anne de Bretagne (1), qui est connu dans le monde des arts, contient plusieurs chefs-d'œuvre appartenant à cette époque, où les traditions du passé, sans avoir disparu, commencent à se modifier sous l'influence des nou-

(1) Livre d'*Heures* d'Anne de Bretagne, au Musée des Souverains.

velles écoles d'Italie. Nous y trouvons un Saint Michel qui n'est pas indigne du pinceau d'un Raphaël.

L'Archange est seul, tenant d'une main l'épée levée et faisant de l'autre le geste d'un docteur qui enseigne. Son vêtement de pontife, orné des plus riches couleurs, nous rappelle le titre glorieux de *pape invisible* que lui donnent parfois les auteurs des premiers siècles et du moyen-âge (1). Sa tête, aux traits inspirés, est surmontée d'une croix et entourée d'un nimbe lumineux. Son attitude est calme et grave. Il porte une cassette suspendue à son côté. Ses ailes expriment le demi-vol d'un esprit qui s'est approché de la terre pour instruire les hommes, mais qui ne veut pas s'y reposer. Tout, dans cette merveilleuse composition, nous prouve que l'artiste a voulu représenter Saint Michel avec son attribut d'affirmateur et de défenseur de la vérité.

Relevons encore quelques détails dans ce chef-d'œuvre que nous signalons comme un des meilleurs modèles à imiter.

L'épée levée est tenue d'une main ferme et porte sur la lame à deux tranchants le nom de Jésus (2). N'est-ce pas le signe de cette parole qui frappe pour sauver ou pour perdre, pour donner la vie ou la mort, de ce glaive qui sort de la bouche du Christ et ressemble à des traits de feu (3)? Et cette cassette mystérieuse, ne renferme-t-elle pas le livre que l'Agneau seul peut ouvrir? Et ces couleurs, avec leurs tons si variés, ne symbolisent-elles pas la splendeur éclatante de nos dogmes chrétiens? Et cette croix qui domine le front de l'Archange et se perd dans le nimbe, n'est-ce pas l'emblème de cette science qui est seule véritable, parce que seule elle conduit à la sainteté? Il y a là tout un poème, et nous ne pensons pas que l'art moderne puisse rien produire de plus parfait.

(A suivre.)

(1) Voir M. Grégoire de Saint-Laurent, *le Guide de l'Art chrétien*.

(2) On voit sur l'épée le monogramme du Christ : IHS

(3) *Apocalypse* de saint Jean.

## ÉCOLE APOSTOLIQUE

### NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR ABEL-GERMAIN BOUJAT

(Suite) (1)

On conçoit facilement le bonheur du petit Abel, le doigt de Dieu était visible.

L'âme tout émue, le cher enfant courut faire part de la bonne nouvelle à sa mère et la supplier de le laisser partir pour le Mont-Saint-Michel.

L'excellente femme resta un moment pensive, mais ses larmes trahirent une douloureuse émotion. Eh quoi, n'était-ce point folie de laisser partir à deux cents lieues du pays natal un enfant si jeune et si faible; il fallait réfléchir, il fallait attendre, et puis son père accepterait-il une proposition aussi imprévue? Donnerait-il son consentement?...

Abel monta dans sa chambre. Que se passa-t-il entre Dieu et lui? Nul ne le sait, mais il y eut certainement un généreux combat entre la nature et la grâce.

Le pauvre enfant pleura, pria, demanda la force de sortir vainqueur de la redoutable épreuve qu'il allait affronter.

Le soir était venu; Abel soumit sa demande à son père: il raconta comment depuis de longs mois il nourrissait le secret désir de se consacrer à Dieu; il parla avec tant d'énergie de ses aspirations et de ses espérances que ses bons parents comprirent le sacrifice que Dieu leur demandait.

Témoin de leurs larmes, Abel craignait qu'un attachement trop naturel ne retint sur leurs lèvres un « oui » tant désiré, aussi redoublait-il ses instances. Le sacrifice fut fait, sinon avec joie, du moins avec résignation; les parents rassurèrent leur enfant, lui dirent d'espérer et que tout s'arrangerait pour son bonheur.

C'était leur consentement.

(1) Voir la livraison précédente.

Oh! avec quelle joie le petit Abel alla ce soir prendre son repos, son chevet à n'en pas douter fut inondé de bien douces larmes, plus doux encore durent être ses rêves, rêves, hélas! qui ne devaient point avoir leur accomplissement ici-bas.

Il semble que Dieu veuille éprouver par de longs délais la patience de ceux qu'il appelle à de grandes choses. Les parents, de concert avec M. le Curé, avaient consenti au départ, mais tout sembla rester là pour le moment, on n'entendit plus parler de rien. Il fallut reprendre le chemin de l'école, suivre le catéchisme, et cela dura quelques mois encore.

Que de saintes impatiences durent s'agiter dans les jeunes cœurs de nos postulants; le Mont-Saint-Michel revenait souvent, pour ne pas dire toujours, dans les entretiens plus intimes que jamais de nos trois petits amis. Leur imagination les emportait souvent vers cette montagne objet de tous leurs vœux, et ils saluaient de loin l'époque du départ dont chaque jour écoulé rapprochait la date décisive.

Un bien beau jour cependant allait luire pour notre cher Abel. Jour de bénédiction, jour de triomphe, jour d'ineffable allégresse, le jour de la première Communion! Qui dira le bonheur de cette petite âme mise en possession de son Dieu? Qui concevra sans l'avoir goûtée lui-même cette ivresse d'un cœur pur rempli de la Divinité? Oh! avec quelle ferveur le cher enfant dut préparer sa retraite, avec quel saint empressement il dut courir à la Table sacrée, lui qui aimait tant le divin Prisonnier d'amour, lui qu'un spécial attirait dirigeait chaque soir vers le Tabernacle oublié des hommes, lui que nous, ses amis, ses frères, avons entendu si souvent chanter les délices de la sainte Communion, lui qui, sur le soir de sa vie, aimait à redire les impressions gravées dans son cœur par le souvenir de ce jour sans pareil! C'est alors qu'il jura au monde un dernier adieu, et pour le salut des âmes offrit au Seigneur sa vie et ses travaux.

Quelque temps après, Abel écrivait au R. P. Robert une petite lettre pleine d'une enfantine sagesse, mais qui trahissait ses

ardeurs et ses impatiences. Il voulait être à Dieu, il lui tardait de commencer ses études, et, puisque le sacrifice était résolu, il soupirait après le signal du départ.

Il en coûtait pourtant aux parents du cher enfant de se séparer de lui. Tant de candeur, tant de belles qualités le leur avaient rendu doublement précieux, il était l'espoir de la famille, et son père dont la santé délabrée déclinait chaque jour comptait sur son Abel pour l'aider, le remplacer au besoin. Il n'y eut pas jusqu'aux amis de la famille qui ne crurent servir les intérêts du pauvre enfant en suscitant mille obstacles à sa vocation.

La constance du postulant déjoua toutes ces ruses, son parti était arrêté, il ne reculerait jamais.

Le 20 octobre 1875 fut un jour de grande et fébrile émotion pour nos missionnaires en herbe. On venait de recevoir une lettre du R. P. Robert qui ordonnait de partir. . .

Dès le matin de ce jour mémorable, Abel et ses deux amis, bientôt ses confrères, tous trois accompagnés de leurs familles se rendirent à l'église. Au saint sacrifice offert pour leur persévérance, ils s'approchèrent de la Table sacrée et reçurent dans un cœur bien préparé le Dieu qui console et qui fortifie.

Ils avaient grand besoin de consolation ces trois enfants qui allaient consommer leur sacrifice par l'abandon de ce qui donne le plus de prix à la vie, les joies de la famille et les douceurs du foyer. Ils avaient besoin de forces ces pauvres parents, ces amis éplorés qui voyaient partir, à deux cents lieues du pays, de jeunes enfants qu'à peine ils espéraient revoir.

L'heure de la séparation allait pourtant sonner. Abel jusque-là impassible fut impuissant à retenir ses larmes. Il s'arracha avec peine des bras de son père, il reçut de sa mère un dernier conseil et un dernier baiser, puis il partit le cœur très gros, mais heureux de suivre la voie où Dieu l'appelait.

*(La fin au prochain numéro).*

## ORDRE DE L'AILE DE SAINT-MICHEL

Nous trouvons dans un appendice, aux œuvres du Cistercien Jean Cérète, l'institution de l'ordre de l'Aile de Saint-Michel, racontée ainsi qu'il suit :

Nous comptons comme faisant partie de notre ordre des religieux qui, dans la Lusitanie, combattant sous la règle de Cîteaux, durent l'origine de leur ordre militaire au très illustre roi de Portugal, Alphonse Henriquez. Je vais donner l'histoire de leur fondation et les règles de leur institut. Voici d'abord la teneur du décret de fondation :

Au nom de Dieu, de Saint Michel Archange et de mon saint Ange Gardien. — Parce qu'il convient de répondre aux bienfaits du Dieu Tout-Puissant par des hommages légitimes, moi, Alphonse, par la grâce de Dieu, roi de Portugal, voulant et désirant vivement reconnaître, autant que le permet ma faiblesse, la faveur divine, et afin que mes descendants se souviennent des merveilles par lesquelles il a affermi notre royaume sur la terre; après mûre délibération et après avoir pris conseil d'hommes de bien que le Seigneur s'est choisis, à savoir de Martin, abbé d'Alcobaca, de Ramulphe, maître ès Saintes Lettres, et de plusieurs religieux de ce même monastère, nous avons institué une confrérie de soldats en l'honneur et louange de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la bienheureuse Vierge Marie, sa Mère, sous l'invocation de l'Archange Saint Michel et de mon ange gardien. Voici le motif de cette institution :

Pendant que j'étais dans la ville de Santarem, Albarch, roi de Séville, marcha contre moi avec une armée si considérable que ses bataillons envahirent toutes mes frontières à la fois et vinrent placer leur camp sous les murs de la ville dans laquelle je m'étais renfermé avec une petite troupe de soldats en attendant du secours. Mais voilà que je reçus un courrier qui m'annonçait l'arrivée du roi de Léon (Legionis), et comme je doutais de lui, je craignis qu'il ne vint au secours de mes ennemis. Je pris donc la résolution de livrer bataille à Albarch avant son arrivée, j'ordonnai à tout mon monde de se préparer pour le lendemain. Pour moi, je me mis en prières, et m'adressant à l'ange que Dieu, dans sa miséricorde, m'a donné pour compagnon et pour

gardien, et au bienheureux Archange Saint Michel, je les suppliai de venir à mon secours et de m'arracher des mains de mes ennemis : ce qui arriva, en effet.

Au milieu du combat mon étendard ayant été saisi par l'ennemi, je sautai de mon char pour le leur arracher, et comme dans la mêlée je combattais à pied, il m'arriva, à moi pécheur, un événement merveilleux. Je vis un bras armé qui combattait pour moi et me protégeait, et sa partie supérieure était couverte par une aile, comme l'aile d'un ange; mais je ne voyais pas le corps, et personne n'en vit davantage, bien qu'un grand nombre de Maures eussent vu la main, comme nous l'apprîmes par les prisonniers.

En voyant cette main, je me sentis fortifié et m'élançai contre les ennemis qui tombaient mille à ma gauche, dix mille à ma droite. L'ennemi fut vaincu, nous laissa un grand butin, et nous pûmes voir jonchant la plaine de Santarem cette grande armée qui nous avait poursuivis; et nous chantâmes à notre Dieu le cantique qui loue sa bonté et sa miséricorde.

(La fin au prochain numéro.)

## FAVEURS OBTENUES

### par l'intercession de Saint Michel

**Pas-de-Calais.** — Mon R. Père, j'avais l'intention de faire brûler une lampe en l'honneur de Saint Michel si une affaire, qui me paraissait devoir offrir beaucoup de difficultés, était menée à bonne fin.

Elle a réussi contre toutes mes espérances et mes prévisions.

Je viens donc vous prier de vouloir bien faire brûler une lampe en action de grâces pendant neuf jours devant l'autel de Saint Michel et accepter l'offrande de 2 fr. pour une messe, afin d'obtenir une nouvelle grâce.

H. D.

**Manche.** — Mon R. Père, une de mes amies, qui désire garder l'anonyme, mais cependant vous autorise à l'insérer dans les *Annales* sous les initiales D. A., vous envoie 5 fr., par mon intermédiaire, pour une grâce obtenue par l'intercession de Saint Michel.

V<sup>e</sup> L.

**Mayenne.** — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel, s'il me secourait dans plusieurs circonstances bien pénibles, de le publier dans ses *Annales*; c'est avec bonheur que je viens aujourd'hui m'acquitter de ce devoir et publier ma reconnaissance à ce grand saint qui m'a exaucée.

Je vous envoie, mon R. Père, le montant de mon abonnement, 1 fr. pour votre Orphelinat et 2 fr. pour voter ma petite fille à Saint Michel.

V. G.

**Haute-Garonne.** — Mon R. Père, merci de votre excellente lettre et des encourageantes paroles que vous m'y adressiez. J'ai eu confiance et Saint Michel m'a exaucée. Oui, malgré toutes les apparences contraires, j'ai réussi dans mon examen, grâce à mon cher protecteur. Je vous envoie 10 fr., mon R. Père, vous laissant maître d'en disposer de la manière qui vous semblera devoir donner plus de gloire à Saint Michel.

S. M.-J.

**Doubs.** — Mon R. Père, j'ai enfin le bonheur de vous annoncer que Saint Michel s'est montré tout-puissant.

J'ai obtenu dans la session dernière de juillet, ce brevet supérieur tant désiré. Gloire soit rendue au Saint Archange qui m'a protégée et soutenue d'une manière aussi merveilleuse; je l'avais invoqué dans une prière que j'ai faite pendant plusieurs semaines.

C. G.

**Isère.** — Mon R. Père, je vous envoie 2 fr. pour payer mon abonnement aux *Annales* de Saint Michel, et 2 fr. en plus pour faire brûler une lampe pendant neuf jours, en reconnaissance de ce que deux de nos élèves ont réussi à l'examen.

S. C.

**Seine.** — Mon R. Père, j'avais recommandé à la protection de Saint Michel ma femme, qui jouit de la plus faible santé (maladie des bronches et asthme), pour un voyage qu'elle ne pouvait se dispenser de faire. Elle n'a pas trop souffert, puisque nous sommes rentrés sans qu'elle ait eu de très grands oppressements et même dans d'aussi bonnes conditions qu'elle était partie.

Pour remercier Saint Michel, en qui j'ai toute confiance, je vous envoie 10 fr. pour faire dire une messe et une neuvaine à la chapelle de Saint Michel, plus 10 fr. pour continuer les *Annales* que j'ai habitué de recevoir.

M.

**Sarthe.** — Actions de grâces à Saint-Michel, qui m'a obtenu pour un jeune homme le succès dans un examen.

Ci-joint 2 fr. pour vos Apostoliques.

C. B.

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, je vous serai infiniment reconnaissant de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro des *Annales* le succès que j'ai obtenu pour une grâce demandée au bienheureux Saint Michel.

Je désire aujourd'hui en demander deux autres spéciales et vous prie d'avoir la bonté de joindre vos supplications aux miennes à l'effet de les obtenir, comme je vous prie d'unir vos actions de grâces à celles que j'offre pour la faveur déjà accordée.

Je vous envoie ci-joint la petite somme de 2 fr. pour la continuation de votre excellente œuvre.

J. R.



**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, un bachelier reconnaissant vous envoie 2 fr. pour faire brûler un cierge devant l'autel de Saint Michel.

X.

**Deux-Sèvres.** — Mon R. Père, j'avais promis une somme de 40 fr. à Saint Michel s'il me faisait réussir dans ce que je lui demandai pour affaire.

Ayant réussi, je vous envoie en remerciement la somme de 40 fr. en un mandat sur la poste que vous trouverez ci-inclus dans la lettre. V<sup>re</sup> C.

**Ile-et-Vilaine.** — Mon R. Père, en reconnaissance d'une grâce obtenue je vous envoie en un mandat poste la somme de 25 fr. sur laquelle vous prélèverez 2 fr. pour faire brûler un cierge et 2 fr. pour une messe que je vous prie de dire aux pieds de Saint Michel, pour le remercier de son intercession et lui demander pour moi et ma famille la continuation de sa divine protection; le reste de la somme sera pour vos Apostoliques afin de nous recommander aussi à leurs prières. V<sup>re</sup> de C.

**Orne.** — Mon R. Père, gloire, amour, reconnaissance au Sacré-Coeur de Jésus pour une grâce de conversion accordée par l'entremise de Saint Michel, chevalier du Sacré-Coeur.

Ci-joint 2 fr. pour une messe d'action de grâces et 1 fr. pour une neuvaine également en action de grâces. A. C. G.

**Hérault.** — Mon R. Père, la reconnaissance me fait un devoir de rendre mes actions de grâces au glorieux Archange Saint Michel pour une faveur signalée que j'ai obtenue par son intercession.

Je lui avais promis, si j'étais exaucée de le faire mentionner dans les *Annales* qui se publient en son honneur; je vous écris donc bien reconnaissante, mon révérend Père, si vous avez la bonté d'inscrire l'expression de ma vive reconnaissance et l'espérance que j'ai d'obtenir par l'intercession du saint protecteur de la France de nouvelles grâces que je lui ai recommandées et que je vous prie de solliciter aussi à mes intentions.

M. R. S.

**Puy-de-Dôme.** — Mon R. Père, au mois de juillet dernier, je suis venue vous prier de recommander à Saint Michel le succès de trois examens, dont celui que se disposait à subir mon mari et qui m'inquiétait particulièrement.

Aujourd'hui j'ai la joie de vous apprendre que les trois examens recommandés ont été trois succès. Je n'ai donc qu'à vous transmettre les remerciements de la mère de famille qui demandait vos bonnes prières pour ses deux fils, et à y joindre mes sincères actions de grâces.

Veillez, je vous prie, mon révérend Père, être auprès de Saint Michel l'interprète de ma profonde reconnaissance; plus que jamais je réclame pour ma famille et pour moi sa puissante protection.

Ci-joint un mandat-poste de 20 fr. destiné aux Apostoliques. J. B.